

UNIVERSITÉ DE TOURS

**ÉCOLE DOCTORALE : Sciences de la Société : Territoires,
Economie et Droit - SSTED**

**ÉQUIPE de RECHERCHE : Cités, TERRitoires, Environnement et
Sociétés**

CITERES UMR 7324 CNRS - EMAM

THÈSE présentée par :

Matthieu ALAIME

soutenue le : **16 décembre 2021**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Tours**

Discipline/ Spécialité : **Géographie**

Economie et fabrique urbaine d'une extraterritorialité emblème du néolibéralisme

***Le cas de la zone économique spéciale d'Aqaba
en Jordanie***

THÈSE dirigée par :

Madame SEMMOUD Nora

Professeure des universités, Université de Tours

RAPPORTEURS :

Monsieur ROYOUX Dominique

Professeur des universités, Université de Poitiers

Monsieur SAFAR ZITOUN Madani

Professeur de sociologie urbaine, Université d'Alger

JURY :

Monsieur DENIS Éric

Président du jury, Directeur de recherche CNRS, UMR
Géographie-cités – Campus Condorcet

Monsieur LAVERGNE Marc

Directeur de recherche émérite CNRS, Université de Tours

Monsieur ROYOUX Dominique

Professeur des universités, Université de Poitiers

Monsieur SAFAR ZITOUN Madani

Professeur de sociologie urbaine, Université d'Alger

Madame SEMMOUD Nora

Professeure des universités, Université de Tours

REMERCIEMENTS

La thèse est une expérience intellectuelle mais surtout humaine particulièrement riche et singulière. Elle est le fruit d'un long cheminement personnel et professionnel, qui a bénéficié de la contribution de nombreuses personnes sans lesquelles il m'aurait été impossible de la mener à bien. Je ne pouvais commencer à décrire ce travail qu'en témoignant ma reconnaissance envers eux.

Mes premiers remerciements vont à ma directrice de thèse qui a accepté d'encadrer ce travail de recherche portant sur un pays, la Jordanie, que j'ai eu la chance de découvrir dans le cadre de mon mémoire de Maîtrise. Je remercie Nora Semmoud, pour son écoute, sa patience, sa bienveillance et son empathie infaillibles dont elle a su faire preuve à mon égard. Merci pour les conseils avisés, pour l'investissement, la compréhension et le soutien qu'elle a manifestés à mes initiatives.

Je remercie également Pierre Signoles et Bénédicte Florin qui ont participé au choix de ce terrain d'étude et qui m'ont accompagné depuis mon premier mémoire de recherche. Ces relations et ces échanges très riches humainement dépassent de loin le cadre professionnel. Merci à l'Institut Français du Proche Orient (I.F.P.O.) et particulièrement à Myriam Ababsa de m'avoir accueilli à Amman durant plusieurs mois pour me permettre d'engager ce travail de terrain. La confiance et la liberté qu'ils m'ont accordées ont permis de construire cette recherche au travers de lectures, de tâtonnements, d'expérimentations et de débats.

Je tiens maintenant à remercier les membres du jury, Dominique Royoux, Madani Safar Zitoun, Éric Denis et Marc Lavergne pour le temps qu'ils ont accepté de consacrer à ce travail, qu'ils contribueront à enrichir par leurs discussions et leurs critiques.

Mes remerciements vont également à l'ensemble des membres de l'Équipe Monde Arabe et Méditerranée (EMAM) et plus particulièrement, Anna, Florence, Olivier, Roman qui m'ont suivi et soutenu tout au long de mon parcours et dont les conseils m'ont été des plus précieux.

Je remercie tous ceux et toutes celles qui ont rendu ce travail possible au quotidien. Merci d'abord à mes collègues et amis, administratifs, étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs du département de géographie de l'Université de Tours, de l'UMR CITERES, et plus largement de l'Université François-Rabelais : Éric, Christian, Jean-Louis, Alain, Mathieu, Matthieu, Samira, Elsa, Vincent, Marie-Astrid, Maud, Fabien, Noémie, Denis, Hélène, Bruno. Après mes quatre années en tant que moniteur puis attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université de Tours, j'ai eu la chance de

pouvoir enseigner à l'Université de Lille 1 dans le cadre de ma seconde année en tant qu'ATER. J'ai pu ainsi poursuivre ma recherche tout en bénéficiant du soutien et de nouveaux regards extérieurs, je pense à Sylvie Delmer et Pauline Bosredon.

J'adresse un grand merci à toutes les personnes avec qui j'ai travaillé lors de mes sept années d'expérience à l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois (A.D.U.G.A.), mon ancien directeur, Jérôme, mes collègues dont certains sont devenus des amis : François, Fred, Nicolas, Marine, Clémence, Stéphanie, Agnès, Séverine, Francisco, Clément, Magali, Antoine, Arnaud, Louise, Ornella, Loïc, Arnold et Chérif pour leurs encouragements répétés et leur soutien sans faille.

Merci à mes vieux amis, Cyril, Mohammed et James.

Je remercie chaleureusement toute mon équipe du développement économique à la Communauté de l'Agglomération du Beauvaisis pour leur écoute et leur bienveillance : Sabrina, Bénédicte, Juliette, Sophie, Vanessa, Lucas, Consuelo, Sandrine, Fatéra, Jocelyne, Stéphanie, Mariam, Clélie. Merci à Hélène, Loïc et Aymeric également.

Il me faut adresser un merci particulier à Amandine pour le réconfort, le soutien et pour la relecture de l'intégralité de ce texte. Merci à ses parents et à son frère également. Je remercie mes proches qui m'ont patiemment supporté et encouragé au jour-le-jour : mes parents, mes enfants, ma sœur et ses enfants, Anthony et sa famille. J'ai une pensée particulière pour ma fille, Linès, qui a fait ses premiers pas à Aqaba.

Le terrain a représenté pour moi une expérience forte et fondatrice, humainement riche. Je pense à toutes ces personnes que j'ai pu rencontrer, professionnels et habitants sans qui ce travail n'aurait pas été possible. Je pense particulièrement à Amer, Deya, Salaam ; à Abu Ali et à Mamoun qui m'ont accueilli au sein de leurs familles et sans qui je n'aurais pu découvrir et m'imprégner des différents contextes sociaux rencontrés à Aqaba et plus globalement en Jordanie.

Merci à toutes et à tous, sincèrement.

RESUME

Cette thèse vise à comprendre les logiques de nature capitaliste et néolibérale qui sous-tendent les grands projets économiques urbains développés dans la zone franche d'Aqaba en Jordanie ainsi que les répercussions perceptibles sur le tissu social. Au cœur des compétitions territoriales et de la division internationale du travail, Aqaba incarne un lieu d'échanges et d'accumulation du capital emblématique de la mondialisation économique. La création des nouvelles structures locales de gouvernance en lieu et place de la municipalité, la prégnance des acteurs privés dans la fabrique urbaine ainsi que la transformation du rôle de l'Etat, témoignent de l'avènement de la ville néolibérale et entrepreneuriale. Cette recherche doctorale propose une analyse des rapports de force subtils entre les acteurs urbains dominants de l'aménagement. L'étude des processus de marginalisation produits par les pratiques et les représentations de ces acteurs, permet de retranscrire aussi les nouveaux rapports de domination ainsi que les nouvelles formes de ségrégations socio-spatiales, révélées par le déplacement de plusieurs communautés d'habitants en périphérie et participant au dessin de nouvelles marges urbaines.

Mots clés : zone franche, extraterritorialité, néolibéralisme, urbanisme de grands projets, exclusions, marginalisations socio-spatiales, mondialisation, Aqaba

SUMMARY

This doctoral dissertation aims to understand the capitalist and neo-liberal logics which characterize urban planning operations developed in Aqaba free zone in Jordan, and the consequences that can be perceived locally on the social fabric. At the heart of territorial competitions and the international division of labor, Aqaba embodies a place for exchange and capital accumulation emblematic of economic globalization. The creation of new local governance structures in place of the municipality, the prominence of private actors in the urban fabric, and the transformation of the role of the state, revealing the shift from a redistributive logic to a competitive, in the neoliberal and entrepreneurial city. This doctoral research proposes an analysis of the subtle power relations between the dominant actors of neoliberal urban planning. The study of the marginalization processes produced by the practices of these actors also allows us to transcribe, relations of domination and socio-spatial segregation, revealed by the displacement of inhabitants communities on the outskirts and participating in the emergence of new urban margins.

Keywords : free zone, extraterritoriality, neoliberalism, urbanism of large projects, exclusion, socio-spatial marginalization, globalization, Aqaba.

SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	8
INTRODUCTION.....	22
PREMIERE PARTIE – AQABA, L’EXEMPLE D’UN PROCESSUS D’EXTRATERRITORIALISATION EXACERBE PAR LES POLITIQUES PUBLIQUES NEOLIBERALES D’AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	45
CHAPITRE 1 - POUR UN REGARD CRITIQUE ET RADICAL DES POLITIQUES NEOLIBERALES D’AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	48
CHAPITRE 2 - CONSTRUCTIONS ET PROPOSITIONS CONCEPTUELLES : LES DIMENSIONS EXTRATERRITORIALES COMME EMANATIONS DES MODES DE PRODUCTION CAPITALISTES.....	73
CHAPITRE 3 - LE PARADOXE EXTRATERRITORIAL.....	113
DEUXIEME PARTIE - AQABA, DE LA VILLE PORTUAIRE TOURNEE VERS LE LARGE A L’EXTRATERRITORIALITE NEOLIBERALE AU SERVICE DU CAPITALISME FINANCIER TRANSNATIONAL	133
CHAPITRE 4 - AQABA A LA CROISEE DES CHEMINS ECONOMIQUE ET GEOSTRATEGIQUE	136
CHAPITRE 5 – MISE EN CONTEXTE ET IDENTITE DES ACTEURS DE LA FABRIQUE DE LA VILLE NEOLIBERALE	166
CHAPITRE 6 - L’URBANISME DES GRANDS PROJETS URBAINS DANS L’EXTRATERRITORIALITE AQABIOTE	220
TROISIEME PARTIE – AQABA, UNE MISE EN TENSION DU TERRITOIRE GENERATRICE D’EXCLUSIONS SOCIO-SPATIALES	246
CHAPITRE 7 - LA FABRIQUE URBAINE NEOLIBÉRALE AU CŒUR DES STRATÉGIES ET DES CONFRONTATIONS ENTRE ACTEURS DE LA DOMINATION	250
CHAPITRE 8 – LES PROCESSUS DE MARGINALISATIONS SOCIO-SPATIALES ET LA REMISE EN QUESTION DU DROIT À LA VILLE	280
CONCLUSION.....	290
BIBLIOGRAPHIE	308
TABLE DES MATIERES	320
TABLE DES FIGURES.....	322
LISTE DES ANNEXES.....	324

AVANT PROPOS

Cette thèse sur travaux tire son origine d'une recherche engagée en 2008 ayant pour principal objet la zone franche d'Aqaba (A.S.E.Z. : *Aqaba Special Economic Zone*) en Jordanie et l'analyse des effets économiques et socio-territoriaux locaux en lien avec sa création en 2001. Initialement, ce travail de recherche s'inscrivait dans le cadre d'un projet de thèse financé par une allocation de recherche ministérielle. Le choix difficile d'interrompre ce travail en 2013 intervient au moment où il m'a fallu nécessairement saisir des opportunités professionnelles pour des raisons familiales. Depuis 2019, cette recherche a été réinvestie dans le cadre d'une thèse sur travaux et enrichie des publications et des communications que j'ai pu produire entre 2012 et 2020. Ce travail est donc une synthèse de ces différents travaux menés depuis 2008. Enfin, je montrerai de quelle manière mon immersion dans le monde des collectivités territoriales a certainement nourri et imprégné mes analyses et réflexions.

La recherche et le travail de terrain à Aqaba

En 2008, mon premier postulat tend à positionner la zone économique spéciale d'Aqaba comme un dispositif emblématique des politiques néolibérales mises en œuvre par le gouvernement jordanien depuis son premier programme d'ajustement structurel engagé en 1989. J'ai donc fait le choix de placer cet objet de recherche au cœur des logiques et des effets territoriaux du néolibéralisme notamment en questionnant cette zone franche à travers son caractère extraterritorial. Dans la continuité de ce raisonnement, je positionne la dialectique entre cette notion et la problématique du développement territorial au cœur de mon travail. La notion d'extraterritorialité qui s'appuie en premier lieu sur le régime de zone franche, renvoie en réalité à plusieurs dimensions intriquées : institutionnelle, économique ou en matière d'aménagements urbains, mais à un même principe : des espaces dont la conception, la construction, le fonctionnement et les richesses créées échapperaient au territoire hôte et à ses acteurs (gouvernance publique locale, habitants, etc.). Ces dimensions de l'extraterritorialité témoignent de processus territorialisés qui structurent les principales hypothèses de la thèse.

1) D'abord, un processus d'extraterritorialisation **de type « institutionnel »** qui renvoie en premier lieu au régime juridique et fiscal dérogatoire propre à la zone franche. Cette déréglementation a pour objectif de rendre davantage attractive cette région pour la captation d'investissements privés et l'implantation de nouvelles entreprises dans le contexte d'une économie capitaliste mondialisée, synonyme de mise en compétition et de concurrences interterritoriales. La mise en place de ce régime franc a impliqué la création de structures gouvernementales spécifiques, dédiées à la gestion et au développement économique de la zone. La mise en place de cette nouvelle gouvernance

technocratique dont le corps décisionnel est nommé par le gouvernement central jordanien, a eu pour conséquence le recul des dispositifs démocratiques locaux de par la suppression de la municipalité d'Aqaba et de son système électoral. Ce nouveau régime urbain d'essence néolibérale repositionne les politiques publiques dans le champ entrepreneurial (ressources territoriales avant tout dédiées à un développement économique majoritairement exogène) au détriment de ressources consacrées au développement et à l'amélioration des biens communs (espaces et services publics urbains) et de fait, des conditions de vie des habitants. Ce positionnement a encouragé la privatisation plus ou moins déguisée (délégation de services publics) des équipements (Port des conteneurs, aéroport international King Hussein, etc.) et des services publics. L'absence de représentativité politique à l'échelle locale, constituerait pour moi le moyen de verrouiller les orientations stratégiques et les intérêts économiques des investisseurs qui ne peuvent être, en l'état, remis en question par d'éventuels changements de gouvernance. J'avance également l'hypothèse selon laquelle ce contexte a favorisé un glissement de la déréglementation légale à une forme de dérégulation juridique du fait de l'observation de dérives en matière de libertés toujours plus importantes octroyées aux investisseurs en matière de recrutements (recrutements d'une main d'œuvre intégralement étrangère, conditions de travail déplorables, etc.) et sans doute, concernant l'acquisition de foncier.

2) Un processus d'extraterritorialisation **de type « économique »** puisque la mise en place du régime franc encourage l'implantation d'entreprises étrangères mais elle s'est surtout traduite par la captation d'investissements massifs dans le secteur de l'immobilier de standing provenant de réseaux financiers transnationaux. L'émergence de grands projets urbains le long du front de mer aqabiote traduit l'écoulement des surplus de capitaux recherché par une économie jordanienne - et mondiale - financiarisée. Cette tendance dominante en matière d'investissements privés, observée sur le terrain entre 2008 et 2012, révèle une autre facette de cette fabrique de la ville néolibérale au service du capitalisme.

3) Un processus d'extraterritorialisation qui se retrouve aussi derrière **l'urbanisme de grands projets**, synonyme de privatisation de la maîtrise d'ouvrage urbaine et d'internationalisation des montages financiers qui le sous-tend. Ces grands projets urbains mis en œuvre depuis les années 1980 dans de nombreuses villes du monde arabe se distinguent par la spécificité de leurs architectures et urbanismes et par leur inscription dans un régime d'exception par rapport à la fabrique plus ordinaire de la ville (Barthel, 2008). L'émergence de la politique des grands projets dans les métropoles et grandes villes s'effectue au rythme de l'inscription de celles-ci dans les enjeux de la mondialisation. Les grands projets sont également l'occasion pour bon nombre de pays arabes de capter ou de justifier les financements de bailleurs de fond internationaux en faisant preuve de *good governance*. Conçues

comme des produits d'investissement, les opérations s'avèrent des isolats formels et fonctionnels, très faiblement articulés à leur environnement urbain, social et économique.

Derrière ces différentes dimensions d'extraterritorialité, je soumets l'hypothèse selon laquelle il existerait **un paradoxe extraterritorial** entre les processus de dépossession des ressources locales d'un côté et, un ancrage fort du dispositif de zone franche de l'autre, au profit d'intérêts propres aux élites économiques et politiques influentes en Jordanie. La zone économique spéciale d'Aqaba désignerait en cela un outil politique efficace que s'est approprié le pouvoir royal afin de renouveler ses stratégies et systèmes d'allégeances vis-à-vis des puissantes élites économiques du pays. Le roi Abdallah II a pu ainsi s'assurer du soutien économico-politique des grands réseaux d'investissement qui structurent l'économie financière jordanienne (grandes familles traditionnelles transjordaniennes, grands investisseurs et financiers palestiniens transnationaux). En contrepartie, ces élites économiques protéiformes ont prioritairement pu faire l'acquisition de certaines ressources foncières stratégiques à Aqaba.

Dans la continuité de cette démonstration, mon travail a consisté à reconstituer les systèmes d'acteurs qui sous-tendent les structures d'investissement des grands projets économiques et urbains en plus de ceux structurant la nouvelle gouvernance locale (nouvelles structures publiques technocratiques locales, acteurs de l'aide au développement et leurs relations avec les ONG présentes localement, etc.). Je partage ainsi l'avis de l'anthropologue et sociologue Jean Copans soulignant la nécessité et l'importance d'analyser les systèmes d'acteurs et, à l'intérieur d'eux, « les modes d'organisation et les cultures professionnelles de chacune des catégories d'acteurs » (Copans, 2011, p.5) agissant dans le champ vaste du développement territorial : « du monde socio-institutionnel du directeur du FMI aux dynamiques conflictuelles des animatrices des programmes de maraîchage féminin, des fonctionnaires nationaux en charge de la mise en place d'un projet donné aux bénévoles ou contractuels des petites O.N.G. occidentales d'origine rurale ou de banlieue » (*idem*).

Cette volonté de proposer une analyse fine des modes d'organisation de ces acteurs peut être illustrée à travers la dissociation des différentes stratégies de positionnement des élites économiques et grandes notabilités urbaines en Jordanie, qui participent du renouvellement des rapports de force et de domination sociale notamment à travers la fabrique urbaine néolibérale. Certaines grandes familles transjordaniennes ont accompagné la financiarisation de l'économie jordanienne (en tant que représentantes des intérêts économiques de l'Etat ou en tant qu'investisseurs majeurs) lorsque d'autres ont intégré les nouvelles structures de gouvernance technocratique voire même les équipes de leurs consultants internationaux. Autour de ces stratégies, je questionne la transformation du rôle de l'Etat jordanien, qui s'est positionné dans les consortiums d'investisseurs des grands projets immobiliers par le biais de deux acteurs publics : la sécurité sociale jordanienne et le bras

d'investissement de la zone franche, *l'Aqaba Development Corporation*. Ce repositionnement tend à infirmer les hypothèses allant dans le sens d'un affaiblissement de l'Etat comme conséquence de la mise en œuvre de politiques néolibérales mais plutôt de l'abandon de son rôle de régulateur politique, économique et social au profit d'une nouvelle dimension entrepreneuriale.

La mise en œuvre de ces politiques néolibérales encouragée par des organismes internationaux d'aide au développement qui tentent de diffuser leur vision universaliste du développement urbain dans le cadre de programmes d'ajustements structurels fortement contraignants pour les pays accompagnés (Osmont, 1995), a participé à l'amorçage de ces processus d'extraterritorialisation de projets et de richesses générées dans les villes qui échappent au territoire au profit de l'économie financière capitaliste mondialisée (valorisation des surplus de capitaux qui ont pu être écoulés). De même, les stratégies structurées autour de consensus económico-politiques (entre l'État jordanien et de grands investisseurs proches du Diwan) s'éloignent eux-aussi des problématiques sociales et participent même à l'accroissement des inégalités observées en Jordanie.

Enfin, l'architecture et l'urbanisme des grands projets ne seraient pas seulement perçus comme les symboles du renouveau d'espaces marginalisés à Aqaba, ils sont mêmes emblématiques de processus de marginalisations socio-spatiales. Je tente ainsi de rendre compte des effets socio-territoriaux causés par le développement de ces grands projets qui vont concerner le plus souvent les populations locales les plus fragilisées. La construction de ces grands projets a souvent impliqué la démolition de certains quartiers historiques de la ville impliquant le déplacement contraint de leurs habitants dont les plus chanceux se sont vus proposer des solutions de relogement en périphérie de la ville... Face à cet ordre spatial imposé, je tente de décrire les stratégies d'adaptation et de résistances développées et mises en œuvre par des habitants souvent stigmatisés pour défendre leur droit à la ville.

Les publications et les communications

Les premiers résultats de ce travail de recherche ont été valorisés par le biais de plusieurs publications, dans l'intérêt d'exposer de nouvelles catégories analytiques et conceptuelles en rapport avec les différentes dimensions de l'extraterritorialisation des projets économiques et/ou urbains en rapport avec le mode de production capitaliste.

Publié en 2011 dans « *Les cahiers de l'association Tiers-Monde* » (éd. *préludes*), mon premier article intitulé « *De la gouvernance extraterritoriale instrumentalisée*¹ » montre la manière dont la mise en

¹ Alaimé M., 2011, « De la gouvernance "extraterritoriale" instrumentalisée : le cas de la zone économique spéciale d'Aqaba en Jordanie. ». Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde, Association Tiers-monde, pp. 19-30. hal-00601782. Publication proposée dans le cadre des actes du colloque international « Crise et soutenabilité du développement, XXVI èmes Journées du Développement de l'Association Tiers-Monde, Pôle européen de Gestion et d'Économie et l'Université de Strasbourg, 2-4 juin 2010, Strasbourg.

place de régimes urbains technocratiques à Aqaba, a profondément ébranlé les dispositifs démocratiques locaux. Je m'appuie notamment sur les recherches menées par Gérard Paquet (1998) et Claudette Lafaye (2001) qui interrogent la nature des relations entre ces notions de « Gouvernance » et de « Démocratie ». D'ailleurs, les travaux menés par ces chercheurs positionnent le développement de formes de démocratie locale comme « un défi posé à la gouvernance », un processus institutionnel qui laisserait à penser un « développement de dispositifs multiples et diversifiés de concertation et de participation » (Lafaye, 2001). Un modèle politique qui, peu importe les contextes territoriaux étudiés, tend à prendre en considération le rôle des structures associatives et des organisations non gouvernementales mais dont les stratégies d'action restent axées sur la performance économique reformulée en « performance de l'action publique » (Gaudin, 1990). Un constat qui n'est pas sans rappeler, mais de manière exacerbée, les objectifs économiques prioritaires donnés aux nouvelles structures de gouvernance technocratiques locales mises en place dans le sillage des politiques publiques néolibérales en Jordanie.

Dans les années 1990, la gouvernance politique de la région d'Aqaba témoigne d'une structuration institutionnelle multiscalaire déjà très singulière en comparaison des autres territoires jordaniens. Elle est composée de trois acteurs : l'Autorité de la région d'Aqaba² (spécifiquement en charge du développement économique et touristique de la région), le Gouvernorat d'Aqaba (à l'échelle régionale) et la municipalité d'Aqaba. La préfiguration de la zone économique spéciale d'Aqaba va induire la suppression des élections locales de juillet 1999, suivie par la dissolution de la municipalité et le transfert de l'équipe administrative au sein de l'*Aqaba Regional Authority* (A.R.A.). L'*Aqaba Special Economic Zone Authority* créé en 2001 pour prendre en charge l'administration de la zone franche, héritera des fonctions de l'A.R.A. dont le président sera nommé en contrepartie gouverneur d'Aqaba.

Cette refonte institutionnelle, réalisée en plusieurs temps, a participé au démantèlement des dispositifs démocratiques dans un pays où le processus de décentralisation reste encore globalement laborieux (Ababsa, 2019). Un processus derrière lequel la construction de la décision relative aux orientations en matière d'aménagement urbain et de développement économique s'apparente à un verrouillage face à de potentielles contestations sociales.

La création en 2004 de la structure en charge du développement économique de la zone, l'*Aqaba Development Corporation* (A.D.C.), témoigne d'un modèle de gouvernance d'essence néolibérale exacerbé et qui s'inscrit dans le processus de multiplication des acteurs techniques décisionnels,

² *Aqaba Regional Authority* (A.R.A.) était une structure de gouvernance locale qui portait déjà des réflexions en matière de prospective et de programmations économiques et urbaines à l'instar du projet *Teeba*, concrétisé aujourd'hui sur le même secteur géographique, à travers le complexe Tala Bay (cf. annexe 3).

contribuant en apparence à une forme de dilution des pouvoirs déjà évoqué dans les travaux de Vasuhda Chhotray et Gerry Stoker en 2009. En réalité, l'A.D.C., incarne aussi et surtout un nouveau véhicule d'investissement permettant à l'Etat jordanien d'investir dans les projets urbains et économiques locaux aux côtés d'investisseurs privés. Par ailleurs, l'A.D.C. a pour mission de dégager des nouvelles recettes au bénéfice du Trésor jordanien dans la cadre des négociations relatives à la cession de foncier au profit de nouveaux investisseurs mais aussi au travers des modalités de partenariats publics-privés négociées impliquant la privatisation de la gestion des grands équipements de transports stratégiques de la zone (port des conteneurs, aéroport international King Hussein d'Aqaba, etc.).

Je montre également dans cet article comment la notion de « démocratie participative » est réappropriée par ces structures de gouvernance technocratiques. Ces dernières usent d'expressions centrées sur la participation de la société civile aux stratégies de développement local pour traduire de manière spécifique (prisme économique) et restrictive la création d'emplois et l'embauche potentielle de la population active locale. Des emplois annoncés qui, pour beaucoup, n'ont pas été créés encore ou qui ne sont pas des postes occupés par des jordaniens. Parallèlement à ce décalage entre offre et demande d'emplois, je montre que l'avènement d'un urbanisme des grands projets de standing déployé le long du littoral et, la présence d'un régime dérogatoire fiscalement attractif, ont contribué au développement de pratiques spéculatives sur les marchés foncier et immobilier. En moins d'une décennie et en moyenne, un terrain d'une superficie de 200 m² situé au cœur du centre-ville d'Aqaba valait près de 30 000 JD en 1999. En interrogeant plusieurs propriétaires immobiliers dans ce secteur, le même terrain était estimé à 200 000 JD en 2010. Pour une surface équivalente, une parcelle de terrain située à proximité du littoral impliquait un investissement de 2 millions de JD en 2015. Cette spéculation a contribué à l'accentuation de processus de marginalisations et d'exclusions socio-spatiales dans le sillage de grands projets urbains développés sur le *waterfront*.

La Z.E.S. d'Aqaba accueille des investisseurs dans différents secteurs (tourisme, industries lourdes, plateforme logistique multimodale) et permet un certain positionnement international, mais illustre de façon exacerbée comment cet urbanisme de grands projets peut être une expérience économique et politique « extraterritoriale ». En effet, cette expérience témoigne de processus qui usent de la ressource territoriale, sans retour significatif en matière de développement et d'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Ces effets socio-territoriaux sont mis en lumière dans une publication proposée en collaboration avec ma directrice de thèse, la professeure Nora Semmoud en 2014, intitulé : « Urbanisme dans le Monde

arabe : entre ancrage à l'économie-monde et processus de marginalisations socio-spatiales³ ». Cet article tiré de mon intervention issue du colloque international de Clermont-Ferrand « Architecture symbolique et renouveau d'espaces marginalisés⁴ », est axé sur l'urbanisme des grands projets qui s'impose dans plusieurs pays et métropoles du monde arabe depuis les années 1980.

Nous montrons comment ces grands projets émergent au rythme de l'inscription des villes arabes dans les enjeux de la mondialisation et témoignent d'une fabrique urbaine dominée par des modes de production capitaliste eux-mêmes encouragés par des politiques et logiques néolibérales. Ils sont également l'occasion pour bon nombre de pays arabes de capter ou de justifier les financements de bailleurs de fond internationaux en faisant preuve de *good governance*. Un « bon aménagement » urbain, portant les signes de la modernité consumériste, apparaît désormais comme une condition indispensable pour arrimer les villes au système monde et faire de celles-ci des lieux attractifs pour les investissements étrangers et le tourisme.

Nous révélons donc aussi dans cet article les dynamiques paradoxales générées par ces projets⁵, entre valorisation et promotion urbaines et processus de marginalisations et d'exclusions socio-spatiales. L'article propose de mettre en évidence la logique néolibérale de ce mode de fabrique de la ville, ensuite de démontrer ses liens avec un urbanisme de l'isolat et enfin de révéler les formes de marginalisation et d'exclusion qu'il génère. La démonstration repose sur l'exemple d'Aqaba mais quelques incursions sur les grands projets dans les villes maghrébines sont proposées (concernant notamment leurs reconfigurations territoriales) pour permettre certaines mises en regard.

Par exemple, à Aqaba, l'A.S.E.Z.A. et l'A.D.C., en se substituant aux institutions locales traditionnelles supprimées pour être le relais du pouvoir central, jouent avant tout le rôle de facilitateurs au service des investisseurs, alors que dans les villes maghrébines et particulièrement dans le montage du projet de la Marina de Casablanca, l'absence des acteurs institutionnels marocains (des ministères aux élus locaux en passant par l'Agence urbaine de Casablanca) est notable (Cattedra, 2011). Malgré cette nuance, nous considérons à l'instar de Barthel (2008) qu'aucune coproduction des objectifs stratégiques et de la programmation n'est envisagée avec les élus et les habitants. La sophistication

³ Semmoud, N. et Alaïme, M., 2012, « Urbanisme dans le Monde arabe : entre ancrage à l'économie-monde et processus de marginalisations socio-spatiales », Architecture symbolique et renouveau des espaces marginalisés, Clermont-Ferrand, Edition de l'Espérou, pp. 221-232.

⁴ Organisé par le CERAMAC et qui s'est déroulé entre le 20 et le 22 mars 2012.

⁵ Un paradoxe que j'avais eu l'occasion d'exposer lors d'un colloque intitulé « Les communautés fermées entre innovation et fortification urbaines », organisé par la Fondation Braillard Architectes et l'Institut national de Genève, le 8 avril 2011.

des montages et les nouveaux modes de faire ont certes enclenché des processus d'apprentissage et des nouveaux process organisationnels, mais avec des limites où la transversalité n'exclut pas les pratiques purement sectorielles et l'emploi du partenariat n'empêche pas les stratégies récurrentes de court-circuitage des élus locaux et des habitants.

Dans tous les cas, nous insistons sur le fait qu'il s'agit là d'une forme urbaine et d'une architecture qui ne peuvent être concrétisées que sur des terrains vierges ou après avoir fait table rase de l'existant. Ces grands projets urbains sont implantés au gré des opportunités foncières, dans des anciennes friches, des espaces périphériques restés jusque-là en marge et abritant souvent de l'habitat précaire, ainsi que dans des espaces du centre ou de son prolongement, occupés par des bidonvilles. Dans de nombreux cas, ces opérations supposent nécessairement le déplacement des populations résidant sur les emprises foncières concernées ou à leur proximité. La logique de marchandisation de la ville et les opérations de démolition des quartiers d'habitat précaire laissent augurer des fractures territoriales entre des fragments urbains internationalisés et élitistes et la ville « ordinaire ». D'autant plus que nous assistons à une forte concentration des deniers publics pour l'émergence des grands projets urbains dont les effets de retour sur les conditions de vie des populations locales sont loin d'être évidents. Ainsi, le rôle de la puissance publique dans ces projets interroge inévitablement sur la justice spatiale, les politiques redistributives et l'intérêt général.

En revanche, ces projets font apparaître un recentrage sur le pouvoir central et sur ce que Barthel (2008) nomme « l'urbanisme du prince » qui renvoie à une volonté de contrôle accru sur l'évolution urbaine à un moment où les investisseurs internationaux s'intéressent de plus en plus au financement d'opérations à haute rentabilité. Le questionnement de Barthel (2008) sur le recentrage de l'État et son chef, qui serait un renforcement de fond de la structuration du pouvoir sous une forme clientéliste, est d'autant plus pertinent pour la Jordanie où le roi est présent dans la majorité des montages financiers des projets de waterfront aqabites. Le Roi se réserve ainsi un droit de regard sur les nouveaux projets de la zone franche, tout en y intégrant les élites économiques transjordaniennes et palestiniennes. Il rassure en particulier l'élite transjordanienne, jusqu'ici méfiante envers la politique de libéralisation économique menée par le gouvernement depuis une décennie. L'élaboration d'un urbanisme, à tendance néolibérale, conçu comme un produit d'investissement et caractérisé par la financiarisation, la privatisation et la dérégulation, semble aller de pair avec l'émergence d'un jeu urbain complexe. Il se distingue par la présence de nombreux experts, technocrates et hommes d'affaires, par la multiplication des partenariats public/privé, par la complexification des montages technico-financiers et par l'implication du pouvoir central, voire le chef de l'Etat lui-même. En revanche, la mise à distance des pouvoirs locaux, notamment des élus de la municipalité et des habitants, fait reculer davantage l'implication de ces acteurs dans la fabrique de la ville. La

gouvernance ici consiste à réformer les institutions politiques, notamment en substituant à certaines d'entre-elles des structures ad hoc, pour limiter les entraves au bon fonctionnement du marché. Ces mutations des formes de régulation et de consensus soulèvent d'autant plus la question démocratique (C. Lafaye, 2000) qu'il y a une hypersensibilité des populations aux manifestations d'injustice, au moment du printemps arabe.

Cette mise en tension d'un espace tiraillé entre processus extraterritoriaux et enjeux économico-politiques nationaux invitant à l'ancrage de la zone franche et de ses projets, m'encourage à proposer par la suite un article consacré à ce paradoxe dans la revue des *Annales de Géographie* en 2015⁶. Ce travail avait fait l'objet de premières réflexions exposées lors de mon intervention au colloque international du Laboratoire GREMMO et de Sciences Po Lyon, le 29 octobre 2012, consacré aux « Villes, acteurs et pouvoir dans le monde arabe et musulman⁷ ».

Cet article m'aidera notamment à structurer les principales hypothèses de ma thèse (citées plus haut). Toujours à travers l'exemple de la zone économique spéciale d'Aqaba, je rends compte de l'existence de différentes dimensions extraterritoriales qui se retrouvent dans les dispositifs et projets développés dans le sillage des politiques urbaines néolibérales. Je tente dans cet article d'en révéler leurs manifestations, les modalités d'ancrage ainsi que leur articulation sur le territoire hôte. L'extraterritorialité est alors évoquée dans l'appréhension de la fabrique de la ville néolibérale comme dans l'étude de hauts lieux de la mondialisation économique à l'image des zones franches. Je recontextualise cette extraterritorialité en revenant notamment sur l'histoire économique singulière d'Aqaba tout au long du XX^e siècle et dont la destinée dépendait déjà beaucoup des relations fluctuantes qu'entretenait la Jordanie avec l'économie mondiale (notamment le commerce international). Une histoire marquée par le rôle géostratégique de l'interface représentée par l'unique fenêtre maritime du pays et par un développement urbain intimement lié à celui de son port. Parallèlement, je poursuivais cette analyse de l'économie territoriale d'Aqaba dans un article destiné à intégrer l'Atlas de la Jordanie⁸. Ce travail présente les grands projets économiques engagés dans la zone franche depuis 2001, et révèle les impacts de leur développement en matière de recompositions

⁶ ALAIME M., 2015, « Le paradoxe extraterritorial au cœur des territoires mondialisés. Le cas de la zone économique spéciale d'Aqaba, Jordanie », *Annales de Géographie*, Armand Colin / Dunod, Paris, pp. 498-522.

⁷ ALAIME M., 2012, « La zone économique spéciale d'Aqaba (Jordanie) : peut-on réellement parler de « fragment mondialisé ? », *Villes, acteurs et pouvoir dans le monde arabe et musulman*, Colloque international du Laboratoire GREMMO et de Sciences Po Lyon, 29 & 30 octobre 2012, Lyon.

⁸ ALAIME M., 2013, « Aqaba an Extra-Territorial City », *Atlas of Jordan*, Presses de l'Ifpo, Institut français du Proche-Orient, Beyrouth, pp.407-410.

territoriales et d'effets socio-territoriaux (relocalisation du port principal près de la frontière méridionale jordano-saoudienne, déplacements de populations, etc.).

En 2020, je décide de réactualiser l'analyse de ces dynamiques économiques et territoriales dans le cadre d'un article destiné à l'ouvrage l'« Abécédaire de la ville au Maghreb et au Moyen-Orient⁹ ». La préparation de ce travail a nécessité d'identifier et d'analyser les reconfigurations des systèmes d'acteurs économiques porteurs des grands projets urbains en lien avec les difficultés financières qu'ont connus certains réseaux d'investisseurs (notamment la famille Hariri) fragilisés par les conséquences de la crise économique de 2008¹⁰. Cette recherche m'a permis de construire la conclusion de cette thèse orientée sur l'avenir incertain d'Aqaba, lié d'un côté aux critiques formulées publiquement dans la presse d'un modèle qui a montré ses limites¹¹ et, de l'autre, la volonté politique, imprégnée d'un contexte de concurrences interterritoriales exacerbées, de renouveler voire même d'étendre le régime franc sur un périmètre encore plus vaste dans cette région.

L'immersion en collectivités

La proposition d'emploi en tant que chargé d'études en économie territoriale à l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois (A.D.U.G.A.) que j'ai reçu en 2012 a constitué un moyen de poursuivre ce travail de manière itérative, en confrontant la nature des processus que j'avais pu observer et analyser lors de mon travail de terrain en Jordanie avec les projets que j'ai été amené à conduire dans le cadre de mes missions. J'ai pu réaliser ce travail en immersion à Amiens puis, directement dans le champ des collectivités territoriales, en tant que Directeur de l'économie, de l'innovation et de l'enseignement supérieur à l'agglomération du Beauvaisis depuis le 1^{er} juin 2021. Malgré des contextes territoriaux différents, j'ai pu relever un certain nombre de similitudes dans des rapports de force politiques et économiques à l'origine de l'émergence de projets et ce indépendamment des spécificités territoriales.

Je voudrais souligner ici le rôle essentiel de mon travail de thèse sur les zones franches dans l'analyse de processus d'extraterritorialisation que l'on retrouve en réalité aussi dans d'autres contextes

⁹ ALAIME M., 2020, « Zone franche », in Abécédaire de la ville au Maghreb et au Moyen-Orient, Presses universitaires François-Rabelais, 438 p.

¹⁰ Le report ou l'abandon de plusieurs projets comme Horizon de Bahaa Hariri, la reprise du projet Saraya Aqaba de Saad Hariri par l'émirati Eagle Hills, etc.

¹¹ En réalité, les critiques formulées dans le Jordan Times (article du 11 juillet 2021) sont autant dirigées vers le gouvernement jordanien que l'A.S.E.Z.A. notamment celles relatives aux effectifs de fonctionnaires pléthoriques qui ont été embauchés localement, une problématique liée à la conduite d'un processus de décentralisation mal maîtrisée, et partagée localement avec d'autres gouvernorats jordaniens. Une stratégie d'attractivité touristique qui tarde à faire ses preuves en lien avec une accessibilité routière et aéroportuaire inadaptée (horaires des vols, infrastructures routières à renouveler, etc.).

territoriaux. À Amiens comme à Beauvais, mon travail consistait, et consiste encore aujourd'hui, à produire des analyses relatives au tissu et aux dynamiques économiques propres au territoire de l'intercommunalité dans le but d'apporter des éclairages aux élus locaux susceptibles de contribuer à la formulation de nouvelles orientations en matière de politiques publiques dans les champs du développement économique et de l'aménagement urbain. Mes missions me permettent d'analyser les intérêts politiques et économiques et les rapports de force existants entre les élus locaux, les grands acteurs extraterritoriaux de l'économie capitaliste mondialisée (investisseurs financiers immobiliers dans les secteurs de la logistique et du e-commerce) et les réseaux d'entrepreneurs locaux influents localement. Par exemple, l'observation des logiques et des intérêts économico-politiques qui influencent la commercialisation de parcelles de foncier en zone d'activité, m'a permis d'appréhender ces confrontations entre investisseurs exogènes et élus locaux mais aussi les consensus générés entre ces acteurs dominants de la production de l'espace. En tant qu'acteur du système, j'ai pu rendre compte du caractère extraterritorial de ces consensus qui excluent systématiquement les problématiques et enjeux du développement territorial. Parmi ces enjeux, l'absence de concertation avec les collectifs d'acteurs économiques endogènes et les habitants pour définir les orientations et projets économiques prioritaires au regard des ressources territoriales (naturelles, foncières, agricoles, savoir-faire traditionnels, etc.) et des attentes locales (alimentation locale, espaces de production partagés, équipements mutualisés, énergies vertes produites localement, etc.). Face à ce constat et à l'évolution de la réglementation en matière de consommation foncière (une sobriété foncière pour tendre vers le zéro artificialisation nette), je me suis entouré de collectifs d'acteurs caractérisés par la grande diversité de leurs profils et de leurs compétences (associations, artisans, industriels, etc.) structurés en Pôles Territoriaux de Coopération Économique (P.T.C.E.) pour proposer aux élus locaux de modifier la destination fonctionnelle de certaines friches urbaines ou parcelles en zone d'activité vers des « espaces ressources » mutualisés et de travail partagés. Il s'agit aussi d'espaces d'échanges autour de compétences, de savoir-faire en réfléchissant collectivement aux perspectives économiques et sociétales (de type « tiers-lieu » et « Agora »). Ces espaces peuvent prendre la forme de grandes halles ou de villages économiques en plein air, en ville comme en zone d'activité, dans lesquels les activités (croisements high tech et low tech ; économiques, sociales, intellectuelles, artisanales, récréatives, etc.) dialoguent et se consacrent aux solutions à apporter pour répondre aux besoins essentiels du territoire. Ces propositions qui ont été politiquement validées entrent en conflit avec les modèles (celui de la croissance et des logiques capitalistes dominantes) extraterritoriaux, intérêts (des entrepreneurs locaux influents) et critères économiques quantitatifs classiques (nombre d'emplois créés, investissements sur le territoire, recettes issues de la vente de foncier et de la fiscalité). La transformation progressive de mes missions part de l'analyse critique d'un modèle dominé par les logiques et modes de production capitalistes (dans l'économie et la fabrique urbaine) toujours

dominant aujourd'hui, qui cherche les clés de sa régénération dans ce contexte des transitions - économique, écologique, énergétique, etc.). Je tente malgré tout de favoriser l'ancrage territorial de projets économiques en encourageant les acteurs politiques locaux à ne plus seulement s'intéresser à ces modèles et logiques capitalistes portés par des investisseurs endogènes et/ou exogènes qui influencent les perceptions et attentes des élus en matière de développement et retombées économiques.

Je tente ainsi de sensibiliser les élus à la nécessité de structurer des écosystèmes territoriaux adaptatifs aux crises dont nous continuerons à être confrontés, socialement et économiquement inclusifs (autour de modèles économiques publics-privés plus hybrides et d'emplois non délocalisables). Des constructions qui viennent d'en bas (des acteurs et initiatives locaux), qui s'inspirent et valorisent les spécificités des ressources propres à chacun des territoires rappelant ainsi le concept d'« avantage différenciatif » de Bernard Pecqueur (2007). Le métier de développeur économique tend à évoluer selon moi puisqu'il intègre des problématiques de développement territorial de plus en plus larges et transversales (requalification urbaine et intégration à la ville des zones d'activités, animation de collectifs d'acteurs diversifiés pour penser autrement le développement, etc.) qui conduisent progressivement à laisser le « génie des lieux » s'exprimer (Pecqueur, 2007).

In fine, l'intérêt de mon approche est de pouvoir observer une distribution et une circulation des richesses économiques créées par différentes composantes de l'écosystème territorial dans des logiques de filières courtes ou à géométrie variable (dans l'alimentaire, la production énergétique, l'industrie du machinisme et du travail des métaux, etc.). La structuration de ces écosystèmes territoriaux inclusifs m'a conduit à ne pas limiter mon champ d'observation aux seuls mécanismes et processus de « ruissellement » des richesses (distribution par les salaires par exemple) qui s'inscrivent en aval de cette confrontation des idéologies et des modèles économiques entre processus d'extraterritorialisation et ancrages des projets de développement économique et urbains. Je me suis notamment intéressé aux natures de collaborations et aux interdépendances entre les métropoles - ou villes-centre - et leur hinterland dans le but de compléter l'approche territoriale des écosystèmes inclusifs, s'opposant là aussi aux logiques capitalistes de concentration des investissements dans certains territoires en mesure de valoriser les surplus de capitaux. Dans cette optique, Olivier Bouba Olga (2019) démontre que : « les situations les plus dynamiques sont observées lorsque les territoires autour de la métropole apportent pleinement leur contribution, tant d'un point de vue résidentiel et récréatif que d'un point de vue productif à la recherche du modèle générique de développement » (Bouba Olga, 2019, p.2). Les problématiques de structuration de filières courtes alimentaires et énergétiques que j'ai pu étudier autour d'Amiens et de Beauvais m'ont révélé que les hinterlands, tant dans les compétences qu'ils abritent que les ressources dont ils disposent, peuvent devenir des

territoires clés de la transition écologique. Dans le prolongement de ces premiers travaux d'observation menés à Amiens, j'ai publié un article relatif aux clusters métropolitains et à leurs interactions avec des collectifs d'acteurs institutionnels et économiques qui se structuraient en milieu périurbain¹², dans le but de faire émerger des projets collaboratifs à même de contribuer à la transition énergétique dans les territoires¹³. Ce travail a été réalisé en partenariat avec la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU). Cette confrontation des logiques et modèles de développement interpelle une autre théorie ou plutôt croyance qui tend à encourager les modes de production capitaliste, celle dite du « ruissellement » (*Trickle-down effect* décrit par Solé en 1981) questionnée dans la thèse.

Ces travaux ainsi que mes expériences professionnelles se trouvent à la confluence de modèles de développement territorial et de création de richesses antagonistes. Ces différentes observations ainsi que les attentes sociétales actuelles me laissent à penser que nous pourrions être à un tournant dans la redéfinition de la division internationale du travail en recentrant les efforts en matière de politiques publiques sur la valorisation et les complémentarités des écosystèmes économiques territoriaux. Mais est-il envisageable pour cela de penser aujourd'hui que ces politiques de développement économique et d'aménagement urbain pourraient désormais dépasser les seules logiques de valorisation du capital et ainsi, de passer d'une vision étatique centralisée à des réflexions locales davantage responsables et solidaires, en immersion, s'appuyant sur les ressources spécifiques des territoires, dans le but d'y trouver les clés de nos transitions ?

Ces réflexions et questionnements s'appuient sur mon regard de chercheur posé sur les apports et les limites de mes missions en tant que professionnel exerçant dans le champ du développement économique. Ce positionnement singulier m'invite notamment à penser un repositionnement des travaux en sciences sociales au cœur de recherches multidisciplinaires afin d'appréhender au mieux les problématiques du développement territorial. Elles ont également sans doute un rôle important à jouer en allant plus loin dans leur engagement analytique et critique tout en cherchant à s'adresser - et à atteindre - l'ensemble des acteurs « des chaînes programmatiques et institutionnelles de ce qu'on appelle encore le développement » (Copans, 2011, p.5) dont je fais partie en tant qu'acteur agissant au sein d'une collectivité territoriale. Un engagement qui permettrait de mesurer « la portée réelle et des effets dits pervers de toute action publique » (idem) en organisant des débats qui dépassent les

¹³ ALAIME M., 2016, « Clusters urbains et collectifs innovants dans le Grand Amiénois », les dossiers FNAU, n°26, Paris, pp.8.

frontières académiques pour atteindre les organismes institutionnels, les écosystèmes des acteurs du développement, les réseaux associatifs et autres collectifs d'habitants, etc.

INTRODUCTION

La réflexion que je soumetts dans le cadre de cette thèse sur travaux se situe au moment-clé de l'émergence d'une zone économique spéciale qui inclut la ville méridionale d'Aqaba¹⁴ en Jordanie, en m'intéressant aux acteurs locaux, nationaux et internationaux (des sphères institutionnelles, politiques et économiques), dans leurs manières de penser et de faire l'aménagement urbain et le développement économique selon la logique néolibérale. L'étude des politiques d'aménagement et de développement territorial, de la manière dont elles sont construites puis mises en œuvre, jusqu'à leur réception sociale (Semmoud, 2007), fait l'objet de différentes approches dans le champ des sciences sociales. Une première approche relèverait d'une géographie politique et institutionnelle (Guichard, 1986 ; Rosière, 2007 ; Raffestin, 2019) qui va questionner la gouvernance publique, s'intéresser aux processus de construction de la décision, de la mise en œuvre des politiques et aux interactions souhaitées - et celles réellement concrétisées - avec les acteurs constitués de la société civile. Une deuxième approche, développée en France, semble davantage centrée sur le rôle déterminant du pouvoir politique plus que sur les modes d'agir des acteurs institutionnels, et tend à souligner le caractère volontariste et optimiste d'une action publique en mesure de corriger à elle seule les inégalités sociales et spatiales (Alexandre, 2016). Bien que ces approches présentent un intérêt dans l'analyse des acteurs autour de l'aménagement, je suggère pour ma part d'axer davantage mon analyse sur les dimensions idéologique et conflictuelle de l'aménagement.

Ce positionnement témoigne de ma volonté de construire un cadre d'analyse structuré autour de deux niveaux d'observation des relations entre acteurs dans le but de décrypter les stratégies d'aménagement et de développement territorial mais aussi les effets économiques et socio-spatiaux qu'elles génèrent localement, dans un contexte donné. Un premier niveau consisterait à mettre en exergue les rapports de force et de pouvoir relatifs aux acteurs de la « production de l'espace » (Lefebvre, 2000). Derrière ce prisme révélateur d'un choix de positionnement scientifique qui s'inscrit dans le champ de la géographie radicale (Harvey, 1989 ; Smith, 1996 ; Brenner, Marcuse & Mayer, 2011), mon appréhension des stratégies d'acteurs est resituée au cœur d'une analyse des modes de production capitaliste de la ville en les restituant dans un rapport complexe entre modèles de développements différenciés : l'économie mondialisée (confortée par les politiques publiques néolibérales) et l'économie territoriale. Cette notion d'économie territoriale qui se retrouve au cœur de mon travail est inspirée des travaux de Bernard Pecqueur qui n'opposent pas ces deux modèles, l'auteur défendant l'idée que l'économie locale structurée en grappe d'acteurs (ou « cluster »), en

¹⁴ 188 000 habitants en 2015 (selon le département des statistiques de Jordanie)

écosystème territorial, est : « *une modalité locale d'adaptation au global et un outil de relance de compétitivité qui vient compenser les différentiels de coûts avec les pays à bas salaire. Le cluster n'est donc pas un renfermement dans le local mais, au contraire, l'expression d'une meilleure intégration au monde* » (B. Pecqueur, 2007, p.48). Mon travail de recherche s'inscrit dans cette même tendance qui consiste à contrer la marginalisation de l'économie territoriale et de son développement au bénéfice d'une approche d'abord et avant tout macrocentrée, sur l'économie nationale et internationale. Ce positionnement invite à réinterroger le rôle central du territoire qui ne peut plus être limité à la définition que l'on retrouve dans la théorie économique c'est-à-dire comme : « un espace neutre qui projette l'activité économique et dont la seule manifestation de son existence est le coût du transport pour le parcourir depuis le lieu de production jusqu'au marché » (Pecqueur, 2007, p.43).

Bernard Pecqueur rappelle ainsi que le territoire est surtout un « construit d'acteurs qui implique non seulement les entreprises mais aussi d'autres acteurs, formateurs, chercheurs, pouvoirs publics, voire les consommateurs eux-mêmes, qui se situent ainsi par rapport à une provenance qui va influencer sur leur choix » (idem). Derrière ce construit, et à la lumière de mes différentes expériences de terrain, je propose d'utiliser la notion d'écosystème économique territorialisé inclusif qui se trouve plus ou moins mature selon les contextes et surtout qui dépasse l'analyse des seuls inputs que sont la matière première, le travail et le capital. L'analyse d'un écosystème économique territorialisé inclusif implique l'étude de la mobilisation des ressources spécifiques d'un territoire par les collectifs d'acteurs locaux c'est-à-dire : quelles sont-elles réellement ?, de quelles manières sont-elles mobilisées et valorisées ? mais aussi selon la dynamique d'acteurs comment peuvent-elles être enrichies par leurs combinaisons participant aussi à l'émergence d'une économie davantage inclusive (tournée vers les potentiels locaux en réaction/adaptation à la concurrence internationale, aux problématiques climatiques et environnementales) pour répondre à des problématiques de développement plus localisées, clairement post-fordistes. Ainsi, l'effet cluster permet la combinaison « des apprentissages cognitifs accumulés localement, de la culture, de la formation spécifique, mais aussi l'utilisation d'aménités environnementales, comme le paysage, le climat (...) une nouvelle forme d'organisation économique qui devrait concourir puissamment à la reconfiguration de la division internationale du travail et de la production » (Pecqueur, p 48-49). Dans un contexte toujours prégnant de globalisation, Bernard Pecqueur invite les territoires à prendre conscience de leurs potentiels sans se spécialiser dans une optique d'avantages comparatifs mais plutôt en percevant des avantages différenciatifs. Cette approche tend à positionner les territoires non plus vis-à-vis des autres dans un contexte concurrentiel mondial exacerbé dont il ne s'agit plus d'alimenter mais plutôt de se focaliser sur des domaines de production spécifiques dans lesquels les territoires semblent les plus à même à créer localement de la richesse en imbrication avec d'autres écosystèmes économiques territoriaux autrement spécialisés.

Pour B. Pecqueur, « un tel type de comportement remet en cause le découpage par systèmes productifs nationaux (espaces donnés), puisque les initiatives ne résultent pas d'une politique centralisée à l'échelle d'un Etat-nation mais de groupes d'acteurs mobilisés pour résoudre un problème productif » (p.50). Mon approche de l'écosystème économique territorialisé inclusif se nourrit du regard porté par Bernard Pecqueur sur les spécificités territoriales comme un levier de développement adapté à chaque contexte mais répondant aussi à des besoins endogènes. Aujourd'hui, au-delà des spécificités productives, les problématiques de souverainetés énergétiques et alimentaires que se saisissent peu à peu l'ensemble des territoires invitent à complexifier la structuration de ces écosystèmes économiques territoriaux : entre domaines d'activités essentiels et partagés par tous (pour répondre à des besoins « vitaux » endogènes) et avantages différenciatifs contribuant à apporter des solutions plus globales aux économies et territoires nationaux.

Ma sensibilité à l'approche endogène des économies territoriales toujours en interaction avec des dynamiques économiques globalisées m'a conduit à m'interroger sur le côtoiement (voire la rencontre) de modèles économiques différenciés dans les territoires : ceux qui s'imposent depuis l'extérieur (extraterritoriaux, dominés par les modes de production capitalistes mais souvent à partir d'organisations et d'acteurs locaux ou nationaux) et ceux qui ont émergés localement à travers le temps, plus ou moins accompagnés et encouragés dans leur développement par la puissance publique. Je donne ainsi une importance particulière à la problématique de l'ancrage de projets, encouragés par des politiques publiques souvent fortement incitatrices (régimes dérogatoires des zones franches par exemple), et émanant de phénomènes économiques qui peuvent être étrangers au territoire hôte. J'interroge alors les logiques d'investissements transnationaux qui sous-tendent la fabrique de la ville néolibérale : quelles sont les retombées socio-économiques ? Quel(s) sont les système(s) de redistribution de richesses ? Quelles sont les dynamiques économiques qui émergent ou se trouvent confortées dans les territoires ?

Derrière les systèmes d'acteurs (économiques, politiques) qui influencent la conception et la mise en œuvre des politiques d'aménagement et de développement dans les territoires, se trouvent des rapports de confrontation des forces productrices mais aussi de domination pouvant être à l'origine d'effets socio-territoriaux. Au-delà de la question des modalités d'ancrage de ces projets localement, j'analyse aussi la manière dont ils peuvent impacter spatialement et socialement le territoire. Ces effets observables sur le territoire, induits par la réalisation de projets économiques et urbains constituent mon second niveau d'observation. Je tenterai ici de rendre compte d'un aménagement et de choix stratégiques de développement du territoire qui peuvent porter atteinte aux espaces de vie des habitants, à la manière dont ils se sont appropriés et dont ils pratiquent la ville au quotidien, voire même dégrader leurs conditions d'existences.



Figure 1 - La ville d'Aqaba (aylaoasis.com)

La progression et la généralisation des situations conflictuelles, en lien - et en réaction - avec le développement de projets d'aménagement d'essence néolibérale et de natures diverses, ont depuis longtemps été observées et étudiées dans de nombreux travaux de recherche depuis les années 1980 en Europe (en France avec notamment les travaux de Subra en 2007) comme en Amérique du Nord (Harvey, 2007, 2012 ; Smith, 1996, Theodore & Brenner, 2002). L'analyse de la problématique du vécu de l'habitant dans des conflits contextualisés, souvent de proximité (Melé, 2013) ou concernant un champ d'action spécifique (aménagement d'un espace public, qualité d'un service public, etc.), diffère de l'approche que j'ai développée dans la thèse dans le sens où mon analyse se focalise sur plusieurs processus d'exclusions de natures diverses et intriqués (socio-économiques en lien avec la création d'emplois et socio-spatiales en lien avec la production urbaine), et des stratégies élaborées par des habitants en réaction à cet ordre urbain imposé.

Je tends à m'éloigner d'un postulat propre à une géographie institutionnelle qui positionne l'habitant essentiellement dans des collectifs de concertation/consultation ou des collectifs de riverains mobilisés en alliance ou en confrontation avec d'autres entités (collectivités locales, État, etc.). Inscrivant mon analyse des jeux et des stratégies d'acteurs, dans une approche davantage orientée vers des travaux de recherche menés cette fois-ci dans le champ de la géographie sociale, je tente de rendre compte de situations de fragilisations sociales, de ségrégation socio-spatiale, d'exclusion, de fragmentation urbaine (Navez-Bouchanine, 2002) que peuvent connaître les acteurs ordinaires (Berry-Chikhaoui, 2019). Ces bouleversements, qui affectent souvent les habitants les plus fragilisés, sont en lien avec des projets d'aménagement structurants correspondant à la volonté politique de certains

États, et à la concrétisation de politiques publiques visant à rendre attractif leur territoire, afin qu'il puisse capter les surplus de capitaux. Face à ces intérêts surplombants, je tente dans mon analyse de rendre compte de la nature des bouleversements dans la vie quotidienne de ces habitants mais aussi leurs réactions, leurs adaptations et autres actes de « résistances » face à un ordre socio-spatial qui leur est imposé. Il s'agit donc d'interroger la place de l'habitant comme acteur dominé en situation de subir mais aussi dans sa capacité créatrice pour réagir en réinventant son quotidien face à ces logiques de productions dominantes (Berry-Chikhaoui, 2009).

Hypothèses et questionnements scientifiques

Comme annoncé plus haut, ma recherche porte sur la mise en place, depuis 2001, d'une zone économique spéciale de 375 km², englobant la ville jordanienne d'Aqaba (cf. Figure 1) et son hinterland ainsi que l'intégralité du littoral jordanien. Mes observations de terrain, débutées dans le cadre de mon Master en 2006, m'ont permis d'appréhender et analyser la nature et les jeux d'acteurs qui sous-tendent le développement de projets urbains, ainsi que les dynamiques territoriales et leurs effets économiques et socio-spatiaux. J'ai procédé à l'analyse de la structuration des systèmes d'acteurs, à l'origine de la création de quatre grands projets urbains, qui ont par la suite participé à de profondes reconfigurations territoriales dépassant les seuls constats de saturation et de privatisation progressive du littoral jordanien. Je me suis notamment intéressé à des quartiers de natures hétérogènes (populaires parfois informels, de l'habitat collectif très excentré de la ville) situés dans les périmètres de développement de ces grands projets urbains, ceux plus précisément de Shallaleh et de Shmeisani, dont l'histoire et les statuts réglementaires sont différents, mais tous sont concernés par des opérations de démolition et de déplacements forcés de leurs habitants. Je montrerai que le régime dérogatoire de la zone franche d'Aqaba a favorisé l'inscription de pratiques et de modes de fabrication de la ville néolibérale. **Ainsi, ne peut-on pas voir dans ces régimes dérogatoires déployés dans plusieurs grandes villes à travers le monde (Signoles, 2014) depuis plus de quarante ans, et de manière exponentielle depuis les années 1970-1980, des outils de mises en œuvre de politiques néolibérales au service du capitalisme, participant de l'accroissement et de l'accentuation d'inégalités économiques et socio-territoriales, s'inscrivant dans une montée des contestations et des conflits en lien avec les politiques d'aménagement et de développement des territoires ?** Le contexte territorial de la zone franche d'Aqaba m'a permis de révéler des processus de ségrégations et d'exclusions socio-spatiales. Il m'a également permis d'interroger la notion de « fragmentation urbaine » en m'inspirant de l'analyse critique de la notion proposée par Navez-Bouchanine (2002). La fragmentation de la ville (en sachant que la ville unifiée n'a jamais existée) à travers la planification urbaine et les pratiques de la production urbaine néolibérale dominantes occultent toutes imbrications urbaines et rendent socialement instables les polarités (Navez-Bouchanine, 200

2). La mise en place de la zone franche d'Aqaba révèle des transformations territoriales brutales (autoritaires) qui déstructurent et fragilisent les sociétés locales. Ces phénomènes qui ont été peu analysés dans un contexte de zone franche (Verdeil, 2001 ; Berry-Chikhaoui, Deboulet et Roulleau-Berger, 2007 ; Harvey, 2011) mettent en évidence des processus exacerbés de marchandisation du territoire (Peck et Tickell, 2002 ; Beal et Rousseau, 2008) à Aqaba. **N'observe-t-on pas des convergences de significations au regard de mon terrain et des différents contextes territoriaux évoqués dans ces travaux, offrant une dimension globale aux effets déstructurants / destructeurs du capitalisme dans les territoires ?** **Devant ces effets socio-territoriaux, les acteurs ordinaires ne développeraient-ils pas un regard critique et des réactions conflictuelles observables pour dénoncer un seul et même système politique et économique dominant qui tend à mettre en tension les territoires ? Une domination qui aurait pour objectif de faciliter le réinvestissement des surplus et l'accumulation éphémère du capital et par cela, le renouvellement des élites du capitalisme ?** Ce système économique capitaliste financiarisé et globalisé s'avère être en mesure de générer injustices, inégalités, contestations, crises et conflits protéiformes. Sur mon terrain d'étude, ces contestations ont notamment pris la forme d'engagements dans l'espace public par le biais de la formation de collectifs d'habitants. Ces collectifs prennent alors l'apparence d'un acteur politique qui tente de « construire une capacité à contester l'aménagement perçu comme un "ordre socio-spatial imposé" » (Berry-Chikhaoui, 2019, p.8).

La première hypothèse qui sous-tend ces questionnements concerne **l'existence de processus d'extraterritorialisation (et de dimensions extraterritoriales des projets économiques et urbains en développement) générés, voire même exacerbés, par les politiques publiques néolibérales.** A travers le terme d'extraterritorialité, j'entends des espaces institutionnels, économiques ou des projets d'aménagements urbains (compris comme réalités perçues et vécues par les acteurs ordinaires locaux) dont la conception, la construction, le fonctionnement et les richesses créées **échapperaient au territoire hôte et à ses habitants.** Je considère les dynamiques induites par la zone économique spéciale d'Aqaba comme un laboratoire révélateur (à inscrire dans une portée plus globale des productions spatiales du capitalisme) de l'imbrication de plusieurs dimensions extraterritoriales. Ces dernières témoignent de processus de dépossession, à la fois politique, institutionnelle et économique (en lien avec le régime exceptionnel et dérogatoire de la zone franche et les pratiques des entreprises étrangères implantées), mais aussi urbaine, en référence aux travaux menés sur la fragmentation socio-spatiale et sur la conception néolibérale de la fabrique de la ville. Ces dépossessions attesteraient de rapports de force et de domination qui se cristallisent dans les territoires **dont les enjeux seraient la reproduction/régénération des élites économiques dominantes du capitalisme.**

Ainsi, de manière plus précise, je questionne la relation aménageur/aménagé en observant une double disjonction : d'abord la séparation entre un aménagement imaginé et planifié par la puissance publique (politique, institutionnelle et technique) et celui négocié et produit par des acteurs privés (investisseurs, concepteurs, développeurs, exploitants), puis la mise en regard de cet espace négocié et concrétisé avec l'espace de vie et l'espace vécu des habitants qui reste un champ aveugle des acteurs institutionnels et économiques (Frémont, 1976 ; Lefebvre, 2000).

Je propose d'interroger ce premier niveau de relation entre les acteurs publics et privés intervenant dans des champs du développement territorial que je considère comme intriqués et pourtant trop souvent étudiés de manière dissociée : celui du développement économique, d'une part, et de l'aménagement urbain, d'autre part. Il s'agit notamment de révéler des dynamiques itératives de production et d'aménagement de l'espace soumis à des rapports de domination qui participent d'une mise en tension du territoire concerné.

Un second niveau, situé plus en aval dans le processus de fabrique urbaine, consiste à questionner la relation aménageur/aménagé dans des rapports cette fois-ci de domination. Une autre hypothèse concerne les effets socio-territoriaux, analysés dans un « entre-deux des dynamiques institutionnelles et sociales » (Navez-Bouchanine, 2012), et liés au développement de grands projets urbains. **Ceux-ci révéleraient des situations de domination sociale et de vulnérabilités accentuées pour certains groupes d'habitants, en même temps qu'ils contribueraient à la déstructuration du lien social au sein des quartiers affectés mais aussi entre différents secteurs qui composent la ville.**

Je repositionne ces rapports de domination, situés au cœur de mon projet scientifique, au sein d'un système économique capitaliste globalisé, marqué par le caractère cyclique des processus d'accumulation du capital et de ses crises, et observables à l'échelle planétaire - qu'il génère (Marx, 1872 ; Harvey, 2011). Le capitalisme est appréhendé dans mon travail comme le modèle de production dominant (Lefebvre, 2000 ; Castells, 1973) dans les mécanismes de création de richesses économiques au sein des territoires, comme au niveau de la fabrique de la ville et qui s'aligne sur les logiques d'accumulation et les stratégies de réinvestissement des surplus du capital. Le développement et la généralisation de ces logiques productives ont été facilités par la mise en œuvre de politiques publiques néolibérales depuis les années 1970. Les territoires sont alors positionnés dans des logiques de compétition et de concurrence, à partir de critères discriminants qui semblent sans cesse se renouveler (attractivité du foncier, main d'œuvre qualifiée et classes créatives, dynamiques d'innovation, énergies renouvelables, etc.) dans le but d'attirer de nouveaux capitaux, clients, entreprises, investisseurs, actifs qualifiés, populations résidentes à fort pouvoir d'achat, touristes, etc.

Le néolibéralisme et la notion de « production urbaine néolibérale » sont compris et intégrés dans mon travail selon deux acceptions que je qualifie de « complémentaires ». Premièrement, en tant que « **vision** » de l'économie, ou « **modèle économique** », influençant des politiques publiques d'État qui vont chercher à favoriser les conditions à même d'attirer les investissements internationaux (libre marché, rapatriement des profits, dérégulation, défiscalisation), et, ainsi, voir affluer des capitaux en quête de valorisation (Puel, 2005). Concrétisée de manière exacerbée, cette vision peut générer des outils favorisant une dérégulation à outrance du fonctionnement institutionnel et politique de certains territoires. Dans cette perspective, je montrerai que les zones franches peuvent en être des exemples emblématiques. Cette vision de l'économie alimente un référentiel de marché (en tant que cadre mental renvoyant autant à des intérêts qu'à un rapport au monde) en mutation et dont l'influence est grandissante depuis les années 1970-1980 dans la conception des politiques publiques d'aménagement (Müller, 2010). Ensuite, l'autre aspect dominant de ce « modèle » est **la place considérable de la finance dans l'économie et son influence dans les modes de production, notamment de l'urbain**. Ainsi, je tends à rejoindre l'approche de Peck, Théodore et Brenner, qui envisage le néolibéralisme comme un élément faisant partie d'un système capitaliste globalisé avancé et qui s'exprime en premier lieu dans les processus de fabrique urbaine (Rousseau, 2009 ; Béal & Rousseau, 2008).

Parmi ces politiques incitatives alignées sur les mécanismes de production du capitalisme, l'une des plus emblématiques renvoie aux régimes dérogatoires des zones franches qui, parfois, s'appliquent à l'échelle d'une ville voire d'un territoire régional. Dans le cadre de cette thèse, je me suis intéressé spécifiquement à un territoire dans lequel a été expérimenté l'une des nombreuses déclinaisons de cet « outil juridique » qui, en réalité, semble incarner une politique agressive, de dérèglementation et de dérégulation, à la fois institutionnelle et économique. Le terme de « dérèglementation » renvoie ici aux régimes juridiques d'exception des zones franches qui impliquent des modifications législatives localisées, dont des allègements réglementaires par rapport à la législation nationale, dans le but de favoriser l'investissement privé et de faciliter les conditions d'implantation et de développement d'entreprises, notamment d'origine étrangère, en levant le maximum de contraintes possible. La notion de « Dérégulation » est davantage avancée sous forme d'hypothèse dans mon travail. Les structures institutionnelles locales (gestionnaires administratifs et développeurs), responsables du bien commun (la ville et ses ressources accessibles à tous) seraient avant tout structurées et organisées pour accompagner la concrétisation de projets économiques et d'aménagement portés par des investisseurs privés. Ainsi, elles se positionneraient en tant que facilitatrices de l'ancrage et du développement des modes de production du capitalisme financier (des réseaux de sociétés financières cotées en bourse à l'origine de sociétés d'investissements immobiliers et hôteliers) jusqu'à rendre

poreux et malléable le cadre législatif et juridique - déjà dérogatoire - dont elles sont les garantes. Cette situation a été rendue possible par l'intervention de l'État jordanien lui-même qui a fait le choix de supprimer la municipalité d'Aqaba et valider en même temps, la création d'un organisme technocratique qui vient se substituer à elle. L'apparition de cette nouvelle génération de gestionnaires administratifs qui vont être à la fois en charge des affaires de la ville et de la mise en application du régime dérogatoire de la zone franche (l'A.S.E.Z.A. à Aqaba), impliquerait le verrouillage d'un système institutionnel au sein duquel la représentativité politique fait désormais défaut, étant donné - qu'il y a de fait - suppression des élections locales. Un procédé qui marque dès lors la disparition des dispositifs démocratiques locaux puisque les hauts fonctionnaires de la nouvelle administration extraterritoriale sont nommés par le gouvernement central.

Une critique radicale du développement territorial et de l'aménagement urbain

Je propose une lecture du développement territorial et de l'aménagement urbain qui s'inspire de nombreux travaux contemporains menés par les chercheurs de la critique urbaine (Brenner, Marcuse & Mayer, 2011). Ils partagent le postulat de territoires investis d'une urbanisation « globale » ou « planétaire », relevant de logiques d'ancrage spatial du capital, et rythmée à travers cela par des processus de « destruction créative » (Harvey, 2011). Ce champ de recherche trouve ses racines en France dans les années 1960-1970, dans les travaux de sociologues marxistes, que sont Henri Lefebvre, Manuel Castels, Henri Coing ou encore Francis Godard, qui ont par la suite trouvé un écho dans les travaux de géographes critiques et radicaux anglo-saxons, tels que David Harvey, Neil Brenner, Edward W. Soja, ou Neil Smith. Beaucoup d'entre eux se sont également inspirés de la pensée de Foucault sur les rapports de pouvoir et de domination (Foucault, 1976). Ce socle théorique, issu de la géographie radicale, me permettra, dans un premier temps, d'interroger les processus capitalistes de la production de l'espace dans une approche structuraliste, mais aussi leurs impacts sur les conditions de vie des acteurs ordinaires de la ville.

C'est donc à partir de ce regard critique sur un aménagement et une fabrique urbaine, pensés pour répondre aux intérêts d'un capitalisme, d'une logique et d'un référentiel de marché globalisés, dans un contexte mondial caractérisé par une urbanisation en expansion, que je tenterai de révéler la nature des effets socio-territoriaux des politiques urbaines néolibérales sous l'angle des inégalités, de la dépossession et des luttes pour la justice sociale et spatiale (Fraser, 2011 ; Gervais-Lambony & Dufaux, 2009). Derrière la notion de « justice spatiale », l'idée est donc d'engager « une réflexion de fond sur le sens des politiques territoriales » (Gervais-Lambony & Dufaux, 2009, p.11) tout en proposant une approche sensible de l'espace, en s'intéressant à l'habiter, à l'affect et à l'intime, à l'histoire et au vécu des habitants, mais aussi à leurs pratiques quotidiennes. Je mets en perspective la ville, sa pratique et

son appropriation, dans les processus permanents de construction identitaire individuelle (l'habitant) comme collective (des « communautés »). Aussi, je m'attache à repositionner les habitants en réaction à cet ordre socio-spatial, sous-jacent des grands projets d'aménagement urbains, pour mettre en évidence leur « capacité objective » à « observer un environnement (...) externe et séparé de soi » (Entrikin, 2003). Certains travaux anglo-saxons dans le champ de la géographie humaine se sont intéressés à des environnements urbains nouveaux, qui se développent sans les acteurs ordinaires d'un territoire donné, et s'imposent à eux. Ces environnements (les grands projets urbains de waterfront dans la thèse) vont être appréhendés, analysés et interprétés ici, de manière individuelle comme collective et en tant que, participant de processus sociaux, à l'origine de l'émergence de formes disparates de contestations. Le socle de ces contestations reposerait sur les dissociations récurrentes et structurantes entre l'espace perçu par les investisseurs et développeurs, l'espace conçu par les aménageurs, et l'espace vécu des habitants, sans omettre leur perception du futur dans ce nouvel environnement urbain. Les résistances face à cet ordre socio-spatial dominant semblent renvoyer également à une collusion de « modèles de valeurs culturelles socialement établis » (Berry-Chikhaoui, 2019). Cependant, je montrerai que les habitants ne sont pas pour autant hors système territorial puisqu'ils peuvent contribuer au développement territorial. Par le biais d'initiatives là aussi collectives et/ou individuelles, de manière entrepreneuriale ou non, ils participent parfois à conforter « l'ordre en place » notamment par opportunisme, en proposant une offre économique artisanale, commerciale ou touristique du territoire dans le sillage des stratégies de développement portées par la puissance publique. Si mon terrain d'étude n'a pas été la scène de confrontations violentes entre les communautés dépossédées de leur lieu d'habitation, il témoigne aussi de résistances silencieuses révélatrices de modes d'organisations économiques et socio-spatiales informelles et parallèles. Ces résistances dans l'ombre vont revêtir une pluralité de formes, allant des stratégies de mobilités résidentielles, non maîtrisées par la puissance publique, à l'émergence et à la pratique d'espaces publics alternatifs ou « subalternes » (Fraser, 2011).

La notion d'habitant est utilisée dans mon travail en conscience de sa polysémie sémantique, les travaux de Catherine Neveu mettent en évidence ces différents usages dominés par une tendance à la dépolitisation en opposition à celle de « citoyen ». Comme elle, je m'inscris davantage dans un processus de re-politisation de l'habitant derrière lequel se trouve des populations résidentielles exclues donc, sous l'angle de la domination et à travers les effets socio-territoriaux générés par les politiques de développement et d'aménagement du territoire, mais aussi d'individus dotés de compétences spécifiques.

J. Clarke rappelle que bien souvent « nous considérons ces différentes manières de nommer les relations entre les gens et les services publics et l'État [citoyens et consommateurs notamment]

comme des termes qui condensent des discours politiques, populaires et gouvernementaux. Ceux-ci contiennent (et mobilisent) des imaginaires sociaux et publics différents, des histoires et des désirs différents pour le futur » (p. 46). Catherine Neveu souligne alors les enjeux politiques de l'usage de cette notion à partir des logiques et des stratégies de ceux qui le portent. Les habitants, individuellement et/ou collectivement, désignent aussi dans mon travail, des forces vives organisées (c'est-à-dire dotées de stratégies qu'elles ont élaborées) en mesure de contester l'ordre socio-spatial qui se retrouve derrière les stratégies et opérations d'aménagement. Ces contestations tendent à s'inscrire dans différentes temporalités (manifestation à une date déterminée, pratiques quotidiennes dans l'habiter, dans les déplacements, etc.) et se traduisent dans différents types d'espaces (l'espace public, les lieux de consommation sélectionnés, le logement proposé pour les populations déplacées, etc.).

Une approche transversale de l'aménagement dans différents champs des sciences sociales

Dans ma thèse, je rejoins l'approche avancée par Brenner (2009) qui invite à rapprocher et faire dialoguer des champs de recherche souvent traités indépendamment, en l'occurrence, dans mon travail, la géographie radicale et la géographie sociale. Plusieurs travaux en géographie sociale reposent sur l'analyse des processus de ségrégation et d'exclusions socio-spatiales observés dans les quartiers de Shallaleh et Shmeisani. Ces effets socio-territoriaux liés aux logiques néolibérales et à l'empreinte du capitalisme financier dans la fabrique de la ville seront analysés à partir de leurs incidences sur l'habiter. Ces impacts sur la vie quotidienne et l'espace vécu des habitants de ces quartiers relèvent de différentes stratégies de dépossession des espaces de vie, et renvoient à une déstructuration par l'espace du lien social, ainsi qu'à une perte de qualité de vie due à la marginalisation et à l'éloignement des équipements, des services et des biens de première nécessité. Face à ces nouvelles contraintes qui affectent plus ou moins lourdement leur citoyenneté (Lussault & Signoles, 1996), je tenterai de mettre en évidence les formes de résistances, la capacité objective et le « compromis territorial » construits par l'habitant (Berry-Chikhaoui & Lavaud-Lettilleul, 2013).

On retrouve ici la construction de l'habitabilité d'un nouvel espace de vie, c'est-à-dire la capacité développée par l'habitant en tant qu'acteur socio-spatial - avec ses attentes, ses pratiques et ses compétences - à élaborer « des stratégies composées de compromis en hiérarchisant et priorisant les avantages et les inconvénients à vivre sur un territoire, à produire des arrangements entre les différentes dimensions de leur vie (incluant les territoires perçus de l'extérieur inhabitable) » (Berry-Chikhaoui, 2019).

De la même manière, je vois un intérêt à mettre en évidence les connexions entre différentes politiques publiques thématiques (aménagement urbain, développement économique, stratégies de

mobilités plurielles, etc.) misent en œuvre au sein de la zone franche d'Aqaba. Je souhaite ainsi appréhender au mieux les réalités complexes, et les enjeux profondément transversaux, fondés sur une vision politique globale et partagée d'un « développement territorial » recherché qui s'inscrit dans un « système économique capitaliste globalisé », pourtant producteur d'inégalités. La construction de ce regard transversal sur le territoire étudié intégrera des analyses comparatives succinctes entre différents contextes socio-territoriaux, afin de mettre en lumière des récurrences « globales », des mécanismes communs, concernant les effets socio-territoriaux générés par les mêmes modes de production capitalistes, comme des spécificités discernables selon les contextes. Ces comparaisons seront réalisées à partir des deux objets de recherche privilégiés dans ce travail, les zones franches et les grands projets urbains, dans le but d'observer les modes de production capitalistes dans l'urbanisme et les territoires. Ces objets partagent plusieurs traits, à la fois dans les logiques de production qui les sous-tendent et dans les effets socio-territoriaux que leur production peut générer. La production de ces objets répondrait au même objectif d'écoulement des surplus du capital qui se concrétise à travers ces espaces dans lesquels s'expriment de manière parfois violente les rapports - et démonstrations - de domination : des « territoires subalternes » qui désignent ces espaces « subordonnés », « dominés et exploités » évoqués par Henri Lefebvre dans l'ouvrage « Espace et politique » (p. 143, 1973). Par la suite, la notion de « territoire subalterne » a été développée dans les travaux de I. Berry-Chikhaoui (2019) dans le but de proposer et d'individualiser une catégorie d'espaces à la fois stratégiques et servants du capitalisme. Ces territoires désigneraient des débouchés pour les surplus de capitaux dans les différents champs d'investissements productifs (agricole, industriel, minier, immobiliers, donc aussi dans la fabrique de la ville) qui s'imposeraient dans la construction des territoires. Cette domination par les logiques d'investissement et de production économiques se traduirait à travers l'aménagement de l'espace et générerait des espaces d'oppression en rapport à des stratégies et des pratiques de dépossession des biens communs pour des habitants vulnérabilisés (confiscation et éloignement de leurs lieux de vie ordinaire du fait de leurs déplacements légitimés par la puissance publique par des opérations de réhabilitation ou de rénovation de leur quartier). Les habitants peuvent se retrouver ainsi écartés de leur espace de vie (fermeture et privatisation d'une partie du littoral à Aqaba par exemple) mais aussi de la décision, invisibilisés, les contraignant à s'organiser pour résister (contestations et luttes individuelles et/ou en collectif).

Derrière cette notion de « territoires subalternes » et ses convergences que j'ai pu observer et étudier à Aqaba sous le prisme des modes de production capitalistes de la ville, je recherche une construction conceptuelle derrière cette notion - et perception - de l'extraterritorialité des projets économiques et urbains développés dans la zone économique spéciale jordanienne, déconnectés des caractéristiques territoriales (sociales, urbaines, économiques, etc.). Pourtant, je montrerai que la concrétisation de

ces projets localement est rendu possible par des stratégies d'appropriation et des compromis économiques et politiques profondément territorialisés car cela se fait au profit de réseaux d'acteurs élitistes jordaniens qui ont le pouvoir et la capacité de mobiliser, d'orienter et de destiner la ressource foncière. Je tenterai alors de mettre en évidence des paradoxes relatifs à ces projets qui se retrouvent en tension entre les intérêts économiques capitalistes dominants, imposés depuis l'extérieur (depuis les centralités économiques et urbaines et notamment la capitale Amman qui est une tête de réseaux d'investisseurs transnationaux) et la nature complexe - mais néanmoins réelle - de leur ancrage localement, à travers les intérêts économiques de grandes familles de notables jordaniennes, la cohabitation de différentes formes de tourisme, la mise en place de réseaux de sous-traitance dans la conduite des travaux de construction des projets immobiliers. La réglementation de l'A.S.E.Z. ne s'est jamais totalement émancipé des cadres réglementaires et juridiques en vigueur dans le pays notamment concernant les taxes sur l'aménagement et le foncier. Une critique relayée dans la presse¹⁵ en même temps qu'il était reproché au gouvernement d'avoir laissé l'A.S.E.Z.A. connaître la même trajectoire d'autres organes institutionnels décentralisés du pays (gouvernorats et municipalités) concernant le nombre de fonctionnaires embauchés, considéré comme pléthorique (2 500 salariés). Sous l'emprise des grandes formations sociales tribales, les circuits de recrutements dans la sphère publique semblent constituer un levier stratégique pour la consolidation de l'assise sociale et de la domination des élites tribales dans la société jordanienne.

Je m'intéresse à la nature de ce rapport entre des projets pensés et développés à partir de décisions politiques, économiques et techniques (architectes, urbanistes en assistance à maîtrise d'ouvrage) extérieures au territoire et ce dernier, c'est-à-dire la manière dont ce régime dérogatoire et ces complexes touristico-immobiliers ou ces implantations économiques s'imposent localement puis, les effets qu'ils génèrent (notamment des processus de fragmentation et d'exclusions socio-spatiales). À Aqaba, j'identifie ce paradoxe entre un processus d'extraterritorialisation pluridimensionnel : *institutionnel* par la présence du régime de zone franche, *urbain* de par le développement de fragments touristico-immobiliers dont les retombées échappent au local, *économique* par l'extraversion des activités industrialo-portuaires et logistiques développées, etc., et la nature des ancrages avec la ville et l'économie existantes. J'interroge ainsi les liens ou l'absence de liens entre les projets développés dans le sillage de la mise en place de la zone franche qui contribueraient à développer, diversifier, consolider ou régénérer les dynamiques et écosystèmes économiques endogènes. Ce rapport et ce paradoxe interpellent une problématique centrale et actuelle du développement des territoires à l'heure des transitions (écologique, énergétique, économique, sociale), celle du nécessaire développement des économies territoriales qui se veulent davantage inclusives. A travers des filières

¹⁵ Dans le *Jordan Times*, un article datant du 11 juillet 2021 intitulé : « What about Aqaba ? »

économiques structurées à l'échelle des territoires, l'idée est de trouver les solutions de proximité recherchées par les habitants (empreinte écologique, la qualité, l'appartenance à une identité territoriale et la solidarité envers l'économie locale, etc.) en matière de production et de consommation de produits, de biens, de services, d'énergie, et à partir de ressources, de savoir-faire et de compétences locales.

A l'inverse, les politiques publiques néolibérales, comme celles que j'étudie en Jordanie, ont été conçues et mises en œuvre par des États qui ont cherché d'abord à se doter de stratégies et d'outils de valorisation des territoires (et de leur foncier économique) pour attirer des capitaux extérieurs perçus comme les ressources-clés du développement économique. Je montrerai à travers l'exemple de la Jordanie comment et pourquoi la puissance publique a encouragé ces mécanismes de valorisation des surplus de capitaux sous l'influence de modèles ou croyances idéologiques (la théorie dite du ruissellement par exemple), consciente par ailleurs des enjeux et des consensus politico-économiques qui la lie aux grands acteurs du capitalisme (en mesure de générer des retombées financières pour le Trésor jordanien et de développer le territoire et d'en renouveler l'image et l'attractivité à travers les investissements privés consentis). Derrière ces politiques publiques néolibérales et ces stratégies politico-économiques, l'enrichissement des propriétaires du capital s'est accompagné d'un accroissement continu des inégalités observable en Jordanie (dans un pays où le pouvoir d'achat a fortement régressé sur la dernière décennie, dans un contexte où il a fallu par ailleurs absorber des flux massifs de réfugiés notamment d'origine syrienne¹⁶) comme ailleurs. Le taux de pauvreté a augmenté entre 2010 et 2019 passant de 14,4 % à 15,7 % selon l'OCDE. Le chômage a eu tendance lui a fortement s'accroître sur la même période pour atteindre 18,7 % au quatrième trimestre de 2018 (16,6 % pour les hommes et 26,7 % pour les femmes ; 30 % chez les jeunes de 18 à 24 ans). Parallèlement à ces tendances, l'accès à la nourriture dépend des revenus (en sachant que les salaires n'ont quasiment pas évolué sur cette période) mais aussi des variations des prix sur les marchés : l'indice des prix à la consommation a augmenté de 25 % depuis 2010 (15 % pour l'alimentaire). Ainsi, depuis 2016, le montant moyen des dépenses alimentaires domestiques par habitant aurait augmenté de 56 % selon une étude du programme alimentaire mondial datant d'octobre 2019.

Les politiques néolibérales se sont nourries, quant à elles, de croyances stratégiques portées notamment par des « économistes de l'offre » qui ont su, par le passé, convaincre la puissance publique de soutenir les catégories sociales les plus aisées (générant ainsi volontairement des inégalités) tout en invitant les États à augmenter les dépenses publiques. Ces politiques auraient alors

¹⁶ Selon le programme alimentaire mondial, la Jordanie a accueilli 665 000 réfugiés syriens (dont 83 % vivent dans des communautés d'accueil, le reste dans des camps) et 90 000 de nationalités diverses. L'accueil de ces réfugiés représenterait pour l'Etat jordanien un coût estimé à 2,5 milliards de dollars par an soit 6 % de son P.I.B.

pour but de relancer et de soutenir une croissance qui profiterait à l'ensemble du corps social par ruissellement (*trickle-down effect*). En 1981, le journaliste Robert Solé révélait pour la première fois l'influence grandissante de ces croyances qui sous-tendaient la politique libérale mise en œuvre par le président républicain américain Ronald Reagan. Ce ruissellement questionnerait les modes de distribution de ces richesses, au sein de la société mais aussi dans l'espace (donc aussi de leur ancrage territorial). Dans son ouvrage intitulé « Le prix de l'inégalité » publié en 2012, Joseph Stiglitz rejette la thèse selon laquelle le renforcement des inégalités stimulerait une croissance qui pourrait s'avouer bénéfique pour l'ensemble de la pyramide sociale (par la stimulation des revenus d'une grande majorité de la population. Plus qu'une théorie en sciences économiques, l'effet du ruissellement semble être avant tout une rhétorique politique d'essence libérale (Talandier, 2019) qui s'avère être une arme idéologique efficace pour le système capitaliste financier international. En analysant finement la situation socio-économique de la société américaine sur les trois dernières décennies, Joseph Stiglitz distingue l'augmentation exponentielle des revenus du capital et la hausse des salaires par classe sociale¹⁷. Aux Etats-Unis, le groupe des 1% les plus riches ont vu croître leur salaire de 150% (et les 0.1 % de 300 %) tandis que celui des 90 % des moins bien payés recensés dans le pays n'a augmenté que de 15 %. De plus, ce comparatif n'inclut pas les revenus du capital (plus-values, dividendes, etc....), le processus global de consolidation des fortunes (des différents patrimoines) qui n'ont fait qu'accentuer les inégalités. La théorie du ruissellement consiste donc à soutenir les grands acteurs des économies financière et industrielle, en encourageant en même temps la concentration des investissements et donc l'écoulement des surplus du capital dans les territoires (métropoles, zones franches, etc.) susceptibles d'être les plus attractifs pour relancer la croissance et permettre la création de richesses.

Le territoire est ainsi rendu plus attractif et est positionné au mieux au sein d'une économie de marché capitaliste hyperconcurrentielle et sans frontières. Cette compétition entre les territoires s'inscrit dans un contexte de mise en réseaux des différentes sociétés à l'échelle planétaire, à travers des flux de tous ordres : en matière d'information, d'idées, de représentations, de pratiques religieuses, de migrations, de biens et de services, de touristes, etc.). A travers cette libéralisation de l'économie et ce maillage planétaire de flux de différentes natures, je mobilise la notion de mondialisation, perçue comme une construction systémique, à la fois géohistorique, géoéconomique, géopolitique, sociale et culturelle (Carroué, 2018). Aujourd'hui, cette mondialisation, souvent associée à l'expansion planétaire du capitalisme (compris à la fois comme une idéologie, un mode d'organisation, un système, et un modèle dominant), est souvent considérée à tort et/ou à raison comme un mode d'organisation qui a sa part de responsabilité dans l'état d'urgence planétaire, au regard des contextes

¹⁷ Une analyse qui fait écho aux travaux de Thomas Piketty et d'Emmanuel Saez (2011).

environnemental, climatique, social, sanitaire, et économique actuels. Si ce débat scientifique et sociétal autour de la pertinence ou non de démondialiser le monde dépasse de loin le cadre de ce travail, il permet néanmoins à ce dernier de s'inscrire dans des réflexions renvoyant à une portée plus globale, autour du rôle et de la contribution de la puissance publique et des territoires dans la mise en place de systèmes économiques plus inclusifs, durables, davantage ancrés localement. Des écosystèmes territoriaux qui tenteraient de s'extraire d'une surenchère destructrice des ressources territoriales (notamment du foncier dévalorisé, des ressources environnementales sacrifiées, des forces socio-économiques et économiques locales parfois invisibilisées) en rapport avec la concurrence interterritoriale et, porteurs de dynamiques de développement. Cette réorganisation des systèmes économiques dans un contexte de transition(s) s'illustre notamment avec le développement de circuits alimentaires et énergétiques courts, renvoyant à la recherche de plus de souverainetés territoriales, en tout cas à l'ambition de réduire différentes formes de dépendances vis-à-vis de l'extérieur et dans une logique plus vertueuse (limitation de l'impact des transports longue distance par exemple). Derrière cette problématique que j'ai pu voir apparaître - voire s'imposer - dans le cadre de mes missions en tant que responsable du développement des projets économiques et énergétiques à l'échelle du Grand Amiénois (dans le département de la Somme) puis directeur de l'économie à l'agglomération du Beauvaisis, se profile une volonté de la puissance publique, mais aussi des habitants, de se réapproprier les ressources, les richesses mais aussi les dynamiques économiques et d'emploi qui peuvent être générés par des activités inclusives. Dans ce contexte d'initiatives pour le développement local, perçues comme résistances aux pratiques antérieures (De Sartre et Berdoulay, 2005), le système capitaliste globalisé en est-il pour autant ébranlé ? Ou est-il plutôt dans une posture d'adaptation préfigurant de nouvelles stratégies de déploiement ? Ce second questionnement m'invitera à réfléchir aux formes de régénération du capitalisme malgré les alternatives expérimentées et émergentes localement en matière d'activités économiques à impacts social et écologique (économie sociale et solidaire, économie circulaire, entreprises à but d'emplois, etc.). Je rappellerai l'intérêt stratégique renouvelé de ce système capitaliste pour les territoires « subalternes » à l'image d'Aqaba et de son hinterland, et notamment localement des modalités de valorisation des surplus du capital.

Ce questionnement autour des approches participatives et la problématique du développement local (Pecqueur, 1989 ; Chambers, 1993 ; Vachon, 1993 ; Houée, 1996 ; D'Aquino, 2002) tente de souligner une autre mise en tension du territoire qui interpelle sa propre définition en tant que « système d'intentions en activité » (Raffestin, 1996) autrement dit, centrée sur les pratiques d'acteurs à l'intérieur d'un même espace projeté et identifié. Cette large acceptation du concept de territoire recouvre un tiraillement entre trois natures d'espaces qui tendent à s'interpénétrer : celle qui

témoigne de l'exercice de la souveraineté étatique, une deuxième qui renvoie à l'espace de mise en œuvre des politiques publiques néolibérales et une troisième davantage en collision, l'espace approprié collectivement renvoyant au territoire en tant que réalité politique, culturelle et historique, sociale, singulière et évolutive (De Sartre et Berdoulay, 2011). A partir de mon étude de terrain, je proposerai une nouvelle catégorie analytique, un autre mode de construction territoriale né de la confrontation d'idéologies et d'intérêts des différentes forces productrices de l'espace : une dimension que je nommerai « exo-territoriale » afin de la distinguer des effets extraterritoriaux des modes d'interventions capitalistes. Cette nouvelle dimension s'inscrit dans un rapport de confrontation et de collusion entre, d'un côté, l'espace projeté et conceptualisé par une puissance publique, accompagnée de consultants et technocrates, et de l'autre, l'espace conçu et proposé par les acteurs économiques et financiers. Le processus de compromis - ou consensus - territorial entre les différents acteurs de la domination impliquerait *de facto* la mise à l'écart (d'où le choix du préfixe -exo) de problématiques socio-spatiales comme celle de l'amélioration recherchée des conditions de vie et de l'espace vécu par les acteurs ordinaires du territoire.

Méthodologie

Inscrire ce travail dans le champ de la géographie radicale témoigne aussi d'une posture assumée qui consiste avant tout à aller chercher et comprendre « les causes profondes par-delà les apparences », d'« aller à la racine (...), aller chercher ce qui est à l'origine d'un phénomène qui reste invisible » (Gintrac, 2012, p. 23). J'ai fait le choix d'une approche méthodologique à la fois déductive (par des questionnements et des hypothèses spécifiques construites à partir de l'appréhension de phénomènes observables sur le terrain) et empirico-inductive, consistant à opérer un va-et-vient permanent entre la théorie et la démarche empirique.

Je me retrouve dans l'approche développée par Matthieu Giroud qui consiste à dire que « théoriser, c'est convaincre par la démonstration, c'est [aussi] entretenir une relation – qui peut être dialectique ou non – avec les faits, qui peut être médiatisée par des postures d'observation » (Giroud, 2015, p.3). La thèse participe au travail collectif de conceptualisation en partant de réalités observées sur le terrain et en les confrontant à une littérature scientifique orientée (les travaux de géographes radicaux déjà cités notamment) dans le but de structurer mon cadre d'analyse. L'objectif est de proposer *in fine* les contours de certaines notions fortes dans mon travail, en particulier celle de l'extraterritorialisation des projets économiques et urbains que produisent les politiques néolibérales dans différents contextes territoriaux¹⁸.

¹⁸ À Aqaba puis ces notions (extraterritorialisation, paradoxe extraterritorial et thèse exoterritoriale) ont été confrontées et consolidées à travers les projets en développement observés aussi en France à Amiens puis à Beauvais dans le cadre de mes missions.

Ce travail de thèse a été engagé dès 2008, impliquant un investissement dense de ma part (nombreuses missions de terrain à Aqaba depuis mon année de maîtrise, traitement des données et premiers chapitres rédigés) jusqu'en 2012, date à laquelle j'ai demandé une interruption de thèse. J'ai eu à ce moment-là une opportunité professionnelle qui s'inscrivait dans la continuité de mes travaux de recherche, en tant que chargé d'études en économie territoriale à l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiens puis, depuis 2021, en tant que directeur de l'économie, de l'enseignement supérieur et de l'innovation à l'agglomération du Beauvaisis. En concertation avec ma directrice de thèse, je me suis engagé à poursuivre mon travail de thèse en adoptant un autre rythme mais aussi à publier afin de valoriser mes premiers résultats de recherche (cf. l'avant-propos). Par ailleurs, grâce aux NTIC, j'ai pu continuer à actualiser mes informations et constater ainsi la confirmation - voire même la reproduction dans l'espace - de processus et de phénomènes observés lors de mon travail de terrain entre 2008 et 2010. En Jordanie, cela m'a permis de faire le constat d'un accroissement et d'une intensification des politiques néolibérales depuis 2017, intimement liés à une fabrique de la ville renforcée par la financiarisation de l'économie capitaliste (concentrée sur les flux monétaires et financiers, les stratégies de valorisation du capital financier par des véhicules d'investissement permettant l'acquisition foncière et le développement de produits immobiliers).

L'apport heuristique de cette double posture de professionnel d'un côté, et de chercheur de l'autre, revêt différentes formes et dimensions. D'abord, mon double positionnement m'a permis de dépasser le décryptage à travers le regard extérieur du chercheur de phénomènes socio-territoriaux et des systèmes d'acteurs qui gravitent autour d'eux, pour me retrouver en immersion en tant qu'acteur de la production de l'espace. Ce passage progressif vers une intégration parmi les composantes de la puissance publique m'a permis d'être au plus près de la décision et de saisir au mieux les logiques et facteurs décisifs de sa construction : les influences sur le pouvoir politique local de l'État, des grands acteurs capitalistes extérieurs, du milieu économique local, des techniciens et assistants à maîtrise d'ouvrage porteurs de nouvelles idéologies, etc. Aussi, j'ai pu m'apercevoir qu'un certain nombre d'hypothèses et d'affirmations construites dans le cadre de mon travail de recherche réalisé dans un contexte territorial pourtant, d'apparence peu comparable (Aqaba) à ceux dans lesquels j'ai pu réaliser mes missions (Amiens et Beauvais), tendaient à se confirmer à l'image du paradoxe extraterritorial (influence des logiques de production capitalistes, appropriation par les élites locales de certains outils et foncier économique), la mise en tension de l'espace par les rapports de force en présence et génératrice d'exclusions, etc. En tant qu'urbaniste-économiste, j'ai pu mesurer par la mise en œuvre opérationnelle cette mise en tension de l'espace à partir des différentes forces productrices dont j'étais une composante (sur le volet technique de la programmation urbaine et économique) à travers

mon travail de sensibilisation du politique à des formes alternatives (davantage inclusives) du développement territorial.

Mon approche empirique repose sur une enquête de terrain qui comporte plusieurs séquences d'observations (visites sur les chantiers des principaux grands projets, des quartiers destinés à la démolition, des nouveaux complexes résidentiels en périphérie réservés aux populations déplacées) et d'entretiens semi-directifs menés auprès d'une large typologie d'acteurs publics et privés (cf. annexe 1). Des profils volontairement diversifiés dans le but de croiser le sens et les interprétations des mêmes phénomènes sociaux observés par chacun. Parmi eux, on retrouve les gestionnaires (A.S.E.Z.A. : *Aqaba Special Economic Zone Authority*) et les développeurs (A.D.C. : *Aqaba Development Corporation*) de la zone franche, des aménageurs et des représentants d'investisseurs privés (relatifs aux grands projets urbains), des représentants de grands bailleurs de fonds internationaux (U.S.A.I.D. : *United States Agency for International Development*), des ONG et acteurs associatifs, des travailleurs immigrés présents sur les chantiers des grands projets immobiliers et des habitants dont les conditions de vie ont été directement ou indirectement impactées par le développement des projets depuis la création de la zone franche (cf. Figure 2).

Mener à bien cette enquête de terrain a nécessité de nouer puis de pérenniser des relations de confiance avec certains acteurs occupant des postes-clés dans les structures institutionnelles locales. Derrière cette approche, se trouve la question sensible de l'acceptation de l'individu interrogé à devenir un sujet de recherche dans un contexte territorial à forts enjeux politiques et économiques ; impliquant la compréhension de mon travail et sa portée, le consentement vis-à-vis d'informations divulguées qui pourraient être retranscrites dans des articles de recherche et, de mon côté, le respect de la confidentialité souhaitée par l'interviewé et relatif à certains sujets sensibles (positionnement du Roi dans les affaires économiques, relations entre certains investisseurs et les institutions locales, etc.). Ce dilemme structure un équilibre spécifique à chaque acteur interrogé et dont dépend la relation de confiance que j'ai recherché systématiquement. L'analyse des tenants et des aboutissants de l'entretien, les attentes et l'importance de l'échange entre le chercheur et le sujet d'études ont été discutées au préalable ensemble, impliquant la prise de décision pour chaque acteur de participer volontairement à la recherche. Cette confiance permet l'adhésion à ce travail et révèle un sens aux phénomènes sociaux étudiés. La confiance envers l'acteur interrogé est indispensable aussi parce que j'étais dans l'incapacité de vérifier toutes les informations divulguées. Il faut savoir se faire confiance mutuellement dans le contexte d'incertitude de la recherche et des phénomènes étudiés. Cela signifie aussi convaincre l'interlocuteur de me faire confiance et de s'engager dans un travail où les bénéfices ne sont pas discernables pour lui : pourquoi m'en remettre à un étranger qui peut mettre en péril ma situation ? Parce qu'il était possible pour lui aussi de mieux comprendre ce qui se passait dans la zone

franche et la nécessité d'aider sans percevoir les effets réels. Derrière cela, le chercheur doit assumer ses responsabilités vis-à-vis des informations qui peuvent mettre en difficulté l'acteur, j'ai fait le choix d'en informer chacun sur la manière dont les informations pourraient être utilisées puis, selon les réactions, et afin d'éviter le refus de l'entretien, estimer le degré de confidentialité pour éviter de compromettre l'exhaustivité voire la nature même des informations relatives aux processus et aux phénomènes qui m'intéressaient.

J'ai appliqué cette méthode pour chacun de mes entretiens et notamment avec Salaam L. Malki, chef d'équipe et formatrice « Marketing et Tourisme » au sein de la Division de l'office du tourisme de l'A.S.E.Z.A. Aqabiote de naissance, ses relations au sein de la communauté locale et sa propre expérience des bouleversements institutionnels locaux en regard de l'histoire des lieux, constituaient des facteurs potentiellement pour saisir au mieux les processus et phénomènes observés. Aussi, sa fonction professionnelle la rendait très accessible au quotidien et facilitait un recueil d'informations actualisées relatives à la gouvernance locale et à l'annonce de nouveaux projets d'investissement.

De manière concomitante, il s'agissait de mobiliser autour d'elle les acteurs avec qui elle avait des relations hiérarchiques directes au sein de la structure institutionnelle mais aussi d'explorer ses réseaux relationnels privés. Les relations de confiance puis amicales entretenues avec ces personnes ressources (Salaam Malki puis M. Moghrabi pour les sphères institutionnelles et économiques à partir de l'A.S.E.Z.A., Daef Al Nsar et Mamoun Maghrabi pour les réseaux communautaires dans la ville et les travailleurs immigrés) ont été fondamentales autant pour atteindre des strates décisionnelles (commissaires, consultants-spécialistes, l'U.S.A.I.D.¹⁹), que pour faciliter la légitimation de l'enquête. Cette approche a permis le déploiement de cette méthodologie d'enquête auprès d'une administration locale qui aurait été sans doute plus méfiante et moins loquace si je m'étais appuyé sur les seules procédures administratives. En même temps que le maintien des contacts recherchés avec ces acteurs-ressources, ce sont leurs propres réseaux relationnels que j'ai pu explorer.

Cette enquête a été consolidée par une analyse de la littérature grise et de différentes sources numériques²⁰. Celle-ci a permis d'identifier et d'affiner les morphologies des réseaux extraterritoriaux

¹⁹ Dont l'annexe locale dissimulée dans un quartier résidentiel du nord de la ville était inaccessible sans prise de contact à l'aide d'un tiers.

²⁰ Il s'agit des sites web traitant de l'actualité économique des pays du Proche et du Moyen-Orient (*Al Bawaba, zawya, marcopolis, arabnews, oxfordbusinessgroup, arabianBusiness.com, allinjordan, bayt.com, menafn, tradearabia.com, all4palestine, econostrum.info, AME info, meed.com*), des sites web consacrés aux projets aqabiotes et ceux de leurs sociétés d'investissement, les sites des établissements bancaires concernés par le montage financier des projets urbains (*Arab Bank, Invest Bank, etc.*), des sites des différentes places boursières (*Amman Stock Exchange, etc.*), des comptes d'investisseurs sur les réseaux sociaux et des archives wikileaks proposant des éclairages sur le contexte politique et économique jordanien.

(étrangers au territoire) et déterritorialisés (liés par des structures financières dématérialisées) d'investisseurs et donc, de dessiner les contours des systèmes d'acteurs structurant les portages financiers, pré-opérationnels et opérationnels, des grands projets urbains étudiés. Ce travail a consisté à décrypter la structuration de l'actionnariat des sociétés d'investissement immobilières et financières en partant de celles créées et dédiées - le plus souvent exclusivement - à chaque grand projet urbain aqabiote (ex : *Ayla Oasis Development Company*, *Saraya Aqaba Real Estate Development*, etc.). Par le croisement d'informations relatives à la répartition par actionnaire identifié détenteur de parts de ces *holdings* fantômes dédiées d'un côté, et de l'autre, de l'identité des membres du conseil d'administration de chacune de ces sociétés, j'ai progressivement reconstitué les systèmes d'acteurs (composés de personnes physiques et morales) révélateurs à la fois des stratégies de mobilisation et de structuration du capital financier investi mais aussi des alliances économiques et politiques entre structures sociales influentes en Jordanie (grandes familles et élites urbaines transjordaniennes et/ou jordano-palestiniennes) ainsi que la nature de leurs ramifications trans- et internationales (investisseurs de la diaspora palestinienne localisés en Suisse et aux Etats-Unis, grandes familles syriennes et irakiennes, grands réseaux d'investisseurs koweïtiens, investisseurs américains, etc.).

Cette démarche m'a permis de rendre compte des nouvelles stratégies d'alliances des élites économico-politiques influentes en Jordanie qui s'inscrivent dans un contexte d'économie capitaliste financiarisée²¹. Je mets ainsi en lumière les mutations de leurs modes d'intervention dans l'économie et le territoire de la zone franche, et leur régénération/reproduction révélée à travers des rapports de force et de domination renouvelés. Ces rapports seront rendus perceptibles par la concrétisation et la territorialisation de projets immobiliers de standing et d'aménagement urbains facilités par la mise en œuvre des politiques néolibérales jordaniennes.

²¹ Compris en tant que sous-élément de l'économie capitaliste, centré sur la valorisation et la spéculation des produits financiers perçus comme la première source de profit. Les capitaux financiers sont notamment valorisés par leur réinvestissement sur les marchés fonciers et dans les produits immobiliers (souvent de standing).

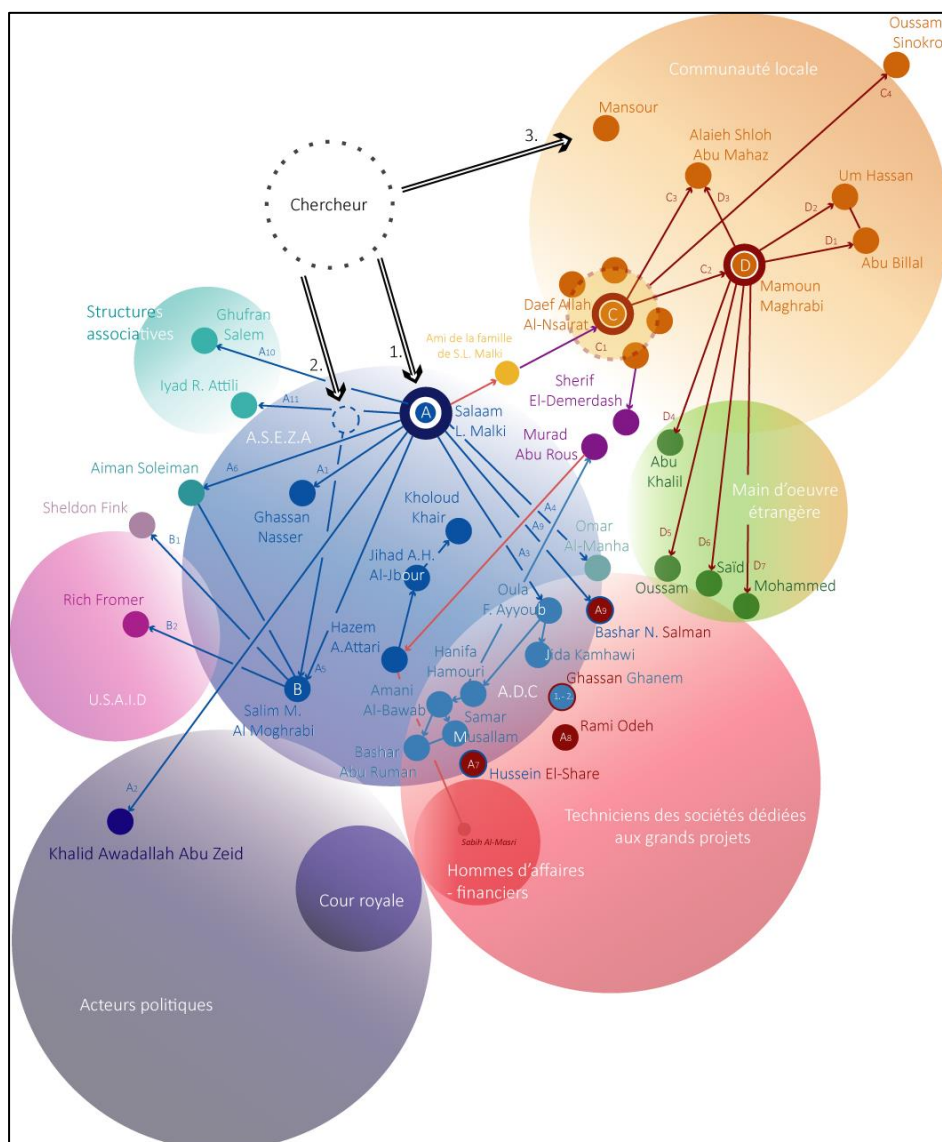


Figure 2 - Schéma de la typologie d'acteurs interrogés (réalisation : M.ALAIME)

Structuration de la thèse

Le manuscrit est structuré en 3 parties et 8 chapitres.

La première partie présente mon positionnement scientifique et mon cadre d'analyse appliqués à mon terrain d'étude. Elle met en évidence l'inscription de ce travail dans les débats scientifiques concernés et expose mon choix d'une lecture croisée des réalités et phénomènes socio-spatiaux étudiés, qui se situe à l'interface de la géographie radicale et de la géographie sociale (chapitre 1). Ce positionnement, basé sur des approches liées au structuralisme et à la phénoménologie, articulera les notions clés de capitalisme, de néolibéralisme et de zone franche, autour d'une proposition conceptuelle de l'extra-

territorialisation. Cette notion fait écho à celle des territoires subalternes, notamment à travers la perception et l'analyse des effets (socio-)économiques et socio-spatiaux du capitalisme (chapitre 2) sur les territoires. Je développerai dans cette partie, l'hypothèse centrale de la thèse fondée sur l'intrication et l'analyse de dimensions extraterritoriales nées des contradictions issues des mécanismes et des fondements même du système capitaliste.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse des espaces de conception néolibérale qui partagent la caractéristique de générer des processus de dépossession et d'extra-territorialisation de différentes natures. Ces espaces sont incarnés par les différents régimes de zones franches expérimentés sur les différents continents, mais aussi les modèles d'aménagement urbain qui concrétisent les stratégies d'écoulement des surplus du capital. Dans un premier temps, il s'agira de mettre en évidence les spécificités de mon objet d'étude (la zone économique spéciale d'Aqaba), et de proposer une analyse des caractéristiques de l'économie locale et de sa dimension extraterritoriale. Dans un second temps, je présenterai la méthodologie développée pour reconstituer les réseaux d'acteurs qui structurent et mettent en œuvre les modalités de cette « fabrique » de la ville néolibérale.

La troisième partie s'intéresse aux effets socio-territoriaux de l'aménagement urbain, resitués au cœur de rapports de force et de domination capitalistes qui participeraient de la mise en tension du territoire (chapitre 7). Cette partie permettra de mettre en exergue les différentes perceptions de ces espaces par les forces productives (les investisseurs, leurs architectes et développeurs, les techniciens institutionnels locaux et leurs consultants, etc.) en mobilisant le socle empirique de ma recherche. Le chapitre 8 interroge en premier lieu la « réception sociale » de l'aménagement (Semmoud, 2007) à travers le vécu et le regard critique développé par l'habitant. Puis, je rendrai compte des formes d'exclusions socio-spatiales des habitants en lien avec un foncier perçu comme stratégique pour l'ancrage du capital et des investissements financiers concrétisés par le développement de grands projets immobiliers. Je distinguerai plusieurs logiques de dépossessions et de déplacements au détriment de populations résidentes (les inégalités de traitement), élaborées et mises en œuvre par une puissance publique conseillée par des consultants internationaux, selon le caractère informel ou non des quartiers concernés par la démolition.

PREMIERE PARTIE – Aqaba, l'exemple d'un processus d'extraterritorialisation exacerbé par les politiques publiques néolibérales d'aménagement et de développement

Introduction de la partie

La première partie précise le positionnement scientifique de cette recherche dans le champ des sciences sociales et, plus précisément, au sein des géographies radicale et sociale. Dans le prolongement de ce positionnement, le cadre d'analyse de la thèse, centré sur la notion d'extraterritorialisation, sera défini en explicitant son intérêt dans l'examen des effets générés par des politiques et des modèles d'aménagement urbain et de développement territorial expérimentés à Aqaba depuis 2001. La fabrique urbaine et territoriale qui en découle, tend à rendre invisible voire à affecter l'espace de vie et l'espace vécu des habitants. Ces politiques fondées sur une conception néolibérale du développement urbain et territorial, sont intimement liées au référentiel de marché et s'inscrivent dans un contexte de mondialisation économique. Dans l'ambition politique de faire de la zone franche d'Aqaba et de son pôle urbain un territoire industrialo-portuaire productif et performant, les gestionnaires (*Aqaba Special Economic Zone Authority*) et développeurs locaux (*Aqaba Development Corporation*, *Aqaba International Industrial Estate* avec *PBI Aqaba*, *Aqaba Container Terminal* avec *APM Moller Maersk*, etc.) mettent en œuvre une stratégie de mise en compétition territoriale qui tend à positionner ce territoire comme un « relais » (Claval, 1994) connecté au réseau des villes globales, hauts-lieux de l'économie mondialisée (Sassen, 1996). Par ailleurs, les développeurs locaux cherchent l'internationalisation de la ville d'Aqaba selon les objectifs d'une politique néolibérale qui cherche à répondre aux enjeux concurrentiels de l'économie capitaliste financiarisée dans le but de voir se concrétiser d'importants investissements notamment dans le secteur immobilier de standing.

J'ai privilégié une lecture critique et radicale de cette politique néolibérale d'aménagement et de développement mise en œuvre dans la région d'Aqaba afin de rendre compte des dérives observables dans les pratiques des développeurs-aménageurs de la zone franche et plus globalement, des effets socio-territoriaux générés localement (processus d'exclusions, fragmentation urbaine, etc.). En effet, dans un contexte territorial de déréglementation correspondant à la mise en place d'un régime franc, une dérégulation plus large du système politico-institutionnel local semble avoir été instaurée

dépassant le cadre juridico-institutionnel d'exception spécifique à la zone franche. Pour illustrer cette dérégulation territoriale exacerbée, je développerai deux exemples issus de mon enquête de terrain : le recul des dispositifs politiques démocratiques locaux et la liberté concédée aux entreprises implantées dans la zone qui ont, de manière informelle, la possibilité d'employer une main d'œuvre exclusivement étrangère au territoire hôte (autorisations concédées par l'administration locale). Ces constats témoignent des premières formes d'exclusions économique et socio-spatiale des habitants et actifs locaux qui pratiquent et font la ville - et son économie - au quotidien. Plus globalement, ces observations tendent à réinterroger la volonté affichée par la puissance publique de faire de la zone franche l'outil d'une stratégie de développement territorial. Il s'agit d'en comprendre les logiques sociales et politiques à travers sa mise en œuvre concrète.

Le processus d'extraterritorialisation évoqué ici renvoie à une interprétation que j'ai pu construire à partir de l'analyse des matériaux recueillis sur le terrain, témoignant de toutes les formes d'exclusions au sein d'un territoire qui est aménagé en totale déconnexion de l'espace vécu préexistant et de la vie quotidienne des habitants. Ces projets d'aménagement auraient plutôt une tendance à déstructurer ces territoires, j'expliquerai dans un premier chapitre que ces perceptions d'extraterritorialisation - de la zone franche comme des projets développés dans son périmètre -, renvoient à plusieurs dimensions puisqu'elles sont à la fois institutionnelles (déréglementation puis dérégulation par appropriation locale de l'outil), économiques (relatives à l'investissement privé étranger et déterritorialisé du fait de réseaux, montages et flux financiers dématérialisés et internationaux) et enfin, socio-économiques (relatives à l'emploi), mais interpellent aussi la fabrique de la ville. La fermeture de l'espace, son extraversion et les zones d'incertitudes autour du tissu économique (manque de transparence sur l'identité des investisseurs par exemple), en même temps que ses orientations et les pratiques de dérogation qui lui sont associées, participent aussi à la production de représentations qui entretiennent et renforcent le caractère extraterritorial du territoire.

Le deuxième chapitre porte sur le caractère extraterritorial que l'on retrouve dans les systèmes de représentations projetés autant dans la mise en place d'espaces conçus et aménagés qui s'émancipent du statut juridique et fiscal du pays hôte (les zones franches) que dans la construction d'isolats urbains (Barthel, 2010 ; Bibou-Zachariasen & Giglia, 2012 ; Semmoud et Alaïme, 2012) déconnectés de la ville. Faire l'analogie entre la zone franche et le projet urbain répond à mon intention de révéler des modalités de production de l'espace au service d'une même idéologie et d'un même modèle relatif à un capitalisme aujourd'hui globalisé générant localement des effets ségrégatifs accentuant les inégalités. L'objectif étant aussi d'analyser dans ces espaces produits ex nihilo des constructions sociales paradoxales, en tension. D'un côté, j'observe l'extraterritorialisation des dispositifs pensés et

conçus depuis l'extérieur (celui de la ZES) et des richesses économiques pouvant être générées localement (au regard de l'identité des réseaux d'investisseurs financiers transnationaux) et des retours sur investissement attendus. De l'autre, l'ancrage territorial fort du dispositif de zone franche, puisque je montrerai qu'il est sans doute devenu un outil politique efficace du pouvoir royal en permettant à ce dernier d'entretenir et de consolider la stratégie de fidélisation de certaines élites économiques qui, quant à elles, ont pu avoir un accès privilégié pour l'acquisition de certaines ressources foncières stratégiques à Aqaba. Des stratégies qui s'inscrivent dans le sillage de la vague mondiale des politiques néolibérales des années 1980 qui concerne la Jordanie, et qui a constitué un terreau des plus fertile pour les comportements de recherche de rente encouragés au profit des plus puissants (Stiglitz, 2012).

Ainsi, ce paradoxe extraterritorial décrit dans le troisième chapitre, révélera de quelle manière l'État jordanien, au-delà des intérêts politiques et économiques qu'il y trouve (impliquant pour lui de réinventer ses propres modalités d'intervention dans l'économie territoriale), est aussi responsable, à travers les actions publiques territorialisées, du processus d'accroissement des inégalités sociales, en encourageant d'abord les mécanismes de valorisation des capitaux financiers (et donc d'enrichissement des plus riches). Révélé par Joseph Stiglitz, ce processus s'observe aussi à l'échelle mondiale à travers la baisse des taux d'imposition au profit des catégories sociales les plus aisées résultant d'un système fiscal régressif impactant les plus défavorisés qui se retrouvent davantage imposés.

Malgré l'influence et la pression des bailleurs de fonds et consultants internationaux, Joseph Stiglitz rappelle que les États sont responsables de ces inégalités puisque ce sont eux qui fixent en définitive les règles du jeu : « Notre système politique fonctionne de plus en plus sur un mode qui accroît l'inégalité des résultats et réduit l'égalité des chances ». A travers les politiques néolibérales mises en œuvre et leur appropriation locale, les lois du marché concurrentiel se retrouvent faussées, certains marchés ont même été supprimés ou court-circuités (comme à Aqaba), facilitant la formation de rentes. Pour l'illustrer à l'échelle macroéconomique, Joseph Stiglitz souligne la prise de risque excessive des établissements bancaires ou encore l'exploitation des asymétries d'information par le secteur financier.

Je tenterai de montrer avec plus de précisions, dans quelle mesure ce paradoxe entre mécanismes de production capitalistes internationalisés et stratégies d'acteurs nationaux repose avant toute chose sur des tentatives d'instrumentalisation de l'outil « zone franche » élaborées par et pour ces élites économiques. Sous-tendues par une idéologie capitaliste dominante (confortée par des politiques néolibérales conçues et conseillées par des bailleurs de fonds internationaux de la Jordanie), ces

stratégies procèderaient à une sorte de légitimation politique et économique du régime de zone franche par certaines élites du pays et plus largement du Proche Orient. Dans cette perspective, ces stratégies intégreraient dans les modes de production de l'espace, des structures de pouvoir dans lesquelles ces formations sociales dominantes tenteraient de procéder à leur renouvellement (dans le cadre d'une lutte entre-elles et de conflits d'intérêts sous-jacents).

CHAPITRE 1 - POUR UN REGARD CRITIQUE ET RADICAL DES POLITIQUES NEOLIBERALES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

1.1 Un travail de recherche au croisement des géographies radicale et sociale

Le positionnement scientifique de ce travail de recherche dans le domaine de la géographie sociale s'explique par une analyse qui met la focale sur l'acteur, seul et/ou en groupe, à ses stratégies ainsi qu'à ses représentations spatiales (Bailly, 1977) que je tenterai de mettre en exergue. Mon approche a recours aux travaux menés par Guy Di Méo et Pascal Buléon et leurs perceptions d'une « géographie sociale complexe en tant qu'"imbrication" des rapports sociaux (...) et des rapports spatiaux (...) qui, de fait, interfèrent constamment entre eux. » (Di Méo, Buléon, 2005, p.9). Toujours selon ces auteurs, je tente de repérer dans la thèse « les positions sociales différentielles qui se dessinent dans l'espace géographique », les « jeux alternatifs de l'identité et de l'altérité que révèle l'espace géographique en tant qu'enregistreur et que facteur aggravant, sinon producteur, des dissymétries et des tensions sociales » (Di Méo, Buleon, 2005, p. 11-12). Une démarche qui invite alors à observer les stratégies d'acteurs aux profils diversifiés (décideurs, aménageurs, investisseurs, développeurs, populations actives et collectifs d'habitants...) à travers les politiques économiques et les projets d'aménagement urbain développés dans la Z.E.S d'Aqaba. J'aborde ces questions en analysant le regard des acteurs (technicien et administrateur, acteur économique, habitant) et, leurs représentations des processus, des réalisations et des phénomènes socio-territoriaux, économiques et urbains (exclusion socio-spatiale, fragmentation socio-spatiale due au développement de grands projets urbains), mais aussi en examinant leurs pratiques quotidiennes dans le territoire d'étude. Ces représentations sociales et spatiales sont rapportées au concept d'idéologie qui les sous-tend et qui sert aux individus « à la fois à comprendre et à justifier leurs positions socio-spatiales et à agir » (Lussault, 1996, p.108).

L'« espace » témoigne des enjeux et du mode de spatialisation de la société qui le produit (Shields, 1991). La notion d'espace est entendue dans mon travail au sens donné par Henri Lefebvre dans son ouvrage *La production de l'espace*. L'espace réel est celui qui est en train de se faire autrement dit, celui de la pratique sociale. Sa compréhension nécessite de dépasser l'analyse descriptive en révélant les modes de production de cet espace relevant des rapports sociaux qui le sous-tendent mais qu'il

révèle aussi (Lussault 2009). L'espace est donc un construit social, une production issue d'une activité matérielle et d'une autre symbolique, idéelle. Mon territoire d'étude renvoie alors à la production d'un système de représentations de l'espace traversées par un savoir (détenu par les acteurs dominants, à partir de connaissances et d'idéologies) relatif et en transformation (Lefebvre, 2000, p. 51) ; ce système de représentations étant soumis à l'influence de l'idéologie dominante parce qu'elle est celle de la classe dominante. L'espace est donc une « abstraction » (Lefebvre, 2000, p. 103), un « Rapport social (...) inhérent aux rapports de propriété (la propriété du sol, de la terre, en particulier), et d'autre part lié aux forces productives (...) l'espace social manifeste sa polyvalence, sa réalité à la fois formelle et matérielle. Produit qui s'utilise, qui se consomme, il est aussi moyen de production, réseaux d'échanges, flux de matières premières et d'énergie, qui (*le*) façonnent et sont déterminés par lui (Lefebvre, p.102) » .

Le fait de privilégier de manière plus spécifique l'approche radicale dans l'analyse des politiques publiques d'aménagement urbain et de développement économique mises en œuvre dans la Z.E.S d'Aqaba, correspond à leur dimension idéologique et à la mise en lumière des rapports de domination qui s'y jouent. Ces rapports s'inscrivent dans les logiques structurantes du capitalisme (Castells, 1972 ; Lefebvre, 1974) et du néolibéralisme (Harvey, 1976 ; Smith, 1996) ; un positionnement que l'on retrouve aussi, plus récemment, dans les travaux de recherche des tenants de la « critique urbaine » comme Brenner (2009) ou Marcus & Meyer (2011). Les travaux et thèses économiques de Milton Friedman et Friedrich Hayek ont fortement influencé le recours à la conception et à la mise en œuvre de politiques néolibérales adoptées pour les plus célèbres d'entre elles par Ronald Reagan, Pinochet ou encore Margaret Thatcher. En sachant que dans mon travail, le néolibéralisme est compris comme une composante du système capitaliste globalisé qui s'exprime à travers des processus de fabrique urbaine, *sur* et *autour* de la ville (Rousseau, 2008 ; Béal & Rousseau, 2008). Cette acception intègre une seconde centrée sur la conception et la mise en œuvre de politiques publiques réformatrices institutionnelles et économiques dont les fondements sont la dérégulation et l'élargissement de la privatisation et de la marchandisation de la ville (C. Gintrac & M. Giroud, 2014).

Au croisement de ces définitions, je tenterai de démontrer de quelle manière la politique néolibérale mise en œuvre à travers les stratégies de développement économique et territorial de la zone franche d'Aqaba, tente de créer des opportunités de débouchés à la circulation mondialisée des capitaux financiers, notamment ceux qui sont réinvestis dans les secteurs de l'immobilier (résidentiel, logistique, touristique et récréatif, commercial, etc.) révélant une financiarisation de l'aménagement urbain comme déjà observée par Barthel (2006) ou Berry-Chikhaoui (2002) au Maroc.

L'étymologie du terme « radical » explicitée par Marx (1844) dans la « Critique de la philosophie du droit de Hegel », inspire mon approche relative à l'appréhension des phénomènes économiques et socio-spatiaux observés dans la Z.E.S. d'Aqaba puisque « être radical, c'est prendre les choses par la racine ». Dans ma démonstration, je souhaite engager une démarche fine, explicative et systémique de la production d'espaces extraterritorialisés, en analysant notamment les correspondances avec les modalités de la fabrique urbaine qui remontent aux origines de la création de la zone économique spéciale, c'est-à-dire dans le contexte politique et social spécifique du Royaume Hachémite de ces deux dernières décennies. Je tente d'en révéler les rapports de domination et leurs effets socio-spatiaux observables dans la zone franche, tout en explicitant les facteurs déclencheurs et structurants à l'image des logiques inhérentes au capitalisme et à la territorialisation de l'idéologie néolibérale (dans la production des dispositifs francs comme dans les modes de faire la ville).

Selon Laurent Cailly (2003, p. 854), les travaux issus de la géographie radicale tendent à entériner « la surdétermination des rapports de production économique dans la définition des rapports sociaux et des rapports spatiaux ». Dans ma réflexion, ce positionnement inspiré des recherches menées dans le champ de la géographie radicale, me semble au contraire fécond. A partir de ce regard, l'étude de ces rapports a nourri mon cadre d'analyse centré sur les modes de production capitalistes notamment dans l'industrie et dans la fabrique urbaine au sein de la zone franche mais aussi les interactions entre les deux niveaux : à l'intérieur et entre les groupes dominants et entre aménageurs/développeurs et aménagés (les habitants et les actifs locaux). Ce regard posé sur l'aménagement urbain dans la zone franche d'Aqaba s'inspire de la pensée critique d'inspiration marxiste développée en France durant les trente glorieuses et, spécifiquement, celle construite par Henri Lefebvre. Les travaux de ce philosophe et sociologue urbain propose une lecture spécifique et inspirée de la théorie marxiste en attribuant un rôle majeur à l'espace dans la production et la reproduction des rapports sociaux, la circulation du capital et sa production, une approche spatiale qui a été selon lui sous-estimée par Marx lui-même. Cette pensée s'inscrit dans un champ marxisant spécifique de la sociologie française dans lequel on retrouve aussi les travaux de Manuel Castells et Francis Godard (1975), Henri Coing (1982), etc. Henri Lefebvre propose, au tournant des années 1960, une critique de l'urbanisme fonctionnaliste qu'il considère comme le « jouet du pouvoir centralisateur » au service du capitalisme urbain et industriel ; un urbanisme sous-tendu par des politiques d'aménagement emblématiques. L'auteur met en exergue « le côté actif » d'un espace opératoire et instrumental, structuré par le savoir et l'action, dans le mode de production existant au service des capitalistes. Dans la même perspective, la géohistoire construite par David Harvey, celui qui a introduit les travaux d'Henri Lefebvre outre-Atlantique, illustre ces relations entre le capital et l'urbanisation en décryptant les logiques sociales et économiques des politiques urbaines emblématiques mises en œuvre dans plusieurs villes-monde au XIX^e et XX^e siècles.

Il analyse la métropole parisienne à l'époque des grandes opérations haussmanniennes ou encore New York au lendemain de la seconde guerre mondiale à travers la suburbanisation et la construction de ses méga-infrastructures autoroutières, etc.

La géographie radicale « s'est vue rattachée à un champ plus large, en partie structuré par sa remise en cause » (Gintrac, 2012, p.34). Ce champ, celui de la géographie critique serait composé de deux acceptions paradigmatiques mises en exergue par Loïc Wacquant (2001) et Cécile Gintrac (2012). Une première acception « kantienne » défendrait la thèse selon laquelle tout chercheur adopte un positionnement critique, condition même de toute démarche scientifique. Ce postulat impliquerait alors « l'examen évaluatif des catégories et des formes de connaissance afin d'en déterminer la validité et la valeur cognitives ». Une deuxième acception davantage marxienne, et que je positionne au cœur de mon travail, vient témoigner de la volonté du chercheur de révéler « les formes cachées de domination et d'exploitation afin de faire apparaître, en négatif, les alternatives qu'elles obstruent et excluent » (Wacquant, 2001). Les chercheurs qui se revendiquent des géographies critique et/ou radicale partagent en même temps un angle d'analyse dédié à la contestation de l'ordre socio-spatial établi, une « opposition à l'ordre et aux savoirs existants » (Gintrac, 2012, p.3). Dans ce partage des regards, on retrouve une volonté commune de déconstruire des discours idéologiques dominants qui constituent un champ d'analyse indispensable dans mon travail, notamment pour le décryptage des modes de fabrique de la ville néolibérale. Les travaux des géographes de la critique urbaine s'intéressent aux inégalités socio-spatiales mais aussi « les marginalisations, les exclusions et les injustices (qu'elles concernent la classe, l'ethnie, la « race », le genre, la sexualité, la nationalité ou autres) inscrites et banalisées dans les configurations urbaines existantes » (Brenner, Marcuse, Mayer, 2011), en dénonçant les mécanismes de domination sociale et la manière dont ils se manifestent dans l'espace. Les géographies radicale et critique partagent « l'ambition de participer à transformer le monde qu'elle décrit » (Berg, 2010, p.616). Le rapport à l'action apparaît alors comme le dénominateur commun des tenants de ce courant et peut s'apparenter parfois à un militantisme intellectuel et politique assumé.

Au-delà de sa lecture critique de l'aménagement du territoire et des projets urbains, Henri Lefebvre s'est intéressé très tôt aux effets de ces politiques et de ces stratégies qui se concrétisent « aux dépens de la vie quotidienne transformant les paysages, dissociant les lieux de vie et privant les citoyens des possibilités de rencontres et d'échanges qui font l'essence de la ville » (Gintrac, 2012). Dans la perspective de cette problématique, je fais référence à l'existence d'un antagonisme qui ressort en filigrane dans mon travail, entre un espace fonctionnel « instrumental » (Lefebvre, 2000, p.18) produit par la puissance publique au nom des intérêts capitalistes et par ailleurs, la manière dont les acteurs

ordinaires pratiquent et habitent la ville. Pour illustrer cette opposition, autrement dit, cette confrontation de la valeur d'échange prenant le pas sur la valeur d'usage de l'urbain, la zone économique spéciale d'Aqaba désigne cet espace « instrumental » dont le régime dérogatoire et les pratiques de dérégulation offrent un environnement flexible et malléable des plus favorable pour l'investisseur, jouant un rôle de catalyseur territorial pour le réinvestissement des surplus de capitaux financiers.

La géographie radicale a su rassembler différentes tendances et natures d'engagement, anticolonialistes et plus largement marxistes, en opposition aux théories géographiques conventionnelles « au service des pouvoirs dominants » (Gintrac, 2012, p.27). Ses champs de recherche se sont progressivement diversifiés en s'intéressant non plus seulement au mode capitaliste de production des espaces urbains mais aussi à la répartition spatiale des classes sociales et à la distribution des services et des équipements publics dans la ville, aux processus de gentrification (Smith, 2003) ou encore à la fragmentation socio-spatiale (Navez-Bouchanine, 2002). Les situations d'exclusion urbaine et de fragmentation socio-spatiale qui peuvent en découler, renvoient à des processus et des concepts que j'ai dû m'approprier au regard de la nature de mes constats sur le terrain. Ils m'ont permis de mieux cerner et de rendre compte de phénomènes de marginalisation affectant certaines communautés d'habitants à Aqaba, déjà fragilisées (dans le quartier de Shallaleh) et/ou occupant des espaces stratégiques pour l'ancrage du capital financier (pour le quartier de Shmeisani). David Harvey (2001) utilise la notion de « spatial fix » pour rendre compte à la fois de ce front pionnier avançant et de l'ancrage des modes de production capitalistes dans la fabrique urbaine.

Henri Lefebvre se réclame du marxisme et la géographie radicale a beaucoup emprunté à ses réflexions. Sa thèse, développée dans *La production de l'espace* et notamment, la notion d'« espace conflictuel », est souvent reprise dans la géographie radicale anglo-saxonne. Les travaux d'Henri Lefebvre se retrouvent par exemple dans la mise en exergue des intersections systémiques entre « capitalisme et mécanismes d'urbanisation » (Brenner, Marcuse & Mayer, 2011), consolidées dans les processus d'affirmation du néolibéralisme. Des recherches qui rejoignent le même constat d'un déploiement du capital à travers la logique du réinvestissement perpétuel pour répondre à sa suraccumulation, à l'échelle planétaire, encouragé et facilité par les politiques publiques urbaines néolibérales. Ces lectures rappellent et confortent l'image de la ville en tant qu'espace stratégique façonné par les mécanismes de marchandisation générés par un système capitaliste dominant et globalisé. Pourtant la ville, par essence, devrait relever de la valeur d'usage et donc derrière, au « droit à la ville », à la liberté de chacune et de chacun d'accéder aux espaces urbains riches de leurs ressources et de leurs potentiels de sociabilité (en tant que lieux de rencontres et d'échanges fortuits

et imprévus). La tension entre la valeur d'usage (« l'habiter ») et la valeur d'échange (transactions immobilières et financières) ne cesse de s'exacerber sous l'effet d'une production urbaine dans laquelle les stratégies capitalistes sont fortement opérantes. Cette marchandisation de la ville résulte du passage du keynésianisme urbain à une « néolibéralisation de l'espace » (Peck et Tickell, 2002), transition qui aurait eu lieu dans les années 1970 (Beal et Rousseau, 2008). Peu déterminantes dans le développement économique des territoires, les politiques keynésiennes s'efforçaient de lisser les inégalités dans le développement urbain. Leur rôle consistait à fournir aux usagers une offre de biens et de services publics d'intérêt collectif. La ville keynésienne et son régime d'accumulation fordiste axée sur la demande, ont progressivement cédé leur place à la ville néolibérale (Hackworth, 2007). Celle-ci est davantage orientée sur l'offre et affiche la volonté première de permettre des retombées économiques et l'ancrage du capital (projets d'investissement et des ménages solvables), plus que des potentiels de développement territorial. Dans mon étude de cas, l'État jordanien a fait le choix, parallèlement à ce positionnement, de se désinvestir des problématiques sociales locales sans pour autant être mobilisé dans l'expérimentation de pratiques néolibérales (nouveaux véhicules d'investissements financiers de l'Etat via des acteurs institutionnels comme la sécurité sociale jordanienne à l'échelle nationale ou localement, l'*Aqaba Development Corporation*) comme dans les stratégies d'investissement portées par des réseaux d'affaires régionaux issus du système capitalisme financier. Ce comportement de la puissance publique est à mettre en regard aussi avec le contexte de dérégulation concédé par l'administration de la zone franche. En effet, de par la mise en place du régime de zone franche, les firmes et autres investisseurs procèdent à la « capture du régulateur » qui revêt deux dimensions (Stiglitz, 2012). La première renvoie aux promesses faites à l'Etat par les acteurs économiques, liées à leur intervention dans la zone franche à court et à long terme (investissements et création de richesses pour l'Etat, création d'emplois et d'activités économiques localement, etc.) encourageant l'affaiblissement de la régulation. La seconde dimension est davantage cognitive, le régulateur et l'investisseur partageant les mêmes idéologies et la même vision du monde influencées et facilitées par la promotion du concept du marché autorégulateur (portée par les discours des économistes, des lobbies et autres *think tanks*), n'invitant pas à une relation de « contrôle ». À Aqaba, ces pratiques ont été favorables à l'économie financière jordanienne qui a pu se créer des opportunités à travers le développement de nouveaux produits immobiliers de standing tout en permettant à l'Etat de rejoindre les consortiums d'investissement. La fabrique urbaine dans ce contexte néolibéral s'est révélée comme être un exutoire pour les sociétés financières d'investissement non sans conséquences spatiales, environnementales et sociales.

David Harvey (2011) démontre d'ailleurs, que tout au long de l'histoire du capitalisme, l'urbanisation a été un vecteur privilégié pour absorber la suraccumulation de capital. Dans son ouvrage *Le*

capitalisme contre le droit à la ville (2011), cet auteur insiste sur la nécessité vitale pour le capitalisme, pour sa résilience comme pour son expansion, de trouver les débouchés pour le réinvestissement du capital et d'éviter ainsi la stagnation de son accumulation ou sa non-croissance voire sa dévaluation ou sa destruction (Harvey, 2011, p. 11). Se faisant, les stratégies portées par les politiques d'aménagement urbain néolibérales et les stratégies capitalistes financiarisées se trouvent liées au besoin perpétuel de trouver des terrains profitables à la production et à l'absorption des surplus de capital, et accompagnent la diffusion mondiale de l'urbanisation. Dans ces dynamiques, les investisseurs et autres promoteurs privés recherchent à dégager les plus-values à même de valoriser au mieux le capital financier engagé tout en cherchant souvent à spéculer à partir des opportunités foncières et immobilières : « l'espace est artificiellement raréfié pour "valoir" plus cher ; il est fragmenté, pulvérisé pour la vente en gros et en détail. Il est le milieu des ségrégations » (Lefebvre, 1974, p. 119). Un processus qui plus est, aurait lieu au cœur de paysages urbains généralement dégradés, « minés par la crise dans lesquels travail et capital sont incapables de former une alliance féconde pour répondre aux besoins sociaux » (Brenner, Marcuse, Mayer, 2009, p. 7). A la fin des années 1960, Henri Lefebvre dénonçait déjà une dégradation des contextes urbains dans son ouvrage : *Le droit à la ville*. L'industrialisation de la production et de l'aménagement des espaces urbains est à l'origine de cette généralisation de la marchandise mettant en péril l'urbain vécu. Les mécanismes de marchandisation que j'analyse à travers des projets économiques et d'aménagement urbain dans la zone franche d'Aqaba se manifestent par la circulation des capitaux et leur ancrage spatial et se traduisent dans les modes de production qui dans mon cas de figure concernent le lien entre processus d'urbanisation et capitalisme financier. Une marchandisation dans le processus de fabrique de la ville néolibérale qui se trouve au cœur des logiques de réinvestissement des surplus du capital notamment dans les dynamiques économiques et urbaines de « destruction créatrice » (Harvey, 1989).

Les processus structurants d'un capitalisme financier globalisé qui trouve dans l'investissement immobilier de luxe ou de loisirs (résidentiel, touristique et commercial) l'exutoire et une réponse à la problématique de suraccumulation du capital, concourent à des modes de la fabrique urbaine rappelant le concept de « destruction créatrice » (1942) de Schumpeter, repris par Levitt (1969) et Harvey (1989), appliqué à de violentes reconfigurations urbaines. Michel de Certeau (1990, p. 293) rappelait que : « toute "rénovation urbaine" n'en préfère pas moins la table rase sur laquelle écrire en ciment la composition faite en labo sur la base de "besoins" distincts auxquels donner des réponses fonctionnelles. Le besoin "substance" première de cette composition, le système le produit aussi en le découpant ». C'est au lendemain de la crise économique mondiale qui a fortement impacté le système capitaliste à l'aube des années 1970 que David Harvey observe l'émergence de ces stratégies derrière un « tournant néolibéral » favorable à la régénération d'un système capitaliste globalisé et désormais

financiarisé. La stratégie d'internationalisation et de mise en tourisme de la ville d'Aqaba s'inscrit dans cette logique qui alimente de multiples et successives opérations de rénovations urbaines. Des secteurs bâtis ont notamment été réinvestis par des constructeurs-promoteurs pour créer de grands centres commerciaux de type « Mall » qui renvoient à des modèles et des standards internationaux. De même, l'intégralité de l'assiette foncière du port principal d'Aqaba ainsi que celle des quartiers résidentiels qui lui sont adossés ont été vendus par les développeurs publics de la zone franche en accord avec l'État jordanien à une société d'investissement immobilier émiratie, afin de réaliser un grand projet urbain baptisé *Marsa Zayed*²² (cf. annexe 12). Le projet a été repris par *Eagle Hills* (société dirigée par Mohammad Al Abbar, porteur du projet de la Marina de Rabat) au même titre qu'un autre projet développé sur le *waterfront* de la Z.E.S (*Saraya Aqaba*) au lendemain de la crise économique et financière de 2008, dans le cadre des stratégies de restructuration-réorganisation du système capitaliste financier régional. A travers ces opérations d'aménagement urbain, qui témoignent à la fois de la production d'espaces dédiés aux activités marchandes mais aussi d'une marchandisation toujours plus large et diversifiée des différents domaines des activités humaines, le capital investit toutes les dimensions de la vie urbaine (services urbains, infrastructures, etc.). En même temps, ce phénomène s'en trouve renforcé à Aqaba grâce à la mise en œuvre d'une politique néolibérale ou « entrepreneuriale » (Rousseau, 2009) agressive, sous la forme d'un régime de déréglementation, voire de dérégulation qui s'aligne sur le référentiel du marché, sur le fonctionnement et sur l'état d'esprit du secteur privé et de l'entreprise (Bourdin, 2010). Au-delà du cadre juridico-institutionnel de la zone franche, la politique néolibérale mise en application à Aqaba a donc encouragé, facilité et accompagné l'émergence de projets commerciaux, d'un quartier d'affaires (*Aqaba Business District*), de grands équipements logistiques et d'infrastructures portuaires et aéroportuaires (dont la gestion a été progressivement privatisée), d'hôtellerie et d'immobiliers de loisirs et/ou de standing (ex nihilo ou dans le cadre d'une régénération urbaine qui s'est accompagnée de stratégies radicales de gentrification). La plupart de ces projets hôteliers et immobiliers constituent les composantes majeures de grands projets urbains soutenus - sous des formes diverses - par l'État voire directement par le Diwan royal et financés « grâce à l'incroyable intégration globale des marchés financiers qui jouent de leur flexibilité » (Harvey, 2011, p. 19). La création de la zone franche d'Aqaba en 2001 marque symboliquement un changement plus global dans le mode de régulation sociale en Jordanie, avec des politiques urbaines désormais davantage orientées sur l'entrepreneuralisme que sur le

²² Un grand projet urbain organisé autour d'un port de plaisance et de tours abritant de l'immobilier tertiaire et créées ex nihilo (notamment sur l'actuelle assiette foncière du port principal d'Aqaba). Le projet est complété par des complexes commerciaux et hôteliers de standing autour desquels ont été planifiés de nouveaux quartiers résidentiels. Le projet comprenait également la construction symbolique - à portée politique avec cette empreinte spatiale de l'influence de la pétromonarchie du Golfe en Jordanie - de la mosquée du Cheikh Zayed (Président de l'Etat des Émirats Arabes Unis, décédé en 2004).

managérialisme (à travers lesquelles la reproduction de la force de travail était assurée par le biais d'investissements publics dans le transport, l'immobilier, les services sociaux, etc.). En effet, portée par les principes du néolibéralisme, la puissance publique - aveuglée par les concurrences interterritoriales - oriente les politiques d'aménagement et encourage le développement de projets urbains en assumant « la primauté du développement économique local et la recherche d'alliances avec le secteur privé » (M. Rousseau, 2008), interrogeant ainsi la nature de la fabrique urbaine, la pratique et le droit à la ville. Je révélerai ainsi à travers l'exemple d'Aqaba, la stratégie de l'Etat jordanien de s'entourer à la fois des élites urbaines locales (grandes familles d'entrepreneurs et de financiers jordaniens comme *Abu Jaber, Tarawneh, Mouasher*, etc.) et de grands investisseurs financiers influents au Proche-Orient (*Masri, Kolaghassi*, etc.) pour s'assurer - et pérenniser - du soutien des grandes forces économiques et de leur loyauté envers la cour tout en facilitant le développement de grands projets urbains synonymes aussi de mise en œuvre - voire de réussite - des politiques de développement encouragées par les bailleurs de fonds internationaux. On constate une dichotomie d'abord de nature idéologique mais qui se traduit ensuite dans les pratiques que j'ai pu observer sur le terrain, entre d'un côté la ville comme bien commun et les revendications par les habitants du droit à la ville, et de l'autre une privatisation de la fabrique urbaine, priorisée par la puissance publique, répondant à des intérêts et enjeux économiques privés.

Aujourd'hui, les travaux de recherche dans le champ de la critique urbaine partagent le constat des effets déstructurants sur les communautés d'habitants défavorisés et sur la ville vécue, des actions combinées de la puissance publique (États et collectivités locales) et des réseaux d'acteurs capitalistes privés, ainsi que leurs représentations de l'espace conçu au détriment de celui vécu (l'espace des pratiques, des représentations et, de l'imaginaire des habitants). Une action conjointe qui a tendance à renforcer un sentiment d'injustice nourrit de l'accroissement des inégalités et la remise en cause du « droit à la ville » de chacun. Dans son ouvrage *La production de l'espace* (1974), Henri Lefebvre développe la notion de « conflictualité de l'espace » qui prend sa source dans les disjonctions entre aménagement urbain conçu et espace vécu. Cette conflictualité née de la production d'espaces urbains qui sont pensés sans tenir compte des pratiques quotidiennes des habitants et sans les concerter sur leurs attentes et leurs aspirations. L'espace se retrouve alors « mis en tension » d'abord dans la confrontation des intérêts politiques et économiques dominants (consensus stratégique entre le politique et les acteurs économiques) et des visions d'acteurs (l'espace perçu : celui issu de la perception du monde extérieur au sens des psychologues) qui ont la main sur sa production (consultants et assistants à maîtrise d'ouvrage de la puissance publique ; concepteurs, urbanistes et architectes des investisseurs privés). Puis, cette mise en tension de l'espace se retrouve entre cet

espace du consensus économique-politique et technique pensé par les « savants »²³ et l'espace vécu celui construit et pratiqué par les habitants et autres usagers.

Les politiques néolibérales portées par les Etats ont conduit ces derniers à négocier des alliances économiques (pour le confortement du pouvoir politique), créer les conditions pour le développement du mode de production capitaliste, plutôt que de s'opposer ou contraindre avec la mise en place de politiques de régulation ou par le biais de mécanismes de redistribution des richesses (notamment à travers la fiscalité). Il est intéressant, à l'échelle des contextes territoriaux et de leurs spécificités, d'analyser la nature des rapports qu'entretient la puissance publique avec les systèmes d'acteurs économiques capitalistes en présence. Savitch et Kantor (2002) s'interrogent de manière complémentaire sur l'adaptation et le choix des positionnements du « local » face aux injonctions extraterritoriales du système néolibéral et inversement, sur la mise à l'épreuve de logiques capitalistes écrasantes vis-à-vis des contextes socio-territoriaux. Cette dialectique constitue un objet de recherche connu des travaux de la géographie radicale. Ainsi, à partir de mon travail de terrain, j'interrogerai plus spécifiquement différentes formes d'adaptation du local à partir de deux focales. La première donnera à voir le positionnement des élites et autres investisseurs qui interviennent dans la zone franche à travers le développement de leurs projets économiques et urbains dans une stratégie plus globale de renouvellement de leur domination. La seconde est centrée sur le regard porté par les habitants sur cette fabrique urbaine d'essence néolibérale, et leurs comportements en réaction à une citoyenneté qui peut s'en retrouver bouleversée.

David Harvey insiste sur le fait que « les villes se sont bâties grâce aux concentrations géographiques et sociales de surproduit » et que, les activités productrices et leurs formes changent : « De la production de choses dans l'espace (...), on passe à la production directe de l'espace comme tel » (Harvey, 2011, pp. 9-10). Parallèlement, l'exemple de la construction d'un quartier construit ex nihilo dans la périphérie nord de la ville d'Aqaba, destiné aux habitants des quartiers méridionaux rasés, témoigne de la production d'espaces pauvres et marginalisés - négation de l'urbain - et des processus ségrégatifs générés. Aussi, la délégation (ramassage des déchets) ou la privatisation de services et équipements publics (eau, électricité, port des conteneurs) résultant de la réduction des budgets des collectivités locales rattachées à une gouvernance urbaine dédiée au développement économique, mais aussi les nouvelles orientations en matière d'aménagement (notamment la privatisation progressive des espaces côtiers le long du littoral d'Aqaba), ne font qu'accroître cette perception de marchandisation de la ville dans un contexte territorial marqué par des inégalités socio-spatiales

²³ C'est-à-dire ceux qui détiennent le pouvoir politique et économique et la compétence institutionnelle de penser l'espace et de le produire à la fois matériellement et symboliquement (concepteurs et techniciens, etc.)

exacerbées. La zone franche d'Aqaba met en scène une marchandisation poussée de la ville qui concerne aussi bien les infrastructures et l'aménagement urbains (l'environnement bâti dans sa conception, sa gestion, son entretien) que les réseaux d'échanges qui vont mailler le territoire ou encore les facteurs locaux de production dans une recherche perpétuelle d'optimisation de la « rentabilité du capital » (Brenner, Marcuse & Mayer, 2011). La financiarisation du capital a renforcé cette production urbaine observée dans différents endroits du monde, dans les villes du nord comme des Suds (Pineda, 2012). Cette mutation du capitalisme a vu ses logiques d'investissement être consolidées par la prégnance de politiques néolibérales qui se sont peu à peu intensifiées au fur et à mesure que se renforçait un modèle de développement centré sur la compétitivité de territoires cherchant à peser sur la scène internationale (Berry-Chikhaoui & Deboulet, 2007). Ainsi, dans le champ opérationnel de ces politiques publiques néolibérales, les maîtres d'ouvrage et la gouvernance urbaine qui portent la gestion et le développement de la zone économique spéciale jordanienne, ont cherché à positionner Aqaba au sein d'un « marché des territoires » international (Subra, 2007, p. 80). Ce constat s'appuie sur les discours de ces gestionnaires et développeurs, qui intègrent systématiquement des territoires considérés par eux comme leurs concurrents régionaux qu'il faut challenger en s'appuyant sur les atouts différenciants d'Aqaba.

Plusieurs techniciens développeurs de la zone économique spéciale d'Aqaba ont comparé lors de nos échanges leur territoire à Jebel Ali, un port franc et artificiel situé à 35 km au sud-ouest de la ville de Dubaï et dont la construction a commencé dans les années 1960. Une zone franche de dimension internationale a depuis été adossé à ce port, dans laquelle on retrouve plus de 6 000 entreprises issues de 120 pays (Bost, 2010). La comparaison entre ces deux ports et leur statut réglementaire spécifique, est centrée sur une dimension géostratégique. Jida Kamhawi, spécialiste des relations avec les investisseurs et du marketing dans la structure dédiée au développement économique de la zone franche - *Aqaba Development Corporation* - et en mettant en avant les orientations stratégiques diversifiées ainsi que les atouts des opportunités foncières de la Z.E.S en comparaison de celle de Dubaï : « *Jebel Ali est considérée comme une zone plus développée que la nôtre mais elle est en réalité saturée et ne peut plus répondre à la demande de certains investisseurs contrairement à nous. Sans compter que l'acquisition coûte plus chère à l'investisseur. Notre marge de progression reste encore importante. Si Dubaï ne fait rien, ils vont perdre beaucoup. Ils doivent repenser leurs stratégies en même temps que le coût de leurs services, un domaine dans lequel nous, nous proposons des coûts très flexibles. L'A.S.E.Z s'ouvre à de nouveaux horizons contrairement à la zone franche de Dubaï. Nous misons beaucoup sur des canaux d'investissements étrangers originaires de Chine ou du Koweït par exemple, un pays que je connais particulièrement bien pour y avoir travaillé dans le secteur privé. Les infrastructures portuaires d'Aqaba peuvent concurrencer aujourd'hui celles de Dubaï (...)* Auparavant,

pour rejoindre Singapour ou Tokyo, on faisait une escale à Dubaï. Aujourd'hui Aqaba consolide son rôle de hub et peut proposer des escales puisque le port et l'aéroport international se développent ».

Dans le domaine du tourisme de luxe, Ghassan Nasser, directeur du service touristique à l'A.S.E.Z.A., défend un positionnement stratégique moins exubérant et davantage respectueux des richesses environnementales locales. Il a tenu à préciser notamment qu'« *il n'y aura pas d'hôtels sous-marins à Aqaba comme ça peut être le cas à Dubaï, nos industries ne rejettent aucun co-produit dans la mer, toxique comme non-toxique. Nous avons mis en place une politique environnementale qui s'avère efficace pour la protection du littoral et des fonds marins. Il n'y a pas non plus de périmètres réservés à la pisciculture contrairement à Eilat. La pêche est d'ailleurs interdite à moins de sept kilomètres du rivage parce que l'équilibre écologique, la faune avec les espèces de poissons et la flore avec récifs coralliens, est au cœur d'un positionnement touristique authentique et qualitatif* »

Pour Hazem A. Attari, chargé de mission « développement des affaires et marketing » qui a des liens familiaux avec Sabih Al-Masri, un homme d'affaires jordano-palestinien influent dans la région et investisseur dans plusieurs grands projets urbains de la zone, Aqaba doit davantage se focaliser sur « *une compétition régionale qui se présente devant nous avec l'Égypte et Israël (...) mais surtout l'Arabie saoudite et la King Abdullah Economic City*²⁴ ».

²⁴ La ville économique du roi Abdallah (King Abdullah Economic City) est un projet de métropole privée construite ex nihilo sur 181 millions de km², qui s'inscrit dans une stratégie de diversification de l'économie saoudienne notamment dans l'idée de réduire la dépendance du pays au pétrole. Localisée dans la province de La Mecque, elle est comme Aqaba située sur les bords de la mer Rouge, à 100 km au nord de Djeddah. Malgré la crise économique et financière de 2008 et les variations du prix du pétrole, le projet ne s'est pas enlisé, porté aussi par une structure gouvernementale spécifique, l'Economic Cities Authority (E.C.A.).

Parallèlement à la création de cette gouvernance urbaine, le gouvernement saoudien a fait le choix de d'entourer d'Emaar Properties en tant que maître d'œuvre, le groupe de Dubaï qui se présente comme l'acteur régional de référence dans la production de ces fragments urbains en waterfront (à Dubaï, Aqaba ou encore au Maroc). Ce groupe dirigé par Mohamed Alabbar, a créé pour ce projet une filiale saoudienne dont le rôle est de superviser l'intégralité des projets d'aménagement mais aussi des services urbains sur un foncier qu'elle a acquis pour 1 milliard de dollars.

Elle est aussi un exemple parlant d'une fabrique de la ville portée par les logiques de l'économie capitaliste financiarisée, le modèle va plus loin que celui d'Aqaba puisque la ville a même été introduite en bourse (30 % du capital a été introduit à la Bourse de Riyad dès 2006). La ville constituée de complexes résidentiels et de grands équipements touristiques et de loisirs, est adossée à un port et des districts industriels. Ce tissu économique diversifié, constitué intégralement selon les injonctions du Royaume saoudien, doit être en mesure de générer un million d'emplois pour un investissement total de 100 milliards de dollars d'ici 2035. Aujourd'hui la ville abriterait environ 10 000 habitants en 2019 (<https://www.arabianbusiness.com/travel-hospitality/427948-inside-saudi-arabias-king-abdullah-economic-city>) et aurait accueilli 400 000 visiteurs en 2018 (KAEC – Annual Report 2018).

Pour d'autres acteurs économiques locaux présents dans la Z.E.S., les comparaisons évoquées restent incompréhensibles au regard de la trajectoire économique historique de Dubaï et, plus récemment, des investissements colossaux engagés dans les mégaprojets touristico-immobiliers du Golfe. Sherif El-Demerdash, directeur financier de la société de transport maritime régional AB Maritime localisée à Aqaba, s'interrogeait sur la pertinence des orientations stratégiques économiques qu'il déduisait de ce qu'il pouvait voir ou entendre de la zone, notamment au regard de la concurrence régionale.

« Leur [l'A.S.E.Z.A. et l'A.D.C.] objectif économique ne peut être que touristique, je ne vois pas un tissu et un potentiel industriel conséquent, ni une base commerciale, il n'y a pas non plus de grandes plateformes de services logistiques... Ils essayent mais... les sommes dépensées dans le tourisme ne sont pas comparables avec leurs "essais" logistiques. Alors moi, je pense...c'est mon avis... qu'ils veulent faire ici quelque chose qui, en tout cas, n'est pas clair pour les habitants. Il y a quelque chose comme Dubaï en plus modeste. Ici, par exemple, c'est une zone bien placée à proximité de l'Égypte, d'Israël, Dubaï n'a pas ça, tu es à quelques kilomètres d'Eilat, tu es à 30 kilomètres de l'Égypte. Dubaï s'est notamment reconstruit autour des technologies de l'information et de communication, en concurrençant le Liban. Le centre de communication du Moyen Orient était le Liban, c'était le seul pays "démocratique" dans la région.

Lorsque le Liban a sombré dans la guerre civile, les investisseurs internationaux ont cherché une alternative, d'abord ils ont pensé à l'Égypte mais ils ont constaté que l'Égypte n'avait pas les infrastructures de transport et de communication nécessaires alors ils se sont tournés vers Dubaï, c'est ça la vérité. Le positionnement de Dubaï à l'international a été renforcé avec la création de la zone de Jebel Ali, qui a permis le développement d'une plateforme logistique d'envergure internationale qui a pu s'appuyer sur un port et ce centre des T.I.C. Est-ce qu'Aqaba tend vers ça ? Je ne pense pas, ils veulent une destination touristique, alors comment et qui vont-ils attirer ? ça...

Ils ont un plan marketing, ils créent des liens avec l'Europe. Ils essayent de faire des choses mais ce n'est pas clair, tout cet argent qui est dépensé pour ces projets... Donc c'est pour du tourisme de luxe ? Pour que les touristes viennent ici comme ils visitent Dubaï ? Bien sûr, que c'est ça ce qu'ils veulent ! Mais ce ne sont pas les mêmes élites qui sont ciblées... Ok, Dubaï. Mais quelle est l'offre de Dubaï ? Qu'est-ce qu'offre Dubaï aux touristes ? Quelle est l'ambiance, l'environnement de Dubaï ? Ici, ils ne peuvent pas proposer ce que Dubaï offre ! Leurs résidences de luxe, c'est ça le business ici mais comment ont-ils fait pour attirer les investisseurs ici ? C'est ça que je ne comprends pas. Vendre des appartements au bord de la mer, là où le sable n'est pas de l'or et l'eau n'est même pas translucide... ce n'est pas un cadre idyllique quand même ! ».

Sherif El-Demerdash, Directeur financier A.B Maritime

Entretien réalisé à Aqaba, le 29 Mars 2010

Ce sentiment d'incompréhension a été exprimé lors de mes entretiens de terrain par des acteurs économiques mais aussi des habitants, tous écartés de tout dispositif de concertation relatif aux orientations locales en matière de stratégie de développement du territoire. Il nourrit en cela le sentiment et les processus d'exclusions socio-spatiales avec des maîtres d'ouvrage locaux qui font sans les acteurs économiques et sociaux locaux. À l'absence de concertation associée à une diffusion de l'information lacunaire relative aux intentions des décideurs publics, s'ajoute une acceptation sociale contrainte et parfois subie des projets urbains et économiques en développement dans la zone. Ces

nouveaux modes de faire porter par les nouvelles structures de gouvernance urbaine locales intègrent une stratégie plus globale se voulant davantage efficiente tout en cherchant à sécuriser les intérêts propres au système capitaliste financier.

Le processus de néolibéralisation de la ville s'accompagne donc de reconfigurations politico-institutionnelles des régimes urbains, sujet de recherche que l'on retrouve par ailleurs en science politique (Jobert, 1994). Je m'intéresse à la nature de ces reconfigurations sur mon terrain d'étude parce qu'elles intègrent pour moi ces logiques et stratégies de sécurisation du capital et de son ancrage. En effet, le potentiel foncier situé en zone franche, que ces régimes urbains mobilisent au profit des logiques d'investissement privées, nécessite pour les acteurs locaux de la puissance publique d'anticiper et d'écarter les forces sociales potentiellement contestataires qui pourraient mettre en péril l'environnement d'affaires local. Ainsi, je montrerai de quelle manière l'établissement de la zone économique spéciale d'Aqaba s'est accompagné de la suppression des dispositifs démocratiques locaux et d'une instabilité politico-institutionnelle. Des dispositifs qui auraient pu représenter les acteurs institutionnels auprès des investisseurs. Ainsi, ce travail de recherche se rapproche du champ des *urban studies*, entre néo-marxisme et néo-institutionnalisme, qui sont selon moi des courants scientifiques complémentaires. Je retrouve dans le néo-institutionnalisme un schéma de pensée qui semble familier à l'économie politique de par l'importance donnée à l'analyse des outils institutionnels et de gouvernance au service du capitalisme (Lorrain, 2002).

1.2 Les extraterritorialités dans les périphéries et territoires subalternes comme effets d'un système capitaliste globalisé avancé

Mon postulat est de considérer une mondialisation de l'économie qui ne serait pas l'apanage des pays les plus industrialisés, de l'archipel mégapolitain mondial (Dollfus, 1996) ou encore des « villes globales » compétitives, cosmopolites, innovantes et créatives (Sassen, 1994) qui le structurent. Il suffit d'observer les flux d'investissement internationaux (IDE) et l'essaimage des centres de recherche et développement à l'échelle planétaire pour s'en convaincre (Levasseur, 2002). Les multinationales continuent de développer leurs activités financières et économiques, mais aussi de penser leur stratégie de développement à une échelle mondiale (Veltz, 2008). La libéralisation des échanges commerciaux et le développement continu des technologies de l'information et de communication (TIC), lesquels renforcent la présence des solutions numériques dans l'ensemble des secteurs d'activité, sont des facteurs déterminants pour les entreprises dans la mise en relation de leurs différents sites de production qui se trouvent le plus souvent dans plusieurs endroits du monde. Malgré les tendances sociétales et les discours politiques actuels autour de la réindustrialisation, des

logiques de relocalisations ou encore de la souveraineté économique invoquée par les États, la dispersion géographique sur plusieurs sites, recouvrant les différentes étapes des processus productifs à l'échelle de l'entreprise comme de la filière, relève d'une réalité pragmatique au regard des avantages comparatifs des territoires et des exigences du marché.

Parallèlement à ces avantages comparatifs, cette mondialisation de l'économie de marché s'est progressivement structurée autour d'États ayant intégrés les impératifs de compétitivité dans un contexte de concurrence interterritoriale exacerbée. Ainsi, pour développer leur attractivité, un grand nombre de pays à travers le monde ont opté pour des dispositifs réglementaires, juridiques et administratifs, favorables aux investissements directs étrangers, à l'image des régimes de zones franches. Ce constat fait écho à l'intérêt et à la volonté grandissants et partagés par bon nombre d'États, d'attirer des investisseurs étrangers pour les effets socio-économiques qu'ils peuvent entraîner (la création d'emplois notamment qualifiés et donc attirer des cadres, des ménages ayant un pouvoir d'achat important) dans l'objectif du développement des territoires. Les maintenir sur le territoire, encourager et faciliter leur développement, représentent autant d'enjeux stratégiques qui inspirent les politiques d'attractivité pour ancrer le capital. Ainsi, le phénomène de mondialisation économique a accompagné l'expansion planétaire de l'urbanisation selon un mode de production capitaliste, porté par un processus de financiarisation lui-même lié aux stratégies des investisseurs et des entreprises pour obtenir de nouvelles marges de rentabilité.

Les processus de concentration urbaine et plus spécifiquement de métropolisation des capitaux, des fonctions stratégiques économiques et décisionnelles, des hauts-lieux de la finance, des emplois hautement qualifiés et de l'innovation, témoignent des relations structurantes entre l'urbain (comme assise et débouché aux surplus du capital) et le système capitaliste globalisé. Les rapports de domination qui sous-tendent le système capitaliste, se territorialisent au travers de « la différenciation entre centres et périphéries à de multiples échelles » (Soja cité par Martin, 2006). Malgré cette différenciation, mon terrain de recherche témoigne aussi que le déploiement des politiques d'aménagement urbain néolibéral ainsi que les stratégies d'ancrage du capital essentiellement financier ne se limitent pas non plus au fait métropolitain, mégapoles et autres métapoles, « ville réseau » (Costes, 2010) et réseau de villes globales (Sassen, 1994). Les périphéries et autres marges ou encore « territoires subalternes » (I. Berry-Chikhaoui, 2019) constituent ainsi des espaces stratégiques pour le mode production capitaliste.

Ce postulat inspiré de la pensée de David Harvey (2011) m'invite à définir la zone franche d'Aqaba à la fois comme un territoire productif industriel, mais aussi comme le lieu d'ancrage d'investissements privés transnationaux et internationaux rendu possible par un « accaparement du foncier » (Sassen,

2016). Relié au système économique mondial, ce territoire appartient au monde des périphéries (notion souvent mobilisée par H. Lefebvre), un territoire « subalterne » en tant qu'espace « subordonné », exploité et dominé. Une domination qui est d'ordre économique « mais qui peut relever aussi de modèles de valeurs culturelles socialement établis » (I. Berry Chikhaoui, 2019). Nancy Fraser (2011) met en évidence deux formes de subordination (Fraser, 2011) : l'une économique, « produit des caractéristiques structurelles du système économique » (p. 83), l'autre culturelle, « lorsque les modèles institutionnalisés de valeurs culturelles constituent certains acteurs en être inférieurs, en exclus, en tout autres, ou les rendent simplement invisibles ». Un grand nombre de travaux de géographes mobilisent la notion de « marge » qui a la spécificité de dépasser « la seule référence à l'espace en la combinant de manière explicite à une dimension politique critique qui rapporte la production de ces espaces aux rapports de domination et d'exploitation capitaliste » (I. Berry-Chikhaoui, 2019). Le décryptage des stratégies d'investissement capitalistes, ainsi que l'analyse des effets socio-territoriaux induits par elles mais aussi par les rapports de domination qui s'expriment dans ce territoire subalterne, constituent la trame centrale de mon travail. Placée dans la mise en perspective de l'expansion du phénomène de mondialisation économique, la zone franche d'Aqaba est le témoin de l'intensification de pratiques néolibérales par la puissance publique qui cherchent à s'aligner sur les critères d'attractivité du capital et ses stratégies d'appropriation-exploitation des ressources territoriales. Ainsi, la Z.E.S d'Aqaba a été identifiée pour la construction de grandes infrastructures de transport (ports, aéroports, autoroute) et de tourisme mais aussi en tant que lieu de production industrielle. A travers ces grands projets et ceux développés dans les secteurs touristiques et immobiliers de standing, Aqaba se retrouve sur la carte des débouchés territoriaux mobilisés par des réseaux financiers et bancaires transnationaux.

La zone économique spéciale d'Aqaba est aussi le lieu de concentration ou d'importation d'une force de travail mobilisée pour la concrétisation de ces grands projets, nécessaire à la reproduction du capital par le biais d'entreprises qui cherchent par tous les moyens à abaisser le coût du travail et donc les salaires (Harvey, 2011), pour constituer une « armée de réserve des chômeurs et des personnes en sous-emploi » (Fraser, 2011, p. 33). Ces pratiques ont été observées dans plusieurs zones franches industrielles jordaniennes tandis que dans le Z.E.S d'Aqaba, les maîtres d'œuvre des grands projets urbains en chantier sur le waterfront ont massivement mobilisée une force de travail étrangère bon marché qui est transférée de chantier en chantier depuis l'Égypte jusqu'aux pays du Golfe.

Les reconfigurations territoriales liées à la logique du capital dans les périphéries, sont impulsées et accompagnées par des politiques publiques néolibérales qui favorisent et accentuent elles-aussi des productions urbaines extraterritorialisées. Les notions d'« extraterritorialisation » (le processus) et d'«

extraterritorialité » (l'état) renvoient à la perception de productions urbaines et territoriales qui se trouvent « en rupture » ou physiquement et/ou déconnectées de leur environnement urbain immédiat et préexistant du point de vue de leur montage offshore, de leur financiarisation et des populations ciblées n'appartenant pas au territoire. Elles se rapportent aisément au mode de production capitaliste de la fabrique de la ville néolibérale, ainsi qu'aux outils de déréglementation générés par celui-ci, à l'image des zones franches, des idéologies qui les portent et, de leur conception mais aussi de leur fonctionnement distinct de celui de la ville et du territoire d'accueil. Ces fragmentations spatiales entre la ville traditionnelle et les productions urbaines du néolibéralisme et du capitalisme financier peuvent aussi donner lieu à la confrontation des forces sociales dominantes - entre elles - autour de la régénération des élites et de leur pouvoir et, entre celles-ci, qui privilégient la valeur d'échange et la recherche de profit, et celles des dominées-marginalisées (dont les pratiques de la ville et leur espace vécu s'appuient sur la valeur d'usage). L'extraterritorialité, notion peu abordée dans les travaux de recherche en sciences sociales, pourrait ici être comprise comme la faculté d'un territoire ou d'un fragment de territoire à se désolidariser de son territoire d'appartenance et de son contexte politique, économique et social. Selon moi, l'extraterritorialisation est un processus qui apparaît de manière sous-jacente à d'autres phénomènes comme ceux de la fragmentation urbaine (Navez-Bouchanine, 2002) et le renforcement des territoires subalternes (I. Berry Chikhaoui, 2019). La déconnexion des contextes territoriaux d'appartenance du dispositif des zones franches et le déploiement de réseaux exogènes qu'elles génèrent sont à la base de la construction de ma proposition conceptuelle d'extraterritorialité.

Les zones franches s'apparentent à des espaces « hors-sol » pourtant strictement délimités et étroitement contrôlés par les États et, ne sont pas soumises à la juridiction du pays d'accueil, partageant cette caractéristique qui définit leur premier avantage comparatif : leur régime juridique et fiscal dérogatoire. Plus qu'un modèle de développement en soi ou qu'un véritable « pôle de croissance » (Perroux, 1955), les zones franches constitueraient plutôt dans certains cas, des leviers qui favoriseraient à terme une montée en gamme de l'économie locale et son inscription dans le cercle vertueux du développement. Pourtant, malgré un dynamisme économique certain, la lecture des principaux indicateurs socio-économiques de ce dispositif rend compte parfois de résultats contrastés.

D'emblée, l'extraterritorialité est alors associée à sa dimension juridique relative au statut consulaire des ambassades, à celui des eaux dites « internationales » ou encore à l'existence d'une « zone internationale », « au-dessus et entre les États » caractérisée notamment par une activité commerciale *duty free* au sein des enceintes aéroportuaires. Des espaces intégrés, appropriés et strictement délimités, existants à différents niveaux scalaires dans lesquels le régime commun en vigueur dans le

pays concerné ne s'applique pas. Il s'agit de territoires à part entière, objets d'une juridiction spécifique, le plus souvent caractérisés par une sécurisation renforcée de leur périmètre révélant la volonté des États de contrôler les intrants et extrants comme l'existence d'activités illégales. Un état d'exception du territoire qui peut s'avérer être, dans d'autres contextes, un puissant outil stratégique pour les États dans le but de renforcer l'attractivité économique de leurs territoires (la recherche d'une attractivité qui vaut aussi pour l'urbanisme dérogatoire et ses vitrines urbaines). Des territoires qui cherchent à être compétitifs dans un contexte économique globalisé hautement concurrentiel. En cela, les régimes de zone franche incarnent à eux-seuls une dimension extraterritoriale de par leur statut dérogatoire qui fait donc florès dans le monde entier.

Les processus d'extraterritorialisation (le phénomène consistant à s'extraire de, à s'émanciper de) et les extraterritorialités (fragments ou isolats urbains semblant fonctionner en autarcie, fermés sur eux-mêmes) s'observeraient donc à différentes échelles à Aqaba, recouvrant plusieurs dimensions (institutionnelles, économiques, urbaines, etc.). De même, si ces phénomènes peuvent s'observer dans les centralités à l'échelle du projet urbain, leur présence et leur perception s'en trouvent accentuées et exacerbées dans les périphéries exploitées et les territoires subalternes. Le regard que je porte sur les zones franches et plus particulièrement la zone économique spéciale d'Aqaba rappelle la notion de « territoires subalternes » développée par Nancy Fraser et Isabelle Berry-Chikhaoui (2019). Considérés comme « des lieux stratégiques pour le capitalisme », les territoires subalternes se distinguent comme des lieux de concentration et de mise à disposition d'une main d'œuvre locale ou « importée » dans des contextes souvent fortement touchés par le chômage et dans lesquels on peut observer une pression exercée par les réseaux d'acteurs de la production dominants pour faire baisser le coût du travail et donc aussi les salaires (Harvey, 2011). La dimension extraterritoriale de la construction de la décision au sein des « relations dominantes de production » est aussi explicitée dans les travaux d'I. Berry Chikhaoui pour rappeler que les décisions s'imposent aux territoires subalternes depuis l'extérieur tout en impactant les conditions de vie des habitants. La vision d'une « déconnexion » entre les lieux de la décision politique et économique et les territoires subalternes dégradés et exploités peut faire l'objet d'un débat selon moi. Je considère davantage la zone économique spéciale d'Aqaba comme un espace conçu notamment pour l'écoulement de capitaux industriels et financiers, depuis un pilotage et des circuits décisionnels extraterritoriaux, mais qui participe du renouvellement et de la consolidation d'un même système économique global déséquilibré, inégalitaire et dominé par un archipel de villes globales dans lesquelles se concentrent les richesses. De plus, les intérêts politiques de l'État jordanien de fidéliser des élites économiques régionales comme d'autres élites historiques transjordaniennes rappellent la complexité de ce tiraillement entre « le local » (au sens de la Jordanie) et le global (en tant que système capitaliste financiarisé et globalisé). Le parallèle entre l'analyse de «

dimensions extraterritoriales » dans un lieu donné et celle portant sur des territoires subalternes est aussi intéressant à faire au regard des similitudes que l'on peut retrouver tant dans l'approche que dans l'analyse des formes de domination-subordination et d'exclusions socio-spatiales.

L'extraterritorialisation, caractéristique et effet perceptible de ces productions, invite à définir la pluralité des formes et réalités qu'elle peut elle-même incarner. Elle, née depuis l'intérieur, dans le territoire, se désolidarise et sert des intérêts extérieurs à lui, même si elle est aussi souvent pensée, décidée et organisée depuis l'extérieur : des systèmes décisionnels extraterritoriaux partis de hauts-lieux du politique (espaces officiels de l'exécutif, rencontres dans l'espace privé, etc.) et de l'économique (quartier financier de Shmeisani à Amman, etc.). L'extraterritorialisation d'une entité ne se rapporte pas à l'origine géographique de ses producteurs mais plutôt, à l'absence d'interactions (sociales, économiques, etc.) souvent assumée avec le territoire d'implantation allant de pair avec l'absence ou la faible redistribution de richesse induite, jusqu'à la consolidation des situations inégalitaires.

Dans le contexte de mondialisation, l'extraterritorialité apparaîtrait sous diverses formes et se retrouve dans l'analyse de l'organisation de plusieurs villes et territoires. Pour moi, l'extraterritorialité se définirait simultanément, comme un « état » du territoire (statut juridique et fiscal d'exception de la zone franche) et des « effets » résultant d'actions spécifiques menées par des acteurs ou des systèmes d'acteurs. L'extraterritorialité fait l'objet de représentations de l'espace mais désigne donc aussi des effets liés à des processus visibles à l'échelle de l'économie locale (redistribution de richesses qui échappent au territoire) comme dans la fabrique urbaine (et les processus d'exclusion socio-spatiales pouvant être induits). L'extraterritorialisation témoignerait d'influences étrangères au territoire, d'acteurs et d'idéologies de la néolibéralisation de la ville, qui auraient tendance à nier les problématiques et enjeux sociaux et socio-économiques spécifiques au territoire. L'extraterritorialisation est un phénomène qui pourrait faire référence à des territoires construits et gérés par des acteurs publics et privés qui leurs sont étrangers (Signoles, 2006), en rupture des configurations socio-spatiales préexistantes, déconnectés de la fabrication de la ville et des gouvernances urbaines traditionnelles. Nos axes d'analyse pour illustrer ces différentes dimensions extraterritoriales renvoient à deux types d'espaces produits ou générés par la politique néolibérale étudiée : la zone franche et, sa dimension juridique et institutionnelle, d'un côté, et les espaces relevant de l'aménagement urbain et de la « politique des grands projets », de l'autre. Ces dynamiques dans la fabrique de la ville, vont parfois même jusqu'à générer des processus d'exclusion et de ségrégation socio-spatiales (Osmont, Goldum, 2003), ces derniers constituent le dernier axe d'analyse dans mon travail.

L'extraterritorialisation s'accompagne de véritables frontières urbaines, physiques et symboliques, aux portes et au sein même de la ville. De natures et d'échelles différentes, elles témoignent à la fois de rapports de force, de situations d'incompréhension et de méconnaissance mutuelle entre des entités sociales (d'un côté, les élites, leurs pratiques de la ville et leurs stratégies de reproduction sociale, et de l'autre, une population locale cosmopolite qui développe des stratégies de création de richesse formelles comme informelles) qui « cohabitent » - ou plutôt, pour être plus précis, qui postulent aux ressources foncières - dans un même territoire mais dont les perceptions et la vision sociétales répondent à des enjeux opposés.

1.3 Interroger les rapports de domination à travers l'aménagement urbain néolibéral et ses effets socio-territoriaux

« L'espace dominant, celui des centres de richesse et de pouvoir, s'efforce de façonner les espaces dominés, ceux des périphéries. Il y réduit par une action souvent violente les obstacles et résistances » (Lefebvre, 2000, p. 62). Imprégné de cette analyse, je positionne la zone économique spéciale d'Aqaba comme un espace instrumental au service des classes dominantes, derrière son statut paradoxal d'extraterritorialité. Celui-ci s'exprime autant par l'ancrage de l'instrumentalisation de l'État et de ses élites, que par la dimension exogène des logiques et mécanismes d'investissement et de profits. Ce regard est inspiré du travail d'Henri Lefebvre et de l'idée du contrôle d'un espace assigné et subordonné donc comme un moyen pour les groupes sociaux dominants d'asseoir leur domination (Lefebvre, 1973, p. 143).

L'ensemble des modes d'organisations structurant cette domination au sein de la société jordanienne qu'ils renvoient à une dimension économique (réseaux d'affaires et d'investissement) ou à une dimension institutionnelle (assise de la souveraineté), a été conçu par ces groupes dominants, en niant l'habiter et l'espace vécu des habitants, et dans lesquels s'expriment des pouvoirs aux effets structurants. Construction à la fois politique, juridique et sociale, mon territoire d'étude, est analysé en tant que produit et espace dans lequel s'expriment ces pouvoirs. L'espace se trouve soumis à l'influence de la classe dominante cherchant à se renouveler et à la puissance de ses idéologies. Mon travail de décryptage des modalités de son renouvellement et, en partie, de redéfinition des élites en Jordanie, doit tenir compte de l'évolution des modes de domination qui se traduisent par l'espace.

De ces relations de pouvoir et des rapports de domination de production capitaliste, recouvrant de nombreux types de confrontations, découlent des processus d'exclusion, de marginalisation et de fragmentation socio-spatiale, observés sur mon terrain d'études à partir de phénomènes de dépossession des espaces de vie et d'espace vécu des habitants au profit de la mise en œuvre d'une politique de grands projets urbains (illustrés dans la troisième partie). La traduction urbaine de cette

politique néolibérale qui implique un urbanisme non-négocié, témoignant d'un rapport de force inégalitaire et conçu comme un instrument de reproduction de la domination, peut renvoyer à des disparités et des inégalités renforcées, du point de vue de l'accès à l'emploi et au droit à la ville. Manuel Castells (1973) évoque une fabrique de la ville selon la logique capitaliste qui ne s'intéresse pas aux « désirs du peuple » mais attentive à une reproduction de la force de travail, veillant aussi à « un fonctionnement efficace de l'appareil productif [...]. L'État est l'"aménageur" de la vie quotidienne des masses et par l'organisation de l'espace, c'est vraiment de la prédétermination du temps vécu qu'il s'agit » (p. 17). Plus tard, Paul Ricoeur (1998) actualisera le décalage entre la dimension configurante de l'espace conçu et l'acte de construire dans l'aménagement urbain (par les classes dominantes, idéologues publics et privés, techniciens et politiques, qui planifient et aménagent selon leurs préoccupations idéologiques et leurs savoirs et pensée théoriques surplombants) qui prédomine sur les besoins et attentes des habitants. Dans la troisième partie de ce travail, je m'intéresse à la fois à l'absence de considération pour les habitants et de reconnaissance de leurs besoins mais aussi à la manière dont l'espace, derrière la recherche de la « visibilité glorieuse des institutions dominantes », est mis en tension par les intérêts multiples et parfois divergents à l'intérieur même de ces élites productrices.

Il existerait donc « toujours une dimension de classe puisque ce sont habituellement les pauvres, les défavorisés et tous ceux qui sont tenus en marge du pouvoir politique qui [en] pâtissent le plus » (Harvey, 2011, p. 23). Paul Bouffartigues (2015) souligne l'intérêt de renouveler la lecture de nos sociétés en termes de luttes des classes et de classes sociales, au regard de l'amplification des dynamiques inégalitaires impliquées par le capitalisme néolibéral et de la fuite en avant depuis la crise financière de 2007-2008 pour relancer l'accumulation du capital financier. L'espace reste au cœur de la lutte des classes dès lors qu'il reste au cœur des rapports de domination et que « La violence subversive réplique à la violence du pouvoir ». Rémi Hess, en préface de la réédition de « La production de l'espace » de Henri Lefebvre, souligne que les « conflits émergent entre les rationalités économiques et financières d'une part, l'investissement improductif dans la ville d'autre part. » (Hesse, 2000). À Aqaba, les résistances ont émergé sous différentes formes devant la domination par l'aménagement : « Les forces bouillonnent » (Lefebvre, p. 32), « les différences n'ont jamais dit leur dernier mot. Vaincues, elles survivent. Elles se battent parfois féroce pour s'affirmer et se transformer à travers l'épreuve de l'espace. » (*Idem*). « L'espace conflictuel » développé par Henri Lefebvre désigne un espace d'affrontements ou de contestations qui marque l'opposition entre les habitants et la puissance publique. Dans la zone franche d'Aqaba, une communauté d'habitants du quartier de Shallaleh s'est organisée pour contester le discours médiatique des aménageurs et des développeurs locaux qui a révélé la non-reconnaissance ou le déni de reconnaissance de leurs espaces

de vie et de leurs espaces vécus. Des pétitions ont été signées pour dénoncer le mépris et la stigmatisation (Wacquant, 2006) dont ils se sont considérés être l'objet par des aménageurs qui infligeaient une image dégradante à un quartier représentant désormais par ailleurs un foncier déprécié (à valoriser) et attractif pour l'investissement au regard de ses aménités environnementales : il est situé sur une colline, à proximité du front de mer. La mise en œuvre de la « stratégie urbaine globale » (Smith, 2003) passera dans cette zone franche par des phases brutales « d'accumulation par dépossession » (Harvey, 2011) occasionnant un processus d'exclusion socio-spatiale marqué par une violence à la fois symbolique et physique. Les processus de marginalisation créateurs d'injustices impliquent une rupture socio-territoriale avec les anciens lieux de vie et pratiques et remettent donc en question la cohésion sociale et plus largement le droit à la ville de certaines communautés d'habitants qui résidaient jusque-là dans les quartiers méridionaux d'Aqaba. Le déplacement contraint (« déguerpissement » des populations déjà décrit par Pessis & al., 2013) et les solutions de relogement proposés par la puissance publique à certaines catégories de ménages, dans la périphérie nord de la ville (dans un environnement aménagé de manière purement fonctionnelle, selon un processus de marchandisation du logement originel puis de celui à acquérir), ont créés ces situations d'injustice, à travers la remise en cause de leur accessibilité aux aménités²⁵ urbaines élémentaires et leur éloignement. On retrouve le mode opératoire de la rénovation urbaine de quartiers centraux historiques, au profit ici de l'écoulement des surplus de capitaux financiers, déjà décrite auparavant en France par Henri Lefebvre (1960) et Henri Coing (1966) durant la période de construction des grands ensembles en France (les « faux ensembles ») qui a induit le déplacement contraint d'un grand nombre de ménages déracinés de leurs modes de vie et de leurs espaces vécus.

J'ai donc observé de quelle manière les aménageurs de la zone puis les investisseurs privés ont procédé à une restructuration des quartiers centraux et situés non loin du littoral, par « destruction créative », loin de prendre en compte de la complexité de l'habiter des acteurs ordinaires qui font, eux aussi, la ville perçue à l'origine comme un bien commun. Les effets socio-spatiaux générés par la mise en place de la zone franche et de la politique publique néolibérale qui la sous-tend sont pluridimensionnelles. Ces marginalisations et ces injustices sont à la fois sociales, spatiales (Gervais-Lambony & Dufaux, 2009) et culturelles (par le fait d'imposer des modèles dominants, pour la plupart extraterritoriaux, Fraser, 2011) mais aussi comme j'ai pu le montrer, économiques (exploitation de la main d'œuvre, marginalisation de la population active locale, incompréhensions du marché du travail émergent et sentiment de dénuement...).

²⁵ (services de santé, éducation, équipements culturels et autres ressources de la ville)

Derrière ces processus d'extraterritorialisation révélateurs de situations d'exclusions et d'injustices socio-spatiales, il faut interroger la portée réelle de la politique néolibérale menée à Aqaba en matière de développement territorial. Dans l'analyse des politiques publiques en matière de développement économique, la notion de « développement » est essentielle et mérite de s'y attarder. Le développement est compris ici comme un processus par lequel un territoire met en place les conditions lui permettant de bénéficier d'une croissance durable caractérisée par une distribution plus équitable des richesses pouvant être créée localement. Afin d'enrichir et de compléter cette définition, je me suis intéressé aux travaux de l'anthropologue et sociologue Jean Copans, qui propose un regard critique de la notion de développement qui, selon lui, en analysant la situation économique de plusieurs pays du Sud et notamment africains, a été tout au long de l'histoire moderne et contemporaine, empreinte de rapports de domination (Copans, 1982). Il note la disparition de l'économie familiale prônée par les ONG derrière les impératifs de compétitivité imposés aux territoires qui souhaitent exister dans la mondialisation. Ces principes portés par les bailleurs de fonds et les acteurs d'aide au développement participent d'une contextualisation internationale du développement, dominée par l'ouverture aux marchés et l'économie mondiale financiarisée mais aussi la prédominance de l'humanitaire. La problématique du développement se réduirait à des réponses apportées en matière de reconstruction sociétale (la lutte contre la pauvreté et les catastrophes socio-naturelles²⁶, les crises endogènes de gouvernance, les conflits civils et les problématiques des réfugiés et migrants) toujours soumises à des conditions formulées depuis l'extérieur (donc extraterritoriales).

On peut malgré tout relever à travers les travaux de Jean Copans, plusieurs périodes durant lesquelles les territoires pouvaient espérer des dynamiques de développement issues d'initiatives endogènes. Les crises des années 1970 et 1980 (dont la crise de la dette des pays en voie de développement) témoignaient de pays en manque de solutions dans un contexte de financiarisation de l'économie mondiale, pour espérer des processus de développement. Derrière, l'absence de ressources financières obérait les capacités d'investissements dans l'agriculture de plein champ moderne, la disparition progressive des produits phytosanitaires et des engrais dans un contexte où la mise en œuvre de programmes d'ajustement structurels obligeait aussi à réduire voire à faire disparaître des organismes publics régulateurs en milieu rural, ce sont des facteurs qui ont permis de voir renaître une agriculture traditionnelle. Cette agriculture de proximité révélait la structuration de communautés paysannes dans lesquelles se développent des savoir-faire et des nouvelles formes de solidarités communautaires.

²⁶ Comme les famines causées par les catastrophes naturelles (tsunamis, tremblements de terre, inondations, etc.), la désorganisation dans l'accès aux besoins de première nécessité.

Ces crises renvoient à une remise en question des modèles économiques territoriaux mis en place dans les années 1930 durant lesquelles les anciennes colonies des empires européens ont, dès leur indépendance, érigé l'investissement productif comme un principe fondamental de développement en priorisant l'industrie lourde (puis légère) et l'agriculture (et l'agro-industrie). S'inspirant du marxisme comme du keynésianisme, ces territoires positionnaient l'Etat comme un acteur prépondérant de l'investissement en l'absence des capitaux privés mais aussi dans un rôle protectionniste et de régulation (tarification contrôlée sur les produits agricoles, protection des industries en émergence, etc.). L'économie capitaliste financiarisée mondialisée semble avoir profondément déstabilisée et reléguée les systèmes productifs endogènes. Jean Copans invite à regarder la situation des pays émergents qui ont orienté leur stratégie de développement à partir de ressources et de réflexions endogènes en priorisant eux-aussi (comme les pays développés à l'origine) les efforts sur l'investissement productif, la structuration d'un marché intérieur et la formation de la population active locale centrée sur l'apprentissage des pratiques à adopter et respecter sur le marché du travail (accroissement des rythmes de travail, lutte contre l'absentéisme, la ponctualité, etc.).

Dans les années 1990 et 2000, la pensée aménagiste associée à une stratégie économique néolibérale orientée sur la privatisation des grands équipements de transports et la captation des capitaux financiers (comme à Aqaba) ont généré des situations de décrochage entre espaces urbains et économiques souhaités et le contexte socio-économique local et les modes de vie urbains des habitants. Ce constat est à mettre en regard avec la stratégie du ruissellement ou le « *Trickel down effect* » (J. Vettraino et A. Parienty, 2018), qui témoigne de la relégation des logiques classiques de redistribution spatiale des ressources créées, au bénéfice d'une concentration des investissements sur des zones particulières qui devraient à terme impacter le reste du territoire des richesses produites. Les multiples avantages fiscaux proposés aux investisseurs dans la ZES d'Aqaba démontrent le positionnement d'une politique publique néolibérale donnant la priorité aux structures capitalistes industrielles et financières dans l'idée que ces derniers par le biais de l'investissement, vont créer des richesses localement et de la croissance. En réalité, dans un contexte territorial où le référentiel de marché a concurrencé puis pris le pas sur le référentiel de développement (par récupération et/ou intégration), les inégalités sociales et économiques semblent bel et bien s'accroître (Parienty, 2018) au profit de débouchés destinés à la suraccumulation du capital financier et de la rentabilité attendue de celui-ci qui se trouve derrière les grandes opérations immobilières de standing. A. Sen fait référence aux « oubliés » du développement, ces habitants et actifs locaux qui ne peuvent s'approprier des ressources locales nécessaires au montage de projets économiques endogènes. Cela renvoie à une représentation du développement local qui devient antagoniste des politiques néolibérales que j'ai pu étudier, celle-ci serait centrée sur la capacité d'une société à mobiliser et à utiliser de manière optimale

ses forces et ses ressources dans l'intérêt commun d'évoluer dans des contextes urbains en mesure de répondre aux aspirations économiques, sociales et culturelles des habitants. Il s'agirait alors de s'interroger, à une échelle plus fine, sur l'agencéité (qui recouvre la notion d'*agency* travaillée notamment par A. Giddens, 1984) désignant la capacité d'action propre des habitants-actifs et de l'agentivité correspondant à la philosophie de l'action. Il s'agit selon Ricoeur (2004), suivant la capacité de Sen, de la puissance d'agir des différentes classes sociales et acteurs dans l'amorçage d'un processus de développement local en rupture avec le modèle d'Aqaba fondé sur l'espoir de générer une croissance infinie dans un territoire subalterne au service du capital et appartenant à un monde fini (Azam, 2010). Au lieu de cela, les notions de « développement durable local » ou encore de « lutte contre la pauvreté » que les développeurs de la zone franche ont peu à peu intégrées à leur discours, adossées à leur stratégie et objectifs de développement chiffrés (montants d'investissement enregistrés), ont préfiguré les enjeux d'une mondialisation économique libérale et les intérêts de capitalistes, reléguant les problématiques d'inégalités au sein de la société (J. Copans, 2010). La zone franche d'Aqaba se présente alors comme un territoire qui subit, subalterne, « réceptacle d'actions conçues à un niveau supérieur » et souvent, extraterritoriale, dans l'illusion qu'elle incarne une condition du développement et un espace dans lequel se produirait « une alchimie porteuse de développement à toute échelle » (X. A. de Sartre & V. Berdoulay, 2005) invoquée et reproductible telle qu'elle ailleurs.

CHAPITRE 2 - CONSTRUCTIONS ET PROPOSITIONS CONCEPTUELLES : LES DIMENSIONS EXTRATERRITORIALES COMME EMANATIONS DES MODES DE PRODUCTION CAPITALISTES

Ce chapitre développe l'hypothèse selon laquelle nous pouvons percevoir, à Aqaba, un processus d'extraterritorialisation qui résulterait de modes de production capitalistes dont le développement est encouragé - et facilité - par la mise en œuvre de politiques d'aménagement de conception néolibérale, et se manifesterait à travers plusieurs types d'espaces, la zone franche et les grands projets urbains. Ces espaces qui peuvent révéler différentes formes d'extraterritorialité, constituent mes deux grands objets d'analyse. De manière plus précise, mon hypothèse suppose de démontrer que ce processus d'extraterritorialisation perceptible dans ces deux types d'espaces pourrait en réalité, revêtir de multiples « dimensions extraterritoriales » fortement intriquées. Les dimensions institutionnelle et économique qui renvoient aux modes de gouvernance et au régime dérogatoire de la zone franche. Mais aussi les dimensions relatives à la création de fragments urbains ex-nihilo, dans la construction du modèle économique du projet comme dans les logiques d'aménagement et d'urbanisme qu'il incarne. Considérées comme des hauts lieux de la mondialisation économique (Bost, 2010), les zones franches (mon premier axe d'analyse) renvoient à des politiques publiques de déréglementation dont le but est de faciliter la venue d'investissements directs étrangers et l'ancrage des flux internationaux de capitaux. Derrière l'objectif de la captation du capital, la mise en place de la zone économique spéciale d'Aqaba se réfère à une stratégie plus spécifique qui semble, d'après mes observations, comporter deux objectifs distincts : le redéveloppement industrio-portuaire de l'unique ouverture maritime du pays et la promotion d'une ville « internationale » à même de capter des flux d'investissements, des touristes à fort pouvoir d'achat, des populations solvables, voire des « classes créatives » (Florida, 2002) et des élites « circulantes » (Tarrius, 1992). On retrouve en filigrane l'approche performative induite par un système économique capitaliste globalisé qui invite à une concurrence urbaine accrue et à la surenchère organisée par les territoires. Cette surenchère implique la multiplication des grands projets urbains sensés témoigner d'un potentiel de dynamisme économique et d'une attractivité territoriale qui serait avérée.

L'urbanisme de projet et les systèmes d'acteurs spécifiques qui le sous-tendent, constituent mon deuxième axe d'analyse. Aqaba, dans la lignée de ce que l'on peut observer dans certaines grandes villes littorales et métropoles du monde arabe (Casablanca, Beyrouth, Dubaï, Abu Dhabi, etc.) a vu se développer plusieurs grands projets urbains le long du littoral du golfe éponyme. Ces grands projets touristico-urbains inscrits dans la zone économique spéciale s'apparenteraient à des avatars de concepts architecturaux et de modèles urbanistiques génériques et circulants que l'on retrouve dans différents endroits du monde. Ces projets décrits et analysés plus loin dans ce travail, ont contribué au changement d'image de ce port industriel dont l'identité balnéaire, bien que déjà existante, était

encore largement inexplorée (R.G Khouri & D. S. Whitcomb, 1988). Le développement urbain démesuré contraste avec un contexte régional méridional qui a longtemps été caractérisé par un conservatisme et un traditionalisme culturel et religieux liés à l'influence de grandes structures sociales tribales historiques (Bocco, 1996). Ce contraste tend à accentuer le caractère décontextualisé de ces projets qui lui-même vient nourrir de nouvelles représentations de l'espace construites par les habitants d'Aqaba que j'ai pu interroger.

Les espaces analysés (les zones franches comme les projets urbains) partagent des similitudes notamment dans la mise en place de modes de gouvernance extraterritoriaux. La création de la zone économique spéciale d'Aqaba s'est accompagnée de profondes mutations relatives aux modes d'organisation et de pilotage des gouvernements urbains, qui ne sont pas sans rappeler les nouveaux acteurs d'une fabrication urbaine basée sur des montages financiers internationalisés, révélés dans plusieurs travaux de recherche (Barthel, 2006 ; Cattedra, 2010). À Aqaba, la création de la zone économique spéciale en 2001 a eu pour conséquence d'importantes mutations institutionnelles comme dans les modes de pilotage de l'action publique. D'abord, la municipalité a laissé place à un gouvernement technocratique, qui relèverait d'une fabrique institutionnelle néolibérale, dont les modalités d'intervention ont été proposées au même titre que le régime juridique et fiscal de la zone franche par des consultants internationaux, sollicités directement ou indirectement par les collectivités locales ou l'État lui-même et par les grands bailleurs de fonds de la Jordanie (Banque mondiale et l'U.S.A.I.D.). On observe alors une technicisation du gouvernement urbain et une introduction de modèle de standardisation des modes d'élaboration et de pilotage de l'action publique influencée par ces dynamiques du dehors. Ces dynamiques impulsées par des acteurs exogènes, tels que les bailleurs de fond, les bureaux d'études et les autres consultants internationaux, renforcent ma perception des dimensions extraterritoriales des modes de production capitalistes, d'autant plus qu'elles sont relayées dans la fabrique urbaine par des structures privées dédiées à chacun des grands projets urbains. À l'interface des aménageurs de la zone franche et des réseaux d'acteurs privés qui portent les projets urbains, la planification territoriale « n'est plus tant affaire de régulation mais davantage de promotion du développement économique dans un contexte de croissance réduite » (Pinson, 2005). Qu'ils renvoient à des complexes touristiques, des parcs d'activités spécialisés (haute technologie, communication et numérique, finances, etc.), des opérations de promotion immobilière ou encore des projets plus symboliques, ici comme ailleurs, les grands projets urbains de mon terrain ont marqué l'apparition de nouveaux acteurs de la fabrique urbaine néolibérale. Dans le cas de Casablanca au Maroc, Raffaele Cattedra (2011) témoigne par exemple de l'absence des acteurs institutionnels marocains, des ministères aux élus locaux en passant par l'Agence urbaine de Casablanca, dans la réalisation de grands projets. Très souvent financés par des investisseurs du Golfe

et autres grandes familles d'hommes d'affaires d'origine palestinienne, les grands projets urbains d'Aqaba renvoient eux-aussi à des processus de privatisation et d'autonomisation de la maîtrise d'ouvrage, en s'émancipant des acteurs publics traditionnels de l'aménagement. La conduite opérationnelle des projets correspond donc aussi à des mécanismes d'internationalisation et de financiarisation (impliquant des réseaux d'investisseurs internationaux) de l'aménagement urbain (Barthel, 2008 ; Cattedra, 2010). La ville se trouve alors tiraillée entre le global et le local (plus que « globale » au sens donné par Robertson) et le territoire se retrouverait en tension au regard de ces modèles et pratiques exogènes dominant le contexte local (Tulloch, 1991).

2.1 Les zones franches : extraterritorialités emblématiques de la mondialisation

Évoquer le régime de zone franche revient à mettre en exergue des territoires protéiformes dont le périmètre est délimité avec précision et dans lequel les entreprises présentes, sont « soustraites au régime commun en vigueur dans le pays d'accueil, principalement dans les domaines douanier et fiscal » (Bost, 2010). Apparu il y a près d'un siècle sur le continent sud-américain (en 1923 à Nueva Palmira et Colonia en Uruguay), le « phénomène des zones franches » est donc devenu un fait mondial. Des régimes francs étaient présents dans 133 pays en 2008 (1735 zones franches, plus de 2 260 en 2017 selon François Bost) regroupant près de 38 millions d'emplois dont plus de 30 millions étaient localisés en Chine (Bost, 2010). Les grands couloirs maritimes du commerce international et leurs ramifications relient d'ailleurs un certain nombre d'entre elles situées le long d'un littoral. Une construction du monde en réseaux et déclinable en sous-ensembles régionaux comme celui structuré autour des zones franches maritimes exportatrices d'Amérique du sud. La zone économique spéciale d'Aqaba intègre un autre sous-ensemble régional qui s'apparente à une interface stratégique du commerce international des villes industrialo-portuaires entre le Golfe de Suez et la mer rouge, entre Machrek et Proche-Orient, entre Orient et Occident (Port-Saïd, Suez, *King Abdullah Economic City*, etc.). Un sous-ensemble qui est connecté aux nombreuses « économies d'archipel » (Veltz, 1996) indissociables du processus de globalisation (Ramousse, 2007). Ainsi décrite, la mondialisation renvoie à la définition proposée par Laurent Carroué (2006) d'un processus de diffusion du système d'économie marchande dans l'espace mondial et, qui ferait émerger des « économies-monde » (au sens de Braudel, de Wallerstein ou de Bairoch). Les zones franches contribuent à la consolidation d'un monde de réseaux et de flux qui se structurent entre agents économiques et qui viennent s'inscrire dans les territoires et traverser des pays dont les pouvoirs de régulation vont dépendre des compétences et capacités de leur main d'œuvre, mais aussi de leur faculté à s'inscrire dans une économie globalisée (Castells, 1998). Ce « monde des zones franches », monde parmi les mondes,

serait connecté et piloté par les « réseaux urbains en apesanteur²⁷ » (permettant des flux de transactions) qui relient des villes globales complémentaires entre elles et qui constituent le centre névralgique de l'économie mondialisée (Sassen, 1994).

La diffusion de différents types de zones franches depuis les années 1970-1980, participe donc du confortement du processus de mondialisation économique, caractérisé par le développement du commerce international, lui-même encouragé par la diffusion idéologique du référentiel de marché consolidé par les politiques portées par les organismes de développement internationaux (Banque mondiale, FMI). Ces institutions internationales représentent par ailleurs, pour les pays pauvres ou émergents, un appui financier potentiel, non négligeable, pour la mise en œuvre de leur politique économique orientée généralement vers une ouverture de leur territoire sur l'économie de marché mondialisée. Ainsi, les politiques publiques de conception néolibérale menées dans ces pays en développement souvent soumis à des politiques d'ajustement structurel à l'image de la Jordanie, ont été alimentées et accompagnées par les travaux de ces institutions internationales. Elles ont participé au développement d'un certain nombre d'outils permettant d'exploiter les ressources de ces territoires à l'image des zones franches pour faciliter *in fine* l'ancrage du capital, en mobilisant les États en matière de « modèle de développement ». Des États et des politiques de développement qui ne s'inscrivent donc pas dans une approche inclusive des richesses créées localement (retombées économiques et socio-économiques locales et amélioration des conditions de vie des habitants recherchées) et qui ne peuvent s'extraire de par la prégnance de l'idéologie capitaliste adossée à l'objectif d'une « croissance économique » omnipotente.

Le caractère universel des zones franches s'explique d'un côté, par des stratégies d'attractivité élaborées et mises en œuvre par des territoires mis en concurrence et encouragés à capter des investissements directs étrangers donc contraints à la performance et, de l'autre, par les intérêts économiques des entreprises en recherche de compétitivité. Ces territoires s'affirment alors peu à peu comme des débouchés pour les surplus de capitaux dans les différents champs de l'économie territoriale : à Aqaba, il s'agit de la production industrielle adossée aux infrastructures portuaires et aéroportuaires mais aussi dans la production urbaine. Souvent présentées comme des enclaves dotées d'un régime dérogatoire, les zones franches représentent autant d'opportunités d'implantations pour l'entreprise en raison de la fiscalité faible, voire nulle, dont elle bénéficie (pour une durée définie), mais également en raison des facilités de prêts bancaires à faible taux d'intérêt et autres exonérations

²⁷"Londres fonctionne presque en apesanteur" selon S. Sassen lorsque l'on n'observe que sa prospérité (l'agglomération concentre 16% de l'emploi total de Grande Bretagne au début des années 1990) contraste avec la crise que connaît d'autres grandes villes du pays comme Liverpool ou Birmingham (2,3% de l'emploi total du pays).

fiscales pour les rapatriés (absence d'impôt sur le revenu). D'autres avantages sont à citer comme le rapatriement libre du capital et des bénéfices d'une entreprise, le plus souvent exonérée des droits de douanes à l'import (équipements, biens intermédiaires ou matières premières) comme à l'export (produits finis). Le régime fiscal de la zone franche d'Aqaba propose aux entreprises un impôt sur le revenu et sur le bénéfice net fixé à 5% (hors sociétés d'assurances, établissements bancaires et transports terrestres), des exemptions sur la TVA et sur les droits de douanes pour l'importation de marchandises (en quantité commerciale) et le droit de faire usage de devises étrangères. Les exonérations de l'impôt sur les bénéfices redistribués et les dividendes s'avèrent très avantageux pour les investisseurs ayant participé au montage des structures dédiées aux grands projets immobiliers sur le littoral d'Aqaba. Ces sociétés par action ne sont pas contraintes par les restrictions sur les transactions financières, avec la possibilité pour l'investisseur de rapatrier l'intégralité des bénéfices et du capital investi. Les apports de capitaux peuvent provenir de n'importe quel endroit du monde pour faciliter la consolidation du capital de ces sociétés dédiées. Parmi les autres privilèges accordés à l'entrepreneur étranger, comme partout ailleurs sur le territoire jordanien, ce dernier peut investir en tant que propriétaire de l'entreprise²⁸, avec la possibilité d'y implanter son siège social, une filiale ou une succursale (sous la condition d'une autorisation délivrée par le ministère de l'industrie et du commerce), être un partenaire d'affaires ou un actionnaire d'une société jordanienne.

Comme à Aqaba, les territoires d'accueil des zones franches sont plus largement mobilisés pour mettre en place avant tout un environnement d'affaires offrant un large panel de privilèges aux entreprises. Cela concerne la mise en place d'un guichet unique simplifiant les formalités administratives mais aussi des conditions de recrutement facilitées pour s'assurer d'une force de travail à faible coût (locale ou transplantée) ou encore un approvisionnement de ressources à des tarifs préférentiels (eau, électricité, hydrocarbures, etc.). Ces contextes territoriaux déréglementés sont censés participer d'un accroissement de l'attractivité du territoire-hôte, mais ils témoignent aussi de l'émergence de territoires servants du système économique capitaliste globalisé.

2.2 La zone économique spéciale d'Aqaba dans la typologie mondiale des zones franches

Derrière le terme générique de « zone franche » il existe plusieurs configurations territoriales et différents positionnements économiques. La plupart des zones franches se distingue comme des espaces à vocation essentiellement exportatrice (*Export Processing Zones*), à dominante industrielle ou commerciale, toutes connectées aux marchés mondialisés. Une connexion qui se trouve souvent

²⁸ Selon la législation de la promotion des investissements, une participation au minimum de 50 000 dinars jordaniens est demandée à l'investisseur, hormis dans le cadre d'une participation à une société anonyme. Le seuil minimal d'apport en fonds propres pour la création d'entreprises a lui été réduit par le gouvernement à partir de 2010.

facilitée du fait de leur localisation à proximité de grands équipements et infrastructures de transports portuaires ou aéroportuaires. La zone économique spéciale (Z.E.S.) d'Aqaba renvoie à un type de zone franche « à part » que l'on retrouve en Chine ou encore en Europe de l'Est. Le choix que j'ai fait d'appréhender ces zones qui ont la particularité d'être de grande envergure (plusieurs centaines de km²) et qui proposent pour la plupart d'entre elles des stratégies couvrant plusieurs champs économiques, a impliqué dans un premier temps de les restituer au sein du panel très large des zones franches à l'échelle mondiale. Ainsi, je propose une typologie de zones franches inspirée du travail réalisé par François Bost dans un atlas dédié à ces territoires emblématiques de la mondialisation (2010). Dresser cette typologie révèle la diversité des dispositifs de zones franches qui incarnent aujourd'hui de puissants outils stratégiques au service des États dans le contexte concurrentiel mondial imposé par l'économie de marché capitaliste. Cette première étape de « mise en contexte » me paraît nécessaire dans la démonstration du déploiement dans l'espace de politiques néolibérales exacerbées, tant dans la déréglementation que dans les pratiques de dérégulation, en positionnant l'exemple de la zone économique spéciale d'Aqaba comme la déclinaison la plus poussée des zones franches expérimentées sur le sol jordanien.

Les zones franches industrielles ou « d'exportation » (premier type) sont souvent strictement délimitées physiquement (murs, grilles) et s'apparentent généralement à des parcs d'activités regroupant une ou plusieurs entreprises manufacturières spécialisées. On y retrouve également très souvent d'autres profils d'entreprises, en soutien des premières (sous-traitance, services aux entreprises), participant de fait à la diversification du tissu économique. L'implantation d'une entreprise dans une zone franche industrielle lui permet généralement d'accéder à une force de travail disponible en nombre et de tirer profit d'économies d'agglomération. Parallèlement, certains fournisseurs et autres sous-traitants s'y localisent pour tenter de se rapprocher de leurs donneurs d'ordre. Ces zones franches sont caractérisées par une concurrence basée sur les coûts (Dubost, 1986) et sont occupées par des entreprises appartenant à des filières segmentées à l'échelle internationale. Des établissements qui ont un besoin important de main d'œuvre comme dans l'industrie textile (confection, prêt-à-porter), l'usinage et l'assemblage de pièces métalliques et électroniques, la mécanique et le montage de matériels et de modules de véhicules. Certaines de ces zones franches vont ainsi se positionner sur le marché de la sous-traitance internationale. Leur objectif est alors d'intégrer la chaîne de production de certaines firmes internationales comme j'ai pu l'observer au sein du parc industriel de l'aéroport international d'Aqaba (*Aqaba International Industrial Estate*). Ce complexe industriel qui accueille notamment des unités d'assemblage de composants électroniques et de montage automobile a été conçu à partir d'un modèle de zones franches déjà expérimenté en Jordanie et en Égypte auparavant : les zones industrielles qualifiantes (Q.I.Z.). Apparues à la suite du

traité de paix du Wadi Araba et du Sommet économique d'Amman en octobre 1995, les 13 *qualifying industrial zones* (dont 10 sont gérées par des acteurs privés) du pays constituent le fer de lance du programme global de réformes économiques et des politiques néolibérales engagées en Jordanie par les États-Unis. Les Q.I.Z. désignées par le représentant du commerce américain (*United States Trade Representative*), intègrent les mesures d'incitation visant à « encourager les investissements dans les domaines jugés prioritaires par le gouvernement » et à « créer en Jordanie un climat favorable à l'investissement étranger ». Parmi les secteurs ciblés, l'industrie manufacturière dont la fabrication textile et l'habillement, qui sont des activités majoritairement prises en charge par des entreprises asiatiques, sont aujourd'hui surreprésentés dans ces enclaves. L'attractivité de ces zones réside dans le fait qu'une implantation en QIZ garantit à l'entreprise la possibilité d'exporter ses productions vers le marché américain, sans taxes, ni quotas ni droits de douane (les barrières douanières ont été progressivement abaissées puis supprimées en 2010).

La forte part de capitaux étrangers recherchée (65 % des implantations d'entreprises selon Al-Farawati, 2005) est imposée à travers des conditions de partage de l'investissement dont le respect permet à l'entreprise d'être agréée comme « qualifiante » : si 65 % de la valeur ajoutée du produit peut provenir d'investisseurs de toutes nationalités, un minimum de 35 % doit comprendre 11,7 % d'apport jordanien et 7 à 8 % d'apport israélien. Pour le reste, elle doit provenir de Jordanie, d'Israël, de l'Autorité nationale palestinienne (A.N.P.) ou des États-Unis (De Bel Air & Dergarabedian, 2006). Ainsi, les Q.I.Z. renvoyaient à un objectif politique clair visant à l'émergence d'une coopération voire d'une intégration économique à l'échelle du Proche-Orient en incluant Israël. Les États-Unis défendaient une logique selon laquelle « la création de liens commerciaux entre Israël et les pays arabes encouragerait et renforcerait le secteur privé, un partisan naturel de la paix et un rempart contre le fondamentalisme » (Moore, 2003 ; 2005). L'essor des QIZ n'a été réellement observé qu'à l'aube des années 2000 à la suite de l'entrée de la Jordanie dans l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) puis de la signature en septembre 2001 sans doute décisive d'un accord de libre-échange entre la Jordanie et les États-Unis. Malgré cela, la part des investissements israéliens et occidentaux a rarement dépassé le seuil fixé de 35 % de valeur ajoutée (Al-Farawati, 2005). Depuis, l'ouverture croissante des marchés et la suppression des quotas d'exportation actée par l'OMC ont profondément impacté les avantages comparatifs des zones industrielles qualifiantes, à savoir l'accès initialement privilégié des produits de ces entreprises sur le marché américain.

Même si elles bénéficient comme les zones industrielles de plateformes logistiques pour le transbordement, le stockage et l'éclatement des marchandises, les zones franches commerciales (deuxième type de zone franche) n'intègrent quant à elles pas de fonction productive, mais se

spécialisent dans la réexportation des produits. Des produits qui se trouvent alors en transit ou qui seront destinés au marché intérieur. Plaques tournantes généralistes ou ultra spécialisées, les zones franches commerciales sont développées en situation d'interface (littoral, ville transfrontalière) et peuvent s'appuyer sur la présence d'infrastructures et d'équipements de transports multimodaux de rayonnement international (plateformes portuaires et / ou aéroportuaires). Pour une activité d'import-export, l'installation dans une zone franche commerciale est donc motivée par un accès facilité aux marchés internationaux pour des entreprises réactives vis-à-vis de la demande mondiale. La zone économique spéciale d'Aqaba comporte un volet stratégique qui consiste à mettre en compétition un territoire visant son redéveloppement industrialo-portuaire dans l'idée de capter de nouveaux prospects et clients. Cependant, il ne s'agit plus ici d'une industrie productive créatrice d'un grand nombre d'emplois mais d'un développement économique qui va être recentré sur une activité logistique (création de terminaux de conteneurs adossés à une plate-forme logistique, transfert et modernisation de terminaux méthaniers) et commerciale dont le besoin en main d'œuvre est modeste.

Par ailleurs, le commerce hors-douane, développé à l'intérieur des aéroports ultra-sécurisés, a inspiré certaines villes d'Asie (comme Singapour), du Golfe (Dubai) et d'Amérique centrale (Colon au Panama) qui sont allées jusqu'à développer ce modèle commercial à l'échelle de zones franches touristico-commerciales. Dédiés à la vente d'une catégorie spécifique de produits, ces dispositifs désignent d'après mes observations un troisième type de zones franches à l'image du *Gold and Diamond Park* de Dubai qui est consacré à la joaillerie. La défiscalisation des produits peut donc aussi s'observer à une autre échelle, à l'intérieur même des aéroports : des parfumeries ou encore des boutiques de prêt-à-porter de luxe qui convoitent des emplacements en zone internationale. Ces zones *duty free* correspondent à un quatrième type de régime franc. Ce concept rejoint un cinquième type qui est celui des boutiques hors douane (*duty free shops*), qui se retrouve aussi dans d'autres secteurs d'activité à l'échelle par exemple de l'entrepôt (*bounded logistics warehousing, licensed warehousing*) comme j'ai pu l'observer dans certaines zones logistiques au sein de la ZES d'Aqaba. Enfin, ces dispositifs d'exonérations appliquées à l'échelle du bâtiment sont familiers aux « points francs ». Ce sixième type de régime franc permet à l'entreprise de disposer des mêmes avantages juridiques et fiscaux que l'on retrouve en zone franche mais en ayant la liberté de s'implanter où elle le souhaite sur le territoire national d'accueil.

Enfin, d'autres types de zones franches tertiaires sont apparus en rapport avec le développement des technologies de l'information et de la communication et du potentiel économique avéré de la révolution du numérique. Certaines zones ont sans doute vu leur tissu économique monter en gamme,

d'autres ont été positionnées d'emblée sur des secteurs porteurs et innovants en misant sur l'arrivée d'activités à forte valeur ajoutée. Ces zones franches tertiaires à fort potentiel de croissance (septième type de zone franche), peuvent-elles aussi prétendre à se spécialiser dans des domaines comme celui de la santé (e-santé) ou du numérique à l'instar de la Silicone Oasis de Dubaï occupée notamment par des firmes internationales comme Fujitsu ou Philips ? Après la mise en place de la zone franche de Djebel Ali (qui représente un modèle à suivre pour bon nombre de techniciens que j'ai pu interroger à Aqaba), l'Émirat de Dubaï a lancé plusieurs projets de zones franches spécialisées, confortées par des partenariats trouvés avec des structures de recherche et d'enseignement supérieur de renommée internationale : le secteur de la santé de la *Health Care City* où se trouve une annexe de l'école américaine de *Harvard Medical International*) ; les TIC dans la zone franche « Technologie et Médias » où se trouvent *Média city*, le *knowledge village*, *Internet city* qui s'appuient sur l'image, l'influence et les réseaux d'affaires de plusieurs firmes (Microsoft, Siemens, Nokia, IBM...). Une stratégie qui a permis à Dubaï de se positionner dans la filière mondiale des TIC et ainsi de concurrencer des villes comme Beyrouth ou Tel Aviv.

Cette typologie de zones franches est à croiser avec la diversité de l'emprise foncière de ces différents dispositifs dérogatoires, elle aussi hautement hétérogène. En effet, un régime franc peut s'appliquer à l'échelle de l'équipement commercial, de l'entrepôt ou d'une entreprise (« point franc »). A une autre échelle, il recouvrira le périmètre d'un parc ou d'une zone d'activité aux portes d'une ville (zone franche industrielle) ou d'un quartier de celle-ci (zone franche urbaine). Mais on observe par ailleurs (notamment dans le sud de la Chine à partir de 1979) de vastes zones franches qui s'étendent sur plusieurs milliers de kilomètres et qui vont jusqu'à englober des pôles urbains dans leur intégralité à l'image des zones économiques spéciales. La zone économique spéciale d'Aqaba (375 km²) qui inclut un pôle urbain de 150 000 habitants ainsi que l'ensemble du littoral jordanien long de 37 km, intègre cette catégorie. Les premières ZES chinoises ont été conçues pour inciter les investisseurs de la région (pour la plupart originaires de Hong Kong) à développer des outils productifs de biens en Chine mais destinés à l'exportation. Pour cela, le gouvernement chinois a construit à travers les ZES des avantages comparatifs territoriaux non négligeables : une force de travail locale conséquente et peu onéreuse, une exemption des taxes à l'exportation tout en bénéficiant de la proximité géographique de leurs capitaux (Liang, 1999 ; Findlay, 2001). Malgré le déploiement dans l'espace de ces dispositifs invitant à la déréglementation et à la dérégulation des modes de production économiques mais aussi urbains, le local tend à réinventer son positionnement pour réinvestir et ne pas donner l'impression que ces enclaves échappent à la puissance publique.

Le développement de ces « trous noirs » de l'économie-mondiale, s'est par exemple accompagné à Aqaba, d'un renforcement des dispositifs de sécurité et, a incité à une plus grande vigilance de la part des autorités avec une délimitation physique du territoire qui permet un contrôle renforcé des intrants comme des extrants. En Chine, la mise en place des ZES a même incité le gouvernement central à renforcer son contrôle sur les affaires économiques au détriment des acteurs locaux (Bonnin, 1995). Autre exemple, en Pologne, même si l'aménagement des ZES reste de la compétence des collectivités locales, l'État décide seul de l'établissement d'une zone économique spéciale depuis 1997. Il a également le dernier mot lorsqu'il s'agit d'autoriser une entreprise à s'implanter dans une ZES selon les secteurs d'activité et les filières stratégiquement ciblés. Pour Bonnin (1995), le renforcement du pouvoir de l'État témoigne de l'inefficacité des politiques publiques incitatives visant initialement un rééquilibrage de l'armature économique du territoire national au profit des régions sous-développées. Certaines entreprises n'ont pas hésité à négocier directement avec l'État pour s'implanter en dehors des ZES en brandissant la menace d'une délocalisation. C'est ainsi que la firme Tele-Fonika a obtenu du gouvernement polonais en 2002, une dérogation pour s'implanter au cœur de l'aire métropolitaine de Varsovie hors régime franc, tout en bénéficiant de celui en vigueur dans la ZES de Tarnobrzeg.

2.3 Les dimensions extraterritoriales de la zone franche aqabiote

Parallèlement à ces constats d'un retour du contrôle régalien en réaction à la mise en place de ces enclaves, une grande majorité de zones franches entretiennent sans doute davantage de relations économiques entre elles, à l'international, qu'avec leur environnement immédiat ne serait-ce qu'en lien avec la vocation exportatrice de leurs activités. Les zones franches d'Aqaba comme celle de Port Saïd (Bruyas, 2002, p. 446) ont su développer des relations internationales au dépend des relations avec leur hinterland. Pour exemple, l'accord du 10 septembre 2015 entre les développeurs de la zone économique spéciale d'Aqaba et la chambre d'investissement de Shenzhen pour la mise en place et la gestion partagée d'un nouveau parc industriel et logistique d'un million de m² - *Shenzhen Aqaba Estate* -, à proximité du nouveau port méridional d'Aqaba, va dans ce sens.

En même temps, le statut de « ville franche » impliquant une fermeture du territoire et un contrôle accru des flux qui le traverse peut, dans certains cas, participer à accroître l'isolement de certaines villes concernées. La zone franche tend alors à être définie comme une enclave tournée sur l'extérieur dont la fermeture physique se traduit parfois avec violence (murs érigés, contrôle douanier). Le directeur en charge du développement économique à l'A.S.E.Z.A., M. Salim M. Al Moghrabi, est revenu lors de mon entretien sur ces créations territoriales ex nihilo fermées sur elles-mêmes et la mise en place de nouveaux modes de gouvernances extraterritoriales à l'intérieur : « Ils ont créé quelques endroits emmurés, à Ma'an notamment... et à l'intérieur de cette zone, ils ont déclaré "voilà ça, c'est

une zone économique" pilotée par un autre conseil des Commissaires qui réside lui à Amman. Mais il y a plusieurs zones de ce type à Ma'an, une autre à Mostra, une autre à Umm Al Mania. Six ou sept régions sont concernées... ». Ils sont sous la direction de ce *Board* et aussi Pétra, maintenant il y a un troisième modèle de gouvernance, il y a un chef commissaire à Amman, un à Pétra et un autre à Aqaba.

L'extraterritorialisation de ces lieux, perceptible par leur extraversion économique et leur fermeture physique, invite à les appréhender par l'analyse des représentations mêmes de l'espace des zones franches. Dans l'imaginaire collectif, les zones franches peuvent s'apparenter à des « zones de non-droit ou de laisser-faire » (Bost, 2010, p. 9) parfaitement adaptées aux délocalisations des établissements de firmes occidentales. Elles sont aussi parfois assimilées à des paradis fiscaux prédisposés aux stratégies offshores, consolidant cette image de territoires qui échapperaient au contrôle des États. La nouvelle législation relative à la zone économique spéciale d'Aqaba soumise au Parlement jordanien en 2000, illustre les craintes suscitées par cette extraterritorialité perçue, provoquant de vives réactions chez les opposants politiques au projet. Certains députés voyaient en elle l'établissement d'un « État dans l'État » (Kardoosh, 2005, p.17), signe tangible d'un affaiblissement de la souveraineté jordanienne sur son territoire. M. Salim M. Al Moghrabi insistait lors de mon entretien sur le fait que : « toute cette zone est la vision du Roi Abdallah. A l'époque, même le Premier Ministre n'était pas d'accord avec lui pour créer cette zone mais il en est tout de même resté convaincu, et aujourd'hui, les résultats économiques prouvent qu'il a eu raison d'insister (...) en plus, à ce moment-là, les autres ministères n'acceptaient pas le fait de ne plus avoir de rôle à jouer sur ce secteur. Avant, ils avaient l'autorité sur l'ensemble du territoire jordanien ».

Au-delà de ces représentations spatiales de l'extraterritorialité des zones franches, celles-ci sont aussi des concepts importés et souvent développés par des consultants internationaux qui vont jusqu'à proposer un rôle d'assistant à la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des politiques et de ces stratégies économiques expérimentées localement. Pour dessiner les contours du cadre législatif de la zone économique spéciale d'Aqaba, l'équipe de consultants sollicitée par l'Agence des États-Unis pour le développement international (U.S.A.I.D.) s'est inspirée d'expériences étrangères d'abord indonésiennes (Philippines et Malaisie), mais aussi irlandaises et nord-américaines. Un premier modèle de zone économique spéciale expérimenté en Pologne en 1995 (la zone *EuroPark* à Mielec) en réponse à la disparition progressive de l'écosystème aéronautique local, a été conçu par les bureaux d'études qui ont mis en place la zone franche irlandaise de Shannon. Un mimétisme qui est allé jusqu'à la transposition de modes de gouvernance (Coudroy de Lille, 2007).

L'extraterritorialité dans cette dimension « technocratique » renvoie à l'idée que les bouleversements d'ordre institutionnel en lien avec la mise en place d'une zone franche peuvent aller jusqu'à remettre

en cause les régimes démocratiques locaux en même temps que toute forme de représentativité politique. En effet, si l'établissement de zones franches d'exportation s'accompagne de la création de structures publiques dédiées à leur gestion, l'inclusion de villes entières dans les périmètres de type « zones économiques spéciales » peut induire une refonte profonde des gouvernements urbains. En 1984, le gouvernement jordanien a commencé par créer une administration parallèle en charge de la gestion des premières zones franches publiques du Royaume : la *Jordan Industrial Estate Corporation* (J.I.E.C), organisme semi-public qui est aujourd'hui le propriétaire et le gestionnaire des zones industrielles qualifiantes publiques en Jordanie. La J.I.E.C octroie les diverses exonérations (taxes de services, sur le foncier et l'immobilier loin des prix pratiqués sur le marché, sur les bénéfices pendant deux ans, frais administratifs relatifs à la municipalité et à la « planification ») aux entreprises et autres porteurs de projets respectant les conditions spécifiques de production. Plus récemment à Aqaba, la mise en place de la zone économique spéciale (A.S.E.Z.) à l'image de celle de Dubaï Jebel Ali (avec la création de la *Jebel Ali Free Zone Authority* : J.A.F.Z.A.), ont impliqué de profonds changements à l'échelle locale en remettant en cause le système politique et institutionnel décisionnel, par la suppression de la municipalité en question comme l'organisation et la tenue des élections locales à venir. Daef Allah Al Nsairat « Abu Ali », habitant et chef de famille influent à Aqaba, employé du port principal qui a choisi de diversifier ses sources de revenus en investissant avec ses frères dans un hôtel du centre-ville, dénonce le recul des dispositifs démocratiques locaux et tente d'en apporter une explication en évitant de cibler le souverain : « Il n'y a pas de démocratie à Aqaba, ailleurs en Jordanie il y en a un peu... ici non, c'est de la bureaucratie ! Je pense qu'au moins 60 % d'entre nous soutiennent les partis politiques islamistes mais nous avons besoin de la démocratie pour nous faire entendre, ce n'est pas dans l'intérêt du gouvernement, leur cœur est encore anglais ».

Depuis 2001, ces systèmes institutionnels parallèles vont jusqu'à se superposer, s'intriquer à Aqaba puisque la zone industrielle qualifiante *Aqaba International Industrial Estate* (A.I.I.E) localisée à proximité de l'aéroport international King Hussein se situe aussi dans le périmètre de la Z.E.S. Ainsi la gestion, l'aménagement et le développement de ce parc industriel relèvent d'un système d'acteurs publics-privés qui s'émancipe intégralement de l'organisation institutionnelle du pays hôte : « à la différence des autres Q.I.Z., une entreprise souhaitant s'enregistrer dans A.I.I.E doit au préalable obtenir l'accord de l'A.S.E.Z.A.. » m'expliquait Ghassan Ghanem, ingénieur en charge des services techniques et des affaires immobilières à *Aqaba Development Corporation*. Salim M. Al-Moghrabi me précisait aussi que la réglementation en vigueur dans l'A.I.I.E. était celle de la zone économique spéciale d'Aqaba mais que sa gestion dépendait de la JIEC – *Jordan Industrial Estates Corporation* dirigé par un membre d'une famille d'origine transjordanienne très influente en Jordanie M. Amer Majali : « L'A.I.I.E. n'est pas totalement sous notre autorité. Les règles relatives à la construction des bâtiments

qui restent par exemple soumises sont celles imposées par l'A.S.E.Z.A., mais l'administration de la zone dépend de la J.I.E.C. à l'image des Q.I.Z. dans les régions d'Amman, de Zarqa, etc. » (S. M. Al-Moghrabi). Concernant le développement de la zone, les entreprises qui étudient la faisabilité d'une implantation ont plusieurs interlocuteurs comme l'A.D.C. et/ou PBI Aqaba, une société de conseil privée anglo-saxonne qui prend en charge ce volet concédé par la J.I.E.C, même si celle-ci conserve le dernier mot dans la validation des prospectus. Le positionnement stratégique initial de l'A.I.I.E. ainsi que les investissements relatifs aux infrastructures ont été proposés et en partie portés quant à eux par l'U.S.A.I.D. comme a pu me l'expliquer M. Sheldon Fink CEO de PBI Aqaba : « L'U.S.A.I.D. a financé les premières infrastructures et mis en place des programmes spécifiques pour le développement économique de la zone. Ils ont aussi investi pour viabiliser la zone et notamment pour l'installation des canalisations d'eau. Le gouvernement jordanien a aussi participé à ces investissements mais désormais les questions relevant du foncier et les extensions potentielles de la zone sont encadrées par l'A.S.E.Z.A. ».

Le gouvernement urbain de la Zone économique spéciale d'Aqaba est bicéphale : une première structure est en charge de la gestion administrative de la zone (*Aqaba Special Zone Economic Authority* – A.S.E.Z.A.) dirigée par des hauts fonctionnaires nommés par le gouvernement central, l'autre de son développement économique (*Aqaba Development Corporation* – A.D.C.).

Rich Fromer, chargé de mission confirmé pour le « Développement de la communauté locale à l'U.S.A.I.D. », définit l'A.S.E.Z.A. comme une « institution autonome » qui était au départ, missionnée pour « la gestion, la réglementation et le développement de la zone économique spéciale tout en encourageant le secteur privé à intervenir davantage dans les dynamiques de développement du territoire, en supprimant les obstacles à l'investissement privé et les lourdeurs bureaucratiques ». Cela va plus loin puisqu'il m'expliqua que le secteur privé est même « invité à discuter des réformes réglementaires » et pour cela : « l'U.S.A.I.D. organise des temps-forts avec les investisseurs pour une réforme participative de la réglementation ». Présentée aussi par le gouvernement central comme financièrement et administrativement autonome, l'A.S.E.Z.A. assure à la fois les prérogatives d'une municipalité et celles de guichet unique : le *one stop shop* (procédures d'enregistrement facilités, application des avantages juridiques et fiscaux propres à la zone franche) pour l'entreprise. Les hauts fonctionnaires de cette nouvelle administration extraterritoriale dirigent l'ancienne équipe technique de la municipalité en charge - entre autres - des procédures administratives propres à la zone franche (visas, enregistrement d'entreprises locales et étrangères, etc.) et de l'office de tourisme local. Le gouverneur d'Aqaba, M. Khalid Awadallah Abu Zeid, explicite le statut particulier de ce fragment du territoire national : « En ce qui concerne Aqaba, c'est l'A.S.E.Z.A. qui est en charge depuis 2001 de

l'aménagement et de la gestion de la ville ainsi que de ses environs. Dans ce gouvernorat, ce n'est pas de notre ressort. La première mission du Gouvernorat est d'assurer la sécurité dans Aqaba. Il nous revient alors de réguler, de contrôler les individus qui entrent et sortent de la zone économique et ainsi de protéger les libertés du Peuple ». Selon Hazem Attari, chargé de mission pour le « développement des affaires et marketing » à l'A.S.E.Z.A. : « L'A.S.E.Z.A. est une sorte de gouvernement local indépendant dont la mission principale est la gestion de la zone ».

Salim M. Al Moghrabi a pris soin de détailler le mode de gouvernance d'une structure prétendument toute puissante localement, définie davantage dans son rôle d'aménageur et piloté par des hauts fonctionnaires aux délégations élargies qui composent un *Board* rattaché directement au Premier ministre : « L'A.S.E.Z.A., autorité responsable de l'aménagement de la zone est dirigée par six commissaires dont un chef commissaire (Directeur général). Chaque commissaire a une capacité d'action équivalente à un portefeuille ministériel et nous sommes directement rattachés au Premier ministre (cf. annexe 5). Certains commissaires ont l'autorité de trois, quatre voire cinq ministères pour couvrir les 23 ou 24 ministères existants en Jordanie (...) Le succès de l'A.S.E.Z.A. est lié à la loi A.S.E.Z. de 2000 qui est un texte clair, net et précis et qui donne toute l'autorité à ce *board* des commissaires (...) nous sommes un État au cœur d'un autre État. ». Cette structure technique est la garante d'un système de guichet unique au sein de la zone, autrement dit, il est l'unique interlocuteur des porteurs de projets privés qui souhaitent bénéficier des avantages fiscaux du régime franc. Les différents services qui la composent abritent des compétences administratives et juridiques tout en travaillant en étroite collaboration avec les autres organismes gestionnaires de services et d'infrastructures stratégiques progressivement privatisées (comme le terminal des conteneurs, la compétence assainissement et entretien des espaces publics confiée à la société Clean City, etc.).

Créée en 2004, l'*Aqaba Development Corporation* agit comme une société privée détenue à parts égales par l'A.S.E.Z.A. (50%) et le gouvernement jordanien (50 %), conseillée de manière permanente par quelques consultants internationaux bien connus de l'U.S.A.I.D. comme *Royal Haskoning*, *Deloitte* ou *Bearing Point*. La définition du rôle de ce développeur a fait l'objet d'un appel d'offres initié par l'A.S.E.Z.A. et structuré par l'U.S.A.I.D (Agence américaine de développement), plaçant en concurrence des consultants internationaux comme le groupe américain *Hilwood* ou encore la firme de deux self made men palestiniens Hasib Sabbagh et Said Khoury, *Consolidated Contractor Company* (C.C.C.). Salim M. Al-Moghrabi explique que l'A.D.C. est en quelque sorte « un investisseur parmi les autres investisseurs de la zone (cf. annexe 6). Ils doivent eux-aussi bénéficier de toutes les autorisations administratives délivrées par l'A.S.E.Z.A. et ce, comme n'importe quelle entreprise mais c'est plus facile pour eux parce qu'il y a trois commissaires de l'A.S.E.Z.A. dans leur *Board* dont le directeur général »

et qu'il y a « *des liaisons directes et quotidiennes entre les services permettant d'actualiser les dossiers, pour dire voilà on a changé ça, on a vendu ça, etc.* ». Les objectifs affichés assignés à l'A.D.C. consistent à accélérer la privatisation de la gestion des grandes infrastructures et équipements publics locaux (ports et aéroport), de valoriser le foncier stratégique dont elle est en charge, de faciliter l'implantation des entreprises dans la zone et d'entrer - selon les possibilités - en joint-venture avec les investisseurs qui souhaitent développer un projet économique (notamment immobilier) dans la zone. Pour Jida Kamhawi, spécialiste du marketing et des relations avec les investisseurs à l'A.D.C. : « L'A.S.E.Z.A. est la seule structure publique jordanienne à posséder un développeur comme l'A.D.C. qui tente d'accélérer la réindustrialisation du territoire, de développer les relations entre le secteur public et le secteur privé avec un rayonnement régional. L'A.D.C. propose d'optimiser les investissements et les transactions financières entre les porteurs de projets et l'A.S.E.Z.A., puis les modalités d'aménagement afin de permettre un développement économique cohérent du territoire (...) ». En ce qui concerne l'organisation de la gouvernance entre les structures, Salim M. Al Moghrabi rappelle que « même si l'A.D.C. veut prendre une décision sur quoi que ce soit, elle doit avoir au préalable l'accord du Chef commissaire de l'A.S.E.Z.A. (...) L'A.D.C. a été créée entre novembre 2003 et février 2004 mais avant cela depuis 2001, l'A.S.E.Z.A. était la seule autorité locale à la fois responsable de la réglementation et du développement de la zone franche. Après deux à trois années, l'exécutif a jugé que l'A.S.E.Z.A. avait trop de missions sous sa responsabilité et a fait le choix de recentrer l'A.S.E.Z.A. sur son rôle d'administrateur garant de la réglementation de la zone et de proposer la stratégie de développement au secteur privé. Ils ont annoncé dans les journaux que le gouvernement souhaitait confier cette mission à des sociétés privées spécialisées dans les investissements directs étrangers... d'ailleurs, pendant un moment, je crois que l'américain Bechtel devait avoir cette mission... mais la guerre en Irak a fait qu'ils ont pris d'autres affaires là-bas jusqu'à abandonner ce dossier. Face à ces échecs, le Royaume a créé l'A.D.C. avec ses propres moyens (...) officiellement c'est 50%-50% entre le gouvernement et l'A.S.E.Z.A., en réalité ça serait davantage 51% pour l'A.S.E.Z.A. et 49% pour le gouvernement car dans la situation où l'on vend ou loue un terrain, la décision revient à l'A.S.E.Z.A.. »

Cependant, les retombées économiques générées par les activités de l'A.D.C. en lien avec les activités de valorisation financière des équipements (par des opérations de privatisation, de concession, d'opération B.O.T. : *Build, Operate, Transfer*²⁹) et autres ressources foncières stratégiques échappent

²⁹ Le contrat de B.O.T. se décompose en trois phases : une phase de construction, une phase d'exploitation et une phase de transfert. Ce contrat traduit une opération par laquelle un ou plusieurs promoteurs privés vont s'associer (dans le cadre d'une société de projet autorisée par l'A.S.E.Z.A. et l'A.D.C.) pour financer, construire et exploiter des ouvrages et équipements pendant 30 ans dans l'A.S.E.Z. Cette durée doit permettre de rembourser les prêteurs, de couvrir les coûts d'exploitation, et surtout aux investisseurs de dégager un retour sur investissement attractif (en fonds propres).

- en partie - à l'A.S.E.Z.A., au profit du Trésor jordanien. La technicisation du gouvernement urbain à Aqaba accompagne une action publique associée à différentes facettes de l'aménagement néolibéral qui concourt à sécuriser le capital (Dubois & Olive, 2004), engagé dans la production industrielle et urbaine, avec un objectif sous-jacent de dégager les ressources financières nécessaires à des États endettés vis-à-vis de bailleurs de fonds. Les effets en termes d'endettement, d'influences extérieures et de mainmise sur des espaces stratégiques au sein du territoire sont perceptibles à Aqaba et notamment son port. Au cours de mon entretien Salim M. Al-Moghrabi a dévoilé un certain nombre de ces enjeux qui rythment le quotidien de ces structures : « L'A.D.C. est en charge du développement des grandes infrastructures de transports mais aussi de quelques terrains en vente. En ce qui concerne ces transactions... ils font leur travail, ils ne demandent pas nécessairement notre avis, ils ne font pas ça nécessairement avec nous (...) Ils ont confié la modernisation de l'aéroport à une société de Shanghai. Maintenant, ils ont conçu les plans pour la délocalisation du port au Sud. Au départ, ils devaient donner cette mission à des firmes internationales mais le coût était trop important, le gouvernement a alors demandé à l'A.D.C. de réaliser ce transfert avec ses propres moyens. Le coût de l'opération était estimé en interne entre soixante et soixante-dix millions DJ pour réaliser l'opération, mais lorsqu'ils ont demandé des estimations plus fines aux entreprises intéressées, le coût s'élevait à 380-400 millions DJ ! On ne pouvait pas le faire avec nos propres moyens surtout dans un contexte de crise économique. Le gouvernement a alors proposé 125 millions DJ à l'A.D.C. pour lancer l'opération. On a été obligé de penser au transfert rapidement parce qu'on a vendu l'assiette foncière du port principal peu de temps après à Al Maabar (Silence) mais nous, on a vendu le port parce que ... la « Banque de Paris » – Club de Paris - ... la Jordanie leur devait de l'argent, c'est pour cela que l'État a vendu le port pour rembourser. L'A.S.E.Z.A. n'a rien perçu dans cette transaction. C'est pour cela que le gouvernement a proposé finalement une aide financière de 425 millions DJ pour le développement du nouveau port méridional ». Le développement du port principal d'Aqaba a d'abord fait l'objet d'une nouvelle programmation fonctionnelle pilotée par les consultants de l'U.S.A.I.D. avant que le gouvernement jordanien cède devant la puissance financière des fonds souverains émirati dans le sillage desquels, les sociétés financières et leurs maîtres d'œuvre ont imposé leur vision du site. Cet espace stratégique s'est retrouvé en tension entre les différentes forces productrices de l'espace excluant toute ambition et approche locales dans les réflexions pour l'avenir de ce site.

L'A.D.C. semble incarner un espace de négociations « relais » entre les investisseurs privés et l'État jordanien. En cela, elle peut être confrontée à des réseaux d'investisseurs privés qui forment de puissants lobbys politico-économiques et qui entretiennent parfois d'étroites relations avec les hautes sphères du pouvoir politique comme cela a pu être décrit en Pologne (Coudroy de Lille, 2007). D'autres contextes territoriaux témoignent aussi de ces rapports de force au sein du système économique

capitaliste à l'image de « la clique » de Shanghai citée par M. Bonnin (1995) qui renvoie à un système d'acteurs nébuleux et influent dans certaines ZES chinoises. Elle tente en cela d'orienter selon ses intérêts les stratégies économiques conduites dans des zones franches qui se retrouvent au cœur de profondes réformes territoriales (politique de « centralisation-décentralisation » et « unification-diversification » des années 1970). Ces stratégies d'appropriation des ressources foncières se retrouvent aussi dans la zone économique spéciale d'Aqaba notamment dans la reconquête du *waterfront* par plusieurs réseaux d'hommes d'affaires pour le développement de grands projets urbains. Je développerai dans la deuxième partie ces réseaux qui partagent des caractéristiques identitaires, familiales et/ou professionnelles et, gravitent autour des hautes sphères politiques de plusieurs États arabes.

L'A.S.E.Z.A. et l'A.D.C. se substituent au pouvoir politique local tout en étant directement rattachés au premier ministre et au diwan et proposent une planification territoriale stratégique dominée par le développement économique qui s'étend même au-delà des limites administratives de la ZES. Lors de mon entretien avec lui, le gouverneur me rappelait que le village de Wadi Rum était bien sous sa responsabilité mais que c'est bien « l'A.S.E.Z.A. qui s'occupe des équipements, de l'entretien et du développement du site touristique ». Oula F. Ayyoub (ex-A.S.E.Z.A.) qui occupe un poste de « Manager en charge des relations avec les investisseurs et du marketing » à l'A.D.C. m'a confirmé l'extension territoriale de cette compétence : « *pour le Wadi Rum, nous développons l'activité touristique et gérons les équipements touristiques tout en respectant cet environnement si singulier* ».

La mise en œuvre de cette stratégie de déréglementation en lien avec une politique publique de conception néolibérale a permis de créer des opportunités d'investissements et d'acquisitions du foncier afin de faciliter l'écoulement des surplus d'un capital financiarisé et l'ancrage du capital industriel. Si les pratiques de dérégulation qui prennent naissance à partir de ce système territorial franc tentent de réduire encore davantage les contraintes liées aux conditions d'implantation des entreprises, elles peuvent être aussi le témoin des stratégies de réappropriation du foncier essentiel par les élites économiques encouragées par la Cour royale. Ces pratiques plus ou moins informelles vont se développer dans les interstices du régime d'exception de la Z.E.S. Elles révèlent un contexte territorial et institutionnel aux contours flous dont l'intérêt premier est d'attirer par tous les moyens les investissements directs étrangers, même si cette opacité tend à conforter des représentations spatiales dominées par l'image d'un territoire qui échappe à ceux qui le font et le pratiquent au quotidien.

En revanche, les zones franches n'échappent pas pour autant au contrôle des États, malgré les perceptions de fragmentation spatiale et d'affaiblissement de sa souveraineté. Au contraire, c'est au

travers de nouveaux modes de contrôle par le biais d'une gouvernance locale repensée que l'État souhaite bénéficier des effets induits par du régime dérogatoire. Ce qui n'empêche pas de nombreuses zones franches d'avoir été massivement investies par des entreprises internationales : au Bahreïn, la zone franche de Mina-Sulman a été mise en place par une famille souveraine consciente de l'internationalisation des marchés. Perçue comme un outil en mesure de faciliter la mise en œuvre d'une stratégie de diversification de l'économie, cette zone franche a su attirer les pétrodollars saoudiens ainsi que de multiples activités venues s'implanter depuis l'Iran. La zone franche a progressivement pris les traits d'une place financière de renommée internationale. Extraterritorialité investie par de nombreuses banques offshore, elle a été durement impactée du fait d'un contexte géopolitique sensible mais aussi de la concurrence croissante imposée par les zones franches émiriennes (notamment celles de Dubaï). Une situation qui a impliqué le transfert de la plupart des établissements bancaires de cette zone franche vers les Émirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite.

A l'inverse de Port Saïd, Aqaba a conforté son rôle de relais entre le marché national et l'économie monde. En 2005, 78 % des exportations (65% pour les importations) du pays transitaient par les complexes portuaires aqabites, au début des années 2010, elles en représentaient près de 84 % (62% des importations du pays). Par contre, les effets d'entraînement sur son environnement immédiat, au profit notamment d'un arrière-pays sans dynamisme économique, sous-développé en termes d'infrastructures comme d'équipements, restent illusoires. La perception d'extraterritorialité dépend donc de l'angle d'observation et des catégories d'acteurs qui se sont retrouvées à l'écart des retombées économiques induites par le régime dérogatoire. Ce contexte discriminatoire révèle un outil qui abonde dans le sens de stratégies économiques orientées vers l'écoulement et la reproduction du capital. La plupart des zones franches n'abritent que quelques maillons de la chaîne de valeur, les activités de production et/ou d'import-export sans maîtriser les filières dans leur intégralité donc les tenants (centre décisionnel, la R&D) et les aboutissants (rapatriement des bénéfices) donc la richesse produite. Cela implique une redistribution locale de la richesse créée, limitée à l'image de dynamiques locales de développement espérées (de montées en compétences, en termes de diffusion de technologies, etc.). Il existe donc une contradiction entre l'objectif politique affiché de « développement » parfois résumé à la seule création induite d'emplois directs et les premiers et principaux bénéficiaires d'un l'outil de déréglementation avant tout au service du capitalisme.

Les politiques publiques qui assurent son encadrement pourraient au travers de cette fructification, développer des dispositifs à mêmes d'amorcer en même temps des dynamiques locales dans son sillage, autrement dit, établir les passerelles entre logiques, modalités d'action et dynamiques

économiques extraterritoriales et les énergies locales en sommeil (processus de territorialisation). Des entreprises locales en création qui auraient pu bénéficier d'avantages octroyés pourtant moins « déterminants » aux investisseurs des grands projets, à l'image de l'exemption des charges sociales qui constituerait pour elles, un levier de développement non négligeable. Les rapports de force capitalistes dominants et les effets extraterritoriaux générés par eux rendent illusoire, en l'état, cette possibilité.

Cette perception de l'extraterritorialisation des productions territoriales et urbaines est sujette à de profondes ambiguïtés. L'extraversion d'activités commerciales comme industrielles constatée aussi bien dans les zones franches que dans les zones d'activités développées en entrée de ville (de par une production destinée essentiellement à l'exportation), pourrait constituer un facteur d'interprétation de l'extraterritorialisation. Pourtant, les logiques d'implantation des entreprises sont aussi intimement liées aux caractéristiques intrinsèques du territoire comme la présence d'un tissu économique local dense et dynamique, la qualité des infrastructures de transports et l'accessibilité aux marchés comme à de nouveaux débouchés, la taille du bassin d'emploi et la qualité du capital humain (compétences spécifiques, facilités de recrutement, qualité de formations en adéquation avec la demande), les activités publiques de R&D et contexte local d'innovation, etc. Seulement, lorsque la zone franche est mobilisée en premier lieu pour l'écoulement de capitaux financiers concrétisés dans une fabrique de la ville néolibérale sous la forme d'isolats urbains quasi-autonomes dans leur fonctionnement, l'émergence de nouvelles dynamiques économiques ne constitue pas un objectif crédible mais plutôt une stratégie de trompe l'œil. Ces dynamiques peuvent se rattacher par exemple aux activités qui se développeraient dans le sillage des grands projets urbains et dont la demande touristique serait sensible, en lien avec l'approvisionnement en ressources issues du territoire, notamment les produits artisanaux et alimentaires locaux.

2.4 Vers une remise en question du rôle de la zone franche en tant que levier de développement territorial

L'existence des processus d'extraterritorialisation en zone franche invite à réaliser une analyse fine de l'écosystème des entreprises implantées (grandes entreprises, ETI, PME-TPE comme les jeunes entreprises innovantes) afin d'apprécier la manière dont elles mobilisent - ou non - les ressources territoriales préexistantes : matières premières (notamment biosourcées), force de travail et compétences locales spécifiques, fournisseurs et autres réseaux locaux de sous-traitances, etc. Cette analyse écosystémique permettrait de rendre compte de la dimension extraterritoriale d'une entreprise (plus ou moins prononcée) appréhendée au regard des retombées économiques générées et des logiques redistributives locales de richesses créées directement et indirectement par ses activités. Un indicateur qui pourrait s'avérer précieux dans l'évaluation des politiques néolibérales

mises en application par la puissance publique. Cette problématique des retombées économiques locales liées à l'implantation d'entreprises dans les zones franches est centrale dans mes réflexions sur l'extraterritorialisation de ces hauts-lieux de la mondialisation. Dans quelle mesure les entreprises valorisent-elles les ressources du territoire ? Les projets en développement participent-ils de la création d'emplois à destination des populations actives locales et si oui, quels types d'emplois sont concernés (niveaux de qualification, délocalisables ou non, etc.) ? A travers ces questionnements, je cherche à explorer le rôle de la zone économique spéciale d'Aqaba en tant qu'outil de développement économique et territorial.

En miroir des réseaux des villes globales, le « monde » des zones franches consolide une nouvelle division internationale du travail qui met en exergue une économie mondialisée asymétrique mais structurée par des interdépendances entre les grands centres urbains décisionnels et ces périphéries productives exploitées et territoires subalternes au service de l'écoulement des surplus du capital. Cette asymétrie est contextualisée par Manuel Castells dans son ouvrage *La société en réseaux* : « Croissance économique, capacité technologique et conditions sociales se diversifient de plus en plus entre les régions du monde, entre les pays, à l'intérieur des pays, voire des provinces » (Castells, 2001, p.143). Une nouvelle division internationale du travail observable en Jordanie qui alimente une dynamique de l'exclusion déjà décrite par M. Castells au détriment des populations africaines : « dans l'entreprise, la logique de la nouvelle économie globale marginalise la majorité de la population africaine dans l'actuelle division du travail. La plupart des produits de base sont désormais inutiles ou sous-payés, les marchés trop étroits, l'investissement trop risqué, la main-d'œuvre insuffisamment qualifiée, l'infrastructure des communications et des télécoms manifestement inadéquates, la politique trop aléatoire et les bureaucraties gouvernementales trop inefficaces et corrompues » (Castells, 2001, p.167).

En Jordanie, dans un contexte politico-économique sensible (en lien avec un taux de pauvreté croissant depuis son premier plan d'ajustement structurel en 1989), rythmé par un débat stratégique pour Abdallah II, axé la préférence nationale à l'emploi, l'ouverture internationale des marchés et la mise en œuvre de politiques néolibérales, pour la création d'opportunités (socio-)économiques au profit de la population jordanienne (De Bel Air, 2006). Lancée en octobre 2002, la campagne *Al-Urdun Awalan* (La Jordanie d'abord) avait pour principal objectif politique de mener une stratégie de communication efficace devant la prise de conscience des jordaniens d'un décalage entre la politique internationale du Royaume et les aspirations sociales, notamment autour des problématiques économiques du pays. Cette campagne n'a malgré tout pas empêché l'apparition de violents affrontements entre islamistes et forces de l'ordre notamment dans l'autre grande ville méridionale du pays, Ma'an, là où des conflits

avaient déjà été constatés à plusieurs reprises depuis 1989, c'est-à-dire au moment de l'engagement du processus de la libéralisation économique du pays. Sur le terrain jordanien, la « mobilité du travail et du capital » (Sassen, 1988) apparaît comme le catalyseur d'enjeux politiques et sociaux autour du choix du Royaume de procéder à la transition d'une économie nationale rentière ou semi-rentière à un système économique d'essence néolibéral et mondialisé.

Pourtant, le credo capitaliste à même de justifier la mise en œuvre de politiques néolibérales et, selon lequel le capital est bien global, mais la main-d'œuvre serait locale (en tant que ressource territoriale) ne se vérifie pas tel quel au sein de la zone économique spéciale d'Aqaba. Cela s'explique par la volonté de l'État jordanien de consolider ses avantages comparatifs à l'image des zones franches et qui implique des stratégies d'ouvertures à l'international de plus en plus conséquentes et diversifiées que ce soit en matière d'investissements directs étrangers, d'échanges commerciaux mais aussi en termes de flux croissants d'immigration de travailleurs afin de répondre aux exigences des porteurs de projet privés. Dans la zone industrielle qualifiante (Q.I.Z.) située à proximité de l'Aéroport King Hussein dans la ZES d'Aqaba, un certain nombre d'établissements abritant des activités productives dédiées à l'exportation, possèdent un effectif essentiellement recruté hors du bassin d'emploi local. L'un des arguments récurrents des entreprises est l'inadéquation de l'offre et de la demande d'emploi en rapport avec des compétences spécifiques recherchées. Elle peut être justifiée pour les profils qualifiés à partir desquels les territoires doivent s'organiser en conséquence pour limiter ces recours dont l'entreprise use dans l'intérêt d'assurer une rentabilité quasi-immédiate de son implantation. La présence d'une main d'œuvre de nationalité jordanienne est malgré tout notable dans cette Q.I.Z et, plutôt focalisée sur des emplois peu qualifiés comme en témoigne Fink Sheldon, CEO de *PBI Aqaba Industrial Estate*, en charge de la gestion et de la commercialisation du foncier viabilisé de cette zone : « Les autorités jordaniennes m'ont confié la gestion et la commercialisation du parc industriel. On ne peut pas considérer *Airport International Industrial Estate* comme une Q.I.Z à part entière. Par exemple, nous ne sommes pas soumis aux mêmes restrictions sur les modalités de production ou l'origine géographique de la main d'œuvre embauchée (...) 40 à 50 % des employés sont jordaniens dans la zone (...) et 25 % de nationalité égyptienne. D'autres entreprises s'appuient sur une main d'œuvre étrangère qu'elles ont fait venir d'Ukraine ou de Chine correspondant à des compétences spécifiques notamment des ingénieurs mais aussi des emplois non qualifiés ».

Dans les autres grands secteurs économiques ciblés et en développement dans la ZES d'Aqaba, les constats que j'ai pu faire sont plus nuancés. Dans l'hôtellerie, les établissements de standing implantés depuis 2001 ont pour la plupart du temps recours à une main d'œuvre égyptienne dans le domaine des services dédiés à la clientèle, l'entretien des équipements et espaces intérieurs comme extérieurs

des sites. Pour les profils plus qualifiés et notamment les fonctions de direction, elles ont été assurées - au moins dans un premier temps - par des employés expérimentés ayant déjà travaillé pour le groupe multinational ou recrutés par le gérant franchisé depuis un autre établissement employeur de même standing, généralement localisé à l'étranger. Une équipe qui va être progressivement relayée par des actifs formés à Amman, au sein des établissements supérieurs spécialisés dans le secteur (formations commerciales, dans le tourisme et l'hôtellerie). Le statut de franchise retrouvé dans la plupart des cas sous-entend la présence de partenaires financiers puis de gestionnaires jordaniens qui peut aussi faciliter le recrutement d'emblée ou progressif d'employés jordaniens.

Si l'ancrage du capital financier international à travers la réalisation de grands projets immobiliers entrouvre de nouvelles opportunités d'emplois, celles-ci peuvent ne pas être adaptées, du moins à court terme, en matière de compétences recherchées, d'acceptabilité sociale, et/ou échapper à la population active locale aqabiote. Dans un premier temps, caractérisé par la phase de construction, les porteurs de projet ont eu recours à des travailleurs immigrés qui représentent pour l'investisseur une main d'œuvre flexible, bon marché, de faible qualification et peu regardante sur les conditions de travail. Un constat déjà établi auparavant dans certaines zones franches jordaniennes, notamment certaines *Qualifying Industrial Zones*, dans les entreprises asiatiques de production de textile et d'exportation de prêt-à-porter qui, se sont implantées en Jordanie en important avec elles « sa » main d'œuvre (De Bel Air, 2006). Sur les chantiers des grands projets urbains en développement autour d'Aqaba, bien qu'il s'agisse aujourd'hui d'emplois éphémères, le profil de la main d'œuvre dont a eu recours la maîtrise d'ouvrage est constitué majoritairement de travailleurs immigrés à hauteur de 90 % (provenant d'autres pays du monde arabe, en particulier d'Égypte, et d'Asie - Bangladesh et Sri Lanka). Une force de travail que les grands maîtres d'œuvre tentent de rendre captive pour anticiper le calendrier des grands projets urbains dans la région. Pour Bashar N. Salman, Manager de *Saraya Aqaba*, l'un des grands projets en cours de réalisation sur le waterfront de la ZES, ces pratiques sont indispensables puisque selon lui : « nous n'avons pas de main d'œuvre jordanienne, nous faisons appel aux égyptiens pour la construction, c'est inévitable (...) Il s'agit d'équipes déjà constituées, aux compétences diversifiées et complémentaires, que Saudi Oger, le maître d'œuvre, s'attache à conserver en procédant à des transferts de chantier en chantier. Cela permet de réduire les temps d'adaptation et de formation et donc les risques d'une force de travail inopérante tout en optimisant le temps de formation et de déploiements des effectifs ».

La possibilité donnée à une entreprise qui s'implante dans la ZES d'Aqaba d'embaucher une main d'œuvre d'origine étrangère à hauteur de 70% de son effectif salarié sur site, facilite et consolide ces pratiques « extraterritoriales » qui peuvent remettre en question l'apport et la portée des projets

économiques concrétisés dans la ZES en matière de « développement territorial ». La déréglementation induite par le régime juridique dérogatoire de la ZES a facilité l'apparition de pratiques de dérégulation informelles concernant aussi l'ampleur d'une force de travail importée et qui tend à exacerber l'extraterritorialisation des projets d'implantation d'entreprises.

Jihad A.H. Al-Jbour, chargé de mission à l'A.S.E.Z.A. en charge des services relatifs aux investissements privés m'a confié que le plafond de l'employabilité d'une force de travail d'origine étrangère fixé à 70 % dans la réglementation de la zone franche selon le caractère stratégique du projet : « Selon l'activité proposée par le porteur de projet, nous savons être flexibles concernant le quota de la main d'œuvre étrangère. Officiellement, vous avez le droit d'employer jusqu'à 70 % de travailleurs étrangers, mais tout dépend des décisions prises par le conseil des commissaires de l'A.S.E.Z.A. Nous avons des entreprises qui emploient 30% de jordaniens lorsque d'autres en embauchent seulement 5%, d'autres mêmes aucuns... Nous savons nous montrer arrangeants s'il est considéré qu'il n'y a pas de solutions localement ».

La société *Clean city*, en charge de l'entretien des espaces publics, activité qui fait partie de celles qui ont été privatisées depuis la mise en place du nouveau gouvernement urbain à Aqaba, en est un exemple. Dans le secteur de la construction, nous avons aujourd'hui, localement, 90 % de travailleurs étrangers. Pourtant, nous proposons tous ces emplois aux actifs locaux (...) Si le conseil des commissaires valide le dossier d'un porteur de projet, cette question de l'origine de la main d'œuvre n'est pas un obstacle et nous trouverons un site pour développer vos activités (...) et même s'il n'y a pas de partenaires locaux, ce n'est pas un problème. » Si la marge de manœuvre des investisseurs financiers et autres porteurs de projets étrangers s'avère importante en matière d'embauche, elle pourrait ne pas inciter à la montée en compétences et à de nouvelles qualifications de la population active aqabiote.

L'autre frein au développement de l'emploi local renverrait à la réticence des actifs jordaniens à saisir les opportunités d'emploi dans les secteurs économiques émergents au sein de la ZES (industriels, de la construction, du tourisme, etc.) qui pourraient faciliter l'acquisition de compétences nouvelles. Hanifa Hamouri, spécialiste marketing et des relations avec les investisseurs à l'A.D.C. affirme que la population active locale perçoit les nouveaux emplois associés aux grands projets touristico-urbains comme des tâches socialement peu valorisantes, ils participeraient même du développement d'une « culture de la honte » au sein des communautés locales, voire allant « à l'encontre de valeurs et principes religieux » (...). « Les jordaniens n'ont pas accepté non plus les emplois de manœuvres sur les grands chantiers... je pense qu'ils ont honte de travailler dans ces conditions, et par rapport à l'image que cela renverrait d'eux et en lien avec une reconnaissance sociale qui ne trouvera pas sa

légitimité ni dans la rémunération ni dans la qualification. Ce sont des emplois inacceptables pour eux. Mais tout cela va changer d'ici une dizaine d'années (...). Nous mettons en place des programmes socio-économiques correspondant aux attentes de la communauté locale, des projets qui consisteront à travailler en tenant compte des caractéristiques de l'économie locale ». Le rejet social des premiers grands projets économiques de la zone et de leurs emplois est aussi présent dans les discours parfois sévères portés par leurs représentants officiels. Bashar N. Salman, Manager de projet de *Saraya Aqaba*, n'hésite pas à invoquer et dénoncer le contexte social et culturel quelque peu « fermé » dans lequel son projet s'inscrit pour expliquer la difficulté d'amorcer des dynamiques socio-économiques locales et vertueuses : « Il y a des gens très conservateurs ici, notamment de vieilles générations » qui renvoient à des mentalités archaïques... comme s'ils ne souhaitent aucun développement pour leur ville. On a essayé de donner du travail à certains mais ils ne viennent pas travailler. Si tu ne viens pas c'est sûr qu'il n'y a pas de salaire (...). Dans la nouvelle administration locale, pour le même profil de poste, les niveaux de salaires dans l'A.S.E.Z.A. sont en moyenne trois fois plus que élevés en comparaison des autres services administratifs jordaniens, que ce soit dans les hautes fonctions comme dans les échelons plus modestes. Aqaba est une zone d'emploi privilégiée ». Dans le centre-ville d'Aqaba, la seule évocation de ces emplois auprès de citoyens que j'ai pu rencontrer suffisait à envenimer certains échanges, par exemple, pour un chauffeur de taxi sexagénaire : « pour moi, travailler là-bas (en montrant du doigt le chantier du projet *Saraya Aqaba*) c'est comme consommer de l'alcool, c'est contraire aux valeurs de l'Islam ».

Cette réticence apparente de la population active locale interpelle aussi la précarité des conditions de travail d'une main d'œuvre non qualifiée, bon marché³⁰ et flexible mais aussi importée, souvent observée dans un grand nombre de zones franches à travers le monde. Un droit du travail parfois rendu invisible (dépassement du plafond des 48 heures dans les Q.I.Z, salaires non versés, horaires irréguliers, etc.) et une remise en question des libertés syndicales professionnelles qui révèlent le non-respect des droits des travailleurs par les employeurs, ce qui explique en partie le fort turn-over dans les Q.I.Z en Jordanie : en moyenne, un travailleur conservait son emploi 19,4 mois contre 81,7 mois dans le reste du pays (Kardoosh et Al-Khoury, 2004). Aux portes des chantiers de *Saraya Aqaba* et d'*Ayla Oasis*, j'ai pu interroger trois travailleurs immigrés, tous originaires d'Égypte, sur leurs conditions de travail mais aussi plus largement leurs conditions de vie dans un contexte territorial qui leur sera éphémère : « C'est Saudi Oger notre employeur, moi [Oussam] je m'occupe de la sécurité et de l'entretien du chantier et j'ai 250 dinars jordaniens par mois, on peut avoir 350 si on travaille tout le temps. » « [Saïd] Je touche 210 dinars par mois, je travaille sur les branchements du réseau d'électricité dans les hôtels.

³⁰Des salaires très bas observés dans l'industrie manufacturière au sein des QIZ: un minimum de 85 JD (120 \$) réévalué à 95 JD en 2005 selon De Bel Air).

Dans ce domaine d'activité, il n'y a que des égyptiens, les indiens et les sri-lankais qui sont ici ne savent pas faire ça (...). » « [Mohammed] Avant de travailler sur le chantier de *Saraya*, je participais à la construction de buildings dans le quartier d'Abdali à Amman (...). » « [Oussam] Personne ne nous a proposé des solutions pour nous loger et nous n'avons pas de transports collectifs pour venir sur le chantier (...) Je loge dans une maison du centre-ville avec 19 autres travailleurs, on partage le loyer qui est de 750 dinars jordaniens. Mais ça ne prend pas en compte l'électricité ni l'eau pour lesquels je donne 30 JD. » (...) « [Mohammed] Nous sommes 8 en colocation dans une maison qui comporte deux chambres, un salon et une cuisine pour 250 JD par mois. Pas de problème ».

D'autres travailleurs immigrés qui ont un emploi sur un plus long terme, ont fait le choix de s'installer dans des baraques en dur louées par des familles d'ouvriers d'origine palestinienne en lien avec le développement de l'activité industrialo-portuaire et le contexte géopolitique conflictuel dans les années 1950-1970 au sein de quartiers informels, c'est le cas d'Abu Khalil, employé de l'entreprise Clean City qui habite avec ses frères à Salah Al-Deen : « L'A.S.E.Z.A. a confié l'entretien des espaces publics de la ville à Clean City au bout de 24 mois (...) je gagne aujourd'hui 300 JD, à l'A.S.E.Z.A.. J'étais plutôt autour de 200 JD pour 10 heures par jour, 8 heures prévues dans mon contrat et deux heures supplémentaires. En tout, nous sommes environ 400 et il y a quatre-vingt camions qui appartiennent à l'A.S.E.Z.A. D'ailleurs, mes frères travaillent à l'A.S.E.Z.A., ils refont les routes et s'occupent de l'entretien des jardins. (...) Nous sommes égyptiens, dans sept mois nous retourneront en Égypte (...) nos familles sont là-bas ».

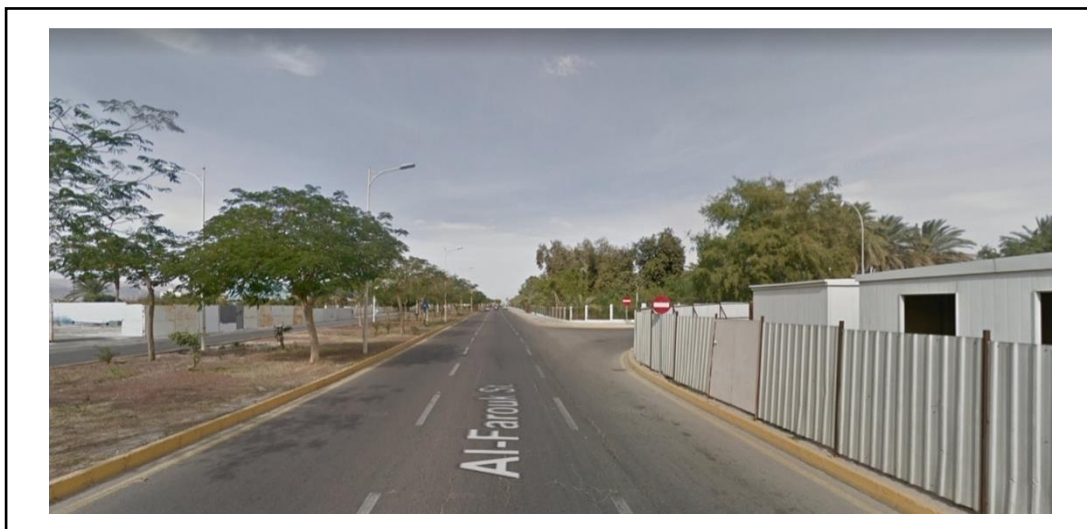


Figure 3 - Les cabanes de chantier (à droite) positionnées en face du chantier Ayla Oasis (à gauche) (Google Earth, 2017)

Dans le contexte mondial de la compétition territoriale qui accompagne la pensée aménagiste dominante, la force de travail principalement importée est mise à rude épreuve et rappelle

étrangement ce qu'a pu décrire Mike Davis dans la servitude au travail des manœuvres pakistanais à Dubaï qu'il qualifie de « serfs invisibles » vivant dans des caravanes et bâtissant le « Dubaï du capitalisme » (Davis, 2007). J'ai poursuivi mes observations sur d'autres chantiers comme ceux de *Tala Bay* et du *Red Sea Resort* (cf. Figure 4) en développement sur la côte méridionale à plus de 15 km de la ville.



Figure 4 - Tala Bay (en haut) et son complexe hôtelier de standing Movenpick (en bas)
(taylabay.com)

A *Tala Bay*, le maître d'œuvre en charge de la construction des différents secteurs immobiliers et hôteliers du projet fait appel à des travailleurs qui sont majoritairement originaires de Jordanie, d'Égypte et du Bangladesh en fonction des profils de compétences spécifiques. Rami Odeh, Manager à *Tala Bay* en charge de la gestion locative et technique, ainsi que du suivi administratif et juridique des biens immobiliers m'expliquait que sur ce chantier : « les jordaniens préfèrent effectuer des travaux de peinture, les autres, ils sont plus compétents en tant que manœuvres et travaillent dix heures au lieu de huit par jour, et... clairement... ils coûtent moins cher au maître d'œuvre (...) ils travaillent tous les jours sauf le vendredi où un groupe reste sur place et en profitent pour appeler leur famille ». Quant aux conditions de vie des 200 employés présents sur le site, j'ai pu relever trois modes d'organisation en fonction des secteurs de construction, de l'origine géographique des travailleurs et des profils d'emplois présents sur le site. Les ouvriers originaires des Philippines et du Bangladesh sont entassés dans des cabanes (cf. Figure 3) et des caravanes à proximité des chantiers dans des conditions sanitaires déplorable (absence de ventilation, état des réservoirs d'eau, etc.). Rami Odeh a conscience de cela et tente de relativiser avec la présence d'autres équipements et services comme la présence de la télévision dans certaines cabanes de chantier. Les ouvriers égyptiens ont mis en place une autre organisation basée sur l'entraide et la solidarité avec la communauté locale aqabiote. Entre 16h30 et 17h, des travailleurs organisent des déplacements collectifs pendulaires et embarquent en nombre dans des *Vans* de particuliers depuis le chantier pour regagner le quartier ancien de Shallaleh. Certains d'entre eux s'arrangent financièrement avec des particuliers qui sont propriétaires de grands véhicules utilitaires, d'autres prennent des minibus appartenant à des sociétés privées. Les employés, majoritairement originaire d'Asie là aussi, en charge de l'entretien des logements, des chambres d'hôtel (où j'ai pu observer une féminisation marquée de l'emploi) et des bateaux amarrés sur la marina disposent d'un logement dans un bâtiment dédié au personnel pérenne, situé plus loin dans les terres et à l'abri des regards.

De ces différents constats, il en découle des problématiques socio-économiques spécifiques qui renvoient aux conséquences de la politique néolibérale mise en œuvre à Aqaba depuis le début des années 2000. La stratégie économique pré-opérationnelle de la zone franche d'Aqaba alignée sur les attentes du capital, a été pensée sans tenir compte des ressources (compétences et appétences) humaines locales encore moins à partir de ces ressources et de leur valorisation potentielle. D'après mes observations et certains entretiens que j'ai pu mener auprès de représentants de structures associatives concernées (soutenues politiquement et financièrement par la famille royale : la Reine Rania avec *Injaz*) la question de la formation professionnelle relative aux emplois de l'économie tertiaire en émergence (tourisme, commerce, hôtellerie) localement a été orientée exclusivement vers les nouvelles générations d'actifs. Parallèlement, plusieurs techniciens-développeurs publics de la

zone franche ont souligné le rejet de ces nouveaux emplois tertiaires (dans le commerce et le tourisme) par la population active locale. Des emplois qui ne correspondraient pas aux valeurs ni aux attentes de cette population. L'incompréhension de la puissance publique face à ces réactions n'a pas impliqué la nécessité d'instaurer un dialogue pérenne avec les potentiels demandeurs d'emplois locaux. Une nouvelle nature de rupture avec la population active qui va aussi se révéler à travers les programmes de formation proposés par les gestionnaires de la zone franche pour répondre à l'offre d'emplois industriels manufacturiers. Pour le secteur industriel manufacturier au sens large, l'approche proactive des structures institutionnelles et associatives locales a consisté à sensibiliser les actifs expérimentés et les femmes actives sans appréhender avec précision la réalité des besoins spécifiques et des dynamiques d'implantations dans le secteur industriel. Les programmes sont trop succincts, de mauvaise qualité et s'avèrent trop spécifiques alors que leur contenu aurait dû permettre à ces actifs de s'adapter à une demande de compétences plus large d'entreprises qui pourraient s'implanter, notamment dans la Q.I.Z de la zone (Kardoosh et Al-Khoury, 2004).

Ces observations croisées témoignent de l'absence d'un diagnostic territorial sensible, réalisé à partir d'une vraie appréhension-concertation autour des besoins des entreprises locales et des attentes des habitants. Les orientations stratégiques choisies dans la ZES et les politiques d'enseignement et de formation qui les orientent, renvoient aux logiques écrasantes d'ancrage des investissements capitalistes et se sont, avérées socialement préjudiciables que ce soit dans l'anticipation des emplois créés et leurs profils mais aussi dans l'habiter pour certaines populations (cf. partie 3). Les investissements immobiliers et plus largement économiques (en lien avec l'implantation de nouvelles sociétés) portés par des investisseurs exogènes, en adéquation avec les orientations préfiguratrices pensées par les consultants extérieurs (U.S.A.I.D et les consultants internationaux AECOM, Bearing Point - Deloitte, etc.) appuyés par la puissance publique, consolident la dimension extraterritoriale des modèles économiques proposés localement. Les conséquences socio-économiques locales qui en résultent sont observables à la lecture des principaux indicateurs socio-économiques. Ainsi, dix ans après l'institutionnalisation de la zone franche d'Aqaba, le taux de chômage régional (14,2% en 2002, 15.7% en 2012), argument premier avancé par le gouvernement jordanien pour faciliter l'acceptation politique et sociale du projet A.S.E.Z, était encore supérieur à celui estimé au niveau national (12 %). En 2017, l'écart semblait se réduire sans pour autant voir le taux diminuer, révélant davantage une aggravation de la situation socio-économique du pays (16 % en octobre 2017 et 16,4 % en mai 2018, contre 15% à l'échelle nationale, source : CEICDATA – *Department of statistics*).

Par ailleurs, d'autres limites économiques associées aux zones franches peuvent être citées comme l'usage abusif du statut d'entreprise franche, les distorsions de concurrence ou encore la création

d'effets d'aubaines. La mise en place de dispositifs fiscaux attractifs peut par exemple, participer à l'émergence de tensions entre les entreprises et la puissance publique qui peuvent prendre la forme de menaces de délocalisations de la part d'acteurs économiques qui ne peuvent pas jouir des mêmes avantages juridiques et fiscaux (l'exemple de Tele-Fonika en Pologne décrit par Lydia Coudroy de Lille, 2007). Lorsque les règles d'implantation sont rendues poreuses par l'État (passage de la déréglementation à la dérégulation), cette pratique met en échec un levier de développement économique conçu pour être focalisé sur la redynamisation des territoires en difficulté ciblés.

Autre écueil identifié, les effets de la distorsion de concurrence déjà analysés par Paul Méjean en 1930 ; auteur qui s'est attaché à décrire la mise en place de « zones franches » en Savoie à la fin du XIXe siècle et leur difficile intégration dans l'espace transfrontalier. L'établissement de ces zones franches a facilité une mainmise des commerçants genevois depuis le développement du négoce entre les régions du Faucigny et du Chablais et Genève dont le tissu industriel était plus performant que celui localisé dans les régions françaises concernées. Des dispositifs francs qui ont par ailleurs pu bénéficier du développement d'infrastructures de transport favorisant le développement économique de ces territoires. Parallèlement, la distorsion se répercutait sur la consommation locale puisque les habitants de la région ont commencé à privilégier les produits et services commercialisés dans les zones franches (à des prix plus compétitifs que dans les communes limitrophes). Aujourd'hui, pour anticiper la distorsion de concurrence, les marchandises non réexportées peuvent être soumises au régime commun en vigueur dans le pays hôte (droits de douanes et autres taxes) au même titre que les autres intrants au moment où ils pénètrent sur le marché intérieur.

Certaines pratiques abusives peuvent aussi apparaître comme la contrebande mais aussi la revente des produits en partie détaxés, exonérés des droits de douanes sur le marché intérieur local. D'autres conséquences néfastes ont pu être observées à travers le monde et relevées par François Bost (2010) comme les effets d'aubaine, les processus de transferts d'entreprises régionales polarisées au sein d'une zone franche ou encore le risque de maintenir des entreprises « sous-perfusion » ou de se déclarer comme dépendantes du dispositif fiscal afin de ne pas se voir retirer les avantages (Barys, 2003, Coudroy de Lille, 2007). Les transferts d'établissements économiques sur un même territoire ne peuvent que faire relativiser le rôle des zones franches dans la dynamique de création d'emplois qui sont en réalité pour la plupart d'entre eux délocalisables d'un lieu à un autre. La zone économique spéciale polonaise EuroPark Mielec a, en premier lieu, réussi à attirer des entreprises de la région renvoyant à des délocalisations internes sans création d'emplois significative (Coudroy de Lille, 2007). En France, Rathelot et Sillard (2008) ont retranscrit le même processus à travers l'exemple des zones franches urbaines (ZFU), dispositif relevant de la politique de la ville. Les ZFU renvoient à une stratégie

de revitalisation de certains quartiers et zones urbaines en difficulté socio-économique. Même si dans bien des cas, les ZFU ont permis de réduire le taux de chômage dans des zones socialement sinistrées, elles ont progressivement montré leurs limites. D'abord, là aussi, la prédominance des transferts d'entreprises locales souhaitant bénéficier de la défiscalisation au détriment des créations nettes et des implantations d'entreprises exogènes témoignent des dérives de la politique incitatrice (Bost, 2010). De même, des situations de blocage pour l'entreprise peuvent être observées, de par l'inadéquation entre l'offre et la demande de compétences et de qualifications spécifiques pour des employeurs soumis à la clause d'embauche locale (CEL). Néanmoins le Comité interministériel des villes de mars 2006 révélait que les 44 premières ZFU françaises avaient clairement favorisées la création d'entreprises (50 % des entreprises n'employaient aucun salarié) et des taux d'emploi de proximité qui étaient compris entre 20 et 30 % (souvent des emplois faiblement qualifiés) entre 1999 et 2004 (Rathelot et Sillard, 2008).

Cette typologie des zones franches a permis de restituer le ZES d'Aqaba en tant que déclinaison poussée des dispositifs dérogatoires, révélée à travers les dérives de la déréglementation inhérente au régime juridique spécifique à la dérégulation dans les pratiques favorisant l'écoulement des surplus du capital. Derrière la diversité des dispositifs et leur déploiement dans l'espace, il s'agissait de rendre compte des dimensions extraterritoriales générées par ces pratiques dérogatoires exacerbées et de leurs effets socio-économiques locaux, allant jusqu'à se questionner sur la zone franche en tant qu'outil de développement territorial. L'absence de stratégies économiques concertées entre les structures publiques en charge du développement, les actifs/habitants ainsi que les acteurs économiques locaux et, centrées sur une analyse fine des ressources spécifiques territoriales à valoriser, conclut une démonstration révélant les seuls objectifs concrétisés, de nature capitaliste, des zones franches en tant qu'emblèmes de la mondialisation et des politiques néolibérales territorialisées. Dans son ouvrage *The Rise of the Network Society* (1996), Manuel Castells présentait la force des mutations à l'œuvre et le sens des changements émergents : le délitement des modèles organisationnels fondés sur le principe de hiérarchie au profit de formes de coopérations davantage horizontales, la promotion du travail en réseau et de la production flexible, comme le développement de cités informationnelles et de communautés virtuelles... Mon analyse des stratégies économiques mises en place par le biais des dispositifs de zones franches et, en particulier, celui de la Z.E.S. d'Aqaba, tente de révéler des logiques économiques qui mettent en tension les territoires. Une mise en tension qui est inhérente aux impacts socio-territoriaux du capitalisme : entre domination consolidée de ce système - et de ses logiques - à travers l'application de politiques néolibérales qui, *in fine*, sont génératrices d'inégalités et de processus d'exclusions, mais aussi la résilience de ce même capitalisme

face à des modèles nouveaux projetés, qui pourraient être davantage concertés et ancrés dans les territoires.

La domination du capital et la mise en tension des territoires ne s'observent pas qu'au travers des stratégies de développement territorial mais aussi au travers d'une fabrique de la ville néolibérale répondant à des modes de production capitalistes extraterritorialisés. Une fabrique urbaine qui va s'avérer également « extraterritorialisante » au regard d'une part des populations ciblées pour venir vivre dans les grands projets urbains constituant une ville de *waterfront* en marge de la ville existante (fragmentation urbaine) et d'autre part, des processus d'exclusions socio-spatiales que j'ai pu observer localement à travers les politiques de déguerpissement et les transferts de populations opérées jusqu'en périphérie de la ville.

2.5 La dimension extraterritoriale de la fabrique urbaine néolibérale

En tant qu'extraterritorialité et territoire subalterne, la Z.E.S d'Aqaba témoigne d'une mondialisation économique des périphéries perçues comme des lieux mobilisés et exploités par et pour le capital. Cette appropriation par et pour le capital n'est plus seulement observable dans les secteurs économiques productifs, industriels et logistiques mais se retrouve au cœur de stratégies d'écoulement des surplus de capitaux financiers centrées sur la promotion immobilière, l'hôtellerie de standing, les grands équipements commerciaux ou l'urbanisme des grands projets urbains. Qu'il s'agisse d'opérations de reconstruction sur des quartiers informels rasés ou le développement de grands projets urbains ex nihilo, les marges urbaines notamment en rapport avec le waterfront d'Aqaba, sont des espaces considérés comme stratégiques et convoités par les acteurs de la fabrique de la ville (Cattedra, 2010). Ce visage de la mondialisation observé depuis les périphéries et les territoires subalternes éclaire mon positionnement par un phénomène qui n'est pas l'apanage des villes globales, tout en révélant la diversité des contextes dans lesquels peut émerger la fabrique de la « ville néolibérale » (Osmont, 2006). La technicisation et la privatisation de l'aménagement et de la gestion des espaces urbains, illustrent ces nouvelles pratiques de faire la ville comme j'ai pu l'observer dans la ZES d'Aqaba, et concrétisent l'intention de la puissance publique d'accélérer l'« internationalisation » de son territoire pour répondre aux critères d'attractivité imposés par l'économie capitaliste globalisée (Berry-Chikhaoui et al., 2007).

Les grands projets urbains, paradigmes urbanistiques apparus à Tunis au début des années 1980, ont été révélés à travers le monde par des réalisations pionnières en Asie (Singapour), puis dans la région du Golfe (Dubai). L'architecture et l'urbanisme ne seraient pas seulement les symboles du renouveau d'espaces marginalisés, dans certaines conditions, ils pourraient être emblématiques de processus de marginalisations socio-spatiales. Les grands projets urbains mis en œuvre depuis les années 1980 dans de nombreuses villes du monde arabe se distinguent par la spécificité de leurs architectures et urbanismes et par leur inscription dans un régime d'exception par rapport à la fabrique plus ordinaire de la ville (Barthel, 2008). Ils sont à l'origine de dynamiques paradoxales, autant de valorisation/intégration urbaine que de marginalisation socio-spatiale. S'appuyant sur des travaux antérieurs (Signoles, 1999 ; Berry-Chikhaoui, Deboulet et Roulleau-Berger, 2007), Eric Verdeil (2006) analyse le contexte de ce mode de faire la ville en lien avec le tournant libéral des années 1980-1990, caractérisé par trois manières dans les pays du Monde arabe : multiplication des partenariats publics-privés, privatisation de la maîtrise d'ouvrage urbaine et internationalisation des montages financiers. L'émergence de la politique des grands projets dans les métropoles et grandes villes s'effectue au rythme de l'inscription de celles-ci dans les enjeux de la mondialisation.

Ces fragments annoncés, en cours de réalisation ou réalisés dans d'autres villes du Monde arabe, recouvrent une typologie d'espaces et de fonctions urbaines donnant l'impression de créations de villes dans la ville. Conçues comme des produits d'investissement, les opérations s'avèrent des isolats formels et fonctionnels, très faiblement articulés à leur environnement urbain, social et économique. Généralement destinées à des catégories sociales aux revenus élevés, elles sont souvent à l'origine de processus de marginalisations socio-spatiales et d'effets pervers sur le reste de la ville. Ces formes urbaines créées ex nihilo, sont incarnées généralement par des espaces résidentiels (individuel et petit collectif), récréatifs et touristiques, notamment le long de fronts d'eau (Marina de Casa, le Lac de Tunis, Dubai, etc.) et par de nouvelles centralités commerciales (cellules en location ou en accession à la propriété) mais aussi tertiaires (immobilier d'entreprises, salle de conférence, etc.). Cet urbanisme de la démesure, par la taille des bâtiments et le contraste avec l'existant, renvoie en premier lieu à des stratégies de valorisation des ressources foncières observées depuis dans d'autres grandes villes du monde arabe (Casablanca, Beyrouth, Amman, etc.). Symboles de l'« hypermodernité » et d'« innovation urbaine », selon leur marketing, les grands projets ont fortement contribué à la transformation radicale du visage des grandes villes du sud de la Méditerranée et désignent désormais des hauts lieux de l'accumulation du capital. Rythmées alors par la concurrence interurbaine et les enjeux économiques internationaux, des métropoles arabes sont devenues les premières scènes de

ces nouvelles modalités de fabrique de la ville portées par de nouveaux régimes urbains (Stone, 1987), adeptes d'un urbanisme dérogatoire négocié au cœur de rapports de force économiques et politiques de domination (cf. Partie 2).

Les grands projets (cf. Figure 5) sont également l'occasion pour bon nombre de pays arabes de capter ou de justifier les financements de bailleurs de fonds internationaux en faisant preuve de good governance. Un « bon aménagement » urbain, portant les signes de la modernité consumériste, apparaît désormais comme une condition indispensable pour arrimer les villes au système monde et faire de celles-ci des lieux attractifs pour les investissements étrangers et le tourisme. En s'appuyant sur les réflexions de David Harvey, je défends l'idée selon laquelle cet urbanisme d'exception particularisé par sa financiarisation, sa privatisation et sa dérégulation de l'urbanisme témoigne d'une logique néolibérale de fabrique de la ville.

Dans son ouvrage *Le capitalisme contre le droit à la ville* (2011), David Harvey donne les clés essentielles de compréhension de ce mouvement néolibéral où la ville est considérée exclusivement comme un produit d'investissement. L'auteur rappelle la nécessité vitale pour le capitalisme d'être constamment dans un processus de croissance continue, en réinvestissant sans cesse la plus-value accumulée. Les acteurs capitalistes doivent alors trouver les secteurs profitables pour réinvestir leur capital, afin d'éviter la dévaluation des surplus de leurs marchandises. De fait, « les politiques du capitalisme sont affectées par le besoin perpétuel de trouver des terrains profitables à la production et à l'absorption des surplus de capital » (Harvey, 2011). La ville constitue selon l'auteur un terrain privilégié pour l'absorption de la plus-value accumulée. Dans le cadre de la mondialisation on peut se demander si les investissements consentis par les pays du Golfe dans les autres pays arabes ne s'inscrivent pas dans une certaine « spécialisation » qui s'apparenterait à une division internationale entre investisseurs.

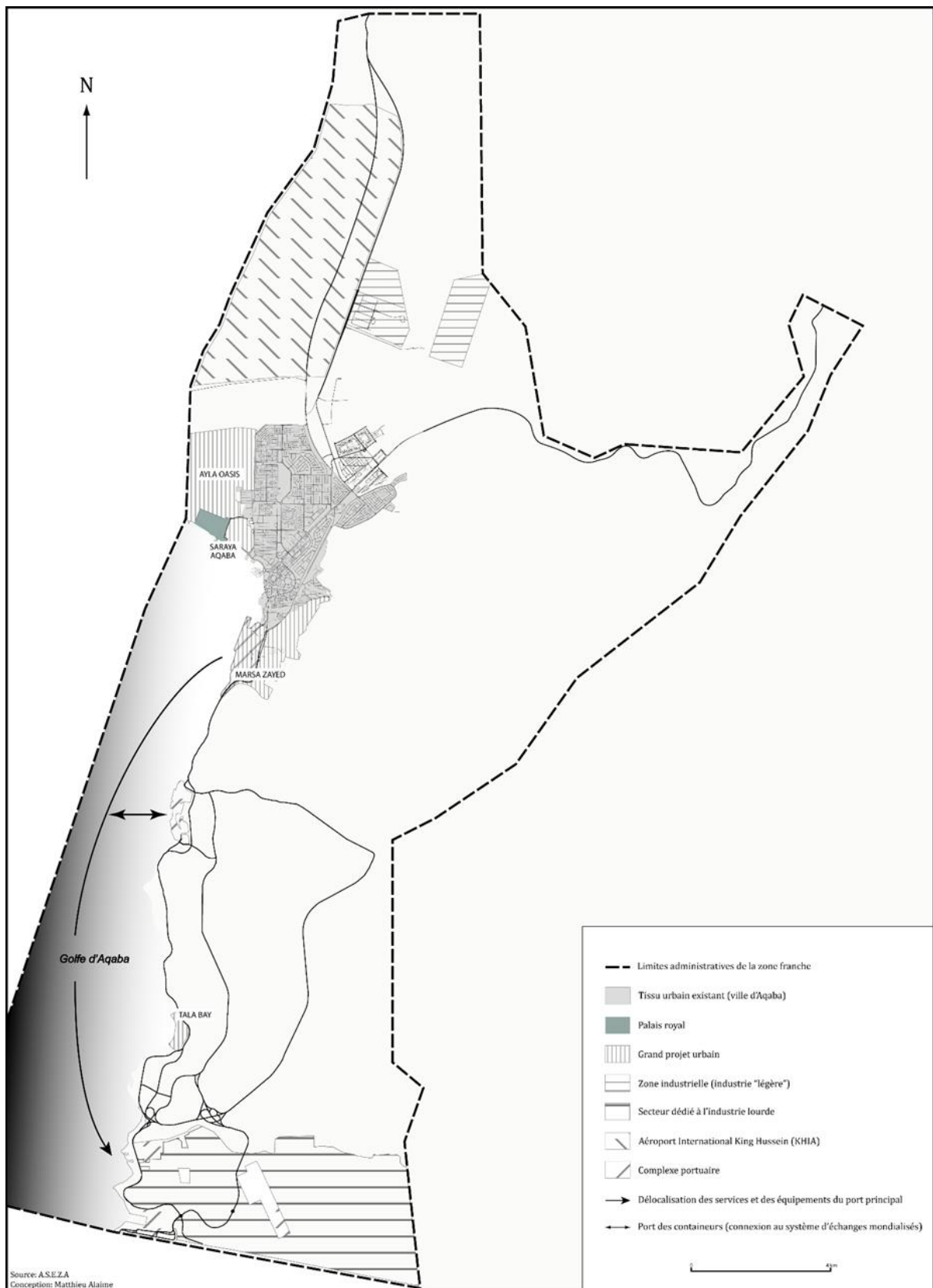


Figure 5 - La zone économique spéciale d'Aqaba et ses projets structurants (source : A.S.E.Z.A., réalisation : M. ALAIME)

Ces espaces privilégiés pour cette absorption des surplus de capital se sont diversifiés puisque les marges urbaines et des périphéries plus lointaines, disposant d'un potentiel en termes de cadre/qualité de vie à promouvoir et à exploiter, représentent d'importantes réserves foncières disponibles ou rendues disponibles (transferts de population) par la puissance publique (l'État comme les collectivités locales). Dans la ZES d'Aqaba, les grands projets se distinguent de l'existant comme des fragments de villes protéiformes construits ex nihilo, enclavés et tournés sur eux-mêmes, avec de faibles porosités. La programmation du projet *Saraya Aqaba* prévoyait d'emblée de rendre accessibles certains espaces en plein-air et autres équipements de loisirs à la population locale environnante : des segments de la marina, un parc aquatique et des plages privées dont l'accès reste payant à la journée pour les non-résidents du complexe. Ces projets s'inspirent du gigantisme des projets émiriens du Golfe ou des pourtours de la méditerranée (Beyrouth, Tunis, etc.), renvoyant eux-mêmes à des styles et codes architecturaux anglo-saxons. Ils correspondent à des modèles urbanistiques circulants (Moussi, 2010, p. 9) devenus des standards internationaux (des entités déterritorialisées) imposés, appropriés ou transposés comme tels. Des modèles qui sont reproduits quasiment au pied de la lettre, selon une appropriation locale et des transactions avec ceux développés localement (Moussi, 2010) assez faibles, voire absentes, contrairement aux situations où les professionnels locaux sont impliqués. Selon Eric Verdeil et Taoufik Souami, ils constitueraient ainsi des fragments « globalisés » dont la logique « insulaire » est sans rapport avec le tissu urbain, social et économique environnant. Cet urbanisme contraste avec le reste de la ville, autant par son programme et ses destinataires, que par son architecture et son organisation urbaine. L'ostentation et l'opulence sont perceptibles à travers la hauteur des tours ; une architecture singulière signée par des « archi stars » qui laisse entrevoir des espaces résidentiels d'exception caractérisés par des villas et un riche traitement paysager. Ces projets se distinguent par un urbanisme fait d'espaces publics - ou du moins « partagés » par les occupants - de qualité : larges avenues boisées, grandes places dominées par les projections d'eau, d'images et d'effets de lumière, promenades de front d'eau, espaces verts, mobilier urbain moderne, etc. Il s'agit d'une forme urbaine et d'une architecture qui ne peuvent être concrétisées que sur des terrains vierges ou après avoir fait table rase de l'existant. Ces grands projets urbains sont implantés au gré des opportunités foncières, sur des anciennes friches, des espaces périphériques restés jusque-là en marge et abritant souvent de l'habitat précaire, ainsi que dans des espaces du centre ou de son prolongement, occupés par des bidonvilles. Dans de nombreux cas - dont Aqaba -, ces opérations supposent nécessairement le déplacement des populations résidant sur les emprises foncières concernées ou à leur proximité

Témoins de cet urbanisme de projet, les cinq principaux projets urbains de front de mer en construction sur le littoral d'Aqaba (du Nord au Sud : *Ayla Oasis*, *Saraya Aqaba*, *Marsa Zayed*, *Red Sea*

Resort, Tala Bay) se distinguent comme des complexes touristico-urbains plurifonctionnels. Ces fragments urbains « insulaires » qui incarnent la privatisation progressive et contestée par plusieurs communautés d'habitants de l'espace public urbain, représentent à eux seuls entre 70 % et 80 % des investissements enregistrés dans la zone depuis 2001 (plus de 15 milliards U.S-\$). Ils se présentent comme des produits destinés à une clientèle le plus souvent aisée et internationale même si des stratégies de communication ont été dédiées aux élites de la capitale. Une demande provenant de divers horizons qui pourrait être intéressée pour résider ou séjourner voire même investir dans des produits immobiliers dont l'architecture et les stratégies de marketing suggèrent une certaine « histoire » et une « identité arabe ». Ziad Abu Jaber, directeur de la société de promotion immobilière dédiée au projet *Tala Bay* affirmait via le média *Marcopolis* (interview du 11/09/10), que 15 % des propriétaires de résidences dans le complexe proviennent de l'étranger, essentiellement d'Europe. Une clientèle étrangère qui serait attirée par le cadre de vie et les avantages fiscaux proposés par le régime de zone franche. L'offre de services et d'équipements conforte un positionnement économique de standing qui se veut diversifier dans le but de répondre aux attentes touristiques, résidentielles mais aussi professionnelles de clientèles à fort pouvoir d'achat (tourisme récréatif et balnéaire, tourisme d'affaires, séminaires d'entreprises et autres événementiels, offre locative résidentielle et de bureaux, etc.).

Cet urbanisme dont la dimension extraterritoriale perceptible dans l'aménagement comme dans les publics ciblés est exacerbée dans la Z.E.S. d'Aqaba par son caractère dérogatoire au regard du panel des avantages fonciers et fiscaux concédés aux investisseurs des grands projets comme aux propriétaires-acquéreurs. Parmi ces avantages, la réduction voire l'exemption des taxes, liés à la propriété pour les investisseurs étrangers en est une illustration. Entre régime institutionnel de déréglementation et pratiques de dérégulation, l'acquisition du foncier par les investisseurs de ces grands projets dans la Z.E.S. d'Aqaba, est négociée à des prix quelque peu déconnectés de ceux observés sur le marché immobilier au niveau national. Mais souvent, ces pratiques induisent l'obligation pour l'investisseur d'intégrer le bras d'investissement public de la zone franche, l'*Aqaba Development Corporation*, dans le capital de la société de projet dédiée comme dans son conseil d'administration en tant qu'actionnaire. Des investisseurs qui vont au même titre qu'une entreprise être en situation d'implantation au sein de la zone franche, bénéficier d'exemption d'impôt sur les bénéfices prétendument limités à une période allant de 5 à 10 ans (pour les investisseurs et les actionnaires, sur le capital et les dividendes reversés), de charges sociales, sur les droits de douane et de la taxe générale sur les ventes des biens et services acquis et/ou importés en lien avec le projet. Contrairement à la réglementation relative aux zones franches émiriennes, l'investisseur étranger peut donc accéder à la propriété dans l'A.S.E.Z. (immobilière comme foncière, mais non spécifique à

Aqaba³¹) qu'il s'agisse de l'acquisition d'un bien à des fins personnelles (en dehors de l'ASEZ sous la condition que le pays d'origine de l'investisseur est disposé à octroyer les mêmes droits aux ressortissants jordaniens), ou du capital issu de l'entreprise dans la zone (avec exemption d'impôt annuelle sur ces biens acquis qui doivent être occupés). Cette ouverture sur l'acquisition à la propriété a induit le droit de louer ou de mettre en vente les biens acquis par des investisseurs étrangers, ce qui a aussi généré le développement de pratiques spéculatives que j'ai pu observer dans le périmètre de la ZES durant les années 2010. Cela a été particulièrement révélateur sur les assiettes foncières concernées ou à proximité immédiate du *waterfront* investi par les grands projets touristico-urbains.

En cas de situation d'expropriation des logements et des terrains, les coûts induits sont à la charge du porteur de projet privé, mais ils intègrent plus largement des mécanismes de compensations financières (dont vont bénéficier les habitants qui seront reconnus par l'État comme propriétaires), qui sont tout de même soutenus par des programmes de subventions publiques mis en application par l'A.S.E.Z.A. Localement, il n'existe aucune procédure qui permette aux communautés d'habitants contraintes de quitter leur habitation, la possibilité de faire valoir des préjudices psychologiques et sociaux liés notamment à l'affect et la disparition de leur espace vécu. La rente foncière est estimée par défaut par l'A.S.E.Z.A. sans tenir compte de l'historicité des lieux et de leur qualité/valeur patrimoniale potentielle, ni des pratiques spéculatives qui prendront le pas dans le processus de valorisation d'un foncier par les promoteurs dans les quartiers de Shallaleh et de Shmeisani (mais aussi celui du *Qasabat Bridge*) qui ont été démolis (cf. Chapitre 7).

La phase de commercialisation des produits immobiliers se distingue par des exemptions sur les revenus générés par des ventes soumises à une clause d'embauche de main d'œuvre de nationalité jordanienne de l'ordre de 30 %, là aussi négociable dans ce secteur de l'économie. Des avantages qui se cumulent à ceux rendus accessibles par les structures financières adossées au réseau d'hommes d'affaires à l'origine du projet, notamment ceux des établissements bancaires (prêts à taux préférentiels) soutenus par le gouvernement (Mansour, 2013) à l'image des grands constructeurs opérant en Jordanie (Obeidat, 2011) et dont les liens avec les grands investisseurs porteurs des grands projets sont souvent étroits ; certains occupant même de hautes fonctions dans les plus importants établissements bancaires arabes (familles jordano-palestiniennes et celles d'origine transjordanienne).

Projet qui constitue le focus de ce chapitre, *Saraya Aqaba* propose notamment des villas dont le coût d'acquisition est estimé en moyenne à 1,5 millions U.S. \$; la gamme de produits immobiliers confirme

³¹ Dans le reste de la Jordanie, l'autorisation est délivrée par le ministère des terres et enquêtes, ministère des finances, plus rarement par le cabinet du premier ministre.

l'intérêt porté par les investisseurs aux élites sociales ammanaise et libanaise. D'ailleurs en 2007, si quelques potentiels acquéreurs provenaient d'Europe occidentale, 90% des réservations trois ans après, concernaient une clientèle de nationalité jordanienne (entretiens de Ghassan Ghanem, 2007 ; Bashar Salman, Manager de projet, *Saraya Aqaba*, 2010). Cela n'empêche pas les promoteurs de ce projet d'orienter ab initio leur campagne de marketing vers des cibles internationales (européens des pays de l'Est par exemple). Barthel (2010) relève pour le projet Marina à Casablanca des destinataires « cibles » similaires. Ces derniers sont classés selon des lettres de l'alphabet, A+ pour les ménages très fortunés jusqu'à C pour le moyen standing. Parmi les « cœurs de cibles » identifiés et souhaités pour les produits développés par l'aménageur ou d'autres opérateurs, citons les touristes d'affaires et les entreprises qui les reçoivent, les plaisanciers de la région, les catégories socio-professionnelles A pour les logements, les chefs d'entreprises pour l'implantation de leur entreprise.

Dans une perception extraterritoriale, le grand projet urbain tend à se distinguer de l'environnement urbain préexistant ; de même, le processus de création de valeur est sous-tendu par le positionnement (stratégie et discours marketing) d'une offre immobilière destinée à une demande internationale voire qui s'adresse aux catégories sociales jordaniennes des plus aisées. Fermetures physiques (murs, grilles, portails, cf. Figure 6), dispositifs de sécurité et prégnance d'une pluralité d'allégories standardisées (mode de vie moderne avec des référents occidentaux, etc.) sont autant d'éléments physiques et de symboles ostentatoires qui renforcent l'extraterritorialité urbaine.

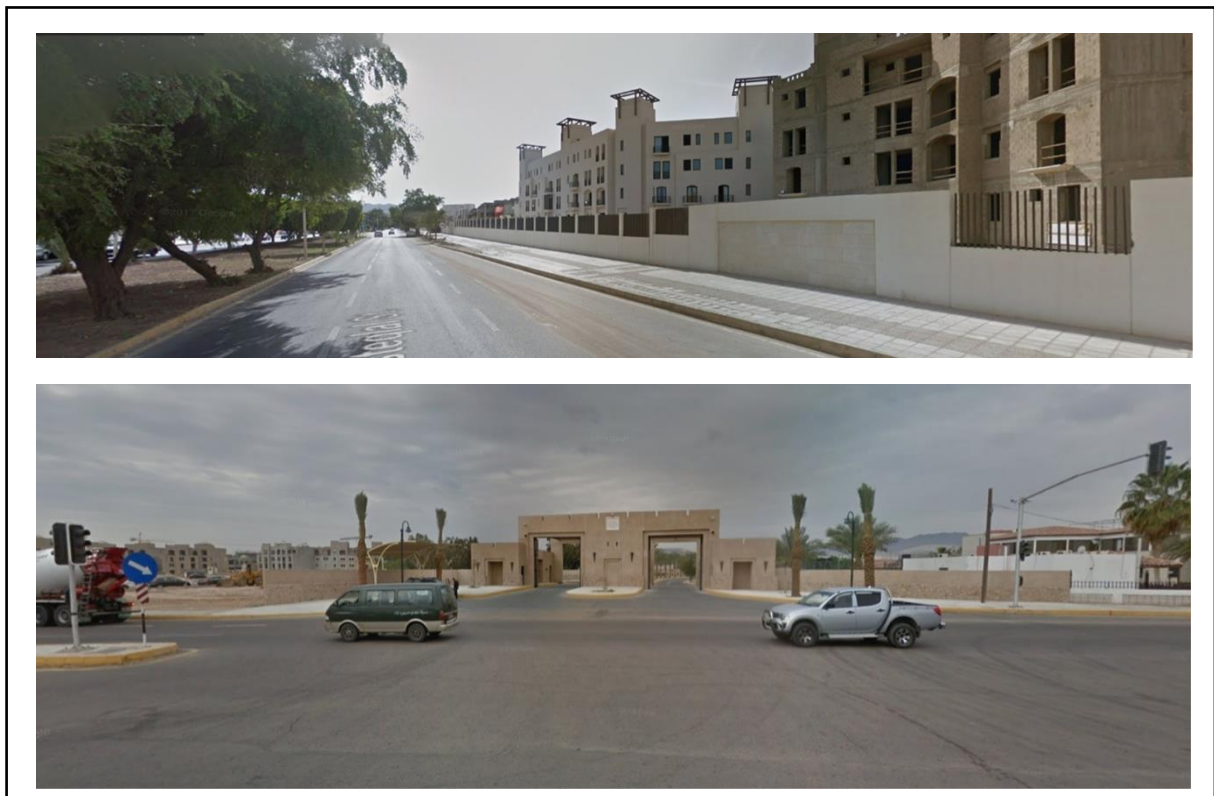


Figure 6 - Fermetures urbaines de Saraya Aqaba (en haut) et Ayla Oasis (en bas) (Google Earth, 2017)

Néanmoins, si la rupture de continuité urbaine entre le tissu urbain constitué et le grand projet est souvent difficilement réfutable, ce dernier peut travailler des connexions avec d'autres grands projets en développement dans son voisinage. Cette stratégie permet ainsi aux gestionnaires des complexes de s'appuyer sur la complémentarité des offres proposées au sein des différentes enceintes. A Aqaba, les fragments tendent parfois non seulement à s'agglomérer sur les marges de la ville mais aussi à se solidariser entre eux pour laisser entrevoir une ville duale. Discriminant et ségrégatif, ce qui s'apparente à un fragment urbain se distingue par une absence ou faible interaction avec l'espace public qui l'entoure. Ce processus d'extraterritorialisation recouvre donc de multiples dimensions. D'abord une dimension économique de par les modalités d'investissement qu'il incarne, son offre commerciale intégrée impacte sans nul doute les activités et le chiffre d'affaires des commerçants locaux.

Ensuite une dimension sociale dans la mesure où ces nouvelles entités urbaines fermées et hautement sécurisées, familières du modèle des « *gated communities* » qui s'adresse aux populations les plus aisées (jordaniennes ou étrangères) dans des lieux où les différences religieuses ne sont pas affichées : « les gens de la bonne société jordanienne qui se retrouve entre-soi pour le week-end (...) dans certains complexes qui ne comportent "ni mosquée, ni église" » (Ababsa, 2011). Des complexes résidentiels dans lesquels il est développé une offre de services et, plus généralement, des fonctions urbaines de plus en plus diversifiées, consolidant les représentations spatiales de ces productions extraterritoriales, avec l'image de véritables « villes nouvelles » qui émergent sur les marges de la ville existante. L'absence de relations entre les différents territoires urbains en présence, associés aux transferts de population réalisés au préalable pour libérer et rendre disponible un foncier hautement convoité par le capital, peut participer à une altération du lien social, de la citoyenneté et de la citoyenneté des habitants. Certains espaces urbains ne sont plus que d'apparence publics, des marinas et autres linéaires commerciaux ne sont accessibles qu'à certaines catégories sociales. Les productions sociales qui répondent à des logiques discriminantes et ségrégatives contribuent à changer la nature même de la ville et de ses fonctions en tant qu'espace du bien commun dans lequel toutes les réalités peuvent interagir.

Enfin la dimension politique est justifiée par le développement de ces complexes plurifonctionnels fermés renvoyant aux intentions du gouvernement urbain technocratique de ZES qui a délégué et privatisé l'aménagement et la gestion de ces espaces urbains tout en faisant de ces projets un outil de régulation sociale (et politique) au détriment de pratiques de concertation. Dans la ZES d'Aqaba, la participation citoyenne n'est effective que dans une stratégie d'instrumentalisation en marge de la fabrique de la ville néolibérale, pour juguler une tension sociale qui s'installe dans certains quartiers.

Ainsi, encadrée par l'U.S.A.I.D., cette participation va se concentrer sur des opérations de réhabilitation et d'aménagements paysagers des quartiers par leurs habitants. Des initiatives socialement bien accueillies qui participent en même temps à la réduction des montants des investissements publics sur ces opérations et à l'amélioration d'un cadre de vie accessible à la vue des touristes. En même temps, l'organisation et la gestion autarciques de ces complexes résidentiels affectent la gouvernance locale dont le droit de regard et l'intervention ne vont plus de soi.

CHAPITRE 3 - LE PARADOXE EXTRATERRITORIAL

Les politiques publiques néolibérales qui se trouvent derrière les différentes formes d'extraterritorialités décryptées précédemment, sont mises en application par des acteurs publics qui tendent à positionner leur territoire comme s'ils cherchaient leur « salut (...) dans leur capacité de séduire les investisseurs exogènes, en pratiquant pour cela toutes les surenchères » (Veltz, 2012, p. 14). Mes observations de terrain démontrent que le développement territorial ne peut se limiter au seul regard porté sur la recherche de performance, de compétitivité des territoires qui les positionnent dans des contextes concurrentiels pour répondre aux intérêts du système capitaliste mondialisé. Derrière ces stratégies se trouvent aussi des enjeux politiques et économiques qui interpellent la construction et le renouvellement du pouvoir étatique et des rapports de domination entretenus par certaines élites en mutation qui structurent l'ordre politico-économique en Jordanie.

Les valeurs et les allégeances tribales comme l'identité bédouine ont souvent été mobilisées et instrumentalisées et ce, tout au long de l'histoire du Royaume Hachémite, aussi bien par le Roi que par les élites (transjordaniennes comme palestiniennes) proches du diwan royal (Bocco, 1996). Ces pratiques avaient pour but d'invoquer le fondement d'une identité jordanienne (en opposition au voisin israélien) ou pouvaient révéler des stratégies à même de contrer les tentatives de remise en question de l'ordre établi sur le territoire jordanien par des organisations politiques et autres mouvances émergentes à l'image de l'OLP, du socialisme arabe et plus récemment, des mouvements islamistes (Bocco, 1996).

En Jordanie, la mise en place de l'appareil d'État, de son système institutionnel centralisé et décentralisé, s'est accompagné de l'apparition d'une situation de dépendance devenue depuis structurelle des élites transjordaniennes vis-à-vis de l'État (concernant par exemple des emplois publics et des pouvoirs politiques délégués localement) dans les modes de reproduction et de renouvellement de leurs ressources et de leur influence politique et économique. Seulement si historiquement l'État a pu démontrer qu'il était « dans les tribus » transjordaniennes, ces dernières n'entretiennent pas toutes la même nature de relations avec lui (Bocco, 1996). Je défends l'hypothèse selon laquelle les relations entre les « deux piliers » (la famille royale hachémite et les grandes familles tribales transjordaniennes) fondateurs de la nation jordanienne ont profondément évolué avec la libéralisation et la financiarisation de l'économie nationale, certaines jusqu'à être marginalisées au profit de grandes familles d'affaires d'origine palestinienne. À Aqaba, l'analyse des structures de gouvernance locales garantes de la mise en œuvre des politiques néolibérales et, celle des réseaux d'investisseurs qui portent les grands projets urbains, m'a permis de rendre compte des différentes

stratégies et trajectoires de ces élites vis-à-vis d'un État qui a lui aussi réinventé ses modalités d'intervention dans l'économie.

Ce chapitre tentera de démontrer comment ces différentes formations élitistes ont pu s'approprier notamment à partir de leur capital social (Bourdieu, 1972), les ressources et autres opportunités dégagées par le dispositif de la ZES à Aqaba, en même temps que l'État réinventait son interventionnisme en s'imposant dans les consortiums d'investisseurs des grands projets urbains. Ces stratégies recourent les logiques de réinvestissement dans l'espace du surplus des capitaux de l'économie financiarisée, avec en arrière-plan des rapports de force et le renouvellement des positions sociales de domination d'élites nationales et transnationales.

3.1 Les mutations corrélées de l'économie et des élites dominantes en Jordanie

Au regard de la diversité des contextes territoriaux et des résultats économiques disparates enregistrés dans les zones franches à travers le monde, il me semble important d'inclure les stratégies de leur réappropriation par certaines élites comme un paramètre parmi d'autres, en mesure d'expliquer les trajectoires de ces extraterritorialités. Cela permet notamment de mieux comprendre la prise ou le rejet de « la greffe » de ces espaces. En Jordanie, l'existence d'intérêts économiques propres à certaines structures sociales influentes (notabilités jordaniennes mais aussi réticulaires et régionales, notamment palestiniennes) semble constituer un facteur explicatif de l'ancrage territorial relatif de la zone économique spéciale d'Aqaba depuis sa création. La transformation du rôle de l'État jordanien dans l'économie territoriale comme dans l'avènement de la ville néolibérale se trouve intimement lié à cet ancrage. J'en viens à réfuter la thèse selon laquelle l'application de politiques publiques néolibérales est synonyme de retrait de l'État jordanien dans la vie économique et la fabrique urbaine (Cattedra, 2010). Outre le poids considérable de l'État jordanien dans la redistribution des richesses, étant le récipiendaire de la rente pétrolière et de l'aide internationale, il est historiquement à l'origine du dirigisme économique en Jordanie qui se traduisait traditionnellement dans des secteurs agricoles et industriels (industries lourdes) structurés majoritairement autour de grandes compagnies publiques (Rivier, 1980). Ces grands groupes industriels bénéficiaient de subventions, de dégrèvements fiscaux et autres taux d'intérêts préférentiels, soutenus par les revenus de l'État issus de l'aide internationale (principalement saoudienne et américaine), avec une valeur ajoutée des produits manufacturés originaire du secteur public (plus de 80 % en Arabie Saoudite comme en Irak dans les années 1990). Dans ce système politico-économique, la consolidation et le renouvellement de la légitimité du pouvoir de l'État jordanien s'appuyaient sur la loyauté de ses élites tribales traditionnelles. Ainsi, l'interventionnisme étatique dans l'économie a contribué à la stabilisation politique et sociétale en Jordanie en favorisant l'embauche de jordaniens (notamment en tant que fonctionnaires dans

l'administration publique, l'armée et les grandes entreprises publiques) issus de familles tribales et plus généralement transjordanienues, sans pour autant empêcher l'accroissement des inégalités sociales observées à l'échelle nationale (Ababsa, 2013). Une croissance des inégalités liée au déséquilibre généré par un système redistributif des revenus (priviliégiant les formations sociales traditionnelles dominantes), conjugué à un système fiscal déficient et à des écarts de richesse croissant en lien avec un système économique dominé par des rites clientélistes (Rivier, 1980 ; Lavergne, 2004 ; Balanche, 2009). Il faut ajouter à cela des pratiques commerciales assujetties à des réseaux et des sphères d'influence locales polymorphes, accompagnées d'habitudes de corruption correspondant toujours aujourd'hui à des champs de revendications qui ont été portés par les manifestants dans la rue lors du printemps arabe. Oussama Sinokrot, ingénieur commercial ascensoriste qui exerce son activité à Amman, apprécie de se rendre à Aqaba avec sa famille plusieurs week-ends dans l'année à l'instar de milliers de jordanienus. Cette rencontre facilitée par des chefs de famille aqabiotes que j'avais pu interroger par le passé, a été marquée par le regard indigné que pouvait porter les jordanienus sur une société génératrice d'inégalités sociales croissantes, un an avant les insurrections : « Aujourd'hui, ce qui compte pour moi, c'est d'instruire mes enfants. Il faut leur faire comprendre ce qui les entoure pour qu'ils puissent représenter la génération du changement. Mes enfants, je leur souhaite d'intégrer l'université mais ici tu réussis que si tu as de l'argent et un réseau derrière toi. Il ne faut pas compter sur l'État, j'en ai moi-même fait les frais. Il vaut même mieux parfois quitter le pays et obtenir les diplômes nécessaires pour accéder ensuite aux formations de l'université jordanienne. Sinon tu ne rentres pas. En Jordanie, il faut comprendre que nous sommes dans un système qui facilite l'enrichissement des plus riches, où les plus modestes et même, des familles de moins en moins modestes sont décrochées ».

Ces incompréhensions autour des choix politiques en matière de développement et le constat socialement partagé d'une dégradation des conditions de vie des jordanienus se retrouvent dans toutes les composantes sociodémographiques du pays. Un entretien mené par Julien Pourvoyeur (journaliste du quotidien Libération) auprès d'un étudiant jordanien dans le cadre d'un article datant du 13 juin 2018 et consacré à l'aide de 2,5 milliards de dollars proposée par le Koweït, l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis pour soutenir la Jordanie, en est un exemple parlant. Cet étudiant prénommé Nayef, contacté par le biais de réseaux sociaux, témoignait à un moment où une nouvelle réforme fiscale portée par le gouvernement jordanien et soutenu par le FMI prévoyait notamment une augmentation entre 5% et 25% des impôts pour les particuliers quand ceux des entreprises devaient augmenter de 20% à 40%. Il était aussi question d'augmenter les prix du pain, du carburant et de l'électricité. En conséquence, la Jordanie a dû faire face à une nouvelle vague de contestation sociale en juin 2018. En réponse à l'aide financière des pays du Golfe, cet étudiant expliquait ne pas se faire

d'illusions sur les engrenages que cela implique pour son pays : « Je pense que cela ne va rien résoudre [en évoquant l'aide financière]. Nous devrions rechercher des moyens viables afin de récolter des financements au sein même du pays, en utilisant la main-d'œuvre nationale et pas en implorant nos voisins qui veulent nous aider juste pour étendre leur influence sur la Jordanie ».

En toile de fond, la question de la nature et du degré de l'interventionnisme étatique dans l'économie n'est pas nouvelle. Il s'est observé dans différents pays du monde arabe au cours du XX^e siècle. En Égypte, le modèle socialiste nassérien caractérisé par un rapport à la propriété de l'État des grands équipements et des sociétés financières mais aussi par une planification hypercentralisée, s'est inspiré de modèles déjà expérimentés en Union soviétique et qui ont par la suite aussi influencés les politiques développées dans l'Irak post-hachémite (Haghighat, 1991). La chute de l'Union soviétique a eu des conséquences politico-économiques perceptibles, à des degrés divers, dans plusieurs pays du Monde Arabe, qui ont par la suite été invités à changer de cap, par le biais de politiques facilitatrices de la libéralisation de leur économie ou par la violence des plans d'ajustement structurels imposés par la Banque mondiale et le FMI. Ces changements qui ont été favorables au déploiement et à la consolidation du système économique capitaliste et encouragés par les institutions internationales du développement et, bailleurs de fonds de ces États, ont-ils impliqué pour autant un retrait de l'État dans l'économie ? Parallèlement à ce questionnement, un autre phénomène socio-économique était observé et partagé dans plusieurs États du Monde arabe : les programmes de privatisations en Égypte comme en Irak, l'ouverture aux échanges extérieurs et les nouvelles politiques de l'investissement (comme en Syrie) ont profité au développement de puissantes élites économiques au sein de ces États. Au Liban, la sphère politique a trouvé un consensus en matière de politique économique avec les élites économiques du pays en favorisant une liberté totale d'entreprendre et en prônant « le laissez faire » (Cabrillac, 1994). La libéralisation économique en Jordanie et, à travers elle, le développement commercial intérieur comme international, a favorisé la structuration de milieux d'affaires en concurrence ou en connivence, dans lesquels on retrouve de grandes familles traditionnelles transjordaniennes et d'autres davantage transnationales d'origine palestinienne. Le passage de l'économie rentière (Brand, 1994) à l'économie libérale soutenue et exacerbée par les réformes néolibérales depuis la fin des années 1980, a profondément bouleversé les structures sociales et économiques dominantes en Jordanie au profit de grandes familles politiques et d'affaires d'origine palestinienne. Parallèlement à ces élites soutenues par le diwan grâce à leur influence dans un système économique transnational financiarisé et à leur capacité d'investissement incontestable, certaines formations sociales historiques cette fois-ci d'origine transjordannienne, ont su s'adapter à ces changements structurels en diversifiant leurs stratégies économiques jusqu'à être présentes elles-

aussi - ou représentées - dans de grandes sociétés financières d'investissement, dont certaines se retrouvent dans les montages d'investissement des grands projets urbains d'Aqaba.

L'avènement des politiques d'ajustement structurel en Jordanie dans les années 1980, qui a précédé le consensus de Washington (à l'aube des années 1990), a fini d'asseoir la légitimité de mise en œuvre de réformes néolibérales - à la fois économiques et institutionnelles – qui se retrouvent au cœur des stratégies économiques de nombreux pays « en développement ». Les institutions de développement internationales qui accompagnent ces États dans la mise en œuvre de ces réformes, tenteraient alors de « corriger » certains mécanismes structurants l'économie des pays, un rôle intrusif à accepter pour des territoires souhaitant remplir les conditions de l'octroi de l'aide financière internationale. C'est ainsi que le F.M.I comme la Banque mondiale ont invité le gouvernement jordanien à réduire drastiquement les dépenses publiques tout en cherchant de nouvelles recettes, invitant ainsi l'État à réinterroger son rôle dans la gestion et le développement des services et grands équipements (concessions du port et de l'aéroport à des acteurs privés internationaux) et services publics mais aussi dans l'économie nationale (privatisation des grandes industries extractives nationales, etc.). L'État jordanien pouvait se retrouver tirailler entre les prescriptions (et pressions) de ses bailleurs de fonds et les intérêts économiques des élites jordaniennes, potentiellement synonyme d'un affaiblissement de sa souveraineté. Mon analyse des systèmes d'acteurs porteurs des investissements d'ampleur réalisés dans la zone franche, a révélé la capacité de l'État jordanien à se (re-)positionner au cœur des montages financiers des grands projets économiques et urbains. On assiste alors aux reconfigurations de l'interventionnisme d'un Etat opportuniste et entrepreneurial dont les véhicules sont des sociétés publiques d'investissement intégrées aux consortiums d'acteurs qui sous-tendent ces projets.

La présence d'opportunités foncières stratégiques dans la Z.E.S. et la concurrence internationale redoutée par les élites économiques du pays, en lien avec les politiques néolibérales soutenues par le Roi Abdallah II et concrétisées par la mise en place d'espaces économiques extraterritorialisés (*Free zones, Qualifying Industrial Zones, Special Economic Zone et Development Zones*), pourraient avoir eu pour conséquence l'activation de réseaux relationnels autour du diwan. Par exemple, certains grands entrepreneurs transjordaniens (familles Talhouni, Abu Jaber, etc.) ont su tirer profit de la convergence des intentions politico-économiques du royaume et de la volonté affichée par des investisseurs régionaux (comme la famille égyptienne Sawiris qui avait manifesté très tôt son intérêt d'investir dans des complexes touristique-résidentiels à Aqaba³²) pour intégrer les consortiums d'investissement et représenter les intérêts économiques des élites jordaniennes. D'après les discours de certains acteurs économiques rencontrés sur le terrain (M. Bashar Al-Salman, M. Dawardash), la cour royale a pu aussi

32

chercher à rassembler et structurer des systèmes d'acteurs - notamment des grands investisseurs financiers - pour concevoir des stratégies d'investissement pour s'assurer de résultats économiques tangibles dans le sillage de cette politique néolibérale, tout en visant une réappropriation de la zone franche aqabite impliquant le verrouillage des ressources foncières présentes sur les marges urbaines, le long du littoral jordanien.

3.2 Une Z.E.S. entre extraterritorialité néolibérale et enjeux économiques et politiques jordaniens

Si la réussite économique de la zone franche d'Aqaba considérée par la puissance publique à travers le montant total enregistré des investissements privés réalisés entre 2001 et 2020 (l'objectif initial des 6 milliards U.S \$ a été dépassé), semble incontestable pour l'État jordanien, elle le doit en grande partie à l'engagement du souverain Abdallah II et à sa capacité à mobiliser de grands investisseurs arabes par le biais - ou non - d'acteurs interfaces et de leurs réseaux relationnels. Ces hommes d'affaires pour la plupart transjordaniens (familles Talhouni³³, Zawaydeh³⁴) ou jordaniens d'origine palestinienne (famille Masri pour les projets *Tala Bay* et *Ayla Oasis*, la famille Dahleh pour le complexe *Red Sea Resort*), vont s'intéresser à des fonds souverains (ici, libyens et émiriens), s'associer et intégrer des groupes d'investisseurs privés principalement arabes (la famille Hariri pour le projet *Saraya Aqaba* et la société d'investissement et de développement immobilier d'Abou Dhabi : *Al Maabar* pour le projet *Marsa Zayed*) mais aussi institutionnels (la société de sécurité sociale jordanienne ou encore la *Libyan Foreign Investment Company*) et former ainsi des consortiums soutenus par des fonds « publics », à même de mettre en confiance des investisseurs secondaires et d'autres actionnaires des holdings concernés. Aussi, ces projets ont pu compter sur le soutien de grands établissements bancaires transnationaux (notamment la plus importante banque du Proche-Orient, l'*Arab Bank* de nationalité jordanienne, dirigée par le jordano-palestinien Sabih T. Masri) dont certains représentants ne sont autres que des hommes d'affaires en tête dans les investissements au sein des grands projets urbains développés dans le Z.E.S d'Aqaba. L'État jordanien *via* la société nationale de sécurité sociale (*Social Security Corporation*) est représenté dans la grande majorité des consortiums d'investisseurs de ces complexes immobiliers à dominance touristique et résidentielle. Ces montages d'investissements publics-privés (cf. chapitre 6) et leurs récurrences dévoilent les grandes caractéristiques des systèmes

³³ Une grande famille transjordanienne dont les représentants les plus emblématiques ont désigné des diplomates et hommes politiques (le Premier ministre Bahjat Talhouni) influents en Jordanie. Plus récemment, j'ai pu identifier certains membres de cette famille dans des réseaux d'affaires concernés par des montages financiers de projets urbains. À Aqaba, cette famille est présente aux côtés du financier Sabih al-Masri dans le cœur d'investissement du projet Ayla Oasis.

³⁴ L'une des grandes familles tribales transjordaniennes que l'on retrouve dans de nombreux projets économiques et activités touristiques situés dans la Jordanie méridionale (notamment dans la région du Wadi Rum).

et jeux d'acteurs qui sous-tendent ces grands projets portés par des « holdings fantômes » créés à cet effet.

À Aqaba, les grands projets urbains en développement le long du littoral sont en quelque sorte la territorialisation de stratégies de réappropriation de la zone franche par certaines élites économiques soutenues par le roi. L'État jordanien, en cherchant de nouvelles alliances avec de grandes élites économiques capitalistes en proposant des solutions pour le réinvestissement des surplus de capitaux financiers dans le projet urbain de standing, s'assure dans le même temps de la réussite économique de politiques néolibérales que le roi Abdallah II soutient publiquement en personne. Une appropriation qui peut être qualifiée de polymorphe et multiscalaire. De nouvelles formes d'extraterritorialités urbaines (à travers les grands projets) sont produites *in situ* et procèdent à une forme d'ancrage relatif, en lien avec l'appropriation des ressources foncières au sein de la zone franche, laissant entrevoir *de facto* une acceptation politico-économique par certaines élites du royaume de l'outil Z.E.S instrumentalisé par le pouvoir politique. L'intrication de dimensions extraterritoriales et l'alternance de processus d'extraterritorialisations (économies et enclaves tournées sur l'extérieur, productions urbaines ex nihilo) et de territorialisations révèlent les paradoxes de ce territoire de la mondialisation (cf. Figure 7).

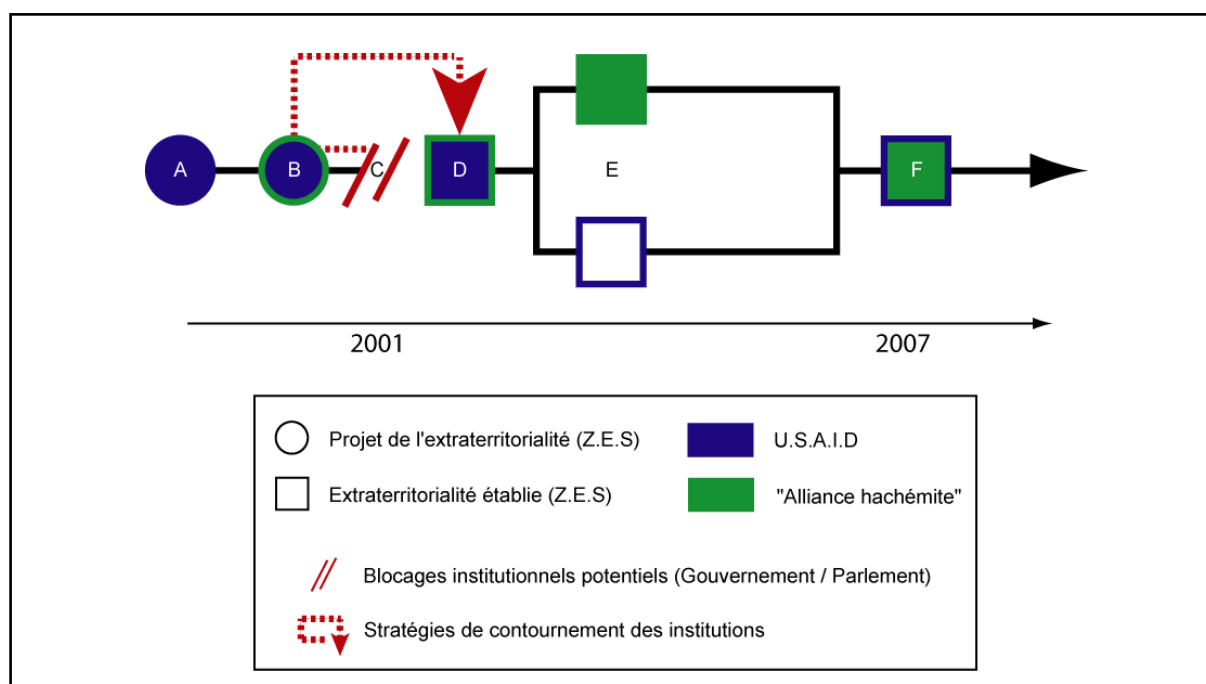


Figure 7 - Schéma du processus d'appropriations et de territorialisation de la Z.E.S. d'Aqaba (conception et réalisation : M. ALAIME)

À la fin des années 1990, l'étude prospective relative à la préfiguration de la Z.E.S. a été confiée à des cabinets de consultants internationaux dont le cabinet américain T.S.G. : The Services Group. Financée par la Banque mondiale, cette étude a été ensuite reprise par l'U.S.A.I.D. qui, avec ses propres

consultants privés, a construit les contours législatifs, administratifs, techniques et juridiques de la zone économique spéciale (phase A du schéma, Figure 7). Parmi les propositions figurant dans l'étude, les consultants optaient pour une refonte du système institutionnel local, au profit d'un gouvernement urbain technique et atypique en comparaison des modèles institutionnels décentralisés que l'on peut retrouver dans les autres régions du pays. La suppression de la municipalité et son remplacement par une institution technocratique en charge de la gestion des affaires de la ville mais surtout de la zone (A.S.E.Z.A.), participe *de facto* à verrouiller un système institutionnel caractérisé par l'absence de représentativité politique locale (non exposé au changement potentiel lié au système électoral) et, qui facilite ainsi, la sécurisation d'intérêts économiques extérieurs. Dans l'hypothèse d'une stratégie pensée et sagement menée, les architectes de la bonne gouvernance et les décideurs techniques locaux (profils d'ingénieurs) concourent à réduire le circuit décisionnel pour la validation des projets et proposent aux investisseurs un environnement d'affaires déréglementé avec une marge de manœuvre qui laisse place à une dérégulation du cadre juridique de la Z.E.S. Sherif El-Demerdash, manager financier d'une société de transport maritime (A.B Maritime) basée à Aqaba témoigne de ce contexte institutionnel local qui interpelle des acteurs de l'économie régionale, entre incompréhensions des choix économiques, scepticisme et fatalisme.

« Il y a une autorité locale qui gère cette zone, il faut arriver à pénétrer la citadelle... C'est difficile d'avoir des informations fiables, l'information c'est le pouvoir ! (...) Le vote c'est utopique ici (rire), Qu'est-ce que c'est la démocratie ? ça signifie le changement, à travers des pratiques pacifiques... la délégation de pouvoirs... le changement, c'est remettre en cause les intérêts des dirigeants, il n'y a pas de démocratie ici. Ici, il n'y a pas de changement, il peut y avoir des aspects mais... il n'y a pas de changement. Ça fait trois ans que je suis là, il y a quelque chose qui m'intrigue ici... Il y a beaucoup d'argent, il y a une question que je me pose, quel est le plan ? Il y a quelque chose qui n'est pas clair, qu'est-ce qu'ils veulent exactement, qu'est-ce qu'ils cherchent ? Ils essayent de faire des choses mais ce n'est pas clair, énormément d'argent est dépensé pour le seul secteur touristique, c'est immense, disproportionné... Ces projets, c'est incompréhensible, vu les prix... C'est pour le Golfe, Israël, les grandes familles... Moi, je suis égyptien, pas jordanien, je suis neutre, je vois les choses avec un regard extérieur, c'est un système autour de familles, un secret de familles. C'est le système arabe. Tous ces investissements sont soutenus par les Talhouni, Masri mais ce qui est intéressant c'est ceux qui sont aussi derrière eux, il y a des investissements américains, européens mais ils sont cachés derrière. Tout cet argent ce n'est pas que ces familles... Il faut des chiffres, objectivement, subjectivement, il y a des chiffres... (...) Quand tu vois Hariri dans une histoire comme ça... Il a Saudi Oger... Il est en contact avec le Roi mais pour vendre quoi ? Ils ont tous un intérêt mais pour vendre quoi ? Du Tourisme de luxe ? Ici ? ça me dépasse... je ne comprends pas. Admettons que je veuille devenir plus riche, ça veut dire que j'ai quelque chose à vendre ? Je comprends leurs motivations mais quelle est la marchandise ici ? Ces 20 kilomètres de rivage ? C'est médiocre, ce n'est pas possible... (...) Un ami m'a expliqué qu'il y allait avoir bientôt un congrès où tous les investisseurs de la zone franche seront présents. L'économie de la zone, le plan, je sais qui est derrière tout ça, c'est Bechtel. Bechtel, c'est... des ingénieurs (Réflexion), c'est... américain (...) Non, ils ne sont pas que des consultants, ils prennent des projets ici aussi ».

Sherif El-Demerdash, Directeur financier A.B Maritime - Entretien réalisé à Aqaba, le 29 Mars 2010

Au-delà du rôle stratégique joué par l'U.S.A.I.D. dans la mise en place du régime institutionnel et dérogatoire de la Z.E.S, le roi et son *Economic Consultative Council* (l'E.C.C.) ont aussi été des acteurs déterminants dans l'élaboration du rapport final de préfiguration de la zone franche d'Aqaba soumis au gouvernement jordanien à l'aube des années 2000. Contesté au sein même du gouvernement, le rapport initial du cabinet TSG a été confié à ce groupe d'acteurs (l'E.C.C.), constitué par le souverain, et composé de futurs hauts fonctionnaires de l'État et autres hommes d'affaires régionaux (palestiniens et jordaniens) que l'on retrouve par la suite, dans les consortiums d'investissements des grands projets urbains aqabiotes (hommes de confiance ou d'influence). Même si l'on ignore la nature des modifications réalisées par ces « proches » du roi, un encadrement technique sous-jacent de l'U.S.A.I.D. n'est pas à exclure. Jean Copans (2011) rappelle d'ailleurs qu'à partir des années 1990, les agences d'aide proposaient aux États d'intégrer dans les cercles de concertation des réformes à mener selon eux, des acteurs locaux ou nationaux mais qui servaient davantage de caution politique et économique plus que scientifique.

Quoiqu'il en soit, cette intervention va s'avérer fondatrice pour le projet et ce, à plusieurs égards. Plusieurs de ces hommes de confiance représentent des grandes familles tribales qui s'étaient progressivement ralliées au premier souverain transjordanien, Abdallah. Cependant, pour concrétiser son ambition de création d'un Royaume de Transjordanie en 1946, le souverain Abdallah s'était d'abord entouré de proches conseillers (dont Mazhar Raslan³⁵, Rashid Tali'a³⁶, Ali Basha Rida al-Rikabi³⁷) venant d'autres horizons, et qui l'ont aidé à asseoir sa légitimité localement. Connus sous le nom des « palestiniens du Roi »³⁸, ce cercle était composé aussi de membres de grandes familles d'immigrants du Hedjaz, des Circassiens (le Premier ministre Said Mufti) et d'autres provenant de grandes familles de notables syriens (Daher & Ababsa, 2013). Cette première génération de conseillers ne comportait pas encore de représentants des microcosmes tribaux transjordaniens influents dans différentes régions qui eux, ont peu à peu été intégrées au fur et à mesure que la famille Hachémite arrivait progressivement à asseoir sa légitimité politique localement (les *Majali*, *Rifaï* ou encore

³⁵ Premier ministre de Jordanien de 1921 à 1922.

³⁶ Homme politique jordanien, descendant des Druzes du sud-Liban.

³⁷ Militaire et homme politique issu d'une famille damascène qui a notamment la particularité d'avoir été nommé premier ministre de la Syrie (1918) puis de la Jordanie (sur deux mandats entre 1922 et 1926).

³⁸ Ainsi, ces grandes familles ont été successivement représentées par le poste de Premier Ministre de Jordanie : Samir al-Rifaï, Ibrahim Hashim, Tawfik Abu al-Huda et plus tard, Sulaiman Nabulsi et Husayin al-Khalidi.

*Wazani*³⁹. Il faudra d'ailleurs attendre 1955 pour voir un Premier Ministre originaire d'une grande famille tribale jordanienne : le fils d'un cheikh des Majali, Hazza al-Majali. Ce cercle des hommes de confiance autour du souverain Abdallah II s'est quelque peu régénéré avec une économie capitaliste financiarisée qui a obligé certaines élites et familles d'entrepreneurs transjordaniens à s'adapter en diversifiant leurs investissements (à l'image de la famille *Abu Jaber* que l'on retrouve derrière le projet *Tala Bay*) ou en se positionnant au sein des nouveaux organes de gouvernance dans le sillage des politiques publiques néolibérales (des membres de la famille *Tarawneh* au sein des équipes de l'U.S.A.I.D. ou de l'A.N.R.E.P.C.O., Shadi Ramzi Majali qui était le PDG de l'Aqaba Development Corporation avant d'être nommé Premier Ministre, etc.). Enfin, d'autres grandes familles d'entrepreneurs palestiniens (la famille Masri originaire de Naplouse) proche du pouvoir jordanien complètent ce cercle fermé des conseillers institutionnels économiques du roi.

Le retour positif de l'E.C.C. (phase B du schéma, Figure 7) sur le projet de création de la zone économique spéciale d'Aqaba tendrait aussi à conférer à cette zone franche une dimension - et une appropriation - endogène. Procéder à son acceptabilité politico-économique auprès de ces élites diversifiées, faciliterait sans doute la validation du projet auprès du gouvernement puis de ses opposants siégeant au parlement, tout en sensibilisant très tôt ces élites économiques aux enjeux stratégiques qui entourent la zone. De plus, pour écarter toutes les éventualités d'échecs, le projet a pu se retrouver au cœur de différentes stratégies de contournement et/ou de passage en force, pour être légiféré en 2000 (phase C du schéma, Figure 7). Au moment de son passage devant le parlement, après un premier report lié à un nombre insuffisant d'élus, le projet a bénéficié d'un quorum acquis à la cause du roi, à peine suffisant pour être voté et validé. Cette situation singulière pouvait signifier une désaffection de la classe politique pour le projet mais aussi révéler un contexte de tension politique entre les membres du parlement et le diwan royal, avec l'existence de pressions exercées par ce dernier pour mobiliser et écarter certains parlementaires du vote. En même temps, plusieurs hommes d'affaires influents et membres de l'E.C.C., confortés par leurs connaissances sur le potentiel économique du projet de la Z.E.S, vont devenir des investisseurs majeurs à Aqaba. Leur statut de personnes de confiance et/ou influentes proches de la cour royale a facilité aussi sans doute leur positionnement.

La territorialisation du projet A.S.E.Z. apparaît alors comme une entité spatiale hybride et paradoxale (phase D du schéma, Figure 7) entre injonctions politiques extérieures (U.S.A.I.D., Banque mondiale),

³⁹ Ces trois familles ont représenté les intérêts de la Jordanie en étant par exemple présentes dans le conseil d'administration de certaines sociétés immobilières et financières dédiées à des grands projets urbains à Aqaba (Notamment Saraya Aqaba).

enjeux politiques nationaux, et appropriations d'enjeux économiques majeurs par de grands financiers et entrepreneurs transnationaux influents en Jordanie. Par ailleurs, l'U.S.A.I.D. comme les autres agences d'aide à travers le monde, s'est concentrée sur des problématiques qui renvoyaient en réalité aux attentes des pays développés (gouvernance, lutte contre la pauvreté dans le cadre du développement durable ; décrite par Copans, 2011) plus que des leviers de développement adaptés et pouvant être attendus en Jordanie.

Façonné par les consultants de l'U.S.A.I.D., la nouvelle gouvernance technocratique (A.S.E.Z.A./ A.D.C.) à l'œuvre sur Aqaba concerne des agents publics aux prérogatives d'abord économiques, au service des investisseurs et en charge parallèlement, de la captation de nouvelles ressources fiscales pour le Trésor jordanien. Outre ces rôles d'accompagnateur et de facilitateur, l'*Aqaba Development Corporation* représente un investisseur public qui dispose de réserves foncières stratégiques qui se révèlent être des arguments de négociation avec pour objectif d'entrer en joint-venture avec l'entreprise concernée et ainsi acquérir des parts (10 à 26% du capital) de la société créée à ce titre (pour la structuration du capital du projet économique). Ainsi, en marge des stratégies de verrouillage des intérêts économiques de cette alliance hachémite (mêlant de puissants hommes d'affaires et financiers palestiniens et des familles d'entrepreneurs et investisseurs financiers transjordaniens), l'agence américaine de par son intervention pour l'élaboration et la mise en place du système institutionnel de la zone franche, s'efforcerait en même temps de consolider par les résultats économiques, l'État hachémite, allié politique majeur pour les États-Unis au Proche Orient (une « co-construction » du territoire de la zone franche, phase E du schéma, Figure 7). La politique de redistribution des revenus répond au souhait de l'U.S.A.I.D. et de ses consultants contractuels de ne léser aucun des partenaires politiques et techniques en place dont la présence est essentielle à la bonne conduite des réformes tant au niveau local (A.S.E.Z.A.) que national (Trésor jordanien). Ainsi, pour exemple, en 2006, près de la moitié du montant aurait été reversé au Trésor (soit près de 22 millions U.S-\$) selon Rich Fromer de l'U.S.A.I.D. La structure américaine d'aide au développement intervient toujours aujourd'hui par le biais de formations proposées aux équipes dirigeantes locales et permet à ses consultants (Bechtel, Aecom, Deloitte, etc.) comme sans doute à certains investisseurs américains (hommes d'affaires et sociétés d'investissement comme investisseurs secondaires et discrets des grands projets urbains aqabiotes), de se positionner et d'avoir accès à ces nouveaux marchés étrangers. Agissant dans un cadre institutionnel (systèmes administratif, juridique, fiscal et technique) facilitateur et avantageux, pensé ex nihilo, les hommes d'affaires composant l'alliance hachémite ont fini par s'approprier d'importantes ressources foncières (notamment le long du littoral) présentes dans la zone franche.

L'urbanisme des grands projets révèle un rôle d'initiateur, d'accompagnateur et de facilitateur de l'État jordanien dans l'économie et la fabrique de la ville néolibérale (Pinson, 2020). Les entretiens menés auprès de plusieurs économiques locaux témoignent du renouvellement de pratiques clientélistes, structurelles, développées par le Diwan au niveau national et à l'échelle des villes et périphéries pour les élites tribales. Le but reste de satisfaire les intérêts économiques des notabilités locales et conforter les positions de loyauté et de légitimité du pouvoir politique : « Ces projets concernent de grandes familles comme Talhouni et de grands hommes d'affaires comme Sabih Taher Masri (...) Ils entretiennent de bonnes relations avec Sa Majesté le Roi Abdullah II (...) Ils auraient pu investir ou continuer à investir hors de la Jordanie ! L'important aujourd'hui pour ce pays, c'était d'avoir ces investisseurs, de pouvoir compter sur eux. » (Bashar N. Salman, Manager général, Saraya Aqaba). Le roi se réserverait un droit de regard sur les projets urbains de la zone franche tout en faisant entrer d'importants acteurs économiques arabes dans le capital de la société porteuse du projet, il réaffirme également son soutien à des élites peut être méfiantes à l'égard de la politique libérale conduite par le gouvernement central. Une politique libérale qui, surtout, faciliterait le réinvestissement des surplus du capital recherché par ces élites. De la même manière, le soutien apporté à ces élites économiques comme aux grandes familles traditionnelles (« tribales »), pourrait contribuer à la légitimité et à la pérennité du règne de la famille royale hachémite en Jordanie. La réalité tribale, en Jordanie, même altérée par les paradigmes de la société occidentale capitaliste, a survécu. Les conflits inter-claniques observés chaque année dans plusieurs universités jordaniennes, peuvent en témoigner. Le 29 avril 2013, sur le site du campus Hussein Bin Talal à Maan, deux groupes d'étudiants arborant les couleurs de leur communauté (renvoyant aux minorités ethniques du pays) se sont affrontés (armés de pistolets mitrailleurs) causant la mort de quatre étudiants et faisant 25 blessés. Aujourd'hui, s'il semble convenu que les grandes familles jordaniennes n'exercent plus la même influence sur les affaires politiques et économique du royaume, leur poids a évolué et reste prégnante notamment pour celles qui ont su investir le milieu de la finance, il prend la forme de réseaux activés selon les contextes d'investissement et la confiance que s'octroie certaines structures familiales entre elles. Ce caractère identitaire ancestral tend aussi probablement à refaire surface lors des temps de négociations politiques et économiques.

Malgré la politique néolibérale incarnée par les vagues de privatisations d'entreprises et la création de nouvelles structures de gouvernance urbaine et territoriale (A.S.E.Z.A., Jordan Free and Development Zones Group, etc.), l'État conserve donc un rôle stratégique en tant qu'actionnaire – parfois il reste même majoritaire – avec un contrôle sur les modes de redistribution des richesses. Cela peut être réalisé de manière directe par les ministères ou les sociétés d'investissement qui en dépendent, mais l'État intervient aussi en tant qu'investisseur à part entière et agent économique (et non en tant

qu'acteur public classique) par le biais de la société de sécurité sociale nationale (S.S.C.). Cet investisseur institutionnel qui est aussi, par ailleurs, un grand actionnaire de plusieurs banques nationales, réinvestit, via son bras d'investissement, une part de ses fonds de pensions et intègre localement, avec l'A.D.C., le capital de plusieurs grands projets immobiliers. L'État et, dans un cercle plus resserré le Diwan jordanien, ont su rester omniprésents même au sein des arcanes des nouvelles institutions publiques néolibérales lui permettant via la S.S.C. de s'insérer en tant que partenaire sans doute incontournable pour l'investisseur privé et de conserver un moyen de pression sur l'initiative privée. L'État jordanien et ses avatars de la finance ne constituent sans doute pas les seuls acteurs économiques incontournables dans la structuration du capital des grands projets urbains aqabiotes. En effet, d'autres agents aux diverses attaches locales pourraient aussi graviter autour des sphères de négociations en tant qu'intermédiaires et/ou facilitateurs des opérations d'investissements, et positionnés entre les institutions gouvernementales et l'investisseur étranger ou transnational, en échanges de commissions.

Le montage financier, la maîtrise d'ouvrage urbaine et la maîtrise d'œuvre sont assurés par des bureaux d'études étrangers, composés d'experts liés au monde des affaires et de la finance. Le complexe touristique-résidentiel de *Saraya Aqaba*, estimé à 1,2 milliard U.S \$ et qualifié de *Resort* par les promoteurs, en est une parfaite illustration. Le consortium était à l'origine structuré autour de Saraya Holding, avant d'être restructuré autour de l'émirati Eagle Hills, une société de portefeuilles qui appartient à Saad Hariri, l'un des fils de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri. Le manager de Saraya Jordan, Ali Kolaghassi, à la fois homme de confiance de Saad Hariri et homme d'affaires jordanien influent, a joué un rôle d'interface entre la cour royale jordanienne et les hommes d'affaires nationaux et libanais. Le trésor jordanien participe au financement du projet et intègre l'actionnariat via la S.S.C., avec, à l'époque, 30 % des parts de *Saraya Aqaba* et 10 % de l'A.D.C. Des sociétés américaines, comme *Alexandra Investment Management*, parmi les connaissances de Saad Hariri ont rejoint aussi ce cercle fermé des *shareholders* majoritaires de Saraya Aqaba. Les maîtres d'œuvre réunis par Saudi Oger, l'entrepreneur attiré de Saraya Jordan, sont notamment les cabinets d'*urban design* *Laceco International* (architectes-designers libanais liés à la nébuleuse Hariri), *The Hettema Group* (architecte-designer américain) mais aussi jordanien (*Arabtech Jardaneh*). Par ailleurs, Saad Hariri et Ali Kolaghassi se sont appuyés sur le plus important établissement bancaire du monde arabe, l'Arab Bank de nationalité jordanienne et son bureau d'investissement *Atlas Investment Group* (A.I.G.) qui ne possède pas moins de 10% des parts du projet Saraya Aqaba et dont le président n'est autre que Sabih Taher Masri. En charge des prêts immobiliers sur les propriétés (villas et appartements) du complexe, l'Arab Bank représente aussi l'interface financière et commerciale entre l'investisseur et le client. La bonne conduite des réformes et la maîtrise de la majeure partie des enjeux politiques et

économiques qui sous-tendent la zone franche d'Aqaba participent donc d'une stabilisation des forces d'influences plurielles et des processus d'appropriations endogènes et exogènes qui en découlent qui sous-tendent le « paradoxe » extraterritorial. Ce paradoxe renvoie à une caractéristique de la fabrique urbaine et de son économie selon les modes de production capitalistes et de la logique néolibérale (phase F du schéma, Figure 7).

Il s'agit ici de percevoir un territoire structuré autour d'enjeux économiques et politiques supra-locaux, animé par un paradoxe (Alaïme, 2015) qui semble à la fois caractérisé et insufflé des dynamiques qui structurent sa construction et son organisation. Ces dynamiques tirent leur origine de stratégies économiques et d'appropriation qui renvoient elles-mêmes à des rapports de force déterminants dans la production de l'espace. Le paradoxe extraterritorial concerne des espaces protéiformes (projets urbains et zones franches ici) dont les ressources (naturelles et foncières, économiques, socio-économiques, etc.) se retrouvent au cœur d'intérêts et de stratégies politiques et économiques de classes sociales dominantes à la fois étrangères (transnationales, internationales), nationales (élites politiques et économiques urbaines) et locales (grandes familles d'entrepreneurs, formations tribales et autres notabilités).

L'acceptation endogène de l'extraterritorialité se fait parfois sous la contrainte (déplacements de population, réorganisation urbaine et projets d'aménagement des espaces publics non concertés, etc.) mais informe sur la nature de ces territoires sous tension et des différentes luttes contemporaines (inter-élites, contestations sociales, etc.) pour leur appropriation en marge des villes globales dominantes. De multiples paramètres et des rapports de force complexes entre acteurs de la fabrique urbaine (consultants, architectes, urbanistes, investisseurs financiers et acteurs économiques, hommes politiques...) définissent les traits de ces territoires mondialisés dont la construction échappe *in fine* à la vision des uns et des autres pour ne faire naître qu'un consensus des classes dominantes révélateur localement d'exclusions socio-spatiales.

Le Palais a vu à travers la zone franche d'Aqaba, le moyen de reproduire et de développer un système d'allégeance autour de grandes notabilités d'origines transjordanienne et jordano-palestiniennes. Des acteurs au cœur du processus de financiarisation progressif de l'économie nationale qui lui-même sous-tend le développement des marchés fonciers, immobiliers et par conséquent celui de la construction. L'attraction de capitaux à Aqaba perçus alors comme une dynamique rentable de développement urbain, a été facilitée par la réorientation des priorités économiques de la région formulées dans les années 1990. Aqaba, destination privilégiée des investissements immobiliers au même titre que le rivage oriental de la Mer Morte, s'est ainsi retrouvée au cœur de la dynamique des marchés fonciers et immobiliers nationaux. La connexion à ces marchés participe alors elle-aussi au

processus de territorialisation de la zone franche. Les secteurs du tourisme et de l'immobilier de standing ont permis à ces acteurs nationaux de se réapproprier la zone économique d'Aqaba, loin des activités industrielles, de logistique et de transport dont la gestion des infrastructures a été progressivement cédée à des sociétés étrangères spécialisées. Ce n'est pas pour autant que le diwan a été insensible aux propositions urbanistiques soutenues par les pétrodollars de l'Emirat d'Abu-Dhabi, proposées qui plus est en 2009-2010, dans un climat de crise et d'incertitude économique, et ayant eu pour conséquence la cession de l'intégralité de l'emprise foncière du port principal d'Aqaba, actuellement transféré plus au sud, le long de la frontière jordano-saoudienne. Ainsi, malgré leurs initiatives de conception de programmes socio-économiques visant à soutenir le développement de la communauté locale, les grandes entreprises œuvrant dans la zone restent déconnectées de l'espace dans lequel elles sont implantées, peu à même d'engendrer une diffusion du développement industriel local et national.

Avant que les effets de la crise financière puis économique de 2008 se soient fait ressentir localement, Aqaba représentait la principale cible des investissements touristico-immobiliers enregistrés dans le pays, près de 43% du total des investissements immobiliers du pays en 2007 tandis que la Mer Morte n'en représentait encore que 5 % en 2007. Cependant, le montant total des investissements liés à l'urbanisme de projet tend à gonfler ces résultats et fausse la dynamique réelle d'un marché foncier lui aussi en proie à une flambée des prix autrement exponentielle (+ 120 % entre 2001 et 2010 dans les quartiers centraux d'Aqaba proches du littoral selon mes observations). Au niveau local, les attentes de la population active locale (formations, perspectives professionnelles en rapport avec les valeurs de ces populations) paraissent avoir été évincées, sans doute que seule la capacité d'adaptation aux effets de la mondialisation de la jeune population active aqabiote décidera de son avenir. Jusqu'ici, les effets de la politique néolibérale comme ceux des grands investissements enregistrés dans la zone ont trouvé comme écho le développement des réseaux d'une économie informelle déjà présente auparavant et fondée sur l'entraide. L'intérêt communautaire formulé concrètement dans les discours des institutions locales est alors de participer en adoptant un esprit entrepreneurial, au développement de ce climat d'affaires et saisir les opportunités en lien avec le régime franc (relations de sous-traitance, services aux entreprises, etc.).

3.3 L'extraterritorialisation : seulement un état territorial transitoire ?

Les dimensions extraterritoriales d'un territoire mondialisé semblent intégrer deux registres bien distincts : celui des stratégies (la marginalisation des acteurs publics traditionnels locaux, l'architecture et l'urbanisme proposés ; les modes de faire dominés par les experts internationaux, etc.) et celui des effets et évictions (luttres d'appropriation, influence de modèles exogènes urbanistiques,

institutionnels et de gouvernance qui s'imposent par mimétisme et/ou sont imposés aux gouvernants locaux). Plusieurs degrés d'extraterritorialisation peuvent alors être mis en exergue en fonction de la nature des relations qu'entretiennent ces espaces extraterritorialisés avec le territoire hôte mais aussi selon l'échelle d'observation. Ces degrés dénotent encore de la complexité de ces territoires mondialisés. A quel moment ces espaces peuvent cesser d'être perçus comme extraterritoriaux donc « étrangers » ? Jusqu'où ou comment doivent-ils bénéficier à l'échelle locale pour pouvoir être des vecteurs de développement ? Et si l'on se place à l'échelon mondial, à quels acteurs locaux doivent-ils bénéficier pour être considérés comme des territoires intégrés ? Les notabilités jordaniennes et le bassin d'emploi centré sur la région aqabiote figurent parmi les multiples appréciations que l'on peut se faire du « local ». Le paradoxe issu de la coexistence sur un même territoire de ces processus d'extraterritorialisations et de territorialisations implique l'adaptation et l'appropriation progressive et multiple de certaines facettes du « mondial » par le « local » (acceptation des principes de la *good governance*) mais confère aussi, en tout cas de prime abord, un caractère transitoire à ces espaces extraterritorialisés, le temps de leur intégration dans et par le territoire. Transitoire aussi parce que lors de son établissement, il n'est ni territorialisé (dans le sens d'intégration territoriale) ni totalement extraterritorial (utopie ou rejet de la greffe). Malgré les dissonances - du moins apparentes - observées, les connexions avec le territoire sont multiples. Ce n'est pas pour autant que certaines préfigurent l'amorce d'un processus de territorialisation (exploitation des ressources territoriales sans pour autant être un levier de développement au niveau local). L'inscription dans un temps imparti, des capitaux relatifs aux grands projets précédant leur redéploiement, en est aussi une manifestation tangible. Pourtant, il n'est pas dit qu'ils ne seront pas à l'avenir, la cause de nouveaux espaces de sociabilité (au sein des complexes touristique-résidentiels) en marge ou à l'intérieur des enceintes de la ville caractérisant l'une des multiples facettes de l'intégration territoriale. La territorialisation de ces extraterritorialités ne se fait pas de manière univoque. Il n'est pas uniquement question d'un territoire dans l'attente de son intégration, les acteurs développent des stratégies d'adaptation. Ces stratégies vont impliquer de nouvelles pratiques des espaces urbains (évolution de la citoyenneté) jusqu'à la formation de nouveaux métiers dans les filières et activités développées dans le sillage du dispositif dérogatoire de la zone franche : nouvelles industries manufacturières (activités d'assemblage de panneaux photovoltaïques réexportés), activités touristiques et commerciales (au contact des résidents des grands projets), filières logistiques (caristes, préparateurs de commandes, etc.).

Au regard des réactions sociétales que ces espaces suscitent, ils semblent pouvoir s'adjoindre aux craintes engendrées par la mondialisation comme l'affaiblissement (et la relégation) économique et sociale causé par les concurrences multiples d'une économie de marché globalisée et la perte de contrôle partielle ou totale du devenir des territoires. Un état d'impuissance redouté par la société

civile comme par les acteurs nationaux les plus influents. Il s'agit donc aussi de territoires décisifs et cela, encore une fois, de manière multiscalaire tant pour l'économique que pour le politique, animés par un paradoxe qui semble à la fois caractérisé et insufflé des dynamiques (elles tirent leur origine de stratégies économiques, d'appropriation comme d'une démonstration d'un pouvoir ou directement de représentations propres à l'extraterritorialité) qui structurent leur organisation. Des territoires qui désignent à la fois un effet et un relais de la mondialisation (modalités de l'action publique, pratiques et modèles socioculturels circulants). Une intégration territoriale qui se fait à la fois et simultanément, par le haut (grands acteurs politiques et économiques) et par le bas (société civile). Ces processus se font très souvent indépendamment l'un de l'autre et selon des modalités qui leurs sont propres (intérêts économiques / appropriation de l'espace) et dans des temps qui paraissent dissociables (l'intervention politique peut se faire dans un temps court mais questionne l'intégration de ces territoires dans l'espace de vie puis l'espace vécu des citoyens).

Un paradoxe dont les espaces extraterritorialisés ne peuvent s'extraire puisque leur existence et le fait que certains perdurent, rappellent leur dépendance au territoire. Une acceptation de l'extraterritorialité qui se fait parfois sous la contrainte mais informe sur la nature de territoires mondialisés et des luttes contemporaines pour l'appropriation de territoires davantage sous tension, en marge des villes globales dominantes. Ils participent à la définition de ce que pourraient être des territoires mondialisés pris dans l'étau des intérêts d'acteurs influents toujours plus nombreux qui souhaitent se placer au mieux vis-à-vis d'enjeux politiques et économiques à des niveaux différents. De multiples paramètres et rapports de force complexes peuvent désigner en ce sens, une production de l'espace hybride, résultant des confrontations des acteurs et de leurs visions (des savoirs techniques, des différentes influences économiques et politiques) et qui exclue toute contribution endogène réelle (de la part des acteurs locaux : habitants, commerçants, etc.).

Si l'on poursuit la réflexion, chaque innovation urbaine posséderait aussi peu ou prou, une phase initiale extraterritoriale et transitoire qui s'estomperait au fur à mesure de son intégration dans les représentations collectives faisant ainsi d'elle à terme, un espace approprié donc un territoire. Certaines réalisations deviendront des repères dans l'espace voire même des territoires emblématiques, partagés par les communautés et qui participeront à la construction de l'identité des lieux. Un phénomène extraterritorial polymorphe et qui s'observerait alors, non seulement dans les villes du Monde arabe, mais un rapprochement avec certaines pratiques du « renouvellement urbain » entrepris par les gouvernances métropolitaines européennes n'est pas à exclure. Ces espaces s'inscrivent donc dans un temps plus ou moins long, en fonction de leur degré d'extraterritorialité, des enjeux stratégiques qui menacent les pouvoirs traditionnels et l'efficacité des processus

d'appropriation. On pourrait même imaginer que certaines extraterritorialités appartiennent au registre de l'instantané. Celle propre à la zone franche d'Aqaba peut désigner un état éphémère du territoire qui a depuis cessé d'être, de fait de l'appropriation de certaines ressources de la zone franche par les élites économiques locales et nationales.

Conclusion de la partie

L'extraterritorialisation perçue puis subie par les acteurs ordinaires de la ville, renvoie à des modes de production et de gestion de la ville « néolibérale » (Hackworth, 2007) qui sont pensés de manière indépendante du tissu urbain existant et répondent à des enjeux économiques capitalistes et politiques extérieurs au territoire. Les jeux d'acteurs qui les sous-tendent font de l'espace « le lieu où le pouvoir s'exerce dans sa forme la plus subtile, comme violence symbolique inaperçue » (Chivallon, 2000, p. 302). L'analyse de ces processus qui apparaissent comme antagonistes à des logiques de développement territorial et aux attentes endogènes, en matière de création et de redistribution locales des richesses, invite à un double positionnement scalaire au regard des différentes natures de productions spatiales néolibérales : la zone économique spéciale d'Aqaba et, en son sein, les grands projets économiques et urbains. La nature des interactions entre ces dimensions extraterritoriales ne se fige pas dans l'extraversion, existant bien des natures d'ancrages dans le territoire. La zone franche se distingue de manière simultanée, en tant que levier de développement économique et territoire « insulaire », reflet d'un système capitaliste lui ayant transmis ce caractère ubiquitaire, entre réalité fortement ancrée dans les territoires⁴⁰ et entité extraterritoriale qui s'impose au territoire hôte. Le passage ou, tout du moins, la dynamique oscillatoire d'espaces tiraillés entre ce statut d'extraterritorialité, et le processus d'ancrage territorial, témoigne d'un paradoxe des plus complexes.

De la proposition d'une géographie de pouvoir soumise dans le cadre de cette recherche, il en ressort des constructions conceptuelles à partir de l'étude d'un territoire, entendu comme la résultante d'une production de l'espace maîtrisée par les classes dominantes (les « savants » : aménageurs, techniciens, consultants, architectes et urbanistes sous l'influence d'idéologies, de pouvoirs politiques, d'acteurs capitalistes, etc.), soit une définition inspirée des travaux d'Henri Lefebvre (1974) que j'ai tentée de développer dans cette partie. Cette approche de l'espace et du territoire pensés donc représentés, aménagés donc appropriés physiquement et psychiquement par l'acteur comme par le groupe, me permet de projeter des notions et concepts théoriques qui traitent et mobilisent les notions d'« espace » et de « pouvoir », en les confrontant à mes observations de terrain. Le territoire, outre l'intérêt de constituer une ressource sociale et économique, renvoie à un mode de gestion et de gouvernance dédiés aux intérêts capitalistes et générateurs d'inégalités, d'injustices et d'exclusion socio-spatiales. La zone franche d'Aqaba se caractérise aussi comme un outil stratégique essentiel à la légitimation du pouvoir de la famille hachémite et autour d'elle implique des stratégies et jeux d'acteurs dominants dans lesquels on assiste à la régénération des classes dominantes à travers l'espace. Le pouvoir royal entrevoit à travers ces projets néolibéraux et capitalistes territorialisés la concrétisation de ses

⁴⁰ Nouvel interventionnisme de l'Etat entrepreneur, intégration de représentants de grandes familles tribales dans les structures de gouvernance néolibérale et les consortiums d'investisseurs transnationaux, etc.

stratégies politiques et économiques ainsi que les conditions de son renouvellement. L'hypothèse sous-jacente à ma démonstration et qui a été illustrée à travers le décryptage fin des systèmes d'acteurs de la fabrique de la ville néolibérale dans la Z.E.S, consiste à percevoir la zone franche comme un outil mis au service des intérêts capitalistes mais qui in fine participe de la régénération des élites locales et transnationales d'origines jordano-palestinienne et transjordanienne.

DEUXIEME PARTIE - AQABA, DE LA VILLE PORTUAIRE TOURNEE VERS LE LARGE A L'EXTRATERRITORIALITE NEOLIBERALE AU SERVICE DU CAPITALISME FINANCIER TRANSNATIONAL

Cette deuxième partie revient sur l'histoire de l'économie territoriale d'Aqaba intimement liées à la situation géostratégique de cette région méridionale représentant l'unique fenêtre maritime de la Jordanie. Je propose une analyse de cette situation géostratégique en révélant le potentiel économique de celle-ci et la concurrence des territoires avec qui la Z.E.S d'Aqaba doit composer dans la région. Avec la financiarisation du système capitaliste et l'avènement des politiques publiques néolibérales en Jordanie, Aqaba a connu de profonds bouleversements économiques et urbains témoignant du passage d'une économie portuaire à un territoire ciblé par les investisseurs pour l'écoulement des surplus de capitaux financiers dans l'immobilier de standing et le tourisme. Malgré ces changements, l'économie d'Aqaba a toujours conservé des singularités tout au long de son histoire comme son extraversion et le fait d'être intimement liée aux évolutions contemporaines de la mondialisation économique. D'ailleurs, ces tendances économiques observables à Aqaba, sont aussi révélatrices des transformations observées dans l'économie jordanienne depuis les années 1990 et notamment, des évolutions de son rapport avec la mondialisation.

Symbole de la politique économique portée par le souverain Abdallah II et, emblématique de sa prise de pouvoir, la zone économique spéciale d'Aqaba (A.S.E.Z.) a attiré plus de 20 milliards d'investissements entre 2001 et 2020 selon l'Aqaba Development Corporation. Cette zone franche a permis une certaine forme de déréglementation et de dérégulation de l'action publique afin de proposer un environnement plus que favorable aux investissements et au développement d'un aménagement urbain néolibéral. Le néolibéralisme renvoie aussi à une idéologie en tant que modèle de développement porté et véhiculé notamment par les organismes internationaux (bailleurs de fonds et agences d'aide au développement) auprès de la puissance publique et qui se traduit dans l'espace. Une idéologie qui répond aux intérêts de l'économie financiarisée et plus globalement, aux modes de production capitalistes. Anne Gilbert évoque ainsi l'« idéologie spatiale » comme système d'idées propre à un groupe social et au travers duquel ce dernier se représente son territoire en tant qu'espace approprié (Gilbert, 1984 ; Levy & Lussault, 2003).

75 % de ces investissements sont portés par des sociétés financières transnationales qui sous-tendent un pan de la fabrique urbaine d'essence néolibérale. Cette partie met en lumière l'identité des investisseurs (jordaniens, palestiniens transnationaux et internationaux) qui se sont appropriés

l'espace - au même titre que les agences d'aide au développement ont pu le faire – à travers l'urbanisme de grands projets. Je reviendrai sur la méthodologie de reconstitution des systèmes d'acteurs en même temps que je proposerai l'analyse des natures de consortiums. L'analyse des rapports de force qui se trouvent au cœur de ces systèmes d'acteurs qui se réservent la fabrique urbaine à Aqaba, conduit au cœur des régimes d'accumulation du capital. Aujourd'hui ces logiques d'investissement structurelles du capitalisme financier renvoient aux modes de production capitalistes de la fabrique urbaine néolibérale dans laquelle l'État jordanien joue un rôle essentiel. Henri Lefebvre s'interrogeait déjà sur la nature de l'unité de réflexion politique : n'est-ce pas la production de l'espace et non plus l'entreprise ? » (Lefebvre, 1974, p.80). En sachant que nous ne pouvons pas écarter l'examen de l'idéologie qui façonne notre propre interprétation de l'espace et de sa production, un mode d'appropriation au cœur de la méthode d'analyse de découpage-recomposition de l'espace.

Ainsi, je pars des héritages sociaux spécifiques à la société jordanienne qui expliquent la singularité de ses traits notamment ceux relatifs aux grandes structures familiales tribales prégnantes dans les sphères politiques, institutionnelles et économiques nationales. J'étudie et individualise les différents positionnements de ces familles influentes dans le contexte économique-politique néolibéral pour rendre compte de leur stratégie visant à renouveler leurs positions sociales dominantes en Jordanie. Le géographe Roger Brunet (1993) décrivait « l'espace en tant que produit de l'Histoire des sociétés (...) en tant qu'éléments potentiellement explicatifs de la nature précise des phénomènes ».

Parallèlement, ces rapports de force et de domination dépendent désormais aussi du rôle concédé et/ou investi par plusieurs grandes familles d'entrepreneurs et financiers jordano-palestiniens, membres d'une diaspora transnationale et internationale à la puissance financière non négligeable. Plusieurs de ces membres occupent des postes-clés au sein des plus grands établissements bancaires arabes (parmi lesquels des sièges sociaux sont localisés à Amman) à l'image de Sabih Masri, Chairman de l'Arab Bank. Encouragés par le Roi et la mise en œuvre des politiques néolibérales, ces grandes familles d'entrepreneurs aux trajectoires sociales et aux stratégies d'investissements différenciables, se sont positionnées comme des partenaires économiques incontournables, aux côtés de l'État jordanien, pour le développement de grands projets immobiliers de waterfront à Aqaba. Certaines d'entre elles ont des liens historiques avec la famille royale comme les Masri et les Talhouni. Il s'agit donc dans cette partie de décrypter les signaux envoyés par la Cour royale en direction de ces selfs made men palestiniens puis d'identifier les ramifications vers des sociétés d'investissement internationales qui se trouvent derrière eux et qui sont désormais autorisées à investir puis rapatrier leurs capitaux. Ces grandes familles jordano-palestiniennes désignent les grands acteurs de l'économie financiarisée jordanienne qui ont su aussi s'entourer de ressources et de compétences techniques

(architectes, urbanistes, génie civil et travaux publics) facilitant la structuration de maîtrises d'œuvre symboles de la technicisation et de la privatisation de ces nouveaux fragments urbains.

Enfin, cette partie exposera les caractéristiques de cinq grands projets urbains concrétisant les stratégies d'écoulement des surplus du capital décrites plus tôt : Marsa Zayed (cf. annexe 12), Ayla Oasis (cf. annexe 13), Saraya Aqaba (cf. annexe 14), Tala Bay (cf. annexe 15) et le Red Sea Resort (cf. annexe 16). Je proposerai un focus sur Saraya Aqaba dont le processus de légitimation et l'ancrage artificiel à son territoire hôte, sont symbolisés par une mise en récit de la construction du projet caractérisée par une appropriation de l'histoire réelle des lieux.

CHAPITRE 4 - AQABA A LA CROISEE DES CHEMINS ECONOMIQUE ET GEOSTRATEGIQUE

Aux confins du golfe éponyme autour duquel voisinent Jordanie, Arabie Saoudite, Égypte et Israël, la ville d'Aqaba prise dans l'état frontalier israélo-saoudien, se trouve au cœur d'une région aux enjeux géostratégiques forts. À l'origine de ce positionnement, l'accord jordano-saoudien de 1974 qui marque l'intérêt jordanien pour une ouverture maritime méridionale du territoire par l'acquisition d'une vingtaine de kilomètres de littoral saoudien en échange de terres désertiques jordanien, a offert un nouveau destin à Aqaba. Ces configurations géographiques associées à la mise en place de politiques d'ouverture et de régimes dérogatoires (l'établissement de régimes de zones franches depuis 1976) ont fait d'Aqaba un pôle urbain et économique en mesure de postuler à un rôle d'interface entre le territoire national et l'économie mondialisée. La petite bourgade qu'elle était jusqu'au tournant du XXe siècle, remarquable par sa palmeraie le long du littoral, a absorbé les vagues d'immigration Gazaouites puis égyptiennes, en même temps que l'administration urbaine et portuaire s'y développait avec l'arrivée de fonctionnaires jordaniens accompagnés d'ouvriers, anciens citadins des premières villes de la Jordanie septentrionale. L'industrialisation portée par le dynamisme et l'esprit entrepreneurial des ingénieurs jordaniens d'origine palestinienne, a changé le visage d'Aqaba à travers une fonction stratégique industrialo-portuaire d'intérêt national et, bientôt, régional.

La diversification de l'économie locale s'observe avec le développement du commerce à partir des années 1970, encouragée par les consultants internationaux et l'émergence concomitante d'un secteur touristique faisant d'Aqaba, une station balnéaire médiatisée par la pratique des sports nautiques du roi Hussein. Le souverain passait ses vacances d'hiver, les premiers mois de l'année, dans son palais bâti le long du littoral à l'ouest de la ville avec, dans son sillage, le développement de grandes chaînes hôtelières et les premières opérations d'urbanisme d'envergure, réalisées par des promoteurs immobiliers, au cours des années 1980. L'avènement du premier plan d'ajustements structurels à la fin des années 1980 et les prémices de la financiarisation de l'économie jordanienne, dessinent les contours d'un contexte économique et politico-institutionnel dans lequel les réseaux d'affaires, constitués de financiers et d'entrepreneurs jordano-palestiniens ainsi que de certaines élites traditionnelles (familles Abu Jaber, Talhouni ...), annoncent le passage d'un système semi-rentier à la nouvelle économie capitaliste, financière et néolibérale. L'effondrement de l'économie rentière jordanienne (Beblawi, 1987), l'accroissement progressif mais continu du chômage jusqu'à aujourd'hui et l'ampleur de la dette extérieure, ont induit au tournant des années 1990, des pressions accrues exercées par les bailleurs de fonds internationaux pour la conduite de réformes structurelles (privatisation de structures publiques et des services urbains, ouverture du marché domestique, etc.) et l'accélération de la libéralisation de l'économie. La ville portuaire jordanienne et son hinterland ont

été particulièrement affectés par ces changements et ont fait l'objet de profondes recompositions territoriales en rapport avec le projet politique national consistant en l'arrimage du territoire à l'économie libérale mondialisée.

Depuis le développement des infrastructures portuaires dans les années 1960 et le potentiel touristique révélé dans les années 1970, l'économie locale d'Aqaba n'avait jusqu'à la mise en place de la zone économique spéciale, que peu évoluée. Centrée sur la captation d'I.D.E., l'économie locale a semblé connaître non seulement un développement accéléré (voire exponentiel sur certaines périodes et dans certains secteurs) depuis 2001 mais aussi diversifié en matière de secteurs d'activité, au regard des évolutions récentes observées dans le secteur industriel. Les activités de transports de fret et de logistique adossées aux équipements portuaires, ont été repensées et confiées à des consortiums ou des multinationales reconnus pour leurs compétences dans ces domaines, que ce soit pour la construction des équipements (développement des capacités et leur modernisation) puis leur gestion (mise en place d'équipes opérationnelles encadrées souvent par des techniciens et directeurs étrangers). Les industries lourdes comme manufacturières ont toujours été intimement liées aux activités d'import-export et à leurs services logistiques participant au développement d'une plateforme devenue multimodale. Malgré un réseau ferré vétuste et dédié au transport de minerais, ce pôle multimodal s'appuie sur la présence de l'aéroport international d'Aqaba *King Hussein* (K.H.I.A, près de 350 000 passagers en 2019) situé au nord de la ville, le port principal et le port des conteneurs quant à eux sont localisés au sud. Ces équipements sont desservis par un axe autoroutier moderne, l'autoroute du désert qui relie Aqaba à Amman (380 km) au même titre que l'autoroute du Roi et la route de la Mer Morte.

Aux compétences et aux savoir-faire importés d'Occident (États-Unis, Europe), du Moyen-Orient (Koweït) et d'Extrême-Orient (Chine), il a fallu adjoindre les capitaux disponibles qui proviennent de la finance jordanienne et de ses ramifications transnationales, pour être réinvestis dans les projets immobiliers et touristiques d'envergure. Une zone franche qui a su attirer ce type d'investissements, (environ 15 milliards U.S-\$ enregistrés dans ces secteurs entre 2001 et 2020), qui ont permis d'emblée d'absorber les surplus du capital. La notion de système économique implique ici une dimension reproductible : on s'inspire de modèles, on les reproduit, en tentant de les adapter au territoire.

La zone franche d'Aqaba à l'image des zones économiques spéciales chinoises, s'étend sur un vaste territoire intégrant une ville moyenne de près de 180 000 habitants en 2015 ainsi que la totalité du littoral jordanien. La Z.E.S. incarne un outil de déréglementation dans le cadre de la mise en œuvre de politiques néolibérales à l'échelle d'un territoire, de son bassin de vie et d'emplois. Des politiques qui seraient alors en mesure d'être évaluées pour rendre compte d'effets économiques et sociaux sur le

territoire, avant potentiellement d'être étendues ou dupliquées (dans le temps et dans l'espace). Elles intègrent un système et un tissu économiques (productif et présentiel), urbains et périurbains diversifiés ainsi que l'ensemble des infrastructures et équipements structurants du territoire test, bien loin des dispositifs-leviers de déréglementation limités à un quartier, à un port, à une zone industrielle ou commerciale dont l'objectif serait plutôt orienté vers la (re-)dynamisation d'un secteur (économique et/ou géographique).

La Jordanie et ses consultants internationaux ont sans doute analysé les effets d'une crise portuaire d'Aqaba du début des années 1990 liée à l'intrication de facteurs endogènes (équipements saturés, congestionnés) et exogènes (concurrences des autres ports régionaux). Parmi les facteurs les plus prégnants, celui de l'instabilité du contexte géopolitique régional (Renon, 1996), symbolisée pour le port d'Aqaba, par l'embargo sur l'Irak (son principal client⁴¹) a indirectement mais durement impacté l'économie locale. La puissance publique misait d'ailleurs, durant cette période, sur le développement de fonctions logistiques et de transport autour du port, dépendantes des relations maritimes et commerciales internationales (notamment avec l'Asie). Aujourd'hui, le développement de l'industrie locale (zone industrielle et logistique de l'aéroport international d'Aqaba : A.I.I.E.⁴²) et des activités tertiaires supérieures⁴³, témoigne d'une stratégie néolibérale multisectorielle qui tente de dépolieriser une économie dépendante des grands employeurs locaux appartenant à la sphère publique (notamment l'administration publique et les complexes portuaires).

La stratégie économique locale actuelle a trouvé sa traduction dans un marketing territorial valorisant une ambition plus qu'une vision pour Aqaba (cf. Figure 8). Cette démarche s'inspire grandement des représentations spatiales des populations jordaniennes du nord du pays (et surtout des habitants de la capitale qui ont l'habitude de séjourner de longs week-ends sur les côtes de la mer Rouge), qui ont donné à Aqaba depuis les années 1970-1980, une image et un statut de station balnéaire représentant pour eux, une alternative à la Mer morte. Composante d'une stratégie d'attractivité touristique et plus globalement économique encadrée par l'U.S.A.I.D., le plan d'action du marketing territorial est mis en œuvre dans un territoire qui présentait un déficit de notoriété.

⁴¹ Situation héritée des années 1980 lorsque le conflit entre l'Iran et l'Irak avait fait d'Aqaba le débouché maritime occidental et le principal axe d'approvisionnement de l'État irakien. En contrepartie, ce pays entretenait cette relation étroite, par une interdépendance partagée avec l'État Jordanie en s'affirmant comme le premier fournisseur d'hydrocarbures, en même temps que le port d'Aqaba participait à leur exportation à l'international.

⁴² *Aqaba International Industrial Estate*

⁴³ En rapport avec la construction d'un quartier d'affaires *ex-nihilo* (nouveau cœur économique de la ville, positionné à quelques kilomètres au nord-ouest du centre historique).

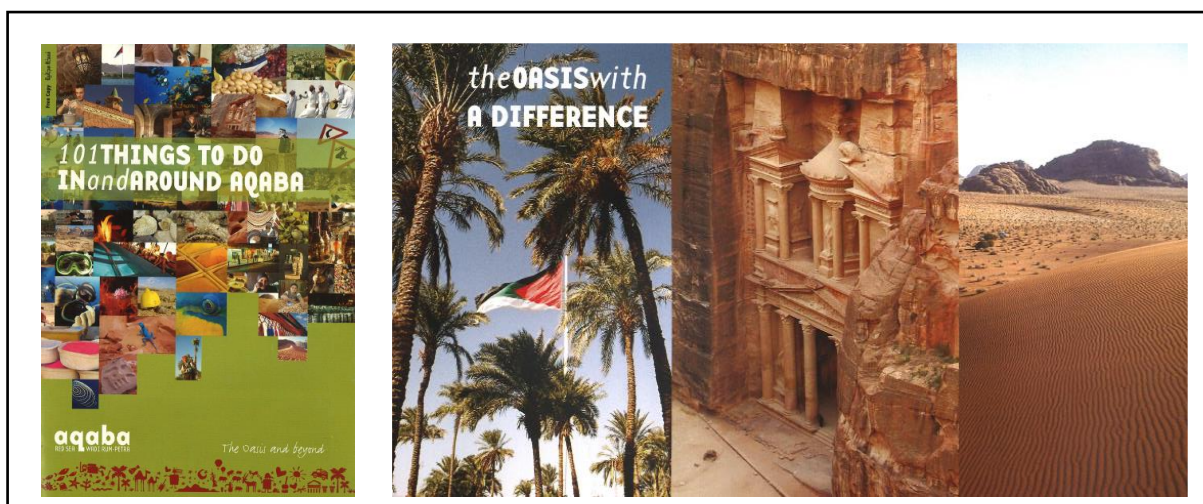


Figure 8 - Illustrations du plan d'action du marketing touristique de l'A.S.E.Z. (source : A.S.E.Z.A.)

Dans l'intérêt de diversifier son économie présentielle, les développeurs de la zone franche d'Aqaba visent des investissements de différentes natures à fort potentiel de rentabilité et se positionnent sur le tourisme de luxe et l'immobilier de standing, en témoigne l'image véhiculée par la puissance publique, résumée dans un slogan : *Aqaba, turn sand into gold*. D'après un relevé de terrain que j'ai pu réaliser près de 40 % de l'offre locale d'hébergement hôtelier et non hôtelier correspond à des hôtels 5 étoiles (1567 chambres) qui représentent le premier employeur du secteur dans la zone franche en 2014 (près de 59 % des emplois dans l'hébergement dont 78 % d'employés jordaniens). La création d'emploi induite par le développement de l'hôtellerie concerne majoritairement des postes non qualifiés à l'exception des postes de direction et de management (3 emplois sur 10 occupés par des employés étrangers notamment égyptiens).

Le plan de promotion intégrant les plaquettes d'information, le développement de supports de communication numériques⁴⁴ et de chartes graphiques dédiées, un code couleurs (vert et bleu) spécifiques imposés aux taxis aqabiotes, est issu en grande partie du programme d'accompagnement européen IS-A.S.E.Z.A. (cf. annexe 9). Le marketing territorial a donné naissance à des marques de territoire attribuées aux différents secteurs touristiques environnants (en 2014 avec la marque *Wadi Rum Desert of Mountains*). Cette stratégie de valorisation du territoire qui s'est accompagné d'une mise en récit intégrant les différents sites (Aqaba et la mer rouge, le désert du Wadi Rum et Pétra pour

⁴⁴ Notamment un site web développé par l'U.S.A.I.D. (maitre d'œuvre du plan et de la stratégie de marketing touristique d'Aqaba 2010-2015) dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie touristique locale à dissocier des campagnes nationales « *Visit Jordan* » et celles du ministère du tourisme et des antiquités englobant les grands sites touristiques jordaniens à l'exception d'Aqaba

ne citer que le « triangle d'or » s'est accompagné d'un plan d'action piloté et influencé lui aussi depuis l'extérieur (IS-A.S.E.Z.A., U.S.A.I.D.).

Le marketing territorial orienté exclusivement vers des cibles exogènes (en excluant la valorisation du cadre de vie pour les habitants) a bénéficié d'un appui politique notable dans l'objectif de porter et de véhiculer les atouts et spécificités de l'offre territoriale touristique locale. Le Roi, premier « ambassadeur⁴⁵ » de la zone économique spéciale d'Aqaba, profite d'ailleurs de ces déplacements diplomatiques à l'étranger pour communiquer sur les intentions et initiatives économiques prises localement comme a pu me l'expliquer M. Moghrabi, commissaire en charge du développement économique et des investissements : « *Le Roi a joué un rôle important pour Aqaba depuis 2001. Chaque fois qu'il rend visite à un chef d'État, il va toujours prendre le temps de présenter Aqaba. De la même manière, lorsque des chefs d'État viennent s'entretenir avec lui en Jordanie, il les encourage à venir séjourner à Aqaba pour une journée ou une nuit. Hier par exemple, on a eu la visite du président Tanzanien qui a passé l'après-midi à Aqaba. Il est reparti le lendemain (...) le Roi joue un rôle très important parce qu'il a mis Aqaba sur la carte internationale. Désormais, nous sommes connus de la majorité des chefs d'États étrangers qui entretiennent des relations diplomatiques avec la Jordanie. Je pense vraiment qu'il joue un rôle très important pour promouvoir les ressources de la Jordanie et donc celles d'Aqaba aussi. Que ce soit les relations entre l'Islam et le Christianisme, les relations de paix entre la Jordanie et Israël, il continue à jouer un rôle très important aussi dans ces domaines (...) par ses relations, on a pu compter sur des soutiens économiques assez importants que ce soit de la Banque mondiale, de l'Union Européenne, des États-Unis... grâce aux efforts déployés par le Roi et... surtout par le Roi. Sans lui... si tu veux une image très forte... pour nous il faut qu'elle soit toujours présentée par Sa Majesté le Roi, à tout le monde...* »⁴⁶. Cette démarche d'ambassadeur du territoire mobilise tant les personnalités politiques que les grands porteurs de projet privés et leurs réseaux relationnels. Elle semble s'inscrire dans la continuité d'une politique partenariale multiscalaire qui a facilité la constitution d'un réseau international d'investisseurs potentiels, à partir notamment des financiers et entrepreneurs palestiniens.

Aussi, l'A.S.E.Z.A. et l'A.D.C. vont user de l'argument des accords commerciaux entérinés entre la Jordanie et d'autres pays arabes et, plus globalement entre économies émergentes ; comme les accords de libre-échange avec les puissances économiques occidentales pour rappeler aux entreprises l'opportunité des accès privilégiés à de nouveaux marchés internationaux (États-Unis, Union

⁴⁵ Je peux notamment citer la visite du Souverain en Chine, à Singapour et en Indonésie en 2014 dans le but de promouvoir les opportunités économiques jordaniennes et notamment aqabites

Européenne)⁴⁷. Ces structures publiques ont aussi bénéficié d'accès aux carnets d'adresses de leurs consultants-développeurs occidentaux et leurs connaissances sur la fiabilité des prestataires techniques (les consultants *Bearing Point*, *AECOM* sollicités par l'U.S.A.I.D, etc.)... Concomitamment, les équipes techniques de l'A.S.E.Z.A. et de l'A.D.C. vont, au même titre que les grands porteurs de projets urbains, développer un plan de prospection encourageant leur présence sur les salons professionnels généralistes ou spécialisés internationaux⁴⁸. Ils organisent également des événementiels professionnels⁴⁹, forment des délégations de décideurs locaux et de techniciens jordaniens pour les envoyer dans les pays représentant de potentiels marchés touristiques, industriels et commerciaux (Semaine du développement du commerce mondial à Kuala Lumpur en 2014 : 400 participants et 60 pays⁵⁰), ou pour recevoir des délégations politiques ou d'hommes d'affaires étrangers⁵¹ et, pour être organisateur, participant et/ou sponsor (système des sponsors « Gold⁵², « Silver », Bronze » en fonction du montant investi) de manifestations économiques de grande renommée.

Aqaba a connu ce qu'aucune autre ville jordanienne⁵³ n'a connu en matière d'investissements et de grands projets immobiliers. En revanche, elle est sans doute, au niveau national, un cas unique de spéculation immobilière exacerbée. Le secteur bancaire particulièrement développé dans le pays

⁴⁷ La Jordanie est un pays adhérent à l'OMC depuis avril 2000 et il a notamment signé des accords de libre-échange avec de grandes puissances économiques occidentales : celui avec les États-Unis est entré en vigueur en décembre 2001 (et de plein effet depuis janvier 2010) et avec l'Union européenne. La politique partenariale a été élargie entre pays émergents avec les accords commerciaux d'Agadir (2001) et celui du Grand arabe (mis en œuvre en 1998).

⁴⁸ Organisation de stands avec les maquettes des projets urbains, Master Plan et plaquettes de promotion comme sur les Cityscape de Dubaï et d'Abu Dhabi ou encore EXPO REAL à Munich pour la présentation des grands projets immobiliers.

⁴⁹ En 2008, l'*Aqaba Development Corporation* a organisé dans l'hôtel Méridien à Amman, la deuxième Conférence des Partenariats Publics-Privés - Régions MENA et Afrique du Nord - en présence du ministre du logement et des travaux publics Sahel Al-Majali (ingénieur de formation et membre d'une des plus grandes familles tribales transjordaniennes).

⁵⁰ Ce jour, la délégation jordanienne a rencontré l'agence gouvernementale qatarienne *Manateq* en charge du développement des nouvelles zones économiques spéciales établies sur le territoire de l'Emirat.

⁵¹ En octobre 2014, les gestionnaires du parc industriel et logistique A.I.I.E (PBI Aqaba) ont reçu une délégation d'hommes d'affaires turcs en s'appuyant sur le constructeur turc SUTA avec qui ils s'étaient associés pour la construction des premiers bâtiments dans la zone. Suite aux visites dans plusieurs entrepôts (dont une entreprise turque de stockage de céréales) présents dans la zone, ces entrepreneurs ont par la suite exprimé leur volonté d'investir dans l'industrie plasturgique et développer l'offre logistique.

⁵² Dans le cadre de la stratégie de promotion du territoire, le développeur de la ZES, *Aqaba Development Corporation* s'est positionné en tant que sponsor « Gold » du salon *Cityscape* de Dubaï en 2008 avec les coûts de sponsoring que cela implique.

⁵³ Hormis certains secteurs périurbains d'Amman ainsi que la rive orientale de la mer morte

depuis les années 1980 et la déréglementation progressive liée à la politique néolibérale menée par le gouvernement, ont facilité la financiarisation de l'économie jordanienne et des dérives que cela peut induire (investissements non productifs participant à des mouvements spéculatifs sur les marchés financiers, fonciers, immobiliers, distribution des richesses au profit des plus riches). Un milieu de la finance influent qui s'en est retrouvé renforcé participant à l'accroissement des inégalités sociales en Jordanie (De Bel Air, 2012 ; Ababsa, 2013) et au renforcement de facteurs d'instabilité pour l'économie dans son ensemble. En interrogeant les responsables de plusieurs grands projets touristico-urbains, j'ai pu confirmer (de manière attendue) l'hypothèse selon laquelle le réinvestissement des capitaux financiers dans cet immobilier de luxe à Aqaba, s'est adressé prioritairement aux classes les plus aisées jordanienues, régionales et occidentales, sans aucune logique de redistribution globale, ni mise en place de moyens de production - mêmes éphémères - potentiellement créateurs de valeurs et destinés aux actifs jordanienus.

Comme le rappelle Joseph E. Stiglitz dans *La Grande fracture* (2015) : « il est difficile d'avoir une économie qui fonctionne bien si ce secteur (bancaire et financier) ne le fait pas ». Cela se révèle d'autant plus vrai, et la réalité d'autant plus brutale, lorsque l'on rappelle le rôle central que devrait jouer le secteur bancaire dans l'économie : mobiliser l'épargne pour mieux la réinjecter dans l'économie et ses créateurs de valeur. Les choix politiques, notamment des mesures qui ont joué d'abord en la faveur des plus riches (réduction d'impôt), ne semblent avoir fait qu'exacerber les inégalités en matière de pouvoir d'achat (cf. Introduction générale). De même, en 2008, la crise financière puis économique ont conduit les États à se mettre au chevet de leur système bancaire, à le renflouer à coup de milliards lorsque la défiance entre établissements bancaires régnait et la contraction de l'emprunt allait ébranler le monde entrepreneurial et en première ligne les PME et autres jeunes entreprises. Les États dont le système économique financiarisé a été ébranlé (à l'image des États-Unis, de la plupart des pays européens mais aussi de bon nombre de pays émergents), ont fait le choix de renflouer les établissements bancaires qui ont fait partie des acteurs responsables de l'une des crises cycliques du capitalisme. Ils ne sont pas intervenus pour les autres victimes de cette crise et notamment ceux ayant subi les effets d'un emballement effréné de la consommation qui a conduit des millions de ménages américains à hypothéquer leurs biens immobiliers. Ce mode d'intervention s'est reproduit dans de nombreux pays, il est donc loin d'être spécifique aux États-Unis même s'il s'agit bien du point central de la plus grande crise économique que notre monde ait connu depuis la grande dépression de 1929. Les effets de la crise se sont fait ressentir jusqu'en Jordanie et à Aqaba où la plupart des grands projets urbains ont connu un ralentissement avec pour certains une restructuration du capital et le passage de relais à d'autres sociétés d'investissement immobilier.

Tenant compte des éléments de contextualisation exposés dans cette introduction, ce chapitre est dédié à l'analyse du système économique local développé dans la zone économique spéciale, des intérêts qu'il représente comme de ses lacunes structurelles. Je déploierai par ailleurs l'examen des investissements touristiques et immobiliers ainsi que leurs logiques, qui incarnent à la fois un espace de convergence des intérêts et de confrontation des sphères privées et publiques, révélateur des grands jeux d'influences politiques et économiques en Jordanie.

4.1 Une économie territoriale tournée vers le large ?

L'absence d'un hinterland porteur et porté

Modeste bourgade de la province du Hedjaz au moment de la création de l'Émirat de Transjordanie, Aqaba était situé aux confins de vastes territoires tribaux dominés par les *Howeit* depuis le XVIII^e siècle. Ce territoire côtier est resté en marge des intérêts économiques des grandes familles agraires transjordaniennes du XIX^e siècle (eau saumâtre, climat non propice au développement agricole) et de l'esprit entrepreneurial des citoyens, dont un grand nombre était d'origine palestinienne. Dès lors, Aqaba n'a pas connu l'urbanisation exponentielle qui caractérisait les grandes villes jordaniennes septentrionales à l'image d'Amman ou encore Irbid, qui ont absorbé plusieurs vagues d'immigration palestiniennes. Seule l'installation d'une communauté Gazaouite dans les années 1970 est à noter. Aqaba est restée une ville insignifiante dans l'armature urbaine jordanienne jusqu'au développement de son port au milieu du XX^e siècle.

Périphérie quelque peu délaissée, Aqaba renaît véritablement avec la Jordanie contemporaine, dans le prolongement de la politique industrielle nationale conduite dans les années 1950. Perçue alors comme la clé de voute de la stratégie d'ouverture économique du pays, Aqaba et son port sont mobilisés pour l'exportation des ressources minérales du pays et le traitement de l'énergie fossile importée. Les orientations stratégiques de l'économie aqabiote renvoient aux particularités du site sur lequel la ville s'est développée. Aqaba ne peut s'extraire de sa situation de cul-de-sac, aux confins du golfe éponyme et ne pouvait compter sur le soutien d'un hinterland porteur (188 000 habitants pour le gouvernorat, 148 400 habitants pour le seul sous-district d'Aqaba en 2015 selon le département des statistiques de Jordanie). Un arrière-pays qui s'apparente à un vaste territoire désertique dominé par des villes moyennes abritant les plus forts taux de chômage du Royaume : Tafileh (19.6%) comme Ma'an (16.9 %), loin derrière la capitale (10.3 %). Il reste à la fois un frein, révélateur (parmi d'autres) des limites du système économique actuel développé à Aqaba. Premier pôle économique méridional du territoire jordanien, Aqaba n'a pas été considéré comme un levier potentiel d'inclusion du territoire

dans l'économie locale et de ses connexions transnationales et mondiales. Pourtant, l'importance croissante de la zone franche d'Aqaba à l'échelle de l'économie jordanienne (6.3 % du PIB national en 2006, autour de 10 % en 2010 selon Oxford business group) ne fait guère de doute. Une situation de dépendance d'autant plus problématique qu'elle se trouve au sein d'une économie nationale sous perfusion, depuis toujours dépendante de l'aide étrangère et aujourd'hui, dans l'incapacité de soutenir - et de se réapproprier - à elle-seule de potentielles dynamiques économiques et territoriales au-delà du pôle urbain.

Les efforts fournis par les gestionnaires et développeurs de la zone franche sont notables et l'ont rendu, dans certains secteurs, attractive (tourisme et investissements immobiliers de standing) pour d'autres mêmes compétitive (traitement logistique des marchandises et exportations). Le territoire voit sa gestion être assurée par un corps institutionnel proposant des procédures administratives simplifiées dans la logique du guichet unique (système « one stop shop »), il offre des équipements et des infrastructures modernes alignés sur les standards internationaux (réseau TIC moderne avec passage de la fibre optique) dans l'intérêt de répondre aux attentes spécifiques des entrepreneurs.

Une économie portuaire plus qu'industrielle

Pont avancé sur l'économie mondiale et fer de lance de la politique néolibérale jordanienne, Aqaba a toujours entretenu des relations étroites avec le processus de mondialisation depuis les premières occupations humaines connues dans la région datant de 4 000 ans avant J-C., l'ancienne cité antique d'Ayla dans laquelle s'est constitué un tissu artisanal spécialisé dans le travail des métaux (et notamment la fonte du cuivre), était déjà dotée d'un port, développé au voisinage des grandes routes commerciales structurantes du Monde reliant l'Orient à l'Occident. Le littoral et l'intérêt stratégique qu'il incarne en matière d'échanges commerciaux, s'est affirmé dans l'esprit des dirigeants transjordaniens puis jordaniens comme un levier de développement économique de plus en plus prégnant. En témoignent des négociations engagées avec l'Arabie Saoudite et l'accord passé en 1965 pour prolonger le littoral côté jordanien de 18 kilomètres (pour une façade maritime de 27 km) en échange de terres localisées dans le désert oriental. Au regard de sa situation géographique et des héritages géopolitiques, la zone économique spéciale d'Aqaba possède l'atout de développer des échanges transnationaux à la fois maritimes et terrestres-transfrontaliers, des territoires autrefois perçus comme des espaces répulsifs, de fermeture et d'enclavement.

Malgré sa situation apparente en cul-de-sac, le port d'Aqaba profite d'un affaiblissement de la piraterie sur le Golfe d'Aden via Suez et se présente comme une opportunité pour le transit de marchandises

au carrefour de trois continents. Aujourd'hui, l'alternative que peut représenter Aqaba peut permettre aux exportateurs asiatiques de permettre de mettre en concurrence voire de contourner Suez selon les destinations. Sans compter sur le fait que le Golfe d'Aqaba comporte des atouts géomorphologiques non négligeables, l'unique ville maritime jordanienne bénéficie d'un port en eau profonde en lien avec des spécificités topographiques qui lui permettent de faire manœuvrer des porte-conteneurs à la capacité de stockage (18 000 TEU) supérieure à celle que l'on retrouve dans la majorité des ports méditerranéens (10 000 TEU en moyenne). Les exportations jordanienes transbordées à Aqaba sont toujours dominées par des phosphates, exportés vers l'Asie (Inde, Indonésie, Japon, Bangladesh, Taïwan) et l'Europe de l'Est (Bulgarie), mais aussi la potasse acheminée depuis la Mer Morte (1.2 million de tonnes annuel).

S'il n'est pas dépendant de l'économie productive jordanienne, le rôle du port d'Aqaba en tant qu'importateur pour le marché intérieur est considérable puisqu'il représentait déjà 32,24 % de la valeur des exportations du pays (près de 2 milliards JD) mais surtout 56,62 % de la valeur d'importations en 2012. Sa dimension régionale se révèle au travers de l'utilisation croissante des services portuaires par les pays voisins comme lointains (13,4 milliards JD de marchandises en transit en 2012 contre 1,2 milliard en 1997), de loin supérieure aux exportations du seul marché jordanien (5,6 milliards JD en 2012). Fer de lance de la politique des transports de la zone franche d'Aqaba, le terminal des conteneurs et le parc logistique annexe n'y sont pas étrangers. En même temps, 11,6 % des entrées de visiteurs sur le territoire jordanien en 2014 se font *via* la zone économique spéciale d'Aqaba dont près de 36 % depuis la mer (291 324 passagers entrants, 4% des entrées sur le territoire national), mais la route reste d'usage dominant et représente 58 % des entrées (476 560 soit 6.8 % des entrées sur le territoire national).

Aqaba Container Terminal se distingue comme le deuxième plus grand port de conteneurs de la mer rouge après Port Saïd et le commerce du canal de Suez⁵⁴, rivalisant avec celui de Beyrouth (873 000 TEU : Twenty-foot Equivalent Unit ou EVP : Equivalent Vingt Pieds) en 2013 contre 1 million TEU pour le port libanais en 2012. Des infrastructures et une administration privatisée sur 25 ans⁵⁵ offrent des prestations de services indispensables à une plate-forme logistique compétitive (en termes de

⁵⁴ L'attractivité induite par les médias spécialisés (ici participant indirectement au rôle de prescripteurs) : Au même titre que l'A.S.E.Z et le parc industriel A.I.I.E qui figurent dans le classement des zones franches et économiques spéciales les plus attractives du Proche et Moyen-Orient selon la presse spécialisée (respectivement 9^e et 10^e selon FDI Magazine), l'ACT intègre dès 2005, la liste *Lloyds* des plus grands ports de conteneurs internationaux, classé dans les trois premiers de la région « Moyen-Orient et sous-continent indien ».

⁵⁵ Un contrat B.O.T au même titre que celui signé en septembre 2008 avec la Jordan Phosphate Mines Company dirigé par Walid al-Kurdi et Arab Potash Company – M. Abu Hamour et Mike Hogan - comprenant 100 millions U.S-\$ d'investissements dans le but de moderniser les équipements dédiés notamment à l'exportation de 100 000 d'engrais industriels

stockage, de manutention et de transit). Grâce à lui, la zone franche d'Aqaba s'est connectée à des réseaux d'échanges structurés autour de grands hubs internationaux et autres paradis fiscaux qui caractérisent les relais et grandes plaques tournantes du commerce international à l'image du Panama (2.8 milliards de tonnes de marchandises en 2013), du Libéria (2.5 milliards de tonnes de marchandises importations/exportations) ou encore du port méditerranéen de Malte (1.9 milliard de marchandises). Il est devenu un relai important pour de grands exportateurs asiatiques (à l'image de la Chine et des Dragons asiatiques), en mesure d'atteindre des marchés de consommation en croissance (nouvelles sociétés de grande consommation). Ainsi, il reste en premier lieu une porte d'accès aux marchés local et régionaux pour les entreprises étrangères plus qu'un levier permettant à l'économie jordanienne d'exploiter de nouveaux débouchés à l'international. Seulement, Aqaba ne peut prétendre jouer le rôle de hub international de par sa situation géographique, mais aussi des limites encore effectives de son rôle en tant que plateforme multimodale. En effet, si l'infrastructure portuaire s'aligne sur les standards de grands ports internationaux, la cargaison de marchandises au sein de l'aéroport international King Hussein reste encore modeste (1 748 vols en 2012, 364 seulement en 2013). Son utilisation reste dominée par le transport de passagers même s'il concernait que 6 % des entrées enregistrées dans la zone franche en 2014 (50 342 passagers soit 0.7 % des entrées sur le territoire national).

L'envergure d'un carrefour énergétique régional

La ville représente aujourd'hui l'unique axe d'importation de l'énergie jordanienne par pipeline (87,8 millions JD en 2012) et par ligne haute tension (92 millions JD). L'importation du gaz égyptien par un système de gazoduc sous-marin reliant le Sinaï au terminal portuaire méridional jordanien a été interrompu, victime de sabotages⁵⁶ et n'est plus considéré comme un axe sécurisé. Tout en s'appuyant sur le partenaire irakien, la Jordanie a alors recherché des alternatives pour diversifier les sources énergétiques en s'appuyant sur des compétences et des fonds étrangers, à l'instar du terminal de gaz naturel liquéfié (LNG) développé par une entreprise qatarienne inauguré par le roi Abdallah II en compagnie du Cheikh Sabah Al Ahmad en juillet 2015. Ces nouveaux équipements viennent consolider un pôle énergétique méridional structuré autour de la plateforme saoudienne de distribution de gaz

⁵⁶ Neuf explosions ont endommagé les pipelines qui relient l'Égypte et la Jordanie. Face à la réalité de ces actes terroristes répétés, le gouvernement jordanien a décidé de se tourner vers d'autres alternatives d'importation d'énergies fossiles. Un acheminement plus coûteux qui a aggravé la facture énergétique et la dette publique du Royaume d'1,8 milliard de dollars. Le marché des énergies fossiles était déjà voué à s'ouvrir à de nouveaux investisseurs étrangers participant à la restructuration du secteur et des activités de traitement, de stockage et de distribution qui devait encourager à la création de nouvelles entreprises.

naturel (*East Gas Co.*), la raffinerie pétrolière et la centrale thermique d'Aqaba. La solution israélienne n'est pas pour autant écartée par les autorités jordaniennes, au regard des difficultés rencontrées par rapport à cette source d'importation.

L'Irak en reconstruction constitue un partenaire stratégique au potentiel économique considérable. En retour, à l'Ouest, l'Irak peut compter sur Aqaba comme pendant de la ville de Bassorah. Cela passe par le développement de grands axes de communication comme le chemin de fer reliant Aqaba à Bagdad (dont les premiers segments sont en construction dans le secteur de Ramadi en Irak) ou encore de celui du pipeline Aqaba-Bassorah (ville qui assure l'exportation de 80% du pétrole du pays) servant à l'exportation du pétrole irakien. Comme Aqaba, Bassorah située à 55 km du golfe persique, représente la seule ouverture maritime du pays et se positionne davantage comme un partenaire économique du port jordanien plutôt qu'un concurrent. Impactée par la seconde guerre du golfe la ville, sous contrôle britannique puis au cœur de rivalités politiques et tribales pour son contrôle, voit son activité commerciale redémarrer progressivement. Son activité portuaire encore fortement dépendante des champs pétroliers de son arrière-pays, n'est pas à même de se positionner en tant que plateforme internationale de transbordement en concurrence directe avec la zone franche de Dubaï Jebel Ali.

4.2 Le port d'Aqaba à l'épreuve de ses concurrents régionaux

Aqaba dispose de trois ports sur le secteur méridional du littoral jordanien qui ont manipulé plus de 21 millions de tonnes de marchandises en 2012. Ce développement à l'aube des années 2000 lui donne les moyens de se positionner face à ses concurrents israéliens, Haïfa (24 millions de tonnes) et Ashdod (20 millions de tonnes). La délocalisation des infrastructures (à l'exception du port des conteneurs) réalisée au profit d'un vaste complexe industrio-portuaire le long de la frontière méridionale saoudienne, permettra d'accroître cette capacité à hauteur de 30 millions de tonnes annuels. Néfastes pour le tourisme, les situations régionales conflictuelles et d'insécurité qui ont concerné chacun de ses voisins (Israël-Liban, Égypte, Syrie) semble avoir profité au commerce maritime jordanien. Le Royaume hachémite est caractérisé par une stabilité politique appréciée des investisseurs privés - comme des États partenaires - pour capter les flux de marchandises (notamment irakiens) détournés depuis le conflit syrien et la fermeture des routes commerciales qui traversaient le pays vers la Turquie. D'autres ports notamment méditerranéens, en ont aussi profité en s'affichant comme des alternatives plus rentables que celle d'Aqaba. Ainsi, les ports concurrents de Beyrouth (qui a doublé ses revenus en 10 ans - + 59 % - atteignant 174 millions U.S-\$ en 2012 dont 80 % concernent le transport de conteneurs) et d'Haïfa présenté comme la nouvelle tête de pont du commerce du Proche-Orient, s'affirment comme des destinations d'exportations pour les marchandises d'Irak, du Golfe, de Turquie mais aussi

de Jordanie (accès plus direct au bassin méditerranéen pour l'exportation des produits textiles et autres marchandises agricoles). Les axes routiers irakiens sont encore loin d'être sécurisés et le passage par l'Égypte reste long et coûteux.

4.3 Le dessin d'une conurbation littorale transnationale ?

Une frontière sépare les deux villes jumelles d'Aqaba et Eilat qui semble à s'y méprendre à un espace organisé selon un axe de symétrie. Les deux villes s'observent d'un côté et de l'autre du rivage, semblant appartenir chacune à un monde bien distinct de l'autre, malgré de multiples similitudes. Tout comme Aqaba, la ville d'Eilat qu'un certain nombre d'aqabiotes nomment encore *Umm Rashrash*, se trouve excentrée des grands centres politiques et économique du pays, dans une zone défiscalisée (exemption de taxe sur la valeur ajoutée) et ce, depuis le milieu des années 1980 afin d'encourager le développement démographique et économique de la ville. La ville dispose d'un port de conteneur en grande difficulté depuis les années 1990, qui a été privatisé en 2006. Même si son port est au cœur de réflexions politico-économiques et de recompositions territoriales, l'avenir immédiat d'Eilat semble aujourd'hui passer par l'établissement de relations économiques d'ordre transnational, et surement avec les villes et stations balnéaires limitrophes. Les relations diplomatiques instables entretenues par Israël et la situation géopolitique régionale sensible, l'approche concurrentielle des villes maritimes dans son voisinage, constituent autant d'obstacles aux dynamiques partenariales. Le développement de l'aéroport international d'Aqaba à l'aube des années 2000 en est une parfaite illustration. Présenté à l'origine comme un projet transnational consacré au développement touristique des deux stations balnéaires, « K.H.I.A » devait être la première pierre d'une collaboration économique, dans la continuité du traité de paix israélo-jordanien de 1994. Selon Omar Al Manha, Manager général de KHIA : *« Le traité de paix avec Israël avait permis d'engager des discussions pour l'établissement d'un aéroport international israélo-jordanien sur Aqaba. Un aéroport qui devait desservir Israël et en particulier Eilat et Aqaba, mobilisé par les deux pays. Un accord avait été trouvé pour que la compagnie israélienne puisse faire atterrir ses avions à Aqaba : Je ne sais pas pourquoi ce projet n'a pas vu le jour... c'est une question politique... diplomatique. Israël se sert toujours de l'aéroport d'Eilat (aéroport international OVDA) aujourd'hui ».*

D'autant plus qu'il s'agit ici de territoires qui tendent à s'aligner sur des stratégies de développement similaires. A ce titre, l'économie présentielle aqabiote (immobilière, commerciale et touristique) qui a enregistré la grande majorité des investissements privés dans la zone franche depuis 2001, permet à la ville jordanienne de combler son retard vis-à-vis de la station balnéaire israélienne par le développement d'une offre immobilière et hôtelière de haut standing. Un secteur touristique-immobilier qui concerne près de 80 % des investissements enregistrés dans la zone franche d'Aqaba

et qui représente près de 50 % de l'activité économique locale depuis 2020. Malgré le contexte concurrentiel, l'industrie du tourisme du sud israélien, déjà amputé de nombreux travailleurs soudanais, souffre d'un manque de main d'œuvre et n'hésite plus désormais à embaucher des jordaniens : 172 jordaniens ont été embauchés et ont commencé à travailler dans les établissements hôteliers d'Eilat en novembre 2015 (une première vague d'emplois résultant d'un accord entériné par les deux États prévoyant à terme, le recrutement de 1 500 travailleurs jordaniens). De même, les grands exportateurs israéliens dans l'attente du développement hypothétique du port des conteneurs d'Eilat, envisagent de se tourner vers celui d'Aqaba. Une stratégie qui permettrait notamment aux entreprises israéliennes de bénéficier des prix avantageux pratiqués par le port des conteneurs jordanien (150 U.S-\$ par conteneur contre près de 500 U.S-\$ pour les ports israéliens). Une ligne routière Eilat-Aqaba favoriserait le transport de quelques 500 conteneurs par jour tout en profitant d'un service logistique compétitif⁵⁷ (réactif) et ininterrompu (contrairement aux jours fériés en Israël qui renvoient aux diverses mœurs et événements culturels). Enfin, ces acteurs privés pourraient tirer profit de potentielles externalités, comme l'accès à des marchés arabes connectés à Aqaba et notamment ceux en fort développement sur le Golfe persique.

Malgré le fait que les conditions soient réunies pour faire d'Eilat le trait d'union qui fait défaut à la formation d'une conurbation littorale transnationale sous la forme d'un continuum touristique-urbain reliant Aqaba aux pôles maritimes de la péninsule du Sinaï, le contexte géopolitique régional reste un obstacle majeur. Le secteur de Taba et son offre hôtelière comparable et concurrentielle à celle d'Aqaba, est déjà relativement bien intégré à cet ensemble régional. Mais comme Eilat, Taba a été la scène d'attentats terroristes répétés (2004, 2014) qui ont impacté son image touristique. Les tour opérateur et les touristes israéliens voient malgré tout toujours en elle une destination de loisirs complémentaire à Eilat, au regard des spécificités de son offre (notamment ses casinos). La ligne maritime Aqaba-Taba relie, quant à elle, les deux stations balnéaires par des navettes quotidiennes empruntées par les visiteurs des deux rives. L'axe Nuweiba-Aqaba parallèle à lui, est davantage utilisé par les ouvriers de l'Égypte du Nil qui incarnent une main d'œuvre importée par les entrepreneurs arabes et destinée à rejoindre les chantiers des grands projets urbains lancés en Jordanie et dans le Golfe.

⁵⁷ La sécurisation (scanners à rayons X pour réduire le temps de passage douanier : trois jours pour les importations, trois pour les exportations), les procédures douanières informatisées (avec l'installation et l'utilisation de logiciels pour une souscription en ligne des droits de douane en ligne) et le contrôle automatisé des marchandises (système ASYCUDA) : des procédures d'inspection des marchandises qui reposent sur des calculs de probabilité de fraudes dans le but d'optimiser donc de réduire le temps de passage des marchandises et du contrôle des conteneurs (réduction de 30 % des contrôles physiques).

Conforté par un contexte politique national réputé pour sa stabilité, son rayonnement régional est incontestable. Le complexe portuaire d'Aqaba est aujourd'hui à même de convaincre les grands exportateurs internationaux d'investir ce qu'il ambitionne de devenir, à savoir, un centre de rassemblement et d'éclatement des marchandises vers les continents africain et européen. Son développement semble passer aussi par le renforcement des relations commerciales qu'il entretient avec un arrière-pays irakien (3^e importateur avec 785 millions JD de valeur de marchandises) en pleine reconstruction. Cependant, si l'Irak constitue un enjeu économique de premier ordre pour Aqaba, la relative concurrence des ports syriens de Tartous, Tripoli mais surtout Lattaquié devra toujours être prise en considération malgré le fait que ce dernier pourrait desservir des territoires différents de ceux d'Aqaba, de l'arrière-pays irakien. Aqaba aspire à en être sa principale interface maritime occidentale au regard de l'instabilité politique de la Syrie, malgré la concurrence des ports d'Izmir, Lattaquié et Beyrouth. En effet, cette instabilité régionale qui s'en trouve accentuée par la menace terroriste, peut obliger les pays exportateurs occidentaux à revoir leurs circuits commerciaux qui privilégiaient une pénétration des marchés du proche et du moyen orient par le Liban et la Syrie. Cette tendance conjoncturelle viendrait se superposer aux stratégies commerciales que pourraient mettre en œuvre certains pays sud-américains⁵⁸ et d'Afrique orientale qui constituent d'autres cibles potentielles pour accéder aux marchés intérieurs jordaniens et irakiens par le golfe d'Aqaba. Le transbordement et les relations maritimes avec le voisin égyptien lui assurent par Suez, haut lieu du commerce international, un accès au commerce international. Avant que ne débute la deuxième guerre du Golfe, les activités portuaires de transbordement ont placé Aqaba en concurrence avec plusieurs ports syriens concernant en particulier les importations et les exportations de pays voisins comme l'Irak. La guerre d'Irak de 2003 correspondait à la période durant laquelle le port des conteneurs s'est développé⁵⁹ pour mieux répondre aux concurrents régionaux (d'abord libanais et syriens).

La mise en place de la zone économique spéciale d'Aqaba s'est accompagnée d'un projet de développement des services et des équipements de transports qui prévoyait le transfert des activités du port principal d'Aqaba vers un site plus excentré. Un développement aujourd'hui envisagé le long de la frontière méridionale saoudienne et qui aura pour but d'accroître les capacités d'importation de marchandises et d'accueil des voyageurs. La concession de construction et de gestion ayant été pensée de la même manière que le contrat B.O.T du port des conteneurs, l'appel à manifestation d'intérêts a vu de grands groupes s'intéresser aux reconfigurations du principal équipement portuaire de Jordanie, parmi eux le groupe français Bouygues. Les terminaux du grain (en charge des importations

⁵⁸ Les développeurs de la ZES d'Aqaba étant aussi présents sur des salons professionnels de prospection en Amérique du sud.

⁵⁹La modernisation des équipements et l'amélioration de la capacité de manipulation des marchandises

de la *Jordan Silos and Supply General Company*), d'importation de véhicules (400 000 à terme), de captage des hydrocarbures et celui dédié aux passagers (1,6 million/an, 10 000 cars, 80 000 camions et 200 000 voitures) seront développés au voisinage des équipements transférés et dédiés aux exportations de la potasse et du sel de la mer Morte, des phosphates de la *Jordan Phosphate Mines Company*, du pétrole saoudien, des fertilisants et autres composés chimiques.

Les relations commerciales privilégiées entre Aqaba et l'hinterland irakien durant les années 1980, sont quant à elles en passe d'être renouvelées. Les gestionnaires et développeurs de la zone économique spéciale ont, en partie, orienté leur politique de marketing de manière à séduire leurs interlocuteurs politiques et techniques irakiens. La reconstruction du pays doit passer par l'accroissement des flux de marchandises importées depuis Aqaba. En outre, au regard des investissements de riches familles irakiennes réfugiées dans le marché immobilier à Amman et, dans les produits intégrant les grands projets touristico-résidentiels de la mer morte, les hommes d'affaires irakiens sont aussi ciblés par la zone franche d'Aqaba pour développer l'industrie et le commerce. L'avenir des échanges commerciaux avec l'Arabie Saoudite est quant à lui incertain. Le pays était la première destination des importations jordaniennes en 2012 (3.8 milliards JD sur un total de 14.7 milliards JD). Seulement, la ville nouvelle saoudienne *King Abdullah Economic City* développée ex-nihilo sur le rivage de la mer rouge, se positionne comme un nouveau concurrent dans le secteur du commerce maritime régional. Son port de conteneurs est d'ailleurs en mesure depuis 2017, de répondre à une demande saoudienne qui sollicitait jusqu'ici les infrastructures portuaires d'Aqaba (161 000 tonnes de marchandises saoudiennes en transit sur un total de 673 000 tonnes de transit). La paix israélo-arabe pourrait aider le port d'Aqaba à changer de dimension en contribuant à faire de lui un espace charnière des échanges commerciaux maritimes internationaux en concurrence directe avec Suez. Pour cela, Aqaba devra apparaître aux yeux du gouvernement israélien comme une alternative au seul port d'Eilat et aux coûts que représente son développement. Le port jordanien intégrerait ainsi un système logistique d'échanges multimodal transnational, directement relié à une interface méditerranéenne structurée autour des ports d'Ashdod et d'Haïfa.

L'industrie manufacturière était destinée à rester marginale puisqu'il était prévu initialement en 2001, que l'industrie légère représenterait seulement 7 % de l'activité économique dans la zone franche en 2020. L'industrie manufacturière était jusqu'à maintenant cantonnée au nord de la ville, malgré quelques usines (notamment asiatiques) disséminées sur les marges des quartiers résidentiels. Cette industrie se concentre essentiellement dans un parc d'activités industrielles et logistiques de (60 hectares pour la phase 1, 175 hectares à terme)), institutionnalisée sous forme de Q.I.Z. (*Qualifying Industrial Zone*) soutenue financièrement par l'U.S.A.I.D. Stratégiquement située en face de l'aéroport international King Hussein (K.H.I.A), *Aqaba International Industrial Estate* a enregistré 1 milliard U.S-\$

d'investissements (30 % d'origine jordanienne) depuis sa création en 2000 avec le développement d'activités industrielles diversifiées (200 entreprises) comme des fabricants de panneaux solaires, ou de luminaires proposant la technologie LED. Plus de 6 000 emplois ont été créés ces 20 dernières années, occupés par des jordaniens mais aussi par une main d'œuvre pour le moins cosmopolite (cf. partie 1).

Le pilotage de ce parc d'activité programmé par l'U.S.A.I.D. a été confié à P.B.I. Aqaba (sur un contrat concession d'une durée de 30 ans : *Plan, Finance, Development, Market and Operate*), une filiale dédiée appartenant à la multinationale américaine *Parsons Brinckerhoff International*, spécialisée dans l'ingénierie et le management de parcs d'activités et qui s'est associée au constructeur turc *Suta Construction*. Les activités qui s'y sont développées relèvent de la logistique spécifique aux produits pharmaceutiques, l'emballage et le stockage de produits agricoles (céréales) ou agro-alimentaires mais aussi d'activités productives : des usines de textile et prêt-à-porter, le montage et le stockage d'outils et de matériaux de construction, l'assemblage de matériels électriques et de composants électroniques, le montage en série de véhicules à partir de pièces importées (Land Rover y est implantée depuis 15 ans). Ce parc logistique et manufacturier s'oriente progressivement vers l'expérimentation de nouvelles activités notamment dans la production d'énergies renouvelables (filiale photovoltaïque). Parmi les projets illustrant cette stratégie participant de l'émergence d'une nouvelle image, davantage qualitative, du parc d'activité l'on retrouve une usine de désalinisation de l'eau de mer, la récupération des huiles alimentaires et autres corps gras pour la production de bio-carburants ou encore le développement d'une station de production d'électricité à partir de l'énergie solaire (panneaux photovoltaïques) en association avec l'A.D.C. (*Aqaba Development Corporation*) et le ministère de l'énergie et des ressources minérales. D'autres industries présentent aussi un fort potentiel de croissance (industries plasturgiques, industrie sidérurgique de précision, usinage et moulages, etc.) et certaines veulent profiter des investissements touristiques enregistrés dans la zone franche et s'inscrire en complémentarité des grands projets urbains en développement, en proposant une offre logistique et de stockage de marchandises.

De nouvelles implantations industrielles ont été rendues possibles par la mise à disposition de nouvelles ressources foncières réservées au sud de la ville. Certaines de ces ressources ont permis notamment de développer une offre en immobilier d'entreprises adaptée aux PME et répondant aux besoins de la création d'entreprises. L'industrie locale en développement a pu également s'appuyer, dans cette partie du territoire, sur une nouvelle offre logistique en mesure de soutenir un accroissement de la capacité de manipulation des marchandises issues des équipements portuaires. Dès lors, la structure en charge du développement économique de la zone économique spéciale, l'*Aqaba Development Corporation*, s'est associée en juillet 2006 à une société d'investissement

immobilière (résidentiel et logistique) publique koweïtienne dirigée par la famille Al-Essa pour fonder une entreprise privée *Aqaba National Real Estate Project Company* (A.N.R.E.P.C.O.) à ces fins, à proximité du port des conteneurs et du village logistique d'Aqaba. L'A.D.C. en tant que développeur de l'A.S.E.Z. de capital public (gouvernement et A.S.E.Z.A. à hauteur de 50 % chacun), intervient par le biais de partenariats publics-privés (P.P.P.) comme un entrepreneur à part entière en proposant une participation au capital et un accès à une ressource foncière (200 hectares pour l'A.N.R.E.P.C.O.) pour lequel il agit en tant que « propriétaire délégué » (en accord avec l'État et l'A.S.E.Z.A.). Le complexe *A.D.C. Warehousing & Industries Park* porté par l'A.N.R.E.P.C.O. en qualité de promoteur, et développé à 12 km au sud-est de la ville sur 150 ha, est un parc d'affaires sécurisé incluant une offre diversifiée en immobilier d'entreprise adaptable aux besoins de l'entreprise⁶⁰.

L'offre en immobilier d'entreprises logistiques s'en est trouvée confortée par la création d'un parc industriel intégrant de nouveaux entrepôts dont la gestion a été confiée à des acteurs de la filière, originaires de la Z.E.S de Shenzhen (accord MoU⁶¹ de septembre 2015). Ce projet s'inscrit dans la stratégie locale de recherche des compétences techniques et gestionnaires en contrepartie de la session temporaire (des MoU et contrats B.O.T d'une durée de 20 ans par exemple) de la gestion des infrastructures stratégiques (portuaires et aéroportuaires) par des structures étrangères expérimentées et expertes. La perte de retombées économiques pour l'État, liées à la gestion concédée des grands équipements portuaires et aéroportuaires à des grands groupes privés internationaux, est compensée pour les développeurs locaux, par la modernisation attendue et la performance opérationnelle accrue de ces interfaces stratégiques de la Z.E.S. Les transferts de compétences qui peuvent-être espéré au profit d'ingénieurs et employés jordaniens ont tendance à se heurter aux choix des donneurs d'ordres qui privilégient des savoir-faire et des réseaux relationnels de l'U.S.A.I.D. et de *Parsons Brinckerhoff International*.

Engagée dès 2006 avec la gestion du port des conteneurs concédés à la multinationale d'origine danoise *AP Møller Maersk* (Contrat B.O.T. sur 25 ans, investissements privés cumulés à hauteur de 700 millions U.S.-\$), la concession été prolongée sur l'aéroport international King Hussein (KHIA) avec une société koweïtienne spécialisée dans la maintenance aéronautique. Ces infrastructures et les

⁶⁰ Il s'agit d'entrepôts de stockage sécurisés et modulables développés sur 60 000 m², bâtiments de type « hôtel d'entreprises » *Stander Factory Buildings* consacrés aux PME sur 15 000 m² et de type pépinière d'entreprises avec des cellules adaptées pour des bureaux et des services administratifs dédiés enfin, 50 hectares de foncier rendu disponible pour l'implantation libre d'entreprises.

⁶¹ Un mémorandum d'entente (en anglais Memorandum of Understanding - MoU) ou protocole d'entente (PE) est un document décrivant un accord ou une convention bilatérale ou multilatérale entre les différentes parties signataires.

structures jordaniennes présentes au second plan, peuvent s'appuyer désormais sur ces multinationales « ambassadeurs du territoire » pour tisser de nouvelles relations d'affaires avec les grands centres de production et d'exportation mondiaux. Opportunité qui a été saisie par les services de prospections chinois et les délégations de politiques et de techniciens « jordaniens ». Ce rapprochement s'est concrétisé avec la zone économique spéciale chinoise mais s'est aussi traduit par des partenariats privés.

L'industrie lourde concerne quant à elle 13 % de la création de richesses locale. Les usines les plus significatives s'y sont implantées antérieurement à la mise en place du régime dérogatoire, à l'image de la raffinerie de produits pétroliers construite dans les années 1950 ou encore de l'unité de production des engrais chimiques phosphatés. Celle-ci, localisée près de la frontière méridionale saoudienne, a orienté sa production à partir des phosphates provenant de gisements jordaniens. Les produits de complément sont importés de l'étranger : l'ammoniac d'Égypte (du Qatar ou encore d'Ukraine) et le soufre d'Arabie Saoudite (mais aussi d'Inde, des U.A.E, du Qatar et d'Ukraine). Les produits finis sont exportés vers ces mêmes pays partenaires mais aussi vers la Turquie, Djibouti ou encore le Mexique. Le chemin de fer du Hedjaz et les trains de mines se dirigeant vers les équipements de stockage et l'usine de transformation des phosphates, étaient rejoints sur Aqaba par une flotte de camions pour la plupart jordaniens, chargés du sel de la mer morte, qui avaient quant à eux traversés le désert oriental (des flux non sans risque pour les locaux comme pour les touristes). L'extension de la zone a été consacrée aux industries lourdes (sur une emprise foncière de 12 km²) dans laquelle on retrouve l'industriel libanais *Solvochem* (stockage d'hydrocarbures, huiles végétales, acides gras additifs et autres produits chimiques d'une capacité de 80 000 m³), une usine de stockage de bois importé développée dans le cadre d'un partenariat public-privé avec la *Red Sea Timber Industries*, des raffineries sucrières et pétrolières. Ce développement est planifié en étant adossé au nouveau complexe portuaire qui implique aussi l'aménagement de nouveaux tronçons routiers et ferroviaires.

La concentration d'entreprises chimiques (représentant plus d'un milliard d'investissements privés) et notamment celles spécialisées dans la fabrication d'engrais dans la zone industrielle méridionale (*Jordan Phosphates Mines Co.*, *Nippon Jordan Fertilizer Co.*, etc.) interroge sur les synergies qui pourraient être développées, au-delà des économies d'agglomération, générées par la desserte routière et le terminal portuaire dédiés. Cette polarisation de l'industrie induit d'elle-même un rayonnement et un pouvoir attractif sur lequel les développeurs peuvent s'appuyer pour définir une stratégie économique visant à compléter la chaîne de valeur de la filière chimique. La mise en réseau de ces industries évoquées par le *Jordan Investment Board* (structure dédiée au développement de l'environnement d'affaires dans le reste du territoire jordanien) supposerait des espaces de

concertation entre industriels pour l'émergence d'idées et de projets transversaux et collaboratifs, le développement de programmes R&D privés et des passerelles entre les activités productives et des pôles de formation supérieure spécialisés. Autant de facteurs qui font aujourd'hui défaut dans la zone franche.

4.4 Aqaba, un emblème des politiques néolibérales jordaniennes devenu haut-lieu de l'économie financiarisée

La politique néolibérale engagée par le gouvernement jordanien, encouragée et impulsée par les institutions financières internationales dans les années 1980 puis 1990, s'applique à une économie dominée par un État omnipotent et un secteur public surreprésenté. Des réformes confortées par une politique monétaire qui a attribué une valeur étalon au dinar jordanien depuis novembre 1995 de par son indexation au dollar US (avec un taux de change de 1 JD pour 1.41 \$) pour tout investissement réalisé sur le territoire (et autres transactions commerciales). Parmi ces mesures, il figure un programme de privatisations massives des industries et d'autres entreprises nationales de services, d'équipements et transports et, la déréglementation de la finance (avec des sociétés de change exemptées par la Banque centrale jordanienne de commissions sur les transactions, ce qui constitue un avantage concurrentiel sur les banques nationales de dépôt) confortée par les réformes législatives concernant l'investissement, notamment les I.D.E. Dans l'impératif de réduction des dépenses publiques (réduire les budgets de fonctionnement et notamment réduire le coût du travail), les années 2000 ont été marquées par des opérations de privatisation d'envergure et le transfert de la majorité des fonctionnaires du secteur public vers le secteur privé. Un programme de privatisation financé (subvention de 25 millions U.S.\$ de l'U.S.A.I.D.), piloté par une commission dédiée (*Executive Privatization Commission*) et encadré par l'U.S.A.I.D., en concertation avec la Banque mondiale. 75 % des investissements privés engagés dans les opérations de privatisations des entreprises majoritairement de capital public, proviennent des pays du Golfe (source : JIB, Wikileaks 2015).

Dans d'autres secteurs notamment celui des télécommunications, le programme de privatisation a encouragé certaines entreprises à prendre des risques pour accroître l'offre et la capacité de services. Dans le prolongement de ces cessions, la centrale *Amman East Power Plant* a, quant à elle, été financée par un consortium de sociétés américaines (*Overseas Private Investment Corporation* – O.P.I.C) et japonaises (la Banque Japonaise de Coopération Internationale – J.B.I.C et la *Sumitomo Banking Corporation* - SMBC) soutenue par la Banque internationale pour la reconstruction et le

développement⁶² (BIRD). Dans le secteur des transports ferroviaires, sous-développé en Jordanie, un accord a été conclu en mai 2007 avec un consortium d'investisseurs chinois, pakistanais, koweïtiens et jordaniens pour la construction d'une ligne entre Amman et Zarqa (située à 30 kilomètres au nord-est de la capitale). Les entreprises publiques se trouvent désormais en concurrence, d'égale à égale avec les propositions privées sur les appels d'offres (conditions similaires d'accès aux crédits, aux fournisseurs et autres marchés).

De manière concomitante, le gouvernement jordanien a multiplié les initiatives de partenariats publics-privés notamment pour les entreprises plus difficiles à céder au regard de leur faible rentabilité (*Jordan Silos and Supply*). C'est sans doute l'une des raisons pour laquelle le gouvernement jordanien a décidé en 2006 d'ouvrir le capital des entreprises non plus seulement à des partenaires privés stratégiques (seulement des acteurs de la télécommunication pour la Jordan Telecom) mais aussi à des partenaires purement financiers. Dans l'aéronautique, la privatisation partielle de la *Royal Jordanian Airlines* s'est accompagnée d'une introduction en bourse (*Amman Stock Exchange*) à partir de 2007, avec 19 % des parts de la société détenue par la firme libanaise *M1 Group*. La privatisation de l'aéroport international *Amman Queen Alia*, principale plateforme de l'aviation civile jordanienne, s'est accompagnée d'un vaste programme de réhabilitation de l'infrastructure (avec une capacité d'accueil revue à la hausse avec 9 millions de passagers par an). La structuration de l'actionnariat est représentative des consortiums qui sont à la tête des sociétés financières jordanienes, notamment celles à l'origine des grands projets urbains d'Aqaba (cf. annexe 10). De grands investisseurs arabes souvent originaires du Golfe se positionnent en tant qu'actionnaire majoritaire dont le profil est soit : celui d'un puissant investisseur unilatéral illustrant les stratégies de l'Emirat d'Abu Dhabi soit celui d'un consortium d'investisseurs internationaux porté par des sociétés publiques ou privées originaires de l'Emirat de Dubaï. Ensuite, j'ai pu observer une surreprésentation des réseaux relationnels et financiers entretenus avec des sociétés koweïtiennes, par exemple 24 % des parts appartiennent à *Noor Financial Investment Company*. L'actionnariat est complété par des apports de sociétés internationales financières (les investissements américains se concentrent dans l'industrie et dans une moindre mesure dans le tourisme hospitalier et les structures hospitalières, les activités récréatives et l'agriculture) ou spécialisées à l'image des parts l'aéroport Queen Alia d'Amman détenus par les Aéroports de Paris (9,5 %).

⁶² Avec un apport de garantie sur les risques financiers avant que la société soit confiée pendant 25 ans (contrat BOO : Build, Own, Operate) à AES Jordan PSC (AES Oasis, filiale de la firme américaine AES Corporation et le japonais Mitsui and Co).

Une politique néolibérale qui va de pair avec la stratégie de l'État qui consiste à encourager le réinvestissement des capitaux disponibles issus de la finance jordanienne et ses ramifications transnationales, dominée par certaines grandes familles palestiniennes et transjordanienues. Des élites traditionnelles qui investissent désormais massivement dans le capital d'entreprises immobilières dédiées ou non mais aussi qui s'intéressent désormais aussi à des filières innovantes à fort potentiel de croissance (numérique et TIC, santé et pharmaceutique, l'énergie, etc.). La libéralisation économique et la déréglementation financière ont aussi encouragé ces investisseurs « nationaux » à former des consortiums avec des partenaires internationaux (notamment en se rapprochant de fonds constitués dans les pays du Golfe) pour leur compétitivité et développer leur capacité d'investissement comme leur visibilité et leur positionnement sur de nouveaux marchés à l'international. Au-delà des liquidités externes, la Jordanie compte sur les IDE pour la croissance de son PIB et notamment ceux originaires du Golfe. Les grandes fluctuations du prix du baril depuis 2008 (150 \$ avant la chute que l'on connaît depuis 2014) ont encouragé les investisseurs du Golfe à diversifier leurs portefeuilles d'investissements. Si la chute des prix a impacté le niveau des liquidités prévisionnelles impliquant des effets induits sur les secteurs de l'immobilier (reports de projets et spéculation) et de la construction, le montage financier des projets en Jordanie (hormis l'investissement massif d'Abu Dhabi sur le projet Marsa Zayed sur le site actuel du port principal) autour de consortiums d'investisseurs publics-privés aux ramifications financières plurielles, a conduit à une répartition des sources et des risques qui implique de ne pas remettre en cause ces grands projets urbains que la puissance publique souhaite « structurants » pour Aqaba.

La loi dite de « promotion de l'investissement » (n°16 - 1995) va être modifiée durant l'année 2000 peu après l'arrivée sur le trône d'Abdallah II, pendant les procédures d'établissement du régime de zone franche à Aqaba. Une nouvelle législation incitative pour les IDE et un geste politique fort envers les investisseurs étrangers, les invitant à participer à la mise en œuvre de la politique économique du gouvernement. L'adhésion de la Jordanie à la M.I.G.A (*Multilateral Investment Guarantee Agency*), institution financière du groupe de la Banque mondiale, va lui permettre de manière concomitante de proposer des garanties aux hommes d'affaires jordaniens comme internationaux et à leurs investissements notamment la prise en charge de risques non commerciaux (relatif à l'instabilité politique du pays dans lequel l'investissement est réalisé). Dans la perspective de modèles économiques fondés sur la capacité d'innovation des entreprises, la problématique contemporaine et centrale de la protection des droits de propriété intellectuels devait être aussi traitée. L'accord de libre-échange signé avec les États-Unis en 2001 (impliquant le respect de ces droits et des secrets commerciaux via la charte américaine du T.R.I.P.S - *Trade Related aspects of Intellectual Property Rights*, et des brevets déposés directement au ministère de l'Industrie et du Commerce) et les

modifications relatives à la législation dans ce domaine (réglementation douanière inspirée des normes internationales, respect des droits d'auteur, dépôt et protection des marques commerciales) la Jordanie, signataire de traités internationaux sur la protection intellectuelle et notamment du protocole de Madrid (traité de coopération sur le brevet), propose des conditions modernes de développement aux entreprises locales ou celles qui envisagent de s'implanter en Jordanie.

Les avantages juridiques et fiscaux offerts à ces entreprises peuvent être proposés pendant 10 ans. Jusqu'en 2001, ils concernaient les projets touristiques développés dans le Royaume. Désormais, la révision des textes de loi permet au gouvernement de les appliquer à des projets considérés comme « porteurs », indépendamment de leur secteur d'activité. Dans l'intérêt de ne pas léser les secteurs d'activité traditionnels de l'économie jordanienne, les investissements industriels, même s'ils ne sont pas sujet à cette législation, vont tout de même pouvoir bénéficier de certains aménagements et autres exemptions concernant les frais d'enregistrement municipaux et d'impôt sur le foncier pendant toute la durée de l'activité. Les salariés expatriés n'ont pas la possibilité d'adhérer aux structures membres de la fédération générale des syndicats jordaniens, au sein d'organisations syndicales qui restent aujourd'hui embryonnaires (moins de 10 % des actifs jordaniens ayant un emploi sont syndiqués) et peu influentes dans ce pays en comparaison à d'autres associations de professionnels (une quarantaine de corps de métiers, 30 % des actifs incluant les parts des travailleurs syndiqués). Les postes à responsabilité et notamment de direction ne sont pas accessibles aux salariés non jordaniens qui, d'autre part, ne peuvent être à l'initiative d'une nouvelle structure syndicale. Par ailleurs, certaines de ces associations ont mis en place leur propre fonds d'investissements (dont l'adhésion à l'association implique une prise de participation dans ces sociétés) et agissent en tant que porteur de projet ou au sein de consortium d'investisseurs pour le financement de produits d'immobilier d'entreprises ou de produits immobiliers résidentiels et touristiques (notamment l'association influente et corporatiste des ingénieurs jordaniens qui a soumis un projet évalué à 5 millions U.S-\$ aux gestionnaires et développeurs de la ZES d'Aqaba: *Jordanian Engineering Association Residential Compound*).

Devant faire face aux impératifs du programme de privatisation, la puissance publique a repensé ses modalités d'intervention dans l'économie par différents biais, notamment via la Société de Sécurité sociale jordanienne et, par l'acquisition d'un certain nombre de parts des sociétés en fonction de la dimension stratégique mais aussi financière des secteurs d'activité représentés. L'État se réserve ainsi, via différents véhicules financiers, un droit de regard renouvelé dans les textes de loi : les investisseurs étrangers étant limités à une participation de 50 % dans le capital des entreprises dont l'activité principale est considérée comme stratégique.

Les exonérations offertes par le gouvernement jordanien aux entreprises auraient pu être perçues comme une contrepartie aux retombées économiques et socio-économiques attendues par les territoires (créations d'emplois, chaînes de valeur de filières complétées, etc.). Au-delà de la subjectivité des choix relatifs aux projets autorisés à se développer dans la zone, les influences économiques et politiques de certains cercles d'investisseurs palestino-jordaniens ou de celles des fonds souverains émiriens, se sont imposées. La grande diversité des avantages et autres déréglementations juridiques et fiscales faites aux porteurs de projet, sous-entend pour eux, en contrepartie, de nouer des relations partenariales avec les acteurs technocratiques de la gouvernance locale. Les sociétés immobilières dédiées à chacun des grands projets du waterfront d'Aqaba sont amenées à penser et mettre en œuvre une politique R.S.E. (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et des intentions affichées en termes de créations d'emplois locaux afin de faciliter l'acceptabilité des projets par les jordaniens. Certaines développent une politique de parrainage ciblant des écoles, des formations spécialisées ou des filières supérieures, voire même directement de jeunes diplômés. L'intérêt porté aux enjeux environnementaux locaux est lui aussi souvent affiché, par le financement d'observatoires de la faune et de la flore (*Saraya Aqaba - Eagle Hills*), par des engagements pour la protection des écosystèmes sous-marins, etc.

Les réformes structurelles de l'économie jordanienne ne se sont pas limitées à la privatisation des moyens de production existants et des structures publiques gestionnaires des grands équipements aéroportuaires et portuaires structurants. Aux côtés d'un souverain et d'un gouvernement acquis à la cause du modèle économique néolibéral, la mise en œuvre de ce dernier ainsi que la promotion territoriale impliqués une reconfiguration des acteurs publics œuvrant pour le développement des territoires. Il s'opère depuis le début des années 2000, une transition qui se généralise progressivement à l'ensemble du territoire national mais dont les prémices s'observaient déjà dans les années 1990 avec la création de la structure gestionnaire des *Qualifying Industrial Zones* publiques, la *Jordan Industrial Estate Corporation*. Des changements des modalités de gestion des territoires, constitués de phases de ruptures souvent brutales au niveau local, vers un nouveau modèle de gouvernance où le profil des fonctionnaires, techniciens et parfois mêmes des élus locaux, sont relégués au second plan au profit d'équipes au profil hétérogène, composées de technocrates influents, de techniciens opérationnels parfois issus du secteur privé et des décideurs nommés (et non élus) par Amman. Malgré le développement de l'enseignement supérieur dans la région et contrairement aux autres pays arabes - à l'exception de l'Égypte où plus de 50 % des cadres du Machrek étaient formés dans les années 1980-1990 -, la Jordanie dispose depuis les années 1980 d'un nombre de cadres capables de répondre aux besoins identifiés localement (formés en anglais) mais surtout à l'étranger, le gouvernement va alors s'appuyer sur une nouvelle génération de technocrates (dont

beaucoup de ceux que j'ai pu rencontrer sont issus de grandes familles transjordanienues ou jordano-palestiniennes) qui intégreront les nouvelles structures institutionnelles néolibérales du Royaume. La domination de la technocratie dans les gouvernements urbains renvoie à l'ancrage de nouveaux régimes urbains néolibéraux et entrepreneuriaux, consacrés à la valorisation financière des ressources et au développement économique majoritairement endogène au détriment des besoins territoriaux endogènes. Parallèlement, l'influence du savoir des consultants, la puissance financière et la vision économique portée par les investisseurs financiers capitalistes prennent le dessus sur les politiques urbaines d'aménagement consacrées à la préservation et au développement de la ville perçue comme un bien commun.

Cette nouvelle gouvernance s'est donc traduite par la création de structures publiques ou sous formes de partenariats publics-privés masquant la privatisation des grands équipements et services publics. Ces nouvelles structures de gouvernance locales établissent *in fine* une relation de confiance avec les porteurs de projet qui attendent de leurs interlocuteurs, la compréhension des problématiques spécifiques à l'entreprise et la fiabilité des représentants de la puissance publique, notamment leur confidentialité et le respect de leurs engagements. Une posture nouvelle qui pourrait permettre de mettre un terme au « syndrome de Disi », un épisode d'interactions entre les acteurs publics et privés qui s'est soldé par un échec. Il s'agit d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par le gouvernement jordanien en 2007 qui porte sur l'exploitation des nappes phréatiques de l'aquifère de Disi situé dans le sud désertique du territoire. Il devait se traduire par la construction d'un pipeline long de plus de 220 kilomètres dans le but d'acheminer l'eau jusqu'à Amman. Cette démarche a été relancée à plusieurs reprises par le gouvernement, malgré l'intérêt de plusieurs consortiums de sociétés financières bien implantées en Jordanie (dont la *Kuwait Jordanian Holding Company*) et l'investissement consenti par les porteurs de projet pour formuler une proposition. Le ministère de l'eau et de l'irrigation avait pour mission d'étudier les propositions dans le but d'éclairer le cabinet du premier ministre à qui revenaient la décision et le choix du constructeur-exploitant.

La faible lisibilité et réactivité des acteurs publics intervenant dans le processus de décision a fait émerger un sentiment de défiance partagée par les investisseurs, envers un partenaire qui s'avère peu fiable pour eux. Les remaniements gouvernementaux incessants au sein des ministères et les hésitations du gouvernement peuvent être des facteurs explicatifs des tergiversations autour du projet d'usine de dessalement à Aqaba. Un projet présenté par la puissance publique comme étant stratégique et nécessaire au regard des besoins qui sont générés par les grands projets urbains et les populations touristiques et résidentielles qu'elles drainent. Le report de la décision gouvernementale a été justifié par les discussions qui ont lieu avec les États arabes limitrophes, sollicités pour évoquer

les possibilités d'établir des partenariats pour un partage des coûts concernant l'extraction et la mutualisation des moyens relative à une exploitation commune de l'eau.

La réactivité de ces nouvelles structures de développement économique est stimulée par la volonté politique étatique, néolibérale, de simplifier les démarches administratives et d'accélérer ainsi les procédures décisionnelles (formulaire en ligne pour la demande d'enregistrement des entreprises dans la zone ; autorisations relatives à l'employabilité d'une main d'œuvre étrangère, application des exonérations fiscales et douanières, etc.) à même de faciliter l'ancrage du capital. Les autorisations pluriministérielles sont regroupées au sein de ces structures « d'apparence décentralisées » car si elles participent du court-circuitage des institutions publiques traditionnelles sur les problématiques économiques locales, elles sont directement rattachées au gouvernement central et à la Cour. Ainsi, il fallait compter seulement 22 jours à une entreprise pour être enregistrée en Jordanie dès 2008 ; une performance notable au regard de la moyenne des pays du Moyen-Orient (48,1 jours selon la Banque mondiale, 28 jours selon l'OCDE) mais qui doit être relativisée par le coût (10 % de la valeur du bien produit contre 6,6 % pour la région Moyen-Orient, 4,6 % selon l'OCDE) et le pourcentage incompressible des procédures (8 % contre – 6,8 % pour la région Moyen-Orient voire 4,9 % selon l'OCDE). Ajouté à cela des personnels inexpérimentés ou parfois impliqués dans des affaires de corruption.

Si la zone économique spéciale d'Aqaba dispose d'une structure gestionnaire qui elle, héritait en même temps des prérogatives municipales (A.S.E.Z.A.), ce système « one stop shop » est assuré par le Jordan Investment Board (JIB) pour le reste du territoire jordanien (hors périmètres des Development Zones pilotées par une commission depuis Amman). Interlocuteur privilégié des porteurs de projet (avec des demandes d'exemptions fiscales et des mesures incitatives qui étaient estimées à 300 millions U.S.-\$ en 2010), le JIB approuvait encore, lors de l'avènement de la crise économique, 265 projets d'investisseurs, (d'une valeur estimée à 1,49 milliard U.S.-\$) sur les trois premiers trimestres 2011 alors que seulement 20 % des investissements (300 millions dont 252,8 du Monde arabe) passaient par cette structure l'année précédente. La lisibilité des nouveaux développeurs publics est en cela, un enjeu majeur dans les politiques d'accompagnement des projets. Des nouveaux développeurs publics qui ne se contenteront pas d'analyser la pertinence des projets économiques mais qui vont prospecter sur les défaillances des chaînes de valeur (traitements des déchets médicaux et industriels) ou des secteurs stratégiques sous-développés.

L'A.S.E.Z.A. a intégré les effectifs (agents administratifs et techniciens dont ceux orientés et appuyés par les demandes de grandes formations tribales) de l'ancienne municipalité, la gestion des affaires publiques et les compétences nécessaires à la conduite d'une stratégie économique qui ont donné lieu

à la création d'une nouvelle structure fonctionnant selon les logiques du secteur privé. L'Aqaba Development Corporation⁶³ (A.D.C.) bénéficie d'un transfert de la compétence « développement économique » de l'A.S.E.Z.A. et a donc pour mission de développer par la privatisation, les grands équipements de transports (portuaires⁶⁴ et aéroportuaire) *via* des partenariats protéiformes avec des grands groupes internationaux privés (contrats B.O.T - *Build Operate Transfer*, négociations foncières et financières pour intégrer le capital des sociétés implantées, etc.). Composée de consultants internationaux, de techniciens de l'A.S.E.Z.A. et d'anciens entrepreneurs privés du Golfe, l'A.D.C. rend des comptes à ses deux grands actionnaires publics et doit respecter à des obligations de rentabilité. Pour cela, cette structure a en charge la commercialisation des parcelles stratégiques présentes dans la zone franche. Cette ressource foncière doit permettre de dégager de nouvelles ressources financières pour le Trésor jordanien mais aussi constituer le moyen (en proposant en contrepartie un prix négocié pour l'acquisition du foncier) d'intégrer l'actionnariat des sociétés immobilières et financières dédiées aux grands projets urbains sans prise de risque financière.

Parallèlement, l'A.D.C. a pour mission de développer l'offre de services et d'équipements scolaires et celles des formations supérieures universitaires et spécialisées (école de cinéma en partenariat avec l'Université de Californie du Sud, Université Technologique d'Aqaba et celle dédiée au tourisme et à l'hôtellerie, cf. annexe 7) en multipliant les partenariats avec des organismes jordaniens mais internationaux privés spécialisés⁶⁵. Dans le contexte d'austérité dans lequel s'inscrit la puissance publique, les nouvelles structures de gouvernance locales en charge de la gestion et du développement de la zone franche n'ont pu compter sur les retombées fiscales locales (déjà réduites, réorientées vers le Trésor). L'A.S.E.Z.A. a pu compenser ces pertes de recettes fiscales par la vente de foncier induite par les grands projets urbains⁶⁶ et, les taxes sur les importations et les exportations. La structure publique a généré près de 80 millions U.S-\$ de revenus en 2013 incluant diverses taxes et autres frais

⁶³ Les trajectoires professionnelles des directeurs qui se sont succédés à la tête de cette structure révèlent des canaux directs d'ascension vers des postes de ministres, similaires à ce que j'ai pu observer à l'A.S.E.Z.A. : Imad Fakhoury est devenu ministre *Planning and International Cooperation*. D'autres dirigent des sociétés immobilières et financières (Mohammed Al-Turk) ou pilotés des maîtrises d'œuvre en charge de la construction de grands projets urbains (Ghassan Asa'd Ghanem, ex-manager de Saudi Oger, travaillé à la réalisation du projet Saraya Aqaba).

⁶⁴ Les investissements pour la modernisation de ces équipements devant permettre de s'aligner sur les standards internationaux, les rendant plus attractifs aux yeux des investisseurs et facilitant *in fine* leur privatisation.

⁶⁵ En 2008, les formations proposées par le CADER - ChangeAgent® for Arab Development and Education Reform -, un organisme public-privé de formation issu d'un consortium composé de la compagnie privée saoudienne FAL Holdings Arabia Company Ltd et de l'Université jordanienne du Yarmouk, avaient pour but de démocratiser l'utilisation des TIC et la mise à disposition de matériel informatique et multimédia pour les écoles d'Aqaba.

⁶⁶ Même si les projets étant phasés, les retombées (elles aussi en partie orientées vers le Trésor) s'échelonnent dans le temps.

de douanes sur les entreprises (contre seulement 8,52 millions à sa création en 2001) dont la redistribution est répartie entre le Trésor et les institutions publiques locales.

[Le modèle économique néolibéral à l'épreuve des effets de la crise financière de 2008](#)

Les caractéristiques de l'économie jordanienne actuelle présentent des similitudes avec certains profils économiques de pays occidentaux qui sont émergés apparus dans les années 1970-1980 : l'économie des États-Unis de Reagan ou encore celle du Royaume-Uni de Thatcher. Pour chacun de ces exemples d'elles, le néolibéralisme et la déréglementation financière, ont conduit à un accroissement des inégalités et à favoriser l'exposition de ces économies à des crises financières puis économiques. Liées aux grandes places financières mondiales, ces économies ont une dimension « nationale » en trompe l'œil, derrière les politiques budgétaires, monétaires et les stratégies économico-politiques impulsées par l'État (ses bailleurs de fonds ainsi que les banques centrales). Conseillées et développées à partir de modèles génériques et exogènes, ces économies financiarisées sont structurées autour d'engagements et d'investissements financiers extraterritoriaux. Lorsque les bulles spéculatives viennent à éclater, les défaillances du système capitaliste financier se dévoilent au grand jour (Harvey, 2011). Ensuite, le développement d'un climat de défiance au sein du secteur bancaire et des milieux financiers, pèse sur les conditions d'accès au crédit et grève en cela les marges de manœuvre de l'investissement des entreprises, avec comme conséquence des effets néfastes sur le tissu économique des territoires.

La crise financière américaine de 2007 a impacté l'économie jordanienne en même temps qu'elle est devenue économique et mondiale l'année suivante. Elle s'est traduite par la décroissance des investissements directs étrangers en Jordanie depuis 2008 (2 milliards en 2008 contre seulement 1,046 milliard en 2011), ensuite en 2012 (1,063 milliard) avant de repartir à la hausse en 2013 (1,28 milliard), loin de l'année de référence 2006 avec 2,5 milliards (source : *Banque centrale de Jordanie*). À Aqaba, les incertitudes sur les marchés financiers et la défiance des investisseurs ont provoqué des situations diversifiées dans la conduite des projets : une inertie transitoire de certains grands projets urbains, la restructuration du capital de certaines sociétés immobilières et financières dédiées voire leur abandon. En même temps, la crise économique a exacerbé les tensions sociales au sein des sociétés marquées par des inégalités croissantes. « Le printemps arabe » jordanien, qui s'est exprimé à travers des mouvements de contestation en 2011-2012, a précipité plusieurs réaménagements ministériels, et notamment, le remplacement de Premiers Ministres appartenant à des formations sociales et familiales très influentes en Jordanie.

A l'échelle mondiale, les gouvernements ont concentré leurs efforts pour limiter les effets de la crise en intervenant massivement (apports de fonds propres, nationalisation des banques comme au Royaume-Uni dès 2008) pour renflouer le système bancaire et financier. Aux États-Unis, cette politique s'est mise en place sans jamais se tourner vers les ménages américains piégés par les prêts hypothécaires et le surendettement. Même si en Jordanie, la situation financière des banques nationales a limité les apports en fonds propres pour leur recapitalisation, du fait de la dépréciation identifiée des actifs toxiques. L'austérité qui en découle (et qui passe par la réduction de la protection sociale des populations les plus pauvres selon Stiglitz (2012), concédée par les plus grandes puissances économiques, n'a pourtant jamais extirpé une économie de son état de crise. Une nouvelle gouvernance économique multiscalaire (nationales, transnationales et internationale) qui pourrait inciter le FMI à faire correspondre son discours à ses actes (notamment le discours dominant et sans cesse réaffirmé, sur le lien entre inégalité et instabilité) et inviter les banques à retrouver le rôle essentiel qu'elles doivent assumer dans l'économie : réinjecter l'épargne dans l'économie et la formation du capital humain, et permettre ainsi aux entrepreneurs de développer leur activité.

Basée sur l'attraction d'investissements extérieurs et l'ancrage du capital, l'économie territoriale développée dans la Z.E.S. d'Aqaba aurait pu bénéficier d'effets socio-économiques induits dans le sillage des grands projets urbains mais aussi des activités industrielles, commerciales et logistiques développées. Ainsi, l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emplois et les réponses formulées par les développeurs et consultants de la zone franche d'Aqaba, mettent en exergue des réflexions de type « *Top-down* » où les politiques de formation destinées aux futurs travailleurs sont orientées qu'en fonction des attentes des investisseurs et activités sélectionnés par la gouvernance technocratique néolibérale. La priorité n'est donc pas donnée aux programmes de formation adaptés aux souhaits et aux besoins des entrepreneurs locaux et plus largement, au développement de compétences à même de consolider des filières économiques endogènes.

Une approche « par projet » et « par opportunité » d'activités et non par « filières » qui, dans la constitution des chaînes de valeur et l'émergence de « boucles locales d'innovation » (Gilli, 2012) supposerait la mobilisation des ressources et énergies locales. L'absence d'un tissu économique local et endogène, à partir duquel des relations et des dynamiques économiques pourraient être encouragées (sous-traitants, fournisseurs d'intrants : matières premières ou composants, start-up, etc.), ne permet pas l'ancrage des activités tournées sur l'extérieur ni une distribution des richesses créées localement. L'implantation de sociétés de transports, industrielles ou immobilières confirmées impliquant l'importation de leurs moyens et modes de gestion et de production conforte l'impression d'un fonctionnement extraterritorial. Malgré leur potentiel en termes de transfert de compétences technologiques, les transports et le développement de la multimodalité ainsi que les activités de

logistique confiées à des opérateurs internationaux pourraient impliquer au mieux, une appropriation locale de compétences administratives et techniques (logique « apprenante » dans la gestion des flux logistiques et de la *supply chain*, etc.). Aussi, la présence dans la zone franche d'industries manufacturières généralement caractérisées par des productions à faible valeur ajoutée, des process industriels de fin de chaîne, peu poussés, et qui n'intègrent pas de centres R&D participe de ce constat d'une absence de situations de transferts de technologies et de transmissions d'expériences.

Les investissements massifs dans l'immobilier touristique, hôtelier et résidentiel de standing pourraient avoir à terme des retombées économiques sur l'activité commerciale de centre-ville, de par l'accroissement du tourisme ; pourtant celle-ci se trouverait en partie concurrencée par une offre commerciale nouvelle constituée par de grands groupes de distribution occidentaux et asiatiques. Des nouveaux formats de commerce incarnés par des moyennes surfaces commerciales dédiées au prêt-à-porter, des galeries mixtes et des *malls* (restaurants, cinémas, boutiques) dont les promoteurs jordaniens (dont certains sont soutenus par la Société de Sécurité Sociale jordanienne - *Social Security Corporation*) cherchent à attirer des enseignes occidentales pour répondre à certains modes de consommation (de plus en plus diversifiés par ailleurs) des touristes. Les linéaires marchands traditionnels du centre-ville vont sans doute être inégalement impactés par ce développement commercial mais aussi par l'offre de commerces qui sera proposée dans l'enceinte des projets urbains multifonctionnels. Ces perceptions consolident le sentiment de méfiance vis-à-vis des choix politiques en matière de développement économique assumés par le gouvernement jordanien.

CHAPITRE 5 – MISE EN CONTEXTE ET IDENTITE DES ACTEURS DE LA FABRIQUE DE LA VILLE NEOLIBERALE

En tant qu'unique interface portuaire du pays, territoire marqué par les échanges commerciaux internationaux et les investissements directs étrangers captés, Aqaba s'affirme comme le symbole des politiques économiques mises en œuvre par le gouvernement jordanien depuis 2000. La présence de plusieurs dynamiques extraterritoriales (économie tournée sur l'extérieur, régime franc, productions urbaines ex-nihilo) et les natures de leurs greffes sur le territoire (intérêts stratégiques et retombées économiques locales) révèlent aussi des traits caractéristiques de territoires de la mondialisation. Les réactions politiques et plus largement sociales que cette extraterritorialité suscitait, renvoyaient notamment aux craintes d'un affaiblissement de la souveraineté voire d'une perte de contrôle relatifs aux orientations politiques et économiques néolibérales conduites dans cette région. Cette situation a pu faire naître un sentiment d'impuissance des dirigeants politiques, redouté par la société civile et pouvant être partagé aussi par les formations tribales les plus influentes dans leur crainte de perdre les leviers traditionnels de leur domination sociale.

Face à cela, la mise en œuvre et les effets attendus des politiques néolibérales a incité Abdallah II à s'entourer d'une nouvelle élite économique - en plus de ses solides soutiens au sein de l'armée jordanienne - qui se positionne au cœur des reconfigurations induites par la politique économique menée par l'État. Une élite constituée d'hommes d'affaires qui disposent de puissants réseaux relationnels économiques et politiques et qui sont, pour la plupart, des notables influents issus de grandes familles ancestrales transjordaniennes mais surtout des entrepreneurs d'origine palestinienne. Une stratégie politique affirmée qui peut s'apparenter aussi à une solution économique appropriée puisque l'on peut penser que les concepteurs de la zone économique spéciale d'Aqaba ne pouvaient s'attendre de manière pragmatique à l'arrivée massive d'IDE et à l'établissement de grandes firmes multinationales dans ce territoire situé aux confins du Wadi araba - du moins dans le cadre d'une première vague d'investissements structurels. Un site et une situation géographique qui peuvent aisément être perçus comme un « angle-mort » (Brunet, 1986) de la mondialisation, un cul-de-sac au fond du Golfe éponyme, enserré et contraint par les frontières israéliennes et saoudiennes.

Le système capitaliste financier transnational a amorcé le développement du marché immobilier de standing et des grands projets urbains, observés en Jordanie depuis une vingtaine d'années. Ce système révèle un contexte d'investissement qui témoigne de stratégies alternatives - aux produits financiers - pour les sociétés financières dans leur logique de réinvestissement des surplus de capitaux. La fabrique de la ville s'en trouve bouleversée, cristallisant parfois certaines tensions sociales et

politiques et révélant les rapports de force économique-politiques en lien avec l'influence d'importants lobbies financiers aux ramifications transnationales. Cet « espace de la finance » structuré autour de grandes familles de notables et/ou d'entrepreneurs comme d'autres réseaux d'acteurs agissant selon des logiques et stratégies économiques différentes (opportunisme économique, expériences communes et réseaux d'affaires de confiance, etc.) se révèle au travers de chaque phase d'élaboration du projet : dans la formation de consortiums (comprenant le cœur d'investissement), au travers des différentes phases de capitalisation des projets ou encore du montage des structures dédiées assurant leur portage, destinées souvent à être introduites en bourse (logique de capitalisation, levée de fonds). D'autres élites se repositionnent en fournisseurs, en sous-traitants pour les grands projets urbains ou, en interface de ces acteurs influents du monde de l'économie financière en mobilisant leurs réseaux relationnels auprès du gouvernement et le Diwan pour défendre les intérêts économiques du Trésor dans les consortiums d'investisseurs (Majali, Wazani dans le conseil d'administration de Saraya Aqaba, Dababneh dans celui d'Ayla Oasis). Dans la ville néolibérale, ces formations sociales dominantes investissent les corps décisionnels en charge des grands équipements de transports (comme l'aéroport d'Aqaba), les structures associatives ou institutionnelles en lien avec les bailleurs de fonds internationaux (des membres de la grande famille tribale transjordanienne Tarawneh travaillent par exemple pour l'U.S.A.I.D.). Ces logiques de repositionnements semblent prendre le relais des stratégies traditionnelles d'allégeance à la famille hachémite qui elles, reposaient sur les emplois de hauts-fonctionnaires et, des responsabilités décisionnelles dans la fonction publique, réservés (ou destinés prioritairement) à ces grandes familles tribales transjordanienues et jordano-palestiniennes. L'analyse des logiques et stratégies d'investissement des capitaux financiers dans les grands projets urbains constitue un angle d'approche que j'ai souhaité privilégier afin d'appréhender au mieux la fabrique de la ville néolibérale, qui s'est accompagnée aussi de la privatisation d'espaces publics (le long du littoral), d'équipements et de services publics présents dans le tissu urbain existant.

Dans un contexte géopolitique régional des plus sensibles, le régime a été à l'initiative de campagnes de communication visant au renforcement de la cohésion nationale « Al-Urdunn Awalan » (octobre 2002) et « Kulluna al-Urdunn » (sans oublier l'apparition en nombre en 2002 de la formulation « Jordan First », dans l'idée de démontrer un État focalisé et investi dans les problématiques socio-économiques sensibles du pays (chômage, inégalités croissantes, etc.). Des démarches qui s'inscrivent dans la volonté du régime de réaffirmer l'existence d'une identité jordanienne unique devant être partagée par tous, au moment où il engage des initiatives économiques néolibérales socialement contestées. Cette stratégie de communication faisait écho aux tensions sociales, économiques et politiques auxquelles Abdallah II était confronté dès son arrivée au pouvoir. L'une des grandes difficultés à surmonter pour la famille hachémite, était celle de devoir contenir une crise sociale latente structurée

autour de dénonciations et de revendications largement partagées au sein de la société jordanienne. Parallèlement à la volonté politique de consolider un socle identitaire et une nation jordanienne unifiée encore fragiles, les critiques à l'encontre du gouvernement se sont fait entendre sur de nombreux sujets : l'ampleur du chômage, la progression des inégalités et de la pauvreté, l'influence américaine sur l'économie jordanienne, etc. D'autres champs de revendications étaient davantage clivants comme celui séparant les populations témoignant de leur sentiment d'appartenance à la Palestine (dans un pays où le nombre de Palestiniens atteignait 4,5 millions en 2010) et en face, les revendications du comité national des retraités militaires qui cherchait à rallier les grands leaders tribaux transjordaniens autour de leur frustration identitaire voire ethnique. La peur de devenir minoritaires dans leur propre pays, a conduit ce comité composé de 60 membres (regroupant des représentants de grandes familles tribales ainsi que d'anciens généraux de l'Armée jordanienne) à rédiger un communiqué le 1^{er} mai 2010 dans le but d'organiser un large mouvement national dans la perspective des élections parlementaires qui avaient lieu la même année (le 9 novembre).

Le régime était en même temps confronté à des situations conflictuelles éparses, touchant différentes villes et régions jordanienes, témoignant de la recrudescence des affrontements entre grandes familles tribales. Ces confrontations se sont révélées à travers les émeutes urbaines de 2009 et de 2010 à Amman, Irbid, Ajloun et Salt pour la partie Nord du pays et à Ma'an dans le sud. En filigrane, les revendications populaires plus globales se sont multipliées lors du « printemps arabe » pour dénoncer l'augmentation des prix des loyers, de l'énergie et des denrées alimentaires mais aussi vis-à-vis des rumeurs et des cas avérés de corruption. Dans ce contexte social sensible, la dissémination de noyaux salafistes quiétistes dans les différents quartiers de la capitale (notamment aisés à l'image de Tabarbour, Abdoun ou encore Marj-al-Hammam) constituait une crainte pour le gouvernement comme la pérennité soupçonnée de réseaux de groupuscules djihadistes dans les quartiers pauvres des grandes centralités urbaines du Nord, structurées autour de la conurbation Amman-Zarqa, Russeifa et Irbid (ICG, 2005) témoin d'un étalement urbain faiblement maîtrisé (Ababsa, 2011).

Malgré ces turbulences sociales protéiformes, le souverain Abdallah II a fait le choix de poursuivre coûte que coûte sa politique économique d'essence néolibérale. La conduite des réformes dans l'intérêt de réduire drastiquement les dépenses publiques, consistait alors essentiellement à diminuer la part du secteur public dans l'économie nationale. Aussi, le paradoxe caractérisant le rôle de l'Etat dans l'économie avec d'un côté, son retrait de l'actionnariat des grandes industries nationales quasi-publiques⁶⁷ et de l'autre, son positionnement en tant qu'acteur majeur du système néolibéral, laissait à penser qu'il fallait exclure un éventuel recentrage de ses actions autour de ses prérogatives relatives

⁶⁷ Une présence qui se retrouve dans différents secteurs de l'agroalimentaire mais aussi dans l'extraction des minerais, le raffinage, les transports maritimes et aériens, etc.

à l'intérêt général et à la cohésion nationale. Il en allait de même pour les objectifs fixés en matière de réduction des déficits budgétaires (Al Mansur & Husami, 2009).

Le programme de privatisations des grandes sociétés publiques jordaniennes est l'une des concrétisations majeures de cette stratégie de retrait qui ne reste que partielle. Les difficultés économiques structurelles comme conjoncturelles ont obligé l'État à repenser son positionnement et ses modalités d'intervention dans l'économie du pays, de façon à préserver un champ de vision suffisamment large pour conserver une influence certaine sur les orientations stratégiques initiées au sein de la sphère privée. Le gouvernement va alors user d'une kyrielle d'outils juridiques pour se positionner au cœur des stratégies et autres montages d'investissements qui en découlent. Des partenariats publics-privés protéiformes se multiplient et un nouveau régime urbain de nature néolibérale incarne de nouveaux modes de gouvernance inspirés du monde du secteur privé (technicisation centrée sur le développement économique du territoire, un aménagement réceptacle de l'investissement privé) et expérimenté au travers des nouvelles structures institutionnelles dédiées (Binôme A.S.E.Z.A. – A.D.C.). L'État est directement impliqué dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de réinvestissements des fonds de la sécurité sociale jordanienne par le biais d'une branche qui leurs sera consacrée : la Social Security Investment Unit. Perçu comme un moyen de substitution pour la création d'emplois par un État qui est encore le premier employeur du pays mais, qui se trouve dans l'incapacité d'en générer de nouveaux voire même de financer l'administration en l'état, le secteur privé (investisseurs comme gestionnaires-développeurs privés des grands équipements de transports) représente pour le gouvernement jordanien, le moyen de générer de la richesse économique mais aussi de connecter la Z.E.S à des réseaux économiques multiscalaires et mondialisés. La recherche d'une diversification de l'économie par le développement de secteurs sous-développés (tourisme et activités de loisirs, pôles logistiques et commerciaux) ou émergents (activités de recherche et développement en lien avec la qualité environnementale, industries manufacturières et électroniques, etc.) pouvait être attendue dans l'intérêt de réduire la dépendance aux activités économiques structurantes notamment industrialo-portuaires. Soutenu par Abdallah II en personne, le secteur privé ne désignait pas seulement les hommes d'affaires jordaniens et leurs ramifications transnationales voire internationales (notamment celle en lien étroit avec la diaspora palestinienne) et ce, malgré les tendances d'investissements qui sont observées notamment dans la ZES, mais l'ensemble des acteurs de l'économie mondiale en mesure de s'intéresser aux ressources et autres spécificités jordaniennes.

Cette politique encouragée par l'U.S.A.I.D. (notamment au travers de la mise en œuvre du programme S.E.T.P (*Social and Economic Transformation Program*) porté par Bassem Awadallah) et la Banque mondiale, a incité la cour royale à développer de nouvelles relations diplomatiques avec certains pays

du Golfe. L'idée étant alors de dépasser les rapports singuliers entretenus avec l'Arabie saoudite et la famille Al-Saoud, en nouant des relations d'affaires privilégiées avec certains Emirats comme le Koweït, Dubaï ou encore Abu Dhabi. D'autant plus que la multiplication des actes terroristes en Occident a sans doute eu un effet négatif sur les investissements de capitaux issus des États pétroliers du Golfe obligeant ces derniers à reconsidérer le potentiel économique des pays arabes dans leur voisinage. Au même titre qu'une diaspora palestinienne qui n'a pu investir comme elle le souhaitait sur la rive occidentale de la mer Morte ou la façade méditerranéenne de l'ancienne Province de Palestine, la Jordanie a tiré profit indirectement de la hausse du prix du pétrole et de l'excès de liquidités des pays producteurs d'hydrocarbures, qui se sont orientés vers des stratégies de réinvestissements des capitaux financiers dans le secteur de l'immobilier de standing.

Ces réseaux relationnels qui renvoient à des collectifs d'acteurs aux profils diversifiés (financiers, entrepreneurs industriels ou commerçants, techniciens et autres hauts fonctionnaires) et pour certains, s'appuyant sur leurs connaissances au sein de la sphère politique, ont été mis en lumière à partir des structures d'investissements et consortiums qui portent les grands projets urbains et touristiques dans la Z.E.S d'Aqaba. L'identification des acteurs influents, participant de près ou de loin à la fabrique urbaine et au développement économique du territoire, et le décryptage des relations qui les lient, constituent des prérequis indispensables à l'analyse des stratégies de réinvestissement des surplus de capitaux et des contours renouvelés des élites économiques du pays.

Ces contextes socio-politiques reconstitués seront dans les chapitres suivants, confrontés aux politiques publiques engagées localement et aux orientations formulées dans ce cadre par les consultants internationaux (l'U.S.A.I.D. en tête). Le jeu des influences et des rapports de force ainsi que les stratégies qui s'y ajustent, tendent à éconduire le principe même de libre concurrence particulièrement perceptible sur les lots ouverts à l'urbanisation et hautement convoités sur le front de mer. Le politique, loin d'être à l'écart de ces rapports de force au cœur de la fabrique de la ville, de par sa position centrale et la transversalité de ses modes d'interventions, doit être en mesure de trouver un consensus entre enjeux économiques et politiques stratégiques qui devrait tendre à reléguer la problématique de l'accroissement des inégalités sociales et celle d'une classe moyenne jordanienne épuisée et excédée devant un marché de l'accession à la propriété hors de portée depuis 2014 (L. Van Ruymbeke, 2018).

Appréhender l'articulation entre des logiques d'investissements structurées autour du marché immobilier et la refondation - du moins partielle - du régime s'appuyant sur des élites essentiellement « économiques », est fondamentale dans la compréhension des mutations économiques et sociales observées en Jordanie. Un marché immobilier qui a tendance à sous-tendre une véritable économie

des grands projets urbains focalisée sur le foncier des marges urbaines et/ou du front de mer et parfois même dans les centres-villes. La politique néolibérale et les mesures d'austérité qui s'ensuivent, ont fait surgir de profondes tensions sociales exacerbées par la pénurie des ressources en matières premières, l'insuffisance structurelle de l'offre de logement en ville (pression démographique sur le marché immobilier liée notamment aux exodes perpétuelles depuis les régions les plus reculées du pays : 72 % de la population nationale était urbaine en 2004, source : PNUD), la réduction des subventions publiques pour le financement des besoins courants (alimentaires comme énergétiques) d'une population qui voit son revenu moyen stagné dans la première décennie des années 2000 (autour de 250 Dinars jordaniens soit 350-360 dollars par mois). Ajouter à cela, les événements géopolitiques conflictuels et l'afflux d'immigrés induit, ont lourdement impactés les prix sur le marché immobilier et de facto, les conditions de vie des populations locales. De nombreuses familles irakiennes (Mansur, 2013) et syriennes ont investi dans l'immobilier, notamment au sein des quartiers réputés d'Amman-Ouest dans un contexte financier national caractérisé par le développement des facilités de crédit. Un contexte économique où le développement des activités et des structures d'investissement financières a contribué à la flambée des prix sur le marché immobilier liés à des stratégies d'investissement diversifiées et soutenues fortement par le capital financier, que ce soit sur le marché de la location ou celui de l'accession. La législation protégeait jusqu'à récemment les ménages-occupants des pratiques opportunistes des propriétaires, caractérisées par la volonté d'augmenter sensiblement les loyers voire d'annuler les contrats de location. Néanmoins, le décret sur le gel des prix des locations et sur les contrats de propriétés résidentielles conclus avant 2000 est arrivé à son terme à la fin de l'année 2010, ce qui a impliqué une hausse des loyers dès l'année suivante.

L'augmentation des coûts d'accession à la propriété s'est répercutée sur les classes moyennes pour lesquelles les produits immobiliers en centre-ville sont devenus inaccessibles. La campagne royale consacrée au projet immobilier « Sakan Karim li 'Aysh Karim » (« un logement décent pour une vie décente ») et annoncée en 2008, prévoyait la construction de 100 000 logements sur cinq ans (estimés en moyenne à 17 000 JD) en périphérie d'Amman, censés faciliter l'accès à la propriété des classes moyennes. Ce programme a été mis à mal par les tergiversations de la bureaucratie et des taux d'intérêts qui, même abaissés à 6%, se sont avérés prohibitifs pour des logements de qualité ayant été construits en périphérie impactant les modes et les coûts de la vie quotidienne (tarifs de transports conséquents). Cet éloignement vers les marges urbaines à l'image du programme Al Karama à Aqaba (qui sera développé dans la troisième partie) des populations modestes est observé dans plusieurs villes de Jordanie en lien avec une politique de logement social particulièrement active et portée par le Diwan depuis 2006. Ainsi, aux portes des villes d'Aqaba, de Marka ou encore de la ville industrielle de Zarqa, des programmes de lotissements de 50 à 100 habitations individuelles ainsi que du petit

collectif aux couleurs vives sont construites sur un foncier appartenant à l'État. Derrière cette main tendue du roi envers les populations défavorisées de son royaume, les bénéficiaires soulignent la stigmatisation dont ils font l'objet en tant que « pauvres » ainsi que leur isolement et l'absence de services essentiels (transports publics, commerces à prix subventionnés, etc.) de proximité (Ababsa, 2011). Selon la *Jordan Housing Developers Association* (J.H.D.A.) en 2015, il fallait 40 000 nouveaux logements chaque année pour satisfaire la demande croissante, alors que la production annuelle était estimée à ce moment-là à 25 000 nouveaux logements. Face à des porteurs de projets focalisés sur les produits immobiliers de standing, des réflexions ont été menées par le gouvernement pour proposer des incitations financières, en plus d'un allègement de la fiscalité pour les constructeurs-promoteurs, dans le but de réduire les coûts de construction et d'inciter les investisseurs à se positionner sur des projets destinés à des ménages aux revenus plus modestes.

5.1 Le développement de l'économie financiarisée jordanienne dans un contexte national d'accroissement des inégalités sociales

Le développement de l'économie financiarisée jordanienne et son intervention massive et spéculative le marché foncier et la promotion immobilière (habitat de standing) ont contribué à l'augmentation des prix dans ces secteurs. Aujourd'hui, en moyenne entre 50 % et 70 % du prix de sortie d'un logement dans la capitale provient de son assiette foncière contre 20 % en 2010-2011⁶⁸. La confrontation des visions, des intérêts et des processus d'appropriation de la ville par les différents acteurs qui la font et la pratiquent, ainsi que les conflits de perceptions et d'usages qui en résultent, renvoient à des décalages entre espace conçu par les classes dominantes et l'espace vécu par les habitants, que j'ai pu développer dans la première partie.

À Amman, les prix de l'immobilier d'entreprises plus particulièrement des locaux commerciaux ont augmenté de plus de 74 % dans la seule année 2004, pourtant peu représentatifs de la croissance exponentielle observée sur le marché de l'immobilier résidentiel. Dans certains quartiers d'Amman, les prix ont crû de 400 % lors de la même année (Mango, 2014). En comparaison, l'évolution des prix à Aqaba entre 2001 et 2010, dans les quartiers du centre-ville non loin du littoral, était de plus de 120 % sur 10 ans selon les témoignages recueillis à partir de plusieurs entretiens menés auprès de grands chefs de famille propriétaires (Alaïme, 2015). Les grands projets touristiques et urbains se situent au cœur des pratiques et mécanismes spéculatifs. En même temps, les prix pratiqués dans la promotion immobilière de ces produits de standing assurent une marge de profit d'autant plus large que les porteurs de projets bénéficient en parallèle d'exonérations et de subventions publiques ; que ces produits soient développés ou non au sein des périmètres de zones franches. L'aménagement urbain

⁶⁸ Source : *ifpinfo-middle east business news and event*, 2017.

« réceptacle » (les infrastructures et autres équipements annexes dans l'espace public, financées par les collectivités) permet l'insertion physique du grand projet dans son contexte urbain en sécurisant l'investissement et, concrétise une attente des consortiums d'investisseurs pour engager les écoulements des surplus du capital. En face, les perspectives d'abandon des projets peuvent offrir aux investisseurs privés une certaine marge de manœuvre dans les négociations avec l'État.

Les dimensions extraterritoriales de ces projets urbains dépassent les contextes territoriaux et sont répliquées⁶⁹ sous la forme de fragments reliés à des réseaux d'investissements financiers internationaux. Leur développement renvoie à des orientations politiques nationales, en matière de stratégie économique, qui ont impacté de manière différenciée toutes les strates sociales de la société jordanienne. Elles ont pu représenter une perte de privilèges pour les élites traditionnelles jordanienues notamment en ce qui concerne les opportunités d'embauche réservés aux membres de formations tribales. Cela a impliqué l'élaboration de stratégies d'adaptation de la part de ces élites notamment celles consistant à créer ou capter les opportunités d'emplois relatives aux nouvelles structures locales de gouvernance néolibérale (A.S.E.Z.A., A.D.C, Development Zones, etc.).

Par ailleurs, ce changement de paradigme, au cœur de la société jordanienne, peut être mis en exergue à travers les montages financiers relatifs aux investissements immobiliers et touristiques au moment où la ville d'Aqaba a bénéficié d'un régime de zone franche. Les profils davantage diversifiés des investisseurs ayant annoncé les premiers grands projets touristiques à une période antérieure à son établissement, contrastent avec ceux devenus prédominants entre 2000 et 2010, des grands financiers et hommes d'affaires issus de grandes familles palestiniennes. Le projet touristique et résidentiel de standing *Tala Bay* est né de réflexions et de partenariats entre acteurs privés, initiés à la fin des années 1990. Le consortium d'investisseurs révèle un montage classique lorsqu'un investisseur non-jordanien représente l'un des deux grands actionnaires de la société créée porteuse du projet : la *Jordan Projects Tourism Development Company* (J.P.T.D). Le capital de cette structure est organisé autour de quatre profils d'investisseurs qui révèlent des modes de constitution de collectifs d'investisseurs à la fois caractéristiques au regard des autres montages de projets observés, et évocateurs du processus de régénération des élites jordanienues.

Le premier d'entre eux renvoie à une grande famille pionnière dans le développement de l'agriculture céréalière dans l'Émirat de Transjordanie au XIXe siècle, les *Abu Jaber* (22,99 % des parts de JPTD). Ziad R. Saad Abu Jaber (Chairman de J.P.T.D) représente un réseau d'entreprises qui conserve un caractère

⁶⁹ De par la nature des consortiums d'investissements et des modes de conception, de commercialisation et de gestion de ces nouveaux espaces urbains.

familial prégnant (*Abu Jaber brothers Investment Co.* filiale de *Ra'ouf Abu Jaber and Sons Co.*) et qui, dans la continuité et la diversification de l'activité agricole familiale située à l'origine dans la région de Madaba, a joué un rôle conséquent dans le développement de l'industrie agroalimentaire et la diffusion de franchises étrangères dans ce domaine sur le territoire jordanien (elle possède par exemple, 10,75 % des parts d'*Amstel International*). Le deuxième investisseur est un groupe hôtelier déjà bien implanté dans la région (El-Gouna, Taba Heights sur les côtes du Sinaï, Royal Azm et le Club Azur à Ourgada) et de renommée internationale, le groupe d'investissement *Orascom Development Holding* via sa filiale *Orascom Development Holding International Limited* présidé par l'homme d'affaires égyptien Samih Sawiris (fils de Ousi Sawiris) actionnaire majoritaire de la société (70.04 %). Acteur exogène dont la stratégie est de conforter sa présence et de compléter son offre hôtelière sur le littoral de la mer rouge, son intérêt pour Aqaba a été exprimé antérieurement à l'établissement de la Zone économique spéciale et de ses divers avantages, dans ce qui s'apparente au premier abord, à des logiques classiques de prospection et de positionnement. Seulement, ce consortium est complété (avec une participation dans le capital de JPTD similaire à celle d'*Orascom* à savoir 15, 64 % pour chacun, ce qui laisse entendre un arbitrage institutionnel et privé dans la structuration du capital) par un autre homme d'affaires d'origine palestinienne, Sabih Taher Masri (par le biais là aussi d'une société dédiée *Red Sea Hotels Company*, filiale du *ZARA Investment*) actuel Président de l'*Arab Bank* dont l'influence dans les affaires d'investissements immobiliers dans la phase de lancement de la ZES va s'amplifier dans le contexte d'emballage précédent la crise économique. Dans son sillage, d'autres sociétés dans lequel il est actionnaire (*Arab Supply and Trading Company : Astra*) ou d'autres grandes familles d'investisseurs jordaniens d'origine palestinienne se sont également positionné individuellement et via leur(s) société(s) à l'image de *United Company for Pharmaceutical Industry* (3.330 % des parts) avec Munjid Munir Reda Sukhtian, membre du bureau et actionnaire de la holding PADICO (*Palestine Development and Investment Ltd*), société emblématique des grandes familles historiques et bourgeoises de la diaspora palestinienne. Enfin, Un consortium consolidé par la sécurité sociale jordanienne (quatrième actionnaire de JPTD avec 12,8 % des parts) représentée par Bassel Moussa Al-Ayoubi et l'homme d'affaires jordano-palestinien Issam Al-Khatib.

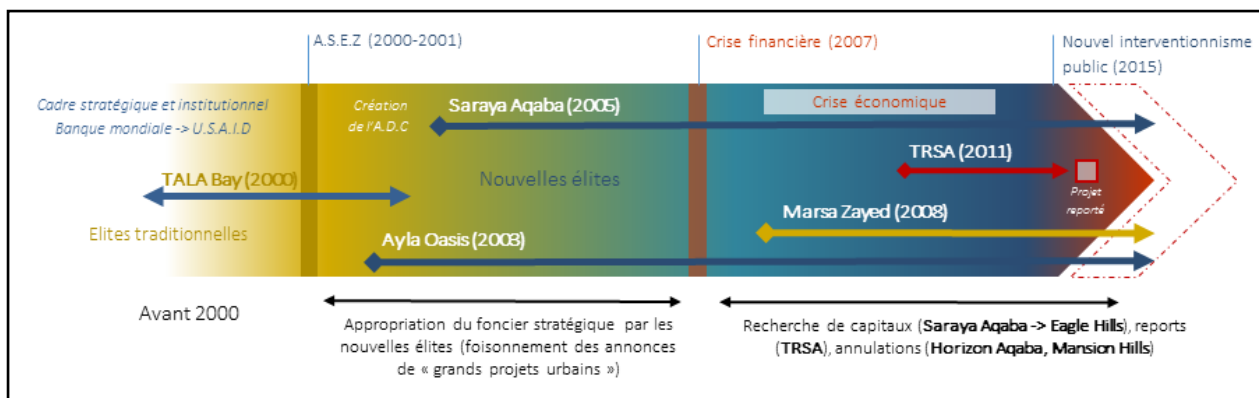


Figure 9 - Frise chronologique indiquant les temps de réalisation des grands projets urbains d'Aqaba (réalisation : M. ALAIME)

L'opportunité d'investir dans l'immobilier et le tourisme a pu se concrétiser pour les premiers grâce à la légitimité inhérente aux compétences de la société Orascom dans le secteur hôtelier, confirmée par l'apport en fonds propres de la Sécurité Sociale jordanienne (*Social Security Corporation*). Ce consortium révèle des logiques d'investissement qui seront progressivement reléguées au profit de grandes structures financières et immobilières jordaniennes fondées dans les années 1990 et 2000. Ces sociétés sont structurées autour de réseaux d'hommes d'affaires issus de grandes familles (Masri, Dahleh, Bashiti, Qawasmi etc.) d'entrepreneurs palestiniens (derrière le groupe PADICO par exemple) et palestino-jordaniens (la société *Taameer Jordan*). Le projet *Tala Bay* était concerné par ces réseaux seulement aux marges du complexe puisqu'en parallèle de l'offre résidentielle développée autour de la marina financée par J.P.T.D., une offre hôtelière y était programmée destinée aux grandes chaînes internationales de luxe (*Movenpick Tala Bay, Hilton, Radisson*). Plusieurs parcelles de terrain ont été acquises par la société *Zara South Coast Co.*, filiale de la société *Zara Investment* de l'homme d'affaires palestinien Sabih Taher Al-Masri. Sur la périphérie ouest de la ville d'Aqaba, *Zara Investment* désigne aussi un actionnaire majeur d'Ayla Oasis, l'un des quatre grands projets touristico-résidentiels développés sur le front de mer (cf. Figure 9). Des établissements bancaires interviennent dans la structuration du capital des structures dédiées à ces grands projets urbains mais certains de leurs représentants en sont aussi de grands actionnaires. C'est ainsi que Sabih Taher Al-Masri outre le rôle central qu'il a joué dans le montage financier du projet Ayla Oasis (cf. Figure 10) ou de manière plus secondaire à Tala Bay, est l'actuel Président de l'organisme financier le plus puissant du monde arabe, l'Arab Bank et troisième actionnaire de la société de portage du projet de Saad Hariri, *Saraya Aqaba Real Estate Corporation*.



Figure 10 - Ayla Oasis : projections (images 1, 2 et 3) et cliché des réalisations (image 4) de la « Venise arabe » (source : aylaoasis.com)

L'annonce des premiers grands projets touristiques sur les marges (ou plus loin en périphérie) de la ville d'Aqaba est intervenue au début des années 2000 au cours de laquelle les centres villes de plusieurs grandes métropoles et capitales arabes deviennent les supports d'un urbanisme de la démesure, reliées entre elles par des flux économiques globalisés (Sassen, 1994). La ville est ainsi d'abord appropriée par ses marges, l'intervention massive du capital en ville est encouragée depuis peu et essentiellement dans des logiques de refondations par le développement d'un *Central Business District* de manière ex-nihilo. En même temps, ces marges participent de la territorialisation de l'inégalité et d'une société urbaine profondément fragmentée entretenue par des dynamiques spéculatives, en lien étroit avec le processus de privatisation de la ville. Ces modalités de fabrique de la ville se retrouvent ailleurs, dans le cas de Nouakchott finement analysé par A. Choplin (2009); au Proche-Orient, dans les stratégies de réinvestissement de plusieurs secteurs du centre-ville de Beyrouth qui conservait les stigmates de la guerre ou encore dans la régénération, à travers la requalification de friches urbaines ou la modernisation des équipements commerciaux, et le développement d'une nouvelle offre immobilière résidentielle ou dédiée à l'activité économique dans

le quartier d'Abdali à Amman. L'intérêt est tout autant commercial que touristique avec l'objectif d'accroître le nombre de visiteurs. Si la ville de Beyrouth, le « Hong Kong de la Méditerranée » (Beyhum, 1995), est partie à la conquête de son statut de capitale de la finance du Proche-Orient, la dynamique des grands projets en centre-ville a participé du renouvellement de son image jusque-là dominée par le contexte de reconstruction. Amman avec le projet Abdali se positionne davantage sur le concept de Smart city, la ville connectée par le développement des TIC, et durable en réduisant les émissions de gaz à effet de serre). Ces opérations de renouvellement urbain sont aussi présentées comme le moyen de reconquérir et donc, de sécuriser des espaces urbains abritant une délinquance organisée et les réseaux d'une économie souterraine (drogues, prostitution, etc.). L'Autorité de la zone économique spéciale d'Aqaba a justifié la démolition du secteur sud du quartier de Shallaleh adossé au centre-ville commerçant et stratégiquement situé à proximité du littoral, avec ces mêmes arguments.

Développer l'attractivité de la ville et de son front de mer est une ambition portée par de nombreuses villes arabes dont Aqaba qui s'est de son côté aussi appuyée sur la notoriété de ses grands projets touristique-urbains pour obtenir son statut de capitale du tourisme du Monde arabe en 2011⁷⁰. Perçues comme un facteur de stimulation de l'économie, ces « vitrines urbaines » soutenues par une puissance publique convaincue des effets induits qu'elles devraient produire localement (et d'effets d'entraînements pour les territoires périphériques), peuvent être considérées comme des symboles de la réaffirmation de la puissance de l'État via les centralités urbaines, c'est-à-dire, là où les décisions se prennent. Surtout, elles incarnent à la fois un dispositif de fidélisation et d'allégeance au service du pouvoir hachémite et un moyen privilégié concédé aux élites liées désormais de près ou de loin au milieu de la finance jordanienne dont les sièges sociaux des sociétés de portage sont concentrés dans le quartier moderne de Shmeisani, à conforter leur position sociale. La zone franche se révèle progressivement comme cet instrument au service du politique avec, une stratégie centrée sur le réinvestissement des surplus du capital et concrétisée par le développement d'un tourisme de luxe et d'un marché immobilier dominé par des produits résidentiels de standing. Mais peut-on parler réellement ici de « développement » économique lorsque la logique dominante est de faciliter et de mettre en place des accélérateurs de débouchés du capital ? L'emploi et le tissu économique sont-ils des objectifs en soi ou des effets induits qui serviront à la consolidation et à la valorisation du capital donc à son développement ? D'aucuns diront que l'importance est d'en constater leur existence puis leur croissance mais la relégation de l'intérêt général derrière ces stratégies économiques a eu pour conséquence inéluctable l'accroissement de l'inégalité - et de tensions sociales - au détriment de

⁷⁰ Candidature validée politiquement par les différents États siégeant au Conseil des ministres arabes du tourisme.

populations locales majoritairement urbaines, qui avaient déjà conscience de conditions de vie dégradées.

En s'appuyant sur la capacité financière des hommes d'affaires jordaniens ou « palestino-jordaniens », le gouvernement pouvait espérer provoquer des externalités positives relatives de nouvelles vagues d'investissements internationaux. La production d'une attractivité foncière et fiscale recherchée dont la diversité est recherchée à travers différents contextes territoriaux n'est pas négligeable pour le réinvestissement des capitaux financiers. Ainsi, certains secteurs de centralités urbaines ont été mis en lumière (Amman et Aqaba en premier lieu) comme des territoires plus périphériques, à fort potentiel touristique (notamment un tourisme médical recherché par les professionnels du tourisme en Jordanie) à l'image de la rive orientale de la mer morte sur laquelle les projets touristiques et hôteliers bénéficient d'exemptions fiscales à hauteur de 25 %. Une situation rendue possible par un potentiel d'investissement des acteurs économiques jordaniens activé par la volonté du souverain et de son gouvernement (soutien aux stratégies d'investissement) jusqu'aux dérives spéculatives. En parallèle, le programme Siyaha de l'U.S.A.I.D. encourageait aussi à la réalisation d'opérations de transactions immobilières dans les régions plus reculées de Jordanie. Ces projections urbaines et touristiques participaient à l'élaboration d'une vision stratégique pour le territoire jordanien, au même titre que d'autres grands projets structurants tels que le canal Mer Rouge - Mer Morte, l'exploitation de la nappe phréatique dans la région de Disi et son agriculture désertique, etc.⁷¹.

Ces perceptions et nouvelles modalités de la fabrique de la ville sont dominées par des logiques économiques et financières devenues prégnantes car elles intègrent des grandes opérations de renouvellement urbain financièrement inaccessibles au portage public. En même temps, ces projets de requalification, de revitalisation des espaces urbains en déclin ou de l'extension urbaine sur les marges s'inscrivent dans un contexte de privatisation de la conception et la gestion des politiques d'urbanisme et des modes de gouvernance qui y sont adossés. Ces modes d'intervention sont alors dominés par des réseaux d'acteurs composés de bureaux d'études (dans les domaines techniques comme financiers) de renommée transnationale (*Consolidated Contractors Co.*, *Arabtech Jardaneh*, etc.) et qui entretiennent des liens familiaux ou économiques avec des hommes d'affaires influents et leurs ramifications politiques, et qui ne sont autres que les porteurs de projets. Comme le souligne à juste titre certains auteurs à l'image de Sari Hanafi (2006), les hommes d'affaires d'origine

⁷¹ On pourrait également citer les études de faisabilité relatives à la construction d'une usine de désalinisation de l'eau de mer dans l'hypothèse de la construction d'une centrale nucléaire (Tractebel Engineering, filiale de GDF Suez avec Arab Consultants Bureau et Veritas France SA). Un projet aux conséquences environnementales certaines qui s'inscrit dans la continuité de l'ambition gouvernementale de conforter le rôle de carrefour énergétique (gazoducs) d'Aqaba. On retrouve aussi les projets de développement des grandes infrastructures de transport déjà citées auparavant (KHIA, relocalisation du port principal au profit d'un complexe industrialoportuaire méridional), etc.

palestinienne mais ici, aussi transjordanienne, peuvent être aussi à la tête d'une entreprise publique ou semi-publique devenue parfois incontournable dans le montage de projets urbains (apport en capitaux et réseaux financiers, politiques, techniques et logistiques).

Les partenariats publics-privés font alors florès dans le cadre des montages financiers des projets (Harvey, 2008) au moment où l'on peut s'interroger sur la rationalité de politiques d'aménagement qui s'éloignent des prérogatives publiques d'équité sociale et d'intérêt général. La rentabilité attendue par les acteurs privés (transcendée par une approche spéculative) trouve un écho aux retours sur investissement (en termes d'attractivité donc d'investissements, d'activités et d'emplois) espérés par des gouvernements pour lesquels, les projets urbains, représentent aussi un coût non négligeable, les politiques urbaines sont mises en œuvre selon une gouvernance sécurisée (pas seulement en réponse à la montée des organisations islamistes) car composée de plus en plus d'élites nommées par le diwan royal et le cabinet du premier ministre et, acquise à la cause des garants du capital dont les demandes fermes (faciliter, négocier et engager les déplacements de populations pour libérer le foncier) liées aux procédures d'expropriation en sont une manifestation tangible. Pourtant, la Constitution jordanienne stipule que l'expropriation n'est envisageable que si elle s'inscrit dans l'intérêt général qui n'apparaîtrait au mieux que secondairement dans la politique des grands projets urbains. Aussi, elle oblige les porteurs de projets à verser une compensation financière aux ménages dépossédés de leur bien immobilier. À Aqaba, le déplacement des populations des quartiers de Shallaleh (secteur sud) et Shmeisani dans un nouveau quartier situé dans la périphérie nord de la ville confirmée dès l'annonce du projet émirien Marsa Zayed, a impliqué des dédommagements financiers pour les ménages propriétaires, à la charge des représentants de l'Émirat d'Abu Dhabi. Seulement, certains secteurs érigés par des immigrés Gazaouites dans les années 1970 étant considérés par l'État et l'A.S.E.Z.A. comme informels, plusieurs centaines de familles installées depuis plus de trente ans n'ont pas été concernées par ces indemnités. L'expropriation ne se limite pas aux populations les plus modestes, certains acteurs influents (le palestinien Talal Abu Gazaleh et sa société d'Audit et de protection des droits intellectuels TAGI Co. prié de quitter ces bureaux d'Amman dans le cadre du projet Abdali) ont été aussi victimes de ces procédures au profit de l'intérêt des investissements financiers privés dans des projets immobiliers créateurs d'emplois. Malgré la formation d'une bulle spéculative à Amman comme à Aqaba, ces investissements privés semblent être devenus incontournables pour le financement du renouvellement des centralités urbaines et à leur promotion au-delà des frontières nationales.

Soutenus par les bailleurs de fonds, les États ont consenti de lourds investissements pour sécuriser la réalisation de ces grandes opérations d'urbanisme, lesquelles vont à l'encontre des politiques d'austérité en vigueur. Les investissements pour la modernisation et développement de grandes

infrastructures de transport (échangeurs, tunnels et autres ouvrages) pour anticiper l'accroissement des flux de circulation (qui ont été les grands chantiers de l'ancien maire d'Amman d'origine transjordanienne Nidal Hadid qui a assuré cette fonction entre 1998 et 2006), la transformation et la sécurisation des espaces publics, les subventions et autres exonérations proposées aux porteurs de projet par les instances publiques, en sont autant d'illustrations, non spécifiques au cas jordanien. Sans omettre que cette sécurisation des initiatives privées et de facto, des capitaux réinvestis, implique souvent nécessairement une participation de la puissance publique dans le capital des sociétés dédiées pour assurer la viabilité des projets (Calame et Charlesworth, 2009). Un soutien et des garanties financières publiques qui s'avèrent être en adéquation avec la volonté du régime d'être présent directement (fonds souverains) ou indirectement (représentants institutionnels disposant d'une capacité d'investissement autonome comme la SSC, les sociétés de développement et de promotion des grandes opérations immobilières dédiées comme *Mawared* ou encore l'*A.D.C.* dans une approche plus diversifiée).

Ces pratiques consistent à consolider le capital des sociétés dédiées et combler, au moins en partie, le différentiel entre dépenses réelles liées à la construction et les estimations initiales de l'investissement global porté notamment par les levées de fonds privés. Elles ont sans doute été déterminantes dans le maintien de certains projets (Saraya Aqaba) devant la défaillance de certains partenaires financiers au lendemain de 2008. En 2005, l'A.S.E.Z.A. annonçait un investissement de plus de 600 millions US \$ nécessaires pour recouvrir l'intégralité des coûts relatifs au développement du projet Saraya Aqaba. Fin 2006, le maître d'ouvrage Saudi Oger estime quant à lui, le coût global à 995,7 millions US \$. 10 ans plus tard, ce complexe touristique-résidentiel en construction est évalué à 1,5 milliard US \$ soit un coût multiplié par 1,5 (+ 50 %) en comparaison à l'estimation initiale. Au-delà des effets induits par la crise, ces réévaluations successives ont nécessité de nouvelles levées de fond - avec les incertitudes associées quant au devenir du projet - pour accroître le capital de la société dédiée (de 100 000 JD à sa création en 2005 à 797 266 780 JD en 2015) et ainsi se prémunir d'éventuelles déconvenues auprès des partenaires bancaires et financiers engagés. Aujourd'hui, probablement face à l'incapacité du consortium à supporter les coûts et les investissements supplémentaires dont nécessite le projet, ce dernier est désormais porté par la société privée d'investissement immobilier émirati *Eagle Hills* (dont Mohamed Al Abbar, PDG d'Emaar, est membre du conseil d'administration) en conservant les partenariats stratégiques comme celui qu'elle a avec l'Arab Bank (commercialisation des produits immobiliers) et la *Jordan Al Ahli Bank* (famille Mouasher) dont la *Social Security Corporation* jordanienne est actionnaire. Saraya Holdings se positionne désormais comme un investisseur secondaire du projet, Saad Hariri a quant à lui fait le choix de se mettre en retrait et a introduit son fils en tant que *shareholder*. Les projets touristico-urbains les plus importants d'Aqaba en matière

d'investissements, Marsa Zayed avec Al Maabar et Saraya Aqaba avec Eagle Hills, se retrouvent désormais entre les mains de structures financières émirati et plus particulièrement d'Abu Dhabi. D'autres sociétés financières de portage de grands projets ont vacillé à tel point qu'il leur a fallu revoir leur politique d'investissements (la nébuleuse Taameer Jordan ou encore la société financière et de promotion immobilière de M. Armoush) en se concentrant sur les projets engagés, en reportant ou en annulant sans bruit ceux plus récemment annoncés. De manière concomitante, les gouvernements ont dû intervenir pour endiguer la défiance qui s'est instaurée entre les banques et, entre ces établissements et les partenaires financiers (sociétés d'investissements diversifiés ou spécialisés).

Si les gouvernements ont développé une dépendance certaine vis-à-vis des réseaux financiers et de leur capacité d'investissement, la réciprocité tend à être démontrée ici révélant des rapports de force aux issues incertaines et dont les processus d'extraterritorialisation en sont des effets. Néanmoins la défiance entre les financiers et la contraction induite des capitaux ont incité le gouvernement jordanien à diversifier ses modes d'intervention pour dégager une nouvelle capacité de financement des projets immobiliers notamment par le biais d'émission d'obligations souveraines islamiques (pour une première levée de fonds estimée à 400 millions JD dans le respect des principes de la charia). Porté par le ministre des finances Umayya Toukan (loi sur la finance islamique, sukuk de 2012 pour des émissions en dinars jordaniens ou en devises étrangères), inspiré et incité par certaines entreprises jordaniennes déjà présentes sur le marché de la finance islamique (levée de fonds réalisée par Al Rajhi Cement pour JD 85 millions en 2011), ce positionnement trouve sa pertinence grâce à la situation financière favorable des banques islamiques (plus de 1,4 milliard JD de liquidités).

Si la croissance démographique locale (60 000 habitants en 2000, 139 200 fin 2012 à près de 160 000 habitants en 2015) peut participer dans une certaine mesure, à soutenir le développement exponentiel de l'offre immobilière résidentielle de standing, celle-ci, au même titre que l'offre hôtelière, devraient être confortées par une dynamique et des perspectives touristiques favorables. Le tourisme représente des ressources financières non négligeables pour la Jordanie et un enjeu majeur pour son développement économique : la part du tourisme dans le PIB national tend à s'accroître considérablement de 10 % en 2010, elle est estimée à 14 % en 2014 (Oxford Business Group, 2014). En termes de facteurs compétitifs et différenciants, la Jordanie constitue la première destination du tourisme médical à l'échelle du Moyen-Orient et la 5^{ème} au niveau mondial.

Cependant, les événements conflictuels régionaux et autres facteurs d'instabilité (crise économique) impactent toujours autant un secteur sensible aux contextes sociaux et géopolitiques. Ainsi, le printemps arabe, l'enlisement de la situation en Syrie (et les effets socio-économiques induits sur le territoire jordanien) et l'expansion territoriale de *Daesh* constituent autant de facteurs explicatifs, sans

doute plus prégnants que le seul contexte de crise économique, de la baisse constante du nombre de visiteurs observée en Jordanie depuis 2010 (8,1 millions de visiteurs en 2010 à 5,4 millions en 2013 selon la Banque mondiale). L'instabilité politique du Proche-Orient (en Irak, en Palestine et au Liban) et les événements terroristes incarne un environnement régional défavorable au développement du tourisme en Jordanie. Pourtant, malgré la seconde guerre du golfe, le pays a connu en 2004 une augmentation de 7,1 % de ses visiteurs par rapport à l'année précédente⁷² (Shaqour, 2005 ; Mommens, 2006).

L'évolution du secteur touristique à Aqaba (4 736 emplois en 2012) ne peut être appréhendée de manière dissociée et indépendante de ces paramètres conjoncturels (graphique 1). Caractérisé par un patrimoine bâti historique des plus modestes (cité antique d'Ayla, fort mamelouk du XVI^e siècle), Aqaba désigne pourtant le site des plus anciennes habitations (plus de 5 000 ans) recensées sur le littoral du golfe éponyme. La destination touristique s'est révélée au travers des équipements et activités maritimes : les activités sportives nautiques médiatisées par celles pratiquées par le Roi Hussein, le port de plaisance privé du Royal Yacht Club localisé au sud de la vieille ville sujet à un projet d'extension, la zone côtière méridionale et ses récifs coralliens de notoriété mondiale, jalonnée de centres de plongée à l'image du *Royal Diving Club* et d'un aquarium (Aqaba Marine Parc) qui est aussi un centre de recherche dédié à la richesse de la faune et de la flore locales.

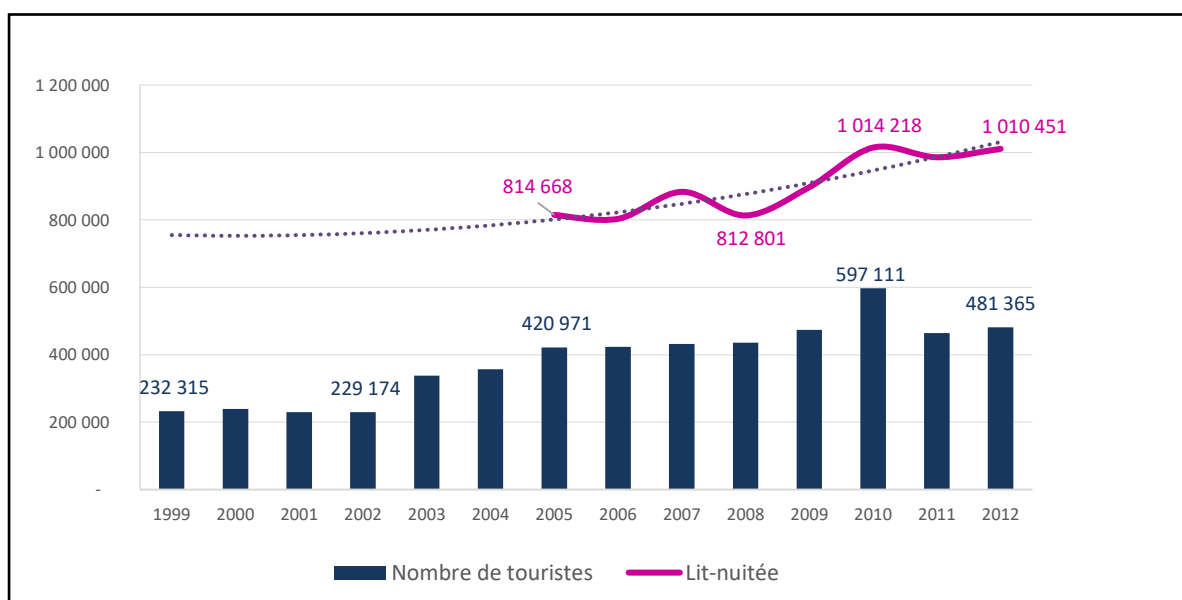


Figure 11 - Graphique de l'évolution du nombre de visiteurs et de nuitées à Aqaba entre 1999 et 2012 (source : dos.jo.com)

⁷² 1,8 million de visiteurs en 2004 (590 millions USD de recettes).

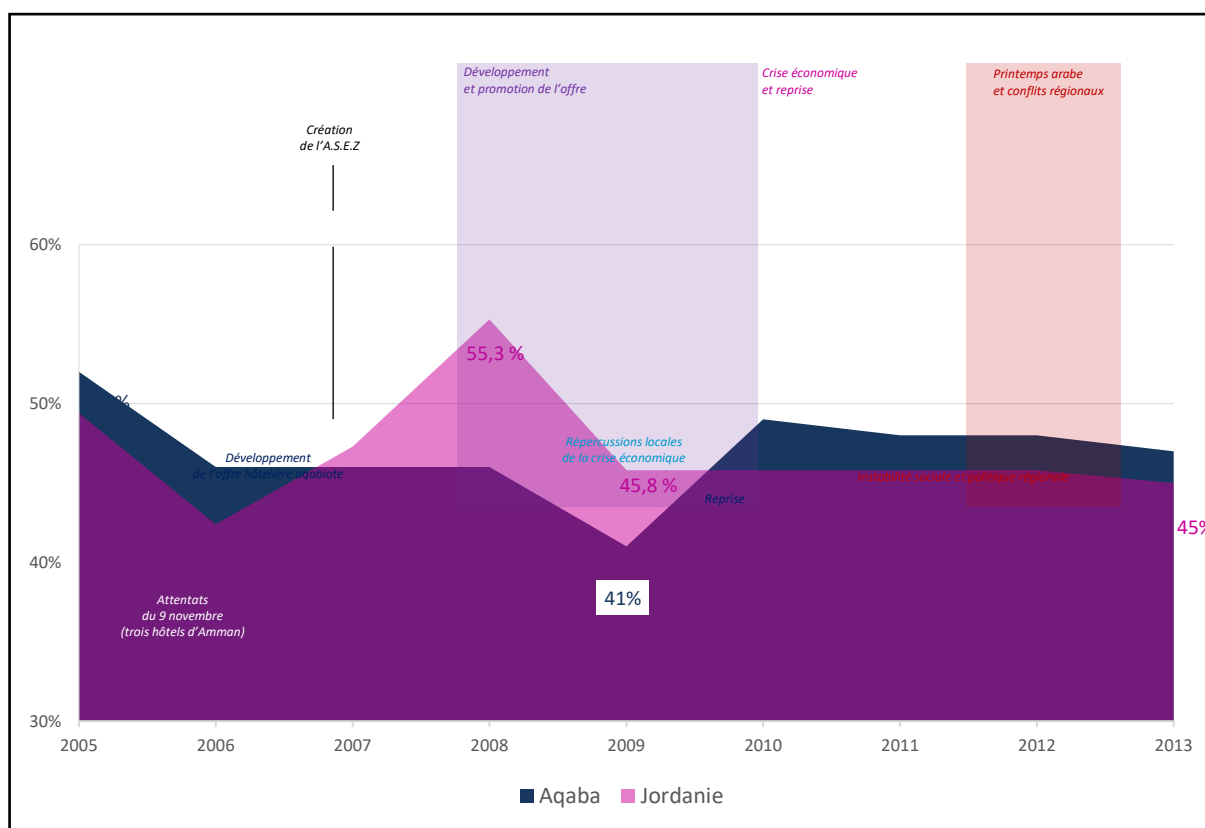


Figure 12 - Graphique comparatif de l'évolution du taux d'occupation des chambres d'hôtel en Jordanie et dans la ville d'Aqaba entre 2005 et 2013 (source : dos.jo.com)

Malgré les fluctuations, le développement des offres hôtelières et touristiques s'inscrit depuis 2003, dans un contexte d'accroissement continu du nombre de visiteurs résidant au moins une nuit (19 % des nuitées de Jordanie en 2009). Au-delà de ces constats, le taux d'occupation (graphique 2) impacté par une augmentation du nombre de chambres bien supérieure au nombre de visiteurs, restes-en deçà des taux observés sur d'autres destinations certes à plus forte notoriété. Inférieure à 50 % depuis 2008 (en progression depuis la situation initiale en 2004 : 37 % pour les 3, 4 et 5 étoiles), cette situation contraste avec celles observées à Amman (65,8 %), Dubaï (78,9 %) ou Alexandrie (72 %) en 2008. L'augmentation de la capacité locale d'hébergement (hôtels classés et non classés : 500 chambres en 2000 à 5000 en 2015 selon l'A.S.E.Z.A.) s'est d'abord caractérisée par le développement de l'hôtellerie 5 étoiles puisque de 28,7 % en 2008, elle représente désormais 41,2 % de l'offre classée en 2015 (graphique 3). Un positionnement en adéquation avec la politique publique de montée en gamme de l'offre résidentielle développée au travers des grands projets touristico-urbains (cf. Figures 11, 12 et 13).

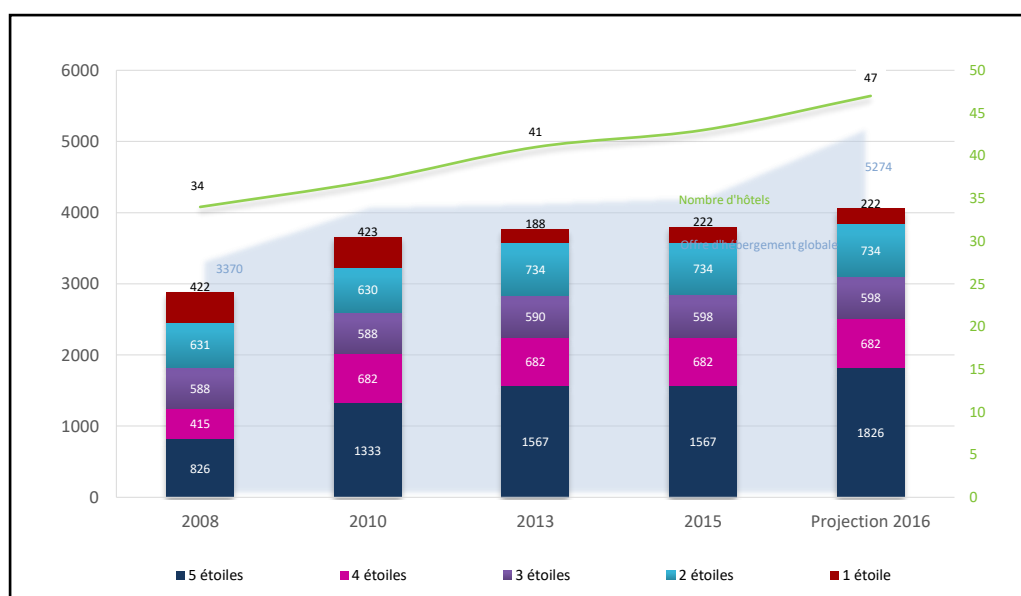


Figure 13 - Graphique représentant le développement de l'offre hôtelière classée dans la zone franche d'Aqaba entre 2008 et 2016 (source : dos.jo.com)

Au regard d'un prix oscillant entre 197 US \$ et 310 US \$ par nuit en 2015 (1408 \$ en moyenne pour une suite), cette offre se trouve hors de portée des finances d'une majorité de jordaniens au regard du revenu mensuel moyen jordanien (393 \$ en 2012 selon la Banque mondiale). Une situation qui met en exergue les carences structurelles d'une offre hôtelière de qualité mais cependant plus modeste (hôtellerie 2-3 étoiles) pour une clientèle touristique locale socialement hétérogène laquelle était encore majoritairement jordanienne en 2012 (48 %). Désormais, 60 % des touristes de passage à Aqaba seraient originaires d'Europe (A.S.E.Z.A., 2014).

L'emploi dans l'hôtellerie (cf. Figure 14) tend lui aussi à se diversifier avec une part croissante des travailleurs non-jordaniens (+ 7,7 % par rapport à 2008) qui représentent désormais 29,3 % des employés du secteur en 2015 (Graphique 4). Une progression qui, dans une certaine mesure, pourrait s'expliquer par l'inadéquation persistante entre l'offre et la demande d'emplois ainsi que les déficits structurels en termes de qualifications disponibles localement. Malgré la mise en place de programmes de formation soutenus par les structures publiques, associatives (INJAZ, cf. annexe 8) et les parrainages privés, le territoire est dans l'attente d'une nouvelle génération d'actifs formés qui ne serait pas tentée, du fait de leur qualification, de vendre leurs compétences à l'étranger.

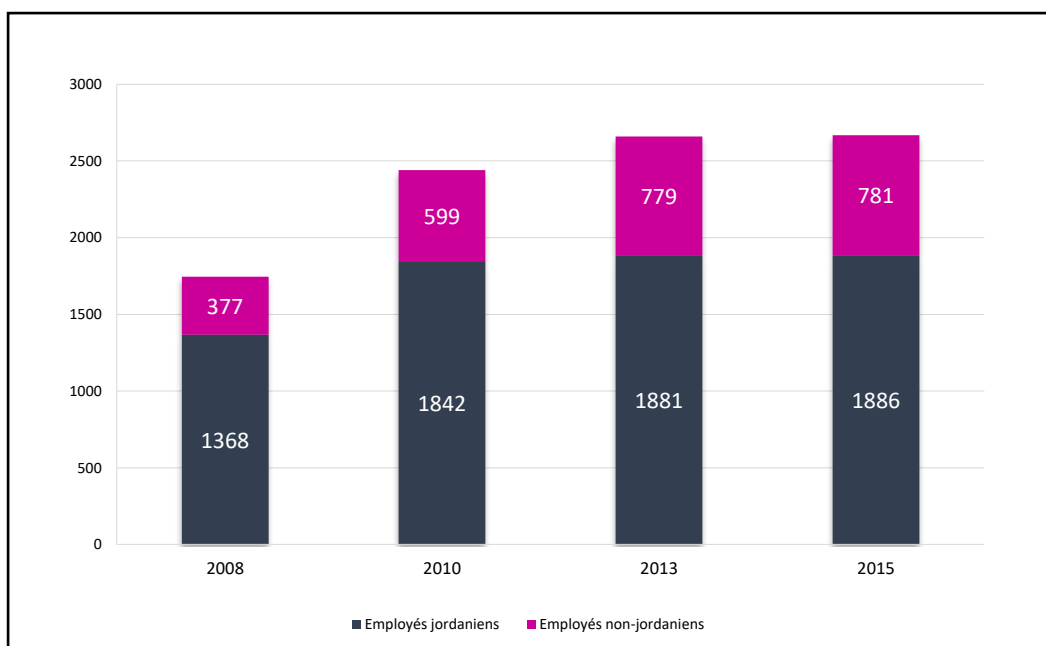


Figure 14 - Graphique de l'évolution de l'emploi privé dans le secteur hôtelier classé dans la zone franche d'Aqaba entre 2008 et 2015 (source : dos.jo.com) .

L'objectif d'attirer de nouvelles populations d'actifs se retrouve derrière la mise en place d'un cadre de vie qualitatif (espaces publics végétalisés, etc.) et d'une offre de services diversifiée et proposée dans les éléments de programmation du nouveau *Central Business District*. Ce dernier est positionné au nord du centre historique de la ville favorisant l'accessibilité à l'aéroport international King Hussein (programme de développement en deux phases planifiées entre 2011 et 2025). Le développement de nouvelles lignes commerciales régulières et du nombre de vols charters offrirait la possibilité d'exploiter pleinement la capacité du terminal estimée aujourd'hui à 1,5 million de passagers par année (loin des 154 258 passagers enregistrés en 2014, - 8 % par rapport à 2005). Par ailleurs, la diversification et le développement d'une offre d'hébergement plus modeste constituerait un autre levier visant l'amélioration du taux d'occupation, l'augmentation du nombre de nuitées (tant au niveau du nombre de réservations que de la durée du séjour) et, *in fine*, la création d'emplois locaux (malgré les 1 800 emplois annoncés liés à l'ouverture de quatre nouveaux hôtels 5 étoiles en 2016). Des réformes en matière de gouvernance locale pourraient être envisagées dans le but d'encourager la coopération entre les structures publiques dédiées disposant de compétences communes en matière de développement touristique (promotion, valorisation) mais des territoires d'intervention différents et dissociés (A.S.E.Z.A. et le *Jordan Tourism Board*). Localement, la faible considération du plan marketing territorial de l'U.S.A.I.D. et l'absence de démarches partenariales publiques-privées de valorisation de l'offre touristique en souvenance des dimensions extraterritoriales des grands projets,

sont autant de facteurs préjudiciables⁷³. L'un des effets induits - et prévisible - des dynamiques inhérentes au tourisme et au secteur immobilier est le développement – ici exponentiel – des activités relatives à la construction ; ces interdépendances sectorielles étant indissociables du processus de financiarisation de l'économie jordanienne. Un secteur de la construction centré sur le développement de l'immobilier résidentiel (deux tiers des investissements selon *ABC Investments*) davantage que l'immobilier d'entreprise ou l'urbanisme commercial. Durant la période de formation de la bulle spéculative antérieure à la crise financière de 2007, plus de 1200 créations d'entreprises ont été répertoriées dans un secteur du BTP qui a profité et en cela rendu possible les initiatives prises sur le marché immobilier, des facilités de crédit (de 953 millions JD en 2004 à 2.29 milliards en 2008 soit 17,6 % des crédits accordés devant l'industrie - 12,2 % - ou le tourisme, l'hôtellerie et la restauration - 2,8 % - selon Banque centrale jordanienne) proposés par les banques pour accroître de manière exponentielle ses investissements. L'accroissement de la capacité d'investissement s'est avéré d'autant plus indispensable pour des constructeurs qui ont dû faire face à l'augmentation des prix des matériaux (métaux, sable...+ 8.4 % entre 2003 et 2007) qui préfigurait la flambée des prix sur le marché des matières premières corollaire de la crise économique.

5.2 La mise en lumière des grandes familles d'affaires « jordanienes »

Les investissements sur le marché immobilier de standing relatifs aux grands projets aqabiotes, soutendus par des réseaux d'hommes d'affaires dissociables et structurés pour certains d'entre eux par des référents identitaires culturels, politiques et territoriaux partagés ; désignent l'objet central de cette recherche dans son approche heuristique. Parce qu'ils incarnent les principales modalités d'appropriation « locale » de la zone franche dès sa création, ces investissements et les stratégies économiques et politiques dont ils sont issus, constituent le prisme derrière lequel l'on peut appréhender le renouvellement ou l'affirmation des structures sociales dominantes (d'essence économique-politique) dans la société jordanienne.

⁷³ Certaines de ces lacunes ont été soulignées par le souverain Abdallah II en personne à Aqaba en juillet 2015 pour rappeler le rôle déterminant à jouer de chacun des acteurs (dont l'A.S.E.Z.A.) pour le développement d'un secteur touristique de première importance pour l'économie jordanienne.

Derrière ces logiques dominantes de la production de l'espace, on retrouve :

Les familles jordano-palestiniennes :

- Sabih Taher Masri , le cousin du « Duc de Naplouse » (Munib al-Masri) est indirectement présent dans le consortium d'investisseurs de Saraya Aqaba par le biais de l'Arab Bank (la plus grande banque du monde arabe dirigée jusque-là par la famille Shoman et dont il est le président depuis Août 2012, il en détient d'ailleurs 1,3 % du capital) tout en étant parallèlement un investisseur majeur dans les projets Ayla Oasis (via la société saoudienne The Arab Supply and Trading company – ASTRA – fondée à la fin des années 1960 et qui développera des filiales dans différents secteurs d'activité : agriculture, commerce, banque, santé, télécommunication, immobilier et construction, industrie manufacturière, etc.) et Tala Bay (par le biais de la Holding Zara Investment dont il est le co-fondateur en 1994 avec Khalil Talhouni appartenant à une grande famille de notables transjordaniens) dont le projet était soutenu par la Cairo Amman Bank (autres membres du conseil d'administration : Yazid A. Al-Mufti – grande famille circassienne transjordanienne, Yassin Al-Talhouni, Mohammed K. Al-Barakat, SSC) dont il détient 5,2 % des parts (son fils, Khaled en était le président jusqu'en octobre 2012, la famille en détient 29 %, la famille Talhouni 17 %). Le Holding Zara (1,3 % des parts de la société, 1,4 % pour son fils et 1,4 % détenus par sa fille) est à la tête de franchises de chaînes hôtelières internationales de standing en Jordanie comme Intercontinental (dont un à Aqaba), Grand Hyatt, les Movenpick Pétra, Mer morte et ceux d'Aqaba
- La famille Sukhtian : Munjid Sukhtian (Président de Munir Sukhtian International Group et Nidal Sukhtian, Président du groupe Munir Sukhtian) pharmacien diplômé (une usine de production en Palestine, à Tulkarm en 1933) renvoie au profil d'un self made men « innovant » en Jordanie. Proche des affaires de Sabih Taher Al-Masri (par le biais de la PADICO et d'ASTRA), il s'engage en tant actionnaire de la *Jordan Projects for Tourism Development* (à l'origine du projet Tala Bay). A la tête d'un groupe soutenu par de grandes firmes nationales positionnées sur des marchés internationaux (GMS Holdings un des acteurs ayant joué un rôle majeur dans la structuration du groupe Munir Sukhtian International, dirigé par son second fils, Ghiath) et américaines , il investit sur le marché immobilier en Jordanie par le biais de la société d'investissements *Emmar Investments and Real Estate Development* (on retrouve parmi ses réalisations, les tours d'Emmar dans la capitale, les villas et chalets de la mer morte ou encore le Four Star Hotel d'Aqaba). Il est par ailleurs membre du conseil d'administration de l'Union Bank (famille Salfiti) et directeur du comité d'investissement du groupe ASTRA Industrie, filière d'Astra (Sabih Taher al-Masri) qui n'est autre que l'un des deux grands actionnaires du projet Ayla Oasis ; actionnaire de la société de portefeuille immobilier et

d'investissement financier Real Estate and Investment portfolio dirigée par la famille Al-Bilbeisi. La crise pétrolière de 1973 a poussé cette famille d'hommes d'affaires à explorer des marchés émergents en investissant dans divers secteurs d'activité : l'agriculture (Jordan Greenhouses Manufacturing Company), l'industrie pharmaceutique (Beit Jala Pharmaceutical Manufacturing ; son fils, Ghiath est vice-président du groupe et le fondateur de Tabuk Pharmaceuticals Manufacturing Co.), la construction et la logistique (contrats du constructeur ANHAM – GMS Holdings, ASTRA et HII-Finance Corporation of Vienna - Virginie) et l'informatique, l'électromécanique et les technologies de communication (Arabian Office Automation Company).

- Halim Salfiti (Issam, chairman de l'Union Bank – Bank Al-Ethiad ; Tarek Salfiti étant manager général de l'Union Marketing Group), propriétaire d'un modeste bureau de change dans le centre-ville d'Amman à la fin des années 1940 première pierre de l'Union Bank (Bank Al-Ethiad, 37 établissements dont un à Ramallah) dans laquelle on retrouve aujourd'hui à sa tête l'un de ses trois fils, Issam. L'un de ses petits-fils, Halim, dirige le conseil d'administration de la société immobilière jordanienne Al-Tajamouat for Touristic Project (2004, actionnaires : bourgeoisie irakienne avec la famille Kubba, la famille transjordanienne Kavar) à l'origine du centre commercial TAJ à Amman. Issam Salfiti est lui à la tête de l'Union Land Development Company (actionnariat dominé par de grandes familles : Shawawreh, Rawashdeh) qui a investi dans de nombreux projets commerciaux (The K Tower dans le quartier d'Abdoun à Amman avec United Arab Investors Co. et Real Estate Development Co.) et résidentiels (programmes d'habitat collectif dans les quartiers d'Abdoun, de Wadi Saqra et près du 3ème cercle, le compound Al-Kursi, les villas al-Dheir, etc.).

- La famille Malhas : Mahmoud Malhas (Président du Mahmoudia Group), chairman de la Palestine Commercial Bank (dont ses deux fils, Bassem et Fahed sont aussi des actionnaires) et membre du conseil d'administration de la Jordan Ahli Bank (Mouasher, Toukan, Kavar) et de l'Arab Hotels Company, est l'un des actionnaires de l'hôtel Four seasons d'Amman (détenant 23,5 % des parts de la Mediterranean Tourism Investment Company). Homme d'affaires au portefeuille d'investissements pour le moins diversifié (le groupe Mahmoudia possédant des filiales spécialisées dans la vente automobile : vendeur officiel des marques Jaguar, Volvo et Land Rover ; l'horlogerie et la joaillerie : Tufenkjian, boutique Chopard d'Amman), Mahmoud Malhas a développé de premières activités commerciales à Amman à la fin des années 1950 (moyenne surface alimentaire) après des études en économie à l'université américaine de Beyrouth avant de devenir un acteur incontournable de la finance du proche et du moyen Orient et certaines ramifications menant aux Emirats du Golfe : il est le co-fondateur de la Saudi American Bank et de la Qatar First Investment Bank. Ses fils marchent eux-

aussi dans les pas de leur aïeul en détenant des parts dans la banque al-Ethiad (Salfiti, Sukhtian) ainsi que dans des sociétés financières d'investissement (Jordan and Gulf MENA Investments, EAU).

- Mohammed Nabulsi, autre palestinien du roi (gouverneur de la banque centrale jordanienne entre 1973 et 1985 et entre 1989 et 1995) est le représentant emblématique d'une grande famille de notables urbains originaire de Naplouse qui sont aussi de grands actionnaires de la société immobilière jordanienne Arab Investors Union for Real Estate Developing Co.

Les familles d'origine transjordanienne :

- La famille Abu Jaber dont les fils de Raouf Abu Jaber (fondateur et actionnaire de la société financière familiale Abujaber Investment, 1994) sont actionnaires de la Jordan Investment and Finance Bank (« Investbank ») dans laquelle on retrouve d'autres grandes familles de notables transjordanien : Jumeian (Madaba Financial Investment révélant encore ici l'empreinte identitaire spatiale et urbaine des sociétés financières familiales) de Madaba, Jardaneh (célèbre par le cabinet d'architecture et d'urbanisme Arabtec Jardaneh), Tell, Talhouni ou Nizar. Comme d'autres grandes familles d'entrepreneurs jordaniens, les Abu Jaber possède une société d'assurance, the United Insurance Company, et investit également dans le domaine des télécommunications son aîné Ziad Abujaber a investi dans la première société d'opérateur mobile de Jordanie Fastlink (aujourd'hui Zain). Ce dernier est aussi le président de la *Jordan Projects for Tourism Development*, l'un des grands investisseurs du complexe touristique-résidentiel *Tala Bay* tandis que Marwan dirige quant à lui, la société de grande distribution de boissons *General Investment Company* (la famille a ouvert la première usine de bières de Jordanie en collaboration avec la firme *Amstel International* et a diversifié ses productions de boissons non alcoolisées) dans les familles transjordanien Mouasher et Kavar ont également investi.

- Les Mouasher désignent une famille de grands marchands ancestraux du Proche-Orient dont les descendants sont devenus de grands propriétaires fonciers. Son esprit entrepreneurial peut être illustrée au travers de la création de la première banque sur le sol jordanien en 1955, la Jordan National Bank (Youssef Mouasher et Suleiman Sukkar) devenue depuis la Jordan Ahli Bank (troisième banque jordanienne dirigée par la famille : son chairman Rajai Mouasher , ex-sénateur sur 6 mandats et vice-Premier ministre en 2010; Nadim Mouasher apparait en tant que *Deputy Chairman* ; Saad Mouasher : co-fondateur et co-propriétaire d'Al Nabil for Trade and Investment Company LLC - société qui détient un large portefeuille d'action de nombreuses entreprises jordaniennes-, en tant que *Deputy CEO*) et dans laquelle on retrouve au titre d'associés, d'autres grandes familles jordaniennes (Kavar, Toukan,

Malhas, Khatib). La famille a progressivement diversifiée ses investissements en même temps que les secteurs d'activités dans lesquels on la retrouve: elle détient des actions dans la *Jordan Industrial Resources* (production et vente d'huiles végétales et dérivés) *Jordan Worsted Mills* (production et commercialisation de matières textiles, soutenue par de grands actionnaires comme l'Arab Bank ou encore l'unité d'investissement de la SSC) et celle spécialisée dans l'habillement et l'exportation du prêt-à-porter à l'international El-Zay Ready Wear Manufacturing. Ses membres ont par la suite, développé une filiale dédiée au tourisme et spécifiquement à l'hôtellerie de standing, *Beaches Hotels and Tourism Co.* qui est entre autres à l'origine du consortium d'investissement de l'hôtel Marriott d'Aqaba (accord pour la franchise avec Marriott International Inc.) et sont aussi les actionnaires majoritaires des sociétés *Arab International Hotels* (Nadim Mouasher) et *Al-Dawliyah for Hôtels and Malls* (Hôtel Sheraton, Amman ; avec la famille transjordanienne Dababneh, la famille Tantash) cotée en bourse.

- La famille Kavar (Kavar Group, Tawfiq Kavar, chairman). Amin Kavar, l'un des « palestiniens du Roi » (originaire de Nazareth) est à l'origine de la première pharmacie de l'Emirat de Transjordanie (dans les années 1930) avant de créer la première et unique société d'exploitation de phosphate de Jordanie (la trans-Jordan Phosphate Company) à Russeifa en 1935 devenu depuis l'entreprise publique (Jordan Phosphate Mines Company). Le commerce et l'exportation des phosphates sont des activités et des potentiels exploités par son fils Tawfiq qui a développé ces activités à partir de 1955 par le biais de l'entreprise Amin Kavar & sons Co. qui est rapidement l'entreprise d'export la plus importante du royaume en proposant des activités logistiques et de services (contrôles et suivi des marchandises) modernes. A l'image des Abu Jaber, la génération suivante (Rudain : CEO de Kavar Group et Amin Kavar & sons company, chairman et actionnaire majoritaire d'Optimiza, membre du bureau de la société Oasis 500 et co-fondateur de D1G.com ; Karim : président de Kavar Group, chairman de Kavar Energy, NatHealth et Iris Guard Zeid, co-fondateur de la société Oasis 500, etc.) s'est démarqué par une stratégies de diversification des affaires économiques et financières familiales notamment dans les domaines de l'énergie, l'informatique - avec des partenariats commerciaux signés avec Compaq et Apple (représentants de la marque en Jordanie) – et des hautes technologies (Iris Guard : système de sécurité par reconnaissance d'iris ou encore le réseau social D1G.com et son million d'adhérents) en soutenant financièrement les start-up (innovations de rupture de technologies comme innovations de marché) jordaniennes les plus prometteuses. Aussi, Karim est l'un des donateurs du *King Abdullah II Fund for development* (annoncé dans le consortium d'investissement projet du parc d'attraction TRSA prévu à Aqaba et depuis reporté). Présente dans le conseil d'administration de plusieurs établissements bancaires jordaniens, cette famille se positionne également sur le marché immobilier de standing en Jordanie. Zeid Kavar est associé à Jawad Kassab (études en Egypte) autre homme

d'affaires à la tête du groupe éponyme caractérisée par une firme fondée en Arabie saoudite en 1978 reconnue dans le domaine de la construction (qui a investi par ailleurs dans l'hôtel *Kempinski* d'Aqaba), dans la société financière *Raya Development and Investment*. *Raya Seaside Residence*, l'un de ses projets résidentiels (sur 12 ha, 189 produits immobiliers, investissement estimé entre 50 et 71 millions US-\$) a été annoncé en décembre 2008 dans la région d'Al-Yemeniya au sud de la ville d'Aqaba a lui aussi été retardé probablement pour les mêmes difficultés économiques liées à la structuration de capital et/ou de pré-commercialisation au moment où les premiers effets de la crise économique se faisaient sentir.

- Famille Al-Qadi : Abdulkader Abdullah Al-Qadi a débuté sa carrière de financier au Qatar avant de revenir en Jordanie pour fonder en 1978 l'Arab Jordan Investment Bank PLC - AJIB - dont il est encore le président (17,6 % des parts, 13,5 % pour ses trois fils : Hani, Samer et Wael), son fils Hani Abdulkader al-Qadi étant le CEO et le manager général. Une banque qui peut compter sur de grands actionnaires issus de la finance (the Arab Investment Company) ou « institutionnels » que ce soit des fonds souverains (Sheikh Hamad bin Jassim bin Jaber al-Thani qui détient 9 % des parts), la Société de sécurité sociale jordanienne (4%) ou encore la Libyan Foreign Bank (12,79 %). La famille a créé par la suite deux filiales financières, *the United Arab Jordan Company for Investment and Financial Brokerage* et *the Arab Advisors Group* et possède des parts dans la filiale jordanienne d'HSBC (opération financière estimée à 1,2 milliard). Abdulkader A. Al-Qadi met en place un service-clients ainsi que le bras d'investissement d'AJIB au Qatar en 2006. En Jordanie, la famille a investi dans l'hôtellerie par le biais de la Mediterranean Tourism Investment Company (Mahmoud Malhas), société d'investissement dont les membres de la famille sont de grands actionnaires (Abdulkader al-Qadi étant à sa tête) et au travers de laquelle ils ont réalisé l'hôtel Four seasons d'Amman.

La thèse recouvre des dimensions anthropologiques et sociologiques dans la mesure où elle s'attache à renseigner des mutations sociales d'une société arabe par l'analyse des comportements (stratégies) de grandes familles qualifiées pour des raisons essentiellement didactiques d'origine « transjordanien » et « palestinien-jordanien ». Une segmentation des profils assumée malgré l'effacement progressif des influences sinon des clivages ancestraux des affiliations primaires, dans le processus actuel de construction nationale et identitaire, entre jordaniens d'origine palestinienne (nommés ici « palestinien-jordanien ») d'origine et de culture davantage « citadine » et jordaniens d'origine transjordanienne issus majoritairement de vastes territoires plus reculés répondant à des pratiques nomades ou semi-nomades et une culture bédouine (hormis pour les cités de Salt, Kérak ou les bourgs villageois autour de Madaba occupés par des groupes sédentaires à la fin du XIXe siècle). De fait, la construction d'une nation comme l'émergence d'une citoyenneté jordanienne ont reposé

davantage sur l'allégeance directe à la monarchie jordanienne plutôt qu'au rôle qu'aurait pu jouer la ville à l'image des cités palestiniennes et leur communauté locale organisée autour de grandes familles de notables. Pourtant la ville dans son rôle urbain de « lieu de maximisation des interactions sociales (Claval, 1981, p.4) doit permettre aux membres de la population jordanienne de se dégager de leurs « liens d'appartenance primaires » (Ababsa, 2011). « L'espace public urbain est le lieu par excellence de la « modernité » entendue comme la coexistence de modes d'être différents ». De manière paradoxale, cette dichotomie sociale et identitaire quelque peu sommaire et schématique mais qui renvoie encore aujourd'hui à une réalité dans le processus de construction de la citoyenneté jordanienne⁷⁴, apparaît fondamentale dans la compréhension de logiques économiques territorialisées ou non (stratégies d'investissements de différentes natures) saillantes et actuelles, comme ce qui a trait aux modalités de fabrique des fragments urbains dans le contexte néolibéral puisque :

- L'identité renvoyant à l'histoire sociale des grandes familles et réseaux d'acteurs économiques permet d'approcher les sources de leur influence c'est-à-dire l'ensemble des dispositifs qui sont à leur disposition pour se positionner là où les affaires se font, là où la reproduction des élites se joue.

- Les affiliations primaires, l'origine sociale (famille de notables urbains, tribus et clans révélant des alliances ancestrales entre grandes familles incarnant un système hiérarchique d'allégeance différenciée – Conte 2010) et géographique des acteurs transparait encore voire renaissent au travers de certains réseaux d'investisseurs et leurs ramifications comme héritage social et élément facilitateur dans le montage de consortiums reproduit au niveau des descendants. En cela, la fabrique de la ville participe de la reproduction de ces structures familiales traditionnelles et élitistes. Cette observation ne participe en rien de la relativisation d'autres modes d'intervention renvoyant à des calculs de rentabilité économique tout aussi prégnants : connaissances (réputation, capacité d'investissement) et réseaux d'investisseurs professionnels (ayant déjà fait affaire ensemble), opportunités de marché (acquisition d'actions, logiques d'implantation propres), etc.

Elles constituent les élites en puissance, renouvelées ou celles « déchues » et reléguées qui dominées les centralités urbaines ou rurales (bourgs villageois) et les vastes espaces de la *badia* ; de par leur présence dans les affaires, confortée au sein du milieu de la finance et/ou les arcanes du pouvoir politique et ce, à tous les niveaux de l'administration et de l'appareil d'État depuis ses premières

⁷⁴ Malgré la persistance d'une citoyenneté inégale entre membres de la population d'origine transjordanienne et celle d'origine palestinienne (lié au statut permanent des réfugiés palestiniens) qui empêche l'émergence d'une nation fédérée et participe au blocage de toute participation des populations au politique (Ababsa, 2011).

fondations datant du XIX^e siècle. Inspirée des théories marxistes, elle intègre le champ des sciences économiques en partant d'un territoire et d'un outil dédié à l'investissement privé qui à la fois désignent et, sont le support sur lequel se cristallise des idéologies, des enjeux politiques et économiques donc de pouvoir. Leur étude servira alors à l'appréhension du processus de reproduction des rapports de production. Concomitamment, la démonstration intègre des réflexions menées à partir d'une approche empirique en matière de développement économique (à Amiens, dans le cadre d'une mission de chargé d'études « économie » en Agence de développement et d'urbanisme). Peut-on dépasser l'analyse par les classes ? Cette classe dominante décrite ici, manque de cohérence, tiraillée par sa condition historique (socio-politiques, géographiques, culturelles) et social, les enjeux politiques et les exigences du capitalisme financier. Ces rapports pluriels avec la sphère politique, *diwan* et autres membres influents proches du Roi sont fluctuants, oscillant entre des sentiments de confiance et de défiance. Ses relations se caractérisent par des actions de soutien mutuel et de concessions de nature diverses, évoluant dans un contexte de tensions politiques et sociales révélé à travers le printemps arabe. Elles tendent à refléter les conditions sociales qui ont structuré la société jordanienne et sa relation au pouvoir, à partir desquelles l'État a lutté tout au long de son histoire pour perdurer.

La thèse interroge donc les interactions entre un État monarchique éminemment autoritaire qui, de par la stabilité du régime politique qu'il suggère, est un outil adapté aux injonctions et à la mise en œuvre d'une politique néolibérale à rebours du modèle hier dominant ; les bourgeoisies locales traditionnelles et les réseaux d'hommes d'affaires revenus en grâce depuis l'avènement du règne d'Abdallah II.

Des rapports de force autour desquels gravitent des entités locales ou extérieures soumises aux injonctions de donneurs d'ordre politiques et non sans relations (parfois de nature familiale) avec le monde économique: les structures gouvernementales centralisées ou indépendantes et décentralisées (U.S.A.I.D.), les nouvelles institutions technocratiques « centralisées » (*Jordan Investment Board, Jordan Tourism Board, Development and Free Zones Commission*, etc.) ou « décentralisées » (A.S.E.Z.A.), toutes indépendantes des organes institutionnels « décentralisés » traditionnels (ministères, municipalités, gouvernorats). Une décentralisation et un pilotage de politiques publiques locales qui ne sont qu'un leurre lorsque l'on sait que c'est l'État qui supervise ce processus et les modes d'intervention. Le lien direct établi entre le Commissaire en chef de la zone franche et le premier ministre participe davantage au renforcement d'un contrôle qui se veut direct en court-circuitant les niveaux politiques, administratifs et institutionnels intermédiaires. La décision et le pouvoir centralisés et centralisateurs favorisent la mise en œuvre des principes néolibéraux et

constituent le ferment de futures inégalités de croissance et de développement. Deux grandes catégories d'acteurs économiques ont pu être mises en exergue au regard des observations de terrain, offrant de premières clés de lecture des jeux d'acteurs. Ce premier niveau d'identification fait référence aux hommes d'affaires qui sont à l'initiative de la grande majorité des grands projets touristico-résidentiels qui ont vu le jour à Aqaba : d'un côté les financiers et grands entrepreneurs palestino-jordanien issus de grandes familles bourgeoises originaire - et identifiées ainsi - des grandes cités de Palestine et de l'autre, les familles de notables transjordanien (dont certaines trouvent elles-aussi leurs racines sur les terres de Palestine à l'image du clan des *Majali* établi à Kérak depuis le XVIII^e) à partir desquelles le régime et l'État hachémite a posé ses fondations puis construit et renouvelé sa légitimité politique. Une stratégie de fidélisation de l'élite traditionnelle rendue possible par la mise en place d'un système de redistribution des rentes et aides internationales sous la forme de dons financiers ou de postes à responsabilité qui leur sont réservés dans l'administration publique. Pour autant, l'analyse des stratégies d'investissement invite à dépasser cette apparente dichotomie. D'abord, parce que ces acteurs ne se considèrent pas en concurrence, d'aucuns tentent même de tirer profit des ressources financières ou relationnelles des autres pour se positionner au mieux au sein des jeux d'acteurs.

Ensuite, ces catégories d'acteurs doivent être elles-mêmes subdivisées en de multiples sous-groupes permettant d'affiner la nature des alliances, des rivalités et concurrences parfois ancestrales entre grandes familles palestiniennes (ou entre grandes familles transjordanien).

Les profils derrière cette « typologie » sont des plus diversifiés, concernant les Jordaniens originaires de Palestine, on retrouve :

- Les Palestiniens installés avant la création de l'émirat de Transjordanie qui désignent les grandes familles transjordanien qui ont participé à la construction de la société et de l'État jordanien. La famille de dignitaires politiques des *Majali* originaire d'Hébron, elle se place à la tête d'une organisation tribale établie à Kérak dès le 17^e siècle. Pionniers de l'activité agricole en Transjordanie, les *Abu Jaber* originaires de Bethléem, figurent parmi les premières familles sédentaires à l'Est du Jourdain au XIX^e siècle.
- Les Palestiniens issus de la génération antérieure à 1948 sont considérés comme assimilés et perçus comme des Jordaniens à part entière. Parmi eux y figurent les « Palestiniens du Roi » et d'autres grands commerçants qui se sont installés dans les centralités urbaines en développement (Salt, Amman, Irbid).

- Les Palestiniens de 1948 recouvrant des situations sociales très hétérogènes, « Jordaniens de nationalité » depuis 1949, ont également pour la majorité d'entre eux, fait allégeance au roi de Jordanie (ou se distingue par une double allégeance plus complexe « palestinienne » pour le territoire originaire et « jordanienne » pour la nation d'adoption) et, sont devenus des acteurs de la vie économique, sociale et urbaine jordanienne. Aux réfugiés palestiniens des camps contrastent les grandes familles bourgeoises et *self made men* palestiniens pour qui la Jordanie n'a pu incarner pour certains d'entre eux qu'un territoire de repli ; ces entrepreneurs ayant continué à faire fortune dans les Emirats du Golfe (Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Koweït) à partir d'un premier pays d'immigration (après 1948). Transnationaux mais de nationalité jordanienne, ils sont les représentants d'une identité et d'une patrie palestiniennes qu'ils tentent de pérenniser par le biais entre autres d'investissements réalisés et des activités économiques pérennisées dans ce sens. Leur non-assimilation soupçonnée malgré la forte pénétration de ces familles de notables urbains et de leurs réseaux dans l'économie jordanienne, en fait leur singularité. De même que les stratégies familiales de leurs membres qui consistent à entretenir des relations étroites avec le pouvoir politique (le régime, liens avec l'OLP) via de multiples canaux en témoigne les responsabilités politiques assumées par certains dans le passé et les investissements actuels qui participent de la structuration financière de grands projets urbains. Certains sont devenus de grands financiers (génération 1940-1960) et les représentants de grands établissements bancaires arabes transnationaux (Arab Bank avec les familles *Shoman*, *Masri* ou *Zuaiter*). Issus de la haute bourgeoisie palestinienne, ils sont les membres d'une diaspora influente de rayonnement international, résidant à Amman et/ou titulaires d'un passeport jordanien.
- Les flux migratoires de « Cisjordaniens » (pour la Jordanie) et de Gazaouites (majoritairement vers l'Egypte malgré une communauté qui s'est installée à Aqaba dans les années 1970) postérieurs à 1956.
- Les immigrés palestiniens de Jordanie et du Golfe à l'aube des années 1990 représentant des groupes socio-économiques très disparates puisqu'ils concernent autant d'investisseurs importants du Koweït ou d'Arabie Saoudite que des travailleurs et familles de réfugiés regroupées dans les camps.

En parallèle des affaires développées par les grands financiers palestino-jordanien (têtes de réseaux transnationales), des familles jordanien d'origine elles-aussi palestiniennes, ont donc développées leurs activités sur le sol jordanien au sein des grandes centralités urbaines (Amman, Irbid,

Zarqa) que ce soit dans l'industrie, les services ou le commerce. Désormais quasi-assimilés, ces entrepreneurs dynamiques qui ont joué un rôle majeur dans le développement de l'économie jordanienne dans les années 1970-1980 ont pour certains diversifiés leurs activités jusqu'à participer au processus de financiarisation de l'économie jordanienne. Le développement des sociétés financières et immobilières au crépuscule des années 1980 témoignent non seulement de cette diversification des stratégies d'investissements de ces grands entrepreneurs palestiniens mais aussi de l'avènement d'une nouvelle génération de financiers et de techniciens (architectes, urbanistes, consultants) au profil plus diversifié. Si certains sont issus de ces grandes familles d'entrepreneurs, ils ont été rejoints par les descendants de certaines grandes familles transjordaniennes, jadis surreprésentés dans les hautes fonctions administratives, militaires et politiques (centralisées comme « décentralisées »).

Une nouvelle génération d'hommes d'affaires « investisseurs » plus qu'« entrepreneurs » qui se sent sans doute, moins concernée par les référents et clivages identitaires sociaux ou territoriaux et qui tend à brouiller les logiques d'alliance dictées par des situations opportunistes, des logiques d'investissement de sociétés financières, ou de négociations via des intermédiaires. Ce qui ne les empêche pas de faire affaire ou de représenter des consortiums d'investisseurs appartenant des générations antérieures. Ils sont sans doute un moyen pour ces grands financiers étiquetés socialement et politiquement d'intégrer des consortiums via ces intermédiaires et partenaires financiers (partage entre capitaux relationnels et financiers). De même dans le cadre de la formation d'alliances entre investisseurs palestino-jordaniens et « transjordaniens », l'ancrage des élites traditionnelles d'origine transjordanienne à tous les niveaux de l'appareil d'État, peut devenir un atout non négligeable pour faciliter l'acceptation des projets urbains et le réinvestissement de surplus de capitaux dans les territoires.

Au même titre que les « palestino-jordaniens », les grandes familles d'origine transjordanienne ne désignent pas non plus une entité sociale homogène. D'essence elles-aussi tribale, ces structures sociales ancestrales renvoient autant à des origines géographiques (en témoigne la présence d'une pluralité de minorités ethniques dont plusieurs dignitaires sont encore considérés en haute estime par le Roi (les Circassiens ou « Tcherkesses » à partir de 1878 qui aujourd'hui représentent 1.5 % de la population), Tchétchènes, Arméniens et autres caucasiens du nord, Irakiens, Syriens), des modes de vie et des cultures qu'à des territoires identitaires (tribus nomades bédouines, semi-nomades ou les pionniers sédentaires dans ou à proximité des centralités urbaines naissantes : agriculteurs, artisans et commerçants issus des « villes » de Salt, de Kérak ou d'Amman). Les Transjordaniens comme les Palestiniens s'identifiaient et donc « se différenciaient » selon leur origine tribale, géographique (villes)

et les alliances anciennes protéiformes, entre cercles familiaux (hiérarchiques intra et inter-claniques, maritales, commerçantes, etc.). Ce sont ici les relations entre investisseurs « palestino-jordaniens » et les élites traditionnelles issues des grandes familles transjordaniennes et leurs descendants mais aussi, plus globalement, les relations nouvelles (pour les palestino-jordaniens) ou en mutation (pour les transjordaniens) que les acteurs économiques entretiennent désormais avec le pouvoir politique (le *diwan royal* et les grandes familles transjordaniennes partisans du régime), qui seront appréhendées ici.

Les « hommes d'affaires » - *ragul a 'mal* - incarne une catégorie d'acteurs dissociables des autres agents économiques traditionnels (artisans-commerçants, artisanat de la construction, prestataires de services, etc.). Leurs spécificités renvoient notamment aux différentes responsabilités et fonctions financières (fondateur-chairman de sociétés puis de filiales spécialisées, sociétés d'assurance, etc.) en lien avec des portefeuilles d'actions diversifiées (actionnaires et parfois membres de conseils d'administration d'établissements bancaires, de sociétés financières et fonds d'investissements).

L'ampleur de leur champ d'action dans l'économie au regard de la diversité de leurs investissements dans l'économie productive comme présentielle, et de leurs réseaux relationnels (familiaux, économiques comme politiques), peut être considérable. Leur organisation en réseau leur permet de structurer des collectifs d'acteurs influents, partageant des référents identitaires (selon les liens familiaux directs et indirects, selon la ville d'origine qui était un critère d'identification pour les immigrés palestiniens du Golfe) et/ou des ambitions économiques mais aussi politiques. Les structures économiques qui en sont une émanation, sont révélatrices de ce mode d'organisation protéiforme (familiale, diasporique, associés professionnels) de même que les responsabilités partagées à tour de rôle au sein des conseils d'administration. Ils désignent donc le plus souvent des acteurs prédominants dans l'économie mais ils jouent un rôle tout aussi prégnant dans le développement de la société par le biais de relations sociales diverses et multiscalaires, qu'ils ont su entretenir. La faculté visionnaire de certains hommes d'affaires entrepreneurs pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies économiques tend à conforter à la fois leur influence et leur importance dans le développement de la société. D'ailleurs, certains ne détiennent pas forcément les capitaux qu'ils représentent mais ne pas moins des acteurs stratégiques pour les compétences de gestion et de négociations légitimées par la confiance que leur attribue les propriétaires du capital. En mesure de mobiliser et d'utiliser de manière optimale des réseaux relationnels politiques et économiques à partir de leur carnet d'adresses, ces « financiers-entrepreneurs » formulent des propositions en matière de politique d'investissement qui s'apparente à des « prises de risque » (réduire la marge d'erreur pour des investissements qui doivent

être rentables : à partir de nouveaux concepts ou positionnements sur le marché immobilier par exemple) qui se doivent être crédibles aux yeux propriétaires de capitaux.

Les activités des descendants des pionniers sédentaires transjordanien n'étaient pas centrées sur des pratiques spéculatives limitées aux transactions des propriétés foncières familiales à dominante agricole. Cette deuxième génération d'un profil entrepreneurial de plus en plus diversifié, intégrera à leur tour, leurs descendants souvent hautement instruits dans les conseils d'administration de sociétés industrielles, de transports-logistiques ou commerciales. Ces deux dernières générations ont intégré progressivement à ces activités, des pratiques financières (via la création de sociétés d'assurance notamment) pour la fructification du capital. C'est ainsi que la troisième génération a investi sur le marché immobilier comme logique parallèle et complémentaire à l'acquisition de produits financiers, de réinvestissement des surplus du capital. Parallèlement, d'autres descendants de grandes familles tribales transjordanien reconnues pour leurs responsabilités militaires et politiques à l'échelle des bourgs villageois puis progressivement au niveau du gouvernement central, intégraient les structures institutionnelles néolibérales et décentralisées (A.D.C.), alignées sur les modes d'organisation et de fonctionnement opérant dans le secteur privé ou les structures semi-financières publiques (unité d'investissement de la S.S.C).

Comme dans les autres pays arabes limitrophes, plusieurs « générations » d'hommes d'affaires palestiniens en Jordanie au regard des grands flux migratoires qui jalonnent l'histoire conflictuelle israélo-palestinienne et leur manière d'investir toujours en Palestine et/ou seulement en Jordanie (notion sensible de double allégeance aux nations et territoires). L'étude de ces réseaux de grands investisseurs intervenant dans la régénération de certains quartiers urbains ou dans la fabrique de fragments « urbains » sur les marges de la ville, oblige à identifier les diverses ramifications financières qui participent de la structuration du capital. Elles résultent des initiatives de ces hommes d'affaires d'origine palestinienne de solliciter leurs homologues expatriés ou encore de se rapprocher - à l'image de chefs d'États - et de développer des partenariats avec des sociétés en lien ou non avec des fonds souverains régionaux (Golfe, Liban) et internationaux (États-Unis, Grande-Bretagne). D'autres sont davantage conjoncturelles, à l'image de sollicitations étrangères (asiatiques comme occidentales notamment américaines à partir d'informations qui circulent entre établissements bancaires et grands groupes de la finance internationale) ou endogènes comme l'intervention et de l'intégration dans le capital de certaines sociétés financières, de grandes familles bourgeoises irakiennes en exil, qui ont investi massivement en Jordanie.

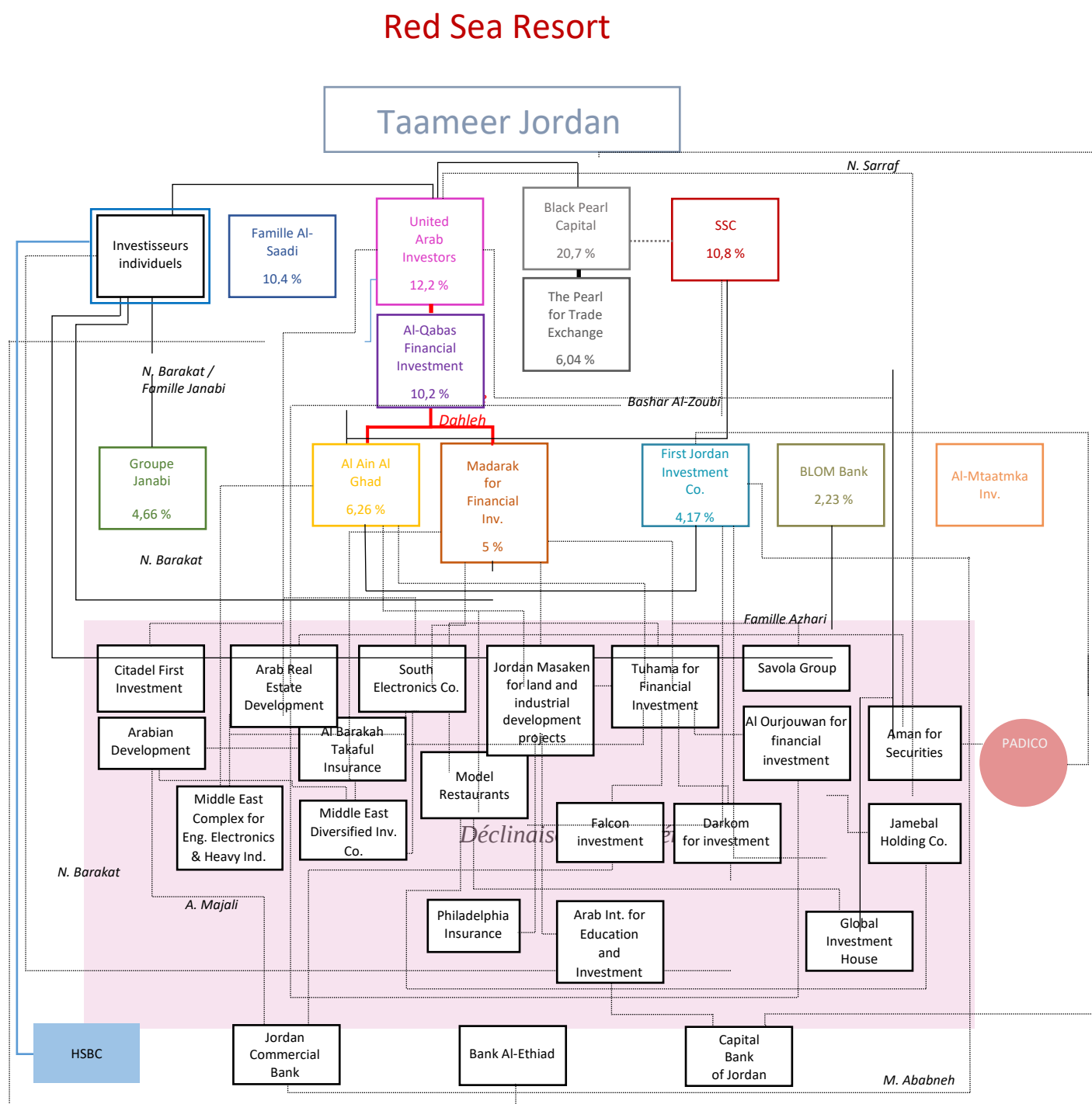
Une dernière déclinaison découle de ces réflexions et consiste à souligner la multitude de démarches individuelles dans la structuration du capital des grandes sociétés financières et immobilières puis au sein des consortiums d'investissement de chacun des grands projets urbains. Cette focale invite à relativiser la « typologie » d'acteurs qui, bien qu'elle soit utile dans la démonstration et l'explicitation de tendances structurantes, ne retranscrit pas la complexité des processus d'élaboration des groupes sociaux parfois associés sans systématisme (la seule logique d'acquisition des actions sur les marchés financiers en est déjà suffisamment explicite) aux logiques collectives d'investissement. Parmi les initiatives individuelles, il est mis en exergue les modes d'intervention d'hommes d'affaires aux portefeuilles d'actions extrêmement diversifiés donc de proposer une esquisse du positionnement de chacun d'entre eux dans les réseaux d'affaires. C'est le cas de l'investisseur palestinien-jordanien Nabil Y. Barakat, proche de grands financiers palestiniens mais qui apparaît de manière indépendante dans le capital de la société Taameer Jordan. Fondée par un groupe d'investisseurs palestinien-jordanien à partir d'apports de nombreuses sociétés financières au début des années 2000 notamment à partir des réseaux relationnels de la famille Dahleh, Taameer Jordan devait assumer un rôle de géant sur le marché de l'immobilier résidentiel de standing en Jordanie. On retrouve parmi les partenaires financiers via les bras d'investissement des banques ou de modestes sociétés financières ou d'entreprises récemment entrées en bourse, des hommes d'affaires influents de la diaspora palestinienne à l'image de Nabil Sarraf, membre du bureau de la PADICO avec les enjeux que cela sous-entend : son réseau de grands acteurs financiers (familles Masri, Khoury, etc.).

A défaut de pouvoir postuler à l'exhaustivité, l'observation et l'analyse semblent suffisamment matures pour avancer des éléments tangibles de réflexion, tant sur les jeux d'acteurs économico-politiques que sur la nature des mutations sociales contemporaines que connaît la Jordanie depuis près de 20 ans. La rémanence de trajectoires sociales individuelles et collectives (familles, réseaux professionnels structurés) malgré les limites de la typologie déjà développées ci-avant, permet donc de rendre compte des modes d'intervention des grands acteurs du capitalisme en Jordanie qui sont aussi en cela, de puissants producteurs d'espace. La compilation de comportements (positionnement vis-à-vis des groupes et des opportunités) et de stratégies d'investissement empruntés de similitudes n'est pas confondue avec une quelconque représentativité nullement affirmée ici, mais révèle des tendances fortes et tangibles observées en Jordanie, d'enjeux économico-politiques. Ces termes invitant à ne pas dissocier ce qui est indissociable en Jordanie depuis la création de l'Emirat de Transjordanie, apparaissent fondamentaux aujourd'hui dans l'appréciation des mutations sociales et du renouvellement des élites. Le système d'allégeance multiscalaire entretenu par le régime hachémite au profit des grandes familles transjordaniennes réparties sur le territoire jordanien, elles-mêmes renouvelant leur position sociale et souvent leur légitimité politique locales à partir de ce

traitement de faveur instauré par l'État, n'est plus aussi prégnant qu'auparavant. Et, l'intérêt à recourir à cette expression d'enjeux économico-politiques est à expliciter tant il recouvre des réalités sociales aujourd'hui qui ne sont donc plus celles d'hier. Les choix politiques répondant à des enjeux et des intérêts économiques vitaux pour le développement du pays n'ont pas eu pour effet de condamner les grandes familles transjordanienues jusque-là privilégiées. En s'appuyant sur les grands réseaux transnationaux des hommes d'affaires « jordaniens », le régime s'est engagé dans de nouveaux rapports de force l'obligeant à des arbitrages et des ajustements incessants pour donner satisfaction autant aux investisseurs qu'aux acteurs participant à une certaine cohésion sociale au sein du pays. En même temps, le profil de ses élites jadis « transjordanienues » a été profondément bouleversé avec le modèle économique émergent du capitalisme néolibéral et financier. Certaines familles ont vu leurs enfants instruits et diplômés à des niveaux d'études supérieures, et déployer de nouveaux dispositifs stratégiques afin de non seulement régénérer leur position sociale mais aussi dans l'intérêt d'accumulation du capital financier, en s'invitant parfois à la table des financiers (par la mobilisation de ressources familiales financières, foncières ou relationnelles donc politiques) en leur proposant leurs compétences. Les intérêts à satisfaire ne se limitent plus à un profil d'acteurs, ils se sont diversifiés en même temps que les élites, celles ayant potentiellement une influence sur l'exécutif mais renvoient toujours plus que jamais à une dimension économico-politique.

Même s'il paraît illusoire de rendre compte de manière exhaustive de la nature comme de la complexité des relations sociales entre ces différentes catégories d'acteurs dans un contexte prédéfini, le décryptage de ces jeux d'acteurs (cf. Figure 15) a pu être partiellement mené à bien à partir d'une méthodologie aux angles d'approche diversifiés. Ainsi, le recoupement d'informations à partir de différentes sources et méthodes exploratoires qui se veulent complémentaires, devait affiner les hypothèses d'interactions entre des acteurs comme dans leur interprétation (le sens à donner à la relation). La recherche est menée en conscience des codes sociaux et d'interprétation des relations sociales inculqués par les sociétés qui participent de la structuration de la pensée, dont le chercheur en tant que produit social, ne peut s'extraire. Aussi l'influence des hypothèses formulées, les perceptions de jeux d'acteurs pré-conceptualisés et façonnées par les représentations construites au travers d'une kyrielle de travaux de recherche sur ces thématiques, constituent autant de prismes qui participent de la déformation de la réalité observée. Cette réalité perçue est celle que mes codes d'interprétation me permettent d'appréhender. Ce système de pensée qu'il en résulte permet au chercheur de donner un sens aux phénomènes observés.

Figure 15 – Schéma et tableaux déclinant le consortium structurant relatif au projet urbain « Red Sea Resort » de Taameer Jordan (réalisation : M.ALAIME)



Social Security Corporation

[10,8 % de Taameer Jordan]

Représentant SSC

- Said A. Shanan

Autres investissements immobiliers à Aqaba

- ❖ Tala Bay, Saraya Aqaba, Ayla Oasis, etc.
- ❖ Aqaba Gateway

Famille Al-Saadi (transjordanienne)
(Farid Ahmed Mahmoud Al-Saadi)

[10,4 % de Taameer Jordan]

Al Qabas Financial Investment
(Antenne à Aqaba)

[10,2 % de Taameer Jordan]

- Khaled Al-Dahleh (ex-Chairman de *Taameer Jordan*)

Société actionnaire

- Dahleh Group

Projet

- Ayla Park Plaza (Aqaba)

Al Ain Al Ghad Trading & Investments Co.

[6,26 % de Taameer Jordan]

- Tawfik N. Najjar (investisseur palestinien-jordanien, *Barakah Takaful*)

Membres du C.A (direction et gestionnaires)

- **Haitham Al-Dahleh (Chairman)**
- Jamal Abdul Hamid (Jordano-palestinien, Vice Chairman)
- Nabil Hashem Abdel Hamid Al-Masri
- Samir Salim Jamil Awartani (Palestinien, *Jordan Masaken*)
- **Bashar Al-Zoubi (Jordan Invest Board) – SSC Investment Unit**
- Mohammed Haj Ahmed Fayad (famille palestinienne)

Sociétés actionnaires

- United Group Holding (4,942 %); **Taameer Holding** (2,567 %)
- **Model Restaurants** (3,200 %): **Dahleh-Ababneh** ; Middle East Complex (7,995 %)
- Emirats Arab Investors (1,695 %)
- 10 000 parts de **Tuhama Investment** (Placements de capitaux)

The Pearl for Trade Exchange Co.

[6,04 % de Taameer Jordan]

Madarak for Financial Investment

[5 % de Taameer Jordan]

- Marwan M. **Awad** (Palestinien, représentant de la société)

Membres de sa société (CA – Direction)

- Imad A. H. Al-Dahleh
- Walid J. Al-Muslim (Palestinien)
- Mounir Abu Assal (Palestinien, *Jordan Masaken for Land and Industrial Development Projects*)
- Bashar F. Issa (Famille tribale ?)
- Ayman A.H. **Ayash (Al-Barakah Takaful)**

Actionnaires individuels

- Mohammed Taha O. Al-Harashsheh (*Grande famille tribale transjordanienne, Tribu des Bani Hassan*) – 13,79 %
- Mona M.A. **Ghanem** (Famille palestinienne de Naplouse)
- Rami Khaled Fayez **Eshieh** (Famille de notables palestiniens)
- Mia E.T Rawashdeh (Famille tribale transjordanienne, tribu de Jerash, Palestiniens de Shobak)
- Majid Al Din M. Kilani (Jordano-palestinien)
- Abdul Rayak A.A. Arabiat (Famille transjordanienne, originaire de Salt)
- Nasser S. Al F. Abu Haidar (Famille tribale des Ghassanides – transnationale, Liban ?)
- **Haitham Al-Dahleh**

Sociétés actionnaires

- **Savola Group (Arabie Saoudite) – 5% de TAAMEER Jordan**
- **Tuhama for Financial Investment (Samer Ali Al-Tayyeb)**
 - ❖ **Al Ourjouwan for Financial Investment** (8,56 % - Abdul Karim Marwan **Al-Dahleh**)
 - ❖ Dala Brokerage and Investment Holding (22,22 % - Qatar)
 - ❖ **Jordan Masaken for Land and Industrial Development Projects** (15,78 %)
 - ❖ General Retirement and Pension Authority (11,11 % - Qatar)
 - ❖ **South Electronics Co.** (5,56 % - Jordanie)
 - ❖ **Al-Barakah Takaful Insurance Co.**
 - ❖ Al-Seba Financial Investment Co. (Jordanie – Majdi Audeh Awad)
 - ❖ Al-Bawabh Al-Madearia Investment (9,47 %)
 - ❖ Shuaa Al-Mustaqbal Investment Co. (Samer Ali Al-Tayyeb)
 - ❖ **Al-Ain Al Ghad**
 - ❖ **Jordan Commercial Bank**
 - Michel Sayegh
 - **Al-Majali** (Grande famille tribale transjordanienne)
 - **Mohammed Ababneh** (Famille tribale transjordanienne)
 - Nasser Al-Saleh (KSA)
 - Mohammed S. Kilani (Jordano-palestinien)
 - ❖ **Falcon Investment**
 - Nuran International Hotels and Resorts (Emaar Properties)
 - Doc. Investment International Co. (Younes Qawasmi, Wael Zurub, Nabil Rabah)
 - **Jordan Commercial Bank**
 - Younes Qawasmi
 - Mohammed Riyals
 - H. Massad (Palestinien)
 - M.O.S Al-Masri
 - Mohammed A.T. Doghmosh
 - K. Doghlas (Palestinien)
 - Walid Nasr
 - Mohammed Assadi (Al-Sa'di de Palestine ?; Bani Assad d'Irak – Bani Sakhr ?)
 - Jacob Rabah (Palestinien)
 - Mohammed Al-Fayez (Grande famille tribale transjordanienne)

Madarak for Financial Investment (suite)

[5 % de Taameer Jordan]

❖ Darkom for Investment Co.

- Direction : Ayman Jumean (Madaba for Financial Inv.), Abdul Halim A.A.H. Al-Majali, Kefah Al-Maharema (ex-Chairman), M.A. Awad (Palestinien), Tarawneh (ex-Chairman)
Actionnariat :
- **United Arab Investors (29 %) ; Taameer Jordan (24 %) ;** Nuran International Hotels and Resorts (EAU)
- Jordan French Insurance (A.Bilatji, W. Zurub : Palestinien) ; **Falcon Investment**
- Ayoub W. Zurub (Vice Chairman)
- **Nabil Barakat**
- Mohammed Al-Harabsheh (Famille tribale transjordanienne)
- Younes Qawasmi
- Shwan Al-Mulla (Irakien)
- Jacob Rabah (Palestinien, grande famille chrétienne de Ramallah)
- M.O.S. Al-Masri
- Khaled Bader (Palestinien)
- **Haitham Al-Dahleh**
- Mohammed Al-Harabsheh
- Majid Kilani
- Rami Esbeh (Britannique, Jordanien, Floride)
- H. Massad
- Hussein **Al-Majali**
- K.Doghlas

Groupe Janabi (Irak)

[4,66 % de Taameer Jordan]

Membres de la société

- Sheikh Asim **Al-Janabi** (Fondateur) – Elite tribale irakienne très influente (Capital Bank)
(Adnan Al-Janabi : chef tribal, politicien et économiste, Ministre d'État du Gouvernement irakien par intérim (2004-2005).
- Vice-Présidents du Groupe : Saad et Raad Al-Janabi (actionnaire de Capital Bank)
- ❖ Annexes du Groupe en Jordanie, Liban et EAU
- ❖ Le Groupe Janabi investit dans *Arab Financial Investment* avec **Nabil Barakat** et **Osama Khater** (Real Estate Development Co., ex-Chairman Amwal Invest : Chairman – le palestinien Fayez Faouri, PDG : Mutasem Faouri, gestionnaire de portefeuilles : Odeh Habash). L'administration actuelle de la société a déposé plainte en accusant les ex-dirigeants de violations financières par la CAC représentant une perte de 60 millions JD pour les actionnaires de la société.

Al Mtaatmka Investment

First Jordan Investment Co. (58 fondateurs)

[4,17 % de Taameer Jordan]

Membres du C.A (direction et gestionnaires)

- **Mohammed Khair Ababneh** (Famille tribale transjordanienne originaire d'Irbid) – Chairman et membre du CA de la **Jordan Commercial Bank**,
- Ismail Odeh (Jordano-palestinien) – Vice Chairman
- Samer El-Alboushi (famille transjordanienne du Nord comme les Kasarmeh)
- **Motasam Ababneh (actionnaire de Model Restaurants Co. avec la famille Dahleh)**
- Bassam Hammad (famille transjordanienne, clan des Bani Sakr)
- **Mohammed Al Halawani (palestinien, expatrié saoudien, marié à la princesse) membre du bureau de PADICO**, représentant Global Investment dans United Group Holding
- **Samer Sunnuqrot, CEO, membre de PADICO**
- Nabil Makahleh

Sociétés actionnaires

- **Jamebal Holding Co. (Bahrein)** – 27,229 %
 - United Real Estate Group (Koweït) – 13,460 %
 - Wafra International Investment Co. – 6,033 %
 - **PADICO (actionnaire principal : Sabih Al Masri)**
- N.B : Associée à Arab Real Estate Development pour l'acquisition d'un bien immobilier à Amman (ex-propriété du Groupe Foursan).

Autres liens inter-entreprises (Taameer Jordan)

- United Iron and Steel Manufacturing Co PSC
- Petra Education P.S.C.
- Middle East Pharmaceutical & Chemical In; Jordan Press Foundation Co PSC; Jordan Petroleum Refinery Company Ltd.
- Al Muntada Al Arabi ; The Jordanian Society For Work & Profession Ethics
- University Of Petra ; Al Zahra For International Trading; Jordan American Food Co., Ltd.
- Arabian Food Supplies Co. Ltd.; Chemical & Mining Industries Co.
- Hawazin Trading Est.; Jordan Real Estate Complex Co.

BLOM Bank Liban

[2,229 % de Taameer Jordan]

Adnan Al-Araj

Membres du C.A (direction et gestionnaires)

- Saad **Azhari** (Chairman)
- Samer **Azhari** (Directeur)
- Youssef S. Talala (Directeur)
- Sheikh G.I. Shaker (Directeur)

Sociétés actionnaires

- Banque of New York (34,37 %)
- Banarabe S.A, SPF (13,75 %)
- Aza Holding (9,33 %)
- Famille Shaker (5,39 %)
- Nada Aoueini (5 %)
- Famille Jaroudi (3,46 %) – Famille Libanaise, Saëb Jaroudi (ancien ministre de l'économie, de l'industrie et du tourisme)
- **Famille Azhari (2,86 %) – Famille syrienne**
- Famille Saade (2,37 %)
- **Famille Khoury** (1,95 %)
- Actionnaires Unis (1,83 %)

Investisseurs – actionnaires individuels de Taameer Jordan (19 /12/2005) - HSBC

Actionnaires individuels

- Nabil Youssef Ahmed **Barakat** (9,68 %) – Jordano-palestinien (Amwaj Invest -> Al-Jamil for investment, Amwal Investment)
- Jubran Abdulrahman **Ajjaj** (3,42 %) - Jordanien (Hajaj= famille palestinienne)
- Mohammed Shafiq Mazen Rida **Al-Ansari** (1,368 %) – Jordanien (Madarak Financial Investment), Manager Executif, grande famille, premiers assistants du Prophète Mahomet) ; UAI Co., 27 % du capital de Petra Education Company (Universités privées) avec Awni al Aseer, Reem Badran, Fouad Q. Barakat, Awni F.H. Masri.
- Saad F. Jubran **Lhalth** (Halth) (1,126 %) – Palestinien
- Osman Mohammed Sherif A. **Zaman** (1,067 %) – Emirati (Dana Ges : Al-Qasimi ; Sharjah Cement and Industrial Development Co.)

Autres membres de la Direction de Taameer Jordan (potentiels actionnaires individuels)

- Mohammed A.M **Al-Bashir** (Chairman, Jordanien, grande famille syrienne et irakienne, *Arab for Catering Co.*)
- Younis M. **Al-Qawasmi** (Palestinien)
- Awni Z. Al-Aseer (Palestinien)
- Alaa Y. **Al-Barakat** (Jordano-Palestinien)
- Said O. Al-Mohairi (Emirati)
- Marwan A. **Al-Dahleh** (Jordano-palestinien)
- Khalid A.K.Ahmed **Al-Dahleh** (Jordano-palestinien, *Vice Chairman*)
- Haitham Khaled **Al-Dahleh** (UAI Co.)
- Dr. Amin A. **Mahmoud** (Famille transjordanienne Garaibeh ?)
- Khalid **Al-Wazani** (Jordanien, *Manager Général* Taameer – SSC) – Ali Al-Wazani, First Insurance, Arab Orient Insurance Co., Membre de la Jordanian Insurance Companies Federation)
- Salem **Al-Lozi** (grande famille jordanienne : Nasser Al-Lozi, Chef de la Cour royale, Salah Al-Lozi, Al-Barakah T. Insurance Co.
- Abdul Karim J.M Al-Taslaq (Tiraz Construction)
- Hani Anis Musa **Rabiea** (Famille palestinienne Rabieh ? - Darkom) – *Deputy CEO*
- Mirza Q.B. **Boulad** (Chairman Jordan Emirates Insurance, Représentant de la Basse chambre)
- Abdul Rahman **Al-Doghmosh** (Famille palestinienne émigrée aux EAU)
- Wael N.T **Abu Ghazaleh** (Grande famille palestinienne - Manager Projet et Ingénierie)
- Khalid I.W **Al-Azhari** (*Contrôleur Financier*), Blom Bank
- **Nabil Al-Sarraf** (UAI Co. -> **Arab Real Estate, Arab Food Catering Co. ; PADICO - Membre du Board**)
- Khalil Saleh Azouka
- Abdul Rahim F.S. A-Baqai
- Bashar Attiyeh Abdulghafour Shanani
- Jihad Salem Saqr Al-Maani

Arab Real Estate Development Co.

Membres du CA (direction et gestionnaires)

- **Haytham K. Al-Dahleh** (Chairman) Chairman at Model Restaurants Co., a Member at Jordan Engineers Association, and a Member at Young Arab Leaders Organization. Chairman at Arab Corp. Al Madinah Group, Chairman at City Advertising Co. LLC
- Jamal A.S Abdulhamid (Vice Chairman)
- **Abdul Rahim Awartani** ex-Jordan Masaken for Land & Industrial Development Projects.
- Mohammed A. Al-Sari (UAE, Gulf General Inv.Co.) Jordan Emirates Insurance Co.
- Jamal N. Hamshari (Palestinien, Um Khalid)
- Ousama Hilmi Murad Al-Shahid (Palestinien)
- Hatem Mahmoud Suleiman Al-Shahid
- Naser T.S. Al-Nabulsi (Jordano-palestinien originaire de Naplouse)
- **Mohammed Khalid Abdul Al-Dahleh**
- Nabil Hashem Abdul Hamid Al-Masri Middle East Complex for Engineering Electronics Heavy Ind., Eastern Arab for Industrial & Real Estate Inv.
- Ala'a Aziz Mahmoud Abdul Jawad
- Khalid Mohammad Abdullah Al-Khalil
- Mohammad Abdullah Jumah Al-Sari
- Salman A.S. Al-Abbasi (Jordano-Palestinien, ex-Arab Bank)
- Rajai Qusous Shahed (Jordanien originaire de Kérak)
- **Bashar N.M. Al-Zoubi (Transjordanien, Manager General) – Jordan SSIU et Takafuk Emarat PSC**

Actionnaires individuels

- Mohammed A.A. Al Ali Khayal (UAE, Sharjah) : 8,4 %
- **Haytham K. Al-Dahleh : 2,525 %**
- Michel Bechara M. Hadjla (Palestinien)
- Eida K.A. Bashiti (Palestinien)
- Nabil Hashem Al-Masri
- Osman M.S.A Zaman(UAE)
- Salem A.S. Al-Hosani (Gulf General Inv. – UAE)
- Mohammed T.Q. Al-Harashah
- Taha M.T. Al-Harashah
- **Abdulkarim Jafar Al-Zoubi (Transjordanien) General Manager at Model Restaurants Co., Investors & Eastern Arab for Industrial & RealEstate Inv. ; past : General Manager by Transmed and a Manager-Sales by Procter & Gamble. Jordan Masaken for Land & Industrial Development Projects.**

Sociétés actionnaires

- Jordan Emirates Insurance Co.
- Falcon Insurance Co. (UAE)
- Specialized Container Services and Transport Co. (United Group Holding, United Arab Investors)
- Gulf Oasis for Investment and Property Management Co. (Dahleh & Hamshari)
- Jordan Global Food Distribution Co. (**Model Restaurant**, United Group)
- Gulf General Investment Co.

Liens avec d'autres sociétés

- **United Arab Investors Company P.L.C.** ; The Mediterranean & Gulf Ins Co - Jordan
- Investors and Eastern Arab for I&REI PSC ; Jordan River Pharmaceutical Industries
- Tuhama Management Consultancy Co.
- Arab Corp. Al Madinah Group ; City Advertising Co. LLC; Young Arab Leaders
- **Al Qabas Financial Investments Co. (famille Dahleh)**
- Tuhama Equity Research Services
- Injaz Jordan
- **Al-Ourjuwan**
- **Social Security Investment Unit**
- Jordan Engineers Association

Citadel First Investment [7.48 % de United Arab Investors]

Membres du CA (direction et gestionnaires)

- Ahmed Heikal (co-fondateur)
- Hisham El-Khazindar (co-fondateur)

Actionnaires

- Soliman Abanmi ; Emirates International Investment Co. ; Al Elian Investment Ltd.
- Banques égyptiennes
- Mohammed Al-Thani

Arabian Development Co.

Membres du CA (direction et gestionnaires)

- **Ayman H.B. Al-Majali** (Chairman, transjordanien)
Vice Chairman de la Jordan Commercial Bank et de la First Insurance Co. (avec Ali Al-Wazani, Mohammed Saqer, O. W. Assaf, I. Tahboub – chairman et membre de la Jordan Dubai Financial Investment : famille de notables d'Hébron, rôle dans le management du Islamic Waqf, J.M Sheber : Al-Moazamh Inv., Al-Somoud Inv.) historiquement proche des Al-Kasawneh
- M. Al-Aqrabawi (Vice Chairman, notable originaire d'Amman)
- M. Mosa
- **M. Al-Bashiti (grande famille de Jérusalem) – Al Barakah Takaful**
- **Osama Al-Khalili**
- Amer Z.A. Malhas (Jordano-palestinien)
- **Jamal A.H. Khalili**

Sociétés actionnaires

- **Jordan Commercial Bank ; Al-Barakah Takaful Insurance**
- Nasser Bin M.B.N. Al-Saleh (KSA) – **Jordan Commercial Bank**

Al Barakah Takaful Insurance Co.

Membres du CA (direction et gestionnaires)

- Arif Jamil **Barakat** (Jordano-Palestinien, *Fondateur et ex-Chariman*)
- Faisal **Al-Bashiti**
- Salah **Al-Lozi (famille proche du pouvoir)**
- Haidar A.A **Al-Majali (Chairman)**
- Zuhair Kashman (Jordanien, famille originaire de Salt ?)
- Tarik Siam (famille palestinienne de Jérusalem)
- Youssouf H.H Hamdan (Jordanien, famille Garaibeh)
- Abdel Muslim (Jordano-palestinien)
- Moses Al-Najjar (Palestinien)
- Ayman A.H. Ayash

Sociétés actionnaires

- Hakeba Real Estate Investment Co.
- Arab Jordan Investment Bank (Famille Al-Qadi, Suheimat)
- Jordan Gulf for Financial Investment Co. ; Oman Public Co. (Jordanie)
- **Middle East Diversified Investment (Khalili, Kolaghassi)**
- Magmoa Info. Tech. (Abdul Rahman Hilal)
- Al Jamil for Investment (**Famille Barakat**)
- Amwal Invest
- GE Capital (U.S.A)

Jordan Masaken for Land and Industrial Development Projects

[15,78 % de Madarak for financial Inv.]

Membres du C.A (direction et gestionnaires)

- Abdullah Zaheri (EAU)
- Abdallah Abu Khadija (Jordanien)
- Ahmed Maharmeh (Jordanien, famille originaire de Sahab)
- Faris Awartani (Jordano-Palestinien)
- Zuhair Awartani (Jordano-Palestinien)
- Youssef Hammad (Famille transjordanienne, tribu des Bani Sakr)
- Mounir Assal (Palestinien, famille de coptes égyptiens)
- Hossam Albarbrawi (Palestinien)
- Badie Saleh (Palestinien)
- **Mohammed Saqer (Jordano-palestinien, ex-Chief Commissioner A.S.E.Z.A.)**

Sociétés actionnaires

- **Tuhama for Financial Investment**
- **Philadelphia Insurance** (I. Qawasmi)
 - ❖ I. Qawasmi (Palestinien)
 - ❖ Feras Hussein
 - ❖ M. Al-Jamal
 - ❖ A. Al-Idrissi et F. Al-Idrissi (Famille Jordanienne, Nsour de Salt)
 - ❖ M. Al-Rab (Jordanien)
 - ❖ K. Al-Bustami (Famille Palestinienne, originaire de Naplouse)
 - ❖ J. Isaaq
 - ❖ M. Abu Samra
 - ❖ H. Aslim
- **Arab International for Education and Investment (A.I.E.I)**
 - ❖ Abdullah A.H.M Abu Khadija
 - ❖ H.F.M. Hammad
 - ❖ **Capital Bank of Jordan (Al-Salem, Darwazeh, Abu Jaber, Murad, Hadidi, Safadi, etc).**
 - ❖ **Arab International Food Factories**
 - Abdullah A.H.M Abu Khadija, H.F.M Hammad
 - Ibrahim Abu Khadija
 - Harashsheh (Famille transjordanienne – Tribu des Bani Hassan)
 - Mousa M.M. Al-Moati (Palestinien, société Darkom)
 - Famille Khadija (Heba, Mohammed, Haitham)
 - Mithat Masoud
- Investissements (avec A.E.I.E) : Ithiad Schools (établissements privés)
 - Abdullah Abu Khadija (Chairman)
 - First Finance Co.
 - Abdullah Abu Khadija
 - M. Al-Awal
 - A. Merhej (First)
 - First Leasing Co. (25 % de Taameer Inv. Oman ; 7,30 % de First Insurance Co.)

South Electronics Co.

Membres du C.A (direction et gestionnaires)

- Osama D.M. Al-Khalili – Chairman (jordano-palestinienne, famille originaire d’Hébron) – Amman General Industry and Marketing Co.
- Darwish M. Al-Khalili – Vice Chairman
- Ayman M. et Ahmad M. Al-Khalili
- Fadi A.A. Al-Sabbagh (Palestinien chrétien protestant)

Sociétés actionnaires

▪ Middle East Complex for Engineering Electronics and Heavy Industries

- Membres du C.A :
 - **Osama Al-Khalili (et membres de la famille)**
 - Mohammed Bilbeisi
 - Riyadh Salim Ali A. Driss
 - A. Shamali
 - Methqal M. Al-Sartawi (Palestino-jordanien, originaire de Sarta)
 - **Nasser T. S. Al-Nabulsi (Arab Real Estate Development)** – Palestino-jordanien de la 1^{ère} génération d’immigrés, originaire de Salt
 - Mashour Al-Basha (Libanais)
- Actionnaires :
 - Emirates International Investment Co.
 - **Ain Al Ghad**
 - **South for Electronics Co.**
 - National Industries Group Holding (Koweït)
 - **Ayman et Osama Al-Khalili**

▪ Middle East Diversified Investment Company (Barakah Takaful)

- Membres du C.A :
 - **Osama D. M. Al-Khalili**
 - **Raed H.H. Kolaghassi**
 - Lotfi M. Kassem
- Actionnaires :
 - **Arabian Development Company**
 - **Darwish Khalili and sons Co.**
 - **Osama D.M. Al-Khalili**

- Apports en fonds propres aux sociétés *United Arab Investors* et *Arab Real Estate Development*
- Achat de parts de l’Union Bank (36,3 %) en mai 2008
- Gestion de la transaction : Amwal Advisory Corp. (Bahrein) – CEO : Nazim I. Basha

Model Restaurants Co. plc

Membres du C.A (direction et gestionnaires)

- Omar Mahmoud Al-Quqa – Chairman (Global Investment)
- **Haitham K. Al-Dahleh** (Jordano-palestinien) – Vice Chairman
- **Khaled A. Al-Dahleh**
- Ahmed M. Khamis (grande famille palestinienne émigrée au Chili, investissements dans l'agroalimentaire)
- Jafar Abdelkarim **Al-Zoubi** (famille tribale) – Manager général
- Lamia Majid
- **Motasem Ababneh (First Jordan Investment)**
- Firas Al-Sairi (Global Investment)
- Mohammed A.M. Al-Bashir

Sociétés actionnaires

- **Global Investment House (Koweït)**; Global Investment House – Omar M. Al Quqa (Jordan) ; Global Opportunistic Fund (Koweït)
- Global MENA Macro fund
- **First Jordan Investment ; Jamebal Holding Co. (Bahrein) – 18,55 % (Global Investment Jordan, First Jordan Investment)**
- Donya Khalid --- (12,64 %)
- **South for Electronics Co. ; Global Fund Aportncetk; Tuhama Investments**

Global Investment House - Koweït

Membres du C.A (direction et gestionnaires)

- Maha K. Al-Ghunaim – Chairman ; Hicham Al-Razzuqi (Vice Chairman)
- Bader A. Al-Sumait (CEO); S. Bathia (CFO)
- Ibrahim Saad; David Burlison
- Hamad T. Al-Homaizi (grande famille koweïtienne, affaires avec M. Boulad et W.W Zurub ->> Union Land Development)
- Khalid Al-Shamsi (Dubai); Emad Youssef Al-Monayea

Sociétés actionnaires

- GDR Investors (11,24 %) ; SSC Koweit (9,10 %) ; Agility Koweït (Tareq Al-Essa)
- Dubaï Capital Group (7,02 %)
- Tareq Khaled Al-Homaizi
 - NCH Ventures (70 %) – rachat de dette
- Abu Dhabi Commercial Bank
- Commercial International Bank (Egypte)
- Gulf Bank
- Kuwait Finance House
- Standard Bank
- Standard Chartered Bank
- Industrial Bank of Kuwait (représentant masse obligataire)

J'ai privilégié une entrée *Bottom-up* en partant du capital de la société dédiée à l'identité des investisseurs individuels au travers d'une enquête de terrain et d'observations réalisées entre janvier 2007 et juillet 2014 auprès d'acteurs exerçant leur activité professionnelle au sein de la zone franche, de lectures de la presse généraliste et spécialisée, d'enquêtes à partir de supports numériques (sites des places boursières, actualités des établissements bancaires et des sociétés financières, etc.). Il a fallu déterminer les acteurs-cibles à même d'étayer la démonstration corroborant ou non les hypothèses initiales en fonction de l'échelle d'observation choisie. L'intention de cette démarche était de recomposer les systèmes d'acteurs spécifiques à chaque projet économique et urbain et pour ce faire, d'atteindre l'ensemble des catégories d'acteurs intervenant ou ayant intervenu dans le processus de construction de la décision dans le cadre de l'élaboration du projet de la zone économique spéciale et de l'efficience de l'outil.

Le cœur de l'échantillon concernait les structures institutionnelles de mises en œuvre des politiques publiques (A.S.E.Z.A., A.D.C.) dans leur rôle stratégique d'informateurs et d'accompagnateurs des porteurs de projets, parfois de mise en relation et d'intermédiaires non exclusifs entre ces investisseurs et le pouvoir politique. Ensuite, il s'agissait d'approcher ceux qui ont semblé tirer profit de l'outil en interrogeant les modes d'appropriation du territoire et leurs singularités. Sans omettre les groupes d'acteurs positionnés en tant qu'observateurs attentifs aux dynamiques économiques locales (acteurs économiques locaux, associations environnementales, etc.), mais aussi ceux impactés d'une manière ou d'une autre (structures publiques traditionnelles reléguées, modification des conditions de travail des salariés de la fonction publique, ménages expropriés, etc.) par ces orientations politiques et économiques devenues prégnantes.

Les profils ciblés sont ceux renvoyés au rôle stratégique de leur fonction économique, sociale et/ou institutionnelle. Au sein de l'A.S.E.Z.A. comme de l'A.D.C., il s'agissait de se rapprocher des dirigeants, des chefs d'unité et des techniciens affectés au développement économique, ceux en relation directe avec les porteurs de projets et le cabinet du Premier ministre (les commissaires à l'image de Salim M. Al-Moghrabi en charge du développement économique et des investissements) et ceux, se situant davantage dans la promotion et la mise en application des logiques d'implantation selon la nature des projets, lesquels en tant que techniciens de terrain, ont connaissance des réussites et des blocages inhérents à la gouvernance et aux orientations stratégiques expérimentées à Aqaba (à l'image de *Jida Kamhawi* à l'A.D.C., en tant que spécialiste confirmée dans les relations investisseurs et le marketing). En face, il a fallu saisir et s'imprégner des discours des porteurs de projet à savoir les organes de direction représentatifs des structures dédiées aux grands projets, à défaut d'atteindre les réseaux d'investisseurs a-territoriaux (si ce n'est de manière épisodique, au siège des grands groupes financiers

et immobiliers à Amman, dans le quartier d'affaires de Shmeisani), dont le siège et les bureaux annexes étaient répartis entre les blocs préfabriqués installés sur les sites mêmes des chantiers et dans les hôtels de standing voisins.

A partir de ces deux catégories d'acteurs, la reconstitution des systèmes d'acteurs passait par l'intégration de nouveaux profils moins visibles et/ou en retrait de ces interactions publiques-privées mais néanmoins présents à un autre endroit dans le processus de construction de la décision. Leur regard, par exemple en tant que structures associatives, ou leur influence plus ou moins avérée (U.S.A.I.D) dans l'orientation, la réalisation ou la non-réalisation d'un projet du fait de leur capacité financière (les bailleurs de fonds et les clauses de la conditionnalité), de leurs réseaux relationnels privés, professionnels et/ou politiques (S. Moghrabi - A. Soleiman), ou de la légitimité attribué aux consultants extérieurs par les acteurs politiques, ont pu être déterminants dans l'affirmation, l'affinement ou au contraire, l'infirmer de certaines hypothèses. Menés à partir de la méthode semi-directive, les entretiens devaient permettre de dresser le profil socio-économique de l'acteur (interroger ses origines et ses réseaux familiaux et professionnels, parcours professionnel, motivations personnelles qui l'ont conduit à venir travailler à Aqaba) avant de le resituer vis-à-vis de la structure qui l'emploie (ses missions au sein de la structure, ses perceptions de la structure et des politiques menées en interne pour la mise en œuvre des orientations stratégiques affirmées politiquement). Ce cheminement devait amener l'acteur interrogé à s'exprimer sur le contexte économique puis politique et social local en l'inscrivant dans des temporalités propres à lui et à son expérience, en l'invitant ensuite progressivement à retranscrire les conditions (pressions politiques et économiques, opinions et relations structurantes d'acteurs, blocages, erreurs commises, etc.) dans lesquelles ont été élaborées puis réalisées le projet de la ZES et, à l'intérieur d'elle, certains grands projets touristico-urbains. Cette méthode devait permettre d'individualiser les perceptions politiques et économiques mais aussi les stratégies mises en place par chacun pour atteindre des objectifs et satisfaire des intérêts individuels (légitimation sociale, ambition économique, etc.) puis d'inviter l'acteur à les réinsérer et les mettre en regard vis-à-vis des politiques publiques mises en œuvre et des tendances d'implantation et de développement des projets observables dans la zone franche. Une première phase consistait à mettre en confiance l'interlocuteur et pour cela, d'user d'un certain nombre de codes sociaux et de figures de style largement partagés : humour et anecdotes diverses, similarités rencontrées de par la mise en regard des expériences professionnelles de chacun, vraies ou fausses approximations liées à l'emploi de la langue étrangère, etc. Cette approche qui tend à s'intéresser aux sensibilités d'autrui pour mieux « désacraliser » l'aspect formel de l'entretien, se met en place par le biais d'une série d'interrogations de nature essentiellement descriptives. Une phase préfigurant celle de la prise de risque graduelle, nécessaire à l'obtention de clés de compréhension des problématiques politiques

(relations puissance publique - U.S.A.I.D), économiques (identité et caractéristiques des négociations avec les investisseurs) ou sociales (procédures d'expropriation) pré-identifiées. La gradation développée au fur et à mesure du déroulement de l'entretien doit contribuer à réduire le risque de déstabilisation de l'acteur et à éviter des signes de méfiance voire d'agacement. Là aussi, les moyens déployés pour obtenir l'information sont multiples : mauvaise compréhension du discours et demande de reformulation avec d'autres termes plus explicites, formuler des hypothèses sous les traits d'informations qui seraient avérées (1. Cet investisseur est présent sur ce projet, 2. Avec le soutien de cette banque, 3. associé à cette famille, etc.) pour en obtenir la confirmation, des compléments ou des rectifications, etc.

Les stratégies d'investissements objectivées, ont été appréhendées par le biais d'acteurs intermédiaires, essentiellement des techniciens qui représentent et appliquent les directives des véritables acteurs décisionnels appartenant à la sphère économique (les hommes d'affaires investisseurs) ou politique, souvent inaccessibles et absents localement. Décrypter ces réseaux d'hommes d'affaires jordaniens n'est pas aisé, outre la complexité induite par la diversité de leur profil, c'est l'étude d'acteurs qui apparaissent peu visibles et de prime abord faiblement « territorialisés », dans l'ombre des équipes opérationnelles, managers et porte-paroles qui sont eux actifs dans le territoire du projet. Mobiles, non médiatisés, mêmes lors de l'annonce des grands projets dans lesquels ils se sont engagés, ces hommes d'affaires ont une influence dans la production de l'espace pourtant considérable. D'autres champs d'investigation ont donc été développés pour saisir leurs logiques d'investissement dans le domaine de l'immobilier de standing. Une entrée *Top-down* a été privilégiée en direction des marchés financiers et des consortiums d'investisseurs des grands projets immobiliers jordaniens, pour dresser l'inventaire, réaliser l'analyse des sociétés financières/immobilières (membres du conseil d'administration) et procéder à l'identification des hommes d'affaires présents ou représentés dans ces consortiums propres aux grands projets touristique-urbains en développement dans la zone franche. Un travail de recherche qui s'est concrétisé par la réalisation d'un registre des grandes familles palestiniennes et transjordaniennes influentes dans les sphères politique et/ou économique (cf. annexe) entre 2010 et 2015 à partir d'articles de presse issus de périodiques généralistes (à l'image du *Jordan Times*) et spécialisés (*Jordan Business*, *Arabian Business*) ; - d'informations publiées sur les réseaux sociaux (comptes des hommes d'affaires et autres membres de grandes familles d'origine palestinienne ou transjordanienne) - supports sur lesquels les jeunes générations n'hésitent pas parfois à afficher un sentiment et leurs réseaux d'appartenance sociale, religieuse, culturelle voire territoriale - ; de sites en ligne répertoriant les activités financières des entreprises jordaniennes cotées en bourse (les IPO sur l'*Amman Stock Exchange*) au détriment des

registres des chambres du commerce et de l'industrie, inadaptés au regard de la nature des investissements répondant à des logiques et stratégies financières et immobilières.

L'observation des logiques d'investissement ne s'est pas limitée au périmètre de la zone économique spéciale d'Aqaba. Si l'A.S.E.Z. a bénéficié d'importants flux d'investissements directs ces vingt dernières années, ils répondent d'abord à des stratégies, des tendances économiques et des réseaux d'investisseurs extraterritoriaux qui dépassent le seul contexte jordanien, en lien direct avec la financiarisation des économies nationales. Cette approche qui vise à rassembler les éléments structurels du marché immobilier jordanien n'exclue pas pour autant les facteurs de nature conjoncturelle à l'image des effets induits par les crises financière et économique, le printemps arabe et les affaires de corruption mises au grand jour dans ce contexte de tensions sociales et politiques. Mis en regard, le cumul de ces facteurs conjoncturels a profondément déstabilisé l'organisation structurelle de l'économie financière jordanienne (affaire de corruption autour de la famille Dahleh, elle-même incarnant un élément structurant de la nébuleuse *Taameer Jordan*, société financière et immobilière analysée ci-après). Au-delà de l'identité des grands actionnaires d'établissements bancaires du Proche-Orient, il s'agit d'observer sur les marchés financiers, la répartition et l'identité des propriétaires de parts des entreprises et autres sociétés financières jordanienes structurant le capital des structures dédiées à chacun des grands projets urbains en développement en Jordanie : que ce soit des entreprises industrielles (minières, chimiques, pétrochimiques, etc.), de transports-logistiques ou commerciales introduites ou non en bourse, les sociétés d'assurance et d'investissements diversifiés ou spécialisés, les fonds d'investissements privés et fonds « souverains », celles spécialisées dans le développement et la gestion de foncier, de produits immobiliers et/ ou touristiques, etc. (cf. Figures 16 et 17).

Malgré la qualité des informations disponibles sur les sites web dédiés aux grandes places financières (comme l'identité des grands actionnaires des sociétés cotées), elles ne permettent pas en l'état, de reconstituer les jeux d'acteurs et l'appartenance pour chacun d'entre eux à des réseaux économiques et politiques définis et délimités, mais aussi les liens de parenté entre investisseurs, etc. La nationalité des détenteurs d'actions peut être celle acquise et non celle du pays d'origine, fait particulièrement saillant lorsque bon nombre de projets d'investissement implique de près ou de loin des membres de la diaspora palestinienne. Il faut alors s'en remettre aux articles spécialisés, forums et autres conférences de presse pour saisir des éléments de langages faisant référence aux caractéristiques sociales de l'investisseur. De même, l'usage de prête-noms (Hanafi, 2006) par des sociétés enregistrées dans le Golfe (comme en Égypte) constitue potentiellement une entrave au décryptage des stratégies des investisseurs d'origine palestinienne. Cependant, les liens avérés avec certaines entreprises

palestiniennes et/ou jordaniennes déjà identifiées, permettent néanmoins d'apprécier certaines relations entre acteurs ou entre collectifs d'acteurs (rémanences de partenariats collectifs et individuels), les jeux qui en résultent seront limités à la formulation d'hypothèses.

Au regard des positionnements éphémères des acteurs sur les marchés financiers qui révèlent des logiques d'investissement volatiles, l'enquête repose sur des champs d'investigation qui apparaissent peu structurés, toujours en mouvement. Deux niveaux correspondant à deux échelles relatives au système d'acteurs du projet urbain ont été dissociés dans l'appréhension des logiques de réseaux et leur articulation :

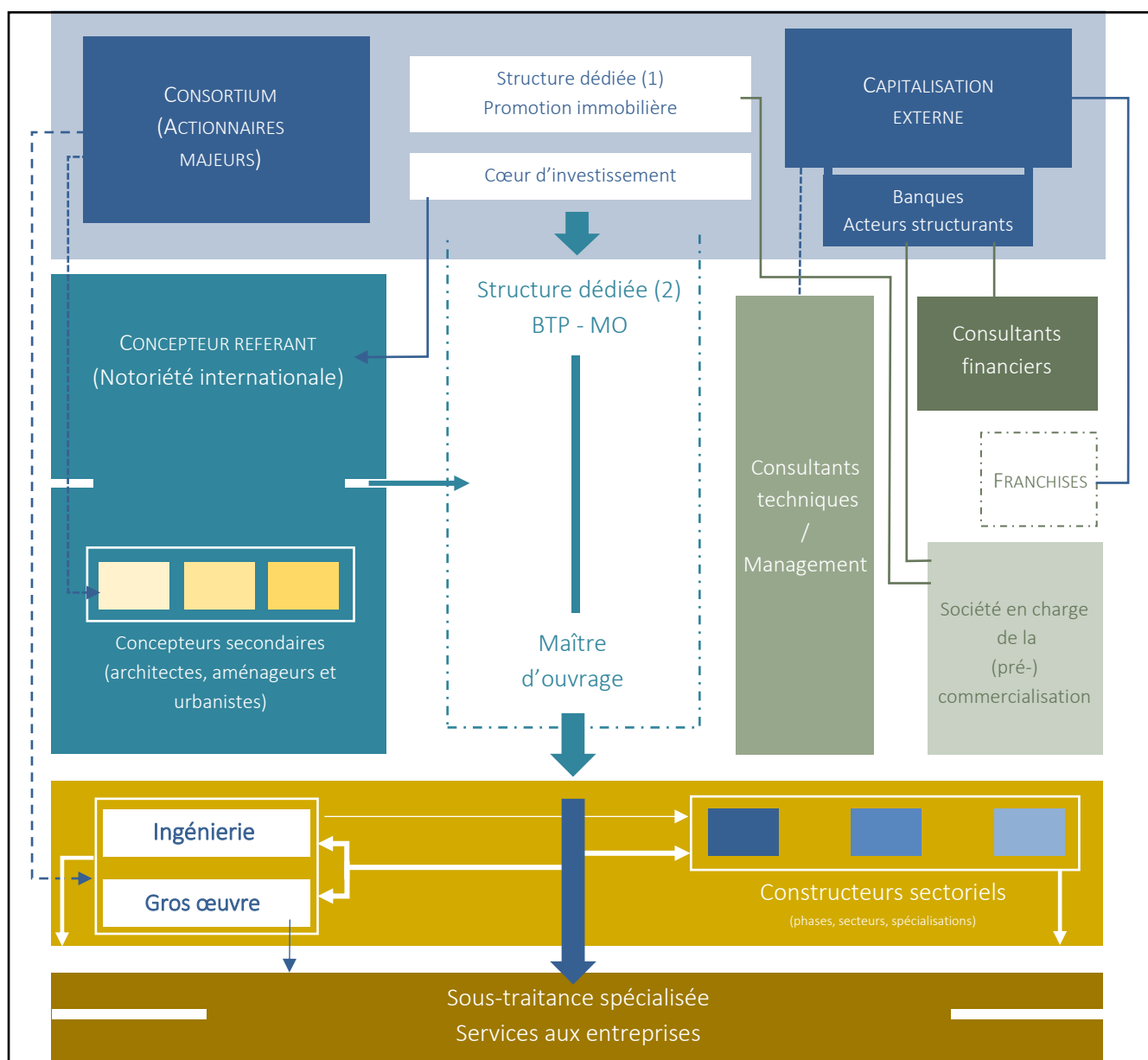
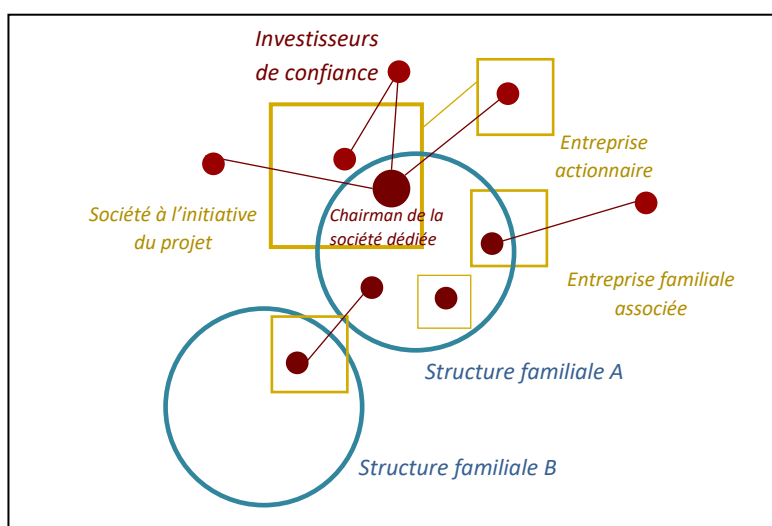


Figure 16 - Schéma de l'organisation d'un système d'acteurs générique structurant le projet urbain (conception et réalisation : M. ALAIME)

Le niveau structurel : indique la reconstitution et la représentation schématique du consortium d'investisseurs qui participe de la structuration du capital de la société dédiée au projet immobilier ou touristique-urbain. Le niveau opérationnel permet quant à lui de déplacer la focale à l'échelle de la réalisation du projet afin d'apprécier la mobilisation d'acteurs nationaux comme étrangers intervenant à un moment ou à un autre dans son développement, que ce soit dans la conception, la gestion de la phase de construction, le conseil financier, la pré-commercialisation et l'ensemble des réseaux de sous-traitance pouvant être associés (cf. Figure 18).



*Figure 17 – Schéma du « cœur d'investissement »
(conception et réalisation : M. ALAIME)*

Il est composé d'un cœur d'investissement regroupant sociétés financières, familles et hommes d'affaires à l'origine du montage financier du projet (établissements bancaires jouant le rôle de garants et engagés financièrement ainsi que les structures d'investissement représentatives de l'État et de ses intérêts financiers). A ce noyau d'acteurs sont étroitement associés – et plus ou moins dépendants - les établissements bancaires garants et engagés financièrement ainsi que les structures d'investissement représentatives de l'État et de ses intérêts financiers. Afin de consolider certaines hypothèses, les informations recueillies ont été confrontées à des travaux de recherche sociologiques

et/ou anthropologiques antérieurs, s'intéressant de près ou de loin aux grandes familles de notables palestiniens (Hanafi, 2006) et aux tribus et clans ancestraux de Transjordanie (Abu Jaber, R., 1989 ; Lavergne, M., 1996 ; R., C. Ryan, 2002). Les systèmes d'acteurs des grands projets touristique-urbains aqabites ont donc pu être partiellement objectivés et révélés sous les traits de schémas et autres modélisations partageant les mêmes modes de représentations graphiques. Ces investisseurs qui ne sont autres que les grands actionnaires de la société dédiée, ouvrent aussi le capital à des *investisseurs individuels de confiance* issus de réseaux relationnels et/ou professionnels, des fonds d'investissements arabes régionaux et/ou souverains. Les ramifications (relationnelles et professionnelles) de ces collectifs d'acteurs et la portée internationale des sociétés d'investissement qu'ils représentent, permettent au cœur d'investissement de pouvoir espérer des levées de fonds par le biais de sociétés d'investissements étrangères internationales.

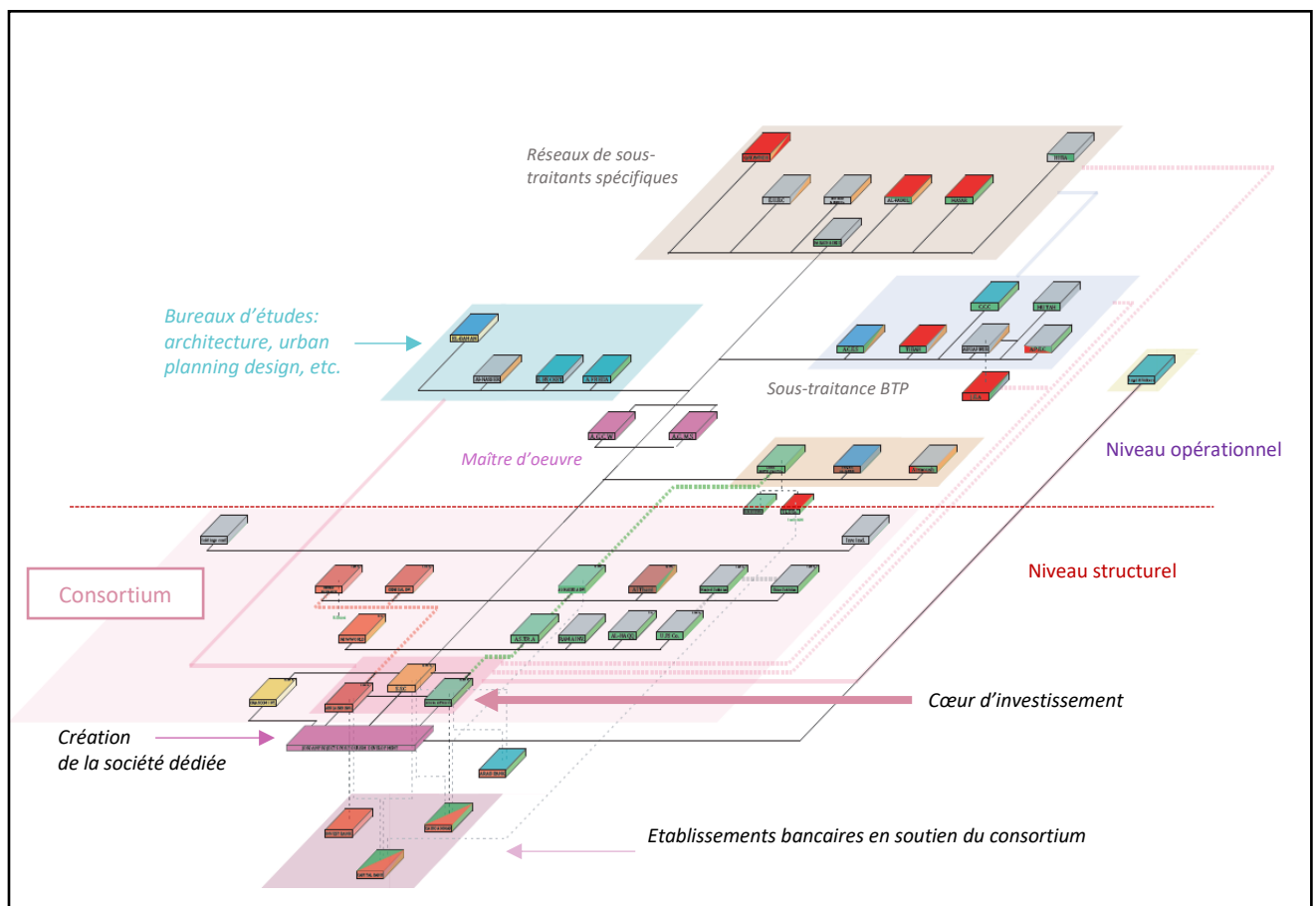


Figure 18 – Modélisation 3D du système d'acteurs dédié au projet urbain générique : niveau structurel (base et réseau d'investissement) / niveau opérationnel (système maîtrise d'œuvre) (conception et réalisation : M. ALAIME)

La construction de ces différents domaines qui ne renvoient pas à des logiques purement chronologiques, comme la mise en exergue de l'identité et des profils des entreprises intégrant le

système d'acteurs propre au projet, offrent des clés de compréhension aux logiques de déploiement des réseaux économiques (relationnels et professionnels, filiales spécialisées dans la construction, intervention de l'établissement bancaire dans la pré-commercialisation et l'emprunt dédié), à partir du consortium d'investisseurs et de la structuration du capital (*phase structurelle*). C'est ainsi qu'une des modalités d'appropriation territoriale - et d'intervention dans la fabrique de la ville - des nouvelles élites économiques de Jordanie peut être dévoilée en même temps que l'ensemble des domaines d'activités et champs d'intervention participant à la production-construction du projet urbain et dans lesquels, il est possible de reconstituer les réseaux et alliances d'acteurs économiques.

CHAPITRE 6 - L'URBANISME DES GRANDS PROJETS URBAINS DANS L'EXTRATERRITORIALITE AQABIOTE

La zone économique spéciale, au travers des processus de réappropriation par certaines élites, pourrait incarner un instrument mis au service de la reproduction des classes dominantes. En effet, les nouveaux rapports de force provoqués ici par les politiques néolibérales jordaniennes qui pourraient d'abord profiter à certaines formations sociales dominantes qui ont su se familiariser avec les nouveaux modèles de rentabilité de l'économie financière. Aussi, mon cadre d'analyse permettrait de retranscrire les changements et les mutations du système d'allégeance « en cascade » au profit de la famille hachémite (Conte, 2010) et qui se concrétisait jusqu'ici à travers le monopole des emplois publics et des postes de hauts fonctionnaires de l'État occupés par des membres de grandes formations tribales transjordaniennes (cf. Figure 19).

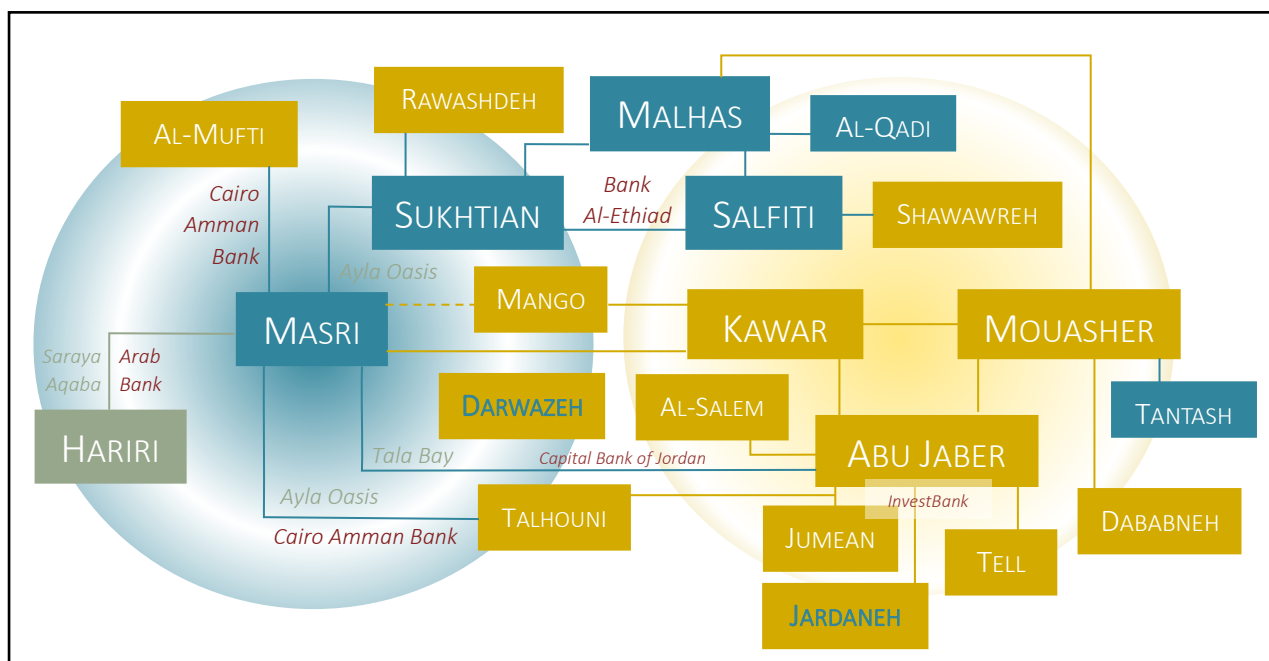


Figure 19 – Schéma de la mise en réseau des grandes familles transjordaniennes et jordano-palestiniennes au cœur du système capitaliste financier transnational (conception et réalisation : M.ALAIME)

Rythmée par des séquences de fondations (cf. annexe 2), d'abandons puis de refondations le plus souvent en dehors des emprises existantes, Aqaba, ancienne ville de garnison ottomane sur les rives de la mer rouge, a connu une trajectoire historique sinieuse qui dépasse les frontières de la Jordanie. Territoire emblématique de la Révolte arabe menée par Ibu Tayi et T.E Lawrence qui fit chuter les forces ottomanes au crépuscule du premier conflit mondial, la ville apparaît s'être faite à l'écart de ses semblables jordaniennes et des événements conflictuels du siècle dernier qui ont par ailleurs,

grandement participé à la construction de l'Etat hachémite (Young, 1956 ; Hepburn, 2010). D'ailleurs, sa situation géographique aux confins du Wadi Araba, excentrée de la macrocéphalie ammanî, n'est pas sans lien avec cette image. Son développement urbain contemporain (datant de l'époque de l'industrialisation entre 1950 - 1970) et sa morphologie illustrent une urbanisation précocement maîtrisée par les bureaux d'études d'urbanisme jordano-palestiniens (notamment le cabinet Dar Al-Handasah) en collaboration étroite avec des consultants internationaux. La ville, en même temps que son économie, ont été pensées puis repensées selon les orientations fixées par la famille Hachémite au gré de la situation géopolitique régionale, de l'influence des puissances occidentales dans les affaires du royaume (la Grande Bretagne puis les Etats-Unis en collaboration avec les organismes bilatéraux et multilatéraux ainsi que les bureaux de consulting) mais aussi, d'opportunités commerciales. Car si Aqaba représente la seule ouverture maritime de la Jordanie, elle n'en reste pas moins historiquement, l'un des grands axes stratégiques de ravitaillement du voisin irakien au même titre que Dubaï. L'histoire témoigne de la prégnance d'influences extérieures dans le façonnement d'Aqaba, une ville dotée depuis les années 1980 de régimes urbains atypiques en Jordanie (Kardoosh, 2004). Ainsi, se sont succédés des gouvernements urbains emprunts de singularités dans un espace régional stratégique hautement estimé par l'Etat. Le projet de zone économique spéciale (ZES) dans cette région reculée de Jordanie, présenté au parlement en 2000, intègre ce contexte de réforme, dans un continuum spatio-temporel qui semble confirmer la « destinée extraterritoriale » de la ville.

Etablir le parallèle entre l'extraterritorialisation de la région d'Aqaba en lien avec l'expérimentation d'une politique néolibérale et la création de la ZES et l'histoire de la construction extraterritoriale de l'Etat jordanien est intéressant dans la contextualisation et l'analyse des rapports de force et de domination qui se retrouvent derrière les relations multiscalaires qu'entretient le Royaume Hachémite et les influences politiques et capitalistes extérieures. La Jordanie, fragment du Désert arabe qui a pour ligne de vie la rive orientale verdoyante du Jourdain, symbolise l'histoire géopolitique d'un Proche-Orient aux frontières, elles-aussi, purement artificielles. Production exogène, les frontières comme ses dynamiques physiologiques prennent racines au cours de la « Grande guerre », époque durant laquelle la puissance coloniale britannique a su convaincre les Arabes de mettre un terme au règne hégémonique de l'Empire ottoman. Une alliance pourtant remise en cause par l'accord Sykes-Picot qui a scindé le Proche-Orient en deux zones d'influences (entre puissances coloniales anglaise et française) et avec lequel la famille Hachémite de Jordanie a dû composer. L'emprise territoriale de la Transjordanie avait été déjà fragilisée auparavant par la perte des terres du Nedj (1912) puis du Hedjaz (en 1925) - impliquant en contrepartie l'intégration de la région d'Aqaba dans l'Emirat de Transjordanie) - conquises par le souverain saoudien Ibn Sa'ud (Besson, 1980). La dette morale du

Foreign Office envers son allié, l'émir Abdallah, tombait à point nommé pour cette dynastie déchue de ces territoires (Coussa, 2017).

L'Emirat de Transjordanie ne doit son existence qu'aux intérêts stratégiques d'un Empire britannique soucieux de contrôler la frontière du désert oriental, mais dans l'incapacité humaine comme technique de maîtriser un empire colonial qui s'étendait alors, jusqu'aux confins de l'Orient. L'envergure territoriale de cet empire représente un coût militaire et financier conséquent pour une puissance britannique contrainte d'opérer des restrictions budgétaires drastiques. En conséquence, l'empire britannique s'est vu dans l'obligation de céder progressivement les terres arabes aux différentes mouvances politiques et formations nationalistes régionales. La construction d'Etats modernes en Irak comme en Transjordanie s'est donc réalisée à la hâte mais sous l'égide de « conseillers » britanniques placés aux postes clés de l'administration naissante. La Transjordanie comme la Palestine et l'Irak, était placée sous mandat britannique et l'Emir Abdallah ne s'est jamais contenté de ce fragment de territoire à la destinée incertaine (Lugol, 1946). Incarnation de l'idéologie panarabe, Abdallah a eu longtemps l'ambition de reconstituer le Bilad el-Sham s'intéressant de fait, au devenir de la Palestine. Aqaba, située quant à elle dans la province du Hedjaz, était encore bien loin des ambitions politiques de l'expansion territoriale de l'Emirat d'Abdallah.

Les frontières de l'Emirat de Transjordanie évoluaient en même temps que son nom (Renon, 1996), le territoire initial de la Jordanie se révélait aux yeux du monde avec le plan de partage de 1947 actant la création de l'État d'Israël. L'annexion de nouveaux territoires, les conquêtes de 1948 et le règne éphémère sur la Cisjordanie confirmaient le fait qu'elle serait un acteur politique et stratégique de premier ordre, d'ailleurs elle est une invitée incontournable à la table des négociations géopolitiques régionales. La défaite de 1967 a contraint la Jordanie au respect de son étymologie, regagnant définitivement la rive orientale du Jourdain. Au cœur du processus de construction de l'État et de la société jordanienne, les liens avec les terres mais surtout le peuple palestinien n'en ont été pas pour autant rompus, inaltérables, voire indissociables. Présents à l'Est comme à l'Ouest du Jourdain, les palestiniens immigrés de 1947 puis de 1967 n'ont pas seulement, à travers les réseaux familiaux et commerciaux transnationaux, créaient un espace de vie commun liant la Transjordanie et la Cisjordanie, ils ont activement participé à la construction d'une société urbaine jordanienne quasi inédite avec notamment, de grandes familles transjordaniennes dont plusieurs étaient originaires des cités et campagnes palestiniennes (Daher & Ababsa, 2013).

Etablis plus ou moins indépendamment du contexte et des enjeux socio-économiques locaux, ils représentent l'ancrage de capitaux financiers en attente (retour sur investissement) d'un redéploiement, ailleurs. Internationalisé par des concepteurs de grande renommée qui incarnent de

puissants vecteurs de médiation (Norr, Norman Foster et Architecture Studios pour Abdali), le grand projet est un produit immobilier structuré par des capitaux financiers empreint de flexibilités (la dérogation implique une grande marge d'action aux initiateurs privés), structurés autour de réseaux d'hommes d'affaires qui, par le biais notamment de la rente foncière, profitent d'emblée d'un consensus avec la puissance publique. Les produits immobiliers qui le composent, répondent à ces marchés qui étaient encore sous-exploités en Jordanie, ceux du résidentiel de standing et du tourisme de luxe. L'inspiration du modèle occidental incarné par les désormais célèbres *gated communities* est perceptible au travers de la fermeture physique souvent observée autour des grands projets à dominante résidentielle et des *waterfront projects*. La programmation urbaine semble déconnectée des réalités du marché national (Barthel, 2008) et s'adresse à une demande clairement identifiée. Il s'agit de catégories sociales aux revenus élevés, par exemple des cadres et autres hommes d'affaires étrangers, les membres de d'élites sociales locales ou encore des touristes aisés. Les destinataires de ces nouveaux emblèmes de la distinction sociale, conforte elle-aussi l'extraterritorialité.

La prégnance de nouveaux acteurs (partenariats publics-privés, holdings, consultants et experts extérieurs sollicités par les investisseurs) dans l'aménagement de ces marges urbaines préfigurent une fabrique technico-financière et une gestion davantage « managériale » de la ville (Barthel et Verdeil, 2008). La généralisation de ces pratiques conduit inévitablement à une plus forte dérégulation de la gestion du foncier dans les villes arabes. Les investisseurs de ces grands projets urbains bénéficient généralement d'un régime juridique et fiscal dérogatoire qui s'accompagne très souvent de l'éviction des acteurs publics locaux et de leur marge de manœuvre dans le domaine de la programmation et la conception urbaine. L'administration locale peut être perçue comme une entrave aux négociations ou un facteur bureaucratique à même de ralentir les procédures ad hoc. A une autre échelle et dans un autre domaine mais dans une certaine similarité, la création de l'A.S.E.Z. a induit comme développé ci-avant, la suppression de la municipalité et de l'Autorité Régionale d'Aqaba et la mise en place d'un gouvernement urbain composé essentiellement de compétences technocratiques incarnées par des anciens consultants ou acteurs issus de la sphère privée, nommés par le gouvernement jordanien.

L'intervention de nouveaux acteurs (publics et privés) dans la fabrique de la ville qui, dans bien des cas, va engendrer des pratiques d'une part spéculatives de manière consensuelle (gentrification urbaine et les perceptions valorisantes et valorisables que les acteurs publics locaux associent à ce processus ici « forcé ») et d'autre part, liées à leur relation d'interdépendance (aux subventions publiques pour les acteurs privés) déstabilisantes pour les marchés, ceux de l'immobilier comme de la construction (maître d'œuvres confrontés à l'attente de paiements de la maîtrise d'ouvrage et aux versements différés incompatibles au temps d'acquisition des subventions et des apports successifs impliqués par l'ouverture du capital) mais aussi au niveau macroéconomique en rapport avec les

retraits massifs des liquidités qui sont en libre circulation (« capital fuir-ing » ; Mansour, 2013). A l'échelle du projet, le court-circuitage des structures publiques opérantes à l'échelle locale implique une reprogrammation de l'action publique. Les terrains en situation périphérique, la porosité des sphères publiques et privées et l'institutionnalisation de ces gouvernements urbains évalués selon leurs résultats et l'efficacité de leurs actions, concourent à la marginalisation des enjeux sociaux et à la faiblesse des dispositifs de consultation et de participation des « profanes » pour les orientations prises en termes d'aménagement urbain.

6.1 Recomposition et analyse des systèmes d'acteurs et réseaux d'affaires extraterritoriaux

Le projet urbain révèle de multiples dimensions extraterritoriales (perceptions et interprétations matérielles et immatérielles) et l'une d'entre elles est sans doute incarnée par la nature même des acteurs structurant le projet (acteurs privés) et son environnement d'implantation (acteurs et structures publiques d'abord consacrées à la captation et à l'ancrage des investissements privés). En plus d'un panel d'acquéreurs majoritairement étranger au contexte local, l'identité des cabinets privés d'architectes et d'urbanistes (la firme américaine *The Hettema Group*, *Laceco International* qui regroupe des architectes et designers libanais à situer dans la nébuleuse Hariri, et le cabinet d'architectes jordaniens, *Arabtech Jardaneh*) du maître d'ouvrage (le constructeur Saudi Oger, société dirigée par la famille Hariri) comme certains de ses sous-traitants (même si certains sont jordaniens mais appartiennent eux-aussi à des réseaux financiers influents souvent palestino-jordaniens) et des membres du consortium initial d'investisseurs appartiennent à des réseaux financiers transnationaux s'appuyant sur une administration locale qui apparaît elle-même, aux yeux de certains habitants rencontrés, extraterritoriale. Désormais, l'histoire économique locale et son capital humain sont inapparents, les modestes lobbies commerçants locaux et autres sphères d'influence d'acteurs traditionnels apparaissent quant à eux, inopérants.

Saraya Holding, société de portefeuille qui était à l'origine du projet était dirigée par un conseil d'administration présidée par Saad Hariri, l'un des fils de l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri, secondé dans la filiale *Saraya Jordan*, par un homme d'affaires influent en Jordanie et qui compte de nombreux soutiens de familles saoudiennes, Ali Kolaghassi, acteur majeur du projet Abdali à Amman (via Oger Jordan). Ce dernier, présenté par la presse spécialisée comme l'un des hommes d'affaires les plus influents de Jordanie en 2008, était le président de l'une des filiales de Saraya Holdings, *Saraya Jordan* (qui détient 38 % du capital de *Saraya Aqaba*). Outre le fait de sa proximité avec la famille Hariri, sa légitimité repose sur sa connaissance des contextes politique économiques jordaniens, il jouerait

ainsi un rôle de coordinateur et d'intermédiaire dans les différents contextes de négociation, facilité par les relations entretenues entre la famille Hariri et Abdallah II. Il a d'ailleurs ses connexions avec le milieu de la finance jordanienne (membre des conseils d'administration des sociétés Saudi Med Investment Company et Med Gulf Jordan – The Mediterranean and Gulf Insurance and Reinsurance Company et président d'Ahya Amman) en étant membre des Bureaux de l'Arab Bank Capital (S. Masri) et de la société Millenium International Development tout en étant le président de l'une des plus importantes société d'animation du Monde arabe (court et long métrage d'animation), la société Rubicon qui désigne l'un des acteurs majeurs à l'origine du parc d'attraction TRSA à Aqaba, adossé au projet Marsa Zayed, récemment reporté.

Saad Hariri confie la conduite des chantiers de ses projets à la société de construction saoudienne et familiale, Saudi Oger l'un des grands maîtres d'œuvre des grands projets urbains du monde arabe, et dont il est le manager général. Son frère, Bahaa Hariri, qui s'est lui-aussi montré un temps intéressé par les opportunités foncières offertes zone économique spéciale d'Aqaba (grand projet urbain « Horizon », cf. annexe 11), a fait de même pour le chantier du projet Abdali à Amman. L'intermédiation bancaire caractérisée par des propositions de crédits inédites et qui sous-tend les phases de pré- et de commercialisation, a quant à elle été assurée par l'Arab Bank, qui désigne par ailleurs un investisseur important du projet (par le biais de son bras d'investissement : l'Atlas Investment Group qui détient 10% des parts du projet), membre du conseil d'administration de la société dédiée. Saad Hariri comme Sabih Masri, chairman de l'Arab Bank ont construits tout deux leur réputation d'hommes d'affaires en Arabie Saoudite tout en ayant tissés des réseaux économiques et financiers puis construit leur influence sur le politique dans des logiques et stratégies différentes.

Le diwan royal par le biais de certains hommes de confiance du souverain, le plus souvent membres et descendants de grandes familles transjordanienues ou des « palestiniens du roi » représente les intérêts du Trésor dans l'actionnariat et s'offre un droit de regard permanent via la société de sécurité sociale jordanienne (30% des parts de Saraya Aqaba) avec à l'origine Walid al-Wazani ou encore Shadi « Ramzi » Al-Majali (10% des parts de Saraya Aqaba) qui par ailleurs ont chacun occupé un temps le poste de manager général de la société dédiée Saraya Aqaba (filiale de Saraya Jordan elle-même de Saraya Holdings dirigée par Saad Rafik Hariri) en 2006 pour le premier et en 2007 pour le second révélant le soutien institutionnel et politique lors de la phase de lancement du projet. D'autres grandes familles transjordanienues portées par de nouvelles générations d'entrepreneurs et elles-aussi proches de la cour royale et de certains grands financiers palestiniens (les canaux de l'influence) intègre aussi de manière discrète le capital de certaines sociétés dédiées à l'image de la famille Talhouni à l'origine de la fondation de la société Zara Holding (grand investisseur des projets Tala Bay et Ayla Oasis) avec Sabih Masri. Enfin, d'autres sociétés internationales qui ont fait affaire et/ou proche

de la nébuleuse Hariri se sont-elles aussi rapidement positionnées à l'image de la société d'investissement américaine Alexandra Investment Management.

En filigrane, il s'agira d'appréhender les effets de la mise en œuvre des principes du néolibéralisme sur le territoire aqabiote et à quel point celles-ci viennent bousculer et modifier les rapports et la structuration des élites économiques en Jordanie. Je démontrerai que cette influence des politiques néolibérales ne se limite pas à ces élites dans leurs mutations mais qu'elle s'observe aussi dans sur les modalités de fabrication urbaine pouvant affecter les conditions de vie et les pratiques de la ville des catégories sociales plus modestes

La zone économique spéciale d'Aqaba aurait attiré 20 milliards US-\$ d'investissements tous secteurs économiques confondus entre 2000 et 2020 selon l'A.D.C. Près de 80 % des investissements annoncés relèveraient directement (complexe résidentiel plurifonctionnel) ou indirectement (tourisme) du marché de l'immobilier résidentiel de standing. Concentrés essentiellement sur trois secteurs géographiques de la zone économique spéciale aux marges de la ville, voire de manière plus excentrée encore : le secteur nord-ouest du front de mer, au voisinage du Palais royal avec les projets Ayla Oasis et Saraya Aqaba ; la requalification du site portuaire principal d'Aqaba avec le développement du projet émirien Marsa Zayed et le secteur sud du front de mer al-Yemeniya, en direction de la frontière saoudienne (avec la résidence fermée Red Sea Resort de Taameer Jordan) et son prolongement méridional avec le complexe touristique-résidentiel de Tala Bay (cf. Figure 20). 68 projets (dont 2 grands projets officiellement annulés et 2 autres reportés) ont été recensés au cours de mon enquête de terrain entre 1999 et 2016, dans les domaines de l'immobilier, de l'hôtellerie, du commerce, du tourisme et autres loisirs (cf. annexe 10). La mise en place du régime de zone franche peut-il pour autant expliquer à lui-seul cet engouement soudain de certains acteurs économiques et financiers pour Aqaba et ces disponibilités foncières dont celles particulièrement attractives situées sur le front de mer ? Ces flux massifs d'investissements incarnent non pas l'effet direct d'un seul levier et de l'opportunité d'investissement qu'il incarne, mais s'inscrivent dans un contexte plus global de privatisation et de libéralisation de l'économie qui n'est pas étranger à la croissance de celle-ci observée en Jordanie durant les années 2000⁷⁵. Cette croissance a été stimulée par les stratégies financières démesurées observées sur le marché immobilier, développées dans cet environnement d'affaires favorable au milieu financier jordanien qui a permis d'instaurer une relation de confiance à la fois entre les acteurs publics et privés et entre acteurs privés.

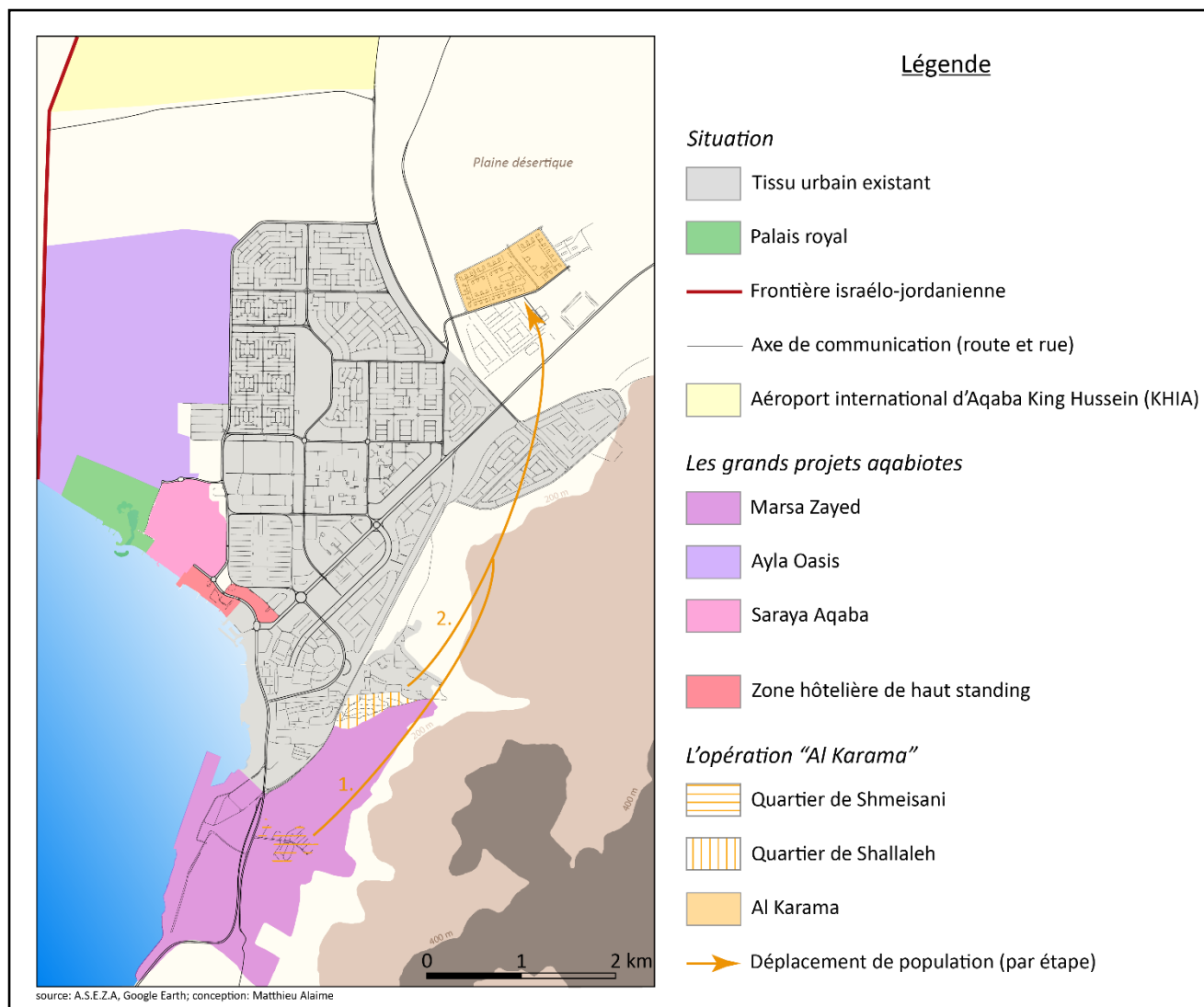


Figure 20 - Cartographie des grands projets urbains et des déplacements de populations dans l'A.S.E.Z. (réalisation : M. ALAIME)

Ce dynamisme à dominante financière, au cœur des mutations économiques jordaniennes, permet en même temps de mettre en perspective les fondations socio-politiques (celles qui permettaient aussi, jusque-là, au régime et pouvoir hachémite d'asseoir et de réaffirmer sa légitimité) d'une société jordannienne en recherche de stabilité(s) qui observe de profondes mutations en lien avec la financiarisation de son économie et les reconfigurations des systèmes d'investissements dominants. Des fondations d'abord de nature *endogènes*, qui renvoient à des territoires ruraux, dans un pays à l'histoire urbaine récente (Salt et ses notables, Kérak dominé par le clan *Majali* au XVIII^e siècle puis Amman, Madaba, Irbid et Ma'an au XIX^e siècle) et à l'ensemble des dispositifs de redistribution des richesses déployés par l'État au profit des élites traditionnelles jordaniennes (parallèlement aux capitaux rapatriés des travailleurs jordaniens expatriés dans le Golfe) dans l'intérêt de pérenniser leur allégeance au régime (qui constitue le premier niveau d'allégeance). Mais une légitimité qui, plus en

amont, est subordonnée à des facteurs *exogènes* qui pourraient être qualifiés de « structurants » pour l'appareil d'État, en témoigne la dépendance financière de l'État jordanien aux subventions et autres aides internationales.

Dès lors, la baisse de ces aides dans les années 2000 (Knowles, 2005, p.11), qui rendait sans doute les conditions de versement fixées par les bailleurs de fonds internationaux d'autant plus prescriptives, n'a fait que conforter la volonté politique d'Abdallah II de procéder à des changements structurels. Une stratégie qui consistait alors à accélérer la transition d'un système économique et socio-politique semi-rentier - dominé par l'emploi public et des logiques de redistribution des richesses informelles et tribales - vers un modèle plus libéral, tourné sur les logiques et acteurs de la sphère privée. Une volonté politique synonyme de profondes réformes pour l'État, alléguées par le gouvernement jordanien et structurées par les différents programmes d'ajustement structurel formulés par le FMI qui se sont succédés dans les années 1980. Cette situation de dépendance de l'État jordanien vis-à-vis de bailleurs internationaux pluriels s'est consolidée avec les effets induits par la première guerre du golfe. A cette époque, l'État jordanien et le port d'Aqaba ont subi l'embargo irakien (la sanction internationale qui fait suite à l'invasion du Koweït par l'Irak impacte notamment les importations d'hydrocarbures) et la fermeture du marché saoudien en même temps que le tarissement de l'aide arabe. La Jordanie a su s'en relever grâce à l'appui d'autres sources d'aides internationales et notamment européennes concrétisées sous forme de prêts (rééchelonnement de dette), de dons, en provenance d'organismes gestionnaires de fonds étatiques à l'image du Club de Paris. Des créanciers qui, dans l'attente d'un remboursement, sont restés au fait des choix économiques optés par l'État jordanien. Les opportunités foncières dégagées au travers de la politique ultralibérale menée à Aqaba ont servi aussi à rembourser en partie les créanciers de l'Etat.

Cet urbanisme contraste totalement avec le reste de la ville, autant par son programme et ses destinataires, que par son architecture et son organisation urbaine. Le gigantisme, l'ostentation et l'opulence sont privilégiées à travers la forte verticalité des tours, une architecture singulière, signée par des « archi stars » et des espaces résidentiels d'exception caractérisés par l'horizontalité et un riche traitement paysager. Les projets se distinguent par un urbanisme fait d'espaces publics de qualité : larges avenues boisées, grandes places, promenades de front d'eau, espaces verts, mobilier urbain moderne, etc. Certains projets ont anticipé très tôt, de par son offre d'immobilier d'entreprise, les nouvelles manières de travailler comme le télétravail, le coworking ou encore les équipements et services pour l'organisation d'événementiels professionnels (amphithéâtres et salles de conférences).

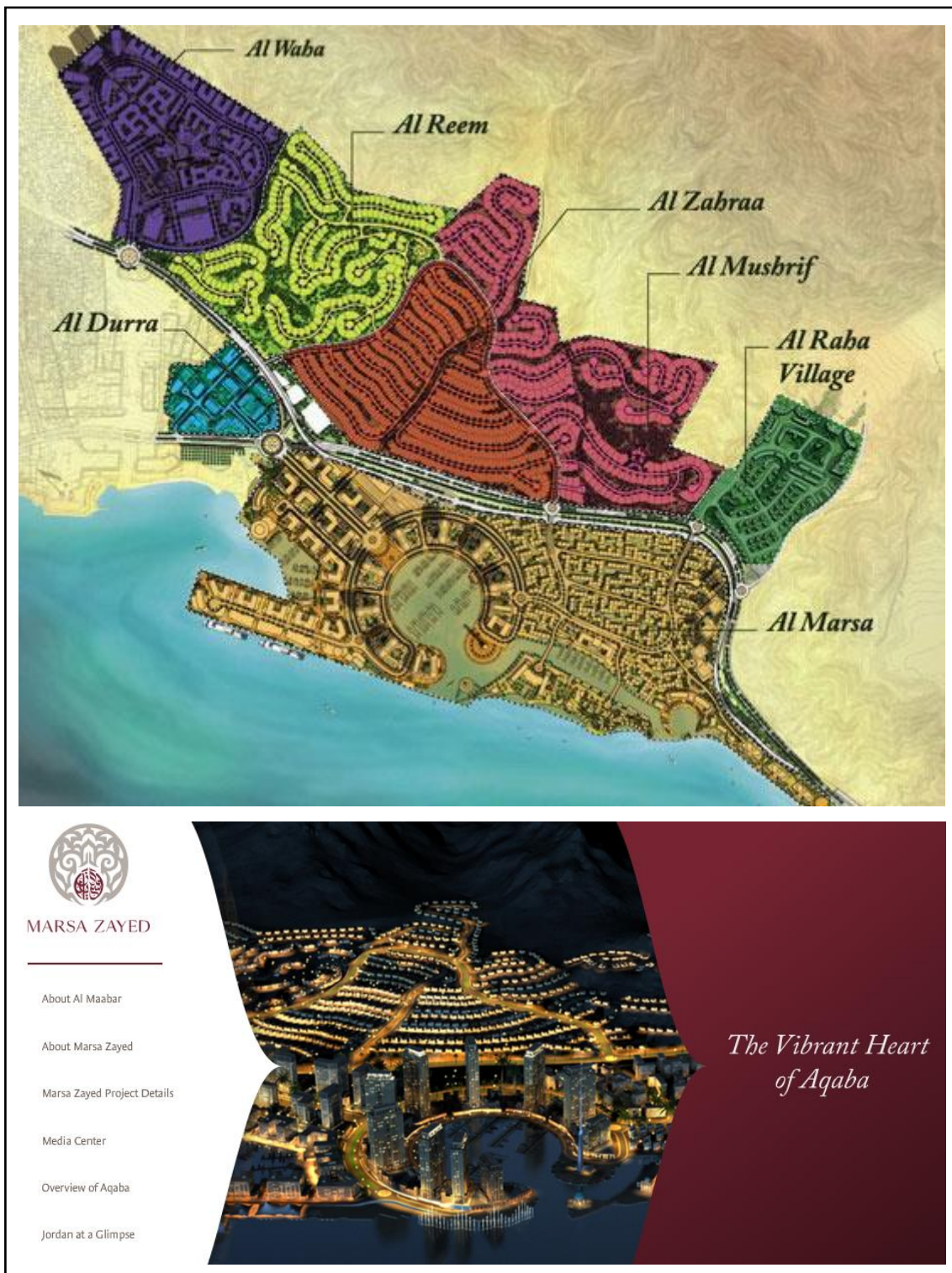


Figure 21 – Master Plan du projet émirati Marsa Zayed (en haut), le nouveau « cœur vibrant » d'Aqaba (en bas) (source : marsazayed.com)

Les stratégies de valorisation sont comparables d'un projet à l'autre et se déclinent en deux sous-types : soit il est à dominante résidentielle et/ou récréative et emploie de grands référentiels culturels (et historiques), urbanistiques et architecturaux soit il use de son architecture ostentatoire pour légitimer sa prédisposition à recevoir de hautes fonctions économiques et financières (cf. Figure 21).

A l'image du renouvellement urbain et de la production de nouvelles centralités au cœur du processus de métropolisation des villes européennes, ces réalisations m'ont permis de soumettre l'hypothèse d'une potentielle capacité de ces territoires d'enclencher à terme, un processus de refondation (Corboz, 2001) de la ville. Des projets et des investisseurs qui se targuent de bouleverser l'urbanité au sein des centralités mais aussi les citadinités (cf. le projet *Marsa Zayed*). Toutefois, la territorialisation de nouveaux pouvoirs et la nature des rapports de force augurent des reconfigurations spatiales qui pourraient s'avérer être bien plus complexes. Autrement dit aussi, même si une opération doit être suspendue ou arrêtée, voire abandonnée, ses effets territoriaux peuvent tout de même se manifester sous de multiples formes, non seulement dans les endroits de la ville directement concernés par les opérations, mais aussi dans les quartiers environnants.

La production puis la diffusion de cette économie sémiotique qui annonce un intérêt et une volonté d'intervention et de transformation, sont projetées sur un territoire donné de nouvelles valeurs et représentations augmentant la rente. L'annonce d'un projet d'envergure devant être réalisé dans un quartier constituant une marge urbaine, dégradé, stigmatisé a ainsi des effets sur l'augmentation des prix du foncier qui enclenche à terme une dynamique d'éviction, liée notamment à l'élévation des loyers et l'abandon par les pouvoirs publics et les propriétaires de ses espaces en attente (des espaces réserves). Les grands projets se caractérisent la plupart du temps comme des espaces génériques a-territoriaux qui, le plus souvent, ne s'inscrivent pas dans des logiques d'insertion, de requalification et de restructuration des espaces périphériques de la ville. Le marketing territorial (Rosemberg, 2000) dédié et performatif ainsi que l'« effet mirage » (Cattedra, 2010, p.69) procèdent à une « déterritorialisation » de ces productions urbaines à l'égard du bâti et plus globalement de son environnement immédiat. Ils constituent l'armature d'un univers fictif qui cerne la ville. La forme urbaine et l'architecture mises en œuvre participent des valeurs et des images portées par ces actions urbaines et en deviennent symboliques. Le marketing référant à cet urbanisme d'archipel (Dubresson, Jaglin, 2002 ; Barthel et Mouloudi, 2009) illustre des dynamiques oscillatoires composées de phases de « déterritorialisation » et de « reterritorialisation » souvent artificielles (Moussi, 2010, p.16) non sans lien avec les actes « territorialisants » et la théorie de la complexité de Turco. Ces alternances relèvent d'un processus de territorialisation complexe qui participerait à rendre transitoire le fait extraterritorial (en référence dans le temps long aux différents temps d'appropriation-de réappropriation). La diversité des dispositifs et outils de médiation (fascicules, panneaux et annonces

publicitaires, films promotionnels) et leur large diffusion dans l'espace public, font partie intégrante du processus de vente du projet et peu ou prou, à son acceptation sociale. Cela fait référence à la familiarisation induite par l'affichage permanent des photographies et autres propositions iconographiques liées au projet qui encadrent les périmètres de sécurité des chantiers (Saraya Aqaba, Ayla Oasis, etc.) les séparant des espaces publics environnants.

Une seconde phase de territorialisation peut être objectivée à travers l'analyse discursive relative aux porteurs de projet révélant différents modèles stratégiques d'appropriation de lieux « réels » et emblématiques de la ville (la palmeraie de Marrakech), notamment des éléments localisés dans l'environnement immédiat du site de « l'implant urbain », allant jusqu'à la réinvention de l'histoire des lieux (Semmoud et Alaïme, 2012). Paradoxalement l'environnement est rendu invisible lorsque les concepteurs et autres designers concourent à un processus « déterritorialisation » du projet dans l'intérêt de sa mise en lumière. Les promoteurs qui recourent à ce procédé, confèrent au projet un statut de nouvelle centralité et de haut lieu de l'urbanité jusqu'à le présenter comme le nouveau cœur urbain en mesure de se substituer aux centralités existantes pour promouvoir la ville de demain. L'économie sémiotique qui accompagne ces projets produit un véritable « mirage urbain » et dont le pouvoir opérant fonctionne comme un « contrôle symbolique » des grands projets. L'image produite autour d'un projet participe à plein titre à son processus de territorialisation et contribue à cette « naturalisation dans l'espace urbain ».

Les mécanismes de création de valeur donc de nouvelles sources de profit qui en découlent pour les acteurs (investisseurs, propriétaire foncier, acteurs de l'intermédiation) ne se limitent donc pas à la phase de la maîtrise foncière (l'exploitation de la ressource foncière et le retour sur investissement) mais aussi à la capacité des porteurs de projet (investisseurs puis les investisseurs-bailleurs), concepteurs, promoteurs et autres commercialisateurs à inscrire des valeurs symboliques et une vision partagée par l'ensemble des parties prenantes (et ce, malgré les rapports de force entre acteurs qui participent aussi de la construction d'une identité urbaine du projet « extraterritoriale »). Celles-ci sont retranscrites au travers des propositions architecturales, des caractéristiques urbanistiques et fonctionnelles du projet. Le marketing urbain est, à mon sens, un autre facteur qui pèse plus ou moins directement sur les processus de marginalisation. L'imagerie ou l'économie sémiotique qui accompagne ces projets produit un véritable « mirage urbain » et dont le pouvoir opérant fonctionne comme un « contrôle symbolique » des grands projets. Ainsi que le montrent de nombreux chercheurs l'économie sémiotique produite autour d'un projet participe à plein titre à son processus de territorialisation et contribue à sa « naturalisation dans l'espace urbain ». Autrement dit, même si une opération doit être suspendue ou arrêtée, voire abandonnée, ses effets territoriaux peuvent tout de

même se manifester sous de multiples formes, non seulement dans les quartiers concernés par ces opérations, mais aussi dans leur proche environnement.

Grâce à la production et à la diffusion d'une économie sémiotique qui annonce un intérêt et une volonté d'intervention et de transformation, est « projetée » de nouvelles valeurs et représentations sur un territoire donné, dont elle modifie ainsi « la valeur ». L'annonce d'un projet d'envergure devant être réalisé dans un quartier constituant une marge urbaine, dégradé, stigmatisé, est susceptible d'en modifier la représentation collective. Ce marketing urbain est structuré par une stratégie jouant entre cet aspect décontextualisé / extraterritorial du projet et le processus de contextualisation, d'ancrage territorial artificiel, on observe un aller-retour incessant entre ces deux dimensions dans le processus de territorialisation du projet urbain. Ce marketing consiste à faire connaître le projet, c'est l'affichage médiatique qui se traduit par un marketing agressif, visible et omniprésent dans l'espace public (affiches et annonces publicitaires, panneaux qui cernent le chantier de construction très souvent situé à proximité des voies de circulation), on cherche à faire connaître (pour la clientèle ciblée) mais aussi à insérer/introduire le projet dans son environnement immédiat (insertion dans l'espace de vie des habitants qui va se faire d'autant mieux que l'affichage se fait dès le début de la construction, un affichage qui va rester plusieurs années et qui va permettre aux habitants de se familiariser avec ce fragment urbain extraterritorialisé.

Parallèlement, je mets en exergue un deuxième volet, celui de la décontextualisation du projet servant principalement à mettre en lumière le projet vis-à-vis de son environnement : le tissu urbain existant. Une décontextualisation qui se révèle en premier lieu à travers l'architecture particulière du projet qui crée une rupture et souhaite se démarquer de l'existant pour se définir comme un haut lieu de l'urbanité. Une dimension extraterritoriale qui plus est, prend tout son sens lorsque l'on sait que ce nouveau haut lieu sera réservé à une population autre, avec un pouvoir d'achat « autre ». Aussi, certains acteurs faisant partie des services en charge de ce marketing urbain n'hésitent pas à rendre invisible l'existant dans les documents de promotion du projet. La décontextualisation se fait aussi au travers de la terminologie employée : les projets qui se définissent comme une nouvelle manière de vivre, de pratiquer l'espace. Certains se qualifient de nouvelles centralités urbaines, d'autres vont jusqu'à faire oublier la ville existante pour s'affirmer comme le nouveau cœur et l'avenir de la ville. A travers ces discours, on remarque différents positionnements d'acteurs et une volonté d'intégrer le projet : une intégration par et pour un rayonnement et un pouvoir d'attraction multiscalaire (échelles intra-urbaine, urbaine, nationale, nationale voir internationale).

Dans certains cas, on observe un troisième volet structurant ce marketing urbain, celui d'un nouvel aspect de la contextualisation du projet, le processus de légitimation du projet dans l'espace va en

introduire un autre : celui de la réappropriation de l'espace environnant allant parfois même jusqu'à la réinvention de l'histoire des lieux. On se réapproprie, on s'inspire et on réinterprète l'histoire d'Aqaba, de la période antique jusqu'à aujourd'hui. Le projet *Saraya Aqaba* (cf. Figure 22) de Saad Hariri a consisté par exemple à associer chaque grande période historique d'occupation régionale autour d'Aqaba, l'empreinte laissée par chacune des civilisations depuis l'antiquité, associer à un élément composant ce complexe touristique contemporain : le lagon qui découlerait d'un séisme et d'un raz de marée, une géomorphologie « naturelle », la vieille ville arabe et sa citadelle, les complexes résidentiels du projet... On retrouve ici, une mise en scène de l'espace non pas pour vendre car bon nombre de résidences sont déjà vendues mais intégrer le projet localement, on travaille sur l'image du projet, on montre que l'on s'est intéressé à l'histoire des lieux et *Saraya Aqaba* est ce que serait devenu la ville antique d'Aqaba (Ayla) comme elle se serait développée à partir de son emplacement originel. Le passé est invoqué, les ruines sont imaginées, l'historicité du projet est artificiellement créée alors qu'il s'agit bien d'une construction marketing artificielle. Les effets spéculatifs peuvent alors être immédiatement perceptibles sur l'augmentation de prix du foncier, qui peut alors amorcer une dynamique d'exclusion par l'augmentation des prix de loyers et l'abandon par les pouvoirs publics et les propriétaires des espaces en attente : des réserves foncières sur les marges.

6.2 Focus sur *Saraya Aqaba* : s'approprier l'histoire des lieux pour mieux légitimer et transcender le projet urbain.

« Les classes dominantes se servent aujourd'hui de l'espace comme d'un instrument ». Henri Lefebvre rappelait souvent la dimension « sociale » de l'espace c'est-à-dire en tant que production des sociétés, révélateur aussi de la domination des structures élitistes. Le projet *Saraya Aqaba* témoigne d'une thèse toujours prégnante aujourd'hui, voire même exacerbée par la crise et la puissance d'un capital qui tend à se concentrer sur quelques opérations (logique de limitation des risques de l'investissement) et ancrages d'envergure de par le contexte de défiance auquel nous sommes aujourd'hui confrontés. *Saraya Aqaba* est un espace d'expression d'un capital structuré par de grandes familles d'affaires arabes associés à d'autres réseaux d'investissements internationaux (cf. Partie 2), et s'adressant à des catégories sociales aisées, d'ici et d'ailleurs. Un ancrage du capital financier via des sociétés immobilières se voulant des plus sécurisées pour générer des plus-values. Le projet urbain permettrait alors de renouveler la capacité d'investissement de ces grands investisseurs, leur profit se faisant par le biais permettant aux élites sociales d'affirmer par l'espace, aux yeux de tous, leur domination.

Développé sur la façade ouest de la ville en situation de front de mer, *Saraya Aqaba* (63,4 hectares) est l'un des projets emblématiques de la zone franche jordanienne. Ses composantes fonctionnelles

en font le profil-type de ces fragments urbains fermés et privatisés qui ne se limitent plus à la seule fonction résidentielle. Une tendance au développement de l'offre par la diversification et la concentration des fonctions urbaines se rapprochant toujours un peu plus de la fabrication d'une ville « dans » la ville à l'image des compounds égyptiens (Florin, 2012).

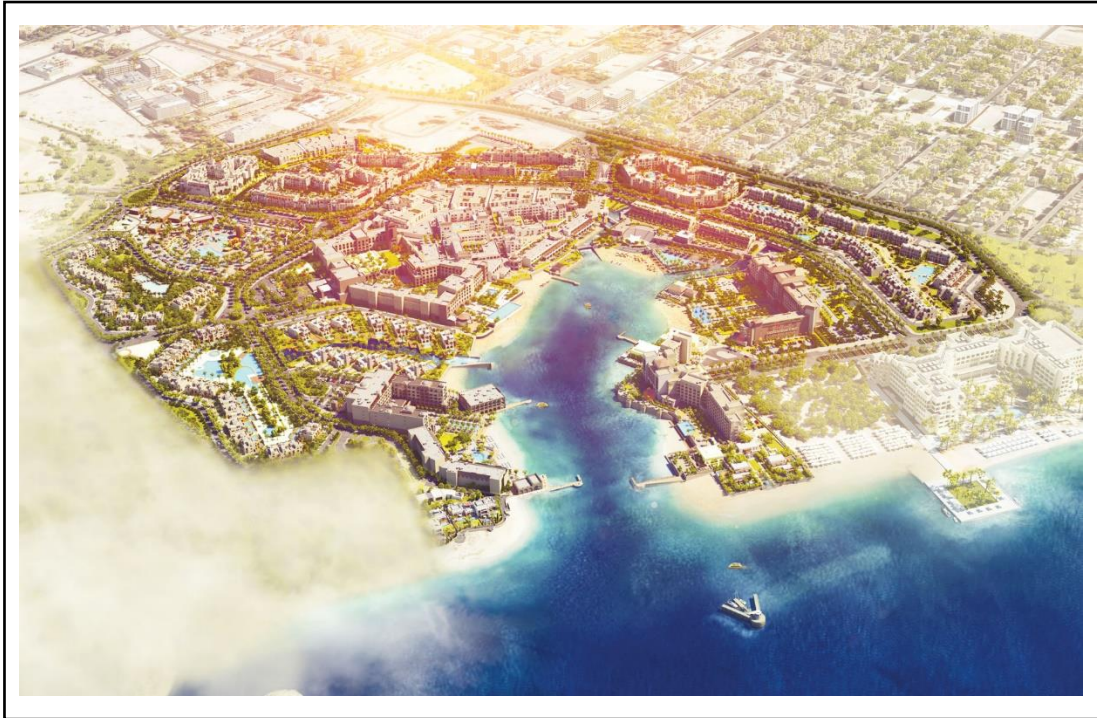


Figure 22 - Illustration du projet Saraya Aqaba (source : adc.jo)

Le projet dont le montant d'investissement était estimé en 2005 à 650 millions U.S-\$ puis, lui aussi, a été sans cesse réévalué pour atteindre aujourd'hui 1,5 milliard U.S-\$, s'organise autour d'un lagon artificiel connecté au Golfe d'Aqaba et d'une vieille ville reconstituée. Cerné par six hôtels de standing (4 et 5 étoiles) aux caractéristiques architecturales et aux thématiques différenciantes ainsi que par huit secteurs ou « quartiers résidentiels » (desservis et reliés par un réseau de voies piétonnes) qui constituent une offre immobilière essentiellement composée d'habitat individuel ou de petit collectif (« maisons de ville » du centre historique, villas et grandes villas luxueuses), ce « cœur historique » développé sur 71 600 m², dispose des attributs souvent associés à la ville arabe tant d'un point de vue architectural qu'organisationnel (avec son souk, les bains turcs, hammams, etc.).



Figure 23 - Illustration des « villas » de Saraya Aqaba (source : brochure Saraya Group)

Des lieux chargés d'un symbolisme identitaire auxquels sont adossés d'autres équipements et services qui tendent à compléter son offre, en renvoyant aux autres fonctions urbaines traditionnelles (culturelle avec la construction d'un théâtre, d'un musée et d'une galerie d'art ; une offre de restauration en dehors de celle des complexes hôteliers : restaurants, commerces alimentaires) et contemporaines (offre professionnelle : bureaux et salle de conférence). Tout cela témoigne d'un positionnement des porteurs de projet pour le moins adaptée dans leur volonté de capter une demande des plus larges (quotidienne, semi-permanente voire permanente: résidents retraités) mais aussi de limiter ainsi l'évasion commerciale hors de l'enceinte du complexe, tout en anticipant l'image que pourrait avoir les potentiels clients d'une ville moyenne comme Aqaba dont la qualité de l'offre récréative ou de services marchands et non marchands pouvait encore être perçue comme limitée et insuffisante au regard des besoins (standards occidentaux culturels, récréatifs, commerciaux, etc.) d'une demande internationale résidentielle ou touristique : Aqaba est une ville agréable pour son climat, idéale pour recevoir des membres de la famille ou des amis pour les vacances mais j'émets plus de réserves quant il s'agit d'y résider toute l'année. Le principal problème reste l'absence d'activités culturelles ou de grands commerces. Il n'y a pas non plus de grands espaces publics, de grands parcs dans lesquels on pourrait passer du temps pour se détendre... cette ville ne me propose pas suffisamment de possibilités pour occuper mon temps libre en dehors de mes heures de travail » (Lorraine Harris Young, britannique expatriée, assistante CEO PBI Aqaba).



Figure 24 – Master Plan du projet Saraya Aqaba, focus « centre ancien » (source : Saudi Oger)

Un projet « mixte », « touristico-résidentiel », dans lequel l'offre hôtelière incarnée par des franchises de grands groupes multinationaux garants d'une notoriété et d'un standing internationaux (*Starwood* et sa filiale *Westin*, *Jumeirah*, filiale de la *Dubai Holding* présente à New York, Abu Dhabi ou encore à Shanghai) et la trame résidentielle fermée et sécurisée intègrent un *resort* qui se caractérise d'abord par sa dimension récréative (logique de la demande diversifiée : touristique comme résidentielle). Les promoteurs comme les investisseurs qui acquièrent ces produits immobiliers (résidences secondaires souvent mise en location) peuvent s'appuyer sur une offre de services (commerces, loisirs) présente dans l'enceinte du complexe aussi accessible à des visiteurs non-résidents (Beach Club, parc aquatique dont l'accès est payant à l'image d'un parc d'attraction mais accessible à une population extérieure, alors que l'accès à l'ensemble du complexe hôtelier et résidentiel est réservé aux résidents) dans l'objectif de valorisation de leur produit et dans une logique de rente. Au-delà de la promotion immobilière, il s'agit de révéler et de proposer un espace de vie réservé là aussi à des profils élitistes : « Nous souhaitons créer un nouvel environnement, proposer une qualité de vie tant recherchée. Les personnes pourront ici prendre du plaisir à se balader dans le souk dans une nouvelle atmosphère produite à partir d'une architecture alliant tradition et modernisme » (Bashar, N. Salman, Saraya Aqaba).



Figure 25 - Schémas de l'histoire urbaine fictive de Saraya Aqaba (source : sarayaqaba.jo, conception : M.ALAIME)

Les chaînes hôtelières sollicitées pour Saraya Aqaba sont deux franchises étrangères de luxe : Jumeirah, une filiale de la Dubaï Holding et les américains de Starwood. Ces deux opérateurs sont en charge de la conception et du design de trois hôtels dans Saraya Aqaba, mais aussi de l'ensemble des résidences et des villas prévues. Associant les fonctions et statuts de promoteurs immobiliers et de chaînes hôtelières de haut standing, ces deux grands opérateurs permettent d'afficher la gamme exceptionnelle du produit et confèrent au projet sa dimension internationale, recherchée par les investisseurs majoritaires. La mise en scène d'un nouvel espace urbain et la production d'une identité « différenciante » entrent dans une logique de création de valeur davantage que de légitimation ou

d'intégration sociales et spatiales dans son environnement. Parmi les outils de médiation produits, le site web (en 2010 donc quand déjà vendu) dédié au projet fait référence à l'histoire régionale d'Aqaba, en s'appropriant de grandes périodes d'occupation humaine : civilisations, communautés politiques et autres groupes ethniques et religieux renvoyant elles-mêmes à différentes phases d'urbanisation pour conférer à Saraya Aqaba une épaisseur historique. A chacune de ces périodes, est associée une phase de construction, de fondation puis de refondations urbaines de Saraya Aqaba. Les concepteurs présentent et justifient ainsi le plan masse d'un projet contemporain produit de façon ex-nihilo en procédant à une mise en scène caractérisée par une réappropriation puis une réinterprétation de l'histoire urbaine locale. « L'énonciation du passé vient à l'appui, sinon au secours, de caractères présents, réels ou souhaités » (Dumas, 1995), c'est l'histoire d'un lieu qui est conté, un espace aurait évolué au travers des siècles comme si Saraya Aqaba était une ville en soi en expansion et en proie à des destructions.

L'empreinte des civilisations est associée à un élément structurant du projet, une ville antique cernée de remparts au-delà desquels une citadelle aurait été bâtie. Cette dernière constituerait alors l'espace d'ancrage des premières habitations à l'image des bourgs organisés autour de hauts lieux religieux et/ou de l'administration et de la décision. Ici, il est fait référence à Edom, un territoire occupé par un peuple nomade à partir de 1500 avant JC qui recouvrait l'actuelle Jordanie jusqu'au désert du Néguev. Les scénaristes font ensuite allusion aux Nabatéens, ce peuple de commerçants rendu célèbre de par leur œuvre la plus emblématique, la cité antique Pétra et son *Khazneh* taillée dans le grès à la sortie du Sîq. Une civilisation qui parcourait les grandes routes commerciales de la « première mondialisation », entre l'Egypte et le Grand Orient, au cœur d'une région occupée par les édomites entre le IV^{-ème} et le III^{-ème} siècle avant JC.

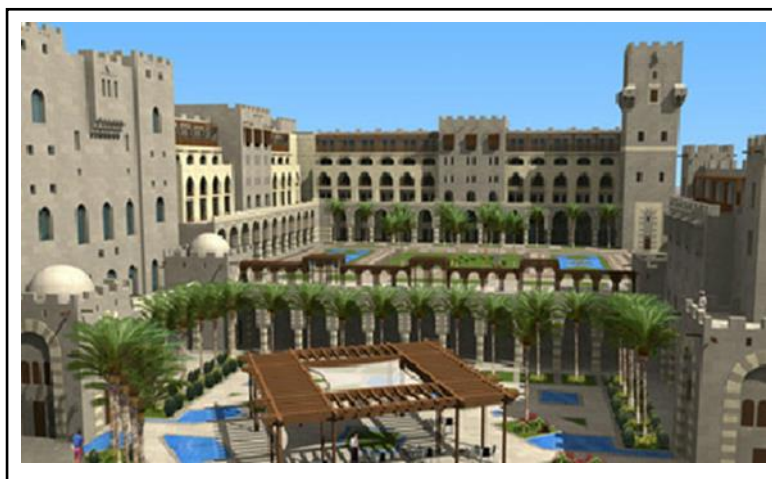


Figure 26 - Le projet de l'hôtel al Qala'a de Jumeirah (source : Saudi Oger)

Jusqu'au IV^{ème} siècle après JC., cette nouvelle centralité aurait été traversée par un cours d'eau désignant les ramifications hydrographiques du lagon artificiel. Un réseau de routes se développe parallèlement à l'évolution morphologique du cours d'eau qui donnera naissance aux plans d'eau périphériques au lagon. Ce dernier résulterait quant à lui d'un événement géomorphologique majeur, un séisme à l'origine d'un raz de marée préfigurant la refondation de la centralité. Une proposition scénaristique qui par ailleurs, paraît pour le moins plausible lorsque l'on sait que cette région est située sur une faille tectonique liée au glissement des plaques africaine et arabe. Les civilisations bédouines cèdent leur territoire aux romains dont l'occupation se situe au I^{er} siècle de notre ère jusqu'à son crépuscule caractérisé ici par l'avènement de l'ère islamique révélée par la dynastie des Ayyoubides et leur dirigeant emblématique, Saladin qui conquerra l'Égypte (l'unification de la Syrie et de l'Égypte en 1183 avec la conquête d'Alep) et se confrontera aux Francs au XIII^e siècle. La seconde phase de destruction de la cité imaginaire tire son inspiration du temps des croisades et des ruines qu'il laisse derrière lui et sur lesquelles une reprise progressive de l'urbanisation s'observera sur ce qu'il reste de la ville ancienne. Cette nouvelle phase de refondation se réalise à partir des reliquats de la citadelle qui, quant à elle, réapparaît à partir des caractères morphologiques de l'hôtel al Qala'a de Jumeirah correspondant à la domination des Mamelouks. Ces esclaves, parfois affranchis devenus des mercenaires proposant leurs services aux califats, ont renversé les Ayyoubides en 1250 dominant un vaste territoire entre l'Égypte, la Syrie et le désert du Hedjaz entre le XIII^e et avant d'en perdre la souveraineté au profit des ottomans lors de leur confrontation dans la région de Gaza au XVI^e siècle et pour lesquels ils deviendront les esclaves. L'histoire imaginée et la mise en scène mythifiée de Saraya Aqaba qui s'arrête en 1918 au moment du démembrement de l'Empire ottoman au lendemain de la première guerre mondiale, s'adresse à une demande touristique pour laquelle les promoteurs doivent être en mesure de susciter l'envie de découvrir une destination « à part », un tourisme expérientiel centré sur l'offre résidentielle et l'espace de vie qui le distingue de l'offre essentiellement récréative des grands parcs de loisirs internationaux. Aussi, l'histoire imaginaire du projet est révélée en 2010 c'est-à-dire au lendemain d'une crise financière, à un moment où les effets de la crise économique tendent à s'inscrire dans la durée. S'agit-il aussi d'élaborer une stratégie de relance du promoteur dans le but relancer un projet dont 48 % des biens de la gamme des appartements étaient réservés avant l'avènement de la crise financière en février 2007 ? Néanmoins, il s'agit d'un mode d'appropriation de l'histoire des lieux parmi d'autres. Ici, les promoteurs souhaitent tenter d'agir sur les représentations collectives par la sélection de temps forts de l'histoire régionale soit par la transcendance d'un événement marquant ou par l'omission d'une période sombre et sensible ; tout en ignorant son contexte urbain contemporain d'implantation. On retrouve cette dynamique oscillatoire entre la territorialisation l'extraterritorialisation du fragment urbain, entre déni et appropriation du local.

Pour Burgel, « l'avenir passe par le réinvestissement d'une histoire collective » (2006), si celle-ci est illusoire ici du moins dans le sens compris par l'auteur, la création de valeur par une approche qualitative de l'identité d'un projet immobilier permet néanmoins de s'inscrire dans une démarche collective de fructification du capital. Même s'il n'y a pas production d'un patrimoine dans la mobilisation d'une histoire locale instrumentalisée, d'une historicité du projet et d'une sacralisation du lieu artificielles mais on peut néanmoins en conserver le caractère transmissif. Puisque l'accumulation du capital est réalisée « en cascade » puisque les grands investisseurs structurels cèdent leur place à des investisseurs acquéreurs secondaires qui à leur tour, assurent la rentabilité de leurs placements par une revente ou la mise en location des biens. Transmettre une identité créatrice de valeurs pouvant être traduite monétairement, régénérer une position sociale et un statut d'élite urbaine recherché, assumé, et pouvant être revendiqué par l'espace. La saillance des réflexions de Lefebvre est irréfutable, plus que jamais d'actualité, l'espace est subordonné au pouvoir, un espace privé contrôlé et promu dans un cadre territorial régi de manière technocratique, reproductible à la société entière et qui permet de conserver les rapports de production capitalistes. D'ailleurs, les assiettes foncières dédiées aux grands projets touristique-résidentiels dans la ZES qui ont fait l'objet d'études préfiguratrices par les bureaux d'études internationaux et de la Banque Mondiale et de l'U.S.A.I.D., permettent de par leur taille aux investisseurs engagés de mettre en place des dynamiques spéculatives particulièrement avantageuses (Obeidat 2011).

Un ancrage territorial est invoqué par le porteur de projet. La stratégie de légitimation et d'acceptation à la fois politique et sociale du projet, repose sur une approche instrumentalisée des problématiques sociétales. La création d'emploi induite par le projet (3 000 emplois annoncés par Saraya Aqaba) focalise l'attention de la sphère politique et des médias sans jamais pour autant que les investisseurs aient à préciser de la nature contractuelle (temporaires/durables, directs/indirects;), des profils de métiers et des qualifications nécessaires à ces embauches. La construction de résidences de travailleurs, excentrée du site employeur et même souvent éloigné de la ville (les logements dédiés au personnel employé à Tala Bay se trouvent en face du complexe enserrés dans le relief accidenté de l'hinterland, le complexe résidentiel dédié aux travailleurs de Saraya est prévu dans la périphérie nord d'Aqaba loin du littoral et des services publics urbains) laisse à penser que ces paramètres sont bel et bien maîtrisés par les porteurs de projet.

Dès lors, c'est un panel de contributions protéiformes proposées par ces mêmes investisseurs qui doivent contribuer à l'amélioration des conditions de vie et environnementales du territoire d'implantation du projet ainsi qu'au développement socio-économique de la « communauté locale ». Conseillés par les institutions publiques locales, les sociétés dédiées aux grands projets urbains instaurent un système de donations au profit de structures associatives locales. Pendant le Ramadan,

Saraya Aqaba participe à la distribution de denrées alimentaires dans certains quartiers défavorisés d'Aqaba, la société immobilière vient également en aide aux enfants résidant dans communes reculées et sous-développées de la région en soutenant l'association SOS Village. Saraya dans le sillage des mesures mises en place par l'Aqaba Development Corporation (acteur institutionnel local à l'écoute des recommandations des bailleurs de fonds) propose des bourses d'études (entre 10 et 15 peuvent en bénéficier chaque année) destinées à certains diplômes universitaires correspondant à des filières proposant des formations de management en économie ou spécifiquement hôtelier ou touristique susceptibles d'intéresser ces investisseurs. Un soutien qui s'inscrit dans la continuité de stratégie publique de développer, consolider localement et promouvoir un esprit entrepreneurial naissant : « on observe localement de nouvelles mentalités, des gens qui apprennent et souhaitent faire des affaires, ils créent leur entreprise et ouvrent leurs propres magasins ». Un partage de valeurs communes avec la population active locale comme un lien social là-aussi invoqué par les porteurs privés des grands projets urbains. Dans le même temps, l'acteur privé s'est engagé dans la mise en place puis par une aide à l'entretien d'un observatoire consacré à la faune et à la flore locales (observatoire des oiseaux construit au nord de la ville) avec la plantation de 2 000 arbres dans le périmètre de la réserve constituée et qui renvoie à un programme national lancé par le gouvernement jordanien baptisé « pour une Jordanie plus verte » (objectif de 50 000 arbres plantés à travers le pays).

Par ailleurs, les investisseurs de grands projets sont aussi sollicités par la puissance publique pour participer au financement d'opérations de rénovation ou de réhabilitation de quartiers résidentiels, d'équipements scolaires et de loisirs ou d'espaces publics urbains identifiés par les institutions publiques. Saraya Aqaba s'est proposé pour la mise aux normes - internationales - de certains centres de plongée présents sur la côte méridionale aqabite contribuant dès l'instant à la compétitivité d'une destination touristique nécessaire au projet urbain. Un engagement dans la vie publique de la zone franche qui est hautement médiatisé à l'image du montant d'investissement lié à ces engagements (1,5 million de dinars par an pour Saraya Aqaba), le sponsoring et la présence de représentants des investisseurs des grands projets lors des événementiels annuels qu'ils soient culturels, économiques (indirectement en tant qu'ambassadeurs de la zone franche) ou politiques (auprès des hommes politiques jordaniens); sur les salons professionnels généralistes ou spécialisés nationaux en compagnie des structures économiques locales de promotion de la Z.E.S. (A.S.E.Z.A. et A.D.C.), régionaux ou internationaux ou encore chaque année, à l'anniversaire de la zone économique spéciale d'Aqaba.

Conclusion de la partie

Fortement tributaire de la situation géopolitique régionale, l'économie territoriale d'Aqaba a connu de profondes mutations depuis l'établissement de la Z.E.S. en 2001. Depuis 2008, cette zone franche a été confrontée à plusieurs crises successives confortant la dépendance et les fragilités de cette économie territoriale vis-à-vis de facteurs exogènes structurants.

Les complexes portuaires aqabiotes ont vu leur développement être obéré du fait de la fermeture des frontières irakiennes et syriennes en même temps que l'absence d'un maillage de plateformes logistiques autour d'eux ne leur permettent toujours pas de postuler à un rôle de hub d'envergure régionale. La crise sanitaire du Covid-19 a contribué à renforcer ces difficultés au regard des tarifs élevés des frais d'exportation des marchandises à l'international liés à la forte demande de fret dans un contexte de pénurie mondiale de conteneurs maritimes. Cette crise de la mondialisation économique s'est révélé à travers le déraillement des différentes chaînes d'approvisionnement internationales qui ont impacté les activités portuaires et commerciales dans la Z.E.S déjà impactées par le contexte géopolitique régional encore conflictuel. Parallèlement, le développement du grand projet urbain émirati Marsa Zayed a permis à *Abu Dhabi Ports*, l'opérateur des ports, des zones franches et des opérations maritimes de l'émirat, de prendre la main sur le transport maritime touristique du port principal en collaboration avec l'A.D.C.

Aqaba espère toujours tirer parti de la construction d'un réseau ferroviaire régional (connectant à l'ouest la Turquie à l'Europe, et à l'Est, vers les pays du Golfe) moderne estimé à 2,6 milliards d'euros⁷⁶, reliant la ville et son port à d'autres pôles urbains majeurs du pays (Amman, Madouneh, Zarqa, Irbid, Tafila, Ma'an) et des pays voisins (Syrie, Irak, Arabie saoudite), au moment où le projet de canal mer Rouge – mer Morte semble, quant à lui, avoir été définitivement écarté par l'État jordanien. Un projet commercial et touristique lui aussi fortement tributaire des relations qu'entretiendra la Jordanie avec l'Égypte, l'Irak mais aussi le Liban et la Syrie. Des accords devront donc être trouvés entre les pays, qui pourraient s'inspirer de l'axe énergétique régional émanant de l'entente qui existe entre l'Égypte (exportation de l'électricité), la Jordanie et l'Irak (exportation du pétrole).

Parallèlement, la Z.E.S. d'Aqaba a permis d'offrir d'importantes opportunités d'investissements destinées aux acteurs de l'économie financière jordanienne et transnationale. Le contexte de déréglementation et de dérégulation a participé à l'avènement d'Aqaba en tant que « ville néolibérale » (Hackworth, 2007) devenue par la même entrepreneuriale et, dans laquelle, les politiques urbaines

⁷⁶ Un investissement soutenu par plusieurs banques jordanienne et le Fonds d'investissement de la sécurité sociale ainsi que par des sociétés privées étrangères (comme les sociétés d'exploitation ferroviaire).

ont concédé un rôle important aux acteurs privés. L'ambition de la puissance publique d'attirer les capitaux et sa stratégie consistant à se tourner vers l'offre, ont impliqué des flux massifs d'investissements émanant de sociétés financières ciblant le marché de l'immobilier de standing. Emanation de ces structures financières et de leurs logiques de réinvestissement des capitaux, les grands projets urbains ont révélé un climat de grande instabilité en rapport à des montages complexes qui se sont retrouvés durement impactés par la crise de 2008, générée par cette même économie capitaliste financiarisée.

Le 15 mai 2016, une interview de Bahaa Hariri dans *Levant Business Intelligence venture*, résumait en quelques lignes l'attractivité de la Jordanie néolibérale pour l'investissement des capitaux financiers : stabilité politique, sécurité territoriale, législation favorable aux investissements directs étrangers, promotion des investissements privés arabes soutenus par Abdallah II, etc. Pourtant, quelques mois après, en proie à de grandes difficultés financières, Bahaa puis son frère Saad, se sont retrouvés dans l'incapacité à continuer de (sup)porter les grands projets urbains planifiés à Aqaba et à Amman. Bahaa Hariri annonçait en 2006 la création d'une ville nouvelle d'une superficie de 13,5 millions de m² baptisée « Horizon », dont l'investissement était estimé à 5 milliards de U.S.-\$ (cf. Figure 27). Planifiée au nord d'Aqaba, cette ville nouvelle devait se développer le long de la frontière israélienne, reliée par un système de canaux au lagon principal d'Ayla Oasis.



Figure 27 - Le projet « Horizon » porté par Bahaa Hariri (source : A.S.E.Z.A.)

Saad Hariri et son consortium d'investisseurs se sont quant à eux, retirés du projet *Saraya Aqaba* au profit de la société financière et immobilière émirati Eagle Hills qui a en même temps, pris la main sur

le portefeuille de projets planifiés à Amman : St. Regis Amman et W Amman Hotel, *The Residences at The St. Regis Amman* et *The Skyline Residences*.

Peu de temps après, en février 2017, *Oger Middle East Holding Company*, société détenue par la famille Hariri⁷⁷, annonçait la vente de sa participation dans l'*Arab Bank* (qui s'élevait à environ 20 % des actions de la banque) à un groupe d'investisseurs jordaniens (70%) et plus généralement arabes emmené par Sabih Al-Masri, l'actuel président du conseil d'administration de cette banque. La dynamique d'investissement des grands projets urbains a été rythmée par de grandes vagues d'abandons silencieuses et d'une repolarisation des systèmes d'investissements autour de puissantes sociétés financières émiratis (Eagle Hills pour Marsa Zayed et Saraya Aqaba) ou d'investisseurs jordano-palestiniennes influents (notamment autour de Sabih Al-Masri).

Dernièrement, Les nouveaux complexes touristiques et de de l'hôtellerie de standing à Aqaba, dont les activités ont été impactées par une nouvelle crise (sanitaire et économique, liée à la pandémie du Covid-19), ont su tirer profit d'un contexte concurrentiel immédiat qui a tourné à leurs avantages notamment vis-à-vis de la station balnéaire voisine d'Eilat. La stratégie agressive de promotion de ces nouveaux complexes a invité leurs gestionnaires à proposer des séjours à des prix très compétitifs, sur lesquels Eilat a été loin de s'aligner. Durant l'été 2021, les hôtels cinq étoiles situés dans la ville voisine du sud israélien, annonçaient des week-ends à des prix très élevés, 3 369 euros en moyenne pour un couple avec deux enfants, dans une stratégie de compensation espérée des pertes financières enregistrées depuis plus d'un an. Quinze kilomètres plus loin, au-delà de la frontière, les établissements de standing aqabiotes présentaient aux touristes des prestations similaires pour 963 euros (selon le quotidien *The Times of Israël* du 5 juillet 2021). Ce contexte concurrentiel a ainsi profité à la ville jordanienne qui a vu de nombreuses familles israéliennes traverser la frontière et ce malgré, l'intervention du ministère du Tourisme israélien auprès de l'Association hôtelière israélienne (IHA) pour inviter les hôtels à accorder rapidement des réductions aux clients⁷⁸.

Composante au cœur des logiques d'investissement du système capitaliste financier, ce territoire a donc vu l'immobilier de standing être considéré comme une valeur refuge au détriment de l'industrie. Pourtant, seulement cinq grands projets urbains sont en cours de construction, et peinent encore à voir le jour (restructuration du capital des sociétés de projet, contraintes géomorphologiques et ensablement, etc.). Ce contexte territorial a impliqué la prégnance des acteurs privés dans la sphère

⁷⁷ La part de la famille Hariri était la plus grande participation dans l'*Arab Bank*. Elle était estimée à 127 096 290 actions et, a été vendue à une quarantaine d'investisseurs pour un montant de 1,12 milliard U.S.-\$.

⁷⁸ L'association a notamment publié une liste de plus de 100 hôtels israéliens offrant au moins 15 % de réduction à des clients potentiels (source : <https://fr.timesofisrael.com/aqaba-attire-les-touristes-israeliens-en-proposant-des-vacances-a-prix-casses>).

de l'aménagement urbain (constructeurs, promoteurs, acteurs de la gestion des actifs immobiliers, etc.) et le rapprochement des banques et des acteurs de la finance.

Parallèlement, la création des nouvelles structures locales de gouvernance (opaques, dépolitisées) en lieu et place de la municipalité et l'émergence de nouvelles formes d'intervention de la puissance publique dans l'économie des grands projets urbains. L'État assume la transformation de son rôle caractérisé par le passage d'une logique redistributive à celui renvoyant davantage à une logique compétitive. Ces changements profonds dans les natures de relations entre le local et le national, caractérisent aussi le marqueur d'une ville néolibérale profondément entrepreneuriale.

TROISIEME PARTIE – AQABA, UNE MISE EN TENSION DU TERRITOIRE GENERATRICE D'EXCLUSIONS SOCIO-SPATIALES

Cette troisième partie repositionne la fabrique de la ville néolibérale au cœur des rapports de force et des différentes représentations de l'espace en confrontation portés par les acteurs politiques, économiques (capitalistes financiers), institutionnels et techniques (gouvernance technocratiques, architectes et urbanistes des grands projets etc.) de la domination. Cette focale de la confrontation des acteurs dominants dans la production de l'espace n'est pas étrangère à la thèse de *la conflictualité de l'espace* développée par Henri Lefebvre (1974).

En effet, la ville néolibérale renvoie d'un côté aux modes de production dominants relevant des grands principes du capitalisme portés par cette catégorie des acteurs de la domination qui « s'approprie, c'est-à-dire organise à ses fins l'espace préexistant, modelé auparavant » (Lefebvre, 1974 p. 478-479). De l'autre, on retrouve les acteurs ordinaires de la ville notamment les habitants et leurs stratégies d'adaptation à ce nouvel ordre socio-spatial imposé : « Les classes sociales s'y investissent différemment, selon leur place hiérarchique au sein de la société, dans ces espaces occupés » (*idem*). Et même si les modes de production se sont quelques peu complexifiés à travers l'extraterritorialisation de la conception et de la construction de la ville néolibérale, ne pouvant être seulement caractérisés comme une « organisation de l'espace centralisée et concentrée » (*idem*), celle-ci continue (comme on a pu le voir auparavant) à servir le pouvoir politique. Dans La production de l'espace, l'espace conçu (celui qui sert à ce pouvoir politique et aux intérêts économiques capitalistes) et les multiples stratégies intriquées qui le sous-tend dominerait et ferait abstraction de l'espace perçu et vécu des habitants. Cette démonstration de la domination qui se retrouve ensuite dans la fabrique de la ville à travers l'intervention des planificateurs, des développeurs, des urbanistes, des technocrates « découpeurs » et « agenceurs », de certains artistes proches de la scientificité, renvoie derrière à un déni de la manière d'habiter et de pratiquer la ville mais aussi de la citoyenneté des acteurs ordinaires. Les régimes urbains technocratiques néolibéraux (gouvernance locale et ses consultants internationaux notamment) s'inscriraient dans le prolongement des enjeux politiques et des intérêts économiques des acteurs du capitalisme financier transnational.

Dans le septième chapitre, je m'intéresse au rôle que peuvent jouer les rapports de force entre acteurs de la domination, qui, de par des intérêts et des représentations de l'espace différents, mettent en tension l'espace conçu, celui qui est pensé par les « savants ». Ces derniers correspondent aux acteurs du pouvoir politique, à ceux de l'économie capitaliste financière ainsi que les techniciens institutionnels ou professionnels. La fabrique urbaine néolibérale matérialiserait une hybridation issue

du consensus spatial résultant de la confrontation des ambitions et visions de ces différents acteurs dominants agissant à des moments différents de la négociation et de la production. Ce consensus dans la fabrique permettrait le renouvellement des positions et des rapports de domination qui resteraient visibles dans l'espace à travers le processus d'exclusion socio-spatiale. Cette hypothèse se rapproche de la pensée d'Henri Lefebvre qui défendait l'idée selon laquelle : « la transformation de la société suppose la possession et la gestion collective de l'espace, par l'intervention perpétuelle des "intéressés", avec leurs multiples intérêts : divers et même contradictoires. Donc la confrontation ». Ici l'enjeu souligné n'est pas la transformation de la société mais bien la régénération, des positions de domination des élites en Jordanie, rendue possible à travers la mise en œuvre de politiques publiques néolibérales.

Le dernier chapitre interroge la réception sociale de l'aménagement urbain néolibéral en montrant de quelle manière ce dernier a pu bouleverser l'espace vécu de certaines communautés d'habitants. Les travaux d'Henri Lefebvre mettent en lumière les rapports sociaux de domination qui ont des effets socio-territoriaux causés par des politiques d'aménagement urbain servant les modes de production et les intérêts capitalistes. L'avènement d'un urbanisme de grands projets à Aqaba a impliqué la mise en place de procédures d'expropriation voire même un déguerpissement encadré par l'A.S.E.Z.A., qui ont conduit le transfert et le relogement de certaines populations (qui résidaient sur un foncier perçu comme stratégique pour l'ancrage du capital) en périphérie de la ville. Ces formes d'exclusions socio-spatiales viennent renforcées la fragmentation urbaine amorcée par cet urbanisme de l'isolat.

Les quartiers disqualifiés - et en partie démolis aujourd'hui - de Shallaleh, Shmeisani et Qasabat Bridge ne partagent pas le même statut réglementaire. Le quartier Shallaleh se démarque des deux autres par son caractère informel marqué par une stigmatisation (pauvreté et insalubrité de l'habitat, pratiques illicites : vente et consommation de drogues, etc.) des habitants, orchestrée par les structures de gouvernance de la zone franche. Les différents statuts de ces quartiers renvoient aux modes de reconnaissance de l'Etat et donc du droit de ces communautés d'habitants à bénéficier ou non de solutions de relogement. Les incompréhensions dans les traitements différenciés des foyers concernés à renforcer l'opacité des logiques de dépossession et de transferts des habitants au même titre que leurs objectifs réels liés à une politique de développement néolibérale au service d'une ville qui se doit être compétitive et internationalisée. L'espace selon Henri Lefebvre « suscite toujours la contestation et devient l'enjeu principal des luttes et des actions visant un objectif » (ibid. p.471-472), il n'est donc pas seulement le lieu qui regroupe les ressources ni celui du développement et la mise en œuvre des stratégies : « Il est toujours plus actif, soit comme instrument, soit comme objectif, comme moyen et comme fin » (Martin, 2006). Les modes d'organisation et mobilisations collectives et individuelles (se référant aux pratiques quotidiennes de la ville) concernant les familles déplacées vers

les marges urbaines, interrogent la légitimité « ordinaire » (Hatzfeld, 2011) de ces habitants à revendiquer un droit à la ville et ce, malgré les adaptations et les processus de marginalisation qu'ils ont à affronter.

Les injonctions entraînant la dépossession de l'espace vécu de ces milliers d'habitants situés dans les quartiers sud d'Aqaba sont à l'origine de réactions, de contestations et parfois même de résistances (protéiformes à travers l'habiter notamment) face à ces modes dominants de la fabrique urbaine. Ainsi, « Les différences jamais n'ont dit leur dernier mot. Vaincues, elles survivent » (Lefebvre, 1974, p. 32). En y ajoutant la confrontation des intérêts de la classe dominante, ce contexte témoigne de ces forces qui luttent pour s'affirmer et se transformer à travers une épreuve dans et de l'espace (*idem*) : « Les valeurs érigées ou non en "systèmes" plus ou moins cohérents s'effritent en se confrontant. Rien ni personne ne peut éviter l'épreuve de l'espace. Plus et mieux, un groupe : une classe ou fraction de classe, ne se constituent et ne se reconnaissent comme "sujets" qu'en engendrant un espace. Les idées, représentations, valeurs, qui ne parviennent pas à s'inscrire dans l'espace en engendrant une morphologie appropriée se dessèchent en signes, se résolvent en récits abstraits, se changent en fantasmes. L'investissement spatial, la production de l'espace, ce n'est pas un incident de parcours, mais une question de vie ou de mort » (Lefebvre, 1974, p.478-479 ; Martin, 2006). Henri Lefebvre démontrait déjà que la lutte des classes se lisait dans l'espace. Les classes ou coalition de classes désignaient ainsi les agents de la production de l'espace.

Je partage le regard de Michel de Certeau (et de « l'homme ordinaire ») considérant qu'il ne faut pas cantonner l'habitant à un rôle de victime qui subisse un cadre de vie qui lui ait imposé. De même, ces confrontations silencieuses à Aqaba entre le développeur-aménageur et l'aménagé dans le cadre de la mise en œuvre de politiques urbaines néolibérales contemporaines pose la question de la reconnaissance d'une citoyenneté urbaine (Deboulet, 2014) et de la justice sociale et spatiale. J'adhère à l'approche dialectique développée par I. Berry-Chikhaoui qui consiste à mettre en regard « habiter et « contester » : contester pour habiter et habiter pour contester. Je me suis donc intéressé aux modes d'appropriation de certains habitants relogés (transformation et aménagement des lieux de résidence livrés par l'A.S.E.Z.A. sans pour autant que le chantier soit finalisé) issus de ces communautés fragilisées dans un contexte où, les concepteurs de la ville réduisent les relations qu'entretiennent des « habitants subordonnés » avec l'espace urbain à la dimension fonctionnelle (se loger, circuler, stationner, etc.), simplifiant voire occultant « les existences, la richesse et la complexité de leur vécu (Silva, 2005, Berry-Chikhaoui, 2019). Ce travail oblige en quelque sorte à repenser les rapports de force et de domination spécifique à un contexte territorial (Carrel, Neveu & Ion, 2009).

Le contexte néolibéral aqabiote renvoie à des difficultés accrues pour faire émerger un « espace cohérent » indispensable selon Henri Lefebvre, dans lequel « le vécu, le conçu, le perçu se rejoigne, de sorte que le " sujet", le membre de tel groupe social, puisse passer de l'un à l'autre sans s'y perdre, cela s'impose » (H. Lefebvre, 2000). Selon l'auteur, cette cohérence a sans doute pu exister dans la ville occidentale de la renaissance italienne au XIX^e siècle mais le capitalisme moderne a participé de son éclatement, d'une déstructuration sociale et spatiale (notamment concernant l'habiter et la citadinité). Le consensus entre producteurs et habitants-usagers de la ville semble inatteignable au regard des processus de privatisation progressive des espaces des biens communs (front de mer) et de « destruction créative » à travers le déploiement des projets immobiliers qui facilitent l'écoulement des surplus de capitaux et font émerger des formes urbaines autoritaires (qui affectent les lieux de vie et les pratiques quotidiennes des habitants). Mon terrain illustrera donc l'une des déductions d'Henri Lefebvre selon laquelle il faudrait sans doute « aller plus loin et admettre que les producteurs d'espace ont toujours agi selon une représentation tandis que les 'usagers' subissaient ce qu'on leur imposait, plus ou moins inséré ou justifié dans leur espace de représentation ». L'exemple d'Aqaba révèle à quel point nous sommes encore loin de « produire l'espace de l'espèce humaine, comme œuvre collective (générique) de cette espèce, (de) créer (produire) l'espace planétaire comme support social, d'une vie quotidienne métamorphosée » (Lefebvre, 1974, p. 484-485).

CHAPITRE 7 - LA FABRIQUE URBAINE NEOLIBÉRALE AU CŒUR DES STRATÉGIES ET DES CONFRONTATIONS ENTRE ACTEURS DE LA DOMINATION

Perçu comme l'une des dimensions extraterritoriales générées par la société capitaliste, l'urbanisme des grands projets produit les avatars d'un modèle circulant et mondialisé, qui désignent eux-mêmes de par les appropriations politiques et médiatiques les emblèmes de certaines politiques publiques. Au travers de ce processus d'appropriation, ils finissent par être qualifiés d'espaces structurants dans les nouvelles stratégies de planification des métropoles et autres villes-vitrines. Symbole d'un capitalisme en mutation désormais sensible à une compétitivité « hors-prix » davantage orientée sur des valeurs autrement symboliques (renvoyant à l'image), cet urbanisme est conçu pour produire celles-ci et destinée à la classe dominante. Concomitamment, la marchandisation de l'espace urbain qui en découle tend à mettre à mal une dimension que l'on prête à la ville dans ses fondements mêmes, celle qui la caractérise en tant que « bien commun » c'est-à-dire la liberté pour tout à chacun de pratiquer l'espace et de s'approprier ses ressources (la ressource urbaine c'est-à-dire à la fois sociale, culturelle, économique, etc.

Depuis près de deux décennies maintenant, les grands projets ont produit des effets socio-économiques non négligeables au sein des ensembles urbains dans lesquels ils sont sortis de terre, affectant les conditions de vie de populations citadines, qui sont souvent celles les plus fragilisées socialement. Derrière la volonté de la puissance publique d'attirer des porteurs de projet en mesure de « développer » et d'embellir l'espace urbain appelé à structurer de nouvelles centralités économiques, ce sont des quartiers entiers qui vont être sacrifiés, perçus comme des espaces potentiellement valorisables donc éligibles - ou au contraire nuisibles à l'image - au réinvestissement des surplus du capital. Ces emprises foncières sont considérées par leur potentiel d'investissement, faisant d'elles le ferment de ces processus de marginalisation et de fragmentation socio-spatiales (cf. Figure 28) qui ont été maintes fois décrits et analysés dans des contextes pluriels (Morin, 1994 ; Fassin, 1996 ; Navez-Bouchanine, 2006 ; Souami et Verdeil, 2006 ; Florin et Semmoud, 2010 ; Bosredon, 2011). Au Maroc, les opérations de déguerpissement ou d'expropriation des occupants des bidonvilles qui renvoient, là aussi, aux populations les plus démunies, puis leur relogement en périphérie, sont intimement liées aux opérations immobilières de l'urbanisme des grands projets. C'est dans un schéma empreint de nombreuses similitudes que les quartiers de Shallaleh et de Shmeisani, proches de la

vieille ville d'Aqaba, ont été la scène de déplacements forcés, organisés par la puissance publique en 2010.

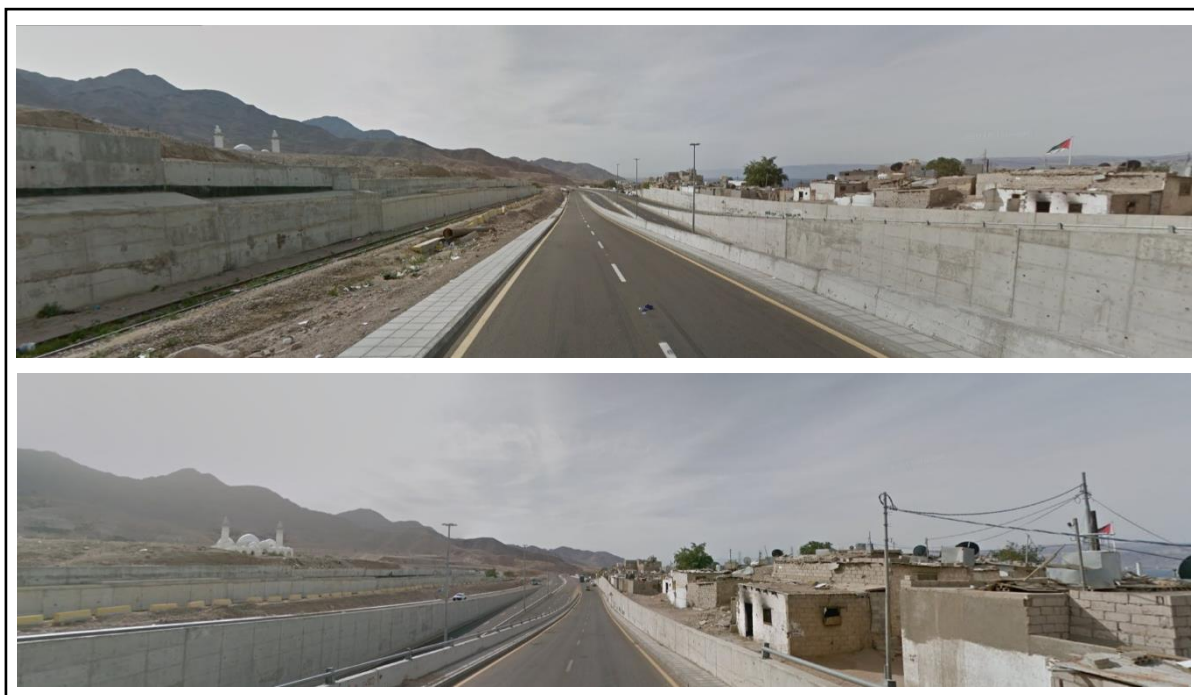


Figure 28 - La fragmentation urbaine entre la Mosquée Sheikh Zayed (Marsa Zayed à gauche) et le quartier de Shallaleh (à droite) (source : Google Earth, 2017)

Ces processus illustrent l'accumulation par dépossession dénoncée par Harvey (2011) et ce, à différents moments de l'histoire urbaine de la société capitaliste. Une accumulation qui sous-entend la nécessaire mise aux normes de la ville par la réalisation et la valorisation des grands projets dans le but d'adapter ces espaces urbains aux besoins du capital international. La zone économique spéciale d'Aqaba qui s'est vu investi depuis 2001 par plusieurs systèmes d'acteurs porteurs de grands projets urbains, illustre de manière exacerbée les effets de cet urbanisme s'inscrivant dans une expérience « extraterritoriale » plus globale puisqu'à la fois économique, sociale - ou socio-spatiale – et... profondément politique. Idéologie, processus et acteurs du capitalisme semblent user de la ressource territoriale non seulement sans retour significatif en matière de développement, qui permettrait d'entrevoir une amélioration potentielle des conditions de vie des populations locales (Alaïme, 2011) mais aussi, en remettant en cause leur droit à la ville (Lefebvre, 1968).

Certes par l'image qu'ils véhiculent, ces grands projets réussissent de par l'attention politique portée à leur égard, révélée notamment au travers de stratégies de marketing territorial, à s'affirmer comme de nouvelles « vitrines urbaines ». Ils participent à leur tour à la valorisation de l'espace urbain *par* et

pour le capital et, investisseurs et autres élites urbaines réaffirment à travers eux leur position dominante dans une société capitaliste toujours plus inégalitaire : « Toute élite économique cherche à acquérir, au-delà du capital matériel (et au-delà d'une logique individuelle et d'une recherche de bonheur privée), un capital social ou, en d'autres termes, une position de pouvoir » (Hanafi, p.75). L'affirmation des positions de domination de certaines formations, réseaux ou acteurs au sein de la société jordanienne ne s'observe pas seulement au détriment de classes sociales plus modestes, puisque les enjeux de régénération des positions sociales dominantes sont aussi « infra-classes ». Cette focale dans l'analyse des rapports de classe invite à dépasser l'hypothèse centrale de la thèse consistant à percevoir la zone franche comme un instrument mis à la disposition des intérêts d'une classe dominante pas seulement exclusivement « jordanienne » mais transnationale et internationale. Les mutations sociales induites par les nouvelles stratégies initiées par certaines formations sociales traditionnelles qui ont su se montrer « proactives » devant les mutations contemporaines de l'économie et du capitalisme (réorientation des stratégies de domination : glissement au travers des nouvelles générations vers de nouveaux modes d'intervention et instruments de domination du politique (élus locaux) vers l'économique (investisseurs et financiers), diversification de l'investissement pour les grandes familles entrepreneuriales transjordaniennes). Parallèlement, s'observait l'émergence d'une nouvelle élite derrière de nouveaux profils socio-économiques (cadres, ingénieurs, chargés d'affaires, agents financiers) et, issus pour la plupart, d'une classe moyenne jordanienne de mieux en mieux instruite. D'après mes observations, cette nouvelle génération de « cols blancs » semble notamment réussir à intégrer des postes-clés de l'administration et des nouvelles structures institutionnelles de gouvernance et de gestion du développement territorial. Ces mutations de classe que j'ai pu observer derrière le prisme des logiques d'investissement au sein de la zone franche d'Aqaba, tendent à corroborer cette perception d'une complexification des rapports sociaux structurant la société jordanienne.

Un phénomène qui n'est pas sans lien avec le processus actuel, global et progressif, de tertiarisation de l'économie caractérisée aujourd'hui par une montée en gamme des compétences des emplois du secteur lui-même mais aussi dans l'industrie et de sa financiarisation, qui ont alors invités les formations sociales dominantes à repenser leur champ d'intervention. Ainsi, technocrates, ingénieurs et investisseurs issus de grandes formations sociales jordaniennes ainsi que la nouvelle génération d'entrepreneurs caractérisée d'abord par son individualisme et son émancipation vis-à-vis de ces structures sociales traditionnelles, ont su de par leurs compétences et les besoins d'un appareil d'Etat, réinterrogé par l'idéologie néolibérale, à se rendre indispensable à la mise en œuvre des réformes structurelles. Elles incarnent un nouveau système élitiste profondément hétérogène, caractérisé par l'activation de réseaux d'influences complexes et qui restent « multiples » (sociaux et/ou familiales,

corporatistes, publics et/ou politiques, privés). Certains réseaux assurent à certaines formations sociales « de lignage » d'occuper ou d'être proches de postes-clés c'est-à-dire de positions stratégiques dominantes, à la fois dans les sphères publique et privée. Plusieurs générations de même lignage ont un pied à la fois dans les anciennes et nouvelles instances de gouvernance institutionnelle et technocratiques (*A.S.E.Z.A., A.D.C., Jordan Investment Board, The Development and Free Zones Commission*, etc.), quand d'autres membres représentent certains grands porteurs de projet (qui viennent en appui en tant que bureau d'études ou consultants externes de par leurs compétences techniques ou financières spécifiques, ou en tant qu'investisseur et partenaire à part entière). Les stratégies des formations sociales dominantes s'entrecroisent dans le processus du capitalisme post-crise entre verrouillage des fonctions politiques ou techniques d'Etat, gouvernance urbaine technocratique et néolibérale dont la compétence première est d'œuvrer pour des intérêts « publico-politiques » en manœuvrant ceux du capital (les respectant tout en les instrumentalisant). L'instrumentalisation des intérêts politiques et ceux du capital est réciproque, certaines formations sociales jordaniennes agissant en transversalité facilitent le respect des intérêts mutuels. Mais c'est aussi au travers de cette réciprocité que les rapports de force se transcendent et que le phénomène exoterritorial s'impose à chacune des parties.

D'autres figures sociales émergentes qui appartiennent à cette nouvelle génération d'actifs (intellectuels, artistes et jeunes entrepreneurs diplômés du supérieur) ont fait un autre choix, en faisant entendre leur voix durant le printemps arabe, pour revendiquer une nouvelle équité sociale et urbaine. Un nouveau front de nature révolutionnaire pourrait-il s'inviter dans ce contexte de rapports de force de la domination sociale ? Avant cela, l'éphémère devra laisser sa place à des permanences sociales qui devront être perceptibles dans l'espace, tangiblement. Ce désir de reconquête du droit à la ville s'oppose frontalement aux politiques publiques d'essence néolibérale qui inviteraient à céder la ville au capitalisme financier. La « nouvelle économie », post-fordienne, privilégiant l'horizontalité dans les modes d'organisation, le partage des ressources au service d'un esprit entrepreneurial et d'une capacité de création potentiellement attribuée à tous, la ville comme ressource, écosystème ouvert, lieu d'inspiration, d'expérimentation et d'expression de cette création dialoguant continuellement avec les dynamiques économiques, serait-elle aussi en mesure de remettre en cause les logiques d'intervention dominants ? Pour que les acteurs de la conquête urbaine ne se limitent plus à la classe dominante, ou plutôt dans un premier temps, que celle-ci s'inscrive dans la recherche d'une réciprocité d'intérêts, dans l'optique d'un altruisme rationnel. L'accumulation du capital est une chose et la recherche de domination ne se limite pas à elle. Mais la glorification de l'égo peut aussi passer par des processus de création de richesses au service du bien commun ou d'un intérêt collectivement partagé. Par exemple, faire de ces acteurs dominants (capitalistes, politiques et autres notabilités) ceux

qui permettent d'amorcer le changement (par la mobilisation de leurs ressources) et le progrès social, ce qui leur permettrait de régénérer autrement l'éminence de leur position. Existe-t-il seulement un scénario alternatif pour une classe dominante habituée à un modèle économique centré sur la recherche perpétuelle d'une croissance infinie mais à partir de ressources premières limitées dont il faut penser leur réutilisation sous une forme ou une autre. Et pour cela, ces futurs schémas de création de richesses et non plus seulement de valeur, auront besoin de l'initiative de création propre à tout à chacun. ? Ce regard nouveau sur la ville ne doit pas être dissocié de l'esprit entrepreneurial incité par les politiques publiques post-crise elles-aussi observables sur tous les continents, impliquant le développement exponentiel du travail en indépendant (de la microentreprise) et du phénomène start-up participant à l'avènement d'une économie créative qui ne se limite plus aux départements de R&D de firmes multinationales ? La simple réappropriation des initiatives et talents dans cet environnement rendu volontairement entrepreneurial pour les intérêts du capital est parallèlement une tendance qui va mettre en tension cette dynamique du changement. La consolidation et la transcendance de l'entrepreneuriat local aqabiote n'ont jamais véritablement constitué un pilier stratégique de la vision économique à Aqaba. Revisités autour de jeunes actifs formés dans les établissements supérieurs jordaniens et orientés vers des marchés à fort potentiel d'avenir (Numérique, énergie) de plus-value, la capital et la puissance publique locale tendent revoir leur positionnement vis-à-vis des énergies locales. De toute évidence, la confirmation de ces hypothèses et les réponses à ces interrogations seront complexes à l'image de leur construction qui demandera du temps, pour observer et comprendre. Ce n'est que modestement que je formaliserai quelques intuitions à partir de tendances perceptibles à travers de politiques publiques et des enjeux économiques qui restent intimement liés.

La fabrique institutionnelle de la zone franche renvoie à un territoire dans lequel s'affrontent les acteurs en fonction de leurs intérêts mais la ville est aussi l'endroit dans lequel la société construit son rapport au monde⁷⁹. Il s'agit donc aussi de s'intéresser aux représentations qui guident la conception de l'aménagement et du développement territorial.

7.1 Le phénomène exoterritorial au cœur des rapports de domination

La contribution de la thèse pour un renouvellement de la géographie radicale se traduit par la proposition d'une focale qui n'est pas centrée sur la mise en exergue des effets socio-spatiaux induits

⁷⁹ Une fabrique sous-tendue par à une idéologie, des idées, des modèles et autre référentiel global au nom d'un aménagement et d'un développement territorial et urbain projeté vers des futurs souhaités. L'aménagement en tant que praxis contribue à son tour à la consolidation du référentiel global.

par des rapports de classe. Elle consiste plutôt à rendre compte de la complexité des rapports sociaux au sein même des formations dominantes, dans un contexte économique où le capitalisme, dans l'intérêt vital de sa régénération, cherche de nouveaux points d'ancrage pour le réinvestissement des surplus. Retranscrire le déploiement de dispositifs de pouvoir multiples, dont l'influence et la légitimité reposent sur des ressources politiques, technico-politiques, techniques, cognitifs ou économiques et financières, revêt une dimension majeure dans l'analyse des nouveaux rapports de classe de la société capitaliste qui trouvent sa traduction dans la fabrique de la ville. Les rapports de force au sein des relations infra-classes sont producteurs d'espaces, ceux au sein de la classe dominante se trouvent même au cœur de la construction de la ville néolibérale. Le capitalisme compris non seulement comme mode d'organisation mais aussi comme mode de raisonnement, structurés autour de principes et de valeurs qui lui sont propres (la propriété individuelle et la quête rationnelle du profit notamment) et l'idéologie néolibérale, constituent la scène d'expression commune des intérêts politiques, économiques et sociaux d'une classe dominante aux contours mouvants. L'*urbs* fait l'objet de multiples stratégies d'appropriation des acteurs politiques, économiques, techniques et sociaux les plus influents ou du moins, de certains d'entre eux. La rencontre des intérêts d'acteurs politiques dans la quête d'une consolidation et d'un renouvellement de leur légitimité, de porteurs de projet dans la recherche de rentabilité de leurs investissements et d'influences, de consultants et autres technocrates dans la reconnaissance de leur travail et aux-aussi leur potentielle influence sur l'orientation des politiques publiques et leur traduction dans l'espace, révèle des forces qui s'expriment en convergence et d'autres, de manière divergente. Leur affrontement génère de manière systématique des effets d'exclusion, c'est ce phénomène structurel de mise à l'écart, toujours singulier car propre à un contexte et à un projet, de certaines forces au sein de la classe dominante et des classes sociales dominées que l'on a nommé le « fait exoterritorial ». Ces effets ébranlent certaines positions sociales dominantes et stratégiques (des formations sociales mais aussi de manière plus fine celle de certains individus) comme ils vont écarter, cette fois-ci d'emblée, les classes plus modestes des processus de conception et de fabrique de la ville, objet dédié au capital, sa rentabilité avant un redéploiement « ailleurs ».

Le fait exoterritorial est une construction conceptuelle qui s'inspire de l'analyse dialectique développée par Henri Lefebvre qui invitait déjà à saisir les contradictions et paradoxes de l'espace dont la mise en exergue est essentielle à la « connaissance de la production de l'espace ». L'influence du capitalisme comme idéologie dominante dans notre société et, qui participe significativement à la définition des intérêts des acteurs, se trouve au centre de l'une de ces contradictions, avec une ville qui aurait pu être au mieux tiraillée entre ce qu'elle est par définition c'est-à-dire un espace appréhendé, vécu, appropriable et pratiqué par tous et, l'appropriation par les capitalistes pour ce qui devient alors, un moyen de production à fort potentiel de profit. Autre contradiction, développée et conceptualisée dans

la thèse, le « paradoxe extraterritorial » est illustré ici au travers d'un objet spécifique : celui de la zone franche qui s'apparente à fois à un territoire emblématique de la politique néolibérale et d'ancrage à l'économie-monde dont la destinée ne dépendra plus des seules volontés « nationales » mais de forces extraterritoriales (donneurs d'ordre institutionnels et économiques : multinationales spécialisées dans la logistique et le transport maritime, etc.) et d'un autre côté, l'apanage d'investisseurs jordaniens ou palestino-jordaniens porteurs de grands projets urbains. Cette réappropriation du foncier stratégique situé le long du littoral du golfe éponyme, témoigne de la capacité de l'État jordanien de par l'activation de réseaux relationnels d'orienter la nature et l'origine d'un certain nombre de projets d'investissements dans la zone en tenant compte des orientations formulées par les technostructures. Plus que l'intérêt de porter attention à un contrôle sur la destinée du territoire, il s'agissait politiquement pour l'État de s'assurer du succès du dispositif mis en place selon les recommandations des institutions internationales en réponse aux opposants politiques du projet de ZES et en même temps, de l'engagement personnel d'un Roi à l'aube de son règne (donc la construction de sa légitimité politique) dans le portage du projet. L'autre intérêt stratégique de l'État relève du renouvellement du système d'allégeance des corps élitistes incarnant le socle de la légitimité politique et sociale du pouvoir hachémite. Il fallait alors pour Abdallah II, construire une relation de confiance nouvelle et un rapport gagnant-gagnant avec certains grands investisseurs influents de la diaspora palestinienne, qui représentaient une cible idoine à la fois en capacité d'investissement, une proximité sociale et culturelle qui facilitent les partenariats et la co-construction des projets assurant à la puissance publique un droit de regard et une marge de manœuvre dans la décision.

La réappropriation par le local doit être à nouveau relativisée, car guidée par des idéologies, des modèles (en matière de gouvernance, d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'architecture) et des pratiques (action publique, approches techniques et technocratiques, logiques d'investissement capitalistes) circulants et mondialisés. Ce rapport entre construction extraterritoriale et appropriation endogène de l'espace n'est pas un fait nouveau lorsque l'on observe les dynamiques de co-construction des Etats-Nations arabes et notamment lors du partage franco-britannique des provinces arabes du Proche Orient, les puissances coloniales occidentales se sont attachées à bâtir l'administration d'État entre frontières artificielles (Churchill a évoqué à maintes reprises la manière dont il a « dessiné » un dimanche, sur un coin de table, l'Emirat de Transjordanie). Parallèlement, dirigeants, notables, intellectuels et nouvelles classes éduquées arabes confrontaient leur vision sur le dessin d'une doctrine et la conceptualisation d'un nationalisme arabe. L'importation d'un modèle politique institutionnel et les multiples dérives et stratégies d'appropriation expliquent en partie qu'hormis du cas singulier de l'Irak, les formations nationalistes arabes connaîtront les pires difficultés à accéder au pouvoir. Une construction et une pratique du pouvoir qui sont restés familières à l'idéologie coloniale. Ces paradoxes

pluriels qui révèlent ces mouvements incessants entre le local et le global n'offrent que les premières esquisses des modalités de fabrique de la ville néolibérale. D'ailleurs le local est-il réellement « local » lorsque l'on a conscience de la grande influence des idéologies globales, l'illusion de la décentralisation du pouvoir (avec la mutation perpétuelle des modes d'intervention des Etats partout dans le monde : les labellisations nationales à l'image de la « French Tech » en France en sont une illustration) et l'identité des investisseurs ici, palestino-jordanien dont les sentiments d'appartenance au territoire jordanien est très hétérogène, complexe de par les interférences d'intérêts économiques et politiques et l'histoire qu'entretient la diaspora avec l'Etat. Le processus exoterritorial achève ce dessin dès lors qu'il met en lumière les effets de convergences et de divergences des intérêts dominants qui interviennent à un moment donné dans le processus de production de l'espace. La confrontation des dispositifs stratégiques de pouvoir développés par les acteurs jusqu'au verrouillage des ressources appropriées (ici le foncier économique puis la structuration du projet urbain développé sur lui), finissent par laisser place à un consensus entre les forces dominantes qui ont su s'affirmer, actualisant les situations de domination (cf. Figure 29).

Ce phénomène se décompose en trois séquences (a., b. et c.), schématisés ci-après :

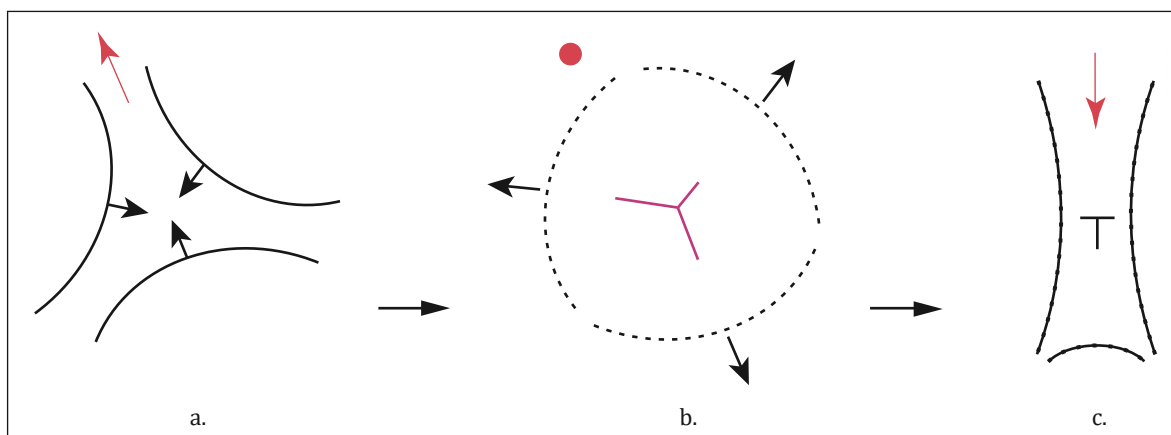


Figure 29- Schéma des trois séquences du processus exoterritorial (conception et réalisation : M. ALAIME)

Au moment où un périmètre foncier est ouvert à l'urbanisation et donc à une démarche de projet et, peut être considéré comme stratégique, c'est-à-dire perçu comme ayant un potentiel de création de valeur, différents profils d'acteurs-investisseurs (mais aussi derrière eux des profils techniques) tentent de défendre au mieux leur vision et leur proposition d'exploitation de l'espace en fonction d'un savoir, de perceptions, d'intérêts, de ressources (financières, réputation, statut) et de choix considérés comme rationnels, qui relèvent de constructions idéologiques notamment, intimement liés au capitalisme (*séquence a.*). Le positionnement de chacun des groupes d'acteurs dominants, l'entrée en négociations et la recherche du verrouillage de leurs intérêts vont exclure *de facto* les enjeux sociaux

locaux (*flèche rouge*). Dès lors, le regard des citoyens écartés de l'élaboration de la stratégie de développement, ne peut plus, en aval (au mieux sous la forme d'une concertation normée et informative), réellement être pris en considération dans la construction du projet et de sa potentielle insertion dans la ville. Les pratiques qui sont couramment associées à la bonne gouvernance, les tendances stratégiques globales en matière de stratégies de développement économique à mener, celles en matière d'investissements immobiliers, et les standards de conception du projet urbain qui se renouvèlent et s'imposent d'un pays à l'autre, sont autant d'acteurs - ou de groupes d'acteurs - et de champs d'influence qui s'interpénètrent et se confrontent sur l'espace de projet.

L'affirmation des positions et le déploiement des dispositifs de pouvoir des acteurs ou systèmes d'acteurs qui convoitent l'espace, mettent ensemble ce dernier en tension (*séquence b.*), les enjeux considérés le déconnectant là encore de l'existant (lors de la séquence b., le *point rouge représente le contexte territorial et les enjeux sociaux à l'écart dans le processus de production*). Les compromis dégagés ne remettent jamais en cause les intérêts du capital mais l'arbitrage réalisé par la puissance publique soumis aux influences technocratiques (eux-mêmes acteurs au centre des négociations) et des formations politiques locales est souvent en mesure de sécuriser le projet d'un système d'acteurs au détriment d'un autre (en remettant parfois aussi en question les propositions des consultants). La stabilisation du projet urbain qui résulte donc d'une imbrication d'intérêts et de visions pluriels, et dont certains ont pris le pas sur d'autres, constitue un troisième temps (*séquence c*) celui de l'annonce publique et l'appropriation tardive (post-décisionnelle et faisant même suite au processus de production) d'un espace produit par un capital et des forces politiques ayant maîtrisé les intérêts et enjeux à même de régénérer la classe dominante. Mais l'espace produit n'est pas à l'image d'une catégorie d'acteurs qui aurait pris l'ascendant sur d'autres (les capitalistes sur les élus et autres notables locaux), il est le résultat visible et tangible de la confrontation même des forces, intérêts et idéologies sociétales (techniques, politiques, économiques) qui ont inégalement influencés la morphologie, les fonctions et usages et les schémas de la rentabilité potentielle (politique, économique, sociale, etc.) du projet.

L'appropriation sociale (*flèche rouge, phase c.*) qui s'en suit, rendue permise par la classe dominante selon ses conditions, revêtira pour certains une dimension physique (futurs clients, usagers ou mêmes propriétaires intégrant souvent cette même classe dominante) sinon psychique (intégration, à défaut d'appropriation par l'accessibilité, dans l'environnement et l'espace vécu/de vie du citoyen) dans la phase de valorisation du produit urbain. Ce n'est que plus tard, lorsque les intérêts de la classe dominante auront été consommés et si, l'obsolescence programmée du produit n'est pas relayée par un nouvel intérêt et un changement d'usage (nouveau potentiel d'investissement menant à une revalorisation) que les citoyens pourraient reconquérir progressivement ces « fragments » urbains.

Aussi, le changement d'usage (complexes commerciaux, équipements de loisir) peut signifier pour les investisseurs un changement de stratégie consistant à cibler une clientèle moins restreinte, et ouvrant ainsi les portes à certains segments de la classe moyenne.

Si le capitalisme impose ses valeurs et ses pratiques de manière écrasante dans la production de l'espace (pratiques concurrentielles et prédatrices), il n'a pas de manière systématique le même visage sous prétexte de la seule démonstration de sa domination. Autrement dit, la récupération politique des projets (fidélisation des élites) ou l'influence des technostructures (auprès des acteurs et institutions publics que des investisseurs) renvoient à des stratégies d'acteurs – ou de groupes – qui participent de la production de l'espace et, ne désignent pas simplement des forces à reléguer au second plan. Les enjeux ne peuvent donc se résumer à l'écoulement du surplus, le capital étant lui-même aussi un instrument au service de la démonstration du pouvoir politique, de l'affirmation sociale et politique des acteurs économiques (l'influence de la diaspora palestinienne dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'Etat) donc là aussi, de la domination. Par conséquent, le capital social propre aux acteurs ne doit pas être sous-estimé de par la dimension politique qu'il sous-tend.

Deux grands projets urbains en développement dans la zone franche d'Aqaba illustrent ces confrontations entre formations composant la classe dominante : *Ayla Oasis* situé sur la partie nord du littoral et *Marsa Zayed* sur le site du port principal actuellement en cours de transfert le long de la frontière méridionale jordano-saoudienne (cf. Figures 30 et 31). L'espace de projet conservant les stigmates des intentions et de l'influence de chacune, la programmation et le plan-masse définitifs de ces projets révèlent la prégnance du capital dans les orientations d'aménagement davantage concédées que validées par la puissance publique. Le Roi et le gouvernement ont désigné les interlocuteurs principaux du porteur de projet émirati au détriment de la technostructure de la zone franche, l'ampleur des enjeux de l'opération pour l'État jordanien et la forte intention politique de la stratégie économique d'Abu Dhabi peuvent aisément l'expliquer. La réappropriation du projet d'aménagement initial autour du port principal issu du travail de consultants internationaux prestataires de l'A.S.E.Z.A. par Al-Maabar et son consultant américain, *Callison*, met en lumière un consensus politique rendu possible par une quête de rentabilité respectée et concédée par l'Etat.

L'influence de la vision urbaine portée par les acteurs du capitalisme financier relative à la reconversion du port principal d'Aqaba

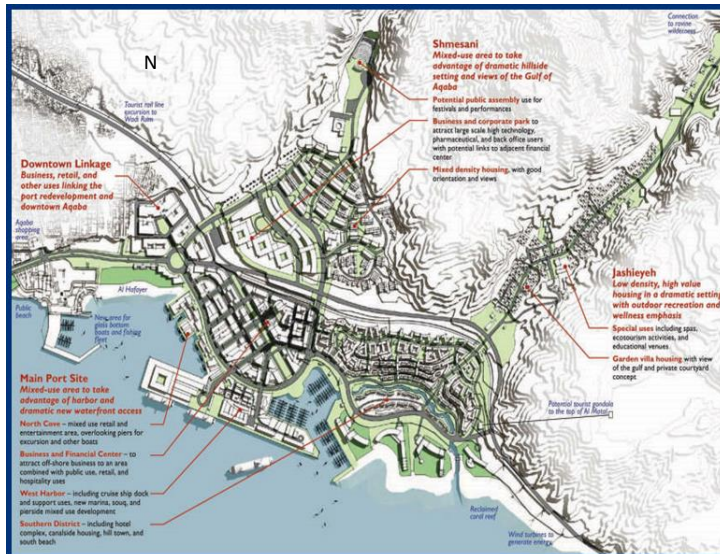


Figure 30 - Master Plan initial de la requalification du port principal d'Aqaba (source : A.S.E.Z.A., Callison)

1 - Master plan initial du nouveau Port principal d'Aqaba structuré comprenant des éléments de programmation proposés par la technostucture (consultants internationaux en prestation des organismes institutionnels tutéaires et bailleurs de fonds (Banque mondiale et U.S.A.I.D). Il s'agit là des orientations d'aménagement de référence pour le développement du Port principal entre 2001 et 2005

2 - Master plan du projet émirati Marsa Zayed (2010) planifié à partir d'emprises foncières majoritairement similaires (par le consultant américain Callison). En dehors d'idées directrices (port de plaisance et de la marina) toutes les fonctions préfinies et usages projetés par les consultants internationaux, prestataires de l'A.S.E.Z.A., ont été revisitées voire écartées pour certaines par le porteur de projet. Le projet s'inscrit dans une stratégie de rente avec sa dominante fonctionnelle orientée sur une gamme diversifiée de produits immobiliers.



Figure 31 - Master Plan de Marsa Zayed projeté sur l'emplacement actuel du port principal d'Aqaba (source : marsazayed.com)

Initialement, le plan d'aménagement conçu par des bureaux de consultants internationaux, prestataires de l'A.S.E.Z.A. non sans lien avec une « maîtrise d'ouvrage » extérieure (U.S.A.I.D et Banque mondiale), était organisé autour de quatre secteurs bien distincts intégrant de nouveaux usages et de nouvelles fonctions urbaines :

- Le secteur Est « Shmeisani » (en haut sur le plan), baptisé ainsi en référence au quartier d'habitation en développement à l'époque, proposait des équipements culturels dédiés à des

événementiels à l'image d'un théâtre de plein air enchâssé dans les montagnes du Hedjaz. Des synergies étaient parallèlement recherchées autour de fonctions métropolitaines notamment universitaires. Dans l'idée d'amorcer un processus de clusterisation, le développement d'un technopôle était envisagé en favorisant l'implantation d'entreprises de haute technologie et d'autres issues du secteur pharmaceutique adossées aux structures publiques de recherche. Enfin, cette montée en gamme des fonctions urbaines vers des fonctions métropolitaines et la recherche de hautes compétences spécialisées devaient s'accompagner d'un programme de logements de standing, en phase avec le positionnement économique du quartier et les catégories socio-professionnelles amenées à y vivre, étudier ou travailler.

- Le secteur Ouest (en bas sur le plan) était caractérisé principalement par le développement de l'infrastructure portuaire : la capacité du quai principal devant permettre de recevoir quatre bateaux de croisière simultanément. L'aménagement d'une marina et l'implantation d'un hôtel contribuant à compléter l'offre touristique du territoire et à conférer au port une fonction résidentielle et des aménités absentes jusqu'ici. Comme un symbole, un centre d'affaires et financier devait constituer le cœur du nouveau projet portuaire. Bien qu'ils aient été revisités, ces fonctions et ses équipements ont été repris dans le projet *Marsa Zayed* au regard de l'attractivité et in fine, de la rentabilité que ces éléments sont amenés à générer. A l'opposé du secteur Shmeisani puisqu'un développement homogène de produits immobiliers (habitat individuel, petit collectif) a été privilégié (aux équipements culturels et de formation universitaire comme l'amphithéâtre) pour assurer en premier lieu, le modèle économique de rente.
- Jashieyeh au Sud-Est (à droite sur le plan) conserve sa fonction résidentielle avec des produits similaires à ceux proposés à Shmeisani, l'ambition écologique et touristique initiale ayant quant à elle été écartée.
- Le secteur Downtown Linkage au Nord (à gauche sur le plan) est présenté comme assurant faire le lien entre l'espace de projet et le tissu urbain de la vieille ville. Pourtant, les deux propositions d'aménagement laissent entrevoir une barrière architecturale (composée de bâtiments dédiés aux bureaux et au commerce) et une continuité urbaine discutable.

Cette hybridation du projet née de la mise en tension de l'espace, se retrouve sur d'autres projets à l'image d'*Ayla Oasis* porté par l'homme d'affaires palestinien *Sabih Al-Masri en faisant participer* la société immobilière Zara Holdings (co-fondateur avec la famille transjordanienne *Talhouni*) et le groupe saoudien ASTRA dont il est le fondateur - ou le co-fondateur - et grand actionnaire. Le secteur nord du littoral concerné ici par ce projet, est mobilisé dans la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique sur le front de mer, et a fait l'objet d'un programme de financement estimé

à plus de 2 milliards de dollars dans la cadre d'un partenariat public-privé. L'enjeu central que constitue le prolongement du front de mer formalisé dans les premières grandes orientations d'aménagement proposés par les consultants internationaux (dont Michael Cobb pour Urbanism3 et IDC International Development Consultants, LLC pour U.S.A.I.D, A.D.C. et A.S.E.Z.A.), a été respecté par le porteur de projet. L'ouverture sur le canal de la mer morte et la frontière israélienne semble avoir été éludée par le porteur de projet tout en conservant le principe d'un système de lagons. La prégnance de la dimension immobilière et l'intention de développer une offre hôtelière sur le secteur nord du littoral ont, quant à elles, été confortées.

Les politiques néolibérales ont encouragé l'État jordanien à s'appuyer davantage sur les capitaux privés dans la mise en œuvre des politiques urbaines d'aménagement. En même temps, l'écueil des dépenses publiques a fini de convaincre celui-ci à reconfigurer habilement le système d'allégeance qui structure sa légitimité. En même temps l'intervention d'une pluralité d'acteurs dans la fabrique de la ville, dans l'élaboration des politiques publiques jusqu'aux concrétisations de la dynamique de projets, oblige la puissance publique à développer des stratégies pour rester au fait - et au cœur - du processus de production. La transformation du rôle de l'État – signifiant un repositionnement bien plus qu'un affaiblissement simple affaiblissement de celui-ci - dans la fabrique de la ville, impliquant un aménagement et une gestion déléguée des espaces urbains, se présente désormais comme l'une des caractéristiques tangibles de la ville néolibérale.

L'influence de la vision des acteurs du capitalisme financier concernant le secteur Nord du littoral jordanien

2000 - Investment program in urban waterfront tourism redevelopment

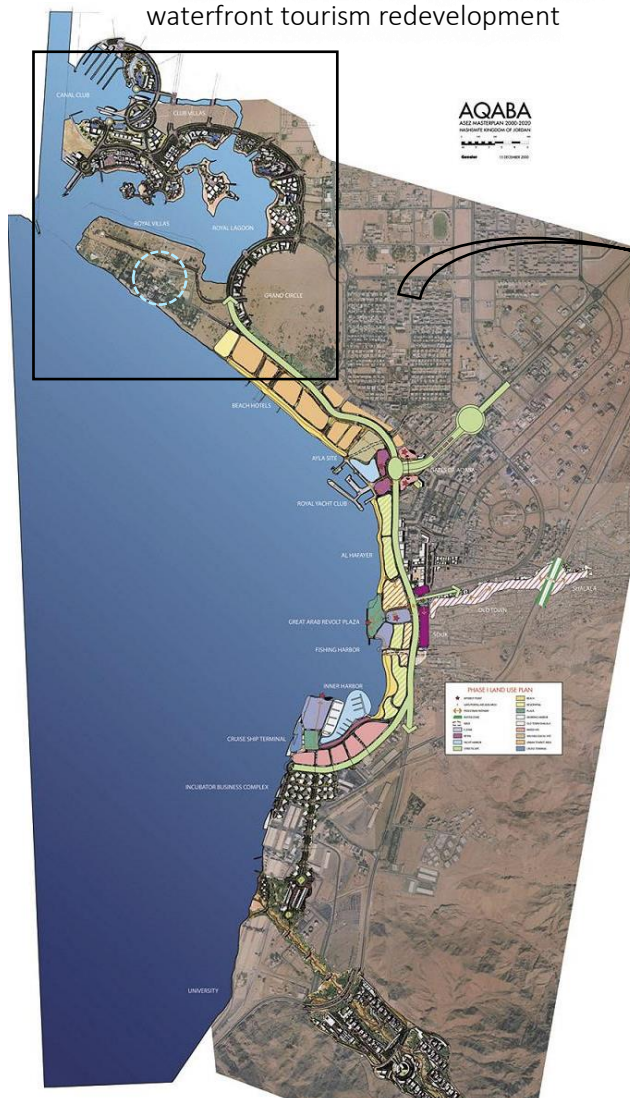


Figure 33 - Master Plan initial du secteur nord du littoral de l'A.S.E.Z. (sources : idcworld.com, Michael Cobb)

Repère géographique
(Palais royal)

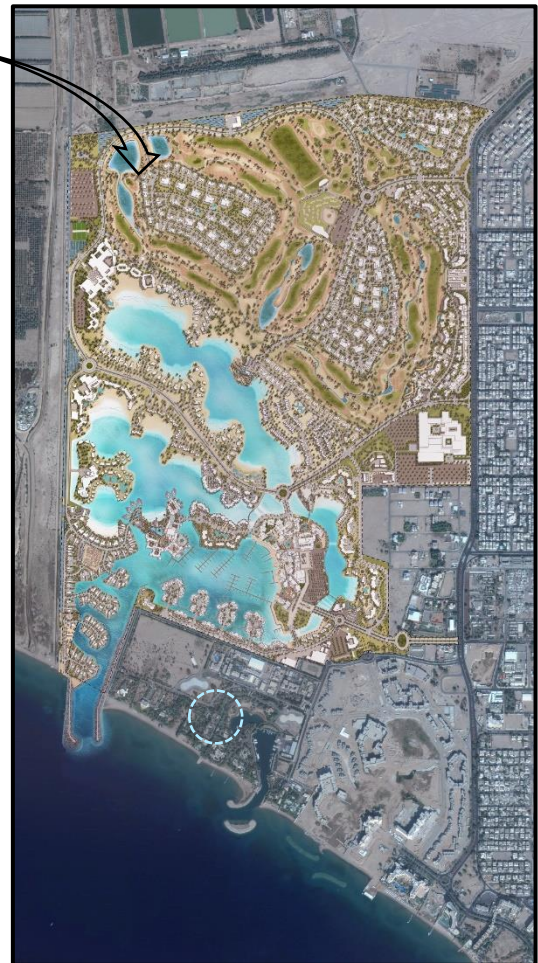


Figure 32 - Master Plan du projet Ayla Oasis en 2004 (source : aylaoasis.com)

La fabrique de la ville dépend de l'investissement éphémère du capital dans un lieu donné, dans une logique de rendement avant son redéploiement vers d'autres territoires à fort potentiel de profit. La puissance publique resterait potentiellement la seule force en mesure de garantir une cohérence spatiale et sociétale et de la pertinence des usages projetés dans les espaces publics indissociables de l'acceptation sociale de ces nouveaux fragments urbains. Seulement, la rente reste plus forte que tout et continue d'alimenter un système d'allégeance renouvelé (hommes de confiance du Roi issus de l'Armée en plus des élites urbaines) notamment élargi à des hommes d'affaires et de grandes familles palestiniennes transnationales. Jusqu'ici les emplois créés dans le secteur public constitué pour le régime un moyen et un outil qui alimentait le système rentier traditionnel dans le but de fidéliser les grandes familles traditionnelles transjordanienues (Zahran, 2012). « L'exercice du pouvoir consiste à « conduire des conduites » et à aménager la probabilité. Le pouvoir, au fond, est moins de l'ordre de l'affrontement entre deux adversaires, ou de l'engagement de l'un à l'égard de l'autre, que de l'ordre du « gouvernement ». Michel Foucault, dans son ouvrage « Le sujet et le pouvoir », évoque ces dispositifs stratégiques qui doivent être développés par l'État pour maintenir une cohésion sociale. L'exercice du pouvoir demande donc à celui qui l'assume, ici l'Etat, connaissances - aussi **expérience(s)** - et capacité d'adaptation pour son affirmation et sa résilience. La connaissance et l'évaluation des influences actives et multiples, le choix d'en renforcer certaines d'entre elles et en court-circuiter d'autres ou les pousser à s'adapter au risque de disparaître. Il s'agit là d'une démonstration de force du régime qui se traduit parfois de manière violente pour les formations sociales qui tentent de remettre en cause sa légitimité ou affaiblir son influence. Une légitimité jadis recherchée au sein des cités et villages autrefois dominés par des microsociétés tribales au travers desquelles le Royaume a vu naître les premiers partis politiques voyant en eux une forme de revendication et d'affirmation politiques en réaction à un gouvernement dans lequel ces grandes familles ne se retrouvaient pas. La ville transjordanienne de la première moitié du XXe siècle a ainsi joué un rôle d'incubateur d'idéologies et de mouvements politiques nationalistes. Des réflexions et des débats menés généralement dans les murs des grandes maisons familiales qui n'étaient autre les hauts-lieux de la vie politique locale dans lesquels les représentants tribaux recevaient traditionnellement les dignitaires étrangers en passage. Il s'agissait là d'un mode d'organisation politique indépendant de l'État rendu visible par la tenue d'événements à l'image des congrès nationaux généraux.

Ce mode d'organisation structuré autour de « micro-sociétés » généralement rurales et périurbaines a pu être entretenu et consolidé du fait du processus de démocratisation de la scolarisation et, à travers elle, la représentation des études comme facteur d'ascension sociale. La Jordanie au travers de la construction de l'appareil d'État a permis le développement progressif d'une éducation de masse facilitant l'émergence de ces nouvelles générations éduquées et d'intellectuels attentifs aux discours

politiques et aux débats sociaux autour de leurs conditions de vie. Plusieurs d'entre eux sont devenus des militants actifs qui, de par la disparité des sociotypes (selon l'origine géographique : le pays, les palestiniens pro-hachémites et ceux conspirationnistes, milieu rural/urbain et les sensibilités politiques) et l'absence d'une base politique et ce malgré leur popularité (les plaçant en confrontation aux élus locaux traditionnels : les cheikhs et autres chefs de grandes familles) n'ont pu former une véritable formation sociale urbaine homogène et structurée. L'État a contribué à la naissance d'un phénomène qu'il n'a pu contrôler caractérisé par une vague de politisation au sein des villes traditionnelles (Kérak, Salt) et autres pôles urbains en croissance (Irbid) dans les années 1950 (Anderson, 2005), portée par cette nouvelle génération hautement instruite aux profils professionnels là aussi très diversifiés (ingénieurs, avocats, médecins, etc.). Rejoint par les groupes d'activistes organisés et plus expérimentés (palestiniens et touchant aux élites sociales et politiques traditionnelles), ces groupes portés et porteurs d'idéologies politiques modernes se distinguent comme un véritable marqueur de changement sociétal, obligeant en parallèle les élites politiques à procéder à des ajustements stratégiques. L'État jordanien a eu fort à faire au regard des défis sociaux et géopolitiques qu'il a dû relever et qui aurait pu le déstabiliser dans sa construction puisqu'en même temps que la conduite de sa « politique des notables », il a dû traiter de cette problématique de la montée des courants nationalistes (notamment le nassérisme) tout en devant absorber d'importants flux d'immigration (850 000 palestiniens depuis la défaite de 1948).

Dans ce contexte, la transition de la souveraineté entre Abdallah et Hussein pouvait s'avérer périlleuse pour l'Etat. La violence de la mort d'Abdallah, l'image d'un État affaibli dans une région des plus instables et d'une monarchie fragilisée - peut-être même en péril (Satloff, 1994) - sans omettre le jeune âge d'un héritier de la couronne contesté, étaient autant de facteurs qui corroborent cette perception. Le Roi Hussein bien que protégé et suppléé par la famille royale lors des premières années de son règne, a su s'affirmer en se construisant au-delà d'une légitimité institutionnalisée, une légitimité cette fois-ci sociale et donc politique. Il a fallu pour le « petit roi » se réapproprier les réseaux d'influence structurant l'interface entre pouvoir royal et les forces sociales polymorphes jordaniennes mais aussi se saisir d'une politique des notables évolutive et en comprendre les logiques et répercussions sociales. Aussi, il a fallu mieux comprendre la structuration et les enjeux sous-tendus par les structures de contre-pouvoirs en latence c'est-à-dire les forces potentiellement déstabilisatrices pour le pouvoir royal parmi elles celles situées au sein de l'armée jordanienne ou encore, en ville, les différents QG des opposants politiques. L'intervention d'Hussein de par son appui politique et la recherche d'une consolidation des formations loyalistes de support traditionnel (officiers transjordaniens : circassiens, formations bédouines) a permis de maintenir l'armée dans le giron hachémite et de désamorcer les coups d'État n'empêchant pas les démonstrations de force dissuasives de l'Etat.

Tout cela implique, pour l'Etat, l'élaboration de stratégies dédiées dont l'objectif serait de contourner ou d'incorporer et exploiter les influences politiques locales donc, d'affaiblir ou parfois même de manière plus radicale de les supprimer (répression fondée principalement sur la peur : loi martial, condamnations devant un tribunal militaire, interdiction des partis politiques sont des mesures entreprise par Hussein pour sécuriser le pouvoir). Dans tous les cas, elles doivent être considérées comme étant maîtrisées, canalisées, et ce malgré leur résurgence incessante et protéiformes ou la naissance de nouveaux contre-pouvoirs sous d'autres formes. Ainsi ces forces sociales ne doivent jamais être sous-estimées. La connaissance des différents contextes sociaux infranationaux alors indispensable pour l'État, nécessite d'observer leur évolution dans le temps et de percevoir les signaux faibles permettant d'actualiser les rapports de forces et les consensus concédés (l'arabisation de l'armée voulue par les « officiers libres » ; l'éloignement de la puissance britannique) et ainsi être proactif dans la prise en compte et « en charge » (tentatives de cooptation) de nouvelles influences. De l'ensemble de ces facteurs endogènes dépend la résilience du régime politique en place. *Expériences* aussi par ce qu'il faut pour le pouvoir exerçant souvent procéder à des ajustements et réajustements en fonction des choix stratégiques, donc aussi être en mesure de réagir face aux conséquences sociales et politiques non anticipées et à des rapports de force naissants. De ces ajustements (alliances avec de nouvelles élites sociales ou de notables jusque-là perçus comme secondaires) dépend la stabilité du socle politique assurant la légitimité institutionnelle de l'État et, remise perpétuellement en cause car testée par ces forces sociales et politiques endogènes, anciennes comme nouvelles, potentiellement en mesure de rassembler et de fédérer autour d'elles.

Le Roi Abdallah II s'est attaché à poursuivre la politique de libéralisation économique déjà engagée par son père dans les années 1980, en se tournant vers la grande bourgeoisie jordano-palestinienne et ses réseaux relationnels ainsi que sur de jeunes technocrates – des bureaucrates souvent issus de grandes familles. Ce réseau d'acteurs pro-réformateurs, une « communauté du développement » proche des agences occidentales et des institutions internationales s'interpénètre avec les grandes familles d'entrepreneurs jordaniens d'origine palestinienne, comptant jusqu'à leurs ramifications sociales appartenant au monde de la finance (famille Fakhouri). Cela ne dispensait pas le Roi d'entretenir une politique des notables qui a survécu au changement de souverain prégnante cette fois-ci dans l'appareil d'État (hauts fonctionnaires de l'Etat) et au sein de l'armée. En Jordanie, le pouvoir hachémite s'est donc employé à revisiter le système d'allégeance traditionnel sans pour autant écarter les grandes familles ancestrales transjordaniennes (Al-Majali, Tarawneh, etc.) mais aussi d'origine palestinienne (celles de l'« allégeance structurelle » pour l'État : Talhouni), mais en les soumettant au rythme de changement des comportements induit par les politiques néolibérales et en les invitant à s'inscrire dans la nouvelle économie capitaliste financiarisée. Les générations issues de plusieurs de ces grandes

familles l'ont bien compris en intégrant des structures financières d'investissement, ou de la technocratie issue des gouvernances urbaines sujettes aux réformes. En même temps, la régénération de la classe dominante influencée par ce contexte de réformes néolibérales a eu tendance à consolider une société capitaliste dans laquelle les privilèges concédés (traduits notamment au travers des affaires de corruption⁸⁰ dévoilées au grand jour) à la classe dominante ont été l'un des facteurs de la montée des contestations lors du printemps arabe. En réponse à la rue, le parlement jordanien a voté en 2006 plusieurs textes de loi impliquant notamment la mise en place d'une commission anti-corruption indépendante et à rendre public le patrimoine des hauts fonctionnaires de l'Etat.

C'est dans ce contexte de dénonciation des pratiques informelles et/ou illégales que de grands projets urbains se développaient dans certains quartiers de la capitale à l'image d'Abdali, dont le porteur de projet public, *Mawared*, était perçu par la rue comme un outil de rentabilité foncière pour les terres de l'État. L'absence de transparence et la cooptation pour le Trésor (Satkowski, 2012) constituaient les autres arguments de la révolte pour condamner les méthodes et la gouvernance de la nouvelle garde rapprochée de la Cour (notamment l'armée). Structurellement, cela s'inscrit donc souvent dans des réseaux familiaux d'appartenance entremêlés avec les stratégies de financiers et autres hommes d'affaires proches de manière directe ou indirecte (intermédiaires relationnels) de ces formations sociales qui désignent des facteurs prégnants dans l'analyse « des manières de faire affaire » en Jordanie. Le poète engagé d'origine transjordanienne, Moustapha Wahbi al-Tell, à travers l'expression « Al-Urdun lil-Urduniyyin » repris en slogan par la campagne nationale de communication, rappelle l'attachement ancestral à la terre porté par les grandes familles transjordanienues. Pour celles profondément investies sur les marchés foncier et immobilier, la fabrique de la ville ne se fait pas sans eux, que ce soit dans la logique de rente ou dans le montage financier des projets touristiques et immobiliers. D'autres ont conservé certains privilèges (fonciers, redistribution des richesses, emplois publics et nominations à des postes à responsabilité) en échange de leur loyauté et ce, malgré le contexte de réformes (Bank et Schlumberger, 2004, p. 51) qui, par ailleurs, n'a pas permis à la Jordanie, encore aujourd'hui, de s'affranchir du statut d'État semi-rentier » (Hübschen, 2011, p.124). Abdallah II ne pouvait donc seulement prendre appui sur les sociétés financières et immobilières et autres nébuleuses du capitalisme financier dominées par une diaspora palestinienne dont plusieurs représentants emblématiques investissent en Jordanie à partir du quartier d'affaires de la capitale, Shmeisani. En réalité, la base du pouvoir royal reste intimement liée à l'armée jordanienne dans laquelle le souverain a fait ses classes jusqu'à être promu général de division en mai 1998. La société

⁸⁰ L'État jordanien définit comme acte de corruption comme toute action d'ordre économique ou lié à l'exercice d'un pouvoir public, conduisant à favoriser une personne morale ou physique dans le cadre de l'exercice de sa fonction officielle ; un népotisme qui amènerait à priver les individus de leurs droits légitimes.

d'investissement de droit public *Mawared* (*National Ressources Investment and Development Corporation*) symbolise à elle-seule la rencontre entre cette base, le contexte de financiarisation de l'économie jordanienne et les nouvelles modalités d'intervention de l'État dans la fabrique de la ville depuis la mise en œuvre de la politique néolibérale. L'apparition de ce nouvel acteur sur le marché de l'investissement immobilier témoigne du positionnement stratégique affirmé de la cour royale en faveur des investisseurs privés et de l'armée jordanienne.

Financièrement autonome et dirigée par Akram Abu Hamdan et Bassem Awadallah⁸¹, ex-ministre de la planification, hommes de confiance d'Abdallah II, *Mawared* use, à l'image de l'Aqaba Development Corporation à Aqaba, de dispositifs flexibles en matière de partenariats publics-privés dans une logique de co-portage de projets urbains considérés comme stratégiques pour la Jordanie, structurants pour la capitale. En plus de compter sur le soutien affiché du Roi et de son gouvernement (avec une majorité de son budget alloué aux dépenses courantes, Comité National Agenda, 2006), cette société dispose de vastes emprises foncières viabilisées (Robertson, 2007, p.46), inaccessibles aux autres sociétés immobilières présentes sur le marché, dans le but de générer des opportunités d'investissements au profit des acteurs privés ciblés (notamment les hommes d'affaires et élites sociales régionaux de Jordanie mais aussi du Liban et du Golfe). Cette assise politique lui permet aujourd'hui de jouer un rôle de « guichet unique », autrement dit, elle désigne une structure qui se veut réactive, en capacité de rediriger efficacement les demandes des investisseurs selon les services compétents de l'administration publique. En quelques années, elle désigne le plus grand promoteur immobilier de Jordanie à l'origine de grands projets urbains structurants comme *Abdali* et *Wall Living* à Amman, King Abdallah Bin Abdul Azziz city à Zarqa ou encore *O Beach* sur les bords de la mer morte. Certains d'entre eux illustrent l'ambition de « régénération urbaine » portée par l'État et de développement du centre-ville de la capitale, dans l'objectif « de stimuler la croissance et de créer de l'emploi » (Mawared 2010, p.1).

Le mode de régulation politique instauré par l'État s'est donc complexifié en même temps qu'il recherche à encourager les investissements privés en offrant à la finance des régimes d'investissement privilégiés, puisqu'il ne repose plus seulement sur une redistribution directe et « en cascade » des ressources financières nationales (dont une grande partie provenait de l'aide internationale) sous forme de salaires dans la sphère publique et à toutes les échelles territoriales (au même titre que le coût de fonctionnement des équipements publics perçus par les réformateurs comme un fardeau pour les finances de l'État). De manière paradoxale, si les politiques néolibérales

⁸¹ Un proche conseiller du roi qui a, par ailleurs, joué un rôle-clé dans le processus de création de la zone économique spéciale d'Aqaba.

invitent à réinterroger l'interventionnisme de l'État dans l'économie présentielle comme productive (programmes de privatisation d'entreprises et de structures parfois stratégiques cédés à la sphère privée, services et équipements publics : ouverture des marchés publics et contractualisation avec des sociétés privées pour les services publics) ayant des effets sur sa politique budgétaire, la mise en place d'un environnement favorable à l'investissement est loin d'être anodin pour les finances publiques que ce soit en matière d'investissement dans les infrastructures et équipements, d'exonérations fiscales et autres subventions. De même, les structures opérationnelles adossées à lui, en charge de stimuler l'investissement privé sur le sol jordanien, participent à l'émergence d'un nouveau modèle d'État providence attentif aux exigences du capital financier. En plus des coûts induits par cette politique, l'État confie à la sphère privée un rôle prépondérant dans le développement économique et urbain des territoires (Daher, 2011).

Aussi, ces politiques peuvent contribuer à accentuer les effets perceptibles de la crise économique comme la hausse des prix sur les denrées alimentaires et les énergies fossiles, ce qui tend à rendre d'autant plus saillantes les inégalités sociales. Les vagues urbaines populaires des printemps arabes témoignent de cette montée des tensions sociales dans le pays mais aussi des limites intrinsèques des stratégies socio-politiques de cooptation élaborées par les États arabes. Ciblant les contre-pouvoirs institutionnels potentiels (armée, notabilités et autres élites sociales et politiques émergentes), elles ne suffisent plus à sécuriser les régimes politiques. Ni la focal (forces sociales proéminentes) ni les moyens mobilisés (stratégie pensée pour la reproduction élitiste d'un groupe social restreint) peuvent constituer des leviers suffisants pour les régimes face à des transformations sociétales devenus de potentiels facteurs de déstabilisation politique, et intimement liées à une population toujours plus instruite et informée. Dans l'histoire des sociétés arabes, plusieurs mouvements sociaux de masse impulsés et structurés autour d'idéologies politiques fédératrices, sont restés des phénomènes difficilement maîtrisables pour les régimes politiques en place. Surtout lorsqu'ils ne sont pas dépendants d'un nombre restreint d'acteurs (factions ou leaders indépendants nationaux) potentiellement maîtrisables (cooptation, affaiblissements) mais issus d'une multitude de foyers qui s'inscrivent dans des courants culturels et idéologiques de rayonnement transnational voire international, renvoyant le contrôle étatique aux contraintes imposées par sa territorialisation.

La formation de nouvelles « sphères d'influence », phénomène affectant territoires et institutions, rend utopique pour l'État la maîtrise de ces facteurs dans le territoire même sur lequel il exerce légitimement son pouvoir. Le contrôle social indépendamment de la puissance de sa violence qu'il peut incarner au sein de régimes autoritaires, n'est pas infaillible (noyaux contestataires nationaux porté par des dynamiques sociales, culturels, politiques supranationales) puisqu'il ne peut s'exercer en tout temps et en tout lieu de manière omnipotente. D'ailleurs, l'histoire jordanienne en est jalonnée d'une

kyrielle d'illustrations. Dès 1948, au lendemain de l'offensive lancée sur les terres palestiniennes, l'insertion dans l'armée nationale des officiers jordaniens et palestiniens qualifiés de « nouvelle génération » concordait avec la naissance de nouvelles formations d'opposition au sein de cette même armée (les « officiers libres » progressivement approchés par différentes factions politiques de l'opposition en Jordanie). Plusieurs réseaux informels ont tenté de s'organiser pour contester les choix politiques et militaires du régime hachémite sous influence britannique. Des signaux suffisamment pris au sérieux par le pouvoir pour permettre l'arabisation de l'armée jordanienne symbolisé par l'éviction de Glubb Pacha.

Aujourd'hui, le rythme concurrentiel imposé par une économie mondiale dont les forces dominantes se refusent une redistribution plus égalitaire des richesses créées, ajouté aux politiques d'austérité engagées par bon nombre d'États à travers le monde, tendent à mettre la souveraineté de ces derniers à rude épreuve. L'État se situe alors à la confluence des intérêts macroéconomiques capitalistes et des revendications sociales exprimées dans la rue tout se trouvant fragilisé par ses créanciers et bailleurs. La Jordanie a concentré ses efforts pour être considérée comme un bon élève de l'école néolibérale pro-réformatrice, tout en essayant de renouveler son système d'allégeances qui fondent encore aujourd'hui, du moins en partie, sa légitimité. Ses modes d'intervention dans la sphère économique ont aussi évolué : la réduction de son poids dans le capital des grandes sociétés industrielles nationales (notamment d'extraction minière) et l'ouverture aux marchés de certains services publics ont laissé place à une intervention davantage orientée sur des logiques de retour d'investissement et de rentabilité dans les placements financiers et immobiliers en tant que porteur de projet avec ouverture au capital au profit d'investisseurs privés (société immobilière Mawared) ou en entrant dans le capital et en devant de fait actionnaire de sociétés privées à dominance purement financière, ou de placements diversifiés (sociétés immobilières et hôtelières). D'apparence fragilisé, le régime hachémite, comme démontré précédemment, reste au cœur du processus décisionnel dans les transformations de la ville tout en essayant de limiter son investissement dans son développement au profit des intérêts capitalistes.

De son côté, le système capitaliste mondialisé révèle des ressources en apparence insoupçonnées qui lui permet de développer une capacité de résilience face aux crises récurrentes qu'il génère. Ébranlé, il démontre sa capacité à se régénérer au travers d'une réorganisation perpétuelle et un renouvellement des stratégies d'investissement des propriétaires des moyens de production. Les stratégies économiques des États et les formes d'organisation qui en découlent se succèdent mais raisonnements et la recherche effrénée de profit et de rentabilité capitalistes au nom des dividendes financiers perdurent telles des permanences économiques structurelles. Les principes du système économique dominant imprègnent nos sociétés se traduisant jusque dans nos manières de penser, de

faire et d'agir au travers notamment du règne de l'intérêt individuel (l'individualisme à travers l'ego, la reconnaissance, l'ascension économique et sociale, l'enrichissement) et participent à l'amorçage des conflictualités de l'espace. Ces conflictualités se retrouvent et mobilisent les différents niveaux de reproduction élitistes en Jordanie et dont l'État doit en jouer et sans jamais s'en retrouver exclu. Ces conflictualités témoignent d'une reproduction désormais exacerbée et effrénée des rapports de production et du pouvoir régissant les formations sociales. Quelle limite se fixera ou heurtera cette « cohésion » s'il y en a une ? Si l'on émet l'hypothèse que ce redéploiement des moyens et procédés comme de l'idéologie est infini, cela implique dans les limites physiques inamovibles de l'étendue planétaire, une réinitialisation des caractéristiques territoriales préexistantes, anciennes fondations du capital et de la lutte des classes, la théorie de la destruction créatrice appliquée à l'espace et celle de la « refondation » s'intègrent alors à la thèse exoterritoriale. L'entrée par la rentabilité purement financière et immobilière privilégiée par l'État grand propriétaire foncier fait montre d'une production de l'espace qui tend donc à rejoindre le capital dans une logique qui ne se limite donc plus à la seule rente foncière en lien avec la propriété du sol. L'espace urbain n'est désormais plus seulement public, son caractère évolue perpétuellement au fur et à mesure de ses multiples appropriations (public-privé, privé-public en passant par toutes les déclinaisons intermédiaires). A travers cela, il continue d'être fragmenté, partitionné et ce malgré son unité inapparente, au nom du retour sur investissement et donc des stratégies de commercialisation foncière et immobilière propre au capitalisme, qui devient ici aussi un capitalisme d'État.

La thèse exoterritoriale cible un temps bien précis, celui de la convoitise, de la confrontation jusqu'à la rentabilité du capital financier, foncier et immobilier avant son redéploiement ailleurs. L'enjeu ? Au-delà de la logique de profit, cette consolidation des situations de domination et la préservation malgré les mutations dont elles font l'objet, des structures du pouvoir. Les nuances à apporter par les « mutations » dans la reproduction des moyens de production s'inscrivent dans ma volonté de rappeler à la fois la permanence d'un modèle d'organisation et idéologique capitaliste et le renouvellement des structures sociales du pouvoir ici très souvent familiales. Un exemple pour le moins emblématique est la « passation de pouvoir » progressive et le transfert des responsabilités décisionnelles de l'Arab Bank entre les grandes familles palestiniennes Shoman (fondateur) et Sabih al-Masri (grand actionnaire devenu Chairman du conseil d'administration de la banque la plus puissante du monde arabe). Les rapports de force se traduisent parfois aussi par des stratégies de déstabilisation de certains hommes d'affaires influents palestino-jordaniens comme Shaheen ou la famille Dahleh qui n'ont pu compter sur le même soutien institutionnel et politique que les grandes familles d'hommes d'affaires de la diaspora palestinienne (qui conjuguent proximité au régime, représentation des plus grandes institutions bancaires arabes et de ce fait aussi, dialogue avec les

institutions internationales chargés de l'accompagnement de l'État dans la mise en œuvre de sa politique de réforme) malgré leur influence certaine dans les affaires économiques (financières et industrielles) et ont fini par désigner des figures symboliques résultant de la lutte contre la corruption.

Le redéploiement des capitaux comme la ré-exploitation des espaces implique un affrontement et un ré-affrontement des producteurs, les conflits des pouvoirs capitalistes et politiques parfois confondus contribuant à une reproduction des rapports de production mais si les rapports ne changent pas en soi, les visages de la bourgeoisie et forces en présence changent en fonction de la résilience de chacune dans l'adversité et en fonction du capital qui a pu être mobilisé : économique, social et même spatial. Ce temps est en réalité pluriel, à décomposer en plusieurs temporalités : un temps de prospection (recherche et veille sur les opportunités d'investissement), un temps d'élaboration des stratégies d'appropriation impliquant un temps de la « négociation » (ici avec l'État et directement ou indirectement avec les notabilités locales) incluant notamment cette conflictualité des rapports sociaux, un temps de perception-conception (le projet urbain comme empreinte de l'appropriation effective de l'espace et fruit d'un consensus idéologique et actoriel) incluant un celui de la réappropriation des configurations spatiales concernées et existantes (héritages physiques et immatériels du territoire) avant la traduction physique du projet (fermeture et privatisation de l'espace jusqu'à sa rentabilité assurée dans la vision positive et linéaire de la logique d'investissement). Chaque projet urbain possède un système d'acteurs spécifique dont plusieurs caractéristiques peuvent témoigner de la nature potentielle des stratégies des différentes formations en négociation (individu, famille, société) et des rapports de force : les primo-investisseurs, les différentes phases d'ouverture et la structuration du capital, la propriété foncière, la nature du portage politique et l'identité des structures publiques et techniciens chargés de l'accompagnement du projet, etc.

7.2 Les configurations protéiformes des alliances économiques jordano-palestiniennes

L'urbanisme des grands projets à Aqaba offre un panorama plus ou moins exhaustif sur la nature des schémas collaboratifs des investisseurs impliqués dans la structuration du capital des sociétés financières et immobilières dédiées agissant en tant que maîtrise d'ouvrage. Un certain nombre d'entre elles reposent sur des formations sociales et souvent autour d'une même famille dans laquelle on va retrouver des hommes d'affaires intervenant à l'origine dans des secteurs d'activité parfois très différents. Les Abu Jaber, composante du noyau des primo-investisseurs de Tala Bay s'inscrit dans cette catégorie. Famille ancestrale de la Transjordanie, elle a su au travers des dernières générations caractérisées par une diversification stratégiques des investissements de la famille, s'insérer dans les réseaux d'affaires notamment avec des parties qui sont adossés à aux départements d'investissements

financiers des établissements bancaires arabes (la banque jordanienne Investment Bank pour les Abu Jaber, L'Arab Bank pour Al Masri) ou européennes (Société générale), des grands financiers palestiniennes et notamment ici Sabih al-Masri qui leur permette de bénéficier d'une toute autre capacité d'investissement et d'expériences dans le portage de projets immobiliers. Dans leur sillage, ce sont aussi d'autres grandes familles de notables transjordanienues via l'actionnariat des sociétés portées par les Abu Jaber qui voient leur portefeuille d'investissement indirectement se diversifier. Réciproquement, la diaspora palestinienne a pu déployer ces réseaux financiers et d'investissement au travers de ces sociétés immobilières dédiées en s'appuyant sur des réseaux familiaux endogènes qui disposent d'une légitimité sociale voire politique non négligeable. De la même manière, Sabih al-Masri a fondé la société Zara, l'un des plus grandes sociétés jordanienues d'investissement immobilières en partenariat avec la famille Talhouni, grande famille transjordanienne bénéficiant d'une aura politique incontestable. Ces binômes d'investisseurs se retrouvent dans d'autres schémas structurant le noyau d'investissement des projets urbains, avec (réseaux d'affaires familiaux transnationaux : Kubehe d'Irak, les saoudiens Al-Rajhi qui viennent consolider les structures d'investissement portés par de grandes familles traditionnelles jordanienues) ou parfois sans la prégnance des structures et réseaux familiaux, c'est le cas de celui composé de Kavar-Kassab, grands investisseurs et acteurs économiques jordanienus.

Enfin, d'autres schémas s'émancipent de cet ancrage territorial pour investir en Jordanie mais pour cela reposent sur des puissances financières et un portage politique étatique (une grande partie des négociations entre gouvernements voire chefs d'État). Ces modes d'intervention à la fois à territoriaux et extraterritoriaux privilégiés par les sociétés financières et d'investissement immobilier du Golfe (Al-Maabar, Emaar, Damac) tendent alors à court-circuiter les rapports de force traditionnels et les intérêts économiques endogènes se retrouvent dans la modernisation des espaces et des équipements publics, les marchés locaux de fournisseurs et de sous-traitance notamment dans la construction et la logistique (Abu Saad). Pour la plupart soutenu par des fonds souverains émiratis, ces sociétés nationales d'investissement ne sont pas les seules à en bénéficier, les grands hommes d'affaires et financiers de la diaspora palestinienne (dont la légitimité reposent sur plusieurs facteurs : en tant que garant de ressources économiques et financières en mesure d'instaurer un contexte de confiance pour l'engagement financier des partenaires, l'appui technique et financier des établissements bancaires dont ils sont des représentants, et des relations d'affaires nouées dans leur pays faisant suite à l'accueil de ces *selfs made men* palestiniens dont les premiers datant de l'exode de 1948) peuvent aussi constituer des vecteurs d'investissement pour les pays du Golfe. Ainsi via la société saoudienne ASTRA industries dont le gouvernement saoudien est actionnaire, l'Arabie saoudite soutien les initiatives de Sabih al-Masri son fondateur. L'alignement des intérêts étatiques et privés qui transparaissent au travers de ces schémas d'investissement ne doit en rien être appréhendé comme un processus linéaire

et prévisible au regard de la complexité des arbitrages des acteurs et des multiples paramètres qui les façonnent (des acteurs agissant en fonction de valeurs, de ressources, de contraintes, de finalités économiques et/ou politiques, etc.). De même, l'influence des structures techniques publiques et leurs conseillers extérieurs varie d'un dossier à l'autre et ne recouvrent jamais l'intégralité des arènes des négociations publiques-privées. Si ces structures fonctionnent de manière indépendante et agglomèrent les compétences pertinentes dans l'accompagnement et le suivi des projets et de leur mise en œuvre, le processus de construction de la décision (validation du projet) semble leur échapper.

Cependant, même s'ils apparaissent parallèles, le rôle des modes d'intervention de ces structures techniques et technocratiques dans la production de l'espace ne doivent être en aucun cas mériter que l'on s'attarde sur eux. Si la thèse exoterritoriale révèle les processus de convergence des intérêts des différentes formations de la classe dominante et le verrouillage des ressources stratégiques d'un espace dans le but du renouvellement de leur situation de domination (pour la diaspora ce n'est pas dans la seule logique de rentabilité financière mais aussi exister en tant que force sur un échiquier politique et donc territorial dans la région), les documents de planification et de stratégie constituent un prisme constitué de volontés politiques mais aussi d'affirmation des structures techniques de conseil et chargées de leur mise en œuvre. Certaines préconisations techniques reçoivent une approbation politique les légitimant (consolidé par leur statut juridique et une élaboration encadré par des bureaux d'études internationaux recommandés par les bailleurs de fonds), si par la suite des influences politiques et économiques sont exercées sur le cadre stratégique technique encore bien trop souvent encore figées dans les documents de planification, il ne faut pas sous-estimer l'influence du conseil auprès du politique (directions et techniciens des collectivités locales et autres structures techniques de pilotage : ASEZA, ADC) ou du donneur d'ordre privé (consultants et architectes) ou autrement dit du pouvoir des fous du Roi (s'appuyant sur leurs compétences techniques et la prospective, la maîtrise du temps du projet et l'assurance de la sécurisation et la solidarité vis-à-vis des intérêts politiques du régime).

Ces structures techniques ont intégré les employés de la municipalité dont certains cadres ont acquis de nouvelles compétences en lien avec les orientations stratégiques des politiques publiques locales (professionnalisation des équipes autour des aspects juridiques de la Z.E.S : spécificités du régime en vigueur pour les entreprises en zone franche, accompagnement des porteurs de projet, marketing, etc.). Les équipes de l'A.S.E.Z.A. puis de l'A.D.C. ont été complétées par des consultants et des actifs provenant de la sphère privée, leurs connaissances des problématiques quotidiennes de l'entreprise (attentes, besoins, fonctionnement, vision), faisant d'eux des interlocuteurs compréhensifs partageant le même langage du « monde des affaires ». La mixité des profils publics-privés est l'une des

caractéristiques de ce gouvernement urbain technocratique qui reste encadré par des cabinets internationaux sensibilisés aux injonctions des réformes structurelles des partenaires et bailleurs internationaux de la Jordanie. Des bailleurs qui, de leur côté, ont élaboré et tentent aujourd'hui de mettre en œuvre une politique de développement d'essence libérale qui vient se heurter à des pratiques locales héritage de compromis sociaux et politiques dont le régime a connaissance si il n'y contribue pas : acquisition foncière en ZES à coûts variables en fonction de la qualité de négociations (par exemple celles relatives à l'entrée ou non autorisé par l'investisseur dans le capital négocié par les structures de développement locales) qui dépendent de l'identité du porteur de projet, des ressources mobilisées par lui (soutien politique, puissance financière et investissements engagés, qualité du projet, emplois créés, etc.) et de la nature de l'activité implantée (posture et raisonnement affichés : coûts réduits pour les projets d'utilité sociale ou sanitaire, à l'inverse d'activités industrielles polluantes et grandes consommatrices de foncier non bâti). En sachant que les enjeux politiques et économiques que peuvent incarner certains grands projets exercent une pression sur les structures locales les obligeant à trouver les compromis excluant la non-réalisation du projet, plaçant très souvent l'acteur privé en position de force. Sans compter l'émergence d'une spéculation foncière reposant sur l'attractivité virtuelle du foncier à vocation économique en ZES alimentée par un gouvernement urbain (qui au même titre que les consultants et bailleurs internationaux qui ont participé activement à sa mise en place, est engagé dans un processus continu d'apprentissage et d'adaptation des stratégies économiques et politiques de la classe dominante en intervention dans l'espace,) usant de l'image de grands projets urbains qui sont encore le plus souvent à ce moment-là fictifs.

Ainsi, la complexité de la production de l'espace apparaît dans la rencontre d'influences multiples de nature technique, politique et économique et les processus d'appropriation/récupération réciproques : la Banque mondiale mais surtout l'U.S.A.I.D en collaboration avec des assistances de maîtrise d'ouvrage (consultants et bureaux d'études privés) ont façonné la nouvelle gouvernance urbaine en restructurant le corps institutionnel local (administratif, technique en y adossant une structure en charge de la promotion et du développement économique) mais aussi en définissant et en accompagnant la mise en œuvre des politiques publiques de développement (impliquant la répartition de compétences notamment celles relatives au développement économique entre les structures créées : transfert de l'A.S.E.Z.A. à l'A.D.C. à partir de 2004) mais ce sont parfois les forces sociales et politiques endogènes qui recrutent le personnel hors consultants et acteurs issus de la sphère privé. Les bailleurs et autres institutions étrangères qui ont saisi la problématique du développement territorial ont été en mesure de faire valider politiquement les programmes de restructuration de la gouvernance ainsi que ses orientations stratégiques mais les dispositifs ont été investis très tôt par les formations socio-politiques et économiques prégnantes en Jordanie.

Dépolitisation du gouvernement urbain (associé à un pouvoir décisionnel et une marge de manœuvre plus ou moins réduite en fonction de l'influence et du poids politique et financier du système d'acteurs qui structure le projet) ne signifie pas absence d'intérêts ou de connexions politiques notamment avec les plus hautes sphères du pouvoir. D'ailleurs, les trajectoires des carrières des hauts fonctionnaires de l'A.S.E.Z.A. et de l'A.D.C. sont révélatrices avec bon nombre d'exemple de commissaires et hauts commissaires usant des fonctions assurées dans la ZES comme un tremplin politique et professionnel jusqu'à pouvant être nommé premier ministre (Nader Dahabi ex-haut-commissaire de la ZES a été nommé premier ministre).

Aujourd'hui l'A.S.E.Z.A. et l'A.D.C. incarnent selon les cas un espace de négociation post-décisionnel relatifs aux projets urbains et économiques d'envergure, leur rôle consiste alors à accompagner les porteurs de projet et optimiser les retombés économiques et financiers pour le régime. Des stratégies qui ne sont pas étrangères à la thèse développée par Habermas autour des moyens mobilisés par un acteur pour arriver à transformer l'ordre établi. D'un autre côté, le gouvernement urbain représente ainsi un réseau d'acteurs intermédiaires composant avec les injonctions politiques et les intérêts privés mais non moins déterminants dans le façonnement et la territorialisation du projet ainsi que l'optimisation de son modèle économique (exonération fiscale, stratégie et aire de recrutement de la main d'œuvre, communication commune publique-privée, etc.). Pour les projets plus modestes, ces structures qui forment un nouveau gouvernement urbain d'essence technocratique sont moins dépendantes de négociations et injonctions politiques se déroulant à une autre échelle c'est-à-dire aux plus hauts niveaux de l'État et peuvent travailler directement avec l'investisseur pour les logiques d'implantation dans la ZES et la nature d'accompagnement et de participation au projet. En fonction de la nature du projet, la législation spécifique relative à la ZES semble plus ou moins malléable, le degré de décision et l'interventionnisme technique local sont également loin de représenter des schémas opérationnels homogènes comme inscrit dans les programmes de réformes structurels portés par l'U.S.A.I.D dans la zone franche. Le processus de négociation jusqu'à la réalisation d'un projet dans la zone franche a donc lieu à la fois à un niveau macro- (diwan, gouvernement et cabinet du premier ministre) et micro- (gouvernement urbain de la ZES).

La thèse exoterritoriale a donc également pour intérêt de mettre en exergue une situation dans laquelle l'espace produit échappe aux formations et aux pouvoirs en confrontation car ce que l'on voit, c'est ce qui résulte de la confrontation des intérêts, idéologies et visions d'acteurs techniques, politiques et économiques. Mais si l'espace produit échappe à la vision d'un seul acteur ou d'un même groupe d'acteurs dans la démonstration de son pouvoir et la sécurisation de ses intérêts et des positions de domination (résistances, ententes, perte ou renforcement des influences, réappropriations, etc.) le

territoire approprié, celui du consensus económico-politique permet le renouvellement des rapports de domination (et reproduction du pouvoir et de sa légitimité) et au travers de cela, le réinvestissement des surplus du capital. L'espace produit et l'avatar du projet urbain n'est que la résultante des forces politiques, économiques et techniques déployés dans l'affirmation de leurs intérêts et visions dont le territoire n'est que la médiation et le métissage des intentions des formations et acteurs dominants, le témoin d'une forme de régulation liés à la confrontation mais aussi l'interdépendance structurante des acteurs dans la production : la validation du projet privé par le politique lié à la capacité d'une réappropriation du projet tant dans ses retombées fiscales et plus largement économiques que politique, l'acteur économique et sa capacité d'investissement dans une acception bien particulière du « développement territorial », les compétences techniques et d'ingénierie indispensables dans la morphologie jusqu'à la réalisation physique du projet et son modèle économique, etc.

C'est dans ce processus de production de l'espace et la confrontation des différentes natures de pouvoir que le gouvernement urbain technocratique tente de satisfaire les intérêts en tentant de valoriser ses propres prises d'initiatives dans la conduite de projet (proposition d'insertion urbaine, de collaborations et de partenariats locaux, etc.) pour sécuriser la reproduction des rapports de production et ainsi renouveler - et le plus souvent accroître - la situation des inégalités sociales et économiques dans un contexte de développement territorial apparent. Ces confrontations des pouvoirs et la satisfaction des intérêts de la classe dominante font que les enjeux sociaux (redistribution des richesses et développement des sociétés locales) sont structurellement mis hors-jeu. La thèse exoterritoriale tente d'apporter des clés de compréhension aux situations de marginalisation socio-spatiale par l'appréhension des rapports de force entre les différentes formations composant la classe dominante. Des dispositifs consultatifs post-décisionnels (participation, concertation pour la réalisation d'un projet territorial facilitant l'acceptation et surtout l'appropriation par la population locale. La nouvelle économie qui se veut collaborative ou encore circulaire (valorisation des objets par le changement d'usage et la valorisation des compétences servicielles et autres savoir-faire techniques), et « sociale et solidaire » offre les opportunités de réintégrer les enjeux sociaux au travers de l'entrepreneuriat et l'innovation ouverts (par et pour tous) mais elles sont aussi accessibles au capital en tant que nouvelles possibilités d'investissement sur des activités à fort potentiel de croissance et solution pour l'écoulement des surplus de capitaux (actionnariat de start-up, intégration des start-up dans les grands groupes intégrés).

L'espace devient source de pouvoir et ce, malgré le fait qu'il échappe à tous les pouvoirs. Sa mise en ordre impliquant la maîtrise des tenants et aboutissants pour l'investissement des surplus de capital (appropriation du contexte socio-économique et politique local, apprentissage politique des hommes

d'affaires, législation en vigueur et judiciarisation des pratiques, caractéristiques territoriales, etc.) pour la satisfaction des intérêts politiques et privés, permet la reproduction des rapports sociaux de domination. Malgré tout une certaine paix sociale (avec la présence renforcée des forces de l'ordre, autre incarnation cette fois-ci plus autoritaire du pouvoir régalien et de l'affirmation de son rôle dans la sécurisation et la fructification du capital), dans une approche sécuritaire des contextes urbains) est nécessaire pour convaincre de réaliser puis sécuriser les investissements engagées par les porteurs de projet et la communication autour de projets qu'ils concernent l'implantation d'une nouvelle unité de production ou un programme immobilier revêt une dimension hautement stratégique (discours politique autour de la création d'emploi, retombées positives pour la ville, etc.). La redistribution des revenus de l'État prend que rarement la forme d'aides sociales attribuées aux plus démunis mais plutôt sous la forme de subventions aux produits de base (produits alimentaires et énergie) qui constituaient l'un des fondements de la paix sociale. Elle reste au cœur de stratégies de court terme qui doit permettre de rentabiliser une part du capital investi car les réactions des acteurs ordinaires, dans l'étau des rapports de force, finissent par se révéler à travers des formes de protestations plus ou moins violentes (sitting à Aqaba, manifestations dans les rues de la capitale lors du printemps arabes, affrontements avec les forces de l'ordre etc.), devant l'absence réelle de redistribution des richesses créées et apparentes, perçues au travers des nouveaux projets économiques et urbains.

Le principe de libre-concurrence se heurte aux réseaux influents d'acteurs économiques qui ont intégré un processus d'apprentissage des procédures techniques (portées par les nouvelles structures de gouvernance, d'ingénierie et d'accompagnement technique : A.S.E.Z.A., A.D.C. localement, sur le plan national : la Jordan Investment Board dont les services et les plans d'actions sont davantage orientés et adaptés aux logiques d'investissement des grands industriels et sociétés financières d'envergure et non dans une politique d'accompagnement des porteurs de projets PME locales et d'aides au lance »ment et à la création d'entreprise) et juridiques et s'assurent de soutiens politiques plus ou moins solides. Des stratégies qui vont à l'encontre de la recherche de transparence et de la modernisation de procédures qui se veulent impartiales (e-gouvernement pour les procédures et services de passation des marchés avec la présence en ligne de la législation existante, dossiers fiscaux, violations). Parallèlement, la légitimité et la crédibilité des nouveaux dispositifs libéraux trouvent un écho dans la mise en place de nouvelles missions ministérielles : la Direction de la concurrence (ministère de l'industrie et du commerce, chargé d'étudier les plaintes) qui a pour principal objectif de lutter contre les procédures opaques, l'application arbitraire des droits de douanes, les exemptions sur l'impôt, etc. La loi relative à la libre concurrence de 2004 revue en 2012 s'inscrit dans la volonté d'améliorer la compétitivité des marchés et de protéger les PME mais s'avère d'une portée limitée

devant la force de persuasion des milieux d'affaires jordaniens et transnationaux dont les réformes législatives d'essence néolibérales leur sont favorables.

L'État se trouve au cœur de systèmes d'influences particulièrement sensibles : l'alignement des politiques néolibérales portées par les institutions internationales et le capitalisme financier notamment incarnée par une diaspora d'hommes d'affaires palestiniens aux ramifications financières internationales prennent désormais le pas dans la fabrique de la ville (confortant un mode de gestion managériale des services publics urbains initié par le gouvernement urbain technocratique et étendu aux fragments urbains généré par le capitalisme financier) entre gouvernement urbain technocratique et fragments urbains privés dans un mode de gestion managériale des services publics urbains) incitant au mimétisme d'autres réseaux d'affaires influents d'envergure nationale (inciter parfois par des structures associatives influentes comme l'association des ingénieurs jordaniens). Aussi, l'image de l'État est construite autour du dynamisme économique des territoires plus que sur un socle identitaire et culturel pouvant être socialement partagé, des politiques publiques novatrices révélées au travers de grands projets urbains participant à la régénération des centres urbains. Ces grands projets, mode d'une production de l'espace généré par la confrontation des idéologies et intérêts restent les marqueurs d'un processus d'exclusion socio-spatiale à la fois induit de l'affrontement des influences de la classe dominante et souvent souhaités dans un processus de valorisation financière du capital investi. L'attraction et la valorisation du capital passe souvent par de vastes opérations de requalification urbaine qui viennent illustrer ces processus d'exclusions socio-spatiales.

CHAPITRE 8 – LES PROCESSUS DE MARGINALISATIONS SOCIO-SPATIALES ET LA REMISE EN QUESTION DU DROIT À LA VILLE

Les effets socio-territoriaux que j'ai pu observer depuis la création de la zone franche à Aqaba ont tendance à caractériser des formes d'oppressions qui se traduisent par plusieurs modes de dépossession : la confiscation de lieux de vie du quotidien, la privatisation progressive des plages, l'éloignement qui fait suite à des procédures de transferts-déplacements contraints... L'internationalisation d'Aqaba semble passer par un processus de mise en valeur et de régénération de la ville en tant que centralité, qui se concrétise par la démolition de quartiers dégradés et la libération du foncier stratégique par les développeurs-aménageurs focalisés sur la captation de l'investissement national et étranger.

L'ancrage des logiques capitalistes dans la zone économique spéciale d'Aqaba s'inscrit dans un contexte spécifique et une historicité particulière. Cette ville moyenne dispose de caractéristiques urbaines, territoriales et environnementales uniques en Jordanie : physiques (littoral), en termes d'infrastructures (axes et complexes aéroportuaires modernes financés en partie par les programmes de développement des institutions internationales) ou encore socio-politiques (l'absence de véritables grandes familles de notables urbains capable d'organiser un lobbying, a facilité la politique de table rase institutionnelle) qui font de ce territoire, un espace hautement stratégique. Les essais de dispositifs de zone franche ont été nombreux et font partie intégrante de l'histoire économique de la ville. L'extraterritorialité aqabiote incarnée aujourd'hui notamment par la zone économique spéciale, au-delà de ce régime fiscal dérogatoire et du dispositif douanier associé, est autrement visible dans la ville allant jusqu'à en modifier la citoyenneté. La fonction décisionnelle et une partie des prérogatives administratives ont été transférées plus loin au nord avec la création de la ZES, les anciens bureaux de l'ancienne municipalité situés à proximité du centre-ville commerçant, étant occupés désormais par le département du tourisme. Excentré du centre-ville, le bâtiment principal de l'organe central décisionnel de la zone franche (A.S.E.Z.A.) voit son accès restreint, filtré par un poste de garde à l'image de ceux postés sur le parvis des ministères dans la capitale, S. Damerdash, directeur financier de la société de transport maritime *AB Maritime*) me précisait qu'« *il y a bien une autorité locale qui gère cette zone, il faut arriver à pénétrer la citadelle...* ».

Les affaires relatives à la population locale sont quant à elles traitées ailleurs, dans un bâtiment du centre-ville à l'écart du centre décisionnel. Cette nouvelle configuration des espaces de la gouvernance tend à accentuer le manque de visibilité de décideurs locaux, désignant des hauts fonctionnaires qui ne sont généralement pas originaires de la région (la plupart d'entre eux regagnent d'ailleurs la capitale

en fin de semaine). Des enseignes internationales appartenant essentiellement au secteur de la restauration rapide se sont implantées localement dans le cadre d'une opération immobilière de requalification-densification urbaines baptisée *Ayla Park Plaza*. Le projet a été porté par la société d'investissement immobilière *Al-Qabas* dirigée par la famille Dahleh, filiale du groupe immobilier *Taameer Jordan* qui a joué un rôle majeur dans le développement du « phénomène » des grands projets urbains en Jordanie (particulièrement dans la région d'Amman et à Aqaba avec le *Red Sea Resort*). Son conseil d'administration est composé de grands investisseurs internationaux appartenant à la diaspora palestinienne, de grands financiers palestino-jordanien (famille Dahleh) et transjordanien. Au cœur de logiques d'ancrage de groupes et autres franchises globalisés, ce processus d'ouverture économique sur l'international s'est révélé aux yeux des habitants par l'inscription de ces grands avatars de la mondialisation incarnant de grandes sociétés multinationales : *Mc Donald's*, *Burger King*, *Pizza Hut*, *Tche Tche*, etc. et de l'hôtellerie de luxe par le biais de franchisés (Mövenpick, Intercontinental, Kempinski, Marriott, Hilton).

L'arrivée de grands groupes qui, par le biais du système des franchises et de politiques d'embauche a profité à des travailleurs jordaniens, a impliqué le développement d'équipements adaptés, un capital constitué en partie par la finance « jordanienne ». La plupart de ces enseignes internationales ont toutes intégrées des galeries commerciales (couvertes ou à ciel ouvert) qui désignent pour certaines, les premiers projets développés dans la zone franche comme le complexe Gateway dont l'un des investisseurs n'est autre que la Société de Sécurité Sociale jordanienne ou encore les trente-quatre locaux commerciaux à ciel ouvert de l'*Ayla Park Plaza* construits le long d'une rue à proximité du centre-ville commerçant.

Parallèlement dès 2005, la puissance publique formulait l'intention d'intervenir sur des quartiers d'habitation en contiguïté de la vieille ville d'Aqaba, qualifiés de délabrés et qui selon elle, ne permettaient pas en l'état, d'offrir des conditions de vie décentes aux populations résidentes. Une intervention qui consistait alors à démolir des quartiers résidentiels informels bâtis dans les années 1970 par des réfugiés palestiniens originaires de la région de Gaza. La politique de *tabula rasa* affectant les quartiers de Shallaleh (secteur sud) et de Shmeisani devait alors être considérée comme une étape préliminaire s'inscrivant dans la volonté politique du régime d'améliorer les conditions de vie des habitants : « un projet qui tiendrait à cœur au souverain Abdullah II en personne », en organisant par la suite, le transfert de ces populations plus loin en périphérie. L'insalubrité des logements de Shallaleh a pu aisément justifier la décision de sa démolition avec pour objectif « d'assainir le centre-ville, de lutter contre le trafic de drogues et le développement de la prostitution dont Shallaleh est l'un des foyers principaux ». Cette stratégie de légitimation par la stigmatisation de prétendus pratiques et usages propres à ce quartier et, l'image négative induite, a valu à l'A.S.E.Z.A. de se heurter au

mécontentement et à la mobilisation d'une centaine de résidents, matérialisée entre autres par la signature d'une pétition et d'un recours aux instances juridiques locales pour faire reconnaître les préjudices causés par ces allégations perçues comme outrancières. Si le différend n'a pas connu d'épilogue, plusieurs habitants interrogés s'accordent à reconnaître l'existence de pratiques condamnables (notamment de la prostitution) dans cette partie de la ville mais celles-ci concerneraient davantage le secteur nord du quartier non concerné par la démolition et, occupé davantage par une population de classe moyenne jordanienne. Encadré et pris en charge par l'A.S.E.Z.A., le déplacement des ménages résidant jusqu'ici à Shallaleh (cf. Figure 34) a été une opportunité pour la puissance publique d'acquérir des connaissances plus fines sur l'identité et les profils sociodémographiques des actuels occupants de ce « camp de réfugiés palestinien » (non reconnu officiellement en tant que tel au regard de son caractère informel), ne se limitant plus aux populations pionnières. Celles-ci ont d'ailleurs connu depuis des parcours résidentiels pluriels et d'aucuns conservaient des liens de l'ordre de l'affect avec ce quartier, d'autres des intérêts rentiers informels. Il s'agit là souvent de familles qui ont su s'intégrer et postuler à un autre statut social impliquant des changements de lieu de résidence dans d'autres secteurs de la ville, sans pour autant abandonner leur logement dans Shallaleh que la plupart vont mettre en location pour des travailleurs étrangers notamment les égyptiens employés sur les chantiers des grands projets urbains. Aussi, l'identification des résidents a facilité la sélection puis l'arbitrage de la puissance publique dans la procédure d'obtention des nouveaux logements composant le nouveau programme immobilier de location-accession porté par l'État. Des critères d'accession qui sont d'abord conditionnés à l'obligation d'avoir la nationalité jordanienne.

Le relogement des familles a quant à lui été rendu possible par la construction ex-nihilo d'un quartier résidentiel aux marges de la ville, au voisinage de la zone industrielle nord elle-même adossée à l'aéroport international King Hussein. Baptisé Al-Karama - « la dignité », ce district résidentiel a été conçu par un architecte jordanien de grande renommée, Jafar Toukan, de façon à être en capacité d'accueillir jusqu'à 830 familles dans 985 « unités résidentielles » (maisons mitoyennes) et 682 appartements. Ainsi, la programmation et l'affectation des logements repose sur un ratio appliqué par l'A.S.E.Z.A. de 7 individus – considérés comme cellule familiale – par unité résidentielle. En contrepartie des désagréments liés au déplacement, les familles se sont vues proposer des intérêts compensatoires avec notamment la possibilité pour eux, d'accéder à la propriété par le biais d'un remboursement de prêt correspondant au montant mensuel du loyer (15 à 30 JD) échelonné sur 10 à 15 ans. Si l'intérêt du ménage pour cette offre de location-accession est avérée, celui-ci doit alors respecter des clauses contractuelles pour le moins contraignantes, et notamment l'interdiction pour eux de louer ou vendre le bien immobilier avant le remboursement effectif de l'emprunt.

Ainsi, en parallèle du discours public de justification de l'injonction sur le déplacement des populations, une autre lecture, cette fois-ci axée sur les intérêts stratégiques de la puissance publique de mener à bien cette opération, peut être apportée à la lumière d'éléments contextuels. D'abord, ce transfert révèle la possibilité sinon la volonté du gouvernement urbain de la Z.E.S. de reconquérir une ressource foncière aisément valorisable puisque localisée à proximité du littoral (terrains surplombant le centre-ville et le littoral) mais aussi de grands équipements et infrastructures de transport multimodaux (routes principales, accessibilité directe à l'autoroute et équipements portuaires). D'ailleurs, il n'a jamais été question pour l'A.S.E.Z.A. de travailler sur des alternatives potentielles de réhabilitation ou de rénovation du quartier de Shallaleh. Ces terrains n'ont jamais fait l'objet de transactions et d'acquisitions formelles (du moins en ce qui concerne ce quartier informel), ce qui les renvoie *de facto* à leur statut de propriété de l'État. Cette stratégie d'attractivité dédiée au capital immobilier et financier implique aussi la marginalisation des facteurs sociaux pouvant être considérés comme déstabilisateurs pour un potentiel investisseur qui se retrouve, par ailleurs, en position de force pour négocier la valeur de l'emprise foncière convoitée. Aussi, au travers des clauses relatives au relogement de ces populations, l'État s'offre un moyen de fixer durablement ces familles en périphérie du moins tant que celles-ci ne sont pas propriétaires de plein droit et, d'autant plus que le gouvernement urbain local se garde de leur proposer des solutions locatives alternatives.



Figure 34 - Photo du quartier de Shallaleh à Aqaba (source : M. ALAIME, 2008)

Cette reconquête du foncier par l'État prend un nouveau tournant en 2008, lorsque le géant de l'investissement immobilier émirati *Al Maabar* annonce dans la presse spécialisée l'acquisition par le groupe d'un terrain incluant le port principal d'Aqaba et le quartier résidentiel de Shmeisani adossé à lui (3,2 millions de km² sur le front de mer aqabiote, soit 2 kilomètres de littoral), situé au sud du

quartier de Shallaleh. Les fonds de la transaction (estimée à 500 millions de dollars) négociés directement par le Roi Abdallah II et son gouvernement, ont servi à rembourser une créance auprès d'un des bailleurs de fonds internationaux (Club de Paris) de la Jordanie et n'a pu donc être réinvestis sur le territoire. Un projet qui vient de manière involontaire et indirectement s'inscrire dans le programme de délocalisation des infrastructures portuaires de la zone franche, dont il a accéléré le processus de redéveloppement actuellement en cours le long de la frontière saoudienne⁸². Un transfert qui a permis notamment d'éloigner les activités industrielles et logistiques et les nuisances qu'elles génèrent, de la vitrine touristique développée sur la partie nord et urbaine du littoral. En lieu et place de l'infrastructure portuaire principal, Al Maabar a ainsi pu planifier un vaste projet urbain baptisé Marsa Zayed, phasé sur 30 ans et, qui représente encore aujourd'hui un investissement sans égal en Jordanie du moins pour ceux en provenance de la sphère privée (10 milliards U.S-\$).

Les habitants du quartier de Shmeisani, dont la plupart des actifs sont des employés du port, ont constitué les premières populations ciblées par une procédure d'expropriation dans la ville méridionale jordanienne. En contrepartie, ils ont bénéficié d'indemnisations compensatoires versées par l'investisseur émirati dès l'autorisation du méga projet urbain entérinée par le gouvernement jordanien. Celles-ci s'échelonnaient de 20 000 JD à 60 000 JD en fonction de la nature du bien immobilier et, étaient réservées exclusivement aux particuliers propriétaires du quartier de Shmeisani. Des estimations sur le prix des biens immobiliers jugées souvent par les principaux concernés comme étant bien en deçà des prix pratiqués sur un marché qui plus est, se trouvait en proie à une bulle spéculative locale d'une ampleur inégalée à l'exception de certains quartiers de la capitale. Contrairement au quartier voisin de Shallaleh, Shmeisani était composé majoritairement de logements collectifs formels dont le déplacement des occupants n'était pas programmé dans par les structures publiques locales. Mais le capital a ses raisons et ses exigences obligeant les gouvernements urbains à revoir parfois leurs priorités d'action. Devant la détermination du porteur de projet de disposer dans les plus brefs délais des terrains nécessaires à l'engagement de la première phase de son projet, les constructions neuves d'*Al Karama* (cf. annexe 17) ont été mobilisées dès 2009 par l'A.S.E.Z.A. comme solution temporaire pour le relogement des résidents du quartier qui le souhaitaient (prioritairement aux locataires) dont la démolition été programmée la même année. L'absence de concertation préalable auprès des populations concernées, par des structures administratives publiques locales focalisées sur leur capacité à se montrer réactives vis-à-vis des demandes de l'investisseur, a généré des contraintes nouvelles pour les familles déplacées. Les habitants du quartier interrogés soulignaient

⁸² Ce qui a exigé, pour les structures publiques locales, d'engager diligemment le transfert des infrastructures portuaires sur la côte méridionale

notamment le fait d'une annonce de la politique d'indemnisations compensatoires qui s'est faite *a posteriori* de la décision d'implantation du projet par l'Etat. Déjà éloignés et mal informés du fonctionnement mêmes de l'administration publique locale mise en place avec la création de la zone franche, ces populations de résidents, d'abord indignées, se sont trouvées très vite résignées face aux choix politiques du gouvernement relatif à sa stratégie de développement territorial. L'inéluctable expropriation a accentué ces dissonances et a participé à mettre en lumière les objectifs prioritaires de ce modèle de développement mis en œuvre par les structures publiques technocratiques de la zone franche façonnés par les consultants internationaux des bailleurs de fonds néolibéraux de l'État jordanien au nom des intérêts du capital. Un modèle qui s'est avéré être défaillant au regard de la prégnance des problématiques sociales locales non traitées.

Marsa Zayed constitue le prisme derrière lequel il a été rendu possible d'observer la troisième phase du processus exoterritorial présenté plus haut : celle consistant en une exclusion pour le moins visible (absence de concertation, déplacements et marginalisation socio-spatiales) des enjeux sociaux avant leur réinsertion (ou pseudo-réinsertion : développement d'équipements et de services en périphérie et souvent *à minima*) après sécurisation des intérêts du capital *par* et *pour* le renouvellement de la classe dominante. Celle-ci témoigne d'une approche ségrégative incarnée par une situation d'exclusion socio-spatiale au détriment des populations déplacées et, appelée à devenir structurante dans l'organisation urbaine. Dans un pays où l'expropriation est interdite sauf si celle-ci peut être légitimement qualifiée d'intérêt général (sous réserve de mesures compensatoires), cette mise à l'écart a été vécue symboliquement par les ménages comme un bannissement impliquant en même temps une remise en cause de leur citoyenneté.

La population expropriée se retrouve marginalisée spatialement de par une situation d'éloignement vis-à-vis du centre et de l'offre d'équipements et de services publics mais aussi, du lieu de travail des actifs résident. Cette marginalisation est doublée d'une fragilisation de leur situation sociale au regard des coûts générés directement par le nouveau logement (remboursement du prêt, montants des charges...) et indirectement du fait de sa localisation excentrée : de nouvelles dépenses devenues nécessaires comme l'accès aux transports publics pour se rendre en centre-ville. Un coût de la vie qui grève désormais considérablement le budget familial comme l'explique un employé du port, père d'une famille qui est venue s'installer à Al-Karama (cf. Figure 35) en 2009 : « *Le quartier est mal desservi. Il y a un bus ou deux par heure peut-être... C'est difficile pour s'organiser... pour les enfants qui vont à l'école et qui reviennent à la maison. Pour le bus, je paye 3 dinars par jour pour mes cinq enfants, c'est un budget à prendre en compte chaque mois ! Et ce ne sont que les frais de transport !* ». D'autant que la concertation post-décisionnelle et l'accompagnement social proposés par l'A.S.E.Z.A. puis l'U.S.A.I.D semblent avoir été conçus plus dans une logique d'acceptabilité sociale du projet que

véritablement pour prendre en compte les besoins des populations déplacées. D'aucuns expriment le rôle qu'a pu jouer cette politique des transferts de populations dans la rupture des relations sociales et l'affaiblissement des initiatives solidaires et d'entraides qui animaient les quartiers originels.



Figure 35 – Le quartier Al Karama : l'habitat plain-pied livré en l'état (source : M. ALAIME, 2008)

Les opportunités de relogement devaient constituer une solution temporaire - pour une durée estimée à 6 mois - pour les habitants de Shmeisani dans leur recherche d'un nouveau logement ailleurs. Comme prévu initialement, les habitants de Shallaleh Sud (dont l'image et l'esthétisme du quartier devenaient d'autant plus nuisible que s'engagerait près de là, à moyen terme, la pré-commercialisation » des premières phases du projet Marsa Zayed) ont été invités à rejoindre à leur tour et ce dès janvier 2010 les logements d'Al Karama, dans lesquels résidaient encore près de 10 % des « ex-Shmeisani ». Pris au dépourvu, non informés ou contestant même parfois « la clause des 6 mois », ces ménages ont rapidement exprimés le souhait de conserver un logement dans lequel ils ont dû s'employer pour « terminer les finitions par leurs propres moyens ». Un argument qui a été notamment avancé par une famille que j'ai interrogé lorsqu'elle me décrivait l'état des logements à leur livraison, caractérisés notamment par des pièces reliées entre elles par des couloirs sans toit et sans revêtement au sol (à même le sable). Par conséquent, l'accès au logement n'a pu être assuré pour certaines familles de Shallaleh laissées dans l'incompréhension et, sans avoir la possibilité de retourner sur leurs pas et de retrouver leur quartier d'origine. D'après plusieurs témoignages, cette situation inextricable aurait concerné près de 30 % des habitants de Shallaleh ; deux tiers⁸³ représentant des ex-réfugiés de Gaza.

⁸³ Le dernier tiers concernant davantage des ménages qui ne se seraient pas déclarés à temps auprès des autorités locales gestionnaires.

Face au silence de la puissance publique, bon nombre de ces familles ont pu solliciter des proches ou d'autres réseaux de solidarités familiaux pour se procurer par leurs propres moyens une solution alternative. De leur côté, les services de l'A.S.E.Z.A. en charge de la gestion du parc de logement requerraient environ 2500 JD par ménage pour octroyer à une famille le droit d'intégrer un logement à Al Karama, un quartier qui incarnait pourtant initialement la main tendue du gouvernement vers des populations jordaniennes les plus fragilisées socialement.

Si les conditions et modalités de relogement comme le traitement réservé aux immigrés palestiniens concernés restent obscures, les résidents d'un autre secteur d'habitation de taille plus modeste, et situé lui aussi au sein du périmètre du projet émirati, ont vu leur situation ne pas être prise en compte dans les procédures publiques relative au relogement. Localisé sur le secteur sud du port principal, le quartier *Qasabat Bridge – Aqaba Port District* – est composé de huit habitations informelles bâties en continuité des équipements portuaires. Malgré le sort réservé et connu de leur logement, ces habitants de nationalité jordanienne jurent ne pas avoir été consultés ni informés sur la conduite à tenir comme sur les échéances relatives à la politique de déguerpissement. D'autant plus que là aussi, le statut informel de ses maisons bâties dans les années 1980, écarte toute possibilité pour eux d'accéder aux indemnisations compensatoires proposées par l'investisseur comme sans doute à des propositions de solutions intercurrentes pouvant être potentiellement formulées par la puissance publique. En 2010, ces familles préoccupées par le vide juridique et politique caractérisant leur situation, n'ont pu qu'observer de près les déguerpissements et démolitions dans les quartiers voisins les laissant en proie à des inquiétudes et une colère perceptible. Cette marginalisation socio-spatiale est doublée d'une fragilisation sociale des ménages de par les coûts imprévus du nouveau logement (le remboursement du prêt, les montants du gaz, de l'électricité, eau et charges...) et ceux des transports (les transports publics qui emmènent puis ramènent les enfants de l'école). D'autant que la concertation et l'accompagnement social initiés à l'occasion de ces opérations semblent avoir été imaginés plus pour l'acceptabilité du projet par les ménages que véritablement pour prendre en compte leurs besoins.

Um Hassan

Mon mari *Billal* a été mêlé à une affaire de corruption. Des hommes l'ont dénoncé d'avoir volé dans un conteneur. Ils le considèrent comme un voleur. Pourtant, on lui avait dit que le conteneur était abandonné. Il a été arrêté pour ce vol... Aujourd'hui, il est en détention pour trois ans, il lui reste encore une année (...). Cela fait 17 ans que je suis ici, je suis originaire d'Irbid. Aujourd'hui, je fais du ménage dans des écoles et dans la rue pour faire vivre mes enfants. Je ne me préoccupe que du lendemain. Je dois arriver à faire les courses, acheter des fruits, des bananes, des tomates... mais c'est plus compliqué d'acheter une paire de chaussures pour mon fils... pour qu'il fasse du sport tu sais, c'est compliqué. Le Roi Hussein était un homme bien, à son époque, les produits n'étaient pas aussi chers qu'aujourd'hui (...).

Ma maison fait partie des huit de *Qasabat Bridge*, celles qui vont disparaître. Je n'ai pas les moyens de louer un appartement dans Aqaba...(silence). Viens, je t'emmène voir mon beau-père un peu plus haut (...).

Abu Billal

Je suis conducteur de camion pour *Saraya Aqaba* mais les autres membres de ma famille ici, comme mes amis d'ailleurs, travaillent au port au Service des douanes (comme Abu Shadia) ou comme manoeuvre (Abu Ahmed est soudeur) (...).

On parle de détruire ma maison pour ce projet urbain (*Marsa Zayed*), l'A.S.E.Z.A. ne s'est pas manifestée donc ce n'est pas une question d'être d'accord ou pas avec leur décision ! Celle-ci peut tomber demain comme dans six mois mais moi je veux rester ici (...) Ce projet, pour moi, c'est avant tout, déjà, cinq mosquées de rasées. Les gens veulent rester ici, on l'a construite cette maison, elle fait partie de notre vie... En plus, certains sont juste à côté de notre lieu de travail.

En face, il y avait un quartier, Shmeisani (*il prend une feuille et dessine en m'expliquant les différents lieux de résidence des habitants*). Pour schématiser, il y avait 16 grandes villas, 16 villas, une dizaine d'immeubles avec quatre appartements par étage, environ 6 étages donc 240 habitations. Il y avait également des tours, quatre tours de sept étages avec sept habitations par étage, en tout... 196 logements.

L'A.S.E.Z.A. a donné l'ordre de démolir ce quartier pour Marsa Zayed... 468 habitations ! Les habitants ont été invités à rejoindre *Al Karama*. Il y a eu des dédommagements assurés par les Cheiks. Pour les appartements et les maisons, c'était 20 000 JD par famille, pour les villas : 40 000 JD et les grandes villas : 60 000.

À Al Karama, pendant 6 mois, on leur a offert l'eau et l'électricité. Par contre, 6 mois après, on leur a demandé de partir...où ils peuvent... 90 % sont partis mais 10 % sont restés là-bas... Apparemment le deal, c'était de rester 6 mois maximum. Certains ne voulaient pas partir car ils ont terminé les finitions de ces maisons... en tout cas, il y a beaucoup d'incohérences, d'incompréhensions.

En janvier, les habitants de Shallaleh sont arrivés et certaines maisons étaient déjà occupées. Ils font quoi ? Ils ont dû trouver autre chose, c'est tout.

Um Hassan et Abu Billal - Habitants du quartier « Qasabat Bridge Aqaba »

Entretien réalisé à Aqaba, le 05 avril 2010

Conclusion de la partie

Placée au cœur des compétitions territoriales et de la division internationale du travail, Aqaba incarne un lieu d'échanges et d'accumulation du capital (notamment par le biais de l'activation des marchés immobiliers) emblématique de la mondialisation économique. La création de la zone économique spéciale a encouragé et accéléré la mise en œuvre de réformes néolibérales impliquant aussi des effets sur l'urbanisme (et la planification) et des reconfigurations territoriales à l'origine de l'aggravation de processus d'exclusions socio-spatiales. On peut ainsi observer la prégnance des mécanismes de marché dans les quartiers défavorisés mais aussi des stratégies de normalisation des espaces publics (allant à l'encontre de son essence même) comme dans les autres quartiers résidentiels de la ville. Ces stratégies peuvent intégrer des opérations d'aménagement participatif orchestrées et mises en scène localement par les agences d'aide au développement. Ces pratiques recherchent des leviers pour maintenir la paix sociale tout en permettant d'envoyer les signaux favorables aux investisseurs (environnement sécurisé, propice à l'investissement) et aux acteurs de l'économie touristique internationale (attractivité renforcée à travers le marketing urbain).

Localement les inégalités ne peuvent que s'accroître. Elles incarnent différentes formes : la marginalisation spatiale et la question de l'accès au logement, aux services et aux équipements de la ville, à l'emploi, à l'éducation et la santé... Les valeurs foncières et immobilières, elles, s'envolent et participent à dessiner les lignes de la fracture et de la fragmentation socio-spatiales. L'analyse des rapports subtils entre les acteurs urbains dominants de l'aménagement de la ville néolibérale d'une part et, des processus de marginalisation produits par les pratiques et représentations de ces acteurs d'autre part, a permis de retranscrire, par l'espace, les nouveaux rapports de domination. La ville néolibérale se caractérise aussi par de nouvelles formes de ségrégations et de fragmentations socio-spatiales révélées au travers du dessin des nouvelles marges urbaines et des stratégies d'intégration/d'adaptation urbaine mais aussi de résistances des populations impactées. Intégrant les représentations de stigmatisation portées sur les habitants et leur espace vécu, par les acteurs dominants de la fabrique urbaine, les marges urbaines anciennes comme nouvelles questionnent plus largement le fonctionnement sociétal, les capacités et formes d'intégration et d'exclusions urbaines. Derrière le constat semble sans appel : la dégradation de la cohésion sociale et un droit à la ville mis à mal, posent les bases d'une « guerre sociale de faible intensité » (Davis, 2003).

CONCLUSION

Dans un contexte géopolitique régional pour le moins mouvementé, la ville d'Aqaba a connu de profondes reconfigurations spatiales durant ces deux dernières décennies. Le déplacement et le développement des infrastructures portuaires le long de la frontière méridionale jordano-saoudienne, la modernisation et la privatisation du port des conteneurs et, dans son prolongement, le développement d'une plateforme logistique d'envergure régionale, en sont de grandes figures spatiales témoins. A celles-ci s'ajoutent la formation d'un *waterfront* composé de plusieurs grands projets urbains associant de vastes complexes immobiliers et hôteliers, des marinas et autres centres commerciaux. Présenté comme l'emblème de la politique néolibérale du royaume hachémite de Jordanie, la zone économique spéciale d'Aqaba a, semble-t-il, à travers ces différentes reconfigurations, vu se développer différents projets économiques et urbains concourant à son arrimage à l'économie mondialisée. Les marqueurs de cet arrimage sont de différentes natures mais sont néanmoins à mettre en synergie : les investissements financiers transnationaux dans l'immobilier de luxe, le développement de complexes hôteliers, là aussi de standing, sous l'égide de grandes chaînes internationales⁸⁴, le développement d'infrastructures et de grands équipements de transports structurants, tous participant notamment à l'émergence d'une destination touristique de rayonnement régional voire suprarégional.

Le développement de cette économie touristique se traduit aujourd'hui localement par une consolidation non négligeable de l'offre hôtelière de luxe avec, pour illustrations, les ouvertures récentes (fin 2018) de l'hôtel Hyatt Regency au sein du grand projet immobilier *Ayla Oasis* et de l'hôtel *Al Manara* (chaîne Marriott International Luxury) au sein de *Saraya Aqaba*. La capacité hôtelière aqabiote s'est ainsi vue confortée de manière significative depuis la création de la zone franche. Comptabilisant 500 lits en 2000, elle était estimée à 4 600 lits au début de l'année 2018 (source : A.S.E.Z.A.). Un contexte soutenu jusqu'à présent par une croissance de la fréquentation hôtelière (+ 13 % entre 2016 et 2017) estimée à 640 000 visiteurs en 2017 dont 55 000 arrivés depuis la mer. A l'origine, les développeurs publics de la zone prévoyaient une capacité d'hébergement de 8 000 lits fin 2016, un objectif qui, aujourd'hui, s'avère surévalué et est révélateur des difficultés conjoncturelles qu'a connu cette zone franche dans le sillage de la crise financière et économique. Cette surestimation renvoie sans doute aussi à de futures problématiques structurelles relatives à son modèle de développement.

⁸⁴ Des équipements développés dans les interstices des grands projets urbains ou même au sein de leur enceinte, et dont les investissements et la gestion sont portées par elles ou concédés sous la forme de franchises à des entrepreneurs jordaniens.

D'abord, le choix stratégique des développeurs de la zone franche et des investisseurs de co-construire une destination touristique et d'investissement immobilier « de standing » interroge sur les profils spécifiques des catégories sociales supérieures susceptibles de s'intéresser à elle. Alors que ce positionnement vient placer Aqaba dans un contexte régional pour le moins « hautement concurrentiel » (Beyrouth, Dubaï, Abu Dhabi, villes nouvelles saoudiennes etc.), la zone économique spéciale se retrouve dans une position ambivalente entre niches de populations à cibler et élargissement des profils solvables potentiels. Les actifs jordaniens expatriés dans les pays du golfe, les notabilités urbaines jordaniennes mais aussi celles syriennes ou irakiennes⁸⁵ (notamment celles qui se sont réfugiées en Jordanie depuis les récents conflits) et autres hommes d'affaires arabes, peuvent désigner les « socio-types » susceptibles d'investir dans les produits immobiliers développés au sein des grands projets urbains situés sur le front de mer aqabiote. Le développement touristique repose sans doute sur des horizons plus larges. Les familles ammanî qui passent leur week-end à Aqaba plusieurs fois dans l'année côtoieront des populations de retraités européens, des adeptes de la plongée mais aussi désormais des populations d'actifs occidentaux qui appartiennent à des classes moyennes supérieures voire plus hétérogènes encore (pays d'Europe de l'est), correspondant à des profils sociaux à la recherche d'opportunités occasionnelles sur l'hôtellerie de standing. Capter ces flux touristiques, implique de rendre accessible financièrement la destination aqabiote par l'agilité des prix proposés par les acteurs de l'hôtellerie, les compagnies aériennes et de croisière. Ainsi, ce territoire qui tire profit d'une situation stratégique entre « désert et mer » (de par la présence du désert du Wadi Rum et la proximité de Pétra), cherche à mieux se connecter à des couloirs et à des grands hubs aériens internationaux. Face à la difficulté de convaincre les grandes compagnies aériennes de la viabilité de nouvelles lignes reliant Aqaba à ces hubs (notamment européens et asiatiques) et, dans la nécessité de désenclaver le territoire, les développeurs de la zone franche sont allés jusqu'à étudier la faisabilité de créer une compagnie aérienne dédiée (et/ou nouer un partenariat avec une compagnie aérienne arabe). Cependant, depuis 2018, de nouveaux partenariats noués avec deux grandes compagnies aériennes européennes apportent de premiers éléments de réponses tangibles. Depuis le 18 mars 2018, Turkish Airlines permet notamment à l'aéroport international King Hussein d'Aqaba d'être de nouveau⁸⁶ relié au hub Istanbul Atatürk (trois vols /semaine). Par ailleurs, plus récemment encore (octobre 2018), la Zone Economique Spéciale d'Aqaba est desservie par le premier transporteur aérien de passagers en Europe, la compagnie Ryanair, qui propose désormais, en saison hivernale, quatre nouvelles lignes reliant deux fois par semaine Aqaba à Athènes, Cologne, Rome Ciampino et Sofia. Le

⁸⁵ Dont certaines peuvent avoir des liens familiaux ou professionnels avec les grands investisseurs immobiliers de la zone franche.

⁸⁶ Après un premier essai infructueux entre 2013 et 2014 et la suspension des vols à défaut de rentabilité de la ligne.

positionnement *low cost* de la compagnie irlandaise permet aux développeurs de la zone franche d'espérer toucher des catégories sociales pour le moins diversifiées : des actifs de classes moyennes de tous âges (notamment ces jeunes actifs en quête d'opportunités) comme des profils plus aisés qui pourraient avoir tendance à solliciter les services de ces compagnies aériennes dans le but d'orienter et de concentrer leur pouvoir d'achat sur les prestations hôtelières et commerciales de standing. De son côté, l'appareil commercial doit être conforté pour répondre à la fois aux attentes des touristes mais aussi aux besoins courants, occasionnels comme exceptionnels d'une population locale qui a doublé en moins de 10 ans (passage de 95 408 à 188 160 habitants entre 2008 et 2015 selon l'ONU).

La problématique du développement touristique aqabiote ne peut être traitée sans appréhender les dynamiques observées dans ce secteur à plusieurs échelles, en Jordanie comme plus largement au Proche-Orient. Le contexte touristique national apparaît, comme en Israël, clairement ébranlé par l'empreinte médiatique et territoriale du terrorisme dans la région et l'enlisement de la Syrie dans la guerre civile. En effet, 8 millions de touristes visitaient la Jordanie en 2008 et ils n'étaient « plus que » 4,8 millions de visiteurs dix ans plus tard. Malgré tout, de premiers signaux positifs sont à signaler depuis fin 2017 avec une dynamique qui s'est clairement inversée et où le nombre de visiteurs a augmenté de 15 %, générant une croissance conséquente des recettes enregistrées dans le pays (+ 18 %). Contribuant au PIB national à hauteur de 10 à 12 %, l'État jordanien est particulièrement attentif au développement touristique, espérant doubler son apport d'ici 2022. Pour cela, le gouvernement jordanien actionne plusieurs leviers afin d'accroître l'attractivité et la compétitivité touristique de son territoire : par la mise en place une politique d'abaissement des taxes aéroportuaires qui renvoie notamment à une stratégie d'élargissement des profils sociodémographiques ciblés (sur des pouvoirs d'achat plus modestes). Parallèlement, la puissance publique s'est efforcée de structurer un réseau d'ambassadeurs constitué de journalistes jordaniens et de personnalités emblématiques pour alimenter et porter la mise en scène et la médiatisation des atouts touristiques du pays. Parallèlement, le souverain jordanien a fait de l'enjeu sécuritaire une priorité de sa politique à l'international. Il a ainsi mis en place en 2015 « le processus d'Aqaba », initiative politique dont le but est de renforcer la coopération internationale contre « l'extrémisme violent et le terrorisme ». Un sommet a d'ailleurs été organisé récemment dans la ville méridionale jordanienne en présence du secrétaire américain à la sécurité intérieure.

L'affirmation du positionnement d'Aqaba sur l'échiquier régional de la mer rouge

Au-delà de l'essor tangible d'une économie touristique, intimement liée au développement d'un pôle d'échanges, lequel est structuré par des équipements portuaires et aéroportuaires d'envergure, Aqaba tend à s'affirmer comme un hub logistique et énergétique de rayonnement régional. Avec une gestion

de 850 000 conteneurs par an (capacité de 1 200 000 conteneurs) assurée par l'opérateur portuaire néerlandais APM Terminals (filiale du groupe danois Maersk), le port des conteneurs permet à la zone franche de disposer d'un des trois principaux terminaux de la mer rouge. Au sein du nouveau complexe portuaire méridional, le nouveau terminal de grains (opérationnel 24h/24, 365 jours par an), en construction sur 30 hectares, a par exemple participé à conforter ce rôle en développant des capacités spécifiques de stockage (avec les activités de support, plateforme d'ensachage et de chargement poids lourds) de plus de 100 000 tonnes, doublant sa capacité à 200 000 tonnes. Parallèlement, dans l'objectif proactif d'éviter la congestion urbaine liée à la circulation des véhicules à fort tonnage, la puissance publique envisage le déploiement d'un réseau ferré reliant le port d'Aqaba à la ville de Ma'an dans laquelle le développement d'un port sec est parallèlement en réflexion. Aqaba tente également de tirer profit de certaines alliances entre puissances riveraines et régionales⁸⁷ pour conforter son rôle au cœur du système logistique territorialisé et en tant que pôle d'échange sur l'axe géostratégique régional majeur que représente la mer rouge, lequel voit passer aujourd'hui les deux tiers du commerce maritime mondial. En effet, l'Égypte et l'Arabie Saoudite en coopération avec Israël et la Jordanie, envisagent de développer un réseau ferré reliant la méditerranée à l'Arabie Saoudite. Cette collaboration transnationale, qui s'apparente à la formation d'une « Sainte Alliance anti-chiite et anti-fondamentaliste sunnite » et qui se projette vers « l'après-pétrole du Moyen-Orient, en écartant l'Iran et la Turquie » (Lavergne, 2019), semble constituer une véritable opportunité économique pour Aqaba et sa zone franche. Seulement, cela signifie aussi pour la zone économique spéciale jordanienne de devoir faire face à la concurrence exacerbée générée par le développement de projets territoriaux potentiellement concurrents le long de cette artère commerciale stratégique, formant un trait d'union entre la méditerranée et l'océan indien, et jouant un rôle d'interface entre le continent africain et la péninsule arabique. D'un côté, l'Égypte, dans le but d'apaiser les tensions avec un Sinaï dissident, propose de développer sur sa province excentrée de nouvelles zones franches⁸⁸, notamment à Nuweiba dans le cadre d'un plan de développement global dédié à ce territoire. Cette zone franche pourrait proposer des ressources foncières et un contexte d'investissement dédié au développement d'un tourisme respectueux de l'environnement à même d'attirer des sociétés financières et immobilières saoudiennes, en concurrence avec les projets présents à Aqaba. De l'autre, l'Arabie Saoudite projette sa ville nouvelle NEOM qui confortera le nouveau système urbain structuré autour de la *King Abdullah Economic City* (KAEC) sur la rive occidentale de la mer rouge. Cette ville futuriste, qui s'étendra sur 26 000 km², pourrait révéler un espace économique ultra-connecté consacré à

⁸⁷ Je fais référence ici au processus d'amarrage de l'Égypte à l'allié et leader régional saoudien, soutenu par les États-Unis.

⁸⁸ Des zones franches similaires à celles que l'on retrouve sur la rive orientale du détroit de Tiran.

l'intelligence artificielle et participera à la stratégie saoudienne de diversification des champs d'investissements (eau, énergies solaire et éolienne, mobilité, biotechnologies, alimentation, technologies digitales, médias, fabrication de pointe, etc.) en anticipation de l'ère post-pétrolière.

Parallèlement au développement de ces nouveaux projets (s'ils émergent) qui demandera du temps et, au-delà de leurs enjeux économiques, financiers et (géo)stratégiques qui leur sont propres, les développeurs de la zone franche d'Aqaba tenteront sans attendre d'explorer d'autres débouchés commerciaux potentiellement accessibles pour elle. Les processus de reconstruction des pays voisins comme la Syrie et l'Irak, en attendant d'étudier le potentiel commercial (flux commerciaux d'est en ouest et non plus seulement du nord au sud) des nouvelles routes de la soie avec la Chine, en constituent sans doute de grands axes stratégiques. La politique de rapprochement engagée par la Jordanie vis-à-vis de son voisin irakien se traduit actuellement par la construction d'une raffinerie à proximité du nouveau port méridional d'Aqaba ainsi que d'un oléoduc qui reliera prochainement la ville jordanienne à Bassorah. Ce projet de raffinerie s'inscrit dans la volonté de l'État jordanien de développer sa capacité de production qui s'accompagnera d'un autre projet qui, lui, consistera en l'agrandissement et la modernisation des équipements pétroliers situés plus au nord à Zarqa⁸⁹. La zone économique spéciale d'Aqaba ne se contentera pas des retombées générées par les énergies fossiles puisque le prolongement envisagé, dans le temps et dans l'espace, du dispositif de zone franche à Aqaba prévoit des projets visant à l'expérimentation de nouvelles solutions éco-technologiques notamment en matière d'énergies renouvelables à même d'intéresser les acteurs d'un capitalisme vert.

[Les élites jordaniennes et le capitalisme transnational à l'épreuve des crises](#)

Les grands projets urbains aqabiotes peuvent témoigner de l'ambition de la Jordanie de proposer des opportunités d'investissement dans l'immobilier et l'hôtellerie, contribuant à la construction d'une nouvelle vitrine touristique en mesure de capter des flux de visiteurs et de potentiels acquéreurs d'horizons pluriels. Derrière ce développement urbain en front de mer, ce sont les développeurs publics de la zone franche, le gouvernement jordanien et le souverain Abdallah II en personne, qui avaient pour première ambition de trouver les arguments afin d'attirer les surplus du capital de l'économie financière transnationale et permettre leur réinvestissement dans ces grands projets immobiliers. Intimement lié au verrouillage des opportunités économiques et des enjeux de pouvoir, le poste de commissaire en chef de la zone économique spéciale est un révélateur remarquable. Détenteurs de ces fonctions par le passé, Nader Dahabi comme Hani Mulki, ont su capitaliser sur la position stratégique, l'ampleur et la nature des enjeux économiques sous-jacents de la zone franche

⁸⁹ Un projet estimé à 1,6 milliard U.S.-\$ avec pour objectif la production de 120 000 barils/jour.

pour devenir des figures gouvernementales de premier plan en étant nommés, à la suite de leur passage à la direction de la ZES, au poste de Premier ministre par Abdallah II.

L'État jordanien révèle au travers de ses politiques néolibérales successives les intentions d'un pays à s'en remettre aux ressources du système capitaliste financier transnational sans entrevoir de quelconques modèles de développement alternatifs possibles : « Il n'y a pas de société capitaliste tout court, affirment ainsi les tenants de ces conceptions ; il n'y a que des sociétés qui disent oui au capitalisme (...) il n'y a que des sociétés qui tolèrent ou accompagnent son implantation et sa diffusion dans les différentes sphères sociales, encouragent les synthèses institutionnelles qu'elles requièrent pour perdurer et l'émergence de groupes actifs qui ont intérêt à son développement ; il n'y a que des sociétés qui acceptent de voir se recomposer les rapports sociaux en fonction des besoins inhérents à sa dynamique expansive (Haber, 2013). D'ailleurs, il est intéressant de rappeler que le néolibéralisme dont les traductions idéologiques sont particulièrement perceptibles dans la région d'Aqaba, est considéré par David Harvey (2005) comme un projet politique construit par la classe capitaliste pour la naissance d'une hégémonie régionale comme ce fut le cas de l'Allemagne en Europe. Il est ici entendu aussi comme « une doctrine qui promeut la réduction drastique de l'État dans la vie économique et sociale, au bénéfice du secteur privé et des forces du marché (...) les approches marxistes qui tendent à concevoir le néolibéralisme comme une forme d'émancipation de l'interférence politique par le biais du capital, c'est-à-dire comme un processus de déréglementation et de réduction budgétaire qui a permis de restaurer le taux de profit et de réduire le pouvoir du travail organisé (notamment via les syndicats) » (Audier, 2013). Le néolibéralisme peut être perçu comme une phase d'un capitalisme (le regard de D. Harvey) pour le moins séduisant pour certains États comme la Jordanie dans sa « folle fuite en avant destinée, illusoirement, à retrouver les taux de croissance inédits dont ont bénéficié les pays occidentaux après 1945 » (Haber, 2013). Cette phase correspond à un moment (fin des années 1960 jusqu'aux années 1970) où le capital a dû se réorganiser et organiser son pouvoir dans le but de retrouver sa prospérité économique et son influence qui se sont trouvées, jusque-là, fortement ébranlées.

Parallèlement, des hommes d'affaires influents appartenant à des réseaux financiers et autres structures sociales élitistes jordanien⁹⁰ ont participé à la mise en place d'un contexte favorable au réinvestissement de ces surplus. Ce consensus politico-économique d'essence néolibérale et cette solidarité entre grands capitalistes, a aussi révélé des enjeux de pouvoir et de renouvellement de cette classe dominante en Jordanie et dans la région, particulièrement prégnants dans la production de l'espace. Dans ce contexte de reproduction, la thèse a tenté de rendre compte de l'appropriation des

⁹⁰ À partir de structures sociales et familiales traditionnelles et/ou politiques reposant sur une assise territoriale locale : à l'échelle du pouvoir municipal, pour certains à l'échelle de l'État ou directement en lien avec le diwan.

principes idéologiques et des pratiques (notamment le réinvestissement des surplus du capital dans la production immobilière) du capitalisme financier par les notabilités urbaines traditionnelles jordaniennes. Ces notabilités se sont positionnées notamment vis-à-vis des grandes figures arabes du capitalisme transnational à l'image des grandes familles d'investisseurs-financiers de la diaspora palestinienne : en alliance ou intervenant parallèlement.

Stéphane Haber rappelle l'importance des contextes spécifiques et l'influence en leur sein des structures sociales dominantes, notamment au travers de certaines formules de Foucault : « il ne suffit pas d'affirmer qu'il faut toujours un contexte social pour que les logiques du capital s'épanouissent ; on doit dire aussi que ce qui fait que le capitalisme prend telle ou telle forme n'a pas sa cause dans le monde économique, mais dans des configurations de pouvoir autonomes qui lui prêtent, en quelque sorte, une part de leur propre souplesse » (Haber, 2013). Le néolibéralisme témoigne de cette solidarité au sein d'une classe capitaliste impactée par des crises⁹¹ qui se distinguent par leur caractère cyclique, circulant à travers le monde tout au long du XXe siècle. Selon Harvey, les crises se déplacent dans le temps et dans l'espace du fait de la mise en œuvre de mécanismes qui sont censés les conjurer, mais qui créent en réalité des problèmes plus graves encore (Harvey, 2008). La crise signifie-elle « la déliquescence du système libéral » (Dumenil et Lévy, 1999) ou « n'est-elle qu'un moment naturel ou normal d'ajustement du libéralisme » s'interrogeait Stéphane Haber (2013). Même ébranlée, cette classe dominante, actrice du développement du capitalisme financier, survit par la régénération. L'analyse des systèmes d'acteurs du capitalisme financier investis dans les secteurs immobiliers et touristiques, a permis de rendre compte des rapports de force et, à travers eux, des capacités et modalités de résilience des classes dominantes dans un contexte territorial donné. Cela rejoint les constats établis par Frédéric Lebaron au sujet de la résilience du système économique et financier mondial et des politiques publiques qui observées notamment dans les pays du nord malgré les turbulences qui ont déstabilisé l'ordre mondial depuis 2007. Quant aux pays du Sud, il évoquait lui aussi à ce moment (2010) « cet afflux de capitaux qui accroît les logiques spéculatives avec l'apparition de nouvelles bulles qui se développent rapidement aujourd'hui notamment dans le secteur immobilier » (Lebaron, 2010).

L'hétérogénéité des structurations des réseaux financiers⁹², leur capacité d'investissement et les stratégies de redéploiement en période post-crise sont des facteurs explicatifs de certaines mutations au sein de la classe capitaliste, du renouvellement des influences à l'intérieur d'elle avec la domination

⁹¹ Des crises qui ne sont pas des « accidents » mais qui seraient inhérentes au capitalisme.

⁹² Les relations de confiance et les influences sur les grands établissements bancaires régionaux, l'appartenance à des réseaux internationaux d'affaires, les alliances avec certains Etats et structures d'investissement étatiques, etc.

de certaines sur d'autres. Mais ces rapports de force infra-classes ne se traduisent pas forcément de manière évidente dans l'espace. Quoi qu'il en soit cela ne remet pas en cause l'empreinte de la classe dominante et l'affirmation de sa domination dans l'espace, au contraire, elle en révèle la capacité de l'assurer. L'évolution des systèmes d'acteurs autour de la structuration du capital en lien avec le projet *Saraya Aqaba* révèle la capacité de résilience de la classe capitaliste, et ce malgré le passage de la crise financière et économique qui a provoqué le retrait de certains réseaux d'acteurs dominants au profit d'autres dont la domination s'est révélée au travers de leurs conquêtes successives de l'espace par le projet urbain. Ces mutations au sein de la classe dominante peuvent être provoquées durant ces temps de crise qui correspondent, toujours selon David Harvey, au moment normal d'ajustement du libéralisme. En Jordanie comme ailleurs, la crise financière et économique mondiale puis les temps conflictuels liés au printemps arabe ont fortement contribué au bouleversement des contextes d'investissement et au redéploiement des surplus du capital dans le secteur immobilier. Ainsi, au sein de la zone économique spéciale d'Aqaba, les grands projets urbains du front de mer portés par des consortiums d'investisseurs pluriels ont connu différentes trajectoires. Si les consortiums d'investisseurs liés au projet Ayla Oasis⁹³ et au complexe *Tala Bay* ont su surmonter les effets de la crise économique⁹⁴, ce n'est pas le cas par exemple du projet *Saraya Aqaba*.

A l'origine, caractérisée par une formation d'investisseurs pour le moins « nébuleuse », positionnée derrière la figure emblématique de Saad Hariri, la société d'investissement *Saraya Aqaba Real Estate Development Company* a connu tout au long de sa jeune histoire de grandes difficultés dans la structuration de son capital. Un projet urbain dont les investissements nécessaires à sa réalisation ont été d'autant plus et ce, à plusieurs reprises, sous-évalués. La crise des *subprimes* et les conséquences induites sur les stratégies de repli des banques et des investisseurs financiers ont fortement impacté le réseau d'hommes d'affaires structuré autour de la société *Saraya holding* qui elle-même, a été mise en doute dans sa capacité - ou non - à conduire à son terme, et dans ce contexte, le projet de *waterfront city*. Face à ses difficultés à suffisamment fédérer des investisseurs et à mobiliser et structurer un consortium en mesure de porter financièrement le projet, *Saraya Holding* a dû repenser sa stratégie jusqu'à devoir envisager sa cession.

De l'extérieur, et dans une posture médiatique, ces bouleversements organisationnels se sont d'abord traduits par la restructuration du conseil d'administration de la société dédiée en 2015, avec la réduction du nombre de membres de 9 à 5 avec 3 sièges revenant à *Saraya Jordan*, un siège à la Société

⁹³ Porté par Sabih Al-Masri qui a pu sécuriser le capital sans doute en rapport avec sa position de dirigeant de l'Arab Bank

⁹⁴ Puisque le capital de la société dédiée de ce dernier a été constitué et la réalisation du projet a été mené à son terme à l'aube de la crise économique

de Sécurité sociale jordanienne (SSC) et un autre réservé à l'*Aqaba Development Corporation*. Cette reconfiguration du *board* qui témoigne d'un recentrage et d'un repli autour du cœur d'investissement (investisseurs majeurs et structurants) a été marquée par la démission de la figure décisionnelle de *Saraya Jordan*, Ali Hassan Kolaghassi⁹⁵ (actionnaire fondateur et vice-président de Saraya Holdings), ainsi que des autres membres représentant la société d'investissement. Malgré un capital qui est passé de 100 000 JD en 2005 à plus de 797 millions de JD en 2015, la société dédiée ne disposait pas de l'envergure financière pour mener à terme la construction de ce complexe touristique-résidentiel censé générer 3 000 emplois à terme. En mars 2015, Saraya Jordan annonce la signature d'un partenariat pour le moins énigmatique à hauteur de 629 millions de dollars avec des investisseurs dont l'identité n'a pas été dévoilée, permettant d'entrevoir l'achèvement de la première phase des travaux. Parallèlement, le maître d'œuvre principal du projet, Saudi Oger, entreprise fleuron de la famille Hariri connaît lui aussi de profondes difficultés de gestion d'opérations depuis 2013. Puis, le groupe cesse de verser les salaires de ses 56 000 salariés à partir du dernier trimestre 2015. En même temps, l'entreprise compte des arriérés de paiement qui courent depuis trois ans, concernant autant les fournisseurs que les sous-traitants. Au printemps 2016, Saudi Oger annonce un plan de licenciement concernant 20 000 de ses salariés qui précédera une situation de faillite rendue publique en juin 2017 (disparition le 31 juillet 2017⁹⁶). Fragilisée, la nébuleuse économique et financière des Hariri cède le projet *Saraya Aqaba* à la société d'investissement émirati *Eagle Hills* (adossée à des fonds souverains et présent également au Maroc, en Serbie, Ethiopie, Bahrein, Oman, UAE). Ce repreneur s'était fait connaître une année auparavant, en 2014, en rachetant, et en intégrant en tant que filiale, la société - elle-aussi émirati - *Al Maabar*. Cette stratégie offensive de rachat des parts des investisseurs d'*Al Maabar*⁹⁷ a permis à *Eagle Hills* soutenu par le Prince Hériter émirati Mohammed Ben Zayed de récupérer son portefeuille d'investissements et de projets immobiliers dans lequel on retrouve notamment *Marsa Zayed*, ce projet dont le développement est envisagé sur l'emprise foncière de l'ancien port principal d'Aqaba.

S'agissant de la société dédiée *Saraya Aqaba Real Estate* cédée au même investisseur émirati, le poste médiatique de « CEO » a été stratégiquement confié à un membre d'une grande famille

⁹⁵ Aujourd'hui, Mr. Kolaghassi a structuré son propre réseau financier. Il est membre du conseil d'administration de l'Arab Bank Capital et a fondé sa société de gestion de capital-investissement avec M. Zuaiter et l'investisseur américain Rappaport (localisée à Dubaï et Washington).

⁹⁶ Impliquant le licenciement de la quasi-totalité de son effectif salarié, sans indemnité et avec de nombreux arriérés de salaires.

⁹⁷ Qui s'apparente à une alliance entre le gouvernement d'Abu Dhabi et les plus grands promoteurs d'Abu Dhabi : Arabtec, Aldar properties qui a vendu sa participation dans Al Maabar dès 2013.

transjordanienne originaire d'Irbid, Alaa Batayneh. Homme d'affaires (directeur du groupe Arab Bank) et politicien⁹⁸, membre de la famille royale⁹⁹, ce dernier apparaît comme un homme de confiance assurant à la fois les intérêts des milieux d'affaires et financiers jordano-palestiniens et maintenant un lien étroit et permanent entre l'État jordanien et la société d'investissement émirati. Ce poste sans doute cédé par l'investisseur émirati à l'État pour faciliter son acceptation politique et son intégration dans les sphères d'influences en présence, fut une concession de courte durée puisque, Eagle Hills, a décidé par la suite d'introniser un profil expérimenté (Douglas Small), spécialisé jusqu'ici dans le suivi du développement de grands projets dans le Golfe (*Nad al Sheba Race Course, Meydan City* à Bu Kadra, *Meydan Business Park*). A travers ce choix, l'investisseur émirati démontre sa volonté de s'entourer des experts dont les compétences sont reconnues, ayant déjà fait leurs preuves dans la conduite de grands projets urbains. D'ailleurs, la société *Eagle Hills* a été pensée dans cette logique en confiant son portefeuille d'investissements à Mohammed Alabbar débauché de son poste de dirigeant de la société immobilière Emaar basée dans l'Emirat voisin de Dubaï suivi par d'autres membres du conseil d'administration de cette même entreprise (Low Ping en tant que CEO, Salman Sajid, CFO). La stratégie d'acceptation de l'intervention d'*Eagle Hills* sur le sol jordanien a aussi consisté à financer des projets sociaux à destination de la population locale et notamment des projets de modernisation d'équipements publics. La société a ainsi participé au financement d'un projet consistant à installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école aqabiote *Abdullah Bin Qais Al Harithi*, porté par ailleurs par la fondation *Princess Alia*.

Si jusqu'ici l'État avait su se positionner, par le biais de la Sécurité sociale jordanienne, au cœur des consortiums d'investisseurs des grands projets urbains développés dans la zone économique spéciale d'Aqaba, avec *Marsa Zayed* et le passage de *Saraya Aqaba* sous pavillon émirati, la Jordanie entre dans l'ère de l'ultralibéralisme (Serge Audier, 2013). Puisqu'ici, plus qu'ailleurs, ce sont des fragments urbains au sein desquels l'organisation spatiale et les transactions immobilières échappent à un État qui se distingue par son retrait de la vie économique et sociale au profit de la sphère privée et des logiques de l'économie de marché. Pourtant, au premier regard, le contexte d'investissement actuel (« post-crise ») semble être marqué par le retrait et la discrétion des entrepreneurs-investisseurs jordaniens et palestiniens et ce, malgré la stratégie offensive de valorisation du foncier en zone franche mise en œuvre par le développeur local, *Aqaba Development Corporation*. Un segment de « l'élite économique » sur laquelle le roi Abdullah II souhaitait continuer à s'appuyer pour le développement

⁹⁸ Ex-ministre des transports (2007, gouvernement Dahabi), ex-ministre des travaux publics et de l'immobilier (2009-2010) puis ministre des transports (2010, gouvernement Samir Rifai), ex-ministre de l'énergie et des ressources minières (2012, gouvernement de Fayez Tarawneh).

⁹⁹ Alaa Batayneh est marié à la princesse Rahma, fille aînée du prince Hassan Bin Talal, troisième fils du Roi Talal et de la reine Zein al-Sharaf, frère d'Hussein et oncle du Roi Abdallah II.

urbain et touristique d'Aqaba, témoignant de la nature des reconfigurations au sein de la classe capitaliste dominante depuis la crise économique. En effet, la réorganisation et le repositionnement des systèmes d'acteurs et les changements de stratégies révélés ici, notamment par l'intervention des fonds souverains du Golfe (et dans leur sillage sans doute une nébuleuse d'investisseurs secondaires internationaux), témoignent de l'entrée d'Aqaba dans l'ère du « néocapitalisme ». C'est bien dans ce contexte de turbulences générées par le système capitaliste lui-même que l'on peut rendre compte de « la complexité déroutante du néolibéralisme comme forme transversale de domination sociale ou bien comme phase du capitalisme, qu'on le prenne au sens étroit (les politiques économiques) ou au sens large (comme un phénomène idéologique, social et politique total) » (Haber, 2013). Selon Haber, ce constat reste aussi et surtout une très bonne voie d'accès à la complexité du néocapitalisme lui-même (Haber, 2013). Si les figures sociales de la domination changent, le système capitaliste reste fidèle à ses principes tout en étant très organisé et structuré, comme imperturbable : « il existe des phénomènes de fond, des traits globaux reconnaissables, des interconnexions systémiques ; tout n'est pas sporadique, chaotique et dispersif. Mais ce néocapitalisme ne semble, en l'occurrence, pas tant refléter la victoire sans appel du capital que le triomphe plus léger d'un certain air de famille. Son unité n'est que vague (...). Le néocapitalisme (le mégacapitalisme, l'hypercapitalisme, disent parfois les auteurs contemporains) ce n'est pas d'abord la proximité accrue de l'effondrement final ou l'aiguïsement des contradictions, mais l'arrogance bruyante des puissances détachées, jointe à la multiplication étourdissante des signes de leur absurdité ; c'est l'aliénation sur un mode à la fois retors et provocateur, sidérant et insidieux » (Haber, 2013).

La nature des investissements (à dominante immobilière) engagés dans la zone franche illustre les stratégies dominantes du capitalisme actuel, révélant une économie mondiale marquée par les faibles taux de réinvestissement, notamment dans les appareils productifs, et la priorité donnée au rachat d'actifs financiers, à l'acquisition foncière et à la promotion immobilière. Ensuite, au-delà du monde transactionnel et des enjeux économiques de la zone franche, les enjeux de pouvoir et de domination sous-tendent de profonds bouleversements spatiaux ou « socio-spatiaux ». Plusieurs de ces phénomènes, révélés dans la thèse, ont vu le jour, témoignant des effets pervers de ce modèle de « développement » territorial capitaliste. La recomposition du capitalisme régional redessine les rapports de force entre les groupes sociaux, les sphères de domination et donc la production de l'espace, ce qui génère par ailleurs des formes d'instabilités nouvelles. La démonstration de la domination de la classe capitaliste se traduit dans l'espace notamment par la fabrication de nouveaux fragments urbains ex-nihilo qui laisse place dans ces périmètres à un droit à la ville restreint à certaines populations et intégrant des manières orientées de la pratiquer. Ces extraterritorialités tendent à mettre en lumière une fragmentation socio-spatiale générée par les stratégies publiques et privées et

les rapports de force induits qui ont consisté prioritairement à faciliter le réinvestissement des surplus du capital. Les différents processus d'extraterritorialisation qui, localement, revêtent plusieurs dimensions (territoriales, économiques, urbaines et socio-spatiale) et renvoient à plusieurs échelles (zone franche, frange littorale et projets urbains), sont rythmés par un autre phénomène dit « exoterritorial » en lien avec les rapports de force et de domination perceptibles à travers la production de l'espace. Ces phénomènes résultent d'une vision profondément capitaliste, partagée (entre acteurs privés et publics) du développement économique et territorial mis en œuvre par des structures d'ingénieries techniques (bureaux d'études en lien avec l'U.S.A.I.D., la Banque mondiale et le gouvernement jordanien) et leurs relais locaux (A.S.E.Z.A., A.D.C.).

La poursuite du processus d'extraterritorialisation : marqueur d'un « modèle de développement » capitaliste toujours incontesté

Après la vague des grands projets en front de mer qui constitue une période bien spécifique dans les stratégies de réinvestissement des surplus du capital, les développeurs de la zone franche tentent aujourd'hui de poursuivre ce modèle de développement qui consiste à faire de ce territoire le lieu de la réalisation de la valeur, non pas ici à travers le processus du travail, mais à travers la ressource foncière et la vente de produits immobiliers. Cette non-remise en question du « modèle de développement », ses leviers, et les pratiques toujours plus poussées des structures techniques locales pour attirer les surplus du capital ne révéleraient-elles pas un « néolibéralisme devenu visqueux, opportuniste et banalisé, un néolibéralisme par défaut » inspiré des travaux de M. Aglietta et G. Bai, « un néolibéralisme qui, se détachant de la bruyante religion du marché, se fait bureaucratique, insidieux et normatif, passant par la grisaille routinière des règlements de détail et des recommandations technocratiques » (Haber, 2013) ?

En outre, ce modèle de développement qui s'impose encore aujourd'hui et se positionne au cœur des politiques et de l'action publique en Jordanie en matière de développement économique et territorial, tend à relativiser les hypothèses avancées par des militants de l'altermondialisation, des journalistes et autres essayistes évoquant un possible processus de « démondialisation » : observe-t-on une fermeture du monde allant à l'encontre du phénomène global d'ouverture (Sapir, 2011) ? Entrons-nous dans l'ère de la « démondialisation » (Colle, 2009 ; Bello, 2011 ; Sapir, 2012) ? Peut-on imaginer une réversibilité du processus de mondialisation ? Daniel Cohen considère plus précisément que « c'est parce qu'elle n'advient pas, et non parce qu'elle est déjà accomplie, que la mondialisation aiguise les frustrations » (Cohen, 2012, p. 20). Cette « démondialisation » pourrait aussi faire partie du phénomène même de mondialisation qui ne serait « ni linéaire, ni irréversible, ni dénué de disparités spatiales » (Bost et Rosière, 2018). Pour ces deux auteurs, « la tentation de la fermeture serait secrétée par l'intégration des économies et la transnationalisation des flux, les deux logiques jouant en même

temps dans un sens contraire ». Dans ces conditions, les faits qui pourraient témoigner d'une possible démondialisation, entendue comme contre-courant de la mondialisation, qu'ils s'observent au sein des sociétés (revendications citoyennes) ou qui se situeraient au cœur de stratégies étatiques (formes de protectionnisme), ne remettraient pas en question cette dernière. Si je partage ce regard, les mutations du système capitaliste à l'épreuve des crises m'ont permis, à travers de l'exemple d'Aqaba, de révéler une poursuite de ce processus de mondialisation au travers d'un modèle de développement territorial jamais remis en question par une puissance publique qui reste soumise aux logiques et à la puissance d'un système capitaliste qui cherche sans cesse à se régénérer pour s'imposer de manière écrasante.

Ainsi, pour exemple, les opérations de privatisation des équipements structurants et la formation du *waterfront* de grands projets urbains laissent désormais la place à deux axes stratégiques d'intervention de la puissance publique, renvoyant par ailleurs, à de nouveaux processus d'extraterritorialisation : la refondation urbaine d'Aqaba (faire la ville autour de la ville originelle) et l'extension territoriale du régime franc de la Z.E.S. vers son hinterland immédiat. *Aqaba Development Corporation* semble être devenu un acteur incontournable dans cette stratégie de valorisation du foncier au nom de l'Etat, en tant que partenaire d'investissement de projets immobiliers (en faisant valoir et en rendant accessible la ressource foncière en front de mer comme premier apport) mais aussi désormais dans la programmation de projets d'aménagement urbain au sein de la zone franche. Présent au sein des consortiums d'investisseurs des grands projets et partenaire dans les opérations de privatisation par le biais des contrats B.O.T (*Build Operate Transfer*) des grands équipements de transport, l'A.D.C. diversifie ses modalités d'intervention en s'adaptant aux intentions des porteurs de projets : en *joint-venture* (stratégie de co-investissement sur le marché immobilier par un apport financier et non plus seulement en facilitant l'accès à la propriété foncière) ou en proposant des cessions de propriétés foncières appartenant à l'État. Cette compétence de programmation de projets immobiliers ou d'équipements de natures diverses traduit une stratégie toujours plus agressive de valorisation foncière au nom des surplus du capital et, plus particulièrement, de parcelles situées davantage dans les terres. Ainsi, l'A.D.C. est en mesure de proposer aux investisseurs, différentes orientations d'aménagement avec des programmations urbaines très ciblées sur des lots parcellaires prédéfinis (logique d'orientation des investissements privés). Cette méthode de planification programmatique permettrait ainsi de cibler les lacunes de l'offre locale d'équipements et de services (équipements sportifs, récréatifs, showrooms spécialisés, etc.) et de conforter celle-ci par le développement de projets ex-nihilo ou par la modernisation de l'existant en sollicitant de potentiels

investisseurs privés¹⁰⁰. Pour certains de ces projets, des éléments de programmation qui étaient envisagés dans le cadre de la transformation du site du port principal d'Aqaba (avant la venue des investisseurs émiratis et du projet *Marsa Zayed*) ont été recyclés : un projet de village de loisirs (*entertainment village*) présenté par l'A.D.C. et censé attirer l'attention de porteurs de projets privés prévoit ainsi un delphinarium et un amphithéâtre à ciel ouvert. Par ailleurs, la puissance publique s'investit aussi pour conforter le potentiel touristique des projets urbains du *waterfront* (et à travers cela la valorisation des produits immobiliers) et les mets ainsi en valeur par des projets d'aménagement côtiers comme des parcours scéniques en front de mer.

Un processus de « refondation urbaine » engagé

En même temps et de manière plus structurante encore, cette stratégie irait jusqu'à participer à un processus de refondation urbaine puisque les programmations envisagées sur ces terrains vont jusqu'à prévoir la création d'une nouvelle centralité économique et commerciale excentrée de la vieille ville d'Aqaba. Projeté au contact du tissu urbain existant, sur la partie nord de la ville, ce nouveau centre d'affaires (« Business District » estimé à 1.13 milliard U.S-\$) fait la part belle aux fonctions, aux usages et aux profils d'activités que l'on retrouve classiquement dans les quartiers centraux des grandes métropoles mondiales : les sièges administratifs de banques et d'assurances, des parcs commerciaux de type « mall », des laboratoires médicaux, de l'immobilier d'entreprises tertiaires (bureaux, *coworking*) mais aussi des cafés et autres clubs de sports. La dimension extraterritoriale se retrouve là aussi bien présente par la production continue de fragments urbains qui ne limitent plus désormais au front de mer (nouvelles centralités au contact du tissu urbain existant) ni aux dimensions commerciales, touristiques et résidentielles mais aussi désormais aux fonctions tertiaires et décisionnelles (proximité immédiate du nouveau siège administratif de l'A.S.E.Z.A.). A travers ces processus d'extraterritorialisation, le paradoxe de la mondialisation (par la mise en œuvre de schémas circulants de déploiement et de redéploiement du capital) est là aussi clairement mis en lumière : alors que ce phénomène révèle un processus progressif d'intensification des échanges et des flux entre les différentes parties du monde, elle continue de produire et de maintenir des lieux séparés qui cherchent une certaine autonomie. Parallèlement, le centre-ville commerçant pourrait être impacté dans ses fonctions de centralité comme en ce qui concerne les effets d'entraînement en lien avec le développement touristique, dont certains seront sans doute détournés par les offres commerciales intégrées dans les grands projets urbains du *waterfront*.

¹⁰⁰ On peut citer la modernisation du *Yacht Club* évaluée à 28 millions U.S-\$, l'agrandissement de la *Marine Science Station*, ou encore de la densification de l'offre commerciale et hôtelière au sein du tissu urbain existant : sur un foncier disponible ou en renouvellement urbain.

Ce processus de refondation s'accompagne d'une seconde vague de projets urbains¹⁰¹ qui viennent cerner cette nouvelle centralité économique, avec des quartiers résidentiels de différents standings, des services et des équipements structurants, produits ex-nihilo, destinés à des catégories socio-professionnelles susceptibles de constituer la nouvelle population active aqabiote susceptible d'être sensible à la qualité du cadre de vie et notamment aux aménités urbaines de la ville néolibérale. Plus en marge, et sans logique de porosité et de mixité, il est prévu également de nouveaux quartiers résidentiels (South Labour Village) davantage réservés à une population ouvrière mobilisée en tant que main d'œuvre au sein des complexes industriels, de la logistique terrestre et maritime ou encore des nouvelles activités portuaires en développement le long de la frontière méridionale.

L'expansion territoriale du processus d'extraterritorialisation

Le master plan de la zone économique spéciale d'Aqaba (cf. annexe 4) est le document de planification de référence qui matérialise la stratégie locale de développement territorial sur la période 2001-2020. En 2018, l'État jordanien prévoyait déjà de prolonger le régime franc d'Aqaba dans le temps mais aussi... dans l'espace. Durant cet été, l'A.S.E.Z.A., par le biais de son commissaire en chef, a annoncé *via* un communiqué de presse, la mise en place d'un nouveau plan de développement concernant le secteur nord de la zone allant même jusqu'à franchir ses limites territoriales. Ce plan qui prend l'apparence d'un vaste projet urbain mixte, est situé à 22 km de la ville d'Aqaba, s'étendant sur 109 km² dont 87 km² se trouvent le long de la frontière du Wadi Araba. Il s'agit là en réalité d'un nouveau projet planifié sur 7 ans (2019-2025), estimé à 2 milliards de dinars jordaniens, qui semble faire écho au développement d'une ville industrielle dans le district de Qweirah (50 km au nord d'Aqaba) en lien avec la signature d'un accord avec la Chambre générale du commerce de Shenzhen (Jordan Times, 23 janvier 2018). Trois nouvelles zones industrielles et trois autres à dominante logistique sont prévues dans ce secteur. Toujours dans le secteur de Qweirah, l'énergie solaire devrait être exploitée par l'installation d'une centrale photovoltaïque¹⁰² en mesure d'alimenter en électricité les nouveaux quartiers résidentiels aqabiotes (103 mégawatts pour 51 000 unités résidentielles) du nord de la ville ainsi que les complexes industriels présents dans leur voisinage. La programmation urbaine, sans doute élaborée par l'A.D.C. et ses consultants, semble prendre en compte de nouvelles problématiques sociétales, notamment écologiques (potentiel des énergies renouvelables, gestion nouvelle des ressources naturelles comme l'eau). Ainsi, cette nouvelle phase de planification urbaine intègre un projet d'usine de dessalement de l'eau de mer (dont les conséquences écologiques devront être

¹⁰¹ *Green résidence*, Résidence Kasabat Al-Nahkas, A.N.R.E.P.C.O. North complex : projet mixte organisé autour d'une gated community estimé à 350 millions JD avec un équipement scolaire, un espace conférence-événementiel

¹⁰² Un projet estimé à 120 millions U.S-\$ qui repose majoritairement là aussi sur des fonds souverains émiratis gérés par *Abu Dhabi Fund for Development*.

objectivées) qui délivrera 20 millions de m³ d'eau dans un premier temps (120 millions de m³ à terme). L'eau traitée, ainsi que celle issue d'un nouveau système de récupération des eaux pluviales, devront permettre d'irriguer de nouvelles terres cultivables dans un contexte désertique (projet agricole « Sahara ») sur plus de 80 ha, et alimenter ces nouveaux complexes industriels et logistiques au nord de la ville. Parallèlement, les terrains disponibles seront viabilisés et, à terme, pourront bénéficier d'une accessibilité numérique (fibre optique) afin de faciliter le développement de cette nouvelle vague de projets immobiliers. Parmi eux, on retrouve la planification de villes nouvelles ouvrières, aussi, de nouveaux *resorts* programmés qui devront participer à la promotion d'un éco-tourisme reposant sur la présence proche du site de Pétra et du Wadi Araba. Autour de ce nouveau tissu urbain, sont attendus une nouvelle offre d'équipements et de services en matière de santé et d'éducation et une autre, plus spécifique, composée, entre autres, de studios cinématographiques et d'équipements sportifs (village olympique : *sports camp city* intégrant une piscine olympique). Ce foisonnement de projets urbains programmés, et l'expansion territoriale du régime franc au-delà de son périmètre initial, révèlent là aussi l'empreinte de cette idéologie dominante en matière de développement économique et territoriale, fondée sur la captation des surplus du capital. Ce modèle capitaliste d'essence néolibérale semble s'imposer sans qu'aucune alternative n'ait été jusque-là expérimentée par la puissance publique. Cela viendrait notamment interroger le potentiel endogène du territoire, au regard de l'absence de véritables dynamiques de développement économique dans le sillage, ou en parallèle, des grands projets immobiliers touristiques et commerciaux du front de mer. Les politiques publiques ne donnent que très peu d'importance à l'écosystème local, aux idées et aux initiatives entrepreneuriales, aux potentiels et dynamiques économiques endogènes perceptibles ou émergents, et à la nécessité de structurer des réseaux collaboratifs inclusifs autour de filières économiques qui tentent de repenser les activités, produits et services au regard des attentes sociétales en matière de gestion rationnelle des ressources (foncier agricole, eau, etc.) et des consommations (alimentaire et énergétique).

De manière concomitante, ce modèle de développement a généré de profondes mutations sur le marché du travail local, en créant de grands décalages entre les profils de compétences des actifs aqabiotes¹⁰³ et une offre d'emplois créée en lien notamment avec l'émergence d'une nouvelle économie touristique et, plus globalement, ses conséquences sur la structuration économique du territoire (émergence d'une économie de services). Localement, l'A.S.E.Z.A. évoque la création de 10 000 à 20 000 emplois dans la zone franche à horizon 2030, interpellant l'employabilité future de la population active. Face à cette problématique, de nouveaux programmes de formation (à l'initiative

¹⁰³ Dans l'économie productive comme présente sans omettre les aspirations sociales et professionnelles futures.

de l'U.S.A.I.D. ou du fonds européen *Siyaha* par exemple) ont été proposés localement souvent soutenus par des associations portées par des membres de la famille royale. L'A.S.E.Z.A. a ainsi accompagné la création d'un collège spécialisé dans la formation des métiers du tourisme et de l'hôtellerie destiné en premier lieu aux jeunes actifs jordaniens et dans le but d'anticiper les besoins des futurs employeurs dans ces secteurs d'activité en développement dans la zone. Parallèlement, l'ONG jordanienne JOHUD (*Jordanian Hashemite Fund for Human Development*) soutenue par la princesse Basma bint Talal (la tante du souverain Abdallah II) a financé l'ouverture d'une agence de recrutement là aussi pour faciliter le positionnement de l'offre et de la demande d'emplois dans le secteur touristique à l'échelle nationale. Les difficultés de recrutement rencontrées par les porteurs de projet et futurs grands employeurs, renvoient à ces décalages et aux enjeux qui sont en lien avec la formation au sein d'un modèle de développement qui participe, là aussi, à la structuration d'un système économique extraterritorial (en s'adaptant aussi aux dynamiques endogènes) en orientant les profils socio-économiques à faire émerger (formation) à et/ou à attirer (recrutement) selon les besoins de l'économie capitaliste mondialisée, révélant un autre aspect de la refondation urbaine et territoriale. Ces processus d'extraterritorialisation (et leurs effets réels et potentiels) générés par les politiques néolibérales en Jordanie, rendent compte du décalage entre le constat que j'ai pu dresser relatif à la stratégie économique mise en œuvre depuis l'établissement de la ZES à Aqaba et les retombées que ce territoire serait légitime d'attendre en lien avec son rapport à la mondialisation. Ce contraste est particulièrement perceptible si l'on tient pour référence la finalité de la mondialisation proposée par Laurent Carroué, à savoir « la définition et la promotion d'un nouvel ordre mondial, géographiquement plus juste et équilibré, économiquement plus efficace, socialement plus solidaire et environnementalement plus durable, deviennent un enjeu majeur de civilisation » (Carroué, 2018). Mais la mise en œuvre des politiques néolibérales a profondément mise à mal cette vision en préparant le terrain au capitalisme financier (le secteur financier et les activités associées notamment immobilières, la financiarisation, les lobbies portés par les financiers, etc.) qui a marqué de son empreinte les territoires notamment à travers le rôle qu'elle a pu jouer dans l'accroissement des inégalités sociales. Les processus d'extraterritorialisation, en plus de leur capacité à créer du chômage en lien avec les projets de privatisation et de dérégulation, participent *in fine* à l'émergence de situations de fragmentations socio-spatiales propices là aussi à la croissance de ces inégalités. Des inégalités qui « minent la cohésion sociale des grandes économies avancées depuis plusieurs décennies. Si bien que Benoît Cœuré, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE) déclarait au printemps 2017 : les risques excessifs pris par le secteur financier ont contribué aux inégalités croissantes » (Askenzy, 2017). La situation d'Aqaba révèle la capacité de l'économie capitaliste à inscrire le capital là où la force de travail est peu chère (qui peut être elle-même importée) dans des contextes où malgré tout, les surplus peuvent être valorisés, à moyen terme, notamment à

travers des actifs immobiliers de standing. Si la zone franche et, dans son sillage, les grands projets urbains et la modernisation des grands équipements et grandes infrastructures, ont sans doute fortement bouleversé l'organisation spatiale et sociale d'Aqaba ainsi que sa destinée économique, les conditions d'un développement territorial inspiré de ses ressources qui lui sont sans doute comme ailleurs spécifiques, restent à poser. Il s'agirait alors pour la puissance publique de raisonner en termes de moteurs de développement de richesses humaines, économiques et environnementales à construire à partir des potentiels spécifiques des territoires et non en matière de croissance.

BIBLIOGRAPHIE

- Ababsa, M. et Daher R., 2011, « Villes, pratiques urbaines et construction nationale en Jordanie », Beyrouth, Presses de l'Ifpo, Cahiers de l'Ifpo, n°6, 328 p.
- Ababsa, M., 2019, « Les défis du développement territorial et de la décentralisation en Jordanie », *Confluences Méditerranée*, vol. 110, n°3, pp. 69-86.
- Abu Jaber, R., 1989, « Pioneers over Jordan. The Frontier of Settlement in Transjordan, 1850-1914 », Londres, Tauris, p. 346.
- Aglietta, M. et Bai, G., 2012, « La voie chinoise. Capitalisme et Empire », Paris, Odile Jacob, 431 p.
- Alaïme, M., 2011, « De la gouvernance extraterritoriale instrumentalisée : l'exemple de la zone économique spéciale d'Aqaba », pp.19-30, *les Cahiers de l'association Tiers-Monde*, vol. 26, 274 p.
- Alaïme, M., 2013, « Aqaba an Extra-Territorial City », pp.407-410, *Atlas of Jordan*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, Institut français du Proche-Orient, 485 p.
- Alaïme, M., 2015, « Le paradoxe extraterritorial au cœur des territoires mondialisés. Le cas de la zone économique spéciale d'Aqaba, Jordanie », *Annales de Géographie*, n°705, Paris, Armand Colin/Dunod, pp. 498-522.
- Anderson, B., 2005, « Nationalist Voices in Jordan: the Street and the State », Austin, University of Texas Press, 301 p.
- Appadurai, A., 1981, « Worship and conflict under colonial rule: A south indian case », Cambridge, Cambridge University Press, 266 p.
- Appadurai, A., 1996, « Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization », Minneapolis, London, University of Minnesota Press, 248 p.
- Appadurai, A., (dir.), 2002, « Globalization », Durham et Londres, Duke University Press, 344 p.
- d'Aquino, P., 2002, « Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante », *L'Espace géographique*, vol. 31, n°1, pp. 3-22.
- Ascher, F., 2007, « La société évolue, la politique aussi », Paris, Odile Jacob, 312 p.
- Askenazy, P., 2017, « Finance et néolibéralisme », *Revue d'économie financière*, vol. 128, n° 4, pp. 45-58.
- Assayag, J. et Bénéï, V., 2000, « A demeure en diaspora. Asie du Sud, Europe, Etats-Unis », *L'Homme*, 156, pp. 15-28.
- Audier, S., 2013, « Les paradigmes du « Néolibéralisme » », *Cahiers philosophiques*, vol. 133, n° 2, pp. 21-40.
- Bailly, A., 1977, « La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'études, leur utilisation dans la recherche urbanistique », Paris, Centre de recherche d'Urbanisme, 264 p.
- Bank, A. et Schlumberger, O., 2004, « Jordan: between regime survival and economic reform », *in*: Volker Perthes (ed.), *Arab elites: negotiating the politics of change*, Lynne Rienner, pp. 35-60.

- Barari, H. A. et Satkowski, C., 2012, « The Arab Spring: The Case of Jordan », *Ortadoğu Etütleri*, Vol. 3, N° 2, pp. 41-57.
- Barthel, P.-A., 2006, « Tunis en projet(s). La fabrique d'une métropole au bord de l'eau », Rennes, PUR, coll. Espace et Territoires, 206 p.
- Barthel, P.-A., 2008, « Faire du « grand projet » au Maghreb. L'exemple des fronts d'eau (Casablanca et Tunis) », *Géocarrefour*, Vol. 83/1, pp. 25-34.
- Barthel, P.-A. et Verdeil, É., 2008, « Experts embarqués dans le "tournant financier". Des grands projets urbains au Sud de la Méditerranée », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 104, « Expertise et recherche », pp. 38-48.
- Barthel, P.-A. et Mouloudi, H., 2009, « Waterfronts de Casablanca et de Rabat : un urbanisme de projet », *Revue Urbanisme*, n° 369, nov-déc, pp. 52-56.
- Barthel, P.-A., 2010, « Casablanca-Marina : un nouvel urbanisme marocain des grands projets », *Autrepart*, n° 55, pp. 71-88.
- Béal, V., Rousseau, M., 2008, « Néolibéraliser la ville fordiste. Politiques urbaines post-keynésiennes et re-développement économique au Royaume-Uni : une approche comparative », *Métropoles*, n° 4, pp. 160-202.
- Bhabha, H. K., 2007, « Les Lieux de la culture. Une théorie postcoloniale », Paris, Payot, 411 p.
- Beblawi, H., 1987, « The Rentier State in the Arab World », in Beblawi H. et Luciani G., *The Rentier State, série Nation, State and Integration in the Arab World*, 2, Londres/New York, Croom Helm, pp. 49-62.
- Beito, D. T., Gordon P., Tabarrok A. (ed.), 2002, « The Voluntary City. Choice, Community and Civil Society », Independent Institute, The University of Michigan Press, 462 p.
- Bello, W., 2011, « La démondialisation. Idées pour une nouvelle économie mondiale », Paris, Le Serpent à Plumes, 284 p.
- Berg, L. D., 2010, « Critical Human Geography », in Warf B. (dir.) *The Encyclopedia of Geography*, London, Sage Publishers, pp. 616-621.
- Berry-Chikhaoui, I., Deboulet, A., Roulleau-Berger, L. (eds.), 2007, « Villes internationales : entre tensions et réactions des habitants », Paris, La Découverte, 325 p.
- Berry-Chikhaoui, I., 2007, « Les citoyens face aux enjeux d'internationalisation de la ville. Casablanca et Marseille : où est le Nord, où est le Sud ? », *Autrepart* (41), pp. 149-163.
- Berry-Chikhaoui, I., 2019, « Aménager, habiter et contester dans les territoires subalternes. Pour une géographie de l'ordinaire », *Habilitation à Diriger des Recherches (HDR)*, laboratoire ART-DEV.
- Beyhum, N., (dir.), 1995, « Beyrouth, construire l'avenir, reconstruire le passé », Beyrouth, Dossiers URI, 332 p.
- Bibou-Zachariasen, C. & Giglia, A., 2012, « Vers la ville "insulaire" ? Tendances globales, effets locaux », *Espaces et Sociétés*, n° 150, pp.7-14.
- Blomley, N., 2006, « Uncritical critical geography ? », *progress in Human Geography* 30, pp. 87-94.

- Bonnin, M., 1995, « Est-ce la fin des Zones Economiques Spéciales ? Le débat autour de l'avenir des zones de prospérité chinoises », *Perspectives Chinoises*, n° 30, pp. 16-22.
- Bosredon, P., 2011, « Recompositions spatiales et marginalisation sociale au centre », *Géographie et cultures*, n°79, pp. 47-65.
- Bost, F., Daviet, S., Fache, J., 2006, « Globalisation, mondialisation, régionalisation : la géographie économique en première ligne », *Historiens et Géographes*, n° 385, pp. 155-175.
- Bost, F., 2007, « Les zones franches, interfaces de la mondialisation », *Annales de géographie*, n° 658, pp. 563-585.
- Bost, F. (dir.), 2010, « Atlas mondial des zones franches », Paris, coll. « Dynamiques du territoire », CNRS GDRE S4, La Documentation Française - Reclus, 313 p.
- Bost, F., Rosière S., 2018, « Crises et mutations contemporaines : approches géopolitiques et géoéconomiques », Introduction du numéro spécial de *L'Espace politique*, n° 34, [Online], <http://journals.openedition.org/espacepolitique/4543>.
- Brenner, N., Theodore, N., 2002, « Cities and the geographies of "Actually Existing Neoliberalism" », *Antipode*, 33(3), pp. 349–379.
- Brenner, N., Marcuse P., Mayer M. 2009, « Cities for people, not for profit », *City*, vol. 13, n° 2-3, pp. 173-184.
- Brenner N., Mayer, M., et Marcuse P., 2011, « La critique urbaine, une discipline fondamentale », (trad. Juliette Lemerle), *Métropolitiques*, 3 p.
- Brennetot, A., 2010, « Pour une géoéthique. Éléments d'analyse des conceptions de la justice spatiale », *L'Espace géographique*, vol. 39, n° 1, pp. 75-88.
- Bret, B., Gervais-Lambony, P., Hancock, C., Landy, F. (dir.), 2010, « Justice et injustices spatiales », Paris, Presses universitaires de Paris Ouest, 322 p.
- Brunet, R., 1986, « Zones franches et paradis fiscaux », Paris, Atlas Reclus/Fayard, 80 p.
- Brunet, R. (dir.), 1993, « Les mots de la Géographie », Paris, La Documentation Française - Reclus, 518 p.
- Bruyas, F., 2002, « De la reconstruction régionale à la formation d'un territoire du canal de Suez : acteurs et enjeux », thèse de doctorat sous la direction de Signoles, P., Tours, Université François Rabelais de Tours, laboratoire URBAMA UMR 6592 CNRS, 663 p.
- Burgel, G., 2006, « La revanche des villes », Paris, Hachette, 329 p.
- Cabrillac, B., 1994, « L'économie du Moyen-Orient », Paris, Presses universitaires de France, 127 p.
- Cailly, L., 2003, « Périurbain » in Lévy J., Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, pp. 706-708, Paris, Belin, 1033 p.
- Calame, J. et Charlesworth, E., 2009, « Divided Cities Belfast, Beirut, Jerusalem, Mostar, and Nicosia », Lebbeus Woods, University of Pennsylvania press, 280 p.
- Carroué, L., 2006a, « Globalisation, mondialisation : clarification des concepts et emboîtements d'échelles », *Historiens et Géographes*, n° 385, pp. 83-87.

- Carroué, L., 2006b, « La mondialisation, la naissance d'un mot », *in* Carroué L. (dir.), *La mondialisation*, Paris, CNED-SEDES, pp. 5-30.
- Carroué, L., Collet, D. et Ruiz, C., 2006, « La mondialisation. Genèse, acteurs et enjeux », Rosny-sous-Bois, Bréal, 352 p.
- Castells, M., 1968, « Y a-t-il une sociologie urbaine ? », *Sociologie du travail*, vol. 10, n° 1, pp. 72-90.
- Castells, M., 1972, « La question urbaine », Paris, Maspéro, 451 p.
- Castells M., 1973, « Lutttes urbaines et pouvoir politique », Maspero, Paris, 131 p.
- Castells M., Godard F., 1974, « Monopolville. Analyse des rapports entre l'entreprise, l'État et l'urbain à partir d'une enquête sur la croissance industrielle et urbaine de la région de Dunkerque », Paris, Mouton, 495 p.
- Castells, M., Cherki, E., Godard, F., Mehl D., 1978, « Crise du logement et mouvements sociaux urbains », Paris, Mouton, 594 p.
- Castells, M., 1996, « The information age: economy, society and culture », Londres, Blackwell, vol. 1, *The rise of the network society*, 594 p.
- Castells, M., 1998, « La société en réseaux, tome 1 : L'ère de l'information », Paris, Fayard, 613 p.
- Castrée, N., 2000, « Marxism and the Production of Nature », *Capital and Class* 72, Volume n°24, pp. 5-36.
- Cattedra, R., 2010, « Les grands projets urbains à la conquête des périphéries », *Les Cahiers d'EMAM, Faire la ville en périphérie(s) ? Territoires et territorialités dans les grandes villes du Maghreb*, n° 19, pp. 58-72.
- Cattedra, R., 2011, « Projet urbain et interface ville-port en Méditerranée », *Rives méditerranéennes*, n°39, pp. 81-102.
- Chabbi, M., 2008, « Les grands projets urbains au Maghreb, fonctions et impacts », *Villes en Développement*, n° 81-82, ISTED, pp. 10-12.
- Chambers, R., 1993, « Challenging the professions : Frontiers of rural development », *Intermediate Technology Publications*, Londres, 143 p.
- Chhotray, V. et Stoker, G., 2009, « Governance Theory and Practice: A Cross Disciplinary Approach », Londres, Palgrave MacMillan, 307 p.
- Chivallon, C., 2000, « D'un espace appelant forcément les sciences sociales pour le comprendre », *in* Levy J. et Lussault M., *Logiques de l'espace, Esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, pp. 299-317.
- Claval, P., 1978, *Espace et pouvoir*, Paris, PUF, 264 p.
- Claval, P., 1981, « La logique des villes », *Essai d'urbanologie*, Paris, Litec, 633 p.
- Claval, P., 1994, « Géopolitique et géostratégie, la pensée politique, l'espace et le territoire au XXe siècle », Paris, Nathan-Université, coll. Fac géographie, 192 p.
- Coing, H., 1966, « Rénovation urbaine et changement social L'îlot n° 4 (Paris-13e) », *Les Éditions ouvrières, Coll. L'Évolution de la vie sociale*, Paris, 296 p.

- Coing, H., 1982, « La ville marché de l'emploi », Presses universitaires de Grenoble, 307 p.
- Colle, D., 2009, « D'un protectionnisme l'autre : la fin de la mondialisation ? », Rapport Anteios 2010, Paris, Presses Universitaires de France, 358 p.
- Collignon, B., 2001, « Géographies Anglo-Saxonnes », *in* Staszak et al., Tendances contemporaines, Mappemonde, pp.131-138.
- Collignon, B., 2007, « Note sur les fondements des "postcolonial studies" », EchoGéo, Pôle de Recherche pour l'Organisation et la diffusion de l'Information Géographique, revue en ligne, pas de pagination, halshs-00259155.
- Conte, E. et Walentowitz, S., 2010, « Kinship Matters. Tribals, Cousins and Citizens in Southwest Asia and Beyond », *in* Bonte, P. et Ben Hounet Y., La tribu à l'heure de la globalisation, Paris, Études rurales, n° 184, EHESS, pp. 217-248.
- Copans, J., 1982, « Sociologie du développement », Revue Tiers Monde, Paris, p.90.
- Marcuse, P., Connolly, J., Novy, J., Olivio, I., Potter, C. et Steil, J., 2009, « Searching for the Just City: Debates in Urban Theory and Practice », Abingdon, Routledge, 268 p.
- Corboz, A., 2001, « La "refondation" de Genève en 1830 », *in* Corboz A., Le territoire comme palimpseste et autres essais, Besançon, Les Éditions de l'Imprimeur, coll. « Tranches de villes », pp. 133-172.
- Cusset, F. et Keucheyan, R., 2011, « Nouvelles pensées critiques ? », Entretien, Contretemps, Revue de critique communiste, pp. 99-109.
- Daher, R., 2011, « Discourses of neoliberalism and disparities in the city landscape: Cranes, craters and an exclusive urbanity », *in* Ababsa M. and Daher R. (eds.), Cities, Urban Practices, and Nation Building in Jordan, Beirut, Institut Français du Proche-Orient, pp. 273–296.
- Davis, M., 2006, « De l'explosion urbaine au bidonville global », Paris, La Découverte, 250 p.
- Davis, M., 2008, « Le stade Dubaï du capitalisme », *in* Davis M. et Monk D.B., Paradis infernaux. Les villes hallucinées du néo-capitalisme, Paris, Les Prairies ordinaires, pp. 57-82.
- Dear, M. et Scott, A.J., 1981, « Urbanization and Urban Planning in a Capitalist Society », London/ Methuen, 620 p.
- De Bel-Air, F., et Dergarabedian, A., 2006, « Migrations de travail, globalisation et politique. Les Zones industrielles qualifiantes (QIZ) de Jordanie », *in* De Bel-Air F. (dir.), Migration et politique au Moyen-Orient, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, pp. 37-60.
- De Sartre, X., Berdoulay, V., 2011, « Des politiques territoriales durables ? Leçons d'Amazonie », Indisciplines, Éd. Quæ, 160 p.
- Diaz Pedregal, V. et Kamelgarn-Cerland, D., 2013, « Entretien avec Jean Copans », Sociologies pratiques, vol. 27, n°2, pp. 29-39.
- Di Méo, G., Buléon, P., (dir.), 2005, « L'espace social. Lecture géographique des sociétés », Paris, Armand Colin, 304 p.
- Dollfus, O., 1997, « La mondialisation », Paris, Presses de Sciences-Po., 167 p.

Dubost, D., 1986, « Nouvelles perspectives agricoles du Sahara algérien », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 41-42, pp. 339-356.

Dubresson, A., Jaglin, S., 2002, « La gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne : pour une géographie de la régulation », in Bart F. (coord.), Bonvallot J. (coord.), Pourtier R. (coord.), *Regards sur l'Afrique. La Renaissance de la Géographie à l'Aube du Troisième Millénaire : Conférence Régionale de l'UGI, Durban (Afrique du Sud), Historiens et Géographes*, n° 379, pp. 67-75.

Dumas, J., 1995, « L'histoire en otage : la référence au passé dans la construction des politiques urbaines », pp. 39-46, in Charrié J-P., *Villes en projet(s), actes du colloque de 1995*, Talence, Éditions de la MSH d'Aquitaine, 408 p.

Duménil, G., Lévy, D., 2014, « La grande bifurcation. En finir avec le néolibéralisme », Paris, La Découverte, coll. « L'horizon des possibles », 199 p.

Fassin, D., 1996, « Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux États-Unis et en Amérique latine », *Revue française de Sociologie*, n°37 (1), pp. 37-75.

Florida, R., 2002, « The rise of the creative class », New-York, Basic Books, 416 p.

Florin, B., Semmoud, N., 2010, « Mobilités résidentielles et territorialisations dans les villes du Maghreb: entre exclusion et intégration », *Espace Populations Sociétés*, Centre National de la Recherche Scientifique, pp. 365-377.

Florin, B., 2012, « Les quartiers fermés du Grand Caire. Dimensions urbanistiques et idéologiques d'une forme de ville : nouvelle urbanité ou césure urbaine ? », *L'Espace Politique* [En ligne], n° 17, mis en ligne le 15 juin 2012, url : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/2393> ; DOI : 10.4000/espacepolitique.2393.

Foucault, M., 1967, « Les Hétérotopies - Le Corps Utopique », Paris, Lignes, 64 p.

Foucault, M., 1969, « L'archéologie du savoir », Paris, Gallimard, 182 p.

Foucault, M., 1976, « Questions à Michel Foucault sur la géographie », *Hérodote*, n° 1, pp. 71-85.

Foucault, M., 1994 [1976], « Histoire de la sexualité I – La volonté de savoir », Paris, Collection Tel, n° 248, Gallimard, 224 p.

Garnier, J-P., 2010, « Une violence éminemment contemporaine. Essais sur la ville, la petite bourgeoisie intellectuelle et l'effacement des classes populaires », Marseille, Agone, coll. Contre-Feux, 254 p.

Gervais-Lambony, P., Dufaux, F., 2009, « Justice... spatiale ! », *Annales de géographie*, Paris, Armand Colin, n° 665-666, pp. 3-15.

Giddens, A., 1987, « la Constitution de la société », Paris, PUF, 474 p.

Gilbert, A., 1986, « L'idéologie spatiale : conceptualisation, mise en forme et portée pour la géographie », Paris, *L'Espace géographique*, n°15-1, pp. 57-66.

Gintrac, C., 2012, « Géographie critique, géographie radicale : comment nommer la géographie engagée ? », *Carnets de géographes*, rubrique Carnets de recherches, n°4, 13 p.

Gintrac, C. et Giroud, M., 2014, « Villes contestées : pour une géographie critique de l'urbain », Paris, *Les Prairies ordinaires*, 399 p.

Giroud, M., 2013, « Les rêves urbains du capitalisme », Métropolitiques, url : <http://www.metropolitiques.eu/Les-reves-urbains-du-capitalisme.html>

Godard, F., 1972, « De la notion de besoin au concept de pratique de classe », La Pensée, n° 166, pp. 82-108.

Godard F., 1973, « La rénovation urbaine à Paris. Structure urbaine et logique de classe », Paris, Mouton, 148 p.

Godard, F. et Bouffartigue, P., 1988, « D'une génération ouvrière à l'autre », Syros, Coll. Alternatives sociales, 151 p.

Grafmeyer Y., 2012, « La sociologie urbaine dans le contexte français » [en ligne], SociologieS, Dossiers, Actualité de la sociologie urbaine dans des pays francophones et non anglophones, url : <http://journals.openedition.org/sociologies/4179>

Guichard, O., 1986, « Propositions pour l'aménagement du territoire », La Documentation française, 62 p.

Haber, S., 2013, « Le néolibéralisme est-il une phase du capitalisme ? », Raisons politiques, vol. 52, n° 4, pp. 25-3.

Hackworth, J., 2007, « The neoliberal city: governance, ideology, and development in American urbanism », New York, Cornell University Press, 248 p.

Hanafi, S., 2006, « Palestinian Refugees, Citizenship and the Nation-State », in Migration et politique au Moyen-Orient (Ed. Françoise de Bel-Air), Beyrouth, IFPO, pp.146-151.

Harvey, D., 1976, « L'économie politique de l'urbanisation aux États-Unis », Espaces et Sociétés, n° 7, pp. 5-41

Harvey, D., 1985, « The Urbanization of Capital: Studies in the History and Theory of Capitalist Urbanization », The Johns Hopkins University Press, 259 p.

Harvey, D., 1989, « The Urban Experience », Johns Hopkins University Press, 312 p.

Harvey, D., 2005, « A Brief History of Neoliberalism », Oxford, Oxford University Press, 254 p.

Harvey, D., 2006, « Neo-Liberalism as Creative Destruction », *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, vol. 88, n° 2, p. 145-158.

Harvey, D., 2008, « Géographie de la domination », Paris, Les Prairies ordinaires, 118 p.

Harvey, D., 2011, « Le capitalisme contre le droit à la ville - Néolibéralisme, urbanisation, résistances », Amsterdam Editions, 96 p.

Harvey, D., 2012, « Pour lire Le Capital » [« A Companion to Marx's Capital »], La ville brûle, 366 p.

Heynen, N., Kaika, M., Sweynghedouw, E. (Eds), 2006, « In the Nature of Cities: Urban Political Ecology and the Politics of Urban Metabolism », New York, Routledge, 271 p.

Houée, P., 1996, « Les politiques de développement rural: Des années de croissance au temps d'incertitude », éd. Quae, 321 p.

Hübschen, K., 2011, « Integrated Water Resources Management as a Governance Challenge for Countries of the Middle East with special focus on Yemen, Jordan and Syria », Logos Verlag Berlin, 268 p.

- Jessop, B., 1994, « Post-Fordism and the state. Post-Fordism: A Reader », A. Amin, Oxford, Blackwell, pp.251-279.
- Jobert, B., 1994, « Le Tournant néo-libéral en Europe », Paris, L'Harmattan, 330 p.
- Kardoosh, M.A., 2005, « The Aqaba Special Economic Zone : A case study in governance », Bonn, Centre de recherches sur le développement, Université de Bonn, 36 p.
- Katznelson, I., 1993, « Marxism and the city », Oxford University Press, Political Science, 332 p.
- Al-Khouri, R., 2000, « Free Zones and Qualifying Industrial Zones (QIZs) in Jordan », The Arab Bank Review, n°2, pp. 13-25.
- Knowles, W., 2005, « Jordan Since 1989: A Study in Political Economy », I.B Tauris, Library of Modern Middle East Studies, 271 p.
- Landais, C., Piketty, T., Saez, E., 2011, « Pour une révolution fiscale. Un impôt sur le revenu pour le XXI^e siècle », Seuil, col. « La république des idées », 133 p.
- Lascombes, P. et Le Galès, P. (dirs.), 2004, « Gouverner par les instruments », Paris, Presses de Sciences Po, 370 p.
- Lavergne, M., 1996, « La Jordanie », Paris, Karthala, 250 p.
- Lavergne, M., 2019, « La mer Rouge peut-elle s'embraser ? », les grands dossiers de diplomatie, <https://www.areion24.news>, 3 p.
- Lebaron, F., 2010, « L'« après-crise » ou les habits neufs du néo-libéralisme », Savoir/Agir, vol. 14, n° 4, pp. 5-7.
- Lefebvre, H., 1960, « Les nouveaux ensembles urbains. Un cas concret : Lacq-Mourenx et les problèmes urbains de la nouvelle classe ouvrière », Revue Française de Sociologie, vol. 110, n°3, pp. 186-201.
- Lefebvre, H., 1970, « La Révolution urbaine », Paris, Gallimard, 256 p.
- Lefebvre, H., 1974 [1968], « Le Droit à la ville », Paris, Seuil, coll. « Points », 135 p.
- Lefebvre, H., 2000 [1974], « La Production de l'espace », Paris, Anthropos, 516 p.
- Levasseur, S., 2002, « Investissements directs à l'étranger et stratégies des entreprises multinationales », Revue de l'OFCE, n° 83 bis, pp. 103-152.
- Levitt, T., 1969, « Innovation et Marketing », Paris, Les Éditions d'Organisation, 204 p.
- Lorrain, D., 2002, « Capitalismes urbains. Des modèles européens en compétition », Association recherche et régulation, L'Année de la régulation n° 6, Économie, institutions, pouvoirs, Presses de Sciences Po, pp. 195-239.
- Lussault, M., 1996, « La politique territoriale (trans)figurée », Espace Temps, 62-63, pp. 92-103.
- Lussault M., Signoles P. (dir.), 1996, « La citoyenneté en question », Tours, URBAMA, Fascicule de Recherches n°29, et MSV, coll. « Sciences de la ville », n° 13, 158 p.
- Mango, T., 2014, « The impact of real estate construction and holding companies : a case study of Beirut's Solidere and Amman's Abdali », PhD in Politics, University of Exeter, 437 p.
- MAWARED, 2010, « Abdali project overview », <http://www.mawared.jo:abdali.shtml>.

- Mansur, Y., Al Husami, N., 2009, « The Impacts of Energy Prices and Pricing Policy on the Jordanian Industry », *Geopolitics of Energy*, n°8, pp. 6-20.
- Mansur, Y., 2013 (04/02), « The cost of refugees », Amman, Jordan Times.
- Mehl D., 1980, « Les voies de la contestation urbaine », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 6, pp. 26-62.
- Méjean, P., 1930, « La géographie des zones franches », *Géocarrefour*, pp. 1-21.
- Melé, P. (dir.), 2013, « Conflits de proximité et dynamiques urbaines », Rennes, Presses universitaires de Rennes, 436 p.
- Morin, E., 1994, « La Complexité humaine », Weinmann H., Paris, Flammarion, coll. « Champs », 377 p.
- Mouloudi, H., 2009, « L'aménagement de la Corniche de Rabat (Maroc) face au défi de l'environnement et du développement durable : quand la société civile prend le devant de la scène publique », *Tours, Les Cahiers d'EMAM*, n° 17, pp. 11-28.
- Moussi, M., 2010, « Nouveaux gouvernements urbains et patrimoine : Saïda (Sud-Liban) », *in* Boulanger P., Pouyat C. (dir.), *L'urbanisme à l'aube du XXIème siècle*, Presses Universitaires Sorbonne, coll. Art'Hist, pp. 71-79.
- Muller, J. Z., 2010, « Capitalism and the Jews », Princeton University Press Princeton, p. 267.
- Navez-Bouchanine, F. (dir.), 2002, « La fragmentation en question des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale », Paris, L'Harmattan, Coll. « Ville et Entreprise », 411 p.
- Navez-Bouchanine, F., 2006, « Les lieux des liens sociaux », *Espaces et sociétés*, vol. 127, n° 4, pp. 93-96.
- Neveu, C., 2011, « Habitants, citoyens : interroger les catégories », Marie-Hélène Bacqué éd., *La démocratie participative, Histoire et généalogie*, La Découverte, pp. 39-50.
- Smith, N., 2000, « Globalización : Transformaciones urbanas, precarización social y discriminación de género », Nueva Grafica, S.A.L. La Cuesta, La Laguna, 50 p.
- Obeidat, O., 2011 (26/05), « Businesses can look to Jordan with confidence », Amman, Jordan Times.
- Osmont A., 1995, « La Banque mondiale et les villes. Du développement à l'ajustement », Karthala, Paris, 309 p.
- Osmont, A. et Goldblum C., 2003, « Villes et citadins dans la mondialisation », Paris, Karthala-Gemdev, p. 250.
- Osmont, A., 2006, « La ville du néo-libéralisme », *Cahier Voltaire de l'AITEC*, Paris, séminaire « La Ville à l'épreuve du libéralisme », 2 p.
- Peck, J. et Tickell, A., 2002, « Neoliberalizing Space », *Antipode*, n° 34(3), pp. 380-404.
- Pecqueur, B., 1989, « Le développement local : mode ou modèle ? », Syros, Alternatives, 139 p.
- Pecqueur, B., 1996, « Dynamiques territoriales et mutations économiques », Coll. « Géographies en liberté », Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pecqueur, B., 2007, « L'économie territoriale : une autre analyse de la globalisation », *L'Économie politique*, 1(1), pp. 41-52.
- Perroux, F., 1955, « Note sur la notion de pôle de croissance », *Économie appliquée*, n°8, pp. 307-320.
- Piketty, T., 2013, « Le capital au XXI^e siècle », Seuil, Coll. « Les livres du nouveau monde », 970 p.
- Pinson, G., 2020, « La ville néolibérale », éd. PUF, Hors collection, 160 p.
- Préteceille E., Briquet J-L., 1989, « Les marxistes et la question urbaine », *Politix*, vol. 2, n° 7-8, p. 24-29.
- Pumain, D., Saint-Julien, T., 1997, « L'analyse spatiale. Localisation dans l'espace », Paris, Armand Colin, Coll. « Géographie », 167 p.
- Raffestin C., 1996, « Préface à l'ouvrage réseaux et territoires », in Offner J.M., Pumain D., dir., réseaux et territoires : significations croisées, édition de l'aube, pp. 5 -11.
- Raffestin, C., 2019, « Pour une géographie du pouvoir », Lyon, ENS Éditions, col. « Bibliothèque idéale des sciences sociales », 344 p.
- Ramousse, D., 2007, « Zones franches et Maquila en Amérique du Sud : un champ d'expérimentation pour les politiques de développement et d'insertion internationale », *Annales de géographie*, vol. 658, n°6, pp. 586-607.
- Rathelot, R. et Sillard, P., 2008, « Zones Franches Urbaines : quels effets sur l'emploi salarié et les créations d'établissements ? », *Economie et Statistique*, Numéro « Disparités territoriales », pp. 81-96.
- Ricœur, P., 2004 « Parcours de la Reconnaissance – Trois Études », Paris, Stock, coll. « les essais », 387 p.
- Robertson, N., 2007, « Blueprint for the Future : Akram Abu Hamdan Builds New Heights », *in Jordan Business*, pp. 44-51.
- Rosemberg, M., 2000, « Le marketing urbain en question. Production d'espace et de discours dans quatre projets de villes », Paris, *Economica*, 181 p.
- Rosière, S., 2007, « Comprendre l'espace politique », *L'espace politique*, n°1, pp.5-16.
- Rousseau, M., 2009, « Re-Imaging the City Centre for the Middle Classes. Regeneration, Gentrification and Symbolic Policies in 'Loser Cities' », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 33, n° 3, pp. 770-788.
- Ryan, C. R., 2002, « Jordan in Transition: From Hussein to Abdullah », Boulder, Lynne Rienner Publishers, p. 166.
- Said, E., 1978, « Orientalism », Londres, Routledge & Kegan Paul, Pantheon Books, 368 p.
- Sapir, J., 2012 [2011], « La démondialisation », Paris, Le Seuil, Points Economie, 272 p.
- Sassen, S., 1991, « The global city. New York, London, Tokyo », Princeton, 397 p.
- Sassen, S., 1994, « Cities in a World Economy », Californie et Londres, Thousand Oaks, Pine Forge Press, 156 p.
- Satloff, R. B., 1994, « From Abdullah to Hussein: Jordan in Transition », New York, Oxford University Press, p. 251.

- Saunders, P. et Dearlove, J., 1984, « Introduction to British Politics: Analysing a Capitalist Democracy », polity press, p. 458.
- Savitch, H. et Kantor, P., 2002, « Cities in the International Marketplace The Political Economy of Urban Development in North America and Western Europe », 552 p.
- Schumpeter, J.A., 1942, « Capitalism, Socialism and Democracy », New York, Harper & Brothers, p. 334.
- Semmoud, N., 2007, « La réception sociale de l'urbanisme », Paris, L'Harmattan, 254 p.
- Semmoud, N. et Alaïme, M., 2012, « Urbanisme dans le Monde arabe: entre ancrage à l'économie-monde et processus de marginalisations socio-spatiales », Architecture symbolique et renouveau des espaces marginalisés, Clermont-Ferrand, Edition de l'Espérou, pp. 221-232.
- Sen, A.K., 1999, « Development as Freedom », New York, Anchor Books, 366 p.
- Sen, A.K., 2000, « Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté », Paris, Odile Jacob, 356 p.
- Signoles, P., 1999, « Acteurs publics et acteurs privés dans le développement des villes du monde arabe », in Signoles P., El Kadi G. et Sidi Boumedine R. (dir.), L'urbain dans le Monde arabe. Politiques, instruments et acteurs, Paris, CNRS Éditions, pp. 19-53.
- Signoles, A., 2006, « Réforme de l'État et transformation de l'action publique », in Picard, E. (dir.), La politique dans le monde arabe, Paris, Armand Colin, pp. 239-262.
- Signoles P., 2014, « Territoires et politiques dans les périphéries des grandes villes du Maghreb », Karthala, « Hommes et sociétés », 544 pages.
- Smith, N., 1996, « The New Urban Frontier: Gentrification and the Revanchist City », Routledge, Londres, 288 p.
- Soja, E., 2000, « Postmetropolis: Critical Studies of Cities and Regions », Oxford, Blackwell Publishers, 440 p.
- Souami, T. et Verdeil, É. (dir.), 2006, « Concevoir et gérer les villes. Milieux d'urbanistes du sud de la Méditerranée », Paris, Economica, Anthropos, coll. « Villes », 230 p.
- Stiglitz, J., 2002, « La Grande Désillusion », Fayard, Paris, 324 p.
- Stiglitz, J., 2012, « Le prix de l'inégalité », WW Norton & Compagny, Paris, 560 p.
- Stiglitz, J., 2015, « La grande fracture : les sociétés inégalitaires et ce que nous pouvons faire pour les changer », Paris, Les liens qui libèrent, 477 p.
- Stone, C. N., 1987, « Summing up: Urban regimes, development policy, and political arrangements », in Stone C.N. et Sanders H.T. (éd.), Lawrence The politics of urban development, University Press of Kansas, pp. 269-290.
- Topalov C., 2013, « Trente ans de sociologie urbaine. Un point de vue français », [en ligne], Métropolitiques, url : <http://www.metropolitiques.eu/Trente-ans-de-sociologie-urbaine.html>
- Tulloch, S., 1991, « The Oxford dictionary of new words : a popular guide to words in the News », Oxford University Press, New York, 333 p.
- Vachon, B., 1993, « Le développement local. Théorie et pratique, réintroduire l'humain dans la logique de développement », Gaëtan Morin, 331 p.

Veltz, P., 1996, « Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel », Paris, PUF, Économie en liberté, 262 p.

Veltz, P., 2002, « Des lieux et des liens. Le territoire français à l'heure de la mondialisation », La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, coll. L'intervention, 154 p.

Veltz, P., 2008 [2000], « Le nouveau monde industriel », Paris, Gallimard, 230 p.

Verdeil, E., 2001, « Reconstructions manquées à Beyrouth : La poursuite de la guerre par le projet urbain », n°91, pp. 65-73.

Wacquant, L., 2001, « El pensamiento crítico como disolvente de la doxa », Buenos Aires, Revista de Filosofía, n°26-1, pp. 129-134.

Zahrán, M., 2012, « Jordan is palestinian », Middle east quarterly 19, n°1, pp. 3-12.

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	8
INTRODUCTION.....	22
<i>Hypothèses et questionnements scientifiques.....</i>	<i>26</i>
<i>Une critique radicale du développement territorial et de l'aménagement urbain.....</i>	<i>30</i>
<i>Une approche transversale de l'aménagement dans différents champs des sciences sociales</i>	<i>32</i>
<i>Méthodologie</i>	<i>38</i>
<i>Structuration de la thèse</i>	<i>43</i>
PREMIERE PARTIE – AQABA, L'EXEMPLE D'UN PROCESSUS D'EXTRATERRITORIALISATION EXACERBE PAR LES POLITIQUES PUBLIQUES NEOLIBERALES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	45
CHAPITRE 1 – POUR UN REGARD CRITIQUE ET RADICAL DES POLITIQUES NEOLIBERALES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	48
1.1 Un travail de recherche au croisement des géographies radicale et sociale	48
1.2 Les extraterritorialités dans les périphéries et territoires subalternes comme effets d'un système capitaliste globalisé avancé.....	61
1.3 Interroger les rapports de domination à travers l'aménagement urbain néolibéral et ses effets socio-territoriaux.....	67
CHAPITRE 2 – CONSTRUCTIONS ET PROPOSITIONS CONCEPTUELLES : LES DIMENSIONS EXTRATERRITORIALES COMME EMANATIONS DES MODES DE PRODUCTION CAPITALISTES.....	73
2.1 Les zones franches : extraterritorialités emblématiques de la mondialisation.....	75
2.2 La zone économique spéciale d'Aqaba dans la typologie mondiale des zones franches	77
2.3 Les dimensions extraterritoriales de la zone franche aqabiote	82
2.4 Vers une remise en question du rôle de la zone franche en tant que levier de développement territorial	91
2.5 La dimension extraterritoriale de la fabrique urbaine néolibérale	103
CHAPITRE 3 – LE PARADOXE EXTRATERRITORIAL.....	113
3.1 Les mutations corrélées de l'économie et des élites dominantes en Jordanie.....	114
3.2 Une Z.E.S. entre extraterritorialité néolibérale et enjeux économiques et politiques jordaniens.....	118
3.3 L'extraterritorialisation : seulement un état territorial transitoire ?	127
DEUXIEME PARTIE - AQABA, DE LA VILLE PORTUAIRE TOURNEE VERS LE LARGE A L'EXTRATERRITORIALITE NEOLIBERALE AU SERVICE DU CAPITALISME FINANCIER TRANSNATIONAL	133
CHAPITRE 4 – AQABA A LA CROISEE DES CHEMINS ECONOMIQUE ET GEOSTRATEGIQUE	136
4.1 Une économie territoriale tournée vers le large ?.....	143
L'absence d'un hinterland porteur et porté.....	143
Une économie portuaire plus qu'industrielle	144
L'envergure d'un carrefour énergétique régional.....	146
4.2 Le port d'Aqaba à l'épreuve de ses concurrents régionaux	147
4.3 Le dessin d'une conurbation littorale transnationale ?	148
4.4 Aqaba, un emblème des politiques néolibérales jordaniennes devenu haut-lieu de l'économie financiarisée	155
Le modèle économique néolibéral à l'épreuve des effets de la crise financière de 2008	163
CHAPITRE 5 – MISE EN CONTEXTE ET IDENTITE DES ACTEURS DE LA FABRIQUE DE LA VILLE NEOLIBERALE	166
5.1 Le développement de l'économie financiarisée jordanienne dans un contexte national d'accroissement des inégalités sociales	172
5.2 La mise en lumière des grandes familles d'affaires « jordaniennes »	186
CHAPITRE 6 – L'URBANISME DES GRANDS PROJETS URBAINS DANS L'EXTRATERRITORIALITE AQABIOTE	220
6.1 Recomposition et analyse des systèmes d'acteurs et réseaux d'affaires extraterritoriaux	224
6.2 Focus sur Saraya Aqaba : s'approprier l'histoire des lieux pour mieux légitimer et transcender le projet urbain.	233
TROISIEME PARTIE – AQABA, UNE MISE EN TENSION DU TERRITOIRE GENERATRICE D'EXCLUSIONS SOCIO-SPATIALES	246

CHAPITRE 7 - LA FABRIQUE URBAINE NEOLIBÉRALE AU CŒUR DES STRATÉGIES ET DES CONFRONTATIONS ENTRE ACTEURS DE LA DOMINATION	250
7.1 Le phénomène exoterritorial au cœur des rapports de domination	254
7.2 Les configurations protéiformes des alliances économiques jordano-palestiniennes.....	272
CHAPITRE 8 – LES PROCESSUS DE MARGINALISATIONS SOCIO-SPATIALES ET LA REMISE EN QUESTION DU DROIT À LA VILLE	280
CONCLUSION	290
<i>L’affirmation du positionnement d’Aqaba sur l’échiquier régional de la mer rouge.....</i>	<i>292</i>
<i>Les élites jordaniennes et le capitalisme transnational à l’épreuve des crises</i>	<i>294</i>
<i>La poursuite du processus d’extraterritorialisation : marqueur d’un « modèle de développement » capitaliste toujours incontesté</i>	<i>301</i>
<i>Un processus de « refondation urbaine » engagé.....</i>	<i>303</i>
<i>L’expansion territoriale du processus d’extraterritorialisation</i>	<i>304</i>
BIBLIOGRAPHIE	308
TABLE DES MATIERES	320
TABLE DES FIGURES.....	322
LISTE DES ANNEXES	324

TABLE DES FIGURES

FIGURE 1 - LA VILLE D'AQABA (AYLAOASIS.COM)	25
FIGURE 2 - SCHEMA DE LA TYPOLOGIE D'ACTEURS INTERROGES (REALISATION : M.ALAIME)	43
FIGURE 3 - LES CABANES DE CHANTIER (A DROITE) POSITIONNEES EN FACE DU CHANTIER AYLA OASIS (A GAUCHE) (GOOGLE EARTH, 2017)	97
FIGURE 4 - TALA BAY (EN HAUT) ET SON COMPLEXE HOTELIER DE STANDING MOVENPICK (EN BAS) (TAYLABAY.COM)	98
FIGURE 5 - LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE D'AQABA ET SES PROJETS STRUCTURANTS (SOURCE : A.S.E.Z.A., REALISATION : M. ALAIME)	106
FIGURE 6 - FERMETURES URBAINES DE SARAYA AQABA (EN HAUT) ET AYLA OASIS (EN BAS) (GOOGLE EARTH, 2017)	110
FIGURE 7 - SCHEMA DU PROCESSUS D'APPROPRIATIONS ET DE TERRITORIALISATION DE LA Z.E.S. D'AQABA (CONCEPTION ET REALISATION : M. ALAIME)	119
FIGURE 8 - ILLUSTRATIONS DU PLAN D'ACTION DU MARKETING TOURISTIQUE DE L'A.S.E.Z. (SOURCE : A.S.E.Z.A.)	139
FIGURE 9 - FRISE CHRONOLOGIQUE INDIQUANT LES TEMPS DE REALISATION DES GRANDS PROJETS URBAINS D'AQABA (REALISATION : M. ALAIME)	175
FIGURE 10 - AYLA OASIS : PROJECTIONS (IMAGES 1, 2 ET 3) ET CLICHE DES REALISATIONS (IMAGE 4) DE LA « VENISE ARABE » (SOURCE : AYLAOASIS.COM)	176
FIGURE 11 - GRAPHIQUE DE L'EVOLUTION DU NOMBRE DE VISITEURS ET DE NUITEES A AQABA ENTRE 1999 ET 2012 (SOURCE : DOS.JO.COM)	182
FIGURE 12 - GRAPHIQUE COMPARATIF DE L'EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION DES CHAMBRES D'HOTEL EN JORDANIE ET DANS LA VILLE D'AQABA ENTRE 2005 ET 2013 (SOURCE : DOS.JO.COM)	183
FIGURE 13 - GRAPHIQUE REPRESENTANT LE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE HOTELIERE CLASSEE DANS LA ZONE FRANCHE D'AQABA ENTRE 2008 ET 2016 (SOURCE : DOS.JO.COM)	184
FIGURE 14 - GRAPHIQUE DE L'EVOLUTION DE L'EMPLOI PRIVE DANS LE SECTEUR HOTELIER CLASSE DANS LA ZONE FRANCHE D'AQABA ENTRE 2008 ET 2015 (SOURCE : DOS.JO.COM)	185
FIGURE 15 - SCHEMA ET TABLEAUX DECLINANT LE CONSORTIUM STRUCTURANT RELATIF AU PROJET URBAIN « RED SEA RESORT » DE TAAMEER JORDAN (REALISATION : M.ALAIME)	201
FIGURE 16 - SCHEMA DE L'ORGANISATION D'UN SYSTEME D'ACTEURS GENERIQUE STRUCTURANT LE PROJET URBAIN (CONCEPTION ET REALISATION : M. ALAIME)	216
FIGURE 17 - SCHEMA DU « CŒUR D'INVESTISSEMENT » (CONCEPTION ET REALISATION : M. ALAIME)	217
FIGURE 18 - MODELISATION 3D DU SYSTEME D'ACTEURS DEDIE AU PROJET URBAIN GENERIQUE : NIVEAU STRUCTUREL (BASE ET RESEAU D'INVESTISSEMENT) / NIVEAU OPERATIONNEL (SYSTEME MAITRISE D'ŒUVRE) (CONCEPTION ET REALISATION : M. ALAIME)	218
FIGURE 19 - SCHEMA DE LA MISE EN RESEAU DES GRANDES FAMILLES TRANSJORDANIENNES ET JORDANO-PALESTINIENNES AU CŒUR DU SYSTEME CAPITALISTE FINANCIER TRANSNATIONAL (CONCEPTION ET REALISATION : M.ALAIME)	220
FIGURE 20 - CARTOGRAPHIE DES GRANDS PROJETS URBAINS ET DES DEPLACEMENTS DE POPULATIONS DANS L'A.S.E.Z. (REALISATION : M. ALAIME)	227
FIGURE 21 - MASTER PLAN DU PROJET EMIRATI MARSZA ZAYED (EN HAUT), LE NOUVEAU « CŒUR VIBRANT » D' AQABA (EN BAS) (SOURCE : MARSZAYED.COM)	229
FIGURE 22 - ILLUSTRATION DU PROJET SARAYA AQABA (SOURCE : ADC.JO)	234
FIGURE 23 - ILLUSTRATION DES « VILLAS » DE SARAYA AQABA (SOURCE : BROCHURE SARAYA GROUP)	235
FIGURE 24 - MASTER PLAN DU PROJET SARAYA AQABA, FOCUS « CENTRE ANCIEN » (SOURCE : SAUDI OGER)	236
FIGURE 25 - SCHEMAS DE L'HISTOIRE URBAIN FICTIVE DE SARAYA AQABA (SOURCE : SARAYAQAABA.JO, CONCEPTION : M.ALAIME)	237
FIGURE 26 - LE PROJET DE L'HOTEL AL QALA'A DE JUMEIRAH (SOURCE : SAUDI OGER)	238
FIGURE 27 - LE PROJET « HORIZON » PORTE PAR BAHAA HARIRI (SOURCE : A.S.E.Z.A.)	243
FIGURE 28 - LA FRAGMENTATION URBAIN ENTRE LA MOSQUEE SHEIKH ZAYED (MARSZA ZAYED A GAUCHE) ET LE QUARTIER DE SHALLALEH (A DROITE) (SOURCE : GOOGLE EARTH, 2017)	251
FIGURE 29- SCHEMA DES TROIS SEQUENCES DU PROCESSUS EXOTERRITORIAL (CONCEPTION ET REALISATION : M. ALAIME)	257
FIGURE 30 - MASTER PLAN INITIAL DE LA REQUALIFICATION DU PORT PRINCIPAL D'AQABA (SOURCE : A.S.E.Z.A., CALLISON)	260
FIGURE 31 - MASTER PLAN DE MARSZA ZAYED PROJETE SUR L'EMPLACEMENT ACTUEL DU PORT PRINCIPAL D'AQABA (SOURCE : MARSZAYED.COM)	260
FIGURE 32 - MASTER PLAN DU PROJET AYLA OASIS EN 2004 (SOURCE : AYLAOASIS.COM)	263

FIGURE 33 - MASTER PLAN INITIAL DU SECTEUR NORD DU LITTORAL DE L’A.S.E.Z. (SOURCES : IDCWORLD.COM, MICHAEL COBB) .	263
FIGURE 34 - PHOTO DU QUARTIER DE SHALLALEH A AQABA (SOURCE : M. ALAIME, 2008).....	283
FIGURE 35 – LE QUARTIER AL KARAMA : L’HABITAT PLAIN-PIED LIVRE EN L’ETAT (SOURCE : M. ALAIME, 2008).....	286

LISTE DES ANNEXES

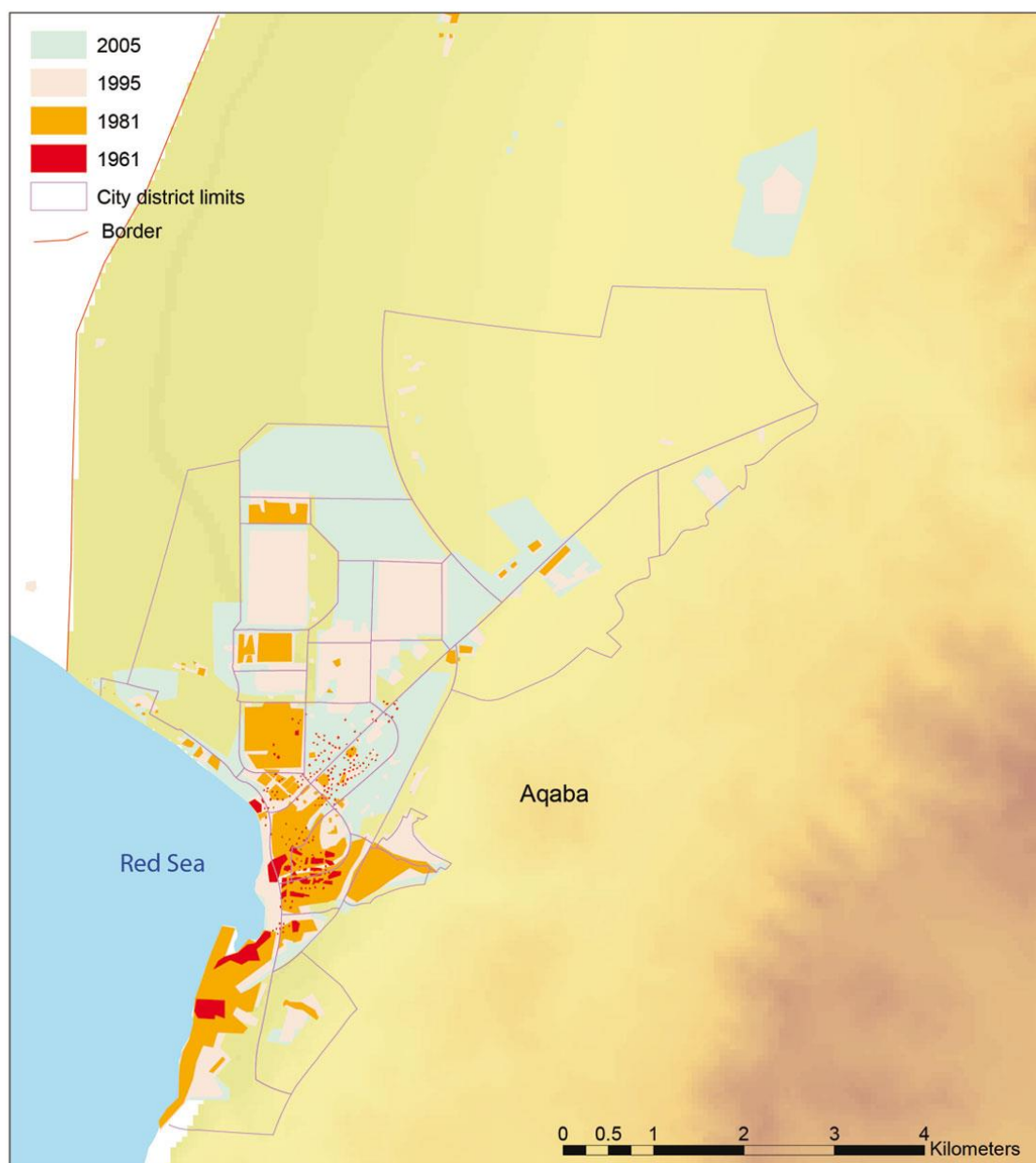
ANNEXE 1 - LISTE DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS PAR TYPOLOGIE D'ACTEURS.....	325
ANNEXE 2 - LE DEVELOPPEMENT URBAIN D'AQABA DEPUIS LE DEBUT DES ANNEES 1960.....	327
ANNEXE 3 - LE PROJET « TEEBA ».....	328
ANNEXE 4 - LE MASTER PLAN DE LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE D'AQABA ET SES DECLINAISONS.....	329
ANNEXE 5 - L'AUTORITE DE LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE D'AQABA ET LE REGIME JURIDIQUE ET FISCAL DE LA ZONE FRANCHE.....	335
ANNEXE 6 - DESCRIPTION DE AQABA DEVELOPMENT CORPORATION ET EXEMPLE DE CAMPAGNE DE MARKETING TERRITORIAL ...	336
ANNEXE 7 - LE PROJET DE L'UNIVERSITE TOURISTIQUE ET HOTELIERE D'AQABA.....	337
ANNEXE 8 - L'O.N.G. INJAZ.....	338
ANNEXE 9 - LA STRATEGIE DE MARKETING TOURISTIQUE IS-A.S.E.Z.A.	339
ANNEXE 10 - LA LISTE DES PROJETS RESIDENTIELS, HOTELIERS ET COMMERCIAUX ANNONCES DANS LA Z.E.S DEPUIS 2001.....	343
ANNEXE 11 - LE PROJET « HORIZON ».....	348
ANNEXE 12 - LE PROJET « MARSА ZAYED ».....	349
ANNEXE 13 - LE PROJET « AYLА OASIS ».....	352
ANNEXE 14 - LE PROJET « SARAYA AQABA ».....	356
ANNEXE 15 - LE COMPLEXE TALA BAY.....	360
ANNEXE 16 - LE CHANTIER ET L'APPROCHE MARKETING DU COMPLEXE RED SEA RESORT.....	361
ANNEXE 17 - LE QUARTIER NOUVEAU D'AL KARAMA.....	363

Annexe 1 - Liste des entretiens semi-directifs par typologie d'acteurs

Typologie d'acteurs		Id	Prénom Nom	Fonction
Acteur politique	<i>Gouvernorat</i>	1	Khalid Awadallah Abu Zeid	Gouverneur de la province d'Aqaba
Acteurs institutionnels locaux	<i>Autorité de la zone économique spéciale d'Aqaba (A.S.E.Z.A.)</i>	2	Salim M. Al Moghrabi	Directeur / Commissaire en charge du développement économique et des projets d'investissement
		3	Hazem A. Attari	Business Development & Marketing Officer
		4	Jamal Dabbas	Manager Investment Services first Officer / Investment Directorate
		5	Jihad A.H. Al-Jbour	Investment Directorate
		6	Kholoud Khair	Investment Services first Officer
		7	Salaam L. Malki	Marketing & Tourism officer
		8	Oula F. Ayyoub	Investment Officer - A.S.E.Z.A puis Manager / Investor Relations & Marketing - A.D.C
		9	Ghassan Nasser	Head of Tourism Division
	<i>Aqaba Development Corporation (A.D.C.)</i>	10	Jida Kamhawi	Senior specialist investor relations and marketing
		11	Hanifa Hamouri	Specialist Investor relations and marketing
		12	Ghassan Ghanem (interview 2)	Engineer - Senior Vice President – Technical Services and Real Estate
		13	Bashar Abu Ruman	CEO Assistant for Legal Affairs, Manager for Real Estate Investment and Development
		14	Samar Musallam	Project Coordinator Transportation and Infrastructure
		15	Amani Al Bawab	Project Specialist Transportation and Infrastructure Department
		16	Omar Al Manha	General Manager King Hussein International Airport (KHIA)
Acteurs privés	<i>Sociétés immobilières des grands projets urbains</i>	17	Ghassan Ghanem (interview 1)	Engineer - Manager Saudi Oger for Saraya Aqaba

		18	Bashar N. Salman	Project Monitoring Manager - Saraya Aqaba – Ex. A.S.E.Z.A
		19	Hussein El-Share	Ayla Oasis
		20	Rami Odeh	Property Management Manager - Tala Bay
	<i>Promotion immobilière logistique</i>	21	Murad Abu Rous	Marketing and investor services manager - ANREPCO
	<i>Transport maritime touristique</i>	22	Sherif El Demerdash	Financial Manager - AB Maritime
	<i>Développement économique</i>	23	Sheldon Fink	Lorraine Harris Young - CEO and Assistant / PBI Aqaba Industrial Estate
	<i>Recherche scientifique</i>	24	Aiman Soleiman	Manager général du laboratoire international Ben Hayyan d'Aqaba
Acteurs institutionnels étrangers	<i>Aide au développement (USA)</i>	25	Rich Fromer	Senior Community Development Advisor - Aqaba Community and Economic Development - U.S.A.I.D.
	<i>Développement territorial - partenariat entre villes portuaires (France)</i>	26	Frédéric Couton	DGST de la ville de Marseille - Programme Euromed
Membres d'organisations non gouvernementales	<i>Environnement</i>	27	Iyad R. Attili	Projects Coordinator - Jordan Society for Sustainable Development (J.S.S.D.)
	<i>Education/Formation</i>	28	Ghufran Salem	Education officer Amman office - Injaz
Acteurs de la société civile	<i>Autoentrepreneur local</i>	29	Mansour	Chauffeur de taxi - Aqaba
	<i>Salarié jordanien (Amman)</i>	30	Oussama Sinokrot	Ingénieur - Employé d'une société fournisseur d'ascenseurs
	<i>Employés et habitants locaux (Aqaba)</i>	31	Daef Allah Al Nsairat - Abu Ali	Chef de famille - Employé du port d'Aqaba
		32	Mamoun Maghrabi	Employé du port d'Aqaba
		33	Abu Khalil	Employé de « Clean City »
		34	Alaieh Shloh Abu Mahaz	Habitant d' « Al Karama » / ex-habitant de Shallaleh
		35	Um Hassan / Abu Billal	Habitants du quartier « Qasabat Bridge Aqaba »
Autres acteurs	<i>Travailleurs immigrés</i>	36	Oussam, Saïd et Mohammed	Employés égyptiens de Saraya Aqaba

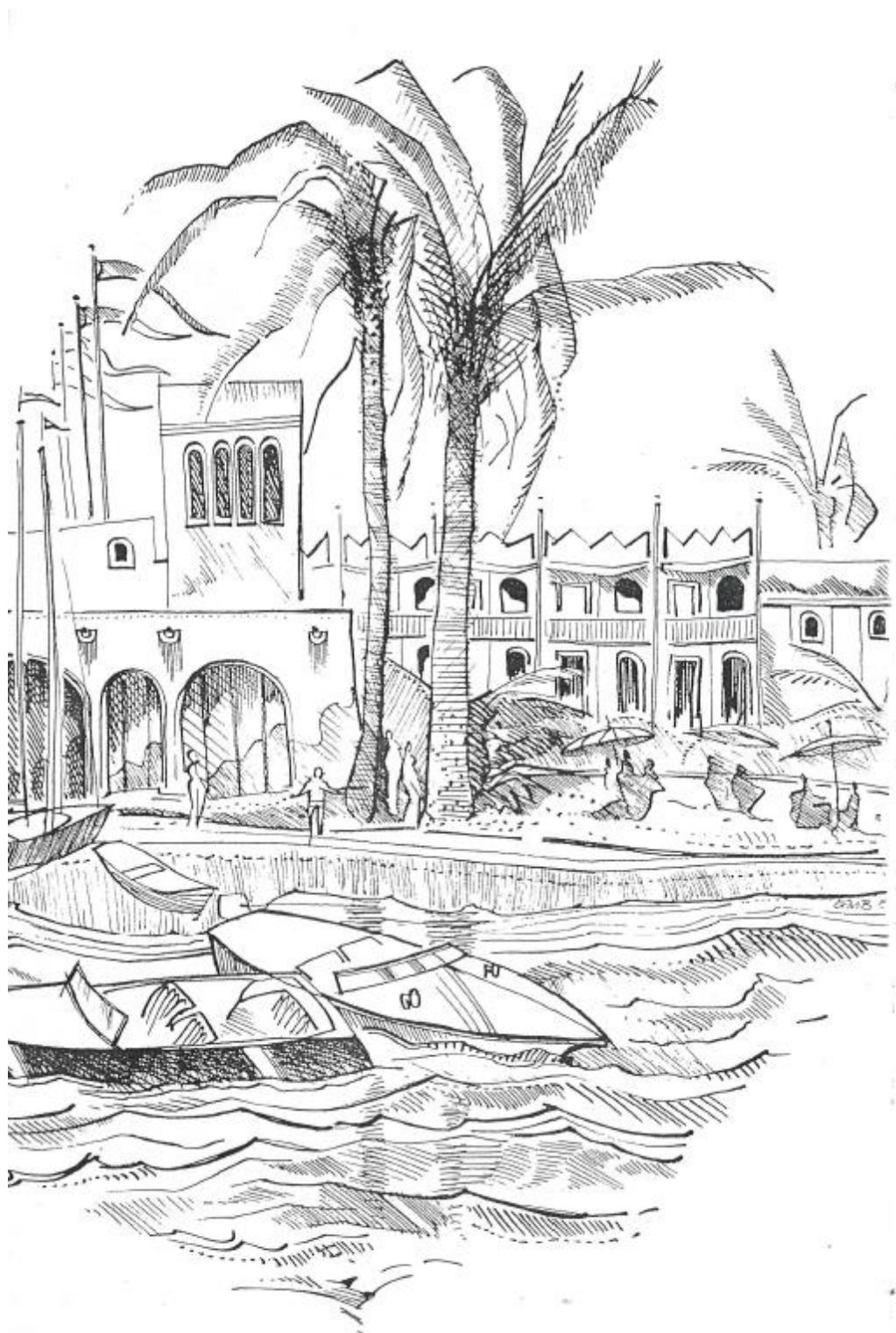
Annexe 2 - *Le développement urbain d'Aqaba depuis le début des années 1960*



(Source : RJGC Satellite Images 2005, 1996, 1984 and 1961 Aerial Photographs. NPHC 2004. DEM 60 m by RJGC.
Conception: Ababsa. Design: RJGC and Ababsa, Ifpo, 2009)

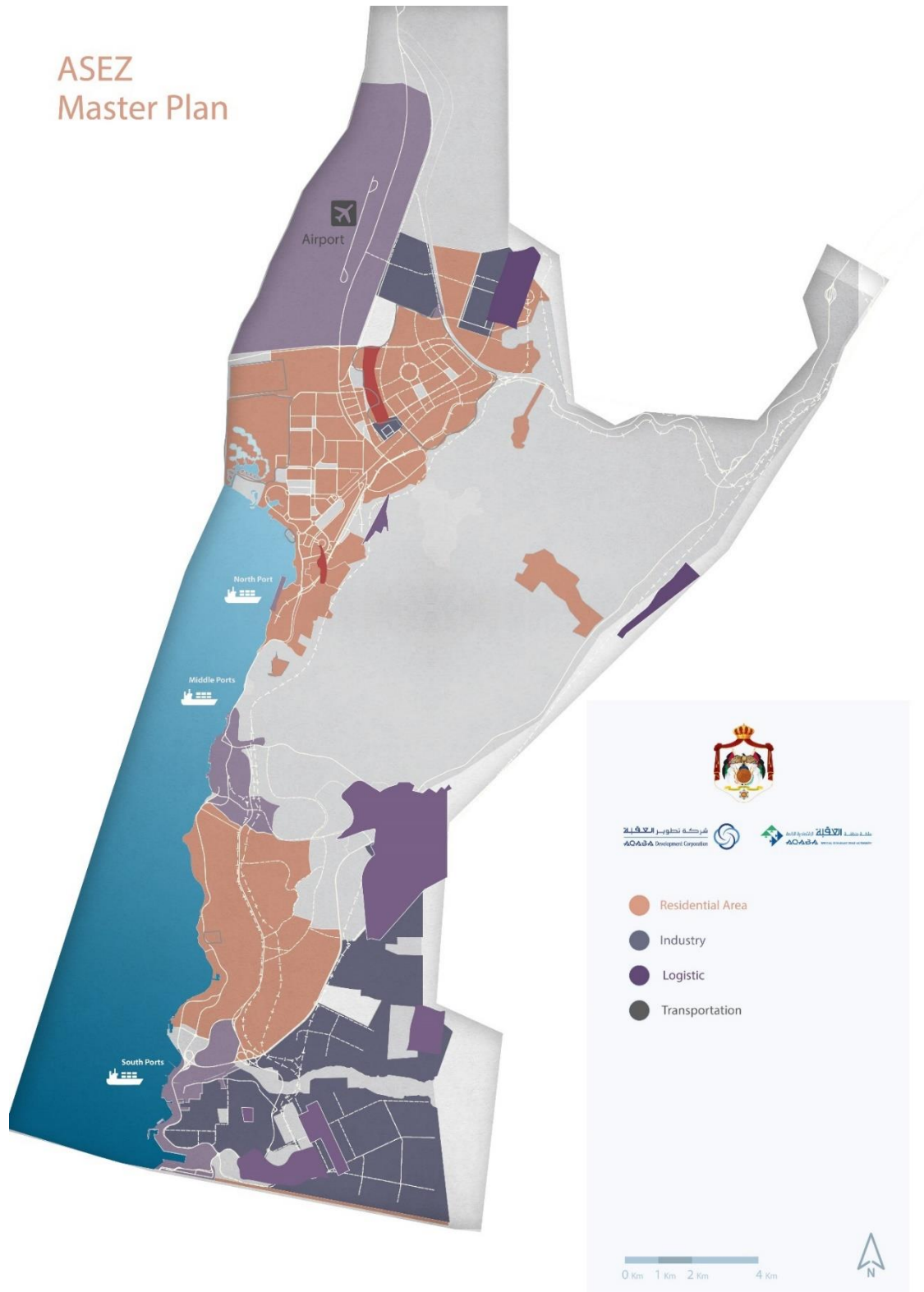
Annexe 3 - Le projet « Teeba »

Source : Aqaba Regional Authority (A.R.A)



Annexe 4 - *Le Master Plan de la zone économique spéciale d'Aqaba et ses déclinaisons*

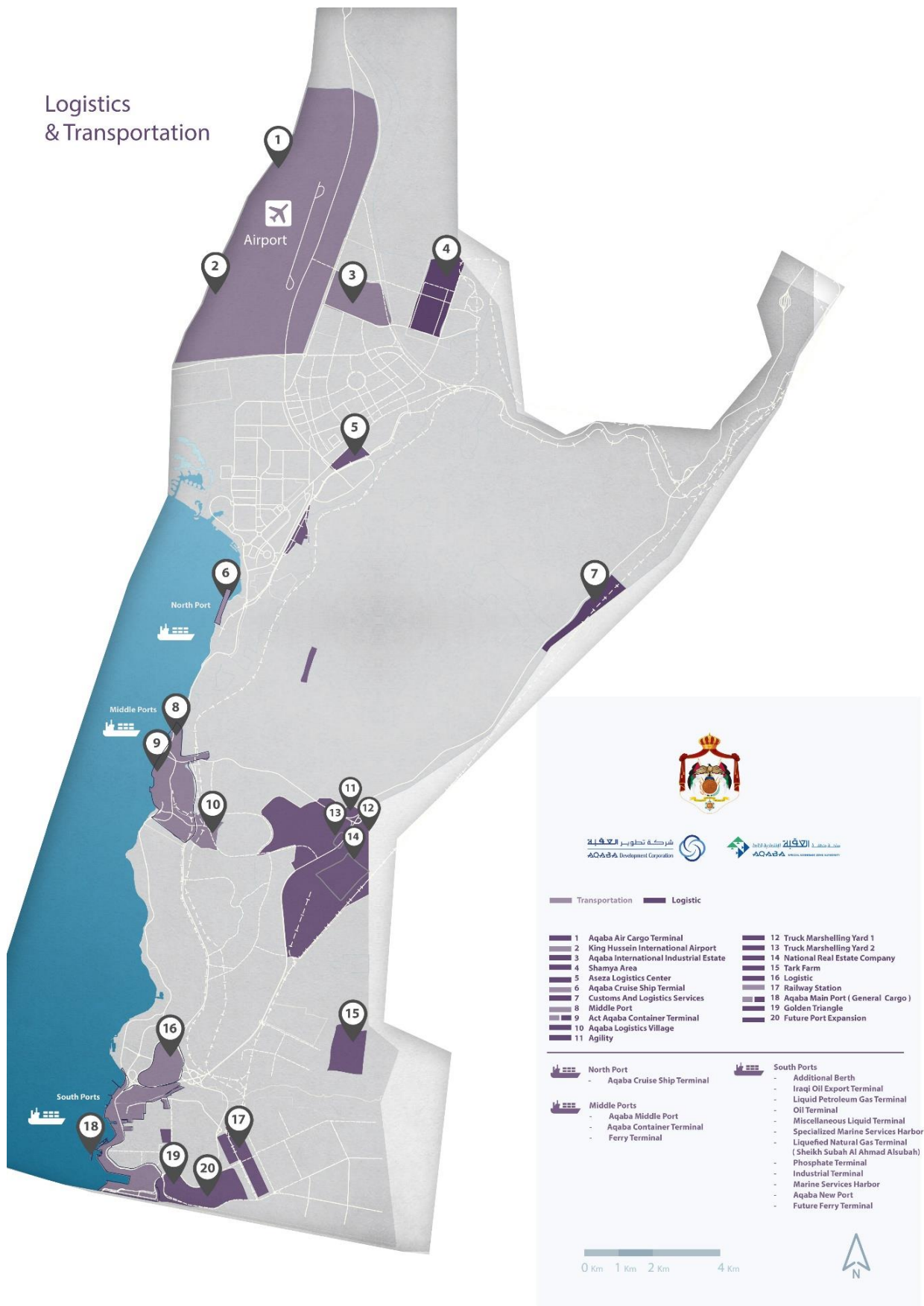
Source : Aqaba Development Corporation (A.D.C)



Tourism, Real-estate & Commercial

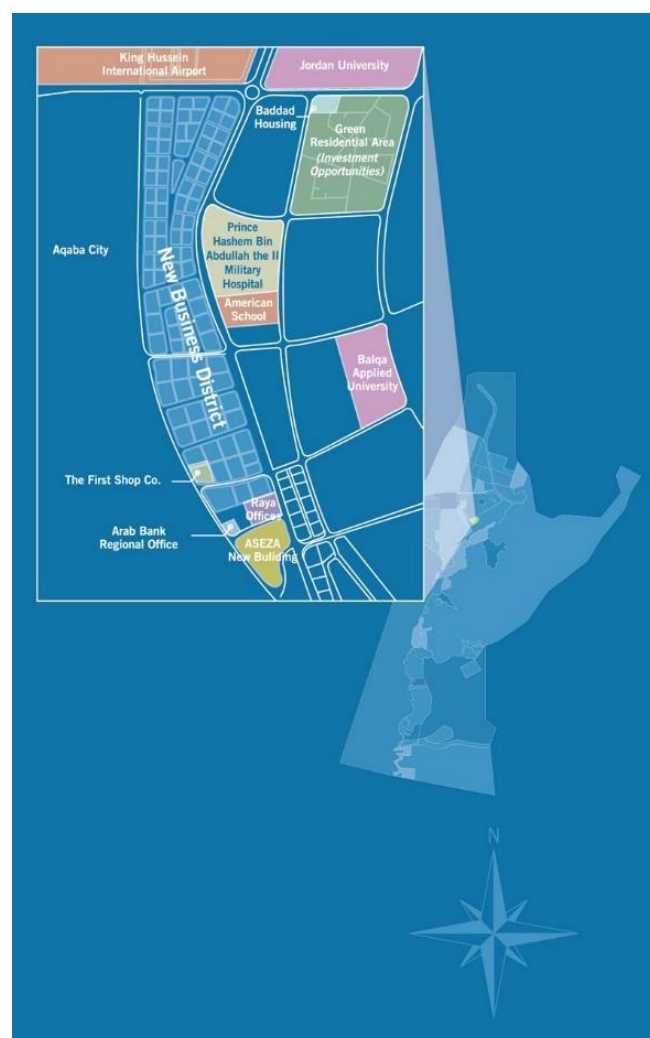
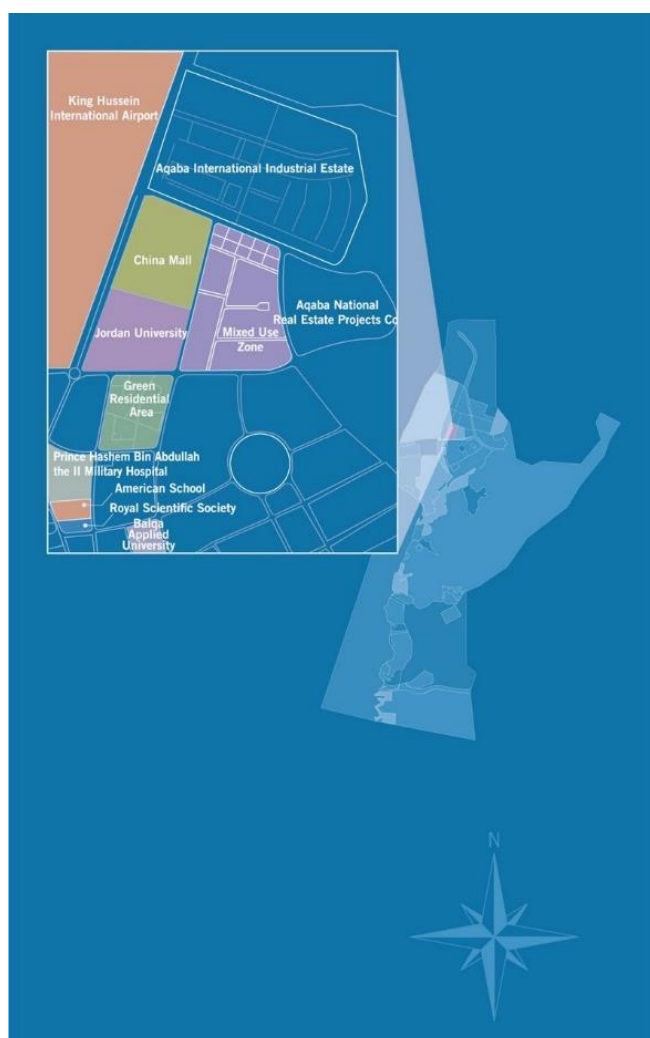


Logistics & Transportation



Secteur Nord

Planification de la nouvelle centralité urbaine économique et commerciale



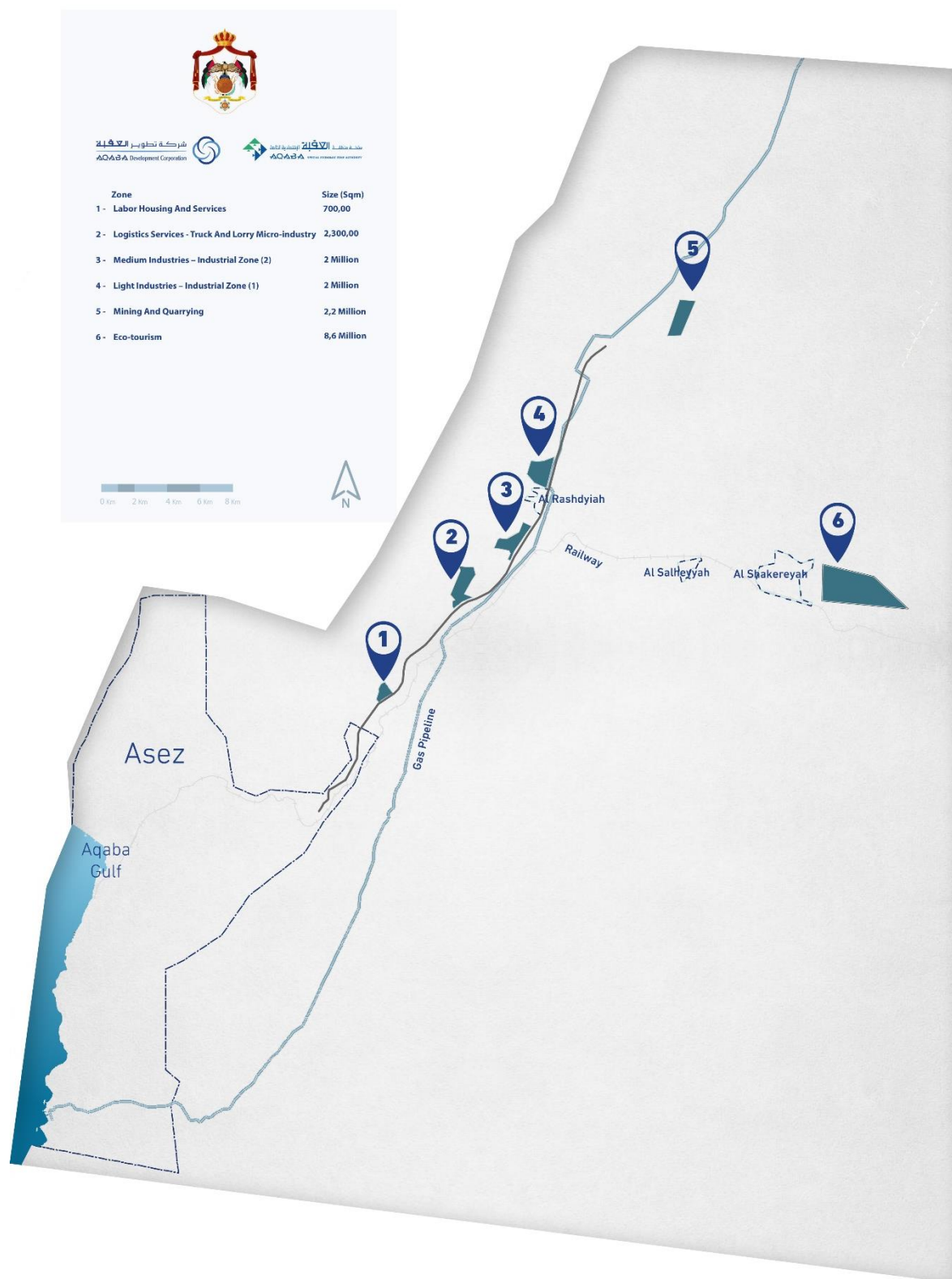
Secteur Sud

Planification des projets touristico-résidentiels et de l'Université technologique d'Aqaba



Extension de la planification territoriale

Le développement de projets touristiques, industriels et logistiques hors périmètre Z.E.S



Annexe 5 - *L'autorité de la zone économique spéciale d'Aqaba et le régime juridique et fiscal de la zone franche*

Source : Annual Report of A.S.E.Z.A., 2015

Board Of Commissioners:

Chief Commissioner

His Excellency Eng. Nader Dahabi

Deputy Chief Commissioner

His Excellency Commissioner Dr. Bilal Al Bashir
(December 2005 - Present)

His Excellency Commissioner Eng. Imad Fakhoury
Until -November 2005

Environment and Health Control Commission Leadership;

His Excellency Commissioner Dr. Bilal Al Bashir

Administration & Finance Commission Leadership;

His Excellency Commissioner Dr. Taha K. Ahmad

Revenue and Customs Commission Leadership;

His Excellency Commissioner Mr. Shadi Majali

Land Infrastructure and Services Commission Leadership;

His Excellency Commissioner Eng. Omar Rusan
(December 2005 - Present)

His Excellency Commissioner Eng. Mohammad Balqar
Until March 2005

Economic Development and Investment Commission Leadership;

His Excellency Commissioner Mr. Saleh Kilani
(December 2005 - Present)

His Excellency Commissioner Eng. Imad Fakhoury
Until - November 2005

ASEZA has put forward a competitive set of incentives that include:

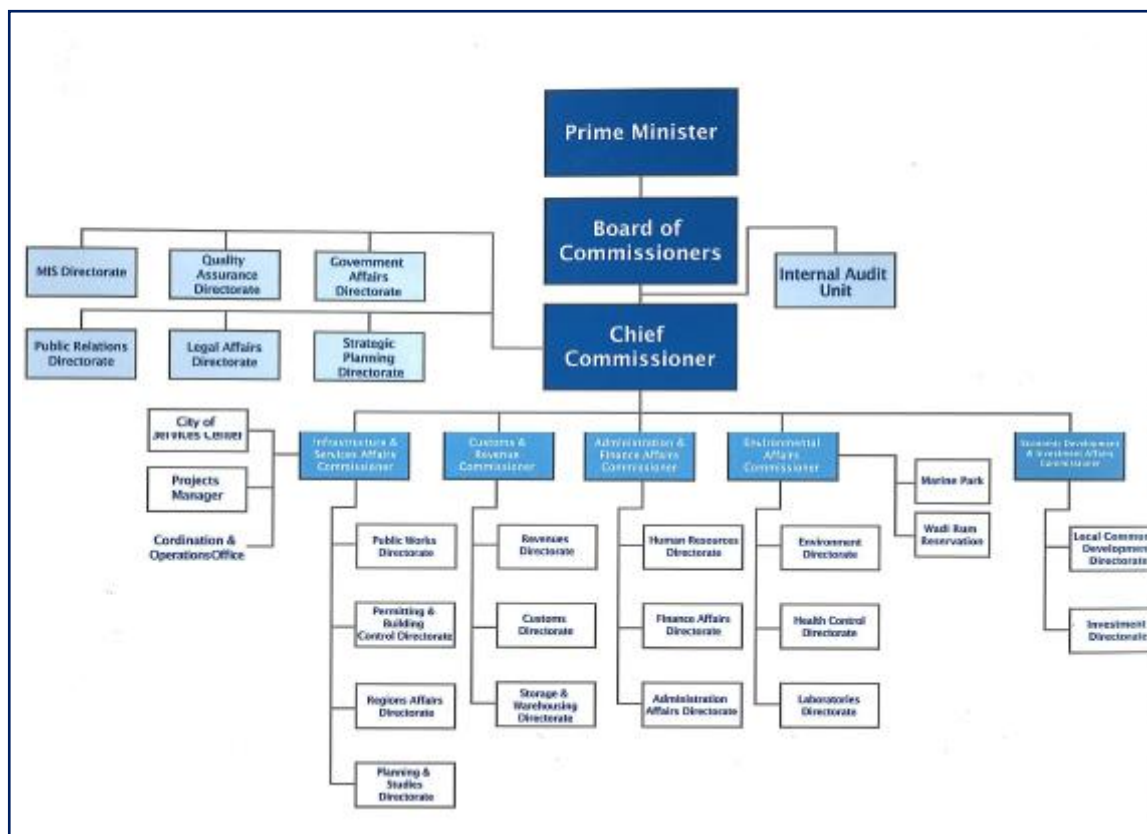
- A flat 5% income tax on the net profit and exemption from social services tax
- Exemption from annual land and building taxes on utilized property
- Exemption from taxes on distributed dividends and profits.
- Duty-free import of goods in commercial quantities from the National Customs Territory and overseas
- No foreign equity restrictions on investments
- No foreign currency restrictions.
- Full repatriation of profits and capital.
- Streamlined labour and immigration procedures through the one-stop-shop.
- 100% foreign ownership
- Up to 70% foreign labour.
- Availability of land for lease or sale.
- Full guarantees on rights and ownership.

Our Vision

"The Aqaba Special Economic Zone is a world class Red Sea business hub and leisure destination enhancing the quality of life and prosperity of the community through sustainable development and a driving force for the economic growth of Jordan"

Our Mission

- To improve the quality of life for all community members.
- To create, regulate and sustain a globally competitive investor friendly environment.
- To optimize the efficient utilization of entrusted resources in harmony with the Master Plan to internationally recognized practices
- To effect a transparent and accountable corporate structure, governance and culture that synergizes the activities of the ASEZA team.



Annexe 6 - Description de Aqaba Development Corporation et exemple de campagne de marketing territorial

Source : A.D.C (site web adc.dot.jo)

Aqaba Development Corporation (ADC)

Aqaba Development Corporation (ADC), the central development arm of the [ASEZA](#), was launched in 2004.

ADC is owned by the Government of Jordan and [ASEZA](#), is mandated to build new infrastructure and required superstructure, expand existing utilities, create necessary business enablers and manage/operate key facilities for ASEZ.

ADC owns the ports, airport, and strategic parcels of land. It also has the development/management rights for these assets and key infrastructure and utilities. It strives to develop these assets and optimize private sector participation in their development and management to stimulate the economy and promote growth and development of ASEZ and, thus, Jordan.

ADC has launched a number of enabler projects aiming at supporting the business environment in Aqaba. Enabler projects include but are not limited to Aqaba International School, Labor Housing Villages, and Aqaba Stadium. Moreover, ADC has formed several public and private partnerships through B.O.T or JVs such as [Aqaba Container Terminal](#), [Aqaba Air Cargo Terminal](#), [Aqaba Ports Marine Services](#), and [Aqaba National Real Estate Project](#). This has resulted in improved services provided and increasing efficiency in addition to generating revenue for both ADC and its partners.



	H.E. Eng. Nayef Ahmed Bakhsat The Chairman of ADC Board The Chief of Commissioners of ASEZA Board
	H.E. Dr. Suleiman Mohammed Al-Najdat Deputy Chairman of ADC Board Commissioner for The Government and The Region
	H.E. Eng. Ammar Algharabeh ADC Board Member
	H.E. Dr. Maysad Samman ADC Board Member
	H.E. Eng. Farouq Alhijari ADC Board Member
	H.E. Mr. Omar Samara ADC Board Member
	H.E. Mr. Majid Alshuraji ADC Board Member

Investment Opportunities



Latest News

AD Ports Group, ADC signs agreement for
Suez Canal, Red Sea
enhancement projects
AD Ports Group is
leading facilitator ...

الهيئة العامة للغذاء والدواء
الهيئة العامة للغذاء والدواء
الهيئة العامة للغذاء والدواء
الهيئة العامة للغذاء والدواء

الهيئة العامة للغذاء والدواء
الهيئة العامة للغذاء والدواء
الهيئة العامة للغذاء والدواء
الهيئة العامة للغذاء والدواء

Singapore Dubai Aqaba
An emerging addition to world business hubs.

Nice Hawaii Aqaba
An emerging addition to world seaside tourism.

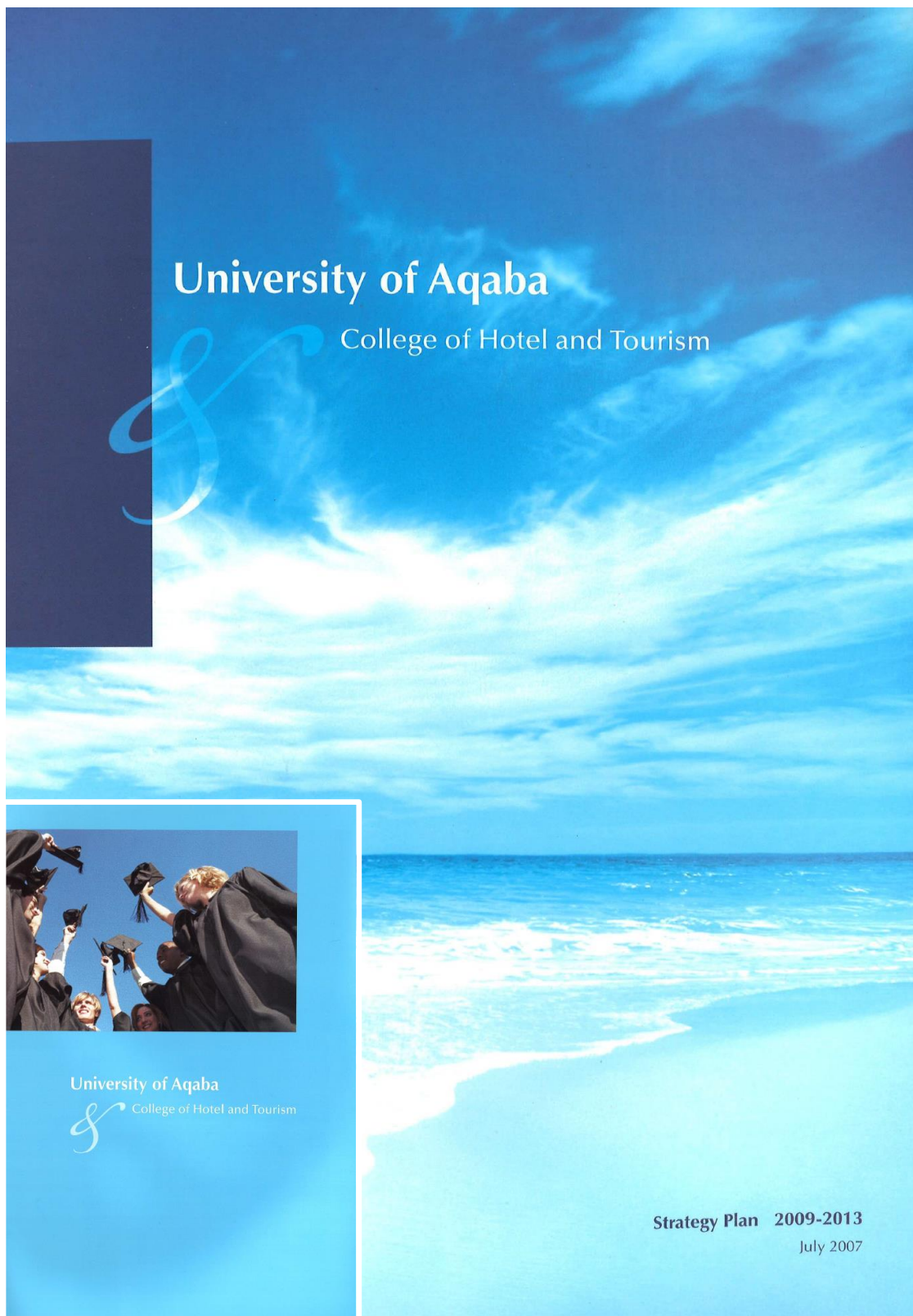
Rotterdam Hong Kong Aqaba
An emerging addition to world port logistics.

شركة تطوير العقبة
AQABA Development Corporation

P.O. Box 1885 Aqaba 77110 Jordan
Tel: +962 3 201 1100 Fax: +962 3 201 9110
e-mail: info@adc.jo
www.adc.jo

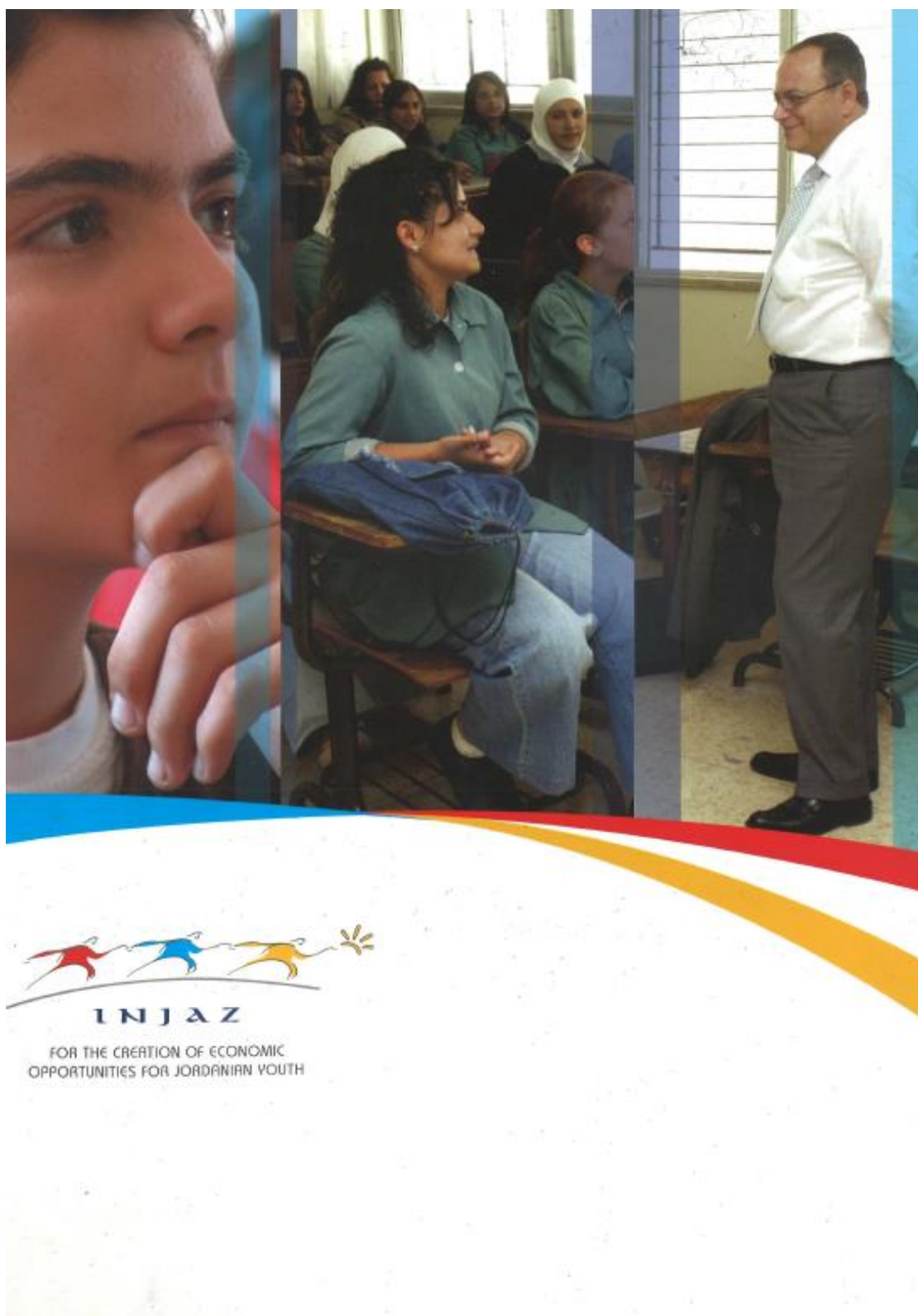
Annexe 7 - Le projet de l'Université touristique et hôtelière d'Aqaba

(source : A.D.C.)



Annexe 8 - L'O.N.G. INJAZ

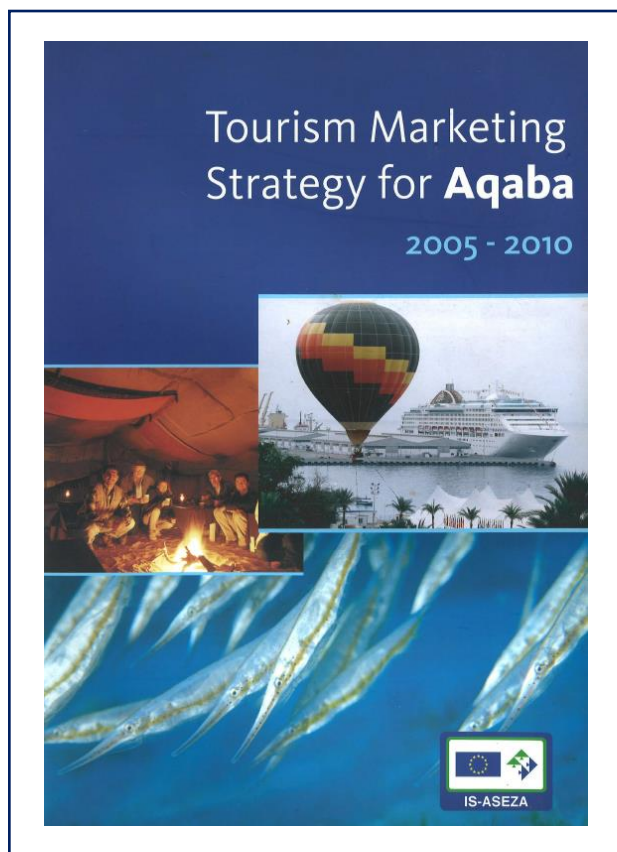
(source : Injaz)

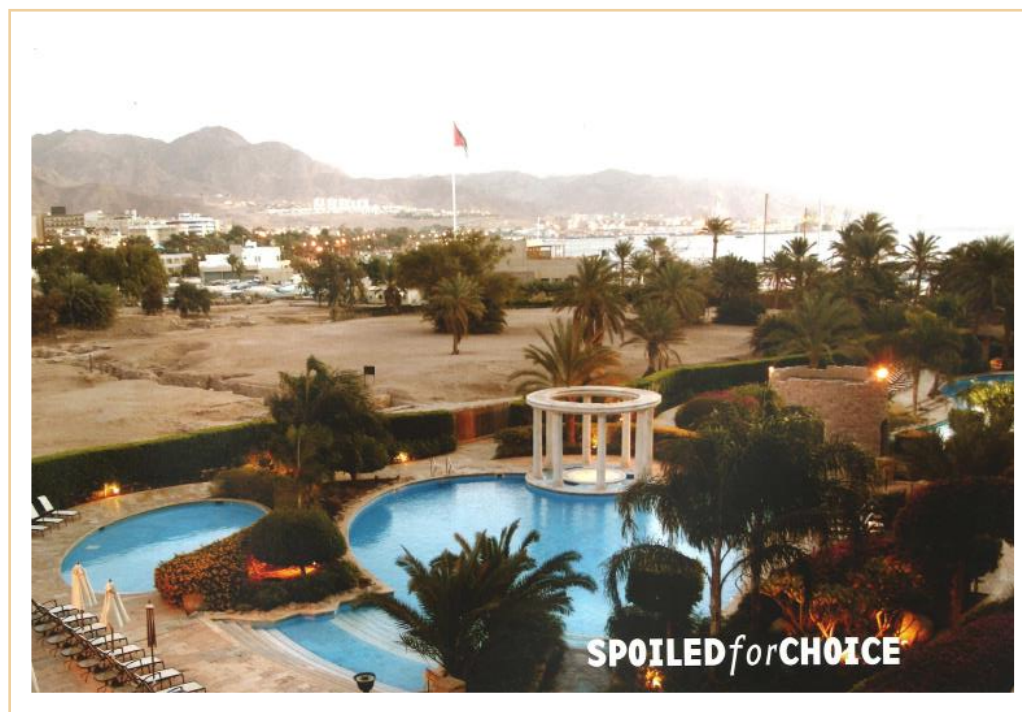
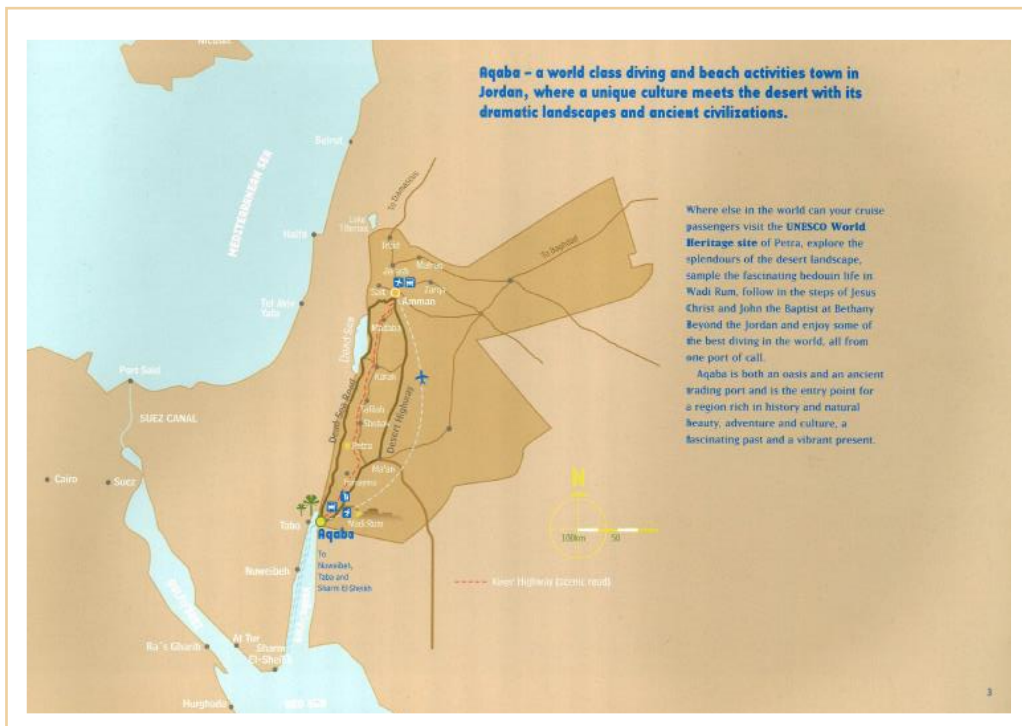


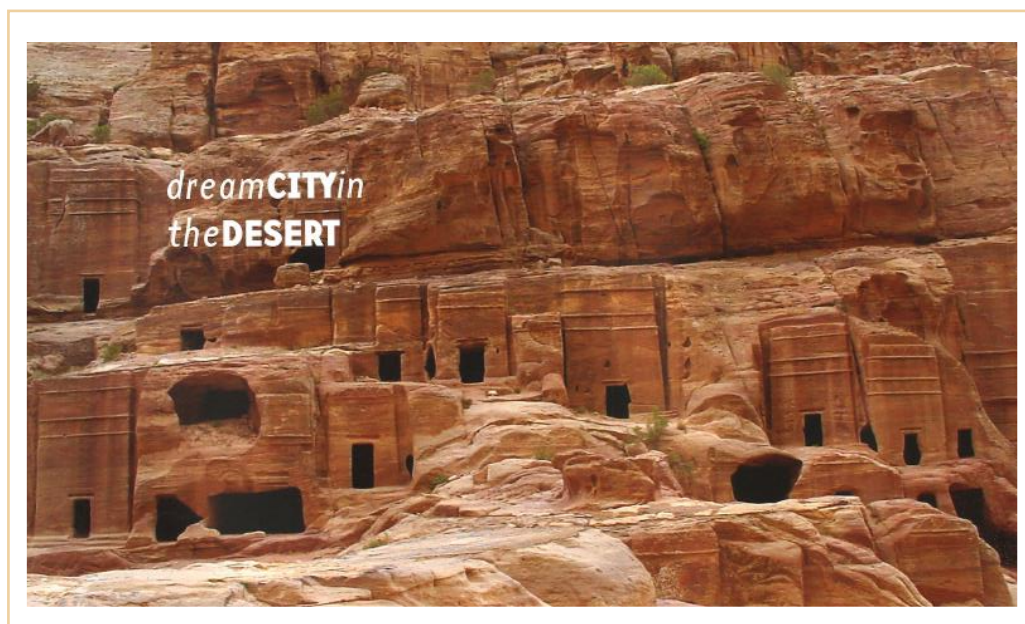
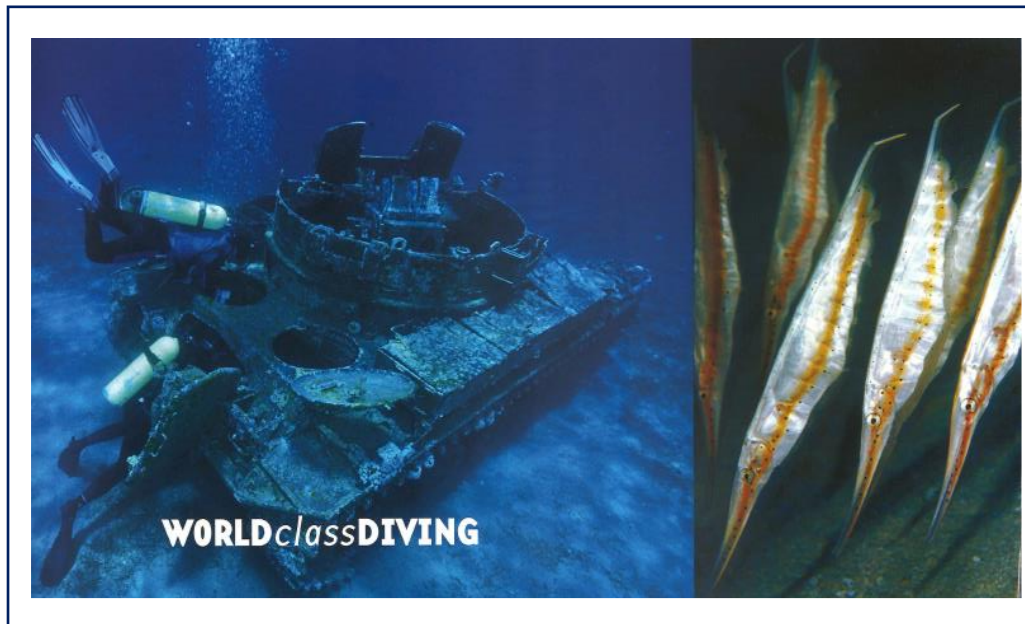
Annexe 9 - **La stratégie de marketing touristique IS-A.S.E.Z.A.**

*Document cadre de la stratégie et exemples de livrables
dédié à la communication touristique*

Source : A.S.E.Z.A







Aqaba is safe, comfortable and offers an abundance of sophisticated services and facilities in a small, easy to explore town. The weather is warm and largely dry all year round, making touring comfortable in virtually any season. The average maximum daily temperature ranges from 38°C in summer to 20°C in winter.

Dining options range from simple local cafés and restaurants to international fast food names and fine dining choices at Aqaba's five-star hotels. Alcohol is available at many restaurants, and Aqaba has a number of pubs and bars.

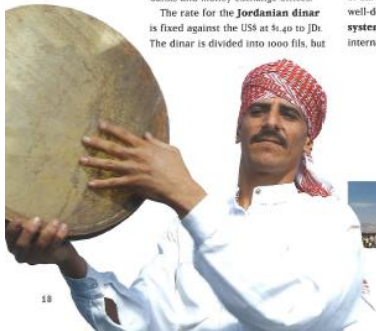
Jordan has a liberal foreign exchange policy, and money can be exchanged at banks and money exchange offices.

The rate for the **Jordanian dinar** is fixed against the US\$ at 5.40 to JD. The dinar is divided into 1000 fils, but

most Jordanians also use the informal division of 100 piastres to the dinar. Banks are open from 08:30 to 15:00 from Sunday to Thursday. Exchange offices are generally open all day. Major credit cards are widely accepted.

Arabic is the national language but English is widely spoken, and staff in the hospitality industry speak a range of European languages. Jordan has a well-developed **telecommunications system** with fast and efficient international connections that offers

passengers going ashore a number of convenient options. Telephone cards provide an inexpensive way of calling internationally and can be bought at post offices and many shops. Jordan also has an abundance of Internet cafés, including in Aqaba and Wadi Musa (Petra). Rates are generally low and cafés have high speed connections. Aqaba has a number of well-equipped **modern hospitals** and most medical personnel speak English.



HOSPITALITYand**SERVICE**



Annexe 10 - La liste des projets résidentiels, hôteliers et commerciaux annoncés dans la Z.E.S depuis 2001

Projets urbains	Profil	Année d'officialisation	Emprise foncière	Renouvellement / Densification/ extension	Hôtels	Capacité	Produits immobiliers	Capacité	Spécificités	Création d'emplois	Actionnaires majoritaires	Investisseurs principaux	MOE	Investissement	
1	Marsa Zayed	"ville nouvelle"	2008 (sur 30 ans)	320 ha (2 km de prolongement du front de mer) (6,4 millions m² de bâti)	Renouvellement urbain	8	3 000	Villas Pavillons Appartements	30 000	Toutes les fonctions urbaines	17 000	Al-Maabar International Investments	Eagle Hills (depuis octobre 2014)	Arabtec Jardaneh	10 Mrds US-\$
2	Horizon	"ville nouvelle"	Mars-Avril 2006 (sur 10 ans)	1350 ha	Extension urbaine	3 (5 étoiles)	NC	Villas, Bureaux, Appartements,	NC	Toutes les fonctions urbaines dont un secteur réservé à l'administration, Equipements commerciaux, une zone industrielle	50 000	Horizon Development Holdings	Baha'a Hariri (ex-Saudi Oger)	Saudi Oger ?	5 Mrds US-\$
3	Saraya Aqaba	Gated community avec positionnement touristique (plurifonctionnel)	2005	63,4 ha	Extension urbaine	6	1 200	Villas Pavillons Appartements	750	Nikki Beach Hotel (132 unités résidentielles) "Vieille ville" Souk reconstitué Parc Aquatique Centre de conférence Amphithéâtre Parc sportif Club enfant et Beach club	1 500 (4 000 pendant la construction)	Saraya Jordan ADC (5,4 %) SSC (128 actionnaires)	Saad Hariri	Saudi Oger Arabtec Jardaneh	1,5 Mrd US-\$
4	Ayla Oasis	Gated community avec positionnement touristique (plurifonctionnel)	2003 (Aqaba Lagoon Tourism Site prédefini)	432 ha (prolongement du front de mer de 17 km)	Extension urbaine	5 (4 et 5 étoiles)	1 700	Villas, Appartements	2884	Réseau de lagons Golf 18 trous	3 600	1. ASTRA 2. ZARA 3. Al-Messira Int. Co. (Qatar-Bahrein)	Sabih Al-Masri	Arabtec Jardaneh	2,5 Mrd US-\$
5	Tala Bay	Gated community avec positionnement touristique (plurifonctionnel)	2000 (travaux: 2002)	270 ha	Extension urbaine	5 (trois 5 étoiles, un 4 étoiles)	2500 (1200) 5000 ?	Villas, Appartements	750	Tala Bay Marina: port de plaisance Golf courses Hotel: Golf Movenpick Tala Bay Marina Plaza Hotel Radisson Blu Hotel Hilton Hotel	200 (5000 annoncés)	1. JPTD Zara Investment (via Red Sea Hotels Co.) Orascom Dev Holding International Ltd SSC	Famille Abu Jaber Sabih Al-Masri Samih Sawiris		1,2 milliard US-\$
6	Mansion Hills	Gated community avec positionnement touristique (plurifonctionnel)	2008	310 ha	Extension urbaine	Non	Non	Villas Appartements	27 000	Commerces, cafés, restaurants et activités récréatives Parc aquatique Equipements sportifs (tennis, basketball, volleyball)	NC	Taameer Jordan ADC	Famille Dahleh	Design: Artec	2,1 Mrds US-\$
7	Red Sea Resort	Gated Community	2004	14,7 ha	Extension urbaine	Non	Non	Villas	260	4-7 design de villas, spa santé, beach club, résidence sécurisée (mur, surveillance), centre de loisirs (clubs enfants, sports,	NC	Taameer Jordan (Al-Qabas)	Famille Dahleh	Tetaz Contracting (filiale)	75 millions US-\$
8	Taameer Aqaba residential project	Projet résidentiel	NC	20 ha	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	Taameer Jordan	Famille Dahleh	NC	900 millions US-\$
9	La AlCazaba	Gated Community	2007	28,5 ha	Extension urbaine (nord de la ville)	Non	Non	Villas	580	Style architectural andalou, centre commercial et unités commerciales sur 1,4 ha club santé et sportif (0,3 ha) salles de réception (0,2 ha) espaces verts (16,5 ha) piscines intérieures et extérieures	NC	International Investment Arabian Group (65%) ADC (35%)	famille Abou zaid ? kolaghassi ? Mohammad Abdul Munaim Alad And Partners Company	gestion emprunt particuliers financement des villas (Housing Bank of Trade and Finance)	141 millions US-\$
10	Madaen Al-Aqaba	Gated Community	2005	19 ha	Extension urbaine (Yemeniya)	Non	Non	Villas Appartements	74 (seascape) ? (Seastar)	piscines privés	NC	Mada'en Al Nour for investment and real estate: projet à Abdali, King Abdullah Bin Abdul Aziz City (programme de logements sociaux) associé à Jordan Dubai Capital et Al Maha for Real Estate Development (Taameer Jordan) pour Madaeen al Shorouq - Zarqa (Salam International Transport and Trading) ADC	Salam International Transport and Trading (Armouh)World wide Ship Operators SA (24,00%) • Mohannad Armouh (8,00%) 60 %	Michel Desvigne Landscape Architecture Studio (projet Abdali Amman) Panorama Consulting Engineers Co. (seastar) Perspective Design GEM	102 millions US-\$ réalisation seule: Seascope- 80 millions US-\$
11	Aqaba Hill Residences Project Madaen al-Nour	Gated Community	2008	15 ha	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	Madaeen Al Nour	Salam International Transport and Trading (Armouh)	Panorama Consulting Engineers Architecture studio (France)	NC

12	Jordanian Engineering Association Residential Compound	Gated Community	2010	4,4 ha	Extension urbaine (Yemeniya Heights)	Non	Non	Villas, Appartements	NC	Unités résidentielles (villas, appartements), cellules commerciales et immobilier d'entreprise (tertiaire)	NC	JEA (Chairman: Eng. Majid Tab'a', partenaires AECOM et World Bank, Arabtec Jardaneh, etc.)	Dahleh ?	Morjan Engineers Bitar consultants (Doran Voskritehchan, Abdul Rahman Bitar) ?	50 millions US-\$ (100 millions JD)
13	ANREPCO North Complex	Gated Community (résidences, hôtel et équipements touristiques)	2006 (lancement des travaux 2012)	450 000 m²	Extension urbaine AIIE - JEA Morjan Project	1	NC			Bureaux, cellules commerciales et showrooms, Centre de séminaire et salle de conférence, équipements récréatifs et dédiés à la formation		Aqaba National Realstate Projects : NREC Kuwait -70 % ADC- 30 %	Famille Al-Essa		350 millions US-\$ 30 millions JD (terrain)
14	Raya Seaside Residence	Gated Community	2008	12 ha	Extension urbaine (Yemeniya Heights)	Non			189 (202 ?)	jardins individuels clubs de sport (centre fitness), restaurants et piscines		Raya Development and Investment Co. (Arabie Saoudite)	Zaid Kwar (jordanien, Kwar Group investit avec APM Terminal dans le village logistique du port des conteneurs, N. Kwar proche famille Nazal) Jawad Kassab (JK Group: Kempinski Aqaba, Ayla Hotel and Tourism, United Saudi Jordanian Hotels and Tourism Co., Horizon Co., al-Jawdah for insulation, Basic Art, etc.)	Cabinets libanais et jordanien Engineering Enterprises Co. travaille avec Emaar, Damac, Kempinski (Jawad Kassab) Perspective Design and GEM Egarat.com: marchés et management commercial	71 millions US-\$
15	The Red Sea Astrarium (TRASA) Reporté	Equipement récréatif structurant	2011	74,5 Ha	Extension urbaine	Hotels (dont un 5 étoiles)			2000	4D cinema, Adventure Center, Theater, Water park and a signature Star Trek immersive experience	500 à 4000	Rubicon Group Holding King Abdallah II Fund for Development CBS Consumer Products Paramount	Henry Azzam (SSIF)	Callison Arabtec Holding - Construction (Saraya Aqaba) Paramount Parks & Resort	1,55 Mrd U.S-\$
16	Ayla Park Plaza	Commerces, bureaux et restaurants	2004	1,4 ha	Renouvellement urbain			34 cellules commerciales Deux bâtiments de bureaux espaces de jeux pour enfants		Cafés, 4 franchises commerciales internationales (Burger King, Pizza Hut, Tche Tche, Cinnabon)		Taameer Jordan (Al-Qabas for Real Estate Development) Revente en 2010 à The Orphans Development Fund (5,5J millions JD)	Famille Dahleh		5 millions US-\$
17	Aqaba Gateway	Equipement commercial et récréatif	Avant 2004	1 ha	Renouvellement urbain					33 Commerces de détails, cafés, club discothèque, cinéma d'expérience, et 6 restaurants (enseignes internationales)	190 emplois à terme	SSC 55%	Khalid Wazani directeur général SSC		6 millions JD 7,75 millions
18	Berenice Beach Club	Gated Community complexe sportif-récréatif		19,1 ha (23 000m²)	Extension urbaine (Al Yemeniya Heights)			Villas		Beach Club					6 millions US-\$
19	Al Yemeniya Heights Residential Development	Commerces et loisirs		1200 ha (deux phases: 48 000m²)	Extension urbaine					residences universitaire et de service, hébergements instituts-formation-éducation, media city et Manson Hills Deuxième phase: cellules commerciales, bureaux, restaurants, cafés, hôtels, équipements et activités sportifs, beach club cinema, théâtre					70 Million JD
20	Palm Hills Hotel & Residence	Gated Community	2007					Appartements, villas et grandes villas: Palm Towers (5 types d'appartements de 77m² à 212 m²) Palm Residence (5 types: 80 m² à 255 m²)				Amaar Properties (investisseurs jordanien et saoudien, filière de Arab for Investments Projects Co.). Autre projet: Al Hummar Hills (Amman) avec des investisseurs koweïtiens			
21	Tala Hills (Al-Hidab)			75 000 sqm		1		Chalets et villas	4588	activités de loisirs					35 millions \$
22	Aqaba Bridge Hotel and Apartments Movenpick	Complexe hôtelier	1999 (ouverture)	42 000 m²	Extension urbaine	1 (le premier "5 étoiles" d'Aqaba)	248					Dolphin Hotels Co. Ltd		Arabtec Jardaneh DK Design	
23	Intercontinental	Complexe hôtelier	Inauguration en juin 2009	41 000 m²	Extension urbaine		300 (20 suites)			5 restaurants (2200m² de piscine)	400	SSC		Consolidated Consultants (J.Tukan) MID Contracting Co.	45 millions JD
24	Kempinski	Complexe hôtelier	2005 Inauguration en juin 2009	11 760 m²	Extension urbaine	1 (5 étoiles)	201				350	United Saudi Jordanian Hotels & Tourism Company	Jawad al-Kassab (Raya)		22 millions US-\$ (30,8 millions US-\$)

25	JW Marriott Marina Hotel	Complexe hôtelier				1 (5 étoiles)											The Beaches Company for Hotels and Spas psc.		Arabtec Jardaneh	
26	Holiday Inn	Complexe hôtelier	Avant 2006	20 000m²		1 (4étoiles)	220 chambres et suites (155 - phase 1)									Salles de conférence Halle de réception	International Corporation for Investment & Tourism	M. Al- khashman	Mutah Contracting Co.	14-20 millions JD
27	Tala Hills Hotel	Complexe hôtelier				1 (4étoiles)											Jordan Saudi for Hotel and Tourism Co.	Jawad al- Kassab Issam H.J. Al- Saifiti Yassin K.M.Y Al-Talhouni Zara Investment Holding (S.Masri)		25 millions JD
28	Aqaba Oasis	Complexe hôtelier		1440 dunnums (proche Tala Bay)	Extension urbaine	1 (4 étoiles)	600 (phase 1: 35 %)													600 millions US-\$
29	Flamingo Hotel					1 (5étoiles)	220 (phase 1)									Salle de conférence, réception				
30	Domina Inn	Complexe hôtelier	ouverture 2007	2,1 ha	Densification urbaine (centre- ville)		175 (24 suites)									Restaurant, deux bars, cafétéria, salle de congrès, 5 bureaux business, piscine, sauna, massage, salle de gym, accès à un centre d eplongée, club nocturne, parking souterrain				33 millions US-\$
31	Aqaba Castle Showrooms	Locaux plurifonctionnels (open space de 1550 m²)	ouverture 2014	7000 m²	Extension urbaine (entrée nord)												Aqaba Castle Hotels Company (Expo Aqaba - Days Inn: natheer nasrat al-Bitar: transjordanien)	Salah Al-Bitar (Président Aqaba Hotels Association encadrée par USAID)		
32	Three Star Hotel	Complexe hôtelier																		
33	Double Tree - HILTON	Complexe hôtelier	2010 (ouverture 2014-2015)		Densification urbaine (proximité centre- ville)	1 (5 étoiles)	173 - 181										Hilton Worldwide Jordan Maritime Complex for Real Estate Investments Co.	Ahmad Armoush		
34	Aqaba City Center	Equipement commercial	Ouverture sept.2003	plus de 25 000 m²													CityCenter Shopping Malls Co. (Abu Dahab Group)			
35	Dream Mall	Equipement commercial	juin 2002 (ouverture mi- 2005)	0,8 ha	Densification urbaine											commerces de détail, moyenne surface, restaurant	Khater and partners Co.	Abdallah Khater Co.		2,8 millions JD
36	Crystal Avenue Mall	Equipement commercial	2008	3,2 ha	Extension urbaine												Sukook Building & Tourism Development Co.	Sukook Investment & Brokerage (lien avec K.Wazani)		21 millions US-\$
37	Aqaba Mall	Equipement récréatif et commercial		10 ha		1 (4 étoiles)														
38	Aqaba Commercial Market	Equipement commercial	2009	1,33 ha													Aqaba Market Development and Investment Co.	Madaen Al Nour ADC (47 %)		
39	Tayyan Commercial Center	Equipement commercial	2010 (ouverture)	0,6 ha	Densification urbaine													H.Tayyan	Eagle Estate (promoteur)	
40	Aqaba Safeway	Equipement commercial (3e safeway de Jordanie)	2008	1 ha	Densification												International Investment Arabian Group (1er Safeway) rachetés par S.Masri en 1991 revendu en décembre 2003 par The Sultan Center Food Products Co. (koweit)	The Sultan Center Food		10 millions US-\$
41	The Aqaba Project	Complexe hôtelier et récréationnel		10 ha		1 hôtel										Centre commercial, parc aquatique, entertainment Play City	Al Kurdi Group : Mecca Mall Amman (Obaidi et famille transjordanienne de Seyido Al- Kurdi - Amman)			210 millions JD
42	Produce Market	Equipement commercial, services en centre-ville	2007	0,85 ha (10 000m²)	Densification															10 millions US-\$
43	Zeina Mall	Equipement commercial	Ouverture 2014		Densification															
44	Shweikh Commercial Center	Equipement commercial	2003 ouverture 2005	3,4 ha	Densification											Moyenne surface Marhaba Shopping center, restaurants (dont un panoramie), cafés, commerces de détail	Red Sea Housing Co.			12 millions JD
45	Coral Bay & Royal Diving Club	Hôtel, Equipements récréatif et sportif	Avant 2006		Extension urbaine											14 sites de plongée				5,65 millions US-\$
46	Marjan Hotels and Resorts	Complexe résidentiel et hôtelier	Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013: 2014	500 000 m²	Extension urbaine (Tala Bay - eco- tourism zone)												JEA			800 millions JD
47	Aqaba's High Lake Resort	Complexe résidentiel	Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013: 2014		Extension (Marsa Zayed)															700 millions US-\$
48	Authentic Hotel and Resort	Projet hôtelier	Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013: 2014	50 000 m²	Densification urbaine															60 millions JD
49	Aqaba Sports Camp City	Equipements sportifs	Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013: 2014	120 000 m²	Extension- Densification urbaine	3 (5 étoiles)	150									Administration Building , Mini Football Pitch, Handball Pitch, Basketball Pitch, Volley Ball Pitch, Tennis Court,Bowling,Billiard hall,Main Gymnasium,Squash Building,Olympic Diving Pool,Olympic swimming pool,Football Pitch				56,5 millions US-\$

50	Hotels and recreational Zone - KHIA	Hôtel, Equipements récréatifs et sportif	Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014		Extension urbaine									NC
51	Aqaba North Business District	Centre d'affaires et équipements touristiques/ commerciaux	Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014	701 000m²	Densification urbaine						Commerces, activités tertiaires : bureaux, tourisme, services			1,13 milliard US-\$
52	Extension Yacht Club Boutique Hotel	Extension mixte d'un équipement existant	Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014	25 000 m²	Densification urbaine	1 (5 étoiles)	40 chambres				yacht club, commerces, aquarium, restaurants, coffee shops, équipements sportifs et de remise en forme, piscine et marina			28 millions US-\$
53	Kasabat Al Nahas residence	Résidence classes moyennes à supérieures	Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014	286 500 m²	Extension urbaine KHIA - Aqaba North Business District			Appartements	2000 (8000 habitants)		Ecoles, parcs, commerces et activités récréatives			212 millions US-\$ 20 millions JD (terrain)
54	Labour Housing Upper town Development Zone	Offre de logements dédiée aux travailleurs	Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014	37 000m²										
55	south labour village	Offre de logements dédiée aux travailleurs	Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014	1000 donum				Logements collectifs	30 000 logements		Ecoles, commerces de détail, services			14 millions US-\$
56	Green Residence	Résidence classes moyennes à supérieures	Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014	290 000 m²	Extension urbaine KHIA - Aqaba North Business District			Appartements	1056 appartements 246 maisons 12 résidences semi-déportées 6580 habitants		Ecoles, commerces, Parcs, pistes cyclables, aires de pique-nique	Al-Baddad Aviation and Maintenance Center (une résidence au sein du projet)		280 millions US-\$ 20 millions JD (terrain)
57	Convention and Exhibitions Center Upper Town Development Zone	Equipements et service	Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014	340 000m²	Extension urbaine KHIA - Aqaba North Business District	Hotels					centre de convention, salles de meetings, accueil d'événements, restaurants, coffee shops, équipements sportifs, guichets bancaires			
58	Community Park	Equipement commercial	Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014	4200 m²	Densification urbaine						20% dédiés aux commerces, services, restauration, parc, coffee shops et équipements de loisirs			1,5 million US-\$
59	Municipality Commercial Building	Bâtiment administratif, commerces et restauration	Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014	5500 m²	Densification urbaine						Hall d'accueil, bureaux, bureau C.C centre d'information, commerces, restaurants, équipements de loisirs			14 million US-\$
60	Municipality Commercial Building (Midtown)	Bâtiment administratif, commerces et restauration	Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014	1500 m²	Densification urbaine						Commerces, restaurants, bureaux, parking, etc.			7 million US-\$
61	Aqaba Residence Energy Efficiency		Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014											
62	Town Park		Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014	280 000 m²	Densification urbaine						Loisirs, commerces, cafés et restaurants, salle de réception, Courtyards, Display areas, espace de jeux pour enfants, accueil des visiteurs, piscine couverte, jardin botanique, équipements culturels et sportifs			28 millions JD
63	Marine Science Station Development		Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014	20 000 m²							Aquarium et Dolphinarium, Musée de la mer, activités récréatives et cellulés commerciales, centre de plongée, centre de recherche dédié aux écosystèmes marins			5 millions JD
64	Aqaba Recreational Park /Bowling Center		Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014	9 000 m²	Densification urbaine						Bowling, billards et mini-golf, cafés et restaurants, commerces, espaces de jeux pour enfants, parking			3 millions JD
65	Aqaba Recreational Park / Cinema		Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014	13 000 m²	Densification urbaine						Cinema extérieur sur 1296 m², cinema pour enfants (sur 112 m²), commerces (27, cellulés de 40 m²), cafés et restaurants, Snack et aire de repos (229 m²), bureaux administratifs (229 m²), parking (sur 4568 m²)			2 millions JD (3 m coût du terrain calcul m²)
66	Entertainment Village		Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014	260 000 m²	Extension urbaine (Al-Yemeniya)						Parc d'attraction, parc aquatique et dolphinarium, karting, activités sportives et d'aventure (Bungee Jumping, Archery), arcades, secteur central: cafés et restaurants, parc thématique, aquarium et amphithéâtre			70 Million JD
67	Rabyeh Hills Resort	Résidentiel et touristique (prix modestes)	Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014	320 000 m²	Extension urbaine (nord est)	hotels		maisons, villas, appartements, résidences			Commerces, équipements sportifs et récréatifs			120 millions JD
68	South Beach Promenade		Annonce A.D.C / A.S.E.Z.A 2013-2014		Secteur Red Sea Resort						Kiosques, cafés et restaurants, activités sportives, nautiques et beach club, boutiques de souvenirs			1 + 1.35 million JD

Etat d'avancement du projet	
Opérationnel	
En développement	
Annoncé	
Reporté	
Annulé	

*Annexe 11 - **Le projet « Horizon »***

(source : A.S.E.Z.A.)



*Annexe 12 - **Le projet « Marsa Zayed »***

(source : marsazayed.com)







*Annexe 13 - **Le projet « Ayla Oasis »***

(sources : Ayla Oasis, aylaoasis.com)

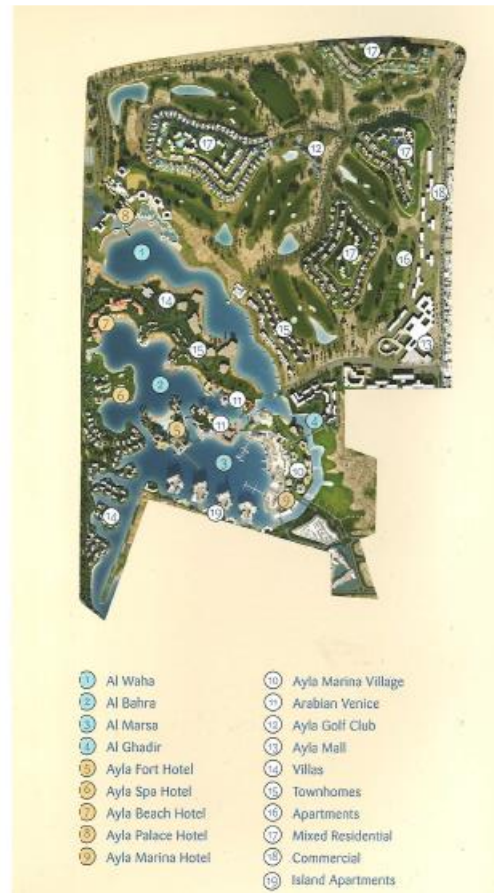


Seaside living, reinvented.



Careful planning. Exceptional results.

Ayla's masterplan is centred around a bold concept: reinterpreting water. The marriage of the ancient Red Sea with our modern man-made water bodies produces a community like no other. This principle coupled with the site's gentle slopes and gradients—starting at sea level and rising to 30m above sea level at the site's northern edge — uniquely showcases magnificent waterfront vistas made even more stunning by a series of terraced areas, designed to maximise views and the environment.







*Annexe 14 - **Le projet « Saraya Aqaba »***

(sources : Saraya Aqaba, Saudi Oger, eaglehillsjordan.com)





"I bought a **house** . . .
because I would own a **City!**"

When buying a home in Saraya Aqaba, you're owning a luxurious lifestyle, with facilities, services, features and areas that will allow you to share memories and experiences with your loved ones. Saraya Aqaba home owners will enjoy comprehensive and world class services that will give you peace of mind. Most of the residential units in Saraya Aqaba are operated by international companies such as Jumeirah which manages the Grand Villas and Villas. The Arab Bank is also offering extremely competitive mortgage loans to all potential residents.



LUXURY LIVING
Traditional Architectural Design
Unique Interior Design
Fully Furnished Residential Units
24 hour Security
Triple Play Communications
24 hour Maintenance Service
Parking and Elevators
Visitors Parking

DISCOVERY
6 world class hotels
Excursion Services

INDULGENCE
Restaurants & Dining Facilities
Up Market Retail & Commercial Outlets

FUN & WELL BEING
Swimming Facilities
Beach Club
Sandy Beach
Lagoon
Kids Club
Water Park
Sports Complex
Health Club and Spa
Turkish Bath
Amphitheater

PROSPERITY
Convention Center & Offices

For more information please visit our showroom located in Um Uthaina Amman - Jordan
or contact Asteco:

P.O.Box 815321 Amman 11180, Jordan Tel: +962-6-5505430 Fax: +962-6-5561738

P.O.Box 1714 Dubai, United Arab Emirates Tel: +971-4-4037700 Fax: +971-4-4037778



Jumeirah



SARAYA AQABA
www.sarayaaqaba.jo
exclusive luxury living



Annexe 15 - Le complexe Tala Bay

(source : M. ALAIME)



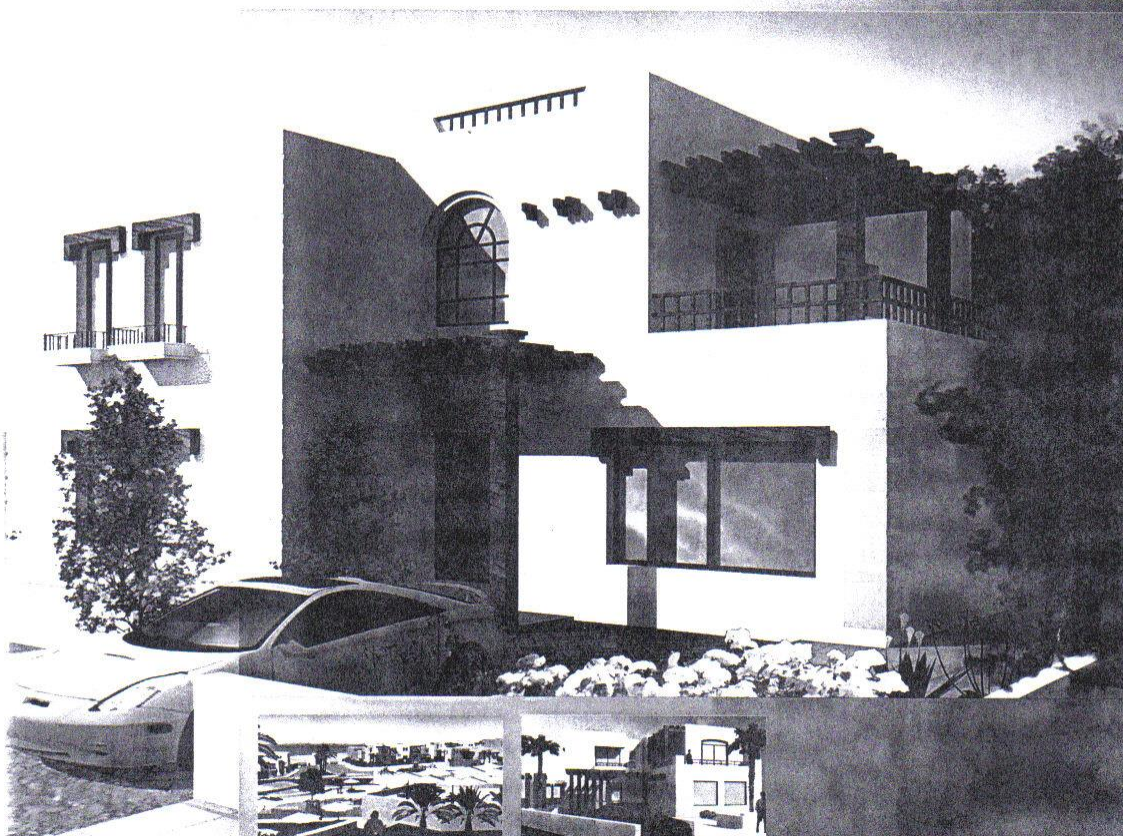
Annexe 16 - Le chantier et l'approche marketing du complexe Red Sea Resort

(source : M. ALAIME)





Luxury by the sea



Whether you are looking for a home or a vacation home, Red Sea Resort, which occupies 50,000 square meters, offers you world class services and facilities that makes us Aqaba's premier residential "Gated Community".

- Gated Community with 24 hours security surveillance.
- Ownership of a villa in the Red Sea Resort also gives you a share of our state of the art 10,000 square meter club house and fitness center.
- Central Air Conditioning system.
- State of the art entertainment and leisure facilities.
- 24 hour maintenance services.
- Artesian well ensuring natural clean water year-round and 24 hour drinking water resource (elevated water tank).
- Sewage Treatment Plant (STP).



851642 www.taameer.jo

*Annexe 17 - **Le quartier nouveau d'Al Karama***

(source : M. ALAIME)



Economie et fabrique urbaine d'une extraterritorialité emblème du néolibéralisme

Le cas de la zone économique spéciale d'Aqaba en Jordanie

Résumé

Cette thèse vise à comprendre les logiques de natures capitaliste et néolibérale qui sous-tendent les grands projets économiques urbains développés dans la zone franche d'Aqaba en Jordanie ainsi que les répercussions perceptibles sur le tissu social. Au cœur des compétitions territoriales et de la division internationale du travail, Aqaba incarne un lieu d'échanges et d'accumulation du capital emblématique de la mondialisation économique. La création des nouvelles structures locales de gouvernance en lieu et place de la municipalité, la prégnance des acteurs privés dans la fabrique urbaine ainsi que la transformation du rôle de l'Etat, témoignent de l'avènement de la ville néolibérale et entrepreneuriale. Cette recherche doctorale propose une analyse des rapports de force subtils entre les acteurs urbains dominants de l'aménagement. L'étude des processus de marginalisation produits par les pratiques et les représentations de ces acteurs, permet de retranscrire aussi les nouveaux rapports de domination ainsi que les nouvelles formes de ségrégations socio-spatiales, révélées par le déplacement de plusieurs communautés d'habitants en périphérie et participant au dessin de nouvelles marges urbaines.

Mots clés : zone franche, extraterritorialité, néolibéralisme, urbanisme de grands projets, exclusions, marginalisations socio-spatiales, mondialisation, Aqaba

Summary

This doctoral dissertation aims to understand the capitalist and neo-liberal logics which characterize urban planning operations developed in Aqaba free zone in Jordan, and the consequences that can be perceived locally on the social fabric. At the heart of territorial competitions and the international division of labor, Aqaba embodies a place for exchange and capital accumulation emblematic of economic globalization. The creation of new local governance structures in place of the municipality, the prominence of private actors in the urban fabric, and the transformation of the role of the state, revealing the shift from a redistributive logic to a competitive, in the neoliberal and entrepreneurial city. This doctoral research proposes an analysis of the subtle power relations between the dominant actors of neoliberal urban planning. The study of the marginalization processes produced by the practices of these actors also allows us to transcribe, relations of domination and socio-spatial segregation, revealed by the displacement of inhabitants communities on the outskirts and participating in the emergence of new urban margins.

Keywords : free zone, extraterritoriality, neoliberalism, urbanism of large projects, exclusion, socio-spatial marginalization, globalization, Aqaba.